00101770

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 March, 2016

POÉSIES INÉDITES

du moyen âge

PRÉCÉDÉES

D'UNE HISTOIRE DE LA FABLE ÉSOPIQUE

ANECDOTA POETICA

ANTIQUIORIBUS E CODICIBUS ERUTA

IN LUCEM PROTULIT VARIISQUE ADNOTATIUNCULIS ILLUSTRAVIT

Édélestand du MÉRIL

Alexandri Neckam hucusque deperditae, cujusdam Baldo et aliorum aesopiae ibi continentur fabulae, cum historico de apologorum poesi conspectu: accedunt vetustissimae populares cantilenae nec non tria quae ad artem scenicam spectantur carmina

POÉSIES INÉDITES

DU MOYEN ÂGE

PRÉCÉDÉES

D'UNE HISTOIRE DE LA FABLE ÉSOPIQUE

PAR

101770

M. ÉDÉLESTAND DU MÉRIL

PP. Gl - 2 G

PARIS

LIBRAIRIE FRANCK, RUE RICHELIEU, 67

1854

Gocl
Fr398.8
Mér|poé
101770

00101770

INTRODUCTION

Quand l'histoire de tous les peuples a commencé, la vie de l'homme se trouvait encore mêlée, par des rapports intimes, à celle des animaux. Tant que l'imagination et la science n'ont pas utilisé les forces de la Nature, on ne subvient à ses besoins qu'en s'appropriant les animaux sauvages par la chasse et en multipliant par des soins de tous les instants ceux qui sont déjà soumis à la vie domestique. Souvent le sol est resté couvert de forêts habitées par des bêtes féroces, ou les ardeurs d'un soleil dévorant forcent à chercher un abri dans celles qui subsistent encore, et la nécessité de se défendre contre des animaux plus forts que soi oblige d'étudier leurs habitudes, et en préoccupe constamment la pensée.

Bientôt donc l'homme attache certaines idées à chaque animal qu'il lui a fallu observer, et celles dont il a été plus vivement frappé exercent une influence dominante sur les formes de sa pensée et sur la nature de son langage. Il désigne par le nom d'un animal les hommes qui possèdent à un haut degré les qualités qui lui semblent en caractériser l'espèce ; il orne ses armes de l'image des animaux et des oiseaux dont il envie la rapidité ou redoute la force : dans son naïf symbolisme, il attribue une signification réelle à une simple représentation, et croit ainsi glacer le courage de ses ennemis et grandir la confiance de ses compagnons. C'est aux animaux dont il est entouré qu'il emprunte ses

comparaisons les plus habituelles, non pas seulement à titre d'injure pour exprimer son mépris, mais pour rehausser et poétiser les objets de ses admirations. Les Homérides assimilaient encore Achille à un lion entouré de chasseurs ardents à sa poursuite (1), et les Troyens s'élançant au combat en poussant de grands cris, à une volée de grues (2). Indra lui-même, le plus puissant des dieux indiens, était comparé, dans un hymne en son honneur, à une vache appelée à la pâture (3). Le ciel s'est peuplé de constellations portant des noms d'animaux, et l'on en compte encore sept espèces parmi les douze signes du zodiaque. Il n'est pas jusqu'à la langue usuelle qui ne s'enrichisse de quelques onomatopées désignant d'abord des cris, dont l'acception s'étend et finit par se prendre dans un sens général (4), et des expressions, qui ne peuvent cependant convenir qu'à la forme et à la nature des animaux, sont détournées de leur droite signification et deviennent des métaphores dont personne ne songe à remarquer la hardiesse et l'inconvenance. Quoique, relativement à la plupart des autres idiomes, il ait été formé à une époque de civilisation fort avancée, le français nous en offre encore une foule d'exemples : l'homme y a bec et ongles, lève la crête, fait le gros dos ; il y prend le mords aux dents, donne des coups de boutoir et tombe les quatre fers en l'air.

C'est une de nos tendances les plus naturelles d'aimer à parler de nos occupations favorites, et la pauvreté des connaissances et des idées eût forcé les premiers peuples de choisir pour sujet ordinaire de leurs conversations les usages et les singularités des animaux, lors même qu'ils n'y eussent pas trouvé leur plaisir. On se racontait donc volontiers ses aventures de chasse ; on échangeait des observations sur l'instinct des animaux, et de

(1) *Iliadis* l. XX, v. 164-175.

(2) *Iliadis* l. III, v. 1-7 : voyez aussi l. XVI, v. 823-826, et l. XXII, v. 262-261.

(3) *Rig-Véda*, section VI, lecture IV, hymne 9, strophe 3.

(4) *Hurler*, *Mugir*, *Piailler*. Un exemple curieux de ces métaphores se trouve en grec : Πτησσω, Fuir, Se cacher, signifie littéralement Prendre son vol (Πτησις), S'envoler. Nous citerons encore l'expression latine *Auriculas demittere* devenue synonyme d'*Adulari*.

curieux témoignages de leur intelligence et de leur courage. Ces récits n'avaient d'abord aucun autre but que de s'amuser soi-même; mais Dieu nous a donné, comme un des plus puissants mobiles des progrès de l'Humanité, le besoin de ne point laisser briser dans notre main le fil qui doit rattacher les nouvelles générations à celles qui les ont précédées, et de leur transmettre sous bénéfice d'inventaire tout l'héritage du passé. Il ne suffit pas de leur enseigner, par des histoires plus ou moins pratiques, à chasser avec succès et à se dérober plus sûrement aux attaques des bêtes féroces; on veut leur communiquer des règles de prudence éprouvées pendant des siècles, qui leur montrent la nécessité de maîtriser leurs passions et de ne point irriter celles de leurs semblables. Tout enseignement direct accuse une double prétention qui révolte aisément l'amour-propre, et en compromet gravement les fruits: il présuppose une sagesse supérieure et le droit d'imposer magistralement les conséquences de sa propre expérience. Pour se rendre véritablement utiles, les préceptes doivent ainsi éviter tout ce qui leur donnerait un caractère personnel, et se cacher sous la forme générale d'une maxime ou d'un proverbe. Mais l'esprit se subordonne difficilement à des leçons tranchantes dont il ne comprend ni l'utilité ni la raison, et lors même que dans un moment de nonchalance il les accepterait sans résistance, elles seraient bientôt oubliées parce qu'elles ne s'adresseraient qu'à la mémoire. On a donc cherché à éclairer immédiatement l'intelligence par un exemple qui la forçait à en déduire une règle de conduite et à devancer les résultats de l'expérience. Lycurgue avait déjà fait de ces leçons, données par l'intermédiaire des sens, une institution sociale: pour apprendre aux jeunes Spartiates les avantages de la tempérance, il avait voulu qu'on leur montrât des Ilotes abrutis par l'ivresse. C'était encore là un mode d'éducation bien limité et bien imparfait: presque jamais des exemples que l'on crée à plaisir n'ont rien d'assez frappant pour sortir des rencontres ordinaires de la vie et fixer dans le souvenir les conséquences

qu'on en a tirées. L'apologue, au contraire, se plie à toutes les circonstances et se prête à tous les enseignements : aucune sensation étrangère à son but ne détourne l'attention du précepte moral qui s'y enveloppe, et l'effort de l'intelligence pour l'en dégager le lui rend ; pour ainsi dire, plus propre, et l'enfonce plus profondément dans la pensée.

L'apologue devient à la fois plus saisissant et plus instructif quand les personnages nous en sont parfaitement connus, et se trouvent assez mêlés à notre vie habituelle pour nous intéresser à leur destinée. Mais les conséquences de leur conduite ne nous apprendraient rien de pratique si nous ne pouvions nous les appliquer à nous-mêmes, si elles n'avaient point un caractère général et n'étaient amenées que par un caprice fortuit ou des sentiments d'une personnalité étroite. Les animaux les plus rapprochés de nous, chez lesquels la réflexion et la conscience ne s'éveillent que dans des circonstances tout exceptionnelles, semblent ainsi les acteurs naturels de ces petits drames didactiques, et leur communiquent une sorte de logique naïve, la vraie poésie du genre. D'ailleurs, cette fatale obéissance des animaux aux tendances de leur nature fit croire pendant longtemps, sinon à leur sagesse (1), au moins à un bon sens relatif qui les empêchait de faillir au rôle qui leur était assigné dans l'ordre général des êtres. Ce caractère religieux de leur vie rendit leur immolation plus particulièrement agréable aux Dieux, et l'on en vint à voir dans leurs mouvements les plus indifférents des actes déterminés d'avance par le Destin, qui permettaient de présager l'avenir. La foi dans leur intelligence allait jusqu'à leur attribuer la connaissance des langues humaines : dans l'Iliade, Hector adresse une sorte de discours philosophique à ses chevaux (2),

(1) On leur supposait même dans l'Antiquité la connaissance de l'avenir (voyez l'*Iliade* l. XIX, v. 408-417, et la 18e fable ésopique publiée par Rochefort, *Notices et extraits des manuscrits*, t. II, p. 718), et on l'attribue encore au serpent dans le *Fabulae Aesopi extravagantes dictae*, fabl. VIII, imprimé à la suite du *Romulus* gothique de 1480, et réimprimé plusieurs fois.

(2) L. VIII, v. 185-197.

et quoique demi-dieu, Polyphème confie, dans l'Odyssée, ses douleurs à son bélier comme à un ami (1). Une tradition qui se retrouve avec plus ou moins de clarté dans l'histoire mythique de presque tous les peuples, supposait qu'ils avaient pu d'abord répondre dans la même langue (2). Le chroniqueur Aimoin disait encore, vers la fin du Xe siècle : Eo in tempore quo humanae copia eloquentiae cunctis inerat animantibus terrae (3), et l'on croyait naguères, dans beaucoup de campagnes, que la parole leur était rendue le jour de Noël (4). Mais lorsque la voix humaine leur fut retirée, ils conservèrent, d'après une opinion bien populaire, la faculté de se communiquer leurs sentiments dans une langue qui leur était propre (5) ; on lit encore dans le *Livre des merveilles* : « En une terre estoit ung homme a qui Dieu avoit donne tant de science qu'il entendoit ce que les bestes et les oiseaux disoient (6) ; » et il n'y a pas cinquante ans que, reproduisant une assertion d'Apollonius de Tyane, un homme respectable, Dupont de Nemours, prétendait sérieusement en posséder le vocabulaire (7).

(1) L., IX, v. 447-460.

(2) On trouve encore dans le *Directorium humanae vitae* : Dicitur fuisse quidam rex in India qui habebat avem unam, Pinzam nomine, quae docta erat loqui et intelligere sermones hominis ; fol. 1., r°.

(3) *De gestis Francorum*, l. I, ch. 10 ; dans le *Recueil des historiens de la France*, t. III, p. 55. On lit également dans les *Chroniques de Saint-Denis* : En ce tens que les bestes parloient (*Ibidem*, p. 165), et dans la *Vie du saint hermite Regnart* :

En icel temps que toutez (*sic*) bestes
De ce qui leur montoit as festes
Se desramoient et parloient ;

dans le *Supplément au Roman du Renart*, p. 379.

(4) *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 93. L'origine première de cette superstition se trouve sans doute dans une des prophéties d'Isaïe : Cognovit bos possessorem suum, et asinus praesepe Domini sui. L'Église s'en était servie pour célébrer la naissance du Christ :

Cognovit bos et asinus
quod puer erat Dominus ;

dans Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. I, p. 354.

(5) Les poëtes du moyen âge l'appelaient même leur *latin* :

Li oisiax dist en son latin :
Entendez, fait-il, a mon lai
et chevalier, et clerc, et lai,
Qui vos entremetez d'amors.

Li lais de l'oiselet, v. 158 ; dans Barbazan, *Fabliaux et contes*, t. III, p. 119, éd. de Méon.

(6) B. l., ms. 6849, l. VII, fol. 111, v°, col. 2.

(7) Voyez le *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, 1853, col. 1590.

La première condition de pareils apologues est de se renfermer dans une histoire bien simple, dont chaque circonstance tende immédiatement à l'enseignement qu'on s'y propose. Leur leçon ne s'appliquerait pas utilement à ces positions complexes que les raffinements de la civilisation nous créent: ce n'est ni un sentiment enthousiaste ni même une idée morale dont elle cherche à prouver la justice ou la bonté; c'est à notre sens pratique, à notre intérêt bien entendu qu'elle s'adresse; elle ne prétend à rien de plus élevé que de nous apprendre, par un exemple sensible, la convenance d'une certaine règle de prudence. La fable primitive, celle qui se retrouve au moins à l'état rudimentaire dans toutes les civilisations commençantes, n'est ainsi qu'une allégorie exprimant par une petite action, familière à tous (1), une idée pratique d'une sagesse étroite et vulgaire (2). Loin d'être poétique, la pensée du conteur ne lui est jamais personnelle (3).

(1) Nous ne raisonnons ici qu'en nous appuyant sur la nécessité des choses: aucune de ces conditions ne se retrouve dans la plus ancienne fable connue, celle des arbres qui se choisissent un roi (*Juges*, ch. IX, v. 8); mais nous en attribuons la transmission à un de ces hasards qui jouent un si grand rôle dans la conservation des monuments de la littérature populaire, et la croyons composée à l'imitation de beaucoup d'autres.

(2) Les définitions que les Anciens donnaient de la fable sont trop vagues et trop superficielles pour nous rien apprendre même de son histoire: ainsi, selon Aphthonius: Ἔστι δὲ μῦθος λόγος ψευδὴς (l. ψευδὴς) εἰκονίζων (την) ἀλήθειαν; dans *Aesopi Phrygis vita et fabellae*, p. 254, éd. de Froben, Bâle, 1517. Cette définition est complétement adoptée par Suidas, s. v. Μῦθος, et Priscien se bornait à la traduire en latin: Fabula est oratio ficta, verisimili dispositione imaginem exhibens veritatis; dans Putsch, *Grammaticae latinae auctores antiqui*, col. 1320. Eustathius cherchait à la préciser davantage: Αἶνος λογος ἐστι μυθικος ἐκτεθραμμενος ἀπο ἀλογων ἢ φυτων προς ἀνθρωπων παραινεσιν; *Ad Iliadem*, 855, éd. de Rome. Dans son *Discours sur la fable*, de La Motte revenait encore à des termes assez généreux pour n'avoir aucune signification réelle: « La fable est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action, » et la définition que M. Lewis en a donnée dans son article sur Babrius est beaucoup plus empirique qu'on ne l'aurait cru possible après les travaux sérieux de l'esthétique moderne: A fable may be defined to be an analogical narrative, intended to convey some moral lesson, in which irrational animals or objects are introduced as speaking; *Philological Museum*, t. I, p. 280.

(3) La forme ou les habitudes de certains animaux durent cependant faire inventer de très-bonne heure des traditions poétiques, pour lesquelles l'enseignement moral n'était au moins qu'une circonstance bien accessoire: ainsi, nous voyons déjà dans Aristote και τροχιλος ἀετω πολεμιος, et Pline, *Historiae naturalis* l. x, ch. 74, nous explique sa pensée:

et il ne peut se l'approprier par la vivacité du tour ou le coloris de la phrase : l'élégance de la forme y disparaît elle-même dans le naturel des détails et la naïveté de l'expression. Mais le but ne serait qu'imparfaitement atteint si le sens moral se présentait de lui-même et, pour ainsi dire, brutalement à la pensée ; un enseignement aussi direct ne frapperait pas suffisamment l'imagination pour rester dans le souvenir : il faut que l'intelligence en cherche la signification et que le plaisir de la découvrir donne plus de relief au sentiment de son utilité.

Sous l'influence de la civilisation si spéciale de l'Hindoustan, la fable prit des développements et acquit une importance qu'aucun autre peuple ne lui aurait donnés ; mais quoiqu'elle conservât en apparence sa forme primitive, ses caractères essentiels en furent profondément modifiés. En divisant la population en catégories factices, dont l'origine et la raison se perdaient dans les limbes de l'histoire, la loi religieuse avait imposé à chacun, selon les hasards de sa naissance, des obligations machinales, étrangères aux enseignements de sa conscience. On s'était insensiblement déshabitué de recourir dans les difficultés de la vie à ses propres réflexions : quand le texte d'une loi sans intelligence et sans entrailles ne prenait pas à son compte la responsabilité de notre conduite, il fallait s'en référer aux leçons de l'expérience et s'inspirer de la sagesse du passé. Il est d'ailleurs dans l'essence

Dissident aquilae et trochilus, si credimus, quoniam rex appellatur avium. La tradition a sans doute été provoquée par l'aigrette jaune dont elle a fait une couronne d'or, et a dû devenir bien populaire pour avoir influé sur le nom donné au Τροχίλος ou Motacilla dans la plupart des langues : en grec Βασιλίσκος ; en latin *Regulus* ; en français *Roitelet* ; en italien *Reattino* ; en espagnol *Reyezuelo* (corruption de *Reyecillo*) ; en vieil-allemand *Küneelin* ; en allemand *Zaunkönig* (Roi des haies), et dans quelques provinces *Schneekönig* (Roi des neiges) ; en hollandais *Winterkoninge* (Roi d'hiver) et *Tuinkoninge* (Roi des jardins) ; en danois *Gjerdekonge* (Roi des buissons) ; dans le patois du Berry *Roi-Bertaut* ; en patois bas-normand *Rei-Belot*. C'est même peut-être à la confusion des deux oiseaux, plutôt qu'à une tradition différente, qu'il faut attribuer la royauté du rossignol :

Puis apiéla, cantant en son latin,
tous les oysiaux qui a lui sont aclin ;
et il i vinrent, ains n'i quisent chemin :
n'i ot cheli ne li fesist enclin.

Li fablel dou dieu d'amours, p. 17.

du panthéisme d'étouffer les individualités et de les engrener comme des rouages mécaniques dans un ensemble animé d'une seule vie : les classes qu'il avait établies sur les bords du Gange ne corrigeaient point ce crime moral de sa nature. Au fond, il n'y en avait qu'une seule : les autres étaient des états de dégradation plus ou moins profonde dont on se relevait par une voie immuable, en niant de plus en plus sa personnalité et en parcourant un ordre successif d'expiations et de réhabilitations. Le principe même de la civilisation et de la poésie qui tendait, comme partout, à la compléter et à l'élever à une plus haute puissance, était l'unité fondamentale de tous les êtres et l'absorption de la vie de chacun dans l'ordre universel. Non-seulement, pour l'Hindou, l'unité de la matière persistait dans toutes ses manifestations ; non-seulement les héros et les dieux se transfiguraient en continuant leur existence personnelle et se produisaient à nouveau sous les apparences extérieures d'un animal ou d'une plante, mais leur substance était identique. A quelque règne qu'ils appartinssent, hommes, plantes ou animaux, tous les êtres étaient animés d'une vie systématique ; tous obéissaient involontairement à des instincts de conservation ou d'ordre : l'histoire naturelle ne formait qu'un chaînon de l'histoire de l'Humanité (1).

Dans des conditions aussi différentes, la fable ne resta pas une simple allégorie, empruntée à des êtres d'une nature inférieure ; elle devint une leçon positive qui se donna, pour ainsi dire, au nom d'une expérience personnelle à chacun des auditeurs. Ce ne fut plus un précepte quelconque, amené par le hasard des circonstances et le caprice du moment, qui n'exerçait aucune influence immédiate, mais un chapitre d'un corps de doctrines et

(1) L'être a deux formes, l'une supérieure et l'autre inférieure ; *Bhâgavata Pourâna*, l. I, ch. 1, çloka 7. Les animaux et les végétaux sont doués d'une conscience intérieure et ressentent le plaisir et la peine ; *Mânava-Dharma-Çâstra*, l. 1, çloka 49. Dans le *Râmâyana*, le roi des singes Hanouman est l'ami de Râma, et la vache Sabalâ y est investie, dans l'épisode des expiations de Misvamitra, d'un pouvoir surhumain. Manou converse avec un poisson, et Indra prend la forme d'un bélier et de l'oiseau Markata.

le motif d'une action. Loin de continuer à décharner le récit pour arriver plus tôt à la morale, on put demander à son imagination d'aider le bon sens dans son œuvre : quand le lecteur fut averti par le cadre du but et de la signification de la fable, il se complut à suivre des développements plus colorés, qui la rendaient plus saisissante et plus instructive. La sympathie pour les personnages qu'on y mettait en scène, prit aussi une tout autre vivacité dès qu'on se crut de la même nature et soumis à des lois communes. D'ailleurs, en s'enchassant dans une histoire générale, l'apologue avait acquis une importance bien supérieure : ce ne fut plus une leçon offerte sans raison et sans but apparent, mais un conseil nécessaire, et le plus indifférent en lui-même recevait du piquant et un véritable intérêt des circonstances où il était raconté. Une croyance qui n'était pas particulière à l'Hindoustan, qui peut-être même n'en était pas originaire (1), mais y agit plus puissamment que partout ailleurs sur les idées et sur la vie, la métempsycose, donnait plus d'autorité aux exemples empruntés aux animaux. On y voyait des êtres de son espèce tombés dans un état de dégradation temporaire, et à moins de se placer à un rang encore inférieur et de manquer grossièrement aux obligations de sa nature et de sa classe, il fallait témoigner d'un esprit aussi pratique, annihiler sa personnalité, et s'absorber comme eux dans l'ordre universel. Cette croyance aux évolutions successives de tous les êtres et à l'unité fondamentale de leur nature s'exagéra même assez pour que l'apologue y perdit de vue les différences qui constituent les espèces (2) :

(1) Ce serait, selon Hérodote, les Égyptiens qui en auraient eu la première idée; mais leur civilisation lui était bien mieux connue que celle des Hindous. Πρωτοι δε και τοι δε τον λογον Αἰγυπτιοι ἐισι οἱ εἰπαντες, ὡς ἀνθρωπου ψυχη ἀθανατος ἐστι; του σωματος δε καταφθινοντος ἐς ἀλλο ζωον αἰει γινομενον ἐσδυεται· ἐπειαν δε περιελθη παντα τα χερσαια και τα ὑαλασσια και τα πετεινα, αὐτις ἐς ἀνθρωπου σωμα γινομενον ἐσδυνειν; *Historiarum* l. II, par. CXXIII, p 122, éd. de Firmin Didot.

(2) L'histoire naturelle était complice de ces confusions : elle remplaçait souvent l'exacte observation des faits par des idées allégoriques. Ainsi, par exemple, à l'en croire, le sarabha marche sur

il attribua le même caractère à tous les animaux; le nom par lequel il les désigna ne fut plus qu'une sorte de nom propre qui ne répondait à aucune idée réelle et n'exerçait aucune influence sur l'histoire. Mais en faisant ainsi des animaux une généralité métaphysique, la fable compromit son utilité : il était impossible de croire à la réalité d'un petit drame qui s'imposait violemment à ses personnages sans se préoccuper en rien ni de leurs usages ni de leurs instincts, et la morale qu'on en tirait ne paraissait plus qu'une règle arbitraire dont les motifs étaient souvent contraires à l'expérience.

Sans doute, cependant, l'apologue avait eu d'abord aussi, dans l'Hindoustan, le caractère naïf d'un genre si essentiellement populaire, et les mœurs réelles de certains animaux plus rapprochés de l'homme avaient été trop curieusement observées pour qu'au moins ceux-là n'y agissent pas, chacun avec toutes les différences de sa nature. On lit même encore dans les Lois de Manou : « Celui qui étale l'étendard de sa vertu, qui est toujours avide, qui emploie la fraude, qui trompe les gens par sa mauvaise foi, qui est cruel et calomnie tout le monde, est considéré comme ayant les habitudes du chat. Le Dwidja aux regards toujours baissés, d'un naturel pervers, pensant uniquement à son propre avantage, perfide et affectant l'apparence de la vertu, est dit avoir les manières du héron (1). » Mais si des faits nombreux, tels qu'un système raffiné d'espionnage gouvernemental, des associations politiques d'athées et le mélange désordonné des castes, n'ont pu se produire dans une société primitive (2), la plupart des dispositions du Mânava-Dharma-Çâstra se rapportent à une civilisation bien antérieure, et l'on ne saurait trouver dans une compilation appartenant à des époques si différentes, aucun

quatre jambes et en a quatre sur le dos qui s'élèvent en l'air; il est armé d'une petite trompe et de deux grosses cornes avec lesquelles il coupe les éléphants en deux morceaux : voyez le *Harivança*, t. II, p. 171, traduction de M. Langlois.

(1) L. IV, çlokas 195 et 196, trad. de Loiseleur Deslongchamps.

(2) Voyez Rhode, *Ueber religiöse Bildung der Hindus*, t. I, p. 124, et Ritter, *Geschichte der Philosophie*, t. I, p. 78.

renseignement sur le temps où la fable subit cette malheureuse transformation. Le plus ancien recueil qui nous soit parvenu (1), le Pantcha-Tantra ou les Cinq-Chapitres (2), remonte encore au cinquième siècle de notre ère (3), et quoique la plupart des apologues aient été empruntés à de vieilles traditions, tous les caractères de la fable artificielle et purement littéraire s'y laissent déjà apercevoir. Le bouc s'y dit un dévot de Çiva (4), et le chat embrasse l'état de pénitent (5). On ne songe même pas à conserver les plus grossières apparences; le cormoran y transporte des poissons sur son dos (6), et les animaux sont assez complétement personnifiés pour être désignés par un véritable nom propre, sans relation aucune avec leur espèce (7). Chaque fable

(1) Il y a déjà dans le *Mahâ-Bhârata* des dialogues d'animaux qui sont de véritables fables ésopiques; tels sont l. XII, çloka 4084 et suivants (t. III, p. 509), l'épisode du tigre et du chacal, et *ibidem*, çloka 4950 et suivants (p. 559), celui du chat et de la souris.

(2) Nous avons préféré cette interprétation aux *Cinq-Ruses* de la traduction de l'abbé Dubois: ce dernier titre ne répond aucunement à la nature du livre, qui est d'ailleurs habituellement désigné par le nom de *Pantchopakhyana*, Cinq collections d'histoires. C'est aussi ce motif qui nous a empêché d'adopter un sens qu'autorisait le dictionnaire sanscrit de M. Wilson, p. 350, les *Cinq causes effectives*, les *Cinq moyens d'éducation*. Ce recueil, si important pour l'histoire littéraire et la civilisation indienne, puisque l'*Amara-cocha*, p. 187, éd. de Colebrooke, explique *Tantra* par Livre sacré, est encore à traduire dans les langues de l'Europe. L'analyse qu'en a donnée M. Wilson dans le *Transactions of the royal asiatic Society*, t. I, p. 155-200, est tout à fait insuffisante, et M. Dubois a dit dans sa préface: « Nous avons tiré de cet ouvrage tous les apologues qui peuvent intéresser un lecteur européen, et nous en avons omis plusieurs autres, dont le sens et la morale ne pouvaient être entendus que par le très-petit nombre de personnes versées dans les usages et les coutumes indiennes auxquelles ces fables font allusion; » *Fables et contes indiens*, p. VIII. Voyez l'article de M. Burnouf, *Journal des Savants*, 1826, p. 468-479. Le texte lui-même est devenu assez rare: nous avons appris par M. Amari, *Solwan el Mota'*, p. LIX, qu'il venait d'être publié; mais il nous a été impossible de parvenir à nous le procurer, et nous craignons que M. Amari n'ait été trompé par un renseignement inexact.

(3) Dans une des fables du premier chapitre, Le crabe et la cigogne, il y a un passage de Varaha-Mihira, et les savants s'accordent à placer cet illustre astronome dans le Ve siècle: voyez Colebrooke, *Hitôpadêça*, introd. p. XI, éd. de Serampoor, et Wilson, *Analytical account of the Pancha-Tantra*, l. l. p. 163. Ce recueil ne peut non plus être beaucoup plus moderne, puisque Nourchirvân, qui le fit traduire en pehlvi, mourut en 579.

(4) P. 100, trad. de M. Dubois.

(5) *Sanniassy*; p. 154.

(6) *Ibidem*, p. 79.

(7) Les deux chacals Karataka et Demanaka ont même donné leur nom à l'imitation, qui devint si populaire sous le titre de *Calilah et Dimnah*. Dans la fable I du chapitre IV, le crocodile s'appelle

y est précédée d'une stance de deux vers qui en annonce le sujet, décline le nom des personnages qui y jouent un rôle et en résume la thèse dans une sentence morale. Ce n'est qu'un jeu d'esprit, un sophisme en action que l'on combat le plus souvent par un sophisme du même genre, sans s'inquiéter autrement de sa vraie signification ni du parti le plus raisonnable et le plus juste. Le but avoué du livre (1), l'éducation de princes rebelles à tout autre mode d'enseignement, prouverait cependant quelle souveraine influence sur la vie on accordait à ces apologues, lors même qu'elle ne nous serait pas attestée par des traductions dans la plupart des langues encore vivantes de l'Hindoustan (2), et deux de ces remaniements à l'oriental où l'on cherche à concilier la liberté de l'imagination avec le respect d'un modèle qui prête plus d'autorité à ses instructions (3).

Le succès de ces apologues, enchevêtrés les uns dans les autres, ne se borna pas à enrichir la littérature sanscrite de nombreuses imitations (4): le plus célèbre de ces recueils se répandit

Tantra-Tchaca; sa femelle, *Cantaca-Prapty*; l'amie de sa femelle, *Goupta-Gamani*, et le singe, *Sandjivaca*.

(1) L'auteur ou plutôt le compilateur, Vichnou-Sarma, avait eu la prétention de renfermer dans ses cinq chapitres le *Niti Sastra*, toute la morale politique.

(2) L'abbé Dubois s'est servi, pour sa traduction, de textes écrits en tamoul, en télougou et en cannada (*l.* canarin); une traduction en hindoustani, par Hafiz Addin, a été publiée en 1813, par le capitaine Roebuck, sous le titre de *Khird Afros*, l'Illuminateur de l'entendement. Une seconde, *Akhlâki hindi*, Éthique indienne, a été faite sur la version persane, intitulée *Mofarrich alkoloub*, Électuaire des cœurs, et selon Chézy, *Journal des Savants*, 1817, p. 272, une traduction en langue mahratte aurait été imprimée à Calcutta, en 1815.

(3) Le *Cathamrita-Nidhi* (Trésor de l'ambroisie des contes), par Ananta-Bhatta, ne paraît pas avoir été jamais très-répandu; mais peut-être, à l'exception de la Bible, aucun livre n'est-il devenu aussi populaire que l'*Hitopadesa* (Instruction salutaire). En moins de cinquante ans, le texte a été réimprimé cinq fois, et on en a publié quatre traductions anglaises (par Wilkins, William Jones, Nyalankar et M. Francis Johnson; nous ne parlons pas de celle qu'a publiée Wyndham Knatchbull, qui ne peut être considérée que comme une imitation du texte arabe) et trois allemandes (par Lucian Werber, Volgraf et M. Müller): la traduction latine qu'annonce le titre de l'édition donnée par W. Schlegel et M. Lassen n'a point paru, et probablement ne paraîtra pas. Quoiqu'il ait été imité du *Pantcha-Tantra* et soit devenu l'original du *Calilah*, l'*Hitopadesa* a des contes qui ne se trouvent dans aucun autre recueil; tels sont Le chien et l'âne, et Le gobelin Ghantakarna.

(4) Nous citerons entre autres le *Vikrama-Tcharitra*, le *Vira-Tcharitra*, le *Pouroucha-Parikcha*, le *Kadambari*, le *Dasa-Koumara-Tcharitra*, le *Ka-*

dans tout l'Orient et y acquit une popularité universelle. On ne sut même pendant longtemps à quel peuple en attribuer l'invention primitive (1); on s'accordait seulement à reconnaître, comme type du genre, le Calilah et Dimnah. Ainsi, pour n'en citer qu'un témoignage dont l'âge et la patrie d'Hadji-Khalfa augmentent encore l'autorité, ce savant disait, dans son diction-

tharnava, le *Souka-Saptati* (traduit en français par Mme Marie d'Heures, sous le titre de *Contes d'un perroquet*), et le *Kathâ sarit sâgara* (Mer des rivières des histoires), plus connu sous le nom de *Vrihat kathâ* (Grande collection d'histoires), dont une analyse a été imprimée dans le *Quarterlij oriental Magazine* de Calcutta, 1824 et 1825. Les cinq premiers livres ont été publiés en allemand par M. Hermann Brockhaus, en 1859, et deux autres parties, le *Simhâsana-Dvâtrimçati* (Réunion des histoires racontées par les trente-deux statues du trône) et le *Vetâla-Pantchavimçati* (Collection des vingt-cinq histoires de Vetâla, espèce de démon), ont été traduites, la première en français par le baron Lescalier (*Le Trône enchanté*, New-York, 1817), et la seconde en anglais par le radjah Kali-Krichna-Behader et par M. Babington. Il y avait d'ailleurs sans doute une foule d'apologues qui n'ont pas été recueillis : ainsi, pour citer une dernière preuve de leur popularité, on lit dans l'*Extrait du Modjemel-alte-varykh*, publié par M. Reinaud, p. 1, que dans la suite du *Harivança* « suivant l'usage des sages de l'Inde, la parole est souvent dans la bouche des animaux et des oiseaux, de la même manière que dans le livre intitulé *Kalila et Dimna*. »

(1) Au VIe siècle, Barzouyeh, médecin de Chosroès (Nourchirvân), traduisit le *Pantcha-Tantra* en pehlvi, en lui faisant subir quelques retranchements et en y ajoutant des contes nouveaux qu'il avait sans doute rapportés aussi de l'Inde : tels sont dans le premier chapitre Le moineau, le faucon et la mer; Le tyran corrigé; les cinq fables qui suivent celle des Trois poissons, et Le jardinier, l'ours et la mouche. Deux siècles après, le pehlvi tomba en désuétude sous la domination des Arabes, et Almansor, second calife abbasside, chargea Abdallah Ibn-Almocaffa de traduire le *Calilah* dans la langue des conquérants. Au XIIe siècle, Abou'l-maali Nasr-allah la retraduisit en néo-persan. Près de trois siècles après, Hosaïn ben-Ali Vaëz Cacheñ lui donna une forme nouvelle, sous le titre d'*Anvari-Sohaïli*, en ajoutant quelques contes parmi lesquels figure L'histoire du roi Homayounfal et du vizir Khoïastalray; enfin une troisième version, intitulée *Eyari-danich*, fut publiée vers la fin du XVIe siècle par Abou'lfazl. A ces traductions, dont M. de Sacy a déterminé l'ordre et la date avec cette érudition et cette sûreté de critique qui n'appartenaient qu'à lui, nous ajouterons une seconde version arabe probablement postérieure à celle d'Abdallah Ibn-Almocaffa, que selon Rossi, *Dizzionario storico degli autori ebrei*, t. I, p. 135, un Juif, nommé Jacob ben Scheara, aurait faite directement du sanscrit. On connaît aussi une imitation en vers arabes dont l'auteur fut richement récompensé par Yahya, fils de Giafar le Barmécide; une autre fut composée par Abdalmoumin beñ-Hassan, et Roudeghi mit aussi le *Calilah* en vers persans. Enfin, on lit dans le titre de la vieille traduction italienne, imprimée à Ferrare, en 1583 : *Del governo de' regni sotto morali esempj di animali ragionanti tra loro, tratti primo della lingua indiana in agarena da Lelio Demno Saraceno*, et les littératures arabes et persanes ne sont pas encore assez complétement connues pour autoriser les plus savants orientalistes à regarder cette allégation comme une erreur.

naire bibliographique : « Beaucoup de sages ont écrit en ce genre des livres excellents qui renferment des aventures merveilleuses et des récits pleins de charme ; mais l'auteur du livre de Calilah est le premier qui ait donné l'exemple de ce genre de composition ; et tous les recueils d'apologues et de récits amusants qu'on a faits depuis lui, doivent lui être rapportés et sont empruntés de lui (1). » A la vérité, les imitateurs arabes et persans avouent unanimement qu'ils ont puisé à une source indienne ; mais de pareilles allégations sont trop souvent dictées par l'ignorance ou inspirées par un petit charlatanisme littéraire, pour mériter une confiance bien entière, lors même qu'aucun fait ne viendrait les contredire, et le nom de Pilpay à qui l'on en rapporte la pensée première, n'appartient ni à la littérature ni même à la langue sanscrite (2). Si ingénieuses qu'aient pu être les explications qu'on en a données, elles ne s'appuient que sur des suppositions tout arbitraires (3), et aucune n'a tenu compte d'une circonstance

(1) Silvestre de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 170. Hadji-Khalfa ajoute que dans son livre intitulé *Kitab nakla weasra*, Sahel, fils de Haroun, imita le *Calilah* tant pour le nombre des chapitres que pour les apologues ; *Ibidem*, p. 171. Il en était de même du *Thaaleba et Afra* (*Ibidem*, p. 171) ou *Taufahuefra* (*Ibidem*, t. IX, p. 436), et Ibn Zafer avouait que le *Solwan el Motah* était aussi une imitation du *Calilah et Dimnah* ; dans M. Amari, *Solwan el Mota'*, p. LXIX.

(2) On convient assez généralement que c'est une corruption de *Bidpai*, qu'un copiste aurait écrit پيبل پاي au lieu de بيدپاي, quoique Hosaïn Vaëz ait dit dans sa traduction qu'on appelait quelquefois l'auteur du *Calilah*, *Pilpai*, en sanscrit *Hasti-pat*, littéralement Pied d'éléphant. De pareilles corruptions étaient fort fréquentes ; nous ne citerons qu'une autorité des plus compétentes : « L'ignorance de l'arabe (il faudrait lire *du sanscrit* pour que ce passage fût entièrement applicable au sujet qui nous occupe) ou l'absence de points diacritiques ou mal placés estropiait et défigurait tous les noms ; ainsi Thalès devient *Belus* ; Hipparque, *Abraxis* ; » Renan, *Averroës et l'Averroïsme*, p. 161, note 2. Mais la certitude que le nom de Pilpay est altéré en rend encore la signification plus difficile à déterminer. Selon M. de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 397, la forme véritable serait *Bidbaï*, et signifierait Lecteur du Vèd ou Vêda. L'*Allgem. litter. Zeitung* de Halle, 1811, nos 180 et 181, l'a rattaché au sanscrit *Vidva*, Homme savant, docte. D'autres préfèrent le rapporter à *Vidyâpriya*, l'Ami de la science ou plutôt de la médecine (morale). Enfin, Abou'lfazl et Hosaïn Vaëz le traduisent par طبيب مهربان, Médecin compatissant. Voyez Roebuck, *Khirud Ufroz*, préface, p. II et III.

(3) Voyez la note précédente.

admise cependant comme incontestable, c'est que le texte primitif n'est passé en arabe et en persan que par l'intermédiaire d'une version pehlvie, où le nom de l'auteur avait dû prendre une forme nouvelle dont il est devenu impossible de retrouver, peut-être même de deviner la nature. Heureusement la critique n'en est point réduite à des preuves si incertaines: la marque de son origine est restée dans le cadre même du livre et dans ses tendances. Cette succession d'épisodes qui, quoique enchaînés ensemble, sont indépendants les uns des autres et de l'action à laquelle ils se rattachent; cet ensemble si large et si complétement dénué de toute prétention littéraire; cette conception sans unité où, sans avoir d'existence qui lui soit propre ni de loi supérieure qui la régisse, chaque partie devient tour à tour dominante puis s'absorbe dans l'ensemble (1); cette méconnaissance de toute idée morale, et ces prédilections systématiques pour un empirisme grossier qui professe la prudence égoïste du moment, comme la fin dernière de tous les êtres, ont un caractère profondément indien. D'ailleurs, quoique les traducteurs de l'Orient ne se piquent point de fidélité littérale et modifient sans scrupule les détails étrangers aux mœurs et aux idées de leurs compatriotes, qui pourraient compromettre le succès ou le rendre plus difficile, les versions arabes ont gardé d'incontestables traces d'une source sanscrite. Plusieurs noms, tels que *Dimnah*, *Nayûla*, *Schanzebeh* et *Titavi* n'appartiennent pas aux langues sémitiques, et leurs racines se retrouvent avec une base philologique dans le Pantcha-Tantra (2). On y voit figurer encore un

(1) Il est bien connu aujourd'hui que les *Mille et une nuits* elles-mêmes sont, au moins pour le cadre et la plus grande partie des contes, d'origine hindoue. Dans la 345e année de l'hedschire, la 956e de l'ère chrétienne, Massoudi les croyait déjà originaires de la Perse (voyez Gildemeister, *Scriptorum arabicorum de rebus indicis loci et opuscula inedita*, fasc. I, p. 145), et MM. de Schlegel (*Mémoire sur l'origine des Mille et une nuits*, dans ses *Essais littéraires et historiques*, p. 521-544), de Hammer (*Jahrbuch der Literatur*, nº XXXIII, p. 1, 1826), et Chézy (*Hermes*, nº XXXIII, p. 75 et suivantes) ont prouvé que la source première remontait jusques dans l'Hindoustan.

(2) Ils sont évidemment dérivés de *Damanaca*, *Nakula*, *Sandjavaca* et *Titlibha*.

oiseau fabuleux, l'anka, que le brahmanisme avait consacré à Vichnou, et Vâkilo'l-Bahri, un dieu de la mer, dont l'existence était un démenti donné à l'unité de Dieu, l'idée fondamentale de la religion musulmane. Les moines et les fakirs y tiennent la place considérable qu'ils prenaient en toute chose sur les bords du Gange: il y en a même un, dans l'apologue de la grenouille et du serpent, qui prononce contre le serpent une malédiction que la Nature s'empresse d'accomplir. Un chacal gagné aux idées religieuses s'y abstient, par piété, de toute nourriture qui ait eu vie, et les prières d'un saint y acquièrent la puissance de métamorphoser une souris en femme et de lui restituer son état de souris.

Toutes les populations de l'Orient étaient cependant trop rapprochées de la Nature pour que les éléments matériels de la fable n'y existassent pas comme dans l'Hindoustan; mais l'influence dominante du panthéisme si monotone et si fataliste de la civilisation égyptienne ne permit pas à l'imagination de leur donner les mêmes développements (1). La morale y était devenue une question de coutume, assez indifférente à la conscience: c'était aussi précis, aussi extérieur que du droit écrit, et les animaux ne paraissent pas y avoir eu de caractère individuel qui leur assignât un rôle à part et les préparât à servir de leçon aux inconstances et aux aveuglements égoïstes de l'Humanité (2). Chez les Hébreux, qui avaient reçu de l'Égypte tout ce qui ne se rattachait pas directement à leur foi et au singulier ordre social qui en était la conséquence rigoureuse; les apologues n'étaient d'abord sans doute que des paraboles, de simples figures de rhétorique qui imprimaient un tour plus vif à la pensée sans s'inquiéter autrement des résultats pratiques qui pouvaient en sortir: telle est, par exemple, l'histoire de la brebis du pau-

(1) Voyez le passage d'Hérodote, que nous avons cité, page 9, note 1.

(2) C'est une des causes des étranges libertés que prenait la sculpture en reproduisant les êtres animés: comme aucune idée déterminée ne se rattachait à leur forme naturelle, elle ne se croyait pas tenue à la respecter.

vre que Nathan raconte à David quand il vient lui reprocher sa faute (1). Quelques-uns cependant se proposaient déjà un enseignement spécial, mais ce n'était qu'une forme accidentelle d'expression très-étrangère et très-indifférente à toutes les conditions d'un genre littéraire. Les animaux n'y occupaient même pas la place qui leur appartient par droit de nature dans la fable ésopique, et le but moral semblait encore assez secondaire pour disparaître à peu près entièrement dans l'œuvre du rhéteur. La parabole des arbres qui se choisissent un roi est, à tous égards, la plus remarquable qui nous ait été conservée:

Élevant la voix, Joatham cria et dit : Écoutez-moi, hommes de Sichem, et que Dieu vous écoute de même!

Les arbres s'assemblèrent pour élire un roi et dirent à l'olivier : Commande-nous.

Il répondit : Comment pourrais-je renoncer à mes sucs onctueux dont se servent et les Dieux et les hommes, et venir pour être élevé entre les arbres?

Et les arbres dirent au figuier : Viens et prends l'autorité sur nous.

Il leur répondit : Comment pourrais-je renoncer à la douceur de mes fruits savoureux, et m'en aller pour être élevé entre tous les arbres?

Et les arbres parlèrent à la vigne : Viens et commande-nous.

La vigne répondit : Comment pourrais-je renoncer à mon vin qui réjouit Dieu et les hommes, et être élevée au-dessus des autres arbres?

Et tous les arbres dirent au buisson : Viens et règne sur nous.

Il leur répondit : Puisque vous m'établissez véritablement pour

(1) IIe *Livre des Rois*, ch. XII, v. 1-7. L'espèce de fable racontée par Jésu, fils de Sirach, a un caractère encore plus métaphorique : Quid communicabit cacabus ad ollam? Quando enim se colliserint, confringetur ; *Ecclésiastique*, ch. XIII, v. 3. Ces deux fables ont passé dans les recueils modernes : la première est la 95e de Faërne, et la seconde, la 295e de l'Ésope de Planude, la 11e d'Avianus, la 77e de Boner et la 1re de Faërne.

votre roi, venez et reposez-vous sous mon ombre: si vous ne le vouliez plus, que le feu sorte du buisson et qu'il dévore jusqu'aux cèdres du Liban!

Voyez maintenant si c'est avec raison et un cœur pur que vous avez établi sur vous la royauté d'Abimélech, et si vous avez bien agi envers Jérobaal et envers sa maison (1).

Il n'y a encore là, comme on voit, aucune action qui donne à la pensée de Joatham plus d'à-propos et d'autorité. Quoiqu'ils y fussent sans doute aussi bien mal caractérisés, les apologues paraissent avoir été plus répandus chez les Perses: Hérodote a pu même écrire, sans blesser la vraisemblance, que Cyrus répondit aux députés des Ioniens par la fable du pêcheur qui prit avec des filets les poissons qu'il n'avait pu parvenir à attirer par le son de sa flûte (2), et dans l'histoire de Procope un habile conseiller emploie aussi un apologue pour détourner le roi Pérozès d'une entreprise imprudente (3). Les fables avaient même fini par se multiplier assez en Orient pour former de nombreux genres à part, que l'on désignait par le nom des différents peuples qui les cultivaient: au moins le sophiste Théon distinguait-il des fables libyques, sybaritiques, phrygiennes, ciliciennes, carien-

(1) *Juges*, ch. IX, v. 7-15. Cette fable se retrouve dans Josèphe, *Antiquitatum judaicarum* l. V, ch. VII, p. 295, éd. d'Amsterdam, 1726. Nous en citerons une autre du IVe *Livre des Rois*, ch. XIV, v. 9 : Remisitque Joas, rex Israel, ad Amasiam, regem Juda, dicens: Carduus Libani misit ad cedrum quae est in Libano, dicens: Da filiam tuam filio meo uxorem. Transieruntque bestiae saltus, quae sunt in Libano, et conculcaverunt carduum. Elle a été recueillie aussi, presque sans changement, dans les *Paralipomènes*, l. II, ch. XXV, v. 48, et ces répétitions nous semblent prouver à la fois que les Juifs aimaient beaucoup les fables et n'en connaissaient pas un grand nombre.

(2) *Historiarum* l. I, par. CXLI, p. 48; elle se retrouve dans Aelien, *De natura animalium* l. I, ch. 59, et dans Aphthonius, fable XXXIII. Quelques érudits ont même vu dans un passage de Strabon une preuve positive que les fables servaient en Perse à l'éducation de la jeunesse, mais il n'y est certainement pas question de fables ésopiques: Strabon n'a voulu parler que d'histoires mythiques. Voici au reste le texte littéral: Διδασκαλοις τε λογων τοις σωφρονεστατοις χρωνται, οἱ και το μυθωδες προς το συμφερον ἐπαναγοντες πλεκουσι; και μελους χωρις, και μετ'ὠδης, ἐργα θεων τε, και ἀνδρων των ἀριστων ἀναδιδωντες; p. 733.

(3) *De bello persico*, l. I, ch. III, p. 17, éd. de Dindorf: c'est l'histoire du lion qu'on attire dans un piége en lui montrant un bouc sans défense.

nes, égyptiennes, cypriennes (1), et Ammonius y ajoutait des fables lydiques (2).

A une époque très-ancienne, les Arabes aimaient aussi à emprunter des exemples et des leçons à l'histoire des animaux : la preuve en est restée dans plusieurs passages du Koran. Dieu, y est-il dit, ne rougit pas d'offrir en parabole un moucheron ou quelqu'autre objet plus relevé (3), et Mahomet s'écrie ailleurs avec mépris : « Ceux qui cherchent des protecteurs en dehors de Dieu ressemblent à l'araignée qui se construit une demeure; y a-t-il une demeure plus frêle que la demeure de l'araignée? S'ils le savaient (4)! » Mais de semblables paraboles ressemblaient bien plutôt à ces figures de rhétorique si multipliées dans les livres saints qu'à de petits drames ayant un but spécial et une existence indépendante. On ne trouve de fables réelles que dans Hosaïn Vaëz (5), Saadi (6), Djami (7), et les autres poëtes bien postérieurs à Mahomet (8); mais une de ces fausses attributions, si fréquentes dans les traditions populaires, trop préoccupées du rapport des idées pour ne pas leur sacrifier aveuglément l'exactitude des faits, a paru leur donner une antiquité bien plus reculée. Le Koran célébrait déjà la sagesse de Lokman (9), et il est au moins probable que ce mot était la traduction arabe du nom hébreu de Balaam (10), le seul personnage considérable du Peu-

(1) Dans les prolégomènes de ses *Progymnasmata*, Περι μυθου, ch. III : Καλουνται δε (οι λογοι) Αισωπειοι και Λιβυστικοι, ἡ Συβαριτικοι τε και Φρυγιοι και Κιλικιοι και Καρικοι, Αἰγυπτιοι και Κυπριοι.

(2) Dans le Περι ὁμοιων και διαφορων λεξεων, au mot ΑΙΝΟΣ. Un passage, heureusement conservé, de Callimaque nous a même appris que le sujet d'une de ces anciennes fables lydiques était la discussion du laurier et de l'olivier sur le Tmolus.

(3) Surate II, v. 24.

(4) Surate XXIX, v. 40.

(5) Dans sa version persane de *Calilah et Dimnah*.

(6) Dans le *Gulistan*, le *Bostan*, le *Pend-Nameh*.

(7) Dans le *Beharistan;* voyez Millin, *Magasin encyclopédique*, 1805, t. I, p. 187 et suivantes.

(8) Voyez Silvestre de Sacy, *Séances de Hariri*, préf. p. 11.

(9) Surate XXXI, v. 11 et 12.

(10) La racine de *Balaam* semble בלע, Avaler, et celle de *Lokman*, لقم, dont la signification est identique. Une autre analogie singulière, remarquée déjà par M. Derenbourg, *Fables de Loqman le sage*, p. 7, est que le père de Balaam s'appe-

tateuque qui ne fût point passé dans les traditions arabes, où cependant sa haine du peuple juif lui assignait une place de préférence à tous les autres. Quoi qu'il en soit de cette question d'origine, la sagesse de Lokman était devenue proverbiale (1); on lui supposait à un plus haut degré qu'à personne ce bon sens incisif et grave, et ces formes métaphoriques si populaires en Orient (2), et l'on mit naturellement sous son nom les apologues d'auteurs inconnus où se retrouvaient tous les caractères d'expression et de morale pratique qu'on lui avait attribués. Évidemment cependant la plupart de ces fables n'étaient pas nationales. On n'avait pas même pris la peine de les ajuster aux mœurs et aux préjugés des Arabes : ainsi une idole assez puissante pour apparaître en songe figure dans la seizième (3), et un cochon qui craint d'être conduit à la boucherie dans la dix-neuvième (4). Les animaux ne sont pas même appropriés à l'histoire naturelle du pays : le cerf qu'on y connaissait à peine joue un rôle capital,

lait *Beôr* et celui de Lokman *Baoûra*. On lit d'ailleurs dans le texte latin du *Livre d'Hénoch sur l'amitié* : Balaam qui lingua arabica vocatur *Lucaman*, et dans la traduction de M. Pichard, p. 138 : Et dit Balaam, le philosophe nommé en arabe *Lôqnin* ; mais il nous semble évident qu'au lieu de לוקנין, il faut lire לוקמן. Petrus Alphonsi disait également dans son *Disciplina clericalis* : Balaam, qui lingua arabica vocatur *Lucaniam* ; p. 55, éd. de Schmidt, et c'est aussi la leçon qui se trouve, B. l., fonds de Saint-Germain, n° 376, fol. 184, r°, col. 2.

(1) Freytag, *Arabum proverbia*, t. I, p. 230, n° LXXX ; p. 250, n° CXXIX ; p. 401, n° CLXXI ; t. II, p. 698, n° CCLXVI.

(2) Le philosophe Balaam, nommé en arabe *Lôqnin* (alias *Lôqman*) disait à son fils : Mon fils, que la fourmi ne soit pas plus sage que toi, car elle amasse, durant la moisson, de la nourriture pour l'hiver... Mon fils, que le coq ne soit pas plus vigilant que toi, car il se réveille dès le matin, tandis que tu sommeilles encore... Mon fils, que le chien ne soit pas plus généreux que toi, car il reconnaît toujours celui qui l'a traité avec bonté, tandis que toi, tu oublies et méconnais souvent les gens qui t'ont fait du bien ; *Livre d'Hénoch sur l'amitié*, p. 85-90 ; trad. de M. Pichard.

(3) Cette circonstance est même d'autant plus remarquable qu'elle ne se trouve point dans nos fables ésopiques : la ressemblance de la 21e de Furia n'est que nominale.

(4) C'est la 72e de Furia, et nous savons par Aelien, *Variarum historiarum* l. X, ch. 5, qu'elle était réellement d'Ésope : Φρύγιος οὑ τος λογος· ἐστι γαρ Αἰσωπου του Φρυγος· τον ὑν, ἐαν τις ἀψηται αὐτης, βοαν και μαλα γε εἰκοτως. C'est d'ailleurs le même sujet que la 19e fable de la publication de Rochefort, *La génisse et le bœuf*, qui se retrouve sous une forme différente dans la collection de Robert Estienne, p. 54, et dans celle de Nevelet, n° 177. Cette fable circulait encore pendant le moyen âge : elle se trouve dans le recueil d'Odo de Cerington ; B. d'Arras, n° 254, fol. 207, v°, col. 2.

et si quelques manuscrits le remplacent par la gazelle (1), le commencement de la seconde fable trahit gauchement le changement que les écrivains voulaient introduire dans la tradition : Un cerf, dit-elle, ou plutôt une gazelle (2). L'inélégance du style, des tournures et des expressions vulgaires, une double forme de la même fable (3), le caractère à la fois commun et recherché de la morale, tout indique d'ailleurs cette littérature impersonnelle de bas étage que l'on se répète l'un à l'autre comme un écho parce qu'il s'y trouve un sens grossier à la portée de toutes les intelligences. Sur les quarante-et-une fables dont se compose maintenant la collection, il en est à peine douze dont le sujet n'ait pas été traité par Ésope (4) ; mais tout significatif que doive paraître un rapport si constant, nous n'y verrions pas encore une raison suffisante pour leur assigner à toutes une origine hellénique. Si quelques-unes ont des antiquités littéraires qui ne permettent guères d'en douter (5), plusieurs avaient pu être

(1) Les plus anciens, et notamment celui de la B. I., qui est daté de l'année 1016 (des Martyrs, 1299), conservent le cerf.

(2) Voyez M. Derenbourg, *Fables de Loqman le sage*, p. 43, et Wenrich, *De auctorum graecorum versionibus*, p. 82.

(3) La 17e et la 23e, *L'homme et le nègre ;* c'est la 75e de l'Ésope de la collection de Planude ; la 6e d'Aphthonius, et le sujet de la 19e épigramme de Lucien.

(4) La 1re, *Le lion et les taureaux ;* la 3e, *La gazelle ;* la 15e, *Le jardinier ;* la 16e, *L'homme et l'idole ;* la 18e, *L'homme, la jument et le poulain ;* la 22e, *Le buisson ;* la 24e, *Le frélon et l'abeille ;* la 30e, *Le renard et les chiens ;* la 31e, *Le chien et le lièvre ;* la 38e, *Le chien et le loup ;* la 40e, *L'homme et le serpent ;* la 41e, *Le chien et l'ombre*, et il en est jusqu'à quatre qui se trouvent dans Babrius : la 1re est la XLIV ; la 3e, la XLVI ; la 31e, la LXXXVII, et la 41e, la LXXIX. Quatre autres, la 15e, la 18e, la 30e et la 38e, se retrouvent dans la collection de Syntipas (la XXXII, la XLV, la XXX et la XXXVIII), qui contient, au moins pour la plus grande partie, des traditions grecques. Ces ressemblances de Lokman avec Ésope ont même paru tellement significatives à quelques savants, qu'ils se sont refusés à y voir deux personnes : nous citerons, entre beaucoup d'autres, Heumann, *Abhandlung dass Aesopus und Locmann eine Person sei ;* Maracci ; Hottinger ; Golius ; etc. Il semble au moins certain que les traditions d'après lesquelles Planude a rédigé sa vie d'Ésope étaient aussi connues des Arabes : voyez *Le sage Heyrar*, conte traduit de l'arabe, par Agoub, Paris, 1824, 8o. Hirt regardait au contraire Ésope comme l'imitateur de Lokman : voyez sa dissertation intitulée *Commentatio inventionem fabularum Aesopo tributam in Locmanum transferens*, et Boulanger, *Ésope fabuliste*.

(5) La 6e fable, *Le lion et le renard*, est mentionnée par Platon, *Alcibiades* I, par. 37, comme ayant été traitée par Ésope : κατα τον Αἰσωπον μυθον, et c'est la CIII de Babrius ; la 14e fable,

portées en Grèce par ce flot montant d'idées que la civilisation y poussait du fond de l'Orient (1). Il y en a même une, La poule aux œufs d'argent, dont le merveilleux, si étranger à l'esprit de ce genre de composition, s'expliquerait trop naturellement par une méprise philologique pour qu'une source sémitique ne soit pas au moins très-vraisemblable (2). Au reste, quelle que soit leur première patrie, les fables de Lokman s'écartent beaucoup du caractère des apologues purement orientaux : la leçon y est plus directe ; l'enseignement, plus pratique ; la supériorité des

L'homme et la mort, était connue d'Euripide, qui paraît y faire allusion dans son *Alceste*, v. 669-672 ; la 32e, *L'estomac et les deux pieds*, est l'apologue de Ménénius Agrippa, et la 34e, *Le soleil et le vent*, se trouve aussi dans Babrius, no XVIII ; et Sophocle s'en est servi dans une épigramme contre Euripide, qu'Athénée nous a conservée ; l. XIII, p. 605.

(1) On trouve déjà dans le *Pantcha-Tantra* des fables qui ont passé dans les collections ésopiques, et nous comprenons mal que Furia ait pu dire en parlant de Bidpai : Hae fabulae nil commune aut simile cum aesopicis habent ; *Aesopi fabulae*, t. I, p. XV, note. Nous citerons entre autres, *L'éléphant détruit par le moineau, la mouche et la grenouille*, p. 85, traduction de M. Dubois, et *Le lion et le moucheron*, fable 259, éd. de Furia ; *La tortue et les deux oies*, p. 100, trad. française, et *L'aigle et la tortue*, fable 193, éd. de Furia : nous pourrions, d'après M. Wilson, *Analitical account*, p. 181, en ajouter deux qui ont les plus grands rapports avec *L'âne couvert de la peau du lion* (Furia, fabl. 141) et *La proie et l'ombre* (Furia, fabl. 219 et 339, et *Syntipae, philosophi persae, fabulae graece et latine* LXII, p. 22). Une autre, *La chatte métamorphosée en femme*, est évidemment d'origine indienne, et c'est la 172e de Névelet, la 16e de Rochefort, la 27e de la collection de Rimicius (dans *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, p. 139, éd. de Tilelanus, Paris, 1544), et c'était certainement le sujet de la fable que Julien, lett. LVII, p. 113, attribuait à Babrius, en en citant le premier vers :

Γ'αλη ποτ'ἀνδρος εὑπρεπους ἐρασ-
[θεισα.

Il est même probable que beaucoup d'autres qui n'ont pas été recueillies dans les livres indiens, n'en sont pas moins d'origine orientale. Ainsi, par exemple, l'*Anvari-Sohaïli* s'est enrichi de plusieurs fables qui appartiennent à toutes les traditions ésopiques : *La vieille et le chat maigre*, fol. 18, vo, éd. de Calcutta, 1805, est la CVIII de Babrius et la 121e de Furia ; *Le rat et la grenouille*, fol. 158, ro, est la 307e de Furia ; *L'homme de moyen âge et ses deux femmes*, fol. 195, vo, est la XXII de Babrius et la 199e de Furia. Dans une autre, la 199e de Névelet, il est question d'éléphants, et dans sa dissertation *De elephantis in nummis obviis*, Cuperus a prouvé qu'ils n'étaient pas connus, en Grèce, avant Alexandre : voyez Sollengre, *Novus thesaurus antiquitatum romanarum*, t. III, col. 24-25.

(2) La version primitive était sans doute la 47e de Furia, où il n'est question que d'un œuf ordinaire ; mais dans la 153e on trouve Ὀρνις χρυσοτοκος, et c'est sous cette forme que Babrius a traité ce sujet dans sa CXXIIIe fable. Lokman parle seulement d'un œuf d'argent, et on s'explique aisément l'erreur de la tradition quand on sait qu'en arabe بَيْضَة, Œuf ; أَبْيَض, Blanc, et بَيْضَاء, Argent, ont la même racine.

animaux n'y est pas naïvement acceptée comme un fait naturel (1): c'est une invention, peu sérieuse en elle-même, qui ne songe qu'à donner une forme piquante à un bon conseil (2).

L'existence de Syntipas, comme personnage à part, est encore plus incertaine: le silence unanime des historiens semble même autoriser à ne voir dans son nom qu'une corruption de la forme hébraïque de Bidpaï (3), à laquelle la popularité dont jouissaient les Voyages de Sindbad le marin ne serait pas restée étrangère (4). Si d'ailleurs, sur la foi de l'espèce d'épigramme qui précède l'Histoire du fils de Cyrus, on a bénévolement supposé que Syntipas avait travaillé sur des sources persanes ou syriaques (5), aucune raison ne prouve que le même nom n'ait pu appartenir à deux auteurs différents. Fût-il constant qu'il n'y en a jamais eu qu'un seul, il faudrait encore montrer que ses deux ouvrages avaient nécessairement la même origine, et les indications de

(1) Dans la traduction de l'arabe par le rabbi Kalonymos, des *Traités des frères de la pureté et des amis de la fidélité*, il y a même en termes explicites, selon M. de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 410 : Notre intention maintenant est de traiter des utilités qu'on tire des animaux et de l'excellence qu'ils ont au-dessus de l'homme ou que l'homme a au-dessus d'eux.

(2) M. Silvestre de Sacy, dont l'autorité était si considérable en ces sortes de choses, a même dit dans les termes les plus positifs : « C'est une mauvaise traduction de fables attribuées à Ésope..... qui ne se rattachent par aucun endroit ni aux mœurs, aux préjugés, aux habitudes des Arabes, ni à leur manière d'écrire, ni à l'histoire naturelle de leur pays; » *Journal des Savants*, 1824, p. 66.

(3) De בידבאי, on aura fait סנדבאי, *Sendebai*, *Sendebar* : c'était aussi l'opinion de M. de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 403. Dans le prologue d'une vieille traduction espagnole, *Bidpai* est appelé *Burduben* : voyez Rodriguez de Castro, *Biblioteca española*, t. I, p. 638.

(4) Voyez Richard Hole, *Remarks on the arabian Nights entertainments in which the origin of Sindbad's Voyages and other oriental fictions is particularly considered*, London, 1797, 8°. Nous devons cependant faire observer que Massoudi, qui mourut en 956, parle déjà du *Livre de Sendabad*, qui n'est autre que les *Paraboles de Sendabar* et l'*Histoire du fils de Cyrus*, et d'après le *Modjemel-alte-varykh*, il aurait été composé au plus tard l'an 223 de notre ère : voyez de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 404; Langlès, *Traduction française des Voyages de Sindbad le marin*, p. 139, et Loiseleur Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*, p. 81.

(5) Voyez l'édition de M. Boissonade : ΣΥΝΤΙΠΑΣ. *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio*, Parisiis, 1828, in-12 :

Του μυθογραφου Συντιπα κατα Συρους Μαλλον δε Περσων του σοφου λογο-
[γραφου.

cette préface sont si fantastiques, les hommes et la ville qu'elle cite, sont si inconnus à la géographie et à l'histoire (1) qu'à moins d'une crédulité systématique, il est impossible d'accorder la moindre confiance à aucune de ses assertions. Si l'on en excepte une seule à l'honneur de l'esclavage (2), que le sentiment grec n'eût pas sans doute accueillie, les soixante-deux fables publiées par Matthaei (3) n'ont d'ailleurs absolument rien, ni dans les idées, ni dans le choix des sujets, qui confirme une origine persane ou syriaque. Le chameau, si justement populaire en Orient et qui occupe une si large place dans l'histoire naturelle de Babrius, n'y figure qu'une seule fois (4), et encore est-ce dans une fable assez populaire parmi les Grecs pour avoir été recueillie par Planude (5) et être devenue une sorte de proverbe même en Occident (6), et le cerf, que les populations sémitiques connaissaient à peine, y tient le premier rôle dans deux des meilleures fables (7), dont une ne se retrouve dans aucune autre rédaction ésopique en prose (8). De fréquentes répétitions, des impropriétés d'expression, une marche embarrassée quoique allant droit devant elle et sans prétention d'aucun genre, témoignent d'ailleurs que ces fables ne relèvent point de sources écrites mais de traditions orales, et l'existence du manuscrit qui nous les a conservées dans une forme aussi dénuée de tout esprit littéraire est la meilleure preuve qu'elles circulaient encore en grec pendant le XIe ou le XIIe siècle (9). C'est à peine s'il s'en

(1) Ἀνδρεοπωλος Μιχαηλ, Χριστου [λατρις,
Ἐργον τεθεικως προστεταγμενον τοδε
Παρα Γαβριηλ, του μεγιστανων [κλεους,
Δουκος σεβαστου πολεως Μελωνυ- [μου.

(2) La 30e, *L'âne et l'onagre.*

(3) Christianus Matthaei, *Syntipae, philosophi persae, fabulae* LXII, *graece et latine*, Lipsiae, 1781, in-8°.

(4) Dans la 59e, *Le chameau demandant des cornes.*

(5) C'est la 200e.

(6) *Camelus dum affectat cornua et aures perdidit :* voyez Erasme, *Chiliades* III, cent. v, 8. Cette fable était au reste fort répandue en Orient : elle se trouve dans le *Talmud*, dans l'*Anvari Soheïli* et dans le *Mischle schualim*, p. 368.

(7) La 15e, *Le cerf et les chasseurs*, et la 20e, *Le cerf malade.*

(8) La XLVI de Babrius : c'est la 3e de Lokman.

(9) Selon Grauert, *De Aesopo et fa-*

trouve dix-sept qui soient étrangères aux collections grecques, et sur ce nombre cinq avaient été mises en vers par Babrius (1); Planude en rapporte une dans sa *Vie d'Ésope* (2); et le sujet d'une autre se rattache par un lien quelconque à une épigramme de l'*Anthologie* (3). Neuf manquent d'action (4), de vérité (5) ou de logique (6), et la dernière est d'une obscénité révoltante qui ne peut rien avoir de vraiment oriental ni d'antique (7). Quant à celles qui font partie des autres collections ésopiques, on ne saurait y voir des traditions répandues dans tout l'Orient, et prendre leur forme grecque pour un accident particulier dont il serait impossible de rien conclure : elles ont toutes le même caractère, et plusieurs remontent directement à la Grèce par des traditions littéraires. Ainsi, il en est deux qu'Archiloque avait traitées (8); Platon en attribue une positivement à Ésope (9); Euripide semble s'être inspiré d'une autre dans un passage de son *Alceste* (10); Babrius en a versifié treize ou même quatorze (11), et huit ou neuf

bulis aesopiis, p. 105, elles auraient même été recueillies cent ans plus tôt; mais nous ne croyons pas que la forme des lettres indique positivement un âge aussi reculé, et Matthaei croyait seulement le ms. antérieur au XIVe siècle.

(1) La 15e, *Le lion et les deux taureaux*, est la XLIV, et se retrouve dans Aphthonius, n° XVI, et dans Avianus, n° XVIII; la 14e, *Le renard et le singe*, la LXXXI; la 21e, *Le chasseur et le chien*, la XLVI; la 49e, *Le chasseur et le loup*, la même au fond que la 52e, *Le loup et le lion*, la CV, et la 50e, *Le chien et le lièvre*, la LXXXVII.

(2) La 32e, *L'homme et le jardinier*: elle se trouve ch. VIII, p. 12, dans la Vie de Camerarius.

(3) La 48e, *L'homme et le cyclope*: l'épigramme est trop courte pour que nous ne la citions pas :

Χρυσον ἀνηρ εὑρων ἐλιπεν βροχον· [αὐταρ ὁ χρυσον
ὁν λιπεν οὐχ εὑρων, ἡψεν ὁν εὑρε [βροχον.

(4) La 4e, *Les fleuves et la mer*; la 6e, *Le chasseur et le loup*; la 17e, *Le renard et le lion*, et la 19e, *Les chiens et le renard*.

(5) La 21^e^, *Le chasseur et le chien*, et la 38^e^, *Le chien et la louve*.

(6) La 6^e^, *Le chasseur et le loup*; la 17^e^, *Le renard et le lion*; la 19^e^, *Les chiens et le renard*; la 45^e^, *L'homme, la jument et son poulain*, et la 48^e^, *L'homme et le cyclope*.

(7) La 54^e^, Νεανισκος και Γραυς.

(8) La 14^e^, *Le renard et le singe*, et la 24^e^, *L'aigle et le renard* : voyez Brunck, *Analecta*, t. I, p. 46, n° XXXVIII et XXXIX, et Huschke, *Dissertatio de fabulis Archilochi*, p. 12-23 et p. 23-41.

(9) La 57e, *Le lion malade et les animaux*: voyez l'*Alcibiade* I, par. 37.

(10) La 2e, *L'homme et la mort*: voyez *Alcestes*, v. 669-672, p. 194, éd. de Didot.

(11) La 7e, *Les deux coqs*, est la V; la 15e, *Le cerf et les chasseurs*, la XLIII; la 28e, *Le chien portant de la viande*,

siècles auparavant Dositheus en donnait déjà deux comme exercice à ses élèves (1).

L'exemple si concluant du Nouveau-Testament prouve cependant que ce mode d'enseignement indirect était devenu populaire chez les Juifs, et les savants eux-mêmes distinguaient différentes espèces de paraboles auxquelles ils donnaient des noms particuliers : *Schikhat dekalim*, *Meschalot schoualim*, *Meschalot khobsem* (2). Le Talmud nous apprend d'ailleurs que, dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, Méir avait réuni trois cents de ces fables (3), et deux autres rabbins postérieurs de quelques années, Bar-Kapara et Lévi, sont cités comme en ayant composé un certain nombre (4). Mais les fables rabbiniques qui nous sont connues, se rapprochent encore davantage de la simple parabole que de l'apologue littéraire : leur idée ne se développe point par une petite action dramatique ; elle tient, pour ainsi dire, à la nature même des choses, et le sujet de quelques-unes ne permet pas de leur supposer une origine juive. *L'anesse, l'anon et le pourceau* nous servira d'exemple :

Un homme avait une ânesse, un ânon et un pourceau. Aux deux premiers il ne donnait à manger que de la paille, tandis que le dernier était nourri d'orge. — Mère, dit l'ânon à l'ânesse, regarde cet insensé : à nous qui travaillons, il ne nous donne que de la paille, et le pourceau qui ne fait rien, est nourri d'orge ! — Mon fils, répondit l'ânesse, le temps viendra où tu verras la chute du pourceau ; car ce n'est pas pour son bien

la LXXIX ; la 57e, *Le lion malade et les animaux*, la CIII ; la 47e, *Le moucheron et le taureau*, la LXXXIV ; la 51e, *Les chats et les rats*, la XXXI ; la 52e, *Le loup et le lion*, la CV, et la 55e, *Le soleil, le vent et l'homme*, la XVIII. Il nous a paru inutile de répéter les indications qui se trouvent, p. 25, note 1. Au reste, ainsi que nous le dirons d'une manière plus explicite, il est fort possible que Babrius eût mis en vers grecs des fables d'origine orientale.

(1) La 8e, *La colombe et le vase*, est la VIII de son *Interpretamenta*, et la 59e, *Le jeune homme et le scorpion*, la X : elle n'est pas racontée tout à fait de la même manière, et la morale est entièrement différente.

(2) Récits des arbres, Fables des renards, Fables des blanchisseurs.

(3) Delitzsch, *Zur Geschichte der jüdischen Poesie*, p. 32.

(4) Delitzsch, *l. l.* et Carmoly, *Berachia ben Natronaï*, p. 2.

qu'on le nourrit ainsi, mais pour son malheur. — En effet, à l'approche de la fête, le pourceau fut pris et égorgé (1).

D'autres fables sont à la fois trop dénuées de sens et de logique, et trop raffinées d'expression pour avoir été véritablement goûtées d'un peuple aussi distingué par son bon sens pratique et son intelligence (2). On reconnaît enfin un véritable fabuliste dans Berekhia ben-Nathronaï, surnommé ha-Nakdan, ou le Grammairien (3); mais il vivait en plein Occident, probablement en Provence, au XIIe (4), peut-être même au XIIIe siècle (5); il connaissait Ésope et Bidpai, les imitait souvent, et ne marquait ses productions les plus originales d'aucun caractère qui lui fût propre. Beaucoup seulement ne concluent point par un conseil moral; elles se terminent assez souvent par un simple jugement, une sentence sans application possible à la vie, ou même l'explication d'un fait naturel. Quelques-unes sont heureusement imaginées : telle est celle-ci, qui circulait pendant le moyen âge sous une autre forme beaucoup moins ingénieuse :

LE LOUP ET LES ANIMAUX

Le loup, chancelier du lion, fut un jour accusé par les autres animaux : tous se plaignirent qu'il n'y eût de sûreté pour per-

(1) Carmoly, *l. l.* p. 3. Nous avons déjà dit, p. 20, note 4, que cette fable avait une origine grecque. Ce passage d'Aelien ne permet pas d'en douter : Ἀθηναιοι δε ἐν τοις μυστηριοις καταθυουσι τας ὑς, και μαλα δικαιως· λυμαινονται γαρ τα λητα; *De natura animalium*, l. x, ch. 16

(2) Nous citerons, comme exemple, *Le renard et les poissons :* Un renard se promenait sur le bord d'un fleuve; il vit les poissons qui se rassemblaient avec effroi au fond de la rivière. — D'où vient la terreur qui vous agite, dit le renard? — Les enfants des hommes, répondirent les poissons, jettent leurs filets dans les flots afin de nous prendre, et nous tâchons de leur échapper. — Savez-vous ce qu'il faut faire, dit le renard? Venez là sur le rocher où les hommes ne sauraient vous atteindre. — Se peut-il, s'écrièrent les poissons, que tu sois le renard, réputé le plus spirituel de tous les animaux? Tu serais le plus inepte de tous, si tu nous donnais sérieusement un tel conseil. L'onde est pour nous l'élément de la vie; c'est par elle seule que nous existons. Dût-on nous poursuivre dans son sein, nous ne pouvons pas nous soustraire au péril en nous réfugiant dans la mort; Carmoly, *l. l.* p. 2.

(3) Littéralement le Ponctuateur : selon Delitzsch, *l. l.* p. 49, ce serait un simple nom de famille.

(4) Carmoly, *l. l.* p. 5.

(5) Delitzsch, *Ibidem.*

somme contre sa dent et ses brigandages. Ce glouton, s'écriaient-ils, fait de la forêt un désert, de nos femmes des veuves, de nos enfants des orphelins. — Le roi se mit en colère et lui reprocha durement sa férocité. — Le passé ne peut se réparer, ajouta-t-il, mais garde-toi de ces excès à l'avenir. Contente-toi des cadavres que tu trouveras dans les champs, et jure de t'abstenir de chair pendant deux ans pour chaque animal que tu te permettrais d'étrangler. — Le loup en fit le serment et se retira. Quelques jours après, il fut saisi d'une faim violente, et vit une brebis grasse paître dans une prairie. Mille pensées diverses lui tourbillonnaient dans la tête. — M'abstenir de chair pendant deux ans! Le châtiment est dur, et je l'ai juré! Mais chaque année a trois-cent-soixante-cinq jours: quand il fait jour, j'y vois; quand il fait nuit, je n'y vois pas: toutes les fois que je ferme les yeux, c'est donc la nuit; quand je les rouvre, c'est le matin. — Alors il serra fortement les paupières et les ouvrit après, et il fit ainsi le soir; puis il fit le matin, et ce fut un jour. Il compta ainsi deux années complètes. — Maintenant, dit-il, ma faute est tout expiée! — et il saisit la brebis et l'étrangla. Si fort que soit un serment, un brigand saura toujours l'éluder (1).

(1) Carmoly, *l. l.* p. 7. Cette version, à laquelle nous avons cependant cru devoir apporter quelques changements de forme, nous semble à tous égards bien préférable à la version latine de Melchior Hanel; *Parabolae vulpium rabbi Barachiae Nikdani*, Prague, 1661, p. 135. C'était un apologue très-répandu dans le moyen âge, quoique sous une forme un peu différente: il se trouve dans Marie de France, fable LXXIII, et dans Ysopet I, fable XLVII. M. Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, t. II, p. 475, en a publié une version en vers latins, d'après le ms. de la B. I., n° 7616, qui est si incorrect, que nous la réimprimons d'après le ms. de la B. de Bruxelles, n° 11193, fol. 70, r°. Les deux ms. sont de la première moitié du XIVe siècle, et probablement de la même écriture.

Morbi molo lupus premitur, superosque precatur
ut sibi non sano subsidiare velint.
Curritur in vota, lacrymis fluvialibus ortis,
ac esum carnis devovet inde lupus.
Obviat ecce lupo vervex, ipsumque salutat:
cui lupus inquit: Ave; salmoque pinguis, ave.
Non sum, mi domine, salmo, sed fertilis agnus:
nam mea progenies non bene natat aquis.
Cui lupus obliquis oculis: Mihi salmo videris.
Tanquam salmonem fulcifer (*l.* furcifer) ore [vorat:
Quisquis obesse cupit, fraudis conjuncta mi- [nistrat:
tendit ad inferna vita dolosa gradus.

Une version en prose latine a été publiée, d'après deux ms. de la B. I., par Robert, *l. l.* t. II, p. 555. Camerarius a inséré aussi cet apologue dans sa collection de fables ésopiques (p. 571, édit. de Leipsick, 1544): seulement ce n'est plus d'un agneau qu'il s'agit, mais d'un pourceau qui se vautre dans de l'eau fangeuse.

Un autre rabbin, qui écrivait en France de 1210 à 1220, composa également un recueil de fables, publié, au moins en partie, sous le titre de *Hidoth Aisôpiti* et de *Gan idounim* (1); mais il ne s'y trouve non plus rien d'essentiellement hébraïque dont l'histoire de la fable ait à tenir compte, et nous ne doutons pas que l'esprit européen n'ait pénétré aussi dans le livre, d'ailleurs assez moderne, d'Isaac bar-Schalomo (2), et ne l'ait frappé à son empreinte.

La fable semble aussi avoir joui d'une sorte de popularité en

(1) *Énigmes* ou *Similitudes d'Ysopet* et *Jardin de délices*. Nous ne connaissons cependant que les dix qui ont été publiées dans le *Fabularum aesopicarum delectus*, Oxford, 1698, in-8°, et elles se trouvent toutes dans les fabulistes latins. Il y en a neuf dans Phèdre, et la dernière, *Le loup et le renard*, pourrait aussi en avoir été tirée, car le commencement se retrouve également dans le ms. de Pithou, l. IV, fable 13, et elle était passée dans le Romulus de Dijon, l. III, fable 20; dans l'Anonyme de Nilant, fable XLIX, et dans Marie de France, fable XXXVII, t. II, p. 183. Voici la traduction qu'en a donnée Alsop, *l. l.* p. 97 :

Facturus iter ut vota gratus solveret,
Plebem ferarum in atria coegit leo,
Et jussit aliquam eligere sapientem feram
Quae bestias, se absente, reliquas temperet.
Jussa exequuntur subditi; eligitur lupus,
Hac lege, ut aequa gereret imperium manu,
Injuriosae neminem morti daret
Nec innocentem raperet arbitrio suo.
Fidem dat igitur lupus, et ubi cessit leo,
Solio politur hilaris, et praestat vices:
Et jam per arva aperta, per juga montium,
Spatiatur hinc inde, et pecora sceptro regit;
Nullum sed avidus venter accepit cibum.
Quater ille biduum vacuus, et misera fame
Confectus errat. Dama cui tandem obvia:
Quid quaeris, inquit, magne rex, aut quo caros?
Cui deinde lupus: O dama, nimium me imperi
Lassavit onus, animumque penitus abstulit.
Miserere, bona; paulisper hue nasum admove,
Et die quis halitus ore de nostro exeat.
Olfecit illa, et, Grave quid exhalas, ait.
Continuo damam ad judices cogit lupus,
Reamque dicti accusat in regem mali;
Perimique damnatam et vorat. Deinde alterOcto removit corpore esuriem dies;
Tandem esurire ut coepit; obvia huic ovis:
O rex, quis aeger adeo te affligit dolor?
Labore lassor, inquit, et pariter petit
Captaret oris halitum. Captat bidens,
Sed trepida, damae et nuperae cladis memor:
O suavis odor et floribus, ait, gratior,
Viridique prato! Pariter hanc rapit in forum
Falso loquentem, damnat et comedit lupus.
Quater inde biduum rursus hic avidam cibus
Satiavit alvum; rursus et rediit fames.
Cum forte vulpes obvia fit, illi lupus
Eadem roganti, queritur eadem quae prius;
Deque halitu iterum interrogat. Cui subdola
Vulpecula: Tibi si quid acciderit mali,
O rex, profecto dolco; sed mihi narium
Abripuit usum morbus, olfacere haud queo.

Une rédaction beaucoup plus brève se trouve dans un ms. de Reims, du XIVe *siècle*, dont M. Mone a publié quelques extraits. *De leone qui voluit ire ultra mare sine reditu.* Qui dixit bestiis ut eligerent sibi regem. Qui (*l.* Quae) elegerunt sibi lupum cum sacramento, quod bestias non comederet. Et nota quomodo comedit cervum qui dixit lupo, quod habebat anhelitum (sic) foetidum, quod vix posset exprimi. Postea comedit aliud animal quod ei respondit in contrarium, et postea simiam comedit quae ei nihil respondit, fingens infirmitatem; *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1835, col. 360.

(2) Nous ne le connaissons que par le *Catalogue* imprimé de la B. I., qui range son livre parmi les fables ésopiques, et l'intitule *Maschal ha-Kadmoni* (Parabole ou plutôt Sagesse antique), Constantinople, 1506, in-4°.

Arménie : l'histoire littéraire a même conservé le nom de trois fabulistes ; de Mikhithar, surnommé *Kosch*, le Bouc (1) ; de Vartan (2) et du vartabied Eremia (3), auteur d'un recueil intitulé, comme celui de Bèrakhia, *Agho-Vesakirk*, Livre du renard (4). Mais le plus ancien ne remonte qu'au XIIe siècle, et ils imitaient trop servilement les apologues attribués à Ésope (5) et les fables les plus populaires de l'Hindoustan (6), pour que les traditions nationales en eussent retenu un grand nombre qui appartenaient réellement au pays. Souvent deux actions indépendantes sont réunies dans la même fable, et la morale tient au récit par un lien si subtil, quelquefois même si arbitraire, qu'on ne s'explique cette absence de logique qu'en supposant qu'il fallait s'arranger à tout prix des sujets tombés dans le domaine public. Voici, par exemple, quel enseignement Vartan a tiré de la fable si généralement connue du *Lion devenu vieux*.

Le lion étant devenu vieux et ne pouvant poursuivre sa proie, il feignit d'être malade, se retira dans une caverne et y plaça la

(1) C'est le fondateur des monastères de Kedig et de Kanzasar, qui mourut en 1207 ; ses 190 fables ont été publiées à Venise, par Zohrab, en 1790, *Mikhitar Koschi fabulae*, in-12 : voyez Neumann, *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur*, p. 176 et suivantes.

(2) Il mourut en 1271 : un ms. de la B. I. contient 168 fables qui lui sont attribuées ; Zohrab et Saint-Martin en ont publié 45 en 1825.

(3) Le docteur Jérémie.

(4) Son livre contient 164 fables, sans aucun autre lien commun que leur but moral. Nous supposons qu'une traduction française en a été publiée dans un livre qu'il nous a été impossible de nous procurer : *Abrégé géographique de Moïse de Khoren avec un recueil de fables connu chez les Anciens sous le titre du Livre du renard ;* Marseille, 1676, in-12.

(5) La 1re, *Le lion devenu vieux*, est la XCI de Furia ; la 3e, *Le pauvre et l'aigle*, la I ; la 4e, *L'agneau et le loup*, la XXIX d'Abstemius, et des analogies se retrouvent dans le *De lupo pedente* des *Fabulae extravagantes ;* la 5e, *Les insectes, l'abeille et la fourmi*, la CXCV de Furia ; la 6e, *Les deux coqs*, la V de Babrius, etc. Il y en a même une, la 40e, qui, quoique semblable à la XXIX de Furia, a très-probablement une source plus littéraire, et se rattache à l'*Anthologie*, l. I, ch. XIII, no 16.

(6) La 31e, *Le singe et le pêcheur*, est la fable 2 du ch. II de l'*Hitopadesa*, p. 44, trad. de M. Francis Johnson, et la 41e, *L'homme insensé*, est *L'œuf de jument ;* dans Dubois, *Fables et contes indiens*, p. 218. Non-seulement le sujet, quoique très-étrange, est absolument le même dans les deux fables, mais on lit dans Vartan : Les marchands s'aperçurent qu'il était insensé, ils lui dirent : C'est l'œuf d'un âne de l'Inde ; il en sortira un âne indien très-grand ; *Choix de fables de Vartan*, p. 83.

chèvre pour portier. La chèvre envoya alors un message pour faire savoir que le roi était malade, et pour inviter tous les animaux à venir le voir. Ils commençèrent à venir : celui qui entrait ne sortait pas, parce qu'il devenait la pâture du lion. Le cochon vint aussi voir le lion ; mais comme selon son naturel, cet animal regardait en bas, il vit que les marques étaient toutes pour entrer, mais non pour sortir. La chèvre disait : Entre donc. Je mourrais ici, répondit le cochon ; je n'entrerai pas, car on y est entré et on n'en est pas sorti. Le portier se fâche alors et le bat ; le cochon hérisse son poil, le frappe avec ses défenses, le déchire en deux et le châtie ainsi de sa fourberie. On voit par cet apologue que le lion est la mort, la caverne est le tombeau et nous, insensés, qui ne sommes pas plus que le cochon, nous savons que ceux qui meurent ne ressuscitent pas, et nous amassons continuellement (1).

Des apologues si exclusivement préoccupés de la morale ne pouvaient avoir aucun mérite littéraire : leur style prosaïque et vulgaire s'élève à peine au-dessus des formes négligées d'une conversation familière. L'exemple d'un écrivain aussi habituellement élégant que Vartan prouverait même, si ces fables étaient réellement de l'auteur de l'Histoire de l'Arménie et des Homélies si admirées de ses compatriotes, que l'incorrection et la banalité étaient inséparables d'un genre d'enseignement moral, destiné aux derniers rangs du peuple (2).

Les Grecs reconnaissaient eux-mêmes l'origine orientale des apologues (3), et il s'en trouve quelques-uns dans des auteurs

(1) *Choix de fables de Vartan*, p. 3. Nous ajouterons *Le renard affamé*, p. 41 : Un renard qui avait faim, vit durant l'hiver un beau morceau de glace, et il se mit à le manger. Malheur à moi, dit-il, le bruit est grand dans ma tête et sous mes dents, mais rien ne descend dans mon ventre. Cette fable fait voir que la gloire et la grandeur de ce monde n'est qu'un vain bruit et une illusion ; il n'en reste plus rien ensuite, parce qu'elles sont fausses, passagères, trompeuses et sans aucune utilité.

(2) Les fables de Mikhithar passent cependant pour être plus correctement écrites ; mais l'arménien ne nous est pas assez familier pour que nous nous permettions d'avoir une opinion personnelle sur une question de style.

(3) Babrius disait lui-même au com-

bien antérieurs à Ésope; dans Hésiode (1), Archiloque (2), Stésichore (3) et Alcée (4). Mais ils n'y formaient point un genre de littérature à part; ils ne suivaient aucune règle qui leur fût propre, et ne se proposaient pas de but déterminé qui tint à leur nature. Loin de s'en servir comme d'un mode d'enseignement, Archiloque n'y voyait qu'un moyen d'ajouter encore à la violence de ses invectives, et Hésiode y cherchait des comparaisons poétiques qui donnassent plus de vivacité à sa pensée. L'autorité de pareils exemples ne les empêcha pourtant pas de recevoir une destination toute morale; Platon, si admirablement préparé à comprendre la poésie malgré sa haine théorique contre les poëtes, disait même dans son traité de la *République :* « Tu ne sais pas que les premiers discours qu'on tient aux enfants sont des fables!.... Souffrirons-nous qu'ils écoutent toutes sortes de fables imaginées par le premier venu?.... Nous engagerons les nourrices et les mères à leur raconter celles dont on aura fait choix, et à s'en servir pour former leurs âmes avec encore plus de soin qu'elles n'en mettent à former leurs corps (5). » Du temps d'Aristophane, ces fables pédagogiques étaient déjà généralement attribuées à Ésope (6) : il était devenu une sorte de personnage mythique auquel on rapportait indistinctement tous les apologues, quels que fussent leur esprit, leur forme et leur âge; on n'en exceptait pas même ceux qui, comme *L'aigle et le renard,* étaient notoirement d'un autre auteur (7).

mencement du prologue de son second livre de fables :

Μῦθος μέν, ὦ παῖ βασιλέως Ἀλεξάνδρου,
Συρῶν παλαιῶν ἐστιν εὑρεμ' ἀνθρώπων
Οἳ πρῶτ' ποτ' ἦσαν ἐπὶ Νινού τε καὶ
[Βήλου.

(1) *Le rossignol et l'autour ;* Ἔργα καὶ ἡμέραι, v. 202-211. Dans le *Banquet des sept Sages*, p. 158, D, Plutarque appelle même Ésope *disciple d'Hésiode.*

(2) Voyez Jacobs, *Anthologia graeca,* t. I, p. 46 ; Eustathius, *Ad Odysseam*, l. XIV, p. 1768, et ci-dessus, p. 23, note 7.

(3) *L'homme et le cheval ;* Aristote, *Rhétorique*, l. II, ch. 20.

(4) *Le serpent et l'écrevisse;* dans Athénée, l. XV, ch. 15.

(5) L. II; dans M. Cousin, *Œuvres complètes de Platon*, t. IX, p. 103 et 106.

(6) *Oiseaux*, v. 471.

(7) Le *renard d'Archiloque* était même

Cette généralité du nom d'Ésope et les impossibilités dont fourmillent sa biographie rendirent son existence elle-même suspecte, non-seulement à ces hardis penseurs qui ne voient dans les faits qu'une expression symbolique des idées (1), mais à des érudits plus particulièrement préoccupés de la discussion et de l'autorité des textes (2). L'imagination du peuple ne joue cependant pas dans la formation des mythes le rôle arbitraire et capricieux dont on l'a si bénévolement investie. Elle ne crée point d'idées historiques pour l'amour de l'abstraction et les besoins d'une conception philosophique : elle se laisse seulement émouvoir outre mesure de la liaison des faits avec les idées qui les ont produits ou qui en sont sorties, et en modifie la forme et les circonstances de manière à se prouver à elle-même cette liaison par des rapports plus faciles à saisir. Les noms propres ne sont point à l'abri de ces altérations et de ces renouvellements ; mais si fictifs qu'ils soient devenus ils appartenaient d'abord à

passé en en proverbe ; cependant on lit dans les *Oiseaux*, v. 651 :

Ἐν Αἰσωπου λογοις
Εστιν λεγομενον δη τι ;

et le scholiaste fait cette remarque : Ὁρα νυν ὡς ἐν Αἰσωπου λογοις. Ὁτι σαφως ἀνετιθεσαν Αἰσωπω τους λογους, και τουτον τον παρα τω Ἀρχιλοχω λεγομενον, καιτοι πρεσβυτερω ὀντι ; p. 225, éd. de Didot. On lit dans le scholiaste de Thucydide, l. IV, ch. 92 : Ἐκ των του Αἰσωπου μυθων· Ἀλλος ἀλλον ἀγρευσαι δελων τρεχει τις, ἀλλος δ' ἀλλον ἐκ κακου σωζων, et la LXIXe fable de Babrius, *Le lièvre et le chien*, finit par ces deux vers :

Ὁ δ' εἰπεν· Ἀλλως ἀλλον ἁρπασαι σπευ-
[δων,
Τρεχει τις, ἀλλως δ' ἀλλον (*l.* αὐτον)
[ἐκ κακου σωζων.

Une preuve bien irrécusable du sens entièrement mythique qu'attachaient à Ésope même les Romains, se trouve dans une des fables de Phèdre :

Severitatem frontis dura placo tuae
Et in cothurnis prodit Aesopus novis.
L. IV, fabl. VII, v. 1.

(1) Vico, *Scienza nuova*, l. II, t. II, p. 41, édition de Milan, 1816 ; Creuzer, *Symbolik*, t. I, p. 684, 2e édition.

(2) Neumann (Neander), *Notae ad apocryphos Veteris-Testamenti*, p. 479 ; Brucker, *Historia critica philosophiae*, t. I, p. 433 ; Welcker, *Rheinisches Museum*, 1839, p. 366-403 ; etc. Camerarius lui-même disait déjà dans son *Epistola nuncupatoria* à Roting : Quorundam non aliena penitus a veritate est opinio, fictum esse Aesopi nomen et diversorum inventa sapientiae, quasi sub persona quadam deformitatis, qua Aesopus ipse introducitur, ut scimus, ad communem instructionem vel etiam castigationem proposita fuisse, ut veritatis odiosa simplicitas et re et nomine ipso obumbraretur ; *Historia vitae fortunaeque Aesopi cum fabulis illius pluribus quingentis*, appendice, non paginé.

des êtres réels, et les personnages passés à l'état de mythe avaient joui comme tous les autres, sous un nom quelconque, d'une véritable existence historique. S'il est possible que la signification du nom d'Ésope ait donné naissance à la tradition de sa laideur et de sa condition d'esclave (1), un rapport plus qu'invraisemblable avec la langue hébraïque pourrait seul y rattacher sa renommée de fabuliste (2), et un témoignage positif d'Hérodote donne un caractère authentique à sa vie (3). Mais quand sa célébrité fut devenue assez populaire pour en faire le centre d'une tradition, une foule de circonstances entièrement

(1) Eustathius donne cette explication de son nom que certainement il n'avait pas inventée: Αἴσωπος ἀπο του αἰθω, τουτ' ἐστι λαμπω, και ἀπο του ὠψ; *Ad Odysseam*, l. I, p. 17, et il en résultait qu'il était laid, étranger et par conséquent esclave. Vico, *l. l.*, l'explique, selon son usage, par des raisons plus philosophiques: Perciò Esopo fu detto servo, perchè i plebei, come appresso sarà dimostrato, erano famoli degli eroi; e ci fu narrato brutto, perchè la bellezza civile era stimata dal nascere da matrimoni solenni, che contraevano i soli eroi. Phèdre s'est même avancé jusqu'à dire dans son *Fabularum* l. III, prol., v. 33-37:

Nunc, fabularum cur sit inventum genus,
Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quae volebat non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit
Calumniamque fictis elusit jocis.

et toute superficielle que soit une telle explication, elle a joui d'un grand succès dans les cours de littérature. Il est cependant probable que les Athéniens ne lui auraient point fait élever une statue par le célèbre Lysippe (voyez la XXXVe épigramme d'Agathias Εἰς εἰκονα Αἰσωπου, dans Brunck, *Analecta*, t. III, p. 45), si son physique s'était si mal prêté à la statuaire, et qu'on aura pris au propre l'idée du sophiste Himerius, que la figure et la voix d'Ésope excitaient le rire (*Discours* XIII, p. 395, éd. de Wernsdorf): c'est le το γελοιον Αἰσωπου dont nous aurons l'occasion de reparler. Il y avait d'ailleurs une sorte de logique à supposer le même contraste entre le physique et l'intelligence d'Ésope, qu'entre la puérilité apparente de ses apologues et leur sens profond, et l'on comprend que les poëtes comiques y aient eu souvent recours pour exciter la gaîté de leur auditoire. Mais Grauert, *De Aesopo et fabulis aesopiis*, p. 22, 28, 29, n'en a pas moins eu tort de leur attribuer cette tradition, qui avait certainement une cause antérieure: ils s'en étaient seulement servis et lui avaient donné une popularité plus étendue. Quant à l'esclavage d'Ésope, c'était du temps de Plutarque un fait incontesté: il le fait même asseoir dans son *Banquet des sept Sages*, par. IV, comme une personne d'une condition inférieure, sur un petit banc à part, ἐπι διφρου τινος χαμαιζηλου; *Scripta moralia*, t. I, p. 178, éd. de Didot.

(2) On a voulu faire venir son nom de אשף (Asaph), Vers, Poésie, auquel on aurait donné le sens de Fables des sages.

(3) Il dit, en parlant de Rhodope, συνδουλος δε Αἰσωπου του λογοποιου; l. II, par. CXXXIV, p. 115, éd. de Didot. Les deux passages de Plutarque, *Solonis Vita*, p. 94, et *De sera numinis vindicta*, p. 49, éd. de Wyttenbach, ne peuvent être considérés comme de sérieuses autorités: ils prouvent seulement que la croyance à l'existence réelle d'Ésope était déjà fort répandue.

étrangères se groupèrent à l'entour : son nom ne fut plus, pour ainsi dire, qu'un nom commun, et sa biographie résuma toutes les histoires des fabulistes dont on avait gardé quelque souvenir (1). On lui attribua l'introduction de l'apologue en Grèce (2), des fables beaucoup plus récentes (3) et des faits contradictoires. On le fit se rencontrer avec Solon à la cour de Crésus, confondre Necténabo, s'asseoir à un banquet avec les sept Sages, détourner les Athéniens de confier la royauté à Pisistrate (4), et les aventures traditionnelles dont Planude lui a composé une vie, circulaient encore pendant le moyen âge, avec des noms différents, en Orient (5) et même en Occident (6).

(1) Aristophane s'en servait déjà dans un sens général ; *Oiseaux*, v. 471 :

Ἀμαθὴς γαρ ἐφυς κοὐ πολυπραγμων,
[οὐδ' Αἰσωπόν πεπατηκας,

et Athénée pensait probablement à cette confusion en disant, l. v, p. 210 : Ἤτοι Αἴσωπος ἐστιν ὁ λογοποιος ἢ ἀλλος τις. Voilà pourquoi on l'a cru Thrace (Aristophanis Schol. *Ad Aves*, v. 471), Phrygien (Phèdre, l. III, prol. v. 52), Samien (Agathias, épigr. XXXV), Sardinien (Suidas, *sub verbis* Λειδε et Αἴσωπος), esclave de Samos (Julien, *Disc.* VII, p. 207) et d'Athènes (Hermogène, *Progymnasmata*). C'est sans doute la même confusion qui l'a fait périr comme voleur sacrilége à Delphes (Plutarque, *De sera num. vind. t. l.*; Aristophane, *Guêpes*, v. 1446; Eusèbe, Cédrénus, etc.) : on aura pris pour lui l'Orgilaus dont Héraclide de Pont nous a conservé l'histoire (Plutarque, *Polit. praec.* p. 823 B ; Aelien, *Var. histor.* l. XI, ch. 5), et une autre méprise du même genre aura fait écrire à Suidas, *l. l.* : Ἐγραψε δε τα ἐν Δελφοις αὐτω συμβαντα ἐν βιβλιοις β. Selon Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, l. v, ch. 5, on aurait même cru que Mercure avait appris à Ésope de sa propre bouche à composer des fables.

(2) Voyez ci-dessus, p. 32, note 6.

Isidore de Séville attribuait encore l'invention de la fable à Alcméon de Crotone; *Originum* l. I, ch. 39.

(3) Nous aurons l'occasion d'en rapporter tant d'exemples que nous ne citerons ici que l'opinion de Camerarius : Non autem dubium est quin nequaquam omnium illarum, quae sub ipsius nomine circumferuntur, auctor sit Aesopus, et quin posteriores, secuti Aesopum, multas earum conscripserint; *Vita Aesopi*, p. 78. Le contraire est aussi arrivé ; ainsi, par exemple, dans des vers que nous avons cités, p. 33, note, Aristophane lui attribuait une fable traitée par Archiloque. Quintilien disait aussi avec sa critique ordinaire : Etiamsi originem ab Aesopo non acceperunt, nomine tamen Aesopi maxime celebrantur; *De institutione oratoria*, l. v, ch. 2.

(4) Voyez Grauert, *De Aesopo et fabulis aesopiis*, p. 44-54, et Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. I, p. 619, éd. de Harles. Quant à Necténabo, dont Planude est seul à parler, il vivait 180 ans après Crésus.

(5) L'histoire des figues est racontée par Thâleb, le célèbre commentateur du Koran, qui mourut l'an 427 de l'hedschire, et la plupart des autres aventures recueillies par Planude se retrouvent dans les *Mille et une nuits* qui les attribuent au sage Hicar ou plutôt Heycar.

(6) L'histoire des langues se trouve,

Si à l'époque où vivait le véritable Ésope, l'écriture n'était déjà plus un art mystérieux dont les initiés gardaient religieusement le secret, l'exercice n'en était pas entré dans les habitudes journalières et, pour ainsi dire, indifférentes de la vie: on le réservait pour les choses qui importaient à l'avenir de sa famille ou à la prospérité de sa république. Il semble donc suffisamment probable qu'à moins de fantaisies toujours possibles, mais trop individuelles pour que l'histoire puisse en tenir compte, des historiettes, aussi futiles en apparence que celles d'Ésope, ne furent pas recueillies de son vivant. Leur mérite était d'ailleurs tout pratique; il consistait dans leur opportunité et leur application, dans les rapports sensibles de la fable avec les circonstances du moment, et dans les conséquences morales qu'elle suggérait naturellement au bon sens. Sortis du cadre réel où ils s'étaient produits, et considérés comme une œuvre de fantaisie, ces apologues se trouvaient réduits à un sujet puéril en lui-même, trop étriqué, trop pressé de conclure et d'une forme trop familière pour plaire à l'esprit ou intéresser l'imagination. En un mot, Ésope n'a jamais existé comme auteur. Les écrivains grecs en parlent cependant avec une expression qui, entendue dans son sens habituel, permettrait de lui supposer une existence littéraire; mais dans leur pensée το γελοιον (1) ne s'appliquait pas

d'après Bromyard, dans la curieuse publication de M. Wright, *Selection of latin stories*, nº XLII, p. 42; et la source en est certainement dans le *Banquet des sept Sages* de Plutarque, p. 146 F, où elle est attribuée à Bias.

(1) Littéralement Comique, Plaisant.

Οἱ δὲ λεγουσιν μυθους ἡμιν, οἱ δ'Αἰ-
[σωπου τι γελοιον.
Guêpes, v. 566.

Ἢ λογον ἐλεξας αὐτος ἀστειον τινα,
Αἰσωπικον γελοιον ἢ συβαριτικον.
Ibidem, v. 1258.

On lit également dans Dion Chrysostôme: Ἠνειχοντο αὐτων ἡδομενοι ἐπι τω γελοιω και τοις μυθοις; *Discours* LXXXII, p. 631; dans Hesychius: Αἰσωπου γελοια· οὑτως ἐλεγον τους Αἰσωπου μυθους, et dans la préface d'Avianus: Aesopus, responso delphici Apollinis monitus, ridicula orsus est. Les auteurs du moyen âge prenaient naturellement cette expression à la lettre. Si autem legis, Tyberine fili, et pleno animo advertis, invenies apposita loca quae tibi moveant risum et acuant satis ingenium; disait le pseudo-Romulus dans son prologue; et Vincent de Beauvais se servait des mêmes expressions, dans le *Speculum doctrinale*, l. III, ch. 114.

certainement, ainsi que presque tous les savants l'ont cru jusqu'ici, à l'esprit ou au style d'Ésope (1); il qualifiait le genre même de l'apologue: c'était une métaphore indépendante de la forme, qui répond au *ficta joca* de Phèdre (2) et au *mensonge joyeux* de nos casuistes (3). Aussi n'est-on parvenu à découvrir dans les auteurs anciens aucun texte qui prouve que les fables d'Ésope aient été primitivement écrites. Socrate, qui en mit plusieurs en vers, travailla de mémoire (4), et ne se fût pas sans doute empressé d'obéir aux inspirations d'un rêve, si la forme sous laquelle elles étaient connues avait eu quelque mérite de style ou d'authenticité. Aristophane parle dans les *Guêpes* des apologues racontés dans les réunions (5), et l'on semble autorisé à en conclure que l'écriture n'en avait point généralisé la connaissance. Une seule fois, dans la *Paix*, il s'est servi d'une expression qui pourrait convenir à un livre (6); mais elle n'est ni assez positive ni assez forcément employée dans son acception littérale pour suppléer à toute autre mention. Plus tard; dans Aphthonius (7), dans Suidas (8) et dans Tzetzès (9), le verbe *écrire*

(1) Peut-être ne faut-il faire d'exception que pour Himerius, *Discours* XX, p. 718, qui mentionne Αἰσωπου ἀθυρματα, Passe-temps, Divertissements d'enfant.

(2) Voyez les vers cités, page 34, note 1.

(3) Un passage fort curieux de Macrobe confirme cette interprétation et explique le vrai sens et l'origine d'un mot fort employé par les jongleurs du moyen âge: Jocos enim hoc genus Veteres nostri *Dicta* dicebant. Testis idem Cicero, qui in libro Epistolarum ad Cornelium Nepotem secundo ait: Itaque nostri cum omnia quae dixissemus, dicta essent, quae facete et breviter locuti essemus, eo proprio nomine appellari *dicta* voluerunt. Haec Cicero: Novius vero Pomponiusque jocos non raro *dicta* nominant; *Saturnaliorum* l. II, ch. 1, p. 321, éd. de Leyde, 1670.

(4) Οὐς προχειρους εἰχον και ἡπιστάμην μυθους τους Αἰσωπου: voyez le *Phédon*, p. 60 E, 61 B, et Diogène Laërce, l. II, ch. 42.

(5) Ὧν ἐμαθες ἐν τω συμποσιω. v. 1260.

(6) Ἐν τοισιν Αἰσωπου λογοις ἐξευρεθη. v. 129.

On pourrait cependant, en forçant un peu l'interprétation, donner un sens semblable au passage des *Oiseaux* que nous avons cité, p. 33, note.

(7) Νικα δε μαλλον αἰσωπειος λεγεσθαι, τω τον Αἰσωπον ἀριστα παντων συγγραψαι τους μυθους; *Progymnasmata*; dans *Aesopi Phrygis vita et fabulae*, p. 254, éd. de Froben, Bâle, 1517.

(8) Μαλλον δε τινες φασιν ἀποκριματα μονον γεγραφεναι; *sub verbo* Αἰσωπος.

(9) Ὁ μυθογραφος Αἰσωπος, τοις [μυθοις αὐτου γραφων. *Chilias* VII, v. 82.

est appliqué à Ésope; mais c'est là une métaphore beaucoup trop naturelle pour qu'ils ne l'aient point inventée ou répétée sans la prendre à la lettre, et lors même qu'ils lui auraient donné son sens propre, la distance des temps empêcherait d'accueillir avec confiance une assertion si contraire à la nature des choses, et que contredisent des écrivains qui, comme Babrius (1), Phèdre (2) et Aulu-Gelle (3), étaient plus rapprochés d'Ésope et bien mieux renseignés (4).

Des fables traditionnelles dont aucun rhythme ne fixait la forme dans la mémoire (5), se seraient insensiblement altérées, lors même que le désir d'en racheter la banalité par le mérite de l'application, ne les eût pas fait souvent approprier par d'ingénieuses modifications aux besoins nouveaux et aux passions toujours mobiles de l'auditoire. Mais la bonne volonté de s'en rapprocher fût restée quelquefois inutile; on ne pouvait sans un changement capital mettre la tradition en communication intime avec sa pensée. Quand le rapport de la fable aux circonstances

(1) Ἐκ του σοφου γερουτος ἡμων Αἰ-
[σωπου,
Μυθους φρασαντος, της ἐλευθερας
[μουσης.
L. I, prol. v. 15.

(2) Aesopus talem tum fabellam retulit;
l. I, fabl. II, v. 9.
Voyez aussi, *Ibidem*, fabl. III, v. 3, *prodidit*; fabl. VI, v. 2, *narrare incipit*; etc.

(3) Ites salubriter ac prospicienter animadversas in mentes animosque hominum cum audiendi quadam illecebra induit (Aesopus)... Avicula, inquit, est parva; l. II, ch. 19.

(4) Si Macrobe parle en termes positifs de fables qui étaient lues, c'est qu'Ésope n'est dans ce passage qu'un nom commun désignant un auteur de fables quelconque. Ex his autem quae ad quamdam virtutis speciem intellectum legentis hortantur, fit secunda discretio; in quibusdam enim et argumentum ex ficto locatur et per mendacia ipse relationis ordo contexitur; ut sunt illae Aesopi fabulae elegantia fictionis illustres; *Somnium Scipionis*, l. I, ch. 2; *Opera*, p. 6, éd. de Leyde, 1670. Beaucoup d'éditeurs ont même remplacé *Aesopi* par *acsopiae*; mais c'était une correction inutile. Priscien disait aussi, en s'appuyant sur l'autorité d'Hermogène: Omnes autem communiter aesopiab (nominantur) quoniam in conventibus frequenter solebat Aesopus fabulis uti; dans Putsch, *Grammatici veteres*, col. 1329.

(5) Le passage du *Phédon*, p. 61 B, en est une preuve irrécusable: Οὐς προχειρους εἰχον καὶ ἡπισταμην μυθους τους Αἰσωπου, τουτων ἐποιησα οἰς πρωτοις ἐνετυχον. Le souvenir de cette première forme s'était parfaitement conservé; Tzetzès disait encore, *Chilias* XIII, v. 494:

Τοις μυθοις τοις Αἰσωπου και στιχοις
[του Βαβριου.

qui l'inspiraient sur place était assez étroit pour qu'elles se prêtassent un mutuel secours, le petit drame paraissait plus intéressant, et il n'était plus nécessaire que la conséquence en fût formellement exprimée : l'intelligence du public suppléait à la parole du conteur, et il regardait comme bien plus logique la morale qu'il avait trouvée lui-même. Mais quand l'apologue ne répondit plus ni à la disposition des esprits ni aux faits dont ils étaient préoccupés, il lui fallut pour rester intelligible simplifier encore son but, généraliser ses enseignements, leur donner une portée plus abstraite et sacrifier le charme de la fiction à l'utilité de la leçon. Souvent même on se défiait encore assez de la pénétration de ses auditeurs pour expliquer dans les termes les plus catégoriques le sens réel de sa pensée (1). Les recueils de Démétrius de Phalères (2), et des collecteurs à sa suite (3) furent composés comme un supplément nécessaire à tous les livres de rhétorique (5) : on y voyait de la logique toute faite, qu'il

(1) La LXXIIIe, la LXXXIe, la LXXXIIe, la LXXXVIIe, la LXXXVIIIe de Furia, et nous pourrions en ajouter une foule d'autres. Ordinairement même la morale commence par Ὁ μυθος δηλοι, ou quelque expression analogue.

(2) Diogène Laërce, *De vitis philosophorum*, l. v, ch. 81.

(3) Aucun ne nous est sans doute parvenu, mais on peut conclure de la quantité de mss. qui nous ont conservé des fables, qu'ils avaient été nombreux et fort répandus : une simple tradition orale n'aurait pu y suffire. Le plus ancien est probablement le petit choix de Dosithéus, qui nous dit lui-même, p. 65, éd. de Böcking, avoir transcrit la généalogie de Hygin sous le consulat de Maximus et d'Aper, c'est-à-dire l'an 207 de l'ère chrétienne. Les grands recueils édités par Accurse, Robert Estienne, Névelet et Furia différaient beaucoup, au moins dans la forme, et ceux qu'ont traduits Omnibonus, Rimicius, Valla et Barland en étaient aussi certainement fort différents. Les collections moins nombreuses, analysées ou publiées par Rochefort (B. I., Fonds grec, nº 2408 et 1277 ; dans les *Notices et extraits*, t. I et II, p. 695-729), M. Miller (B. I., nº 1788 ; *Ibidem*, t. XIV, p. 223-287) et M. Brunet de Presle (B. I, nº 1685 ; *Ibidem*, p. 288-295), contenaient également de nombreuses variantes, et même des additions toutes nouvelles. Dans sa dissertation *De Babrio*, Tyrwhitt a publié aussi, d'après un ms. Bodléien, quelques fables encore inconnues, et M. Schneider s'est servi pour la première fois, dans l'édition des fables ésopiques qu'il a publiée en 1812, du ms. d'Augsbourg, indiqué par Heusinger. On a même signalé d'autres mss. qui n'ont pas encore été suffisamment explorés : tels sont le ms. de la B. I., nº 2571, et celui de Moscou (nº 285) qui, d'après Matthæi, *Syntipae, philosophi persae, fabulae* LXII *graece et latine*, p. X, contiendrait une nombreuse collection de fables ésopiques dont quarante-cinq seraient inédites.

(5) C'est à ce titre que Démétrius de Phalères avait formé le sien, et Hermogène dit de Nicostrate, qui vivait sous les Antonins :

n'y avait plus qu'à réciter de mémoire, et, si nous osions nous servir de cette expression, des arguments *ad hominem* empruntés à l'histoire naturelle. La fable était devenue un précepte courant d'éthique, à peine déguisé par la fiction, de moins en moins intéressante, qui lui servait de prétexte: le bel endroit était la morale (1), et l'on en rehaussait soigneusement les mérites par des sentences proverbiales (2) où les variantes de quelque vers fameux (3). Mais toute populaire que fût cette fable didactique (4) et exclusivement préoccupée d'un but mo-

Ὡς γε και μυθους αὐτος πολλους ἐπλασιν, οὐκ αἰσωπειους μονον, ἀλλ' οἰους εἰναι πως και δραματικους; Περι ἰδεων, p. 415. Aristote lui-même donnait à la fable une place dans la *Rhétorique* (l. II, ch. 20) et disait dans les termes les plus positifs: Εἰσι δ' αἱ κοιναι πιστεις δυοτων γενει, παραδειγμα και ἐνθυμημα. On lit même dans Hesychius, *sub verbo*: Αἰσωπου γελοια: Ἐν τοις κοινοις διακαστηριοις ἐστιν ὁτε τοις αἰσωπειοις ἐχρωντω μυθοις; éd. d'Albertus. Agathias disait aussi dans une épigramme, v. 5:

Ὡς δε σοφοις μυθοις και πλασμασι [καιρια λεξας
παιζων ἐν σπουδῃ πειθει ἐχεφρονεειν;

dans Brunck, *Analecta*, t. III, p. 45.

(1) Il y en a même quelquefois deux, comme dans la CXVIII^e^ de Furia: d'autres, la LIIe et la CI^e^ par exemple, n'en ont pas, et cette lacune nous semble bien plutôt un témoignage d'antiquité qu'une absence de mémoire. Mais c'est là une question importante sur laquelle nous aurons bientôt l'occasion de revenir.

(2) La morale de la fable XXVI est un mot de Plutarque (Stobée, *Florilegium*, ch. CCXIII); celle du n° LXII, un mot de Diogène (Diogène Laërce, l. VI, ch. 61); celle du n° LXXXXVII une variante du proverbe Δυοιν ἐπιθυμησας, οὐδετερου ἐτυχες; celle du n° CCCXXVI est littéralement empruntée au *Livre de Job*, ch. I, v. 21: Γυμνοι γαρ ἠλθομεν οἱ παντες, γυμνοι οὐν ἀπελευσομεθα.

(3) La morale de la fable XXXIII est tirée d'Hésiode, Ἐργα και ἡμεραι, v. 308; celle du n° CXIV, du même poëme, v. 265; celle du n° CLXXXIV, de l'*Ajax* de Sophocle, v. 665, ou de la *Médée* d'Euripide, v. 618; celle du n° CCCXV est empruntée à une épigramme de Paullus Silentiarius; dans l'*Anthologia graeca*, l. I, ch. 8.

(4) Une preuve certaine de popularité se trouve dans les citations qu'en faisaient les orateurs: Thémistocle (dans Plutarque, *Themistoclis Vita*, par. XVIII, t. I, p. 144, éd. de Didot: c'est la fable CCCLXXXXIV, éd. de Furia), Phocion (dans Plutarque, *Phocionis Vita*, par. IX, t. II, p. 889) et Démosthènes (il raconta dans le *De corona* la fable XXXI; Plutarque lui en attribue une autre, *L'ombre de l'âne*, qui ne se trouve plus dans nos collections; voyez aussi Isidore, *Originum* l. I, ch. 39). La célébrité d'Ésope ne fit aussi que s'accroître de plus en plus: on lui attribuait des fables où figuraient des personnages postérieurs de plusieurs siècles, comme Diogène le voyageur (fable LVI) et Démades l'orateur (fable LIV); on lui faisait parler du Pirée (fable CCXLII) qui ne prit d'importance que sous l'administration de Thémistocle, des masques de théâtre (fable XI) qu'imagina Eschyle, et raconter des historiettes empruntées

ral (1), elle n'en était pas moins trop contraire aux tendances esthétiques du génie grec, pour que des esprits raffinés, plus fidèles à leur propre nature, n'aient point souvent cherché à relever la vulgarité des idées par l'élégance et l'harmonie de la forme.

à Plutarque (la LIIe est tirée du Περὶ ἀδολεσχίας). Ses prétendus apologues s'enrichissaient de passages copiés dans des auteurs profanes (voyez l'édition de Hudson où beaucoup ont été relevés) ou même empreints de christianisme : ainsi, par exemple, il est question dans la fable LXXXVIIIe de *nocturnes* (le renard dit au coq : Καταβηθι δε, ὁπως ἀσωμεν τας νυκτερινας ὠδας), et la CCLXe fait l'éloge de la vie monastique : Ἡ μεν χελιδων των ἐν τω κοσμω ἀνθρωπων παρεικαζεται, ἡ δε ἀηδων τοις φιλερημοις κατα τον θειον μοναχοις. Cantacuzène citait, comme d'Ésope, une pensée évidemment postérieure à l'établissement du christianisme : Ce n'est pas avec de l'eau, mais avec des larmes que Dieu mouilla la terre dont il fit l'homme ; Nicéphore Grégoras, *Historiae Byzantinae* l. XVI, ch. 4, p. 819, éd. de Bonn. On ne peut cependant, ainsi qu'on l'a dit avec une grande légèreté, attribuer à Planude la rédaction des apologues qu'il avait réunis : les manuscrits qui contiennent les fables recueillies par Dosithéus et celles que Furia a publiées, sont probablement plus anciens, et l'on n'en est pas réduit à des preuves diplomatiques, qui ne s'adressent qu'à des esprits préparés à les comprendre par des connaissances fort difficiles à acquérir. Il y a des fables mythologiques qu'un moine grec du XIIIe siècle n'eût certainement pas inventées, et qui se trouvaient déjà dans des auteurs payens : nous indiquerons, comme exemple, la fable CCLXXVe, qui est déjà citée, quoique d'une manière un peu différente, par Aristote, *De part. anim.* l. III, par. 54, et par Lucien, *Verae hist.* l. II, ch. 3, et *Hermotimus*, par. XX. D'autres reposent sur des croyances trop ridicules pour ne pas se rattacher à quelque vieille tradition, telle est la CLXXXIIe, *Les petits du singe*, et nous en connaissons l'origine : voyez Horapollon, *Hieroglyphica*, l. II, ch. 66, et Oppianus, *Cynegetica*, l. II, v. 609. Enfin plusieurs fables sont répétées sous deux formes différentes sans qu'aucune autre raison puisse en rendre compte que deux traditions, indépendantes l'une de l'autre, que le même collecteur aurait recueillies : nous citerons la XIXe et la CXXXVIIe, la XXe et la LXXXIe, la CXXXIXe et la CXXXVIIIe de la collection de Planude, et les Ve et CLXXe, XXe et LXXXIVe, XXIVe et CXXXIIIe, LXIIIe et CXXXIe du ms. publié par Furia. M. Miller a cependant encore dit dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV, P. II, p. 224, qu'il était loin de contester que la plupart des fables d'Ésope, telles que nous les possédons aujourd'hui, aient été rédigées par Planude ; mais nous croyons que l'opinion de Tyrwhitt est au moins beaucoup plus probable : Neutram (Accursianam et Neveletianam collectionem) ab Aesopo ipso conditam libens concesserim ; sed quae ex illis recentior, quae vetustior, frustra quaeri existimo, cum in utraque complures fabulae diversis auctoribus et temporibus, ut verisimile est, consarcinatae legantur ; *Dissertatio de Babrio*, p. 29.

(1) Ὑφ' ὧν τα παιδια μαθηται γενονται των του θειου πραγματων ; Philostrate, EIKONA, dans *Aesopi Phrygis vita et fabellae*, p. 256, éd. de Froben, Bâle, 1517. Ideo autem hanc primam (fabulam) tradere pueris solent oratores, quia animos adhuc molles ad meliores facile vias rite instituunt ; Priscien, *l. l.* Quintilien témoignait déjà du même fait, et, selon son usage, il en indiquait la raison : Ducere animos (fabulae) solent, praecipue rusticorum et imperitorum : qui et simplicius quae ficta sunt audiunt, et capti voluptate facile iis, quibus delectantur, consentiunt ; *De institutione oratoria*, l. V, ch 11.

Ces essais furent même quelquefois assez heureux : l'Anthologie nous a conservé plusieurs fables métriques, à la vérité d'une date assez récente, par Callimaque, Léonidas de Tarente, Antiphile de Bysance, Lucien, Agathias, et il s'en trouve une dans l'*Ἑρμηνευματα* de Dosithéus (1). D'autres fragments assez nombreux ont été cités sans nom d'auteurs par Suidas (2), et quelques fables sont éparses dans différents manuscrits (3). Mais rien n'autorise à accuser de mensonge le prologue du second livre de Babrius où il se vante d'avoir appliqué le premier l'iambe à la fable devenue un genre à part (4). Son assertion est d'ailleurs pleinement confirmée par Suidas (5), et la forme libre de sa versification semble une raison suffisante de ne pas croire qu'un rhythme plus rigoureux eût encore été employé avec succès. Malheureusement bien peu d'auteurs anciens ont parlé de Babrius (6), et ces ren-

(1) P. 37 : c'est la fable CXCVe de Furia, et comme son mètre est choliambique, qu'elle commence par *Χειμωνος* et que dans le ms. trouvé au mont Athos, où les fables se suivent selon l'ordre alphabétique de leur premier mot, la dernière commence par *Ὀρνιθος*, elle pourrait être, ainsi que la précédente, de Babrius.

(2) Dans l'état d'altération où nous est parvenu le seul ms. connu de Babrius, rien ne prouve que tous les vers choliambiques cités sous le nom de *Μυθοι* ou *Μυθικα* soient tirés de ses fables ; mais nous nous bornerons à indiquer les vers hexamètres et élégiaques qui se trouvent *sub verbis* *Ἀδην*, *Αἰπεινη*, *Ἀκαδης*, *Δυη*, *Στυφελη* et même *Ἑταιρεια*, malgré l'autorité de Suidas, qui lui attribue les trois vers qu'il y rapporte, car ils appartiennent à la fable si connue, *Le rat de ville et le rat des champs*, dont il cite lui-même des fragments en vers choliambiques, *sub verbis* *Καμειραια*, *Κριμνον*, *Σωρακους*, et on l'a retrouvée en entier (n° CVIII), dans le ms. du couvent de Sainte-Laure. Bentley a réuni la plupart de ces fragments ; *Dissertation upon the Epistles of Phalaris and Aesop's fables*, p. 139-140, éd. de 1697.

(3) Nous citerons, comme exemple, le ms. de la B. I., n° 1685, où se trouvent cinq fables en vers politiques de douze syllabes, et le n° 2408, qui contient une fable en vers choliambiques que nous n'avons rencontrée dans aucun autre recueil et qui n'est certainement pas du Babrius que nous connaissons, puisqu'elle commence par *Μυς ἐκφρε* (*l.* *ἐξφρε*), mais qui pourrait se retrouver dans le ms. d'Ignatius ou Gabrias de la Laurentienne.

(4) *Ἀλλ' ἐγω νεη μουση*
Δεδωμι (*l.* *Ἀδω*). . . . .
Τον μυθιαμβον.
V. 6.

(5) *Ουτος ἐκ των αἰσωπειων μυθων μετεβαλεν ἀπο της αὐτων λογοποιϊας εἰς ἐμμετρα, ἠγουν τους χωλιαμβους* ; sub verbo *Βαβριος*.

(6) Bentley disait même : Nobody, that I know of, mention him but Suidas, Avianus and Jo. Tzetzes ; *Dissertation*, p. 140. Il oubliait l'*Etymologicum magnum*, sub verbis *Ὀμφαξ* et *Πεπρωμενον*, et Zonaras, sub verbo *Πια*, dans Cramer, *Anecdota parisiensia*, t. IV, p. 139. Dosithéus, p. 36, a rapporté

seignements si rares sont assez insuffisants, souvent même assez contradictoires, pour que son véritable nom, sa patrie, son âge, son livre lui-même (1), soient très-imparfaitement connus. Loin d'avoir dissipé toutes les obscurités, le manuscrit si heureusement trouvé par M. Minas dans le monastère de Sainte-Laure, ajoute encore sur bien des points à nos incertitudes : il est incomplet (2) et évidemment altéré par le copiste; il donne à l'auteur un nom différent, et à moins de nouvelles découvertes, chaque jour plus improbables (3), un second prologue, vraisemblablement interpolé, rend les autres questions peut-être insolubles.

D'abord, le nom prend des formes si diverses (4) et si mal

aussi en entier, à la vérité sans en nommer l'auteur, la fable LXXXIVe, et après avoir dit dans sa lettre LIXe τον μυθον ἀκηκοας, Julien cite les premiers vers de la fable XXXIIe; mais nous devons dire que l'on a ajouté, sans y être autorisé par aucun ms., του Βαβριου.

(1) Avianus dit dans son Prologue à Théodosius : Quas (fabulas Aesopi) graecis iambis Babrius repetens, in duo volumina coartavit; on lit au contraire dans Suidas : Εἰσι γαρ δια χωλιαμβων ἐν βιβλιοις ι', et au mot Χοριαμβος, il répète en toutes lettres δεκα. Le ms. du mont Athos répond au renseignement que donne Avianus.

(2) Ainsi que nous l'avons dit, les fables sont rangées d'après l'ordre alphabétique du premier mot, et après la CVIIe, au commencement du M, il y a un second prologue qui n'est suivi que de seize fables. Comme la dernière commence par Ὀνειθος, il est probable que le second livre était à peu près aussi considérable que le premier.

(3) On avait espéré, d'après une assertion de Ramolino, qu'il existait, dans la bibliothèque de Sainte-Marie de La Grotta-Ferrata, un ms. du XIe siècle, contenant trente fables ésopiennes en vers scazons (voyez Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. I, p. 635, éd. de Harles); mais cette espérance semble aujourd'hui évanouie. Au moins le cardinal Mai a-t-il dit, dans une dissertation *De fragmentis historicis tusculanis*, qui se trouve à l'appendice du t. II de son *Spicilegium romanum :* Nec ille famigeratus Aesopi codex, quem rumor inter doctos deditus apud Cryptam ferratam servari tradidit, nunc certe uspiam apparet : etsi ego suspicor plus fortasse in hac fama latere fabulae quam fabularum in eo codice unquam extitisse. Quant au ms. de Madrid que Knust aurait examiné et dont il paraissait disposé à prendre une copie (Boissonade, *Babrius*, p. x), très-probablement il n'y a rien de Babrius, car M. Lachmann n'en a trouvé aucun fragment dans ses papiers, qui cependant contenaient beaucoup de fables; *Babrii fabulae Aesopeae*, p. XVIII.

(4) Βαβριας (Névelet, Harles, Brunck, Lobeck, Passow), Βαβριος (Tyrwhitt, Gaisford, Blomfield, les deux Schneider, Hermann, Welcker, Bernhardy et tous les éditeurs), Βαμβριος (dans Zonaras, mais probablement par une faute de copiste), Βαλεβριος (dans le ms. du mont Athos), Βαλεριος (dans le ms. Harléien, no 3521; d'après Tyrwhitt, *Dissertatio de Babrio*, p. 69), et Herder regardait cette dernière forme comme la vraie; *Werke*, t. XX, p. 63, note.

arrêtées (1), que cette mobilité autorise à les regarder comme approximatives et cherchant à donner, par des modifications arbitraires une tournure grecque à un nom d'origine étrangère. Malgré l'opinion si considérable de MM. Boissonade (2) et Dübner (3), il semble ainsi bien difficile de le croire romain : la terminaison *us* se fût alors changée en ος. Les rares latinismes de son style (4) s'expliquent d'ailleurs trop naturellement par le contact, et, dans certaines provinces de l'Orient, la promiscuité du grec et du latin, pour que l'on y puisse voir un témoignage de la patrie de Babrius (5), et quelques différences dans la sévérité de la mesure ne sauraient avoir l'importance significative qu'on leur a complaisamment supposée (6). Les habitudes du rhythme tiennent bien moins à la patrie du poëte qu'à la nature de son inspiration et de ses idées. Malgré son élégance et sa régularité ordinaire, le mètre de Babrius se conformait aux conditions de l'apologue en variant ses éléments pour se rapprocher le plus possible des formes de la conversation familière, et il en résultait des ressemblances toutes fortuites avec le mètre plus factice et moins accusé des Romains (7). Mais lors même que l'on admettrait la parfaite pureté du texte (8), ces libertés, dues à

(1) On trouve dans Tzetzès, *Chilias* VIII, v. 505, Βαβριας, et *Chilias* XIII, v. 592, Βαβριου : Suidas va même jusqu'à dire Βαβριας ὁ Βαβριος.

(2) Βαβριου μυθιαμβοι, p. 2, note, éd. princeps.

(3) *Animadversiones criticae de Babrii* Μυθιαμβοις, p. 19.

(4) Ainsi, par exemple, Κυπρις, ἡ ποθων μητηρ, de la fable XXXII, v. 2, rappelle le *Mater saeva cupidinum* d'Horace.

(5) C'est l'opinion qu'a soutenue M. Karl Hermann dans le *Jahrbücher für Wissenschaftliche Kritik*, 1844, t. II, col. 801-830.

(6) M. Dübner, *l. l.* et M. Lachmann, p. XII-XIV, nous semblent eux-mêmes y avoir attaché beaucoup trop d'importance.

(7) Ainsi, par exemple, Babrius se rapproche bien plus, par sa versification, de Pétrone et de Martial que d'Hipponax ou même de Catulle, l'ingénieux copiste des formes de la poésie grecque. La prosodie bien moins marquée du latin ne compromettait pas autant la régularité du rhythme : voyez notre *Essai philosophique sur la versification*, ch. VI et XIV.

(8) Pour se faire une idée de l'état de profonde altération du ms. de Sainte-Laure, il ne faut que jeter les yeux sur l'édition, encore très-insuffisante, donnée par MM. Lachmann, G. Hermann, Meineke, Moriz Haupt, Schneidewin, Bergk, et nous pourrions ajouter Boissonade et Dübner, puisque leurs corrections y sont

la différence des genres, n'auraient point manqué aux règles de la versification grecque (1), et n'empêcheraient pas de reconnaître à la forme du vers et à une prédilection assez constante pour le dialecte ionique, que, comme Callimaque, Babrius se rattachait, au moins par des traditions littéraires, à l'École d'Alexandrie. Ainsi que les autres iambographes, il ne craignait point de sortir de la langue générale et, en quelque sorte, officielle de la poésie (2); il admettait dans ses vers des expressions étrangères aux autres poëtes, qui n'appartenaient même pas toutes à la langue littéraire de la prose (3), et l'on ne s'explique l'emploi de mots aussi exceptionnels que par des habitudes ou des influences de dialecte, qui prouveraient à elles seules qu'il écrivait dans un pays où l'idiome vulgaire était un grec mêlé d'expressions et de formes barbares. Quelques-uns de ces idiotismes semblent même autoriser à reculer la patrie de Babrius jusqu'au fond de l'Orient (4); on en retrouve plusieurs jusque

soigneusement indiquées. Nous le croyons comme M. Dübner, *l. l*, p. 29 : Archetypum hujus codicis tractaverunt interpolatores, qui non pauca mutaverunt, versus nonnullos inseruerunt, epimythia multa fabularum artem perdentia choliambis saepe malis et dictione non babriana conceperunt : voyez ci-dessous, p. 48, note 2.

(1) Le rhythme du choliambe grec ne portait, à proprement parler, que sur les trois avant-dernières syllabes, une brève suivie de deux longues, et encore semble-t-il au moins probable qu'on y pouvait introduire les mêmes changements que dans les deux derniers pieds du vers épique : voyez Lehrs, *De epicis quaestionibus*, p. 310-313 et 315. Il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer les irrégularités du rhythme de Babrius : non-seulement on n'a constaté que trois exemples de spondée au cinquième pied, mais il n'y aurait, selon M. Boissonade, dans la collection tout entière, que huit anapestes à des pieds pairs.

(2) Delectari mulcerique aures suas decebat Antonius Julianus figmentis verborum novis Cn. Matii, hominis eruditi; qualia haec quoque essent, quae scripta ab eo in mimiambis memorabat; *Noctes atticae*, l. xx, ch. 9. Aulu-Gelle ne parle que de mots nouveaux, mais nous sommes persuadé qu'ils ne l'étaient que pour lui, et que Matius les prenait dans la langue du peuple.

(3) Ἀθοσκητων, fabl. XXXXV, v. 10; Ἀγκυλογλωχιν, fabl. XVII, v. 3; Ἀλητον, fabl. XXIX, v. 1; Ἀχθιζας, fabl. VIII, v. 1; Ἐπιλιχμησης, fabl. XXXXVIII, v. 6; Ζωαγριους, fabl. L, v. 15; Θυρωτα, fabl. LIX, v. 11; Κακορρυπους, fabl. X, v. 1; Καλλιπαις ἀρητος, fabl. XI, v. 7; Καυχημων, fabl. V, v. 10; Λαθυρα, fabl. LXXIV, v. 6; Συναγγια, fabl. XXVII, v. 2; Χελυμνα, fabl. CXV, v. 5.

(4) Ἀρκος pour Ἀρκτος, fabl. XIV, v. 1; Ζωοις pour Χαιροις φησιν, fabl. XII, v. 7 et fabl. CIII, v. 17; Πεποιθησεις, fabl. XXXXIII, v. 19; Ταις

dans la traduction des livres saints (1), et une de ses fables parle d'hommages rendus à Vénus à l'éclat des flambeaux (2) : c'était un usage oriental qui s'introduisit à Rome beaucoup trop tard pour qu'il eût pu l'y apprendre (3), et aucune raison n'autorise à croire qu'il dût ce détail à une tradition populaire, servilement reproduite, puisque la fable de *Vénus et la servante* ne se trouve point dans les collections ésopiques qui nous sont parvenues (4). Le lion, le singe et le chameau, auxquels il donne si volontiers un rôle, témoignent d'ailleurs de l'origine orientale de ses fables (5) : le véritable Ésope lui-même ne les eût pas choisis de préférence à des animaux plus naturellement grecs, et la plupart des histoires où ils figurent ne se retrouvent dans nos fables en prose grecque, que parce qu'il en est beaucoup qui remontent jusqu'à Babrius par une suite plus ou moins longue d'intermédiaires (6). Le prologue du second livre attribue d'ailleurs positivement l'invention de la fable aux Syriens (7), et l'on a peine

ἀληθειαις pour Τῃ ἀληθεια, fabl. LXXV, v. 20, et LXXXIII, v. 3; Τριγχος pour Θριγκος, fabl. LXXXVI, v. 1.

(1) Ἡρωτα, fabl. XXXXII, v. 5 et XCVII, v. 3 (voyez *Thesaurus linguae graecae*, t. III, col. 2082 et suiv.); Πελυκων pour Πελεκεων, fabl. LXIV, v. 9 (Jérémie, ch. XXIII, v. 29).

(2) Την δ' Ἀφροδιτην, ὡσπερ αἰτιην
Λυχνοις ἐτιμα· [τουτων,
Ancilla et Venus, fabl. X, v. 6.

(3) Matutinis operitur festa lucernis.
Juvénal, satire XII, v. 92.

Dispositae pinguem nebulam vomuere lucernae.
Perse, satire V, v. 181.

(4) Elle ne se trouve que dans les fables d'Ignatius, qui ne remontent qu'au IXe siècle.

(5) On trouve même parmi celles qui n'appartiennent qu'à lui *L'Arabe et le chameau* et *Le lion apprivoisé*.

(6) C'est à peine si sur les 127 fables de Babrius, il y en a une douzaine qui lui appartiennent exclusivement. Nous ne voyons que les II, VIII, XV, XXI, XLI, XLVIII, LIV, LX, LXI, CVI, CX, CXII et CXVI, qui a même quelque ressemblance avec une historiette racontée par Apulée, *Metamorphoseon* l. IX, p. 195. Les autres se trouvent dans les collections grecques, Aphthonius, Ignatius, Tzetzès, Nicéphore Basilacas, Théophylacte Simocatta, le Scholiaste de Thucydide (l. IV, ch. 92), Phèdre, Avianus, Romulus ou Faërne, et il est probable qu'on pourrait retrancher plusieurs de celles que nous venons de citer comme ne se trouvant que dans son recueil.

(7) Μυθος μεν, ὡ παι βασιλεως Ἀλε- [ξανδρου,
Συρων παλαιον ἐστιν εὑρεμ' ἀνθρωπων;
v. 1.

Le passage que nous avons cité de Théon le sophiste, p. 19, noté 1, suffirait pour prouver la popularité dont les fables jouissaient en Orient, lors même que, comme l'a prétendu un vieil interprète d'Aphthonius, les adjectifs géographiques dont il s'y est servi n'indiqueraient pas seulement

à croire qu'un Grec eût ainsi complaisamment dépouillé la Grèce d'une portion de sa gloire au profit d'un pays étranger : on regarderait plutôt Babrius comme originaire de la Syrie, lors même que dans la fable LVIIe, où il accuse les Arabes d'une tendance naturelle au mensonge, il ne citerait pas à l'appui sa propre expérience (1). Enfin le nom de *Branchus* à qui, sinon le recueil entier, au moins quelques fables étaient dédiées (2), a une forme syrienne, et si cet élève de Babrius eût été, comme le prétend le second prologue, fils d'un roi Alexandre (3), ce serait certainement en Orient qu'il faudrait lui chercher un royaume (4) et placer la composition de ces fables. Malheureusement l'autorité du texte ne saurait commander cet excès de confiance : l'infériorité si marquée de quelques fables trahit

une origine locale et exprimeraient des différences réelles : voyez Vossius, *De institutione oratoria*, l. II, ch. XV, p. 138, éd. de Leyde, 1606.

(1) Ἐντεῦθεν Ἄραβες εἰσιν, ὡς ἐπειράθην,
Ψεῦσταί τε καὶ γόητες, οὐκ ἐπὶ γλώσσης
Οὐδὲν καθηται ῥῆμα τῆς ἀληθείας ; v. 12.

Ce passage est d'autant plus remarquable qu'Hérodote parlait des Arabes en termes entièrement différents ; l. III, ch. 8. Dans la rédaction en prose publiée par Furia, d'après un ms. du Vatican, t. II, p. 188, il y a seulement Οὐδὲ τὰ κοινὰ τοῖς ἀνθρώποις ἐπιτελεῖν δυναμένοι.

(2) Il est nommé aussi dans la fable LXXIV, v. 15, mais naturellement dans une épimythie, et, comme nous le verrons, elles sont toutes assez suspectes. Cependant ce nom ne se retrouverait pas sans doute à la fois dans le prologue et dans une fable sans quelque raison au moins traditionnelle. Peut-être même est-ce là l'explication de l'erreur singulière de plusieurs mss. d'Avianus où au lieu de *Babrius repetens*, on lit *Brachius repetens* : voyez l'édition de Cannegieter, p. 8, notes. L'obscénité de la fable CXV nous empêche de croire que Babrius ait réellement composé ce recueil pour un élève.

(3) Toutes les recherches pour déterminer quel était ce fils d'Alexandre ont supposé qu'il s'appelait *Branchus*, et aucune sorte de raison n'y autorisait. Ce nom ne se trouve point dans le second prologue, et l'exemple de Phèdre prouve surabondamment que chaque livre pouvait être dédié à une personne différente. Nous sommes trop convaincu qu'au moins les premiers vers ne sont point de Babrius pour échafauder aussi notre conjecture historique.

(4) La conjecture de M. Boissonade, qui avait songé à Alexandre Sévère, rajeunissait trop Babrius pour être adoptée ; mais nous craignons que celle de M. Lachmann, *l. l.* p. XII, ne soit pas plus heureuse. Il a supposé, sans aucune autre raison qu'un rapport possible de chronologie, que ce Branchus était fils d'Alexandre, roi de Judée, qui n'en eut peut-être jamais. M. Otto Schneider n'a pas été moins hardi en conjecturant, dans le *Neue Jenaische allgemeine Litteratur-Zeitung*, 1845, p. 530, qu'il s'agissait ici d'un Alexandre, fils d'Antoine et de Cléopâtre, qui porta le titre de roi dans sa première enfance.

l'œuvre inégale de plusieurs mains (1), et les misérables fragments, déjà recueillis avec tant de savoir et restitués avec tant d'habileté, suffisent pour montrer quelles interpolations ces apologues avaient subies (2). La fable *du rossignol et de l'hirondelle* surtout en offre une preuve singulièrement frappante : Knoch était parvenu sans trop de peine à la restituer en entier avec treize vers (3), et quoique le manuscrit du mont Athos en ait rejeté un (4), elle y en a vingt-sept sans ajouter quoi que ce soit ni au charme de l'expression ni au mérite de la pensée (5). Mais il n'est aucune pièce dont l'authenticité soit plus justement suspecte que le second prologue (6), et les vers qui mentionnent ce roi Alexandre inspirent encore plus de doutes que tous les autres. Nous verrions donc là volontiers une de ces petites fraudes littéraires si communes chez les auteurs moraux du moyen âge : Babrius avait appelé son élève παῖς (7), et comme ce mot était pris habituellement dans un sens plus intime, un interpolateur aura supposé, pour rehausser la valeur de la leçon, que le poëte s'adressait à son propre fils (8), et qu'il n'était rien moins que

(1) Il est à peu près impossible, à moins de supposer bien des altérations et des interpolations, de croire du même auteur *Le corbeau et le renard* (LXXVII) et *Le lion malade* (XCV) qui sont de véritables chefs-d'œuvre, et *L'ours et le renard* (XIV), *L'hirondelle qui habitait le palais de justice* (CXVIII) et *La statue de Mercure* (CXIX). Il y a aussi des fables qui sont doubles et même triples, et en les attribuant à des auteurs différents on rendrait ces répétitions beaucoup plus naturelles : voyez *Le bœuf et la grenouille* (XXVIII), *Le lézard* (XLI) et *Le milan* (LXXIII); *Le hêtre et le roseau* (XXXVI) et *Le sapin et la ronce* (LXIV).

(2) Voyez fabl. VI, v. 6, et Suidas, sub verbo Ὄνον; fabl. XIX, v. 5, et Suidas, sub verbo Λίωρα. Le texte même du ms. du mont Athos en offre des traces incontestables : fabl. XII, v. 13 et 14; fabl. LXV, v. 1; fabl. LXXXII, v. 8; etc.

(3) Dans Knoch, *Babrii fabulae et fabularum fragmenta*, p. 52.

(4) Le 9e de Knoch :

Ὅπου γεωργοὶς κοὐχὶ θηρίοις ἄσεις.

(5) Les vers 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 24, 25, 26 et 27.

(6) Voyez les vers 4, 5, 6, 7, 13, 14, 15 et 16. Peut-être ce prologue ne doit-il sa place au milieu des fables de Babrius qu'au hasard qui l'a fait commencer par Μῦθος; on aura voulu lui donner son rang alphabétique, quoique le premier mot de l'autre prologue soit Ἔνεκα. Nous ferons d'ailleurs observer, sans vouloir en tirer aucune conséquence positive, que pas un seul vers des deux prologues n'est cité par Suidas.

(7) Fabl. XVIII, v. 15; LXXII, v. 28 : il avait pris ce sens dans la basse-grécité; voyez Libanius, t. III, p. 444.

(8) Voilà sans doute pourquoi on lit dans le prologue, v. 2 :

Ὦ Βραγχὲ τέκνον·

le souverain le plus populaire de tout l'Orient, le roi de Macédoine Alexandre (1).

Aucun renseignement positif ne fixe non plus l'époque où florissait Babrius, et les plus ingénieuses inductions ne sauraient suppléer complétement au silence des historiens (2). Cependant, si la plupart des mérites de la forme tiennent trop au talent et à des préférences toutes personnelles à l'auteur pour que la critique leur reconnaisse une véritable valeur chronologique, l'ensemble n'en a pas moins un caractère qui ne permettrait point de placer Babrius à une époque de pleine décadence. Les imperfections qu'on a relevées dans ses fables ne sont pas aussi significatives : le style ne dépendait pas assez exclusivement du mouvement général de la langue pour qu'on en puisse préciser l'âge en le comparant à celui d'ouvrages dont la date est mieux déterminée. Babrius était forcé par la nature de ses œuvres de se rapprocher assez du langage vulgaire pour modifier les formes habituelles des autres écrivains, et dans l'ignorance où l'on se trouve de toutes les circonstances de sa vie, on ne sait si les différences dont on est frappé viennent du temps où il écrivait ou de sa patrie. Les divergences de sa versification ne sont pas elles-mêmes plus caractéristiques : un genre plus familier et plus populaire ne devait s'astreindre ni à la même rigueur ni à la même uniformité de mètre que la poésie lyrique, la seule qui nous offre des points de comparaison ; mais il n'en est pas moins

(1) Nous citerons, comme exemples, les *Enseignements d'Aristote* (voyez l'*Histoire littéraire*, t. XXI, p. 216) et le *Secret des secrets* par Pierre de Vernon, dont M. Trebutien prépare une édition ; les *Enseignemens de Salemons, de Tholome et de saint Jehan* (B. I., fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 420, r°) ; les *Distiques de Caton*, l'*Enseignement de Sénèque* (en vieux-flamand, dans l'*Oudvlaemsche gedichten der* XII, XIII *en* XIV *eeuwen* de M. Blommaert), et les *Avis d'Abailard à son fils* ; dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° série, t. II, p. 407.

(2) M. Bergk n'en a pas moins trouvé le moyen de soutenir, dans le Programme des cours d'été du collége de Marbourg, pour 1845, que Babrius avait composé une partie de ses fables à Corinthe, 250 ans avant l'ère chrétienne, et l'autre, neuf ans plus tard, à Chalcis. Malheureusement son programme n'est point dans le commerce ; il nous a été impossible de nous le procurer, et nous n'avons pu deviner par quels documents ou quelles inductions M. Bergk était arrivé à des résultats si singulièrement précis.

très-invraisemblable qu'un poëte aussi littéraire et aussi élégant que Babrius eût adopté des formes rhythmiques qui auraient blessé les habitudes de l'oreille : c'est encore là une présomption d'antiquité dont il est impossible de ne point tenir grand compte (1). Au commencement du IIIe siècle, Dosithéus donnait à ses élèves au moins une fable de Babrius à traduire en latin. Plus de cent ans auparavant, Apollonius citait déjà dans son lexique des vers choliambiques qui ressemblent trop à ceux de Babrius pour qu'on ne complète pas la citation en les lui attribuant (2), et sans nier la possibilité absolue d'une interpolation, on ne saurait la supposer par un acte de son bon plaisir, à moins d'ériger le scepticisme historique en système. Enfin, Avianus disait dans son prologue que Babrius, reprenant en sous-œuvre les fables d'Ésope, les avait mises en vers iambiques, et que Phèdre en avait aussi composé cinq livres : sans doute rien de positif ne prouve que ces deux noms se suivent dans l'ordre des temps ; mais aucune raison n'explique leur rang d'une manière aussi naturelle, et cette dernière probabilité s'accorde trop parfaitement avec toutes les autres pour que l'on ne regarde pas Babrius au moins comme un écrivain du siècle d'Auguste.

Au reste, cette question de date si importante au point de vue biographique, est à peu près indifférente pour l'histoire littéraire. La fable de Babrius n'en resterait pas moins exclusivement grecque, et n'en eût pas moins réalisé dans toute sa perfection l'apologue littéraire tel que l'Antiquité classique l'avait conçu. Plus facilement simple que les autres fabulistes en vers, Babrius savait mieux concilier les fictions de la poésie et les données de

(1) Cette raison, dont peut-être cependant il s'est exagéré la force, a même déterminé M. Dübner à regarder Babrius comme très-certainement postérieur à Catulle ; *Animadversiones criticae de Babrii* Μυθιαμβοις, p. 30.

(2) *Lexicon homericum*, p. 10, 13. Nous prenons ici l'opinion qui rajeunit davantage l'auteur du Lexique : si, comme l'a dit Suidas, le sophiste Apion eût été réellement son disciple, μαθητην Απολλωνιου του Αρχιβιου, il faudrait le reporter jusqu'au temps d'Auguste et reculer encore Babrius. Mais les copistes respectaient si peu les ouvrages en prose que ne protégeait point la renommée de l'auteur, que nous ne voulons pas trancher en passant une question aussi obscure.

la nature. Ses animaux sont plus vrais et d'une naïveté plus réellement animale : c'est leur instinct même qui agit et qui pense ; ce n'est point le poëte qui leur imagine une naïveté de son cru, et chacun appartient à son espèce sans jamais devenir un individu à part, vivant d'une personnalité qui lui soit propre, et un peu trop en dehors de l'histoire naturelle. Il n'est pas jusqu'à l'élégance de l'expression qui ne parvienne à se dissimuler sous sa parfaite convenance : tout y semble si naturel, nous dirions volontiers si nécessaire au sentiment et au personnage, qu'elle passe inaperçue quand on ne veut pas s'en faire un sujet particulier d'étude. Comme dans les apologues primitifs, la morale ne se formule pas habituellement dans un précepte à part : l'idée est assez simple pour être bien facile à saisir, et le récit, trop concluant par lui-même pour qu'il soit besoin d'en exprimer la conséquence. Les épimythies qu'on y a maladroitement rattachées sont des superfétations d'une époque bien postérieure (1); nous ne voudrions pas même en excepter toutes celles dont la forme est métrique, et nous attribuerions volontiers à l'influence de Babrius l'absence de morale expresse qui caractérisa longtemps encore la fable en Orient (2), et même en Occident (3).

Les apologues ésopiques jouissaient aussi à Rome d'une véritable popularité. Ennius en avait inséré un dans ses satires qui semble n'avoir pas eu de source écrite (4) ; les traces de plu-

(1) Il n'y en a pas dans toutes, et quelques-unes en ont deux : une en prose, trop grossière pour que Lachmann ait voulu lui donner place dans son édition, et une métrique, dont le style rappelle assez bien celui de la fable. Non-seulement Suidas n'a pas cité un seul vers d'une épimythie, mais les trois fables rapportées en entier n'en ont pas, et dans le *Gnomologium* de Jean Géorgidès, dont M. Boissonade a publié les sentences, on en trouve qui manquent dans le ms. du mont Athos : voyez l'*Anecdota graeca*, t. I, p. 124, 134, 137, 140 et 141.

(2) Ainsi, par exemple, il n'y en a point dans les trois fables de Libanius du ms. de Munich, n° 480, ni même dans celle du patriarche Géorgius ou Grégorius, dont Docen a donné une meilleure édition dans von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1250.

(3) Il n'y en a pas à toutes les fables de Phèdre, et il est fort douteux qu'Avianus en eût composé pour aucune des siennes : elles manquent dans la plupart des vieux manuscrits, et Lachmann les a retranchées de son excellente édition.

(4) Hunc Aesopi apologum Q. Ennius in Satiris scite admodum et venuste versibus quadratis composuit : quorum duo

sieurs autres sont apparentes dans les rares fragments de Lucilius (1); les poëtes comiques y faisaient de rapides allusions comme à des choses dans la mémoire de tous leurs auditeurs (2), et Ménénius n'avait rien trouvé de plus puissant pour ramener la paix dans la République, que de raconter au peuple irrité contre le Sénat la fable des membres et de l'estomac (3). La connaissance chaque jour plus générale du grec dut multiplier les fables et les répandre encore davantage: Horace en mentionne jusqu'à huit, et il en est une qu'aucun autre renseignement ne nous a fait connaître (4). Quoique Ovide appuie son récit sur un

postremi isti sunt, quos habere cordi et memoriae pretium esse herde puto:

Hoc erit tibi argumentum semper in promptu [situm:
Ne quid expectes amicos, quod tute agere possies.

Aulu-Gelle, *Noctes atticae*, l. II, ch. 29.

Il raconte lui-même cet apologue en entier, et on le retrouve dans Babrius, n° LXXXVIII, et dans Avianus, n° XXI.

(1) Entre autres *Le lion devenu vieux et le renard*, l. XXX:

Deducta tunc voce leo: Cur tu ipsa veniro
Non vis huc?

dans Nonius Marcellus, l. IV, p. 198, éd. de Gerlach.

Voyez Jakobs, *Nachträge zu Sulzers allgemeiner Theorie der schönen Künste*, t. VI, p. 30.

(2) Nous citerons, comme exemples, ces deux passages:

Quidnam est? Lupus in fabula.

Adelphi, act. IV, sc. I, v. 21.

Atque eccum tibi lupum in sermone; praesens [esuriens adest.

Stichus, act. IV, sc I, v. 71.

Quelquefois même le poëte comptait assez sur la connaissance générale de ces fables pour que sa pensée nous soit devenue inintelligible.

Te bovem esse et me esse asellum. . . .
. . . . . .
Hoc magnum'st periculum, me ab asinis ad boves [transcendere.

Aulularia, act. II, sc. II, v. 51 et 58.

Tout ce que l'on comprend, c'est qu'il y avait là une allusion à quelque tradition ésopique qui ne nous est pas parvenue.

(3) Tite-Live, l. II, ch. 32: c'est la CCVIIe de Planude.

(4) Sed tacitus pasci si posset corvus, haberet
Plus dapis, et rixae multo minus invidiaeque.

Epistolarum l. I, ép. XVII, v. 50.

Les autres sont (*Satires*, l. II, sat. VI, v. 77) le Rat de ville et le rat des champs, dans Furia, n° CXXI; (*Epitres*, l. I, ép. I, v. 73) le Lion et le renard, dans Furia, n° XCI, et le *Dialogue d'Alcibiade*, attribué à Platon, t. I, p. 123; (*Ibidem*, ép. VII, v. 29) le Mulot obligé de jeûner pour repasser par le même trou, dans Furia, n° XII, et saint Jérome, *Epistola ad Savinam*; (*Ibidem*, ép. X, v. 34) le Cheval et le cerf, dans Aristote, *Rhetorica*, l. II, ch. 20, qui l'attribue à Stésichore; (*Art poétique*, v. 139) la Montagne en travail, dont nous ne retrouvons aucune autre trace dans les auteurs classiques qu'une allusion dans Athénée, l. XIV, ch. 6. Il fait allusion (*Epitres*, l. I, ép. III, v. 19) à la Corneille parée des plumes du paon, dans Furia, n° LXXVIII, et (*Satires*, l. II, sat. III, v. 298) à la Besace, dans Phèdre, l. V, fabl. 10:

Dixerit insanum qui me totidem audiet, atque
Respicere ignoto discet pendentia tergo.

Catulle avait déjà dit, n° XXII, v. 20:

Suus quoique attributus est error;
Sed non videmus manticae quod in tergo est.

fait réel qui aurait même provoqué la présentation d'une loi encore en vigueur (1), il est probable que dans le quatrième livre de ses Fastes (2), il songeait aussi à une fable, au moins à titre d'allusion (3). Valère-Maxime rapporte, en l'encadrant dans une scène historique qui le rend plus piquant, l'apologue des grenouilles qui demandent un roi (4), et Josèphe mettait dans la bouche de Tibère celui du blessé qui ne voulait pas que l'on chassât les mouches qui suçaient le sang de ses blessures (5). Dès le temps de Cicéron, les fables avaient acquis de la valeur, même dans les théories oratoires (6), et l'auteur de la Rhétorique adressée à Hérennius les déclarait excellentes pour égayer un public fatigué (7). Quintilien en recommandait même l'emploi comme un des moyens les plus assurés de porter la conviction dans les esprits peu cultivés (8), et Suétone les reconnaissait pour une partie intégrante de la rhétorique (9).

Si connues que fussent ces fables, nul ne s'inquiétait de les recueillir et de leur donner une forme métrique: c'était, pour les gens lettrés, de grossières traditions (10), auxquelles ils ne daignaient recourir que dans les cas d'absolue nécessité, pour relever leur éloquence. Sénèque disait même à Polybe dans un

(1) Lex Carseolana.

(2) V. 705-710.

(3) C'est la XIe de Babrius, la XXXVIIIe d'Aphthonius, la CLXVIe de Planude et la VIIIe de Rochefort.

(4) L. VI, ch. II, par. 13.

(5) *Antiquitatum judaicarum* l. XVIII, ch. VIII, p. 621, éd. de Genève, 1611: il lui attribue aussi la fable du Renard et du hérisson, qui se trouve dans Aristote, *Rhetorica*, l. II, ch. 20, et dans Plutarque, *An seni gerenda respublica*.

(6) Sin res dabit, non inutile est ab aliqua re nova aut ridicula incipere, aut ex tempore quae nata sit, quod genus, strepitum, acclamationem; aut jam parata, quae vel apologum, vel fabulam, vel aliquam contineat irrisionem; aut, si rei dignitas adimet jocandi facultatem, aliquid triste, novum, horribile, statim non incommodum est injicere; Cicéron, *De inventione*, l. I, ch. 17.

(7) Si defessi erunt audiendo, ab aliqua re quae risum movere possit, exordiemur, ab apologo, a fabula verisimili; l. I, ch. 6.

(8) Illae quoque fabellae, quae, etiamsi originem non ab Aesopo acceperunt, nam videtur earum primus auctor Hesiodus, nomine tantum Aesopi maxime celebrantur, ducere animos solent, praecipue rusticorum et imperitorum: qui et simplicius quae ficta sunt audiunt, et capti voluptate facile iis quibus delectantur, consentiunt; *De institutione oratoria*, l. V, ch. 11.

(9) *De claris rhetoribus*, ch. I, p. 32.

(10) Quintilien disait encore, l. I, ch. 9: Igitur Aesopi fabellas, quae fabulis nutricularum proxime succedunt.

passage bien positif : Je n'ose vous engager jusqu'à versifier avec votre élégance habituelle les fables et les enseignements d'Ésope, travail encore étranger aux imaginations romaines (1). C'est par une interprétation arbitraire d'une expression de Suétone que Heinsius a fait un fabuliste de Melissus (2), et les savants qui ont attribué des fables à Canius Rufus ne s'appuyaient point sur quelque raison plus valable : Martial en a seulement parlé comme d'un amateur propre à beaucoup de choses et n'en faisant aucune (3). Le silence des Anciens sur Quinte-Curce (4), Velleius Paterculus (5), les *Astronomiques* de Manilius (6) et les *Nuits attiques* (7), n'autorise point non plus à supposer sans témoignage d'aucune sorte l'existence de fabulistes tombés dans le même oubli : il ne s'agit pas ici seulement d'une réticence peu significative en elle-même ; c'est une assertion formelle, complétement désintéressée, et par le temps où il écrivait et la ville qu'il habitait, par son opulence et l'éclat de sa fortune littéraire, l'écrivain de qui nous la tenons devait être mieux renseigné qu'aucun autre (8). L'auteur dont les fables nous sont parvenues

(1) Non audeo te usque eo producere, ut fabellas et aesopeos logos, intentatum romanis ingeniis opus, solita tibi venustate connectas ; *De consolatione*, ch. XXVII.

(2) *Commentationes in Ovidium*, p. 1101. Suétone, *De illustribus grammaticis*, ch XXI, lui attribue seulement *libellos ineptiarum qui nunc jocorum inscribuntur*, et le passage d'Ovide ne se rapporte qu'à de petites pièces de théâtre, les *Trabeatae* de Suétone :

Musaque Turrani tragicis innixa cothurnis ;
et tua cum socco musa, Melisse, levis.
Ex Ponto, l. IV, ép. XVI, v. 29.

C'est ce que Jakobs a fort bien reconnu dans le *Nachträge zu Sulzers allgemeiner Theorie*, t. VI, p. 31, note D.

(3) Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus ?
. . . . . .
An aemulatur improbi jocos Phaedri ?
Lascivus elegis, an severus heroïs ?
. . . . . .
Vis scire quid agat Canius tuus ? Ridet.
Epigrammatum l. III, ép. 20.

(4) Ce sont Johannes de Salisbury et Petrus de Blois qui en ont parlé les premiers.

(5) La première mention s'en trouve au VIe siècle, dans Priscien : on n'en a trouvé qu'un seul manuscrit qui, depuis sa publication, en 1520, s'est même reperdu.

(6) On ne sait même au juste ni le siècle où il vivait, ni son nom : on l'a appelé tour à tour *Mallius*, *Manilius* et *Mallius Theodorus*.

(7) Voyez la préface de l'édition d'Augustini, Venise, 1560, et celle de Dacier, Paris, 1681.

(8) Ruhkopf et Diderot ont nié que cet opuscule fût de Sénèque ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse s'autoriser de l'opinion que l'on s'est faite d'un auteur

n'était pas d'ailleurs un de ses écrivains obscurs dont le nom et les œuvres pouvaient se dérober aux recherches d'un simple amateur, plus vieux que lui seulement de quelques années : la vanité elle-même a ses bornes, et il disait dans un de ses prologues si remplis de détails historiques :

> Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui,
> Vestras in chartas verba transfertis mea
> Dignumque longa judicatis memoria (1).

Ce n'est pas là une de ces vagues assertions si familières aux poëtes (2), et plusieurs passages moins vaniteux ne permettent pas de douter que, du vivant même de l'auteur, la plupart de ses apologues n'eussent au moins acquis une certaine notoriété (3). L'affirmation de Sénèque se concilie donc déjà bien mal avec le texte des fables, et deux témoignages plus désintéressés ajoutent encore à cette apparente contradiction. Moins de cinquante ans après, Martial nommait un Phèdre comme représentant un genre particulier de poésie (4); Avianus, dont l'époque est à la vérité assez incertaine, mais qui vivait probablement au VIe siècle, attribue expressément cinq livres de fables à un auteur du même nom (5). Il existait donc certainement un poëte nommé Phèdre, et son nom ne se rencontre dans aucun des écrivains classiques qui ont parlé en termes positifs des fabulistes, ni dans

aussi accessible à toutes les inspirations du moment, pour lui retirer un ouvrage où l'on ne reconnaît pas ses idées : voyez *Ueber Seneca's Tröstung an Polybius*, dans l'*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften*; Berlin, 1806, p. 216-229.

(1) L. IV, v. 17.

(2) Comme dans le même prologue, v. 5 :

> Particulo, chartis nomen victurum meis
> Latinis dum manebit pretium litteris.

(3) Nous en citerons seulement deux preuves :

Haec exsecutus sum propterea pluribus,
Brevitate nimia quoniam quosdam offendimus;
l. III, fabl. x, v. 59.

Hoc illis narro qui me non intelligunt;
l. III, fabl. xii, v. 8.

(4) Voyez ci-dessus, p. 54, note 3. Hülsemann, *De codice fabularum Aviani lunensi*, p. 10, a supposé, sans aucune espèce de raison, qu'il s'agissait d'un mimographe. Nous nous bornerons ici à faire observer que rien ne prouve que Martial ait voulu parler d'un auteur latin; il dit presque immédiatement après :

An in cothurnis horridus Sophocleis ?

(5) *Flavii Aviani fabulae*, p. 8, éd. de Cannegieter.

Quintilien (1), ni dans Aulu-Gelle (2), ni dans Macrobe (3), ni même dans Priscien, qui a cependant mentionné comme tels Plaute et Horace. Il y a plus ; les anciens auteurs qui nous ont conservé tant de sentences latines de Publius Syrus n'en citent aucune de Phèdre, qui n'a peut-être pas une fable où ils n'eussent pu trouver quelques vers sententieux, et les grammairiens, obligés par état de connaître tous les écrivains latins de quelque poids, ne lui ont pas emprunté un seul exemple. Il n'est pourtant plus possible de révoquer en doute l'antiquité des fables publiées sous son nom, à présent que le manuscrit dont le premier éditeur s'était servi, s'est enfin retrouvé dans le cabinet de l'un de ses héritiers (4), et que les meilleurs juges en paléographie l'ont déclaré du Xe siècle. L'existence du manuscrit de Reims n'est pas moins incontestable (5), et s'il a péri en 1774 dans un incendie, on peut juger, par le fac-similé que nous en a conservé l'abbé Pluche (6), qu'il remontait à peu près au même temps (7). Le manuscrit connu sous le nom de Daniel, s'est également retrouvé à la Bibliothèque du Vatican, et quoiqu'il ne contienne que huit fables (8), c'en est assez pour établir aussi d'une façon péremp-

(1) *De institutione oratoria*, l. V, ch. 11.

(2) *Noctes atticae*, l. II, ch. 28.

(3) *Somnium Scipionis*, l. I, ch. 2.

(4) M. Le Pelletier de Rosambo : une édition diplomatique en a été publiée par M. Berger de Xivrey, en 1830.

(5) Rigault s'en était servi pour son édition de 1617, et M. de Xivrey a imprimé dans la sienne, p. 89 et suivantes, les variantes que dom Vincent y avait relevées.

(6) Dans le *Spectacle de la nature*, t. VIII, pl. XXI, p. 244 : c'est la fable 7 du l. I.

(7) Voyez l'édition de M. de Xivrey, p. 8, 9, 21 et 77. Il semble certain que les deux mss. avaient une origine commune : non-seulement les bizarreries de l'orthographe étaient les mêmes (l'E s'y était substitué à l'I, le B au V et l'O à l'U), mais il y avait dans tous les deux des gloses qui s'étaient introduites dans le texte (voyez le l. I, fabl. XXII, v. 7; le l. III, prol., v. 52, et le l. IV, fabl. XXII, v. 8), et les mêmes lacunes s'y étaient reproduites (voyez la fin de la XIIIe et le commencement de la XIVe du l. IV, la fin de la Ire et le commencement de la IIe du l. V). Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, il y a dans le l. III, fabl. XV, v. 11 : *Age porro fecisset cum crearer masculus* au lieu de

Age porro : parere si voluisset feminam,
Quid profecisset quum crearer masculus ?

Mais peu importe à l'antiquité du livre ; il nous suffit maintenant qu'elle soit constatée par deux copies différentes.

(8) Les fables XI, moins le premier vers, XII, XIII, XVII, XVIII, XIX, XX et XXI, moins les deux derniers vers, du l. I : c'est un cahier à part qui se trouve au milieu du ms., où il a été probablement rapporté.

toire que Phèdre existait dans sa forme actuelle pendant le XIIe siècle (1). Enfin, plus de cent ans avant l'édition de Pithou (2), Perotti avait écrit de sa main jusqu'à trente-deux fables appartenant incontestablement à notre Phèdre, et d'excellentes variantes (3), quelquefois même d'heureuses additions (4), paraissent prouver qu'il avait eu sous les yeux un autre manuscrit, qui semble aujourd'hui perdu (5).

La division en cinq livres dont parle Avianus ne s'accorde point

(1) C'est l'opinion de M. Mai, qui les a publiées dans le *Classicorum auctorum fragmenta*, t. III, p. 310-314. Il y a même des variantes considérables qui prouvent une origine différente : ainsi, dans la fable XIII, v. 9, il y a dans le ms. de Pithou :

At illo stultus dum vult vocem ostendere

et dans le ms. de Daniel :

At ille dum vult ostendere vocem latiorem.

On lit à la fin, dans le ms. de Pithou :

Tunc demum ingemuit corvi deceptus stupor.
Hac re probatur quantum ingenium praevalet
Virtute, semper praevalet sapientia.

et dans celui de Daniel :

Tunc demum ingemuit corvus cur dolosis
Fuisset deceptus fraudibus ut ignavus.

(2) Elle ne fut publiée qu'en 1596, et Perotti était mort dès 1480.

(3) L. III, fabl. IX, v. 1, et fabl. XVIII, v. 15; l. V, fabl. III, v. 5.

(4) L. III, fabl. XV, v. 11 et 12; l. V, fin de la Ire fable et commencement de la IIe.

(5) Peut-être cependant est-ce celui dont un fragment était tombé dans les mains de Daniel, car Perotti semble n'avoir pas connu le l. I : la première fable qu'il ait citée est la VIIe du l. II. Le ms. de Reims prouvait aussi qu'il en existait un autre dès le Xe siècle, car au-dessus du v. 19, fabl. V, l. IV :

Nec testamenti potuit sensus colligi,

on lisait de la même écriture : *In alio codice fuit census.* Faërne connaissait aussi sans doute quelque ms.; sa fable II est évidemment imitée de la XVIIIe du l. III de Phèdre, et de Thou était tellement frappé des analogies qu'il avait remarquées, sans doute dans les fables XIX, XX, LIII, LIV, LVI, LX et LXVI, qu'il disait, en parlant de celles de Phèdre, *quae legerat et penes se habebat* (Faernus); *Historia sui temporis*, l. XXVIII, ch. 31. Il semble aussi que Hieronymus Osius a eu sous les yeux quelque autre ms. resté inconnu, puisque dans le *Phryx Aesopus* en vers élégiaques, qu'il publia à Francfort-sur-le-Mein en 1574, il y a jusqu'à trente-cinq fables dont le sujet se retrouve dans Phèdre. Nous n'avons pas voulu citer, comme une preuve d'antiquité, ce vers trouvé à Albe-Julie, sur une pierre tumulaire, dont on ignore d'ailleurs la date :

Nisi utile est quod facimus stulta est gloria;

dans Gruter, *Inscriptiones antiquae*, p. 898, n° XVI.

C'est, sans aucun changement, le v. 12 de la fable XVII du l. III; mais il n'y a rien dans la pensée ni dans l'expression qui soit assez personnel à Phèdre, pour que le premier venu n'ait pu fort bien le composer une seconde fois. Non-seulement il se retrouve dans le *Cornu copiae* de Perotti, mais Faërne a dit presque dans les mêmes termes :

Quod facimus, id nisi utile est,
Stulta omnis atque inanis inde est gloria,

et il y a dans Achilles Bocchius (Bocchi) une fable semblable, qui se termine aussi par cette morale :

Ast omnis vana est gloria frugo carens.

Symbolicarum quaestionum l. III, p. 141, éd. de Bonn, 1574.

non plus avec les manuscrits qui nous sont parvenus : il n'y en a que quatre dans celui de Pithou (1) ; et aucune mutilation n'explique la disparition du cinquième (2). A la vérité, il paraît qu'on lisait à la fin du manuscrit de Reims : *Phaedri Aug. liberti liber quintus explicit*, mais personne n'a dit que cet *Explicit* fût de la même écriture, et sa forme en rendrait l'antiquité fortement suspecte (3), lors même que l'indication d'un cinquième livre n'eût pas été isolée (4). Le titre du fragment conservé au Vatican semble contraire à toute idée de division (5), et l'on pourrait induire des fables qu'il contient, que loin de former différentes parties, distinctes les unes des autres, elles ne se suivaient même pas dans un ordre invariable (6). Les divisions que l'on a cru marquées implicitement par de prétendus prologues que ne distingue aucun caractère essentiel (7), sont beaucoup trop inégales

(1) L'*Explicit* du premier livre manque ; celui du second se trouve après *Milvus et columbae* ; le troisième livre finit après *Aesopus respondet Garrulo*, et aucune autre division n'est indiquée.

(2) Il résulte de l'examen attentif de M. de Xivrey qu'un seul feuillet y a été coupé, et l'on est à peu près sûr qu'il ne contenait absolument rien de Phèdre. Ainsi que dans le ms. de Wissembourg, les fables sont suivies du *De monstris et belluis tractatus*, et il y manque la table des chapitres et quelques lignes du commencement, qui ont été publiées par M. Tross, *Ad Julium Fleutelot, De codice quo amplissimus continetur Phaedri paraphrastes epistola*, p. 33.

(3) Les Romains ne se contentaient pas d'un seul nom, et les affranchis prenaient celui de leurs patrons, comme *Terentianus Afer, Tullius Tiro, C. Julius Hyginus*, etc. Voyez Christius, *De Phaedro ejusque fabulis prolusio*, p. 10, et *De moribus simul de Phaedro ejusque fabulis uberior expositio*, p. 56-60.

(4) Il est d'ailleurs certain que le ms. de Pithou a la même origine ; et, comme nous l'avons déjà dit, cette mention ne s'y trouve pas, quoiqu'il y ait une ligne blanche après la dernière fable. Sans vouloir révoquer en doute l'exactitude *matérielle* de dom Vincent, dont l'assertion n'a cependant été positivement confirmée par personne, nous ajouterons que Brottier, qui a longuement parlé du ms. de Reims, n'a pas dit un seul mot de ce singulier *Explicit*.

(5) *Phaedri aug. L. Aesopiarum incipit feliciter :* le sens et l'usage veulent que ce L. signifie *liber*, et *aug.* semble une abréviation d'*augusti*, vénérable, ou d'*augmentatus*.

(6) Les fables XIV, XV et XVII manquent, quoiqu'il n'y ait aucune lacune dans le manuscrit.

(7) Le prologue du l. II n'est que le commencement de la fable suivante, et ces exordes se retrouvent à presque toutes les fables : ainsi, par exemple, il y en a un de six vers, fabl. VI du l. II, et un de neuf, fabl. II du l. IV. Les pièces X du l. II, X du l. III, VII et XXI du l. IV, avaient autant de droits qu'aucune autre à être considérées comme des prologues, et il y en a une, la XXe du l. III, sur laquelle on n'a pu s'entendre : quelques éditeurs en ont fait un épilogue du l. III, et d'autres l'ont réunie au l. IV. Ces indications et nos

pour venir de Phèdre (1), et sur les quatre grandes collections du pseudo-Romulus, que la plupart des savants regardent encore comme dérivées de ses fables, il n'en est que deux qui soient partagées en livres (2). Quoiqu'on ne puisse expliquer cette différence par une lacune, la première n'en a que quatre (3), et si l'autre en a cinq, les fables y sont rangées dans un ordre tellement différent, qu'il est impossible de supposer que l'ouvrage de Phèdre lui ait servi de modèle (4). Il semble donc que le Phèdre dont parlait Avianus ne nous est pas parvenu, au moins d'une manière complète, et l'on ne saurait non plus attribuer la sévère qualification de Martial au moraliste d'une humeur si douce à qui nous confions presque autant l'éducation que l'instruction de nos enfants. Ce n'est point cependant une de ces épithètes générales qui, comme dans le prologue de Babrius, s'appliquent à un genre et à une forme particulière de composition (5); elle s'adresse à la personne même du poëte, *improbi jocos Phaedri* (6), et plusieurs passages prouvent qu'elle avait pour le moins des prétextes sé-

citations sont prises de la dernière édition critique de Phèdre : celle de Dressler, Budissae (Bautzen), 1838.

(1) Il y en a 33 dans le l. I, 9 et un épilogue dans le l. II, 19 et un épilogue dans le l. III, 25 et un épilogue dans le l. IV et 10 dans le l. V. On a d'ailleurs été forcé, pour les besoins de cette division, d'intervertir l'ordre des manuscrits : la pièce *Ad Particulonem*, dont on a fait le prologue du l. IV, ne s'y trouve qu'après la XXVIe.

(2) Il n'y a aucune division, ni dans le Romulus de Nilant, ni dans son Anonyme.

(3) Celle de Dijon : le titre est *Romuli fabularum aesopiarum libri quatuor*.

(4) La collection de Wissembourg, qui se trouve maintenant à la B. de Wolfenbüttel : voyez le tableau dressé par M. Tross, *De codice quo amplissimus continetur Phaedri paraphrastes, olim wisseburgensi nunc guelpherbytano*, p. 9-10, ou celui qui se trouve dans le *Philologus* de M. Schneidewin, t. I, p. 540.

(5) Πικρῶν ἰαμβων σκληρα κωλα θη-
[λυναζ,
Prooemium, v. 19, éd. de Lachmann. M. Fix a déjà remarqué, dans la *Revue de philologie et d'histoire ancienne*, t. I, p. 50, note, que Πικρος et Σκληρος étaient des épithètes générales.

(6) *Epigrammatum* l. III, ép. XX, v. 5. On a fait de grands efforts pour donner à cet *Improbus* un sens détourné de son acception naturelle et acceptée avec quelques variantes d'application par tous les bons auteurs, sauf peut-être Stace, *Thebaidos* l. VI, v. 804; mais il faut interpréter chaque écrivain selon les habitudes de sa langue, et Martial employait *Improbus* dans sa signification ordinaire, ou pour désigner *Qui facit aut narrat nequitias*, et cette seconde acception ne conviendrait pas mieux au Phèdre qui nous est parvenu.

rieux. Phèdre nous a laissé, sous une forme historique, la théorie qu'il se faisait de la fable :

> Servitus obnoxia,
> Quia quae volebat non audebat dicere,
> Affectus proprios in fabellas transtulit
> Calumniamque fictis elusit jocis (1),

et certainement il la mettait en pratique :

> Sed difficulter continetur spiritus,
> Integritatis qui sincerae conscius,
> A noxiorum premitur insolentiis.
> Qui sint, requires ; apparebunt tempore (2).

Il paraît même, par les inimitiés qu'il avait soulevées (3), que le public ne s'était point trompé sur ses véritables intentions, et la responsabilité en était devenue trop lourde pour qu'il ne cherchât pas à la décliner :

> Suspicione si quis errabit sua
> Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
> Stulte nudabit animi conscientiam (4).

Le texte qui nous est connu ne répond plus à des allégations si capitales, et l'on ne concilie ces contradictions intestines qu'en supposant qu'il ne nous est parvenu que purifié de tout ce qui

(1) L. III, prol. v. 34.

(2) L. III, épil. v. 29. Probablement il se permettait ces allusions méchantes ou dans des intercalations qu'il avoue en termes positifs, et dont il ne semble plus rien rester :

> Sed si libuerit aliquid interponere,
> Dictorum sensus ut delectet variolas ;
> Bonas in partes, lector, accipias velim.
> L. II, prol. v. 9.

ou dans des applications satiriques qui suivaient la fable et auraient été remplacées par les morales actuelles. Cette dernière supposition a même l'avantage d'expliquer plus naturellement que toute autre conjecture, le caractère superficiel de la plupart des morales et ces deux vers du premier prologue :

> Duplex libelli dos est : quod risum movet
> Et quod prudentis vitam consilio monet.

Au contraire le prologue du second livre contredit formellement ces intentions satiriques :

> Exemplis continetur Aesopi genus ;
> Nec aliud quidquam per fabellas quaeritur,
> Quam corrigatur error ut mortalium
> Acutaque sese diligens industria.

Mais, ainsi que nous le verrons, il ne faut chercher dans Phèdre d'unité d'aucune espèce.

(3) Voyez I. II, épil. v. 15 et suiv., I. III, prol. v. 60 et suiv. ; *Ibidem*, fable X ; I. IV, prol. v. 15 ; *Ibidem*, fable VII, v. 1-2, et fable XXI, v. 1.

(4) L. III, prol. v. 45.

s'y trouvait de trop personnellement satirique (1), et peut-être de grossier (2). Une autre preuve de mutilation est d'une évidence trop matérielle pour être contestée : Phèdre demande en termes formels à la critique, de ne point le blamer d'avoir fait parler les arbres (3), et le recueil actuel ne contient pas une seule fable où ils soient animés (4).

Cette élaboration de seconde main s'est même certainement étendue au style des fables originales qui nous sont parvenues. Sans doute le latin n'avait point dans l'Antiquité les formes arrêtées et la signification étroite que les grammaires et les lexiques modernes lui supposent : c'était une langue vivante dont aucune autorité ne comprimait les libertés d'expression. Chacun l'appropriait à son usage, et les tendances de son esprit, les convenances de son genre, son entourage et ses habitudes premières entraient pour beaucoup dans les préférences et le caractère de son style. Ainsi, par exemple, quelque préoccupé qu'il fût du beau langage, Tite-Live nuançait son style d'idiotismes particuliers, que l'on a peut-être attribués un peu légèrement au dialecte de sa ville natale : la latinité de Vitruve ne rappelle en rien les autres écrivains du temps d'Auguste, et sans l'irréfragable autorité des dates, on se refuserait à croire que Cornelius

(1) On a cependant cru en reconnaître quelques-unes, mais certainement avec plus d'esprit que de vérité. Ainsi l'on a vu des allusions à Caligula dans les fables II et VI du l. I (*Ranae regem petentes* et *Ranae ad solem*), parce que Tibère aurait dit, selon Suétone, *Caligula*, ch. XI : Exitio suo communique Cajum vivere, et se matricem populo romano, Phaethontem orbi terrarum educare : c'est évidemment Tibère qui faisait l'allusion. Burmann s'est plu aussi à dire à propos de la fable XIX du l. IV (*Serpens misericordia nociva*) : Forte haec sunt poetae verba, sub hac fabula, ut fere in omnibus(!), aliquem sui temporis notantis. Voyez un article du t. V de *L'année littéraire* (1759), où l'on a voulu indiquer quelles fables avaient dû blesser Séjan.

(2) Cannegieter dit aussi : A Phaedro absterruerunt obscoenitores fabulae, quarum nonnulla hodie supersunt vestigia ; *Aviani fabulae*, p. 290 : voyez les fables XXXI du l. I et XVIII du l. IV.

(3) Calumniori si quis autem voluerit
Quod arbores loquantur, non tantum ferae.
L. I, prol. v. 5 et 6.

(4) Il n'y en a pas non plus dans les fables de Perotti. Il est remarquable que l'on trouve aussi dans le premier prologue de Babrius, v. 9 :

Ἐλαλει δε πετρα και τα ξυλλα της [πευκης.

Celsus et Valère Maxime aient vécu tous les deux sous Tibère. Mais cette variété de formes a des bornes, qu'on ne saurait nier sans révoquer en doute la possibilité d'une science philologique et d'une histoire des langues. Il y a, pour tout idiome arrivé à l'état littéraire, des constructions si exceptionnelles et des expressions si notablement détournées de leur droit sens, qu'elles ne s'expliquent que par une ignorance grossière, des habitudes invétérées d'enfance ou la différence des temps, et cette dernière supposition est la seule qui ne soit pas inconciliable avec les renseignements que Phèdre nous a donnés lui-même sur sa vie. C'était un littérateur de profession, vivant dans la société la plus polie de son temps, qui, accoutumé dès le berceau à toutes les élégances de la langue grecque, n'avait d'abord appris que le latin officiel des belles-lettres romaines. Si donc, malgré leur esprit apprêté et d'évidentes recherches de forme, ses fables étaient remplies de tournures étrangères, quelquefois même contraires à l'idiome du siècle d'Auguste (1), il faudrait ou les supposer interpolées par des écrivains bien postérieurs (2), et, quand il s'agit d'un ouvrage en vers, des interpolations aussi fréquentes nécessitent un remaniement complet, ou reconnaître que les indications de Phèdre sur sa personne et sur son âge sont de purs jeux d'esprit, qu'il n'est point réellement un affranchi d'Auguste, et que, dans l'absence d'aucun autre renseignement que les fictions impossibles de son livre, un champ illimité est ouvert à toutes les conjectures.

(1) Aussi, malgré le témoignage positif des fables, les écrivains qui tenaient davantage à l'entière authenticité de Phèdre, ont-ils été forcés de reconnaître qu'il n'était pas un écrivain du siècle d'Auguste : *Phaedrum saeculi Augustei nunquam fecimus, quanquam id ejus attigerit juventus ;* Funccius, *Apologia pro Phaedro*, p. 69.

(2) Une preuve bien irrécusable de ces changements se trouve dans le ms. de Naples : au lieu de :

A divo Augusto tunc petiere judices
l. III, fabl. x, v. 29,

on y lit :

Pontificem maximum rogarunt judices.

Nous ne croyons même pas qu'aucun juge compétent puisse regarder comme antiques les affabulations et la manière de les annoncer. M. Daunou, *Journal des Savants*, 1830, p. 755, y reconnaissait « des idées par trop communes et presque puériles... des mots qui sentent le moyen âge ou qui du moins semblent peu dignes du siècle d'Auguste. »

Ce n'est que dans un travail spécial sur la latinité de Phèdre, que l'on pourrait en relever toutes les anomalies, et en réduisant leur nombre, un choix quelconque diminuerait leur importance et leur signification. Ce sont des nuances si peu marquées pour la plupart que, sous l'empire d'une préoccupation différente, les plus habiles philologues ne les ont pas toujours appréciées (1), et la décadence d'une langue se manifeste moins encore par de nouvelles irrégularités, que par le fréquent retour de formes exceptionnelles dont les meilleurs écrivains ne s'étaient pas toujours abstenus. Souvent même on parviendrait à légitimer, par l'autorité d'un ouvrage classique, chaque tournure de phrase et l'acception insolite de chaque mot, que l'ensemble n'en trahirait pas moins une époque avancée où la langue, de plus en plus altérée, tombait déjà dans la décrépitude. Il suffira donc, pour un aperçu aussi sommaire, d'indiquer un petit nombre d'exemples assez décidément contraires aux habitudes du siècle d'Auguste, pour devoir se rapporter à un temps bien postérieur. *Fauce improba intulit* (2), *Lacerat injusta nece* (3), *Quem tenebat*

(1) La plupart se sont même refusés pendant longtemps à en reconnaître aucune. Morhof allait jusqu'à dire : Phaedrus fabulas latinas versiculis descripsit adeo nitidis et ligatis ut nil romanius dici scribique possit ; *De patavinitate Liviana*, ch. XII, p. 158. C'est à peu près l'opinion que Funccius a émise dans un de ses autres ouvrages : Quod ad stilum Phaedri attinet, argumento suo quam maxime convenions est, tenuis, sed elegans, sed facilis, et imprimis latinus ; *De imminenti latinae linguae senectute*, p. 92. Un des hommes les plus compétents de ce temps-ci, M. Bähr n'a pas craint non plus d'exprimer une opinion tout à fait approbative : Der Styl ist genau, die Sprache höchst correct bei einer musterhaften Kürze ; *Geschichte der römischen Literatur*, p. 511. Dussault approuve aussi sans réserve ; *Annales littéraires*, t. III, p. 360 et 361. Dans ses *Commentaires sur Claudien*, p. 827, Barthius avait au contraire voulu expliquer les défectuosités du style de ces fables, et malgré sa grande admiration pour Phèdre, Schwabe les avait franchement reconnues : Negari neutiquam potest quaedam inveniri in Phaedri fabulis quae a nitore et naturali pulchritudine saeculi Augusti recedant ; quaedam quae non sint bene latina neque conveniant cum reliqua Phaedri oratione tersa atque limata ; *De Phaedro Antiquitatis scriptore disputatio*, dans l'édition de M. Lemaire, t. I, p. 277. M. Bernhardy a montré aussi, dans cette question, l'indépendance et l'originalité d'esprit qui rendent ses livres si remarquables : Belebt (Phaedrus) durch einem gefälligen aber wenig natürlichen Gang der Erzählung, fällt wegen seines prosaischen Geistes und der plebejischen, selbst idiotischen Latinität auf ; *Grundriss der römischen Litteratur*, p. 252.

(2) L. I, fabl. I, v. 3-4 : *face* dans le ms. de Pithou.

(3) L. I, fabl. I, v. 13.

ore dimisit cibum, en parlant d'un chien (1); *Impune abire* dans un sens actif (2), *Verbis jactans gloriam* (3), *Mala videre expedit* (4), *Qualem te dicam bonam* (5), *Pendere ad lanium* (6), *Jugum flagello temperat* (7), *Clauso liquit haerentem vado* (8), sont des tournures étrangères à l'âge d'or de la langue latine. Le sens officiel des mots n'est pas non plus toujours conservé : *Atticus* y signifie Un habitant d'Athènes (9); *Liberae paludes*, Des marais libres de toute domination (10); *Tricare*, Ralentir (11); *Calamo ludere*, Écrire (12); *Testamenti sensus*, Le sens du testament (13); *Cato*, Censeur (14); *Contrarius*, Ennemi (15); *Cursus pelagi*, Voyage

(1) L. I, fabl. IV, v. 6. Il y a cependant dans Cicéron, *De natura deorum*, l. II, ch. 3 : Cum tribus rebus animantium vita contineatur, cibo, potione, spiritu, ad haec omnia percipienda os est aptissimum, et dans Ovide, *Fastorum* l. I, v. 99 :

Ille tenens dextra baculum, clavemque sinistra.

Adeo potuit attingere du vers suivant n'est pas non plus une tournure classique.

(2) L. I, fabl. VIII, v. 3. On trouve aussi dans Virgile, *Aeneidos* l. VI, v. 375 : *ripamve injussus abibis;* mais nous croyons, avec la plupart des philologues, qu'il faut lire *adibis* ou *obibis*.

(3) L. I, fabl. XI, v. 1.

(4) L. I, fabl. XVIII, v. 2; le ms. de Reims semble avoir eu *expetit :* Scheffer a proposé de lire *mala ridere ;* Gruter, *malum dare expedit*, et Dressler, *mala vitare expedit*.

(5) L. III, fabl. I, v. 5 : *quale te dicam bonum* dans le ms. de Perotti ; on imprime, depuis Gudius, *quale in te dicam bonum*, et cette tournure ne semble pas non plus appartenir à la meilleure latinité.

(6) L. III, fabl. IV, v. 1.

(7) L. III, fabl. VI, v. 6.

(8) L. IV, fabl. IX, v. 12.

(9) L. I, fabl. II, v. 6, et l. III, fabl. XIV, v. 1.

(10) L. I, fabl. II, v. 10 ; on trouve cependant aussi dans Cicéron, *In Verrem*, act. II, l. II, par. 69 : agri immunes et liberi.

(11) L. III, fabl. VI, v. 9 ; Cicéron donne à *Tricatur* une signification assez analogue ; *Epistolarum ad Atticum* l. XV, lettre 13. Au lieu de :

Nam ubi tricandum et ubi currendum est scio

qui se trouvait dans les deux mss. de Reims et de Pithou, il y a dans la copie de Perotti, que l'on conserve à Naples :

Ubi sit tardandum et ultro currendum scio.

(12) L. IV, fabl. II, v. 2. Les écrivains classiques attachaient même à *Ludere*, employé seul dans un sens littéraire, une idée de chant ; Virgile disait :

Ludere quae vellem, calamo permisit agresti.
Égl. I, v. 10.

Voyez aussi *Georgicon* l. II, v. 386, et l. IV, v. 565. Ovide disait également, *Tristia*, l. II, v. 491 :

Talia fumosi luduntur mense decembris.

(13) L. IV, fabl. V, v. 19. Ovide a dit cependant aussi, *Fastorum* l. V, v. 485 :

Lemures animas dixere silentum :
is verbi sensus, vis ea vocis erat.

(14) L. IV, fabl. VII, v. 21 : il ne se disait, dans l'Antiquité classique, que pour signifier un Homme d'une grande vertu :

Tertius e coelo cecidit Cato.
Juvénal, sat. II, v. 40 ;

mais nous devons dire qu'il y avait dans les mss. de Reims et de Pithou *lecte recato*.

(15) L. IV, fabl. XI, v. 17.

par mer (1); *Exigua materia*, Un sujet stérile (2). Des vers entiers ne deviennent intelligibles que quand on ne tient aucun compte des formes de la grammaire, et du vocabulaire classique:

Fraudator homines quum avocat sponsore improbo (3),
Fatale exitium corde durato feram (4),
Age, si quo est abire animus, est licentia (5),
Opinione alterius ne quis ponderet (6),

et il serait facile d'en citer beaucoup d'autres. Ces changements de signification se rapprochent le plus souvent de la latinité du moyen âge; on y trouve *Turbulentam fecisti mihi aquam* (7), *Ibi mirans laudat cornua* (8), *Laborare* pour Elaborare (9), *Aesopi*

(1) L. IV, fabl. XXII, v. 7: ce serait à tout le moins un pléonasme:

Exoutimur cursu, et cæcis erramus in undis.
Virgile, *Æneidos* l. III, v. 200.

Regio ab omni devia cursu.
Ovide, *Pontica*, l. III, él. I, v. 27.

Les nécessités de la mesure ont fait écrire *pelagio*.

(2) Littéralement *borné;* en bon latin, *Humile argumentum:* l. IV, fabl. XXV, v. 7. On pourrait encore relever *Quaeso, parce, inquit, mihi* (l. I, fabl. XXIV, v. 2) et *Quaeso, tam angustam talis vir ponis domum* (l. III, fabl. IX, v. 6). Nous avons cherché à ne citer que des formes étranges qui appartinssent véritablement à l'auteur: il y en a presque à chaque vers qui paraissent venir des copistes. Ainsi le vers suivant se lit dans les deux vieux mss.:

Usus poetae moris est licentia;

il y a dans celui de Naples:

Usus poetae more et licentia est:

Rigault en avait fait

Usus poetae, ut moris est, licentia;

Saumaise a écrit

Usus poetae, ut moris, est licentia;

et Burmann a trouvé la forme reçue:

Usus poetae more est et licentia.

(1) L. I, fabl. XVIII, v. 1. Burmann en avait fait:

Fraudator nomen quum locat sponsu improbo;

et Schwabe:

Fraudator hominem quum vocat sponsum improbum.

Desbillons avait proposé:

Fraudator homines quum advocat sponsum improbos,

et cette correction, qui ne s'appuie sur aucun texte, n'en a pas moins été adoptée par Orelli et Dressler.

(4) L. II, épil. v. 18. Bentley a proposé de remplacer *exitium* par *eventum*.

(5) L. III, fabl. VII, v. 25. *Si quo abire vis* dans le ms. de Perotti: depuis Bongars, on a donné satisfaction au mètre par une légère transposition, et l'on écrit *quo abire est*.

(6) L. III, fabl. X, v. 55: depuis l'édition de Faber (Lefèvre) on écrit par pure conjecture *ne quid ponderent*.

(7) L. I, fabl. I, v. 5.

(8) L. I, fabl. XII, v. 5; on trouve aussi dans les fables nouvelles du ms. de Perotti, fabl. VIII, v. 27: *mirante exercitu*. Le plus vieil exemple que nous connaissions de cette signification de *Mirari*, ne remonte qu'au commencement du IVe siècle: Uniuscujusque vultum mira inhiatione mirantes; Trebellius Pollio, *Gallieni Vita*, par. IX. Le vieux-français *Remirer* avait conservé cette acception, et nous avons encore *Miroir* et *Se mirer*.

(9) L. I, fabl. XXIV, v. 6. Gernhard

genus dans le sens de Genre (1), *Auctor* pour Scriptor (2), *Bonas in partes* (3), *Dominus* (4) et *Dux* (5) dans le sens de Imperator, et, ce qui serait plus étrange encore sous la plume d'un Romain du temps d'Auguste et d'un affranchi de l'Empereur, *Caesar* au lieu d'*Augustus noster* ou *Tiberius Augustus* (6); *Clarum tintinnabulum* (7), *Studium* avec la signification d'Étude (8), *Senex* pour Vetus (9), *Laurea* dans l'acception de Laurier (10). Quelquefois ce n'est pas

a fort bien indiqué la différence de ces deux verbes : Omnia autem in eo conveniunt, ut *Elaborare* dicatur cum ad effectum labore consequendum spectetur; *Laborare* de quovis labore, corporis, animi, valetudinis: ut Πονειν et Ἐκπονειν, quorum illud cognatum est τῷ Πασχειν; *Ad Catonem majorem*, ch. VII, par. 21. On trouve cependant quelques autres exemples de cette signification insolite : voyez Horace, *Epodes*, ode V, v. 60; Properce, l. IV, l. III, v. 33, et Stace, *Silves*, l. V, él. I, v. 10.

(1) Prol. l. II, v. 1. On trouve aussi, Prol. l. III, v. 29 : *Aesopi stilus*.

(2) Prol. l. II, v. 7 : on en trouve cependant quelques exemples :

Scripta auctori perniciosa suo.

Ovide, *Tristia*, l. V, él. I, v. 68.

Cicéron a même dit, *Epistolarum ad Atticum* l. XII, let. 18 : Lectitare auctores.

(3) Prol. l. II, v. 11.

(4) L. II, fabl. VI, v. 14 : voyez Suétone, *Augustus*, par. LIII; *Tiberius*, par. XXVII; Lampride, *Alexander Severus*, par. IV. Martial disait encore par une flatterie grossière, l. V, ép. VIII, v. 1 :

Edictum domini deique nostri.

(5) L. II, fabl. VI, v, 23.

(6) L. II, fabl. VI, v. 7 et 17. On pourrait relever aussi dans la même fable *Posita Luculli manu, Prospectat* et *Prospicit*, *Tunica ab humeris linteo Pelusio destricta*.

(7) L. II, fabl. VIII, v. 3. On trouve cependant dans Lucrèce, l. IV, v. 569 :

Obsignans formam verbeis clarumque sonorem,

et dans Cicéron; *Pro Cluentio*, par. XLVIII, Clara voce, ut omnes audire possent, dixit; mais nous ne connaissons, dans la bonne latinité, aucun exemple de *Clarus* avec une signification active. C'est en ce sens que l'on a donné aux trompettes les plus retentissantes le nom de *Clairons*.

(8) Prol. l. III, v. 9 : on lit même, l. II, épil. v. 12 :

Si nostrum studium pervenit ad auros tuas
Et arte fictas animus sentit fabulas.

Studium ne s'employait, dans cette acception, qu'au pluriel ou avec un génitif qui en précisait la signification, *Juris studium*, *Studium scribendi*. Cicéron a cependant dit, *Cato major*, par. XIV : Si habet aliquod tanquam pabulum studii atque doctrinae, nihil est otiosa senectute jucundius; mais le sens en était fixé par *doctrinae*, et nous doutons qu'on en trouvât beaucoup d'autres exemples.

(9) L. III, fabl. III, v. 14, et l. IV, fabl. XV, v. 2 : Horace a cependant dit, en parlant de Lucilius, *Sativarum* l. II, sat. I, v. 34, *Vita senis*, et Lucilius n'avait, lorsqu'il est mort, que quarante-six ans.

(10) L. III, fabl. XVII, v. 3 : le ms. de Naples a, malgré les exigences du mètre, *Laurus*. Les écrivains de la bonne latinité nous ont cependant laissé deux ou trois exemples où *Laurea* signifie aussi l'arbre entier au lieu de ses feuilles : Laurea in puppi navis longae enata; Tite-Live, *Historiarum* l. XXXII, ch. 1. Voyez aussi Horace, *Odarum* l. II, ode XV, v. 9 :

Tum spissa ramis laurea....

seulement la langue, ce sont les idées qui indiquent une époque plus récente : l'enfant encore dans le sein de sa mère y est nommé *Onus naturae* (1). *Exemplum* y signifie une Moralité (2), et il ne put recevoir cette nouvelle acception avant que le récit de petites histoires fût devenu un moyen habituel d'enseignement (3). L'âne, que la poésie ne craignait pas d'employer dans ses plus nobles comparaisons, y est appelé, contrairement à l'esprit antique, *Naturae dedecus* (4). Minerve, une grande déesse, jure par Hercule, un héros divinisé (5), et au temps du paganisme, les hommes seuls le prenaient à témoin de la vérité de leurs paroles (6). Il est même difficile de se refuser à y reconnaître des traces positives de christianisme (7), ou au moins d'une croyance, bien étrangère aux Romains du siècle d'Auguste, à un jugement dernier et à des peines éternelles :

(1) L. I, fabl. XX, v. 5. Quoiqu'on lise dans Cicéron, *De divinatione*, l. II, par. 70 : Parere quaedam matrona cupiens, dubitans esset ne praegnans, visa est in quiete obsignatam habere naturam, les plus savants philologues, Heinsius, Bentley, Burmann et Orelli, n'ont point trouvé cette expression suffisamment latine et ont proposé, malgré l'unanimité des mss., de remplacer *naturae* par *naturum*.

(2) Aesopus nobis hoc exemplum prodidit.

L. I, fabl. III, v. 3.

Exemplum egregium prorsus et laudabile.

L. II, fabl. I, v. 11.

(3) Cette signification logique se trouve dans toutes les langues du moyen âge. Le Discipulus (Heroît) appelle ses histoires *Exempla* ; l'Archiprêtre de Hita donnait aussi ce sens à *Enxiemplo* ; le *Bispel* de Boner et de Strickaere exprime les deux mêmes idées. On lit dans un troubadour anonyme cité par Raynouard, *Lexique roman*, t. III, p. 240 :

Vers es l'eixamples de Rainart :
Tals se cuida chaisar qi s'art ;

et Marie de France disait au commencement de ses *Fables* :

Cil ki seivent de trovëure,
devreient bien mettre leur cure
Es buns livres, é es escris,
é es essamples, é es dis,
Ke li filosofe truverount.

(4) L. I, fabl. XXIII, v. 11. Dans le *Rig-Véda* le char triangulaire des Açvins est même traîné par des ânes.

(5) L. III, fabl. XVII, v. 8.

(6) Aulu-Gelle le dit de la manière la plus positive : In veteribus scriptis neque mulieres romanae per Herculem dejurant, neque viri per Castorem. Sed cur illae non juraverint Herculem, obscurum non est ; nam herculaneo sacrificio abstinent ; *Noctes atticae*, l. XI, ch. 6, et il ajoute quelques lignes plus bas : Nusquam igitur scriptum invenire est apud idoneos quidem scriptores, aut *Mehercle* feminam dicere, aut *Mecastor* virum.

(7) Telle que l'expression *Sancta religio*, l. I, fabl. XXIX, v. 6. Pour les Romains du siècle d'Auguste la religion n'était pas sainte ; Ulpien disait encore : Proprie dicimus *sancta*, quae neque sacra neque profana sunt, sed sanctione quadam confirmata ; *Digeste*, l. I, tit. VIII, l. 9.

Spiritu culpam lues,
Olim quum adscriptus venerit poenae dies (1).

Un examen philologique du texte ne serait d'ailleurs sérieux et ne fournirait de bases solides à une opinion quelconque, qu'à la condition de ne tenir aucun compte des corrections et des améliorations que les savants travaillent, depuis trois siècles, à y introduire (2). Lorsqu'on possède plusieurs manuscrits, faciles à contrôler les uns par les autres, une telle méthode est possible, mais quand ils se rattachent à une source commune, et si l'on en excepte la copie assez suspecte de Perotti et peut-être les huit fables du fragment connu sous le nom de Daniel, cette communauté d'origine est ici certaine, ce serait faire dépendre l'authenticité d'un auteur de la fidélité de son copiste.

Les prologues et les épilogues que Phèdre s'est plu à multiplier, nous ont d'ailleurs transmis quelques détails assez inconciliables les uns avec les autres, pour obliger de supposer des mutilations nombreuses et de nombreuses interpolations. Il se dit né en Grèce (3), certainement de parents libres (4), et cependant non-seulement l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun événement qui en ait pu faire l'esclave d'Auguste, mais il n'y a pas, dans tout son livre, une seule allusion à sa condition première ni aux causes de sa servitude. Il parle longuement d'une disgrâce qui l'aurait frappé (5), et quoique la chûte de

(1) L. IV, fabl. XI, v. 7-8. Deux autres vers de la même fable (v. 18 et 19) semblent cependant remettre en question les conséquences si claires qu'il faudrait en tirer :

Secundo ostendit scelera non ira deum,
Fatorum dicto sed puniri tempore.

(2) Voyez l'édition diplomatique de M. Berger de Xivrey et l'édition *variorum* de M. Dressler.

(3) *Ego quem* pierio mater enixa est jugo.
L. III, prol. v. 17.

(4) Cela ressort évidemment des vers où il parle de son éducation première et de la destination toute littéraire qu'il avait donnée à sa vie :

Quamvis in ipsa pene natus sim schola
Curamque habendi penitus corde eraserim
Et laudi invicta vitam in hanc incubuerim,
Fastidiose tamen in coetum recipior.
L. III, prol. v. 20.

(5) Cogitavi plura quam reliquerat (Aesopus),
In calamitatem diligens quaedam meam.
Quod si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.
L. III, prol. v. 39-44.

son oppresseur lui eût laissé toute liberté de parole (1), et qu'il aimât à s'étendre sur les faits qui lui étaient personnels, il ne nous a laissé aucun renseignement précis ni sur la nature de son malheur ni sur ses circonstances. Il se plaint souvent des haines qui le poursuivent (2), affirme que sa satire est trop générale pour s'attaquer individuellement à personne (3), et dans le recueil qui nous est parvenu, il n'y a pas un seul trait de satire (4). Des anecdotes beaucoup plus conformes à la pensée du *Gesta Romanorum* qu'à l'esprit de la littérature antique (5), semblent aussi jurer avec le reste du recueil et se contredire elles-mêmes. Phèdre y raconte ses propres souvenirs (6), et il en est une qui remonte jusqu'au temps de la puissance de Mécène (7), quarante ans au moins avant la mort de Séjan, qui précéda certainement la publication du troisième livre (8), peut-être même celle du premier (9). Les préceptes moraux qui com-

(1) Evidemment il n'aurait pas osé publier les vers que nous rapportions dans la note précédente avant la chûte de Séjan (voyez Bähr, *Geschichte der römischen Literatur*, p. 510, et Tiraboschi, *Storia della leteratura*, t. I, sect. 3, l. III, par. 47), et il semble presque aussi impossible qu'ils l'aient été depuis, puisque la mémoire de Séjan avait été abolie par un décret du Sénat. Un texte en langue étrangère, accessible aux seuls lettrés, ferait disparaître aussi cette dernière difficulté.

(2) Voyez entre autres le prologue du l. V; l. III, prol. v. 60, et l. IV, prol. v. 15.

(3) Suspicione si quis errabit sua
Et rapiet ad se, quod erit commune omnium,
Stulte nudabit animi conscientiam.
L. III, prol. v. 45, et v. 49:
Neque enim notare singulos mens est mihi,
Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere.
Sed difficultor continetur spiritus,
Integritatis qui sincerae conscius,
A noxiorum premitur insolentiis.
Qui sint, requiros; apparebunt tempore.

(4) Les deux vers que nous citions à la fin de la note précédente ne sont pas cependant le seul témoignage des intentions satiriques de Phèdre; il dit aussi, l. III, épil. v. 29, dans des vers que nous avons déjà rapportés :

(5) L. II, fabl. 6; l. III, fabl. 10; l. V, fabl. 8; etc.

(6) Narrabo tibi memoria quod factum est mea.
L. III, fabl. X, v. 8.

(7) L. V, fabl. 7: c'est une anecdote sur Bathylle, le protégé de Mécène.

(8) Voyez ci-dessus, p. 68, note 5 et p. 69, note 1.

(9) Si, comme on l'a cru, la fable 29 du l. I était vraiment dirigée contre Séjan, elle eût été trop transparente pour que la publication en eût précédé la chûte. Quelques savants ont supposé que Séjan n'était ici qu'un nom générique, signifiant un affranchi, ou même un ministre tout puissant, et, si cette conjecture était fondée, notre opinion sur les contradictions qu'offrent ces anecdotes en acquerrait encore plus de force : il eût fallu que Séjan fût déjà mort depuis longtemps. Au reste, les divisions de ces prétendus livres sont probablement, ainsi que nous l'avons dit, du fait des éditeurs, et il n'est pas étonnant que les critiques

mencent ou terminent presque toutes les fables ne paraissent pas non plus appartenir au siècle d'Auguste : l'exemple de Babrius prouve qu'on ne les considérait pas encore comme une des conditions essentielles de l'apologue, et rien n'autorise à croire que Phèdre s'inquiétât beaucoup de moraliser son public. Son affectation à citer Ésope prouve que c'était avant tout un homme de lettres qui composait des fables, et ne perdait pas de vue les intérêts de sa vanité d'auteur (1) : souvent la morale est un argument, un thème qui sert de prétexte à des vers, et non une conséquence qui s'adresse plus vivement à la raison. Beaucoup de ses fables n'ont au fond rien de pratique, et il n'y rattache de précepte moral que pour l'acquit de sa conscience de fabuliste, au détriment de la vérité et de la logique. Il en a même versifié quelques-unes d'une nature très-peu édifiante (2), et l'enseignement des autres n'était pas toujours sérieux ni suffisamment pur. Ainsi, par exemple, il disait en commençant le Renard et la Cigogne :

Nulli nocendum : si quis vero laeserit,
Multandum simili jure fabella admonet (3).

Enfin ces fables ne se distinguent point par le piquant ou le naturel du récit, ni par la poésie de l'expression (4) ou des

ne s'entendent point sur le temps de leur publication. Selon Jakobs, *Nachträge zu Sulzer's Theorie*, t. VI, p. 34, les deux premiers auraient été publiés du vivant de Séjan, après la retraite de Tibère à Caprée, le troisième l'eût été sous Caligula et les deux derniers sous Claude.

(1) Il a grand soin de dire, en parlant de ses fables, l. IV, prol. v. 11 et 13 :

Quas Aesopias, non Aesopi nomine...,
Usus vetusto genere, sed rebus novis ;

et il est encore plus explicite, l. V, prol. v. 1-3 :

Aesopi nomen alcubi interposuero,
Cui reddidi jam pridem quicquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia.

Il ne craint pas même d'avouer à haute voix sa confiance dans son talent :

Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris.
L. IV, épil. v. 5.

(2) L. I, fabl. XX et XXXI ; l. II, fabl. VI ; l. III, fabl. V et XI ; l. IV, fabl. XIV, XV, etc.

(3) L. I, fabl. XXVIII, v. 1.

(4) On peut cependant citer le v. 8 de la fable VIII du l. I :

Gulaeque credens colli longitudinem,

et encore sommes-nous tenté de n'y voir qu'une heureuse rencontre, car il est dans les habitudes du style de cette collection de remplacer l'adjectif par le substantif dont il est dérivé : *Lympharum in speculo*, l. I, fabl. IV, v. 3 ; *furti crimine*, l. I, fabl. X, v. 4 ; *celeritate pennae*, l. I, fabl. XXXIII, v. 4 ; etc.

idées: aucune qualité spéciale ne leur sert en quelque sorte de signature ; leur principal mérite est une forme soutenue et consciencieuse, le rapport de chaque circonstance et de chaque expression à un but général, de la précision, de la concision sentant l'effort mais ne manquant pas d'élégance, la constante propriété des termes, et ce sont là des qualités d'un ordre secondaire auxquelles une intelligence médiocre peut atteindre par le travail. Peut-être d'ailleurs ces qualités ne sont-elles pas aussi continues qu'on le suppose, un peu sur la foi de ses souvenirs d'enfance: non-seulement des épithètes banales (1), des expressions vulgaires et vides de toute idée (2) s'y reproduisent assez fréquemment ; mais des vers entiers y accusent une incurie de la forme (3), quelquefois même une indifférence littéraire, indigne d'un écrivain sérieux et impossible à un vrai poëte ; tels que ceux-ci :

Sive hoc ineptum sive laudandum est opus,
Invenit ille, nostra perfecit manus (4).

Souvent aussi l'unité manque ; un travail de seconde main se trahit par son inintelligence; de malencontreuses additions sont évidentes (5), et il y a des fables entières si dépourvues de mérite, que dans l'intérêt de sa gloire, les partisans les plus fervents du Phèdre des colléges les ont eux-mêmes déclarées

(1) *Improbus, Impudens, Petulans, Stultus*, etc.

(2) *Omnes unus exurit lacus*, l. I, fabl. VI, v. 7 ; *Morbo confectus gravi*, l. I, fabl. XVI, v. 5; *Macie confectus*, l. III, fabl. VII, v. 2 ; etc.

(3) Nous citerons, comme exemples,

Sibi non cavere et aliis consilium dare
Stultum esse paucis ostendamus versibus.
L. I, fabl. IX, v. 1.

Laudatis utiliora, quae contempseris,
Saepe inveniri, haec erit narratio.
L. I, fabl. XII, v. 1.

Peut-être faut-il, comme Dressler, rétablir *testis:* haec testis erit, ou en retranchant *erit:* testis haec. Il y a dans le ms. de Daniel :

Saepe esse utiliora quae contempseris,
Ejus rei testis haec narratio est.

(4) L. IV, fabl. XXI, v. 7.

(5) Tels sont, selon Lessing, les vers 4 et 5 de la fable XVI du l. I : *Le cordonnier devenu médecin :*

Verbosis adquisivit sibi famam strophis.
Illic quum jacerot morbo confectus gravi.

Peut-être, quoiqu'il n'ajoute rien ni à la pensée ni à la clarté de la phrase et s'écarte sans raison aucune de la concision habituelle de Phèdre, le premier vers se trouvait-il dans la forme primitive ; mais, ainsi qu'à Kohl et à Jakobs, il nous semble impossible de ne pas voir dans l'autre une très-mutile et très-mauvaise interpolation.

supposées (1). Mais toutes lui appartiennent au même titre : révoquer en doute l'authenticité de quelques-unes, c'est reconnaître que les autres ne sont pas non plus suffisamment authentiques, et que les manuscrits nous ont transmis sous le nom général de Phèdre des ouvrages de plusieurs auteurs. L'inégalité de talent s'expliquerait alors d'une manière naturelle; mais cette supposition ne deviendrait raisonnable que si un lien intime eût en quelque sorte légitimé l'attribution, à un seul poëte, de compositions dont l'origine est si visiblement différente.

Il y reste encore comme un reflet de la simplicité antique : la bouffissure des idées, la pompe d'un style raide et surchargé d'épithètes, les phrases dogmatiques à forme sententieuse ou épigrammatique, toutes les affectations d'écolier de rhétorique, qui caractérisent la littérature du règne de Tibère, y manquent entièrement. La morale, cette marque d'un esprit beaucoup plus moderne, est souvent assez gauchement accolée au récit pour forcer à ne pas la croire de la même venue. Toutes les fables n'en ont même pas (2) : au lieu d'un précepte, ce n'est parfois

(1) De Phaedri fabulis ita judicant doctorum plerique esse ingenuae latinitatis, neque mentiri aevum Tiberii. In quorum ego prorsus opinione sum, licet unam aut alteram subditiciam et insiticiam esse jam olim notaverim ; Barthius, *Adversariorum* l. XXXVI, ch. 21, col. 1671, éd. de 1648. Funccius dit aussi, *De imminenti linguae latinae senectute*, p. 94 : Potest optimo scriptori una alterave fabella, temporis successu, ab iniquiori manu esse supposita, et dans un autre ouvrage il indique, comme indignes de Phèdre, les fables XVII et XXVIII (XX et XXXI de Dressler) du l. I ; III et XI du l. III ; XIII, XIV et XVII (XIV, XV et XVIII de Dressler) du l. IV ; *Apologia pro Phaedro et ejus fabulis*, p. 44. D'autres, assez convenables par le fond des idées, sont si inférieures aux meilleures du recueil (les XVIIe et XXIVe du l. I, VIIe du l. II, XIIIe et XVIe du l. III) par la mise en action et par le style, qu'il est au moins bien difficile de les croire du même auteur. Telle est la Ve du l. I : la vache, la chèvre et la brebis ne chassent point et ne se nourrissent pas de viande, et *patiens ovis injuriae*, v. 3 ; *Socii fuere cum leone in saltibus*, v. 4 ; *cervum vasti corporis*, v. 5 ; *nominor quoniam leo*, v. 7; *Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia*, v. 9 ; *Sic totam praedam sola improbitas abstulit*, v. 11, sont d'un goût et d'une latinité fort répréhensibles. Il est remarquable que la version en prose publiée par Nilant, fabl. VI, a remplacé la mauvaise répétition qui se trouve dans le vers 9, par un trait que s'est approprié La Fontaine : *Tertiam partem mihi defendo, eo quod plus omnibus cucurri.*

(2) L. I, fabl VI ; l. III, fabl. IV ; l. IV, fabl. XVIII ; l. V, fabl. I et VIII. Quelquefois l'auteur se borne à déclarer en termes généraux qu'il y en a une :

Hoc cur, Philete, scripserim, pulchre vides.
L. V, fabl. X.

qu'un résumé ou un argument littéraire (1), et cette variété de forme prouve que leur composition n'était dominée par aucune idée systématique. D'autres, au contraire, ont deux (2) ou même trois morales différentes (3), et en cessant d'être exclusive, chacune paraît moins logique et devient moins frappante. Plusieurs de ces fables se rattachent évidemment à une seule et même pensée (4), et l'auteur eût sans doute préféré des sujets plus variés, si le charme du récit ne l'eût beaucoup plus occupé que l'utilité d'une leçon qu'il avait déjà donnée. Si ses apologues n'eussent été surtout un exercice de bel-esprit, il eût craint d'en diminuer l'autorité par des expressions d'une modestie banale (5), et d'aller ainsi à l'encontre de son but pour l'amour d'une forme de convention qu'il prenait moins au sérieux que personne (6). Un passage positif avertit même le lecteur de ne pas les croire aussi frivoles qu'ils le paraissent :

Joculare tibi videtur et sane leve,
Dum nihil habemus manu (*l.* majus), calamo ludimus,
Sed diligenter intuere has nenias :
Quantam sub illis utilitatem reperies (7) !

et la pensée de ce maladroit avertissement n'aurait pu venir à l'auteur, si ses fables avaient été accompagnées d'une maxime morale qui en eût à chaque instant proclamé l'utilité. Le manuscrit du Vatican a même probablement gardé le souvenir de la forme première : les vers qui expliquent l'enseignement n'y sont

(1) Haec propter illos scripta est homines fabula,
Qui fictis causis innocentes opprimunt.
L. I, fabl. I.

Quam dulcis sit libertas, breviter proloquar.
L. III, fabl. VII.

(2) L. III, fabl. X.
(3) L. IV, fabl. XII.
(4) L. I, fabl. VIII, XIV, XXXIII, et l. IV, fabl. XIX. La IIe du l. II a pour morale :

Solet a despectis par referri gratia,

et sauf peut-être quelque différence d'expression, c'était aussi l'enseignement que se proposait la fable, aujourd'hui perdue, Le lion et le rat.

(5) *Jocus, Neniae, Fabella.* Comme la forme l'indique d'ailleurs suffisamment, l'auteur attachait une idée diminutive à cette dernière expression, puisqu'on lit, l. IV, fabl. VII, v. 21 :

Si nec fabellae te juvant nec fabulae.

(6) Voyez ci-dessus, p. 70, note 1.
(7) L. IV, fabl. II, v. 1. Tzschuckke et Dressler proposent de lire ainsi le premier vers :

Joculari tibi videmur, et sane levi.

pas encore fondus avec l'apologue ; ils en précèdent quelquefois le titre, comme dans les plus vieilles fables indiennes (1).

Ces contradictions se concilieraient ou du moins s'expliqueraient aisément si Phèdre avait écrit dans sa langue maternelle ; si nous ne possédions plus sous son nom que des versions composées à des époques diverses, dont les détails trop étroitement personnels auraient disparu pour la plupart, et fait place à des sentiments et à des idées différentes, qu'à son exemple les traducteurs se seraient cru autorisés à introduire dans leurs imitations (2). Le témoignage si négatif de Sénèque (3), le silence unanime des autres écrivains, la forme de ce nom de *Phaedrus* si étrangère aux habitudes latines (4), le mètre si insolite de ces

(1) Voyez *Cervus ad fontem laudat cornua* (dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. III, p. 311), *Mulier parturiens* et *Canis parturiens ad alteram* (ibidem, p. 313). Christius n'est pas, comme on sait, le seul savant qui ait révoqué en doute l'authenticité des fables de Phèdre dans deux dissertations spéciales; un des critiques les plus indépendants des opinions reçues et les plus profonds qui ait jamais existé, Lessing n'a pas craint de dire : Christ, welcher in der Hauptsache von Phädro *unstreitig* Recht hat; *Zur Geschichte und Litteratur aus den Schätzender herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, t. V, p. 54. En 1813, Docen a encore soutenu cette opinion dans une dissertation assez développée ; *Allgemeine Zeitschrift*, t. I, p. 505-554.

(2) Si nous sommes le premier à avancer cette idée, Christius avait déjà dit dans son *De moribus, simul de Phaedro ejusque fabulis uberior expositio*, p. 44 : Avianus quoque Babriam Phaedrumque, non illum tuum, sed *Graecos* edit. Mais il s'était auparavant, p. 8, rapproché sur ce point de l'opinion générale : Phaedrum ego, quod est iterum, ne nescias, monendus, in rebus Latinum nullum aio : si quis fuerit, *cum non accuso*, *quem* nescio ; fabulas quae feruntur, illius esse nego ; quia indignae eo, quia non latinae ; sed ille, si foit, *Latinus*. Voyez aussi l'opinion de Docen, ci-dessous, p. 80, note 4.

(3) Voyez ci-dessus, p. 51, note 1.

(4) *Phaedrus* indique un nom grec, assez peu familier aux Romains pour n'avoir pas été complétement latinisé ; la forme latine eût été *Phaeder* (voyez Salvini et Gori, *Inscriptiones antiquae Etruriae*, p. 282, n° XIV, et p. 415, n° CCXXXXVII), et non-seulement Avianus le nomme dans sa préface *Phaedrus*, mais c'est aussi la forme adoptée par le ms. de Pithou ; p. 162, éd. de M. de Xivrey. Dans le plus vieux ms. d'Avianus de la B. I. (fonds de Saint-Germain, n° 1188, IXe siècle), la forme est encore plus exclusivement grecque, *Phaedris*, et elle se retrouve dans un ms. de la Laurentienne, cité par Cannegieter. Nous ferons remarquer, sans en vouloir tirer aucune conséquence positive, que, selon Suidas aux mots Φαιδριας et Αἰσωπος, le rocher d'où Ésope fut précipité et que Plutarque nomme *Hyampea*, s'appelait *Phaedria*, ἀπο των Φαιδριαδων καλουμενων πετρων, et que lorsqu'il y eut plusieurs Ésope, il fut naturel de donner au plus célèbre le nom de *Phaedriades* : Phèdre ne serait plus alors qu'un Ésope latin. Il est cependant assez singulier qu'on lise

fables dans la littérature romaine (1) et si populaire en grec (2), l'inégalité du talent (3), les différences d'esprit et de style, toutes les difficultés jusqu'à présent insolubles de cette curieuse question d'histoire littéraire se trouveraient naturellement expliquées. A la vérité, il n'en est pas de l'histoire comme des sciences, dont les données premières ne sont pas accessibles à l'esprit humain : une hypothèse n'y devient pas légitime quand elle semble seule satisfaire aux nécessités d'un problème, il faut encore qu'elle s'autorise de faits positifs qui lui donnent au moins quelque vraisemblance. Mais des témoignages contemporains nous apprennent qu'un des exercices favoris des jeunes lettrés romains était la traduction de fables grecques (4). Quintilien en a même

dans le plus vieux ms. du pseudo-Romulus, de celui qui est connu sous le nom de Wissembourg, *Incipit liber secundus Aesopi Fabri* : voyez Tross, *De codice olim wisseburgensi nunc guelpherbytano epistola*, p. 11.

(1) Le rhythme naturel de la langue latine était trochaïque puisque l'accent portait habituellement sur la pénultième; le vers iambique n'y pouvait être que l'imitation d'un mètre étranger. Aussi la versification de Catulle et de Phèdre était-elle beaucoup plus rigoureuse que celle de leurs modèles grecs : tous les pieds pairs y commençaient par une brève, et la première partie des autres n'était jamais plus longue que la seconde : quand elle se composait d'une longue, elle était suivie ou d'une autre longue ou de deux brèves. On lisait au contraire dans Héliodore, selon Priscianus, *De metris comicis*, p. 418, éd. de Gaisford : Ἱππωναξ πολλα παρεβη των ὡρισμενων ἐν τοις ἰαμβοις, et il citait, comme exemple, ces deux vers :

Ἐρεω γαρ οὑτω « Κυλληνιε Μαιαδος [Ἑρμη. »
Τους ἀνδρας τουτους ὀβυνη παλαι [ρειπε,

dont le premier a un dactyle au quatrième et au cinquième pied, et le second, un spondée au deuxième pied et un dactyle au quatrième. La versification de Babrius est cependant, ainsi que nous l'avons déjà dit, beaucoup moins libre : sur les 1160 vers que nous en connaissons, il n'y en aurait, selon M. Dübner, que trois qui n'auraient pas un iambe au cinquième pied ; mais c'est à la condition d'admettre des corrections dont quelques-unes nous semblent assez incertaines.

(2) Nous nous bornerons à citer, comme preuve, la collection de choliambes réunis par Lachmann à l'appendice de son édition de Babrius.

(3) Nous avons déjà si souvent signalé des fables indignes des autres, que nous n'en citerons ici que deux dont l'infériorité tient à des causes plus exclusivement littéraires. L'une, la XIe du l. I, *Asinus et leo venantes*, est beaucoup moins bien racontée que dans la version vulgaire en prose grecque, la XCIXe de la collection publiée par Furia, et dans l'autre, la XXIXe du l. I, *Canis et thesaurus et vultur ius*, les nécessités de la vraisemblance du genre ne sont nullement respectées : le chien meurt d'avarice sur un trésor, et le vautour fait des réflexions sur le mépris des richesses.

(4) Sénèque le rhéteur nous a même conservé le nom d'un de ces nombreux

fait un principe d'instruction publique dans un passage trop important pour que, malgré sa longueur, nous ne le rapportions pas en entier. « Igitur Aesopi fabellas, quae fabulis nutricularum proxime succedunt, narrare sermone puro et nihil se supra modum extollente, deinde eamdem gracilitatem stylo exigere condiscant : versus primo solvere, mox mutatis verbis interpretari; tum paraphrasi audacius vertere, qua et breviare quaedam et exornare, salvo modo poetae sensu, permittitur. Quod opus, etiam consummatis professoribus difficile, qui commode tractaverit cuicumque discendo sufficiet (1). » Les plus habiles ajoutaient probablement à leurs traductions le mérite d'une forme métrique où ils cherchaient à reproduire le rhythme de l'original (2), et les plus heureuses étaient soigneusement conservées; elles restaient dans les écoles comme des modèles à suivre et un témoignage, glorieux pour le maître, des succès de son enseignement. Un recueil de ces imitations trahirait sa diversité d'origine par des différences de style et des inégalités de talent : l'original tout entier n'eût pas été traduit avec le même bonheur, et des livres, d'abord sans doute d'une longueur à peu près égale, y seraient devenus disproportionnés. Une collection qui s'annonçait comme plus considérable que celle d'Ésope (3) et s'enorgueillissait de son étendue, se serait considérablement amoindrie

traducteurs, qui sans doute avait mieux réussi dans sa tâche que les autres : Surdinus, ingeniosus adolescens, a quo graecae fabulae eleganter in latinum sermonem conversae sunt; *Suasoria* VII, p. 56, éd. de Schulting.

(1) *De institutione oratoria*, l. I, ch. 9. Sénèque dit aussi dans son *Consolatio ad Polybium*, par. XXX : Agedum illa, quae multo ingenii tui labore celebrata sunt, in manus sume, utriuslibet auctoris carmina, quae tu ita resolvisti, ut quamvis structura illorum recesserit, permaneat tamen gratia.

(2) C'est probablement la cause première de la popularité que le mètre iambique avait fini par acquérir. Servius nous en a conservé une preuve singulière : Haec fabula in latinis nusquam invénitur auctoribus; Avienus autem, qui totum Virgilium et Livium iambis scripsit, hanc commemorat; *Ad Aeneidos* l. X, v. 388.

(3) Quaro, Particulo, quoniam caperis fabulis
(Quas aesopias, non Aesopi, nomino,
Paucas ostendit illo, ego plures dissero,
Usus vetusto genere, sed rebus novis)....
L. IV, prol. v. 10-13.

Nous devons cependant faire observer que dans les mss. de Pithou et de Reims, il y avait *Quasi paucas ille ostendit*, ce qui répugne également au sens et au mètre : la correction est de Gudius, et tous les éditeurs l'ont adoptée.

dans la traduction, et pourrait ne plus contenir que quatre-vingt-seize pièces (1). Enfin, le désir de copier le modèle avec plus d'exactitude aurait empêché d'y introduire des sentiments et des idées où la personnalité de chaque traducteur se serait maladroitement révélée, et eût maintenu dans ces fables, composées par vingt auteurs, et peut-être à des siècles d'intervalle, une sorte d'unité matérielle à laquelle auraient pu se laisser prendre des savants qui aimaient à croire qu'ils avaient sous les yeux un texte original.

D'autres vraisemblances de toute nature donnent à cette supposition la consistance d'une réalité. Non-seulement les trois seuls personnages qui soient mentionnés ont des noms grecs (2), mais l'auteur y dit en termes explicites que, comme Ésope et Anacharsis, il ne voulait pas laisser sommeiller la gloire de la Grèce savante, sa patrie :

Si Phryx Aesopus, si Anacharsis Scytha,
Aeternam famam condere ingenio suo,
Ego litteratae qui sum propior Graeciae,
Cur somno inerti deseram patriae decus (3)?

Dans un autre passage aussi concluant, Phèdre parle de son docte travail :

Sin autem doctus illis occurrit labor
Sinistra quos in lucem natura extulit (4),

et il affectait trop d'amoindrir l'importance du sujet de ses fables (5) pour n'avoir pas appliqué cette épithète ambitieuse à

(1) En comptant des prologues, des monologues et des épilogues où ne se trouve aucune fable. On a même une preuve positive de cette réduction : la fable IV du I. Il est L'aigle, les chats et le sanglier, et celle qui suit immédiatement est intitulée : *Item Caesar ad Atricnsem.* Il y a évidemment une lacune, que M. Dressler a eu l'idée singulière de vouloir combler à l'aide de deux passages de la Vie de Tibère par Suétone.

(2) *Particulo*, *Philetus* et *Eutychus*. Cannegieter a supposé dans son *Avianus*, p. 271, que ces deux derniers noms désignaient les affranchis de Claude dont il est question dans les inscriptions publiées par Gruter, p. DCLXXVI, n° 8, et p. DCLXXVII, n° 2; mais il faudrait changer entièrement la chronologie de Phèdre, et ce n'est pas *Eutychus* qui se trouve dans l'inscription, mais *Eutyches*.

(3) L. III, prol. v. 52.

(4) L. II, épil. v. 15.

(5) Voyez ci-dessus, p. 75, note 5. Il ne se contente pas de les appeler *jocos;* il se sert dans son premier prologue,

leur forme; non à ce mètre arbitraire et facile, à peine différent du langage habituel, mais à leur idiome. Il y a même un endroit fort significatif où le traducteur s'est trahi : il y parle de Phèdre, et en vante le mérite comme si sa propre personne et sa modestie y étaient complétement désintéressées :

Phaedri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis (1).

Lors même que ces traductions n'auraient pas eu une origine si exclusivement philologique, les rapports des deux langues étaient devenus si intimes et les lettrés les multipliaient de plus en plus avec tant d'insistance, qu'il n'y avait plus du temps d'Auguste qu'un bien petit nombre d'idiotismes assez particuliers au grec pour décéler une source hellénique immédiate, et cependant il est bien difficile de ne pas voir dans le *Quod risum movet* du premier prologue(2), une tradition littérale et peu intelligente de Γελοιον (3). Une autre expression plus remarquable encore, est *Aequae leges* pour signifier le Régime démocratique (4) : ce n'eût pas été seulement sous le règne de Tibère un

v. 7, de l'expression *jocari fabulis*. A la vérité, Tibulle disait également, l. III, él. IV, v. 68 :

Non est in vanum fabula ficta jocum,

et on lit dans Ausone, ép. XVI, v. 92 :

Suescat peritis fabulis
Simul jocari et discere ;

mais sous la plume d'un fabuliste cette expression avait une tout autre portée. Peut-être un des traducteurs français des fables de Neckam connaissait-il Phèdre, et lui a-t-il emprunté une expression du même genre, mais encore plus accentuée, car il dit dans un prologue ajouté à son texte :

Qui cest livre vodra entendre,
mont (*l.* mout) de bien i porra aprendre,
Qui miox li vaudra assavoir (*l.* a savoir)
qu'amasser grant plente d'avoir ;
Et qui tendra ces paraboles,
ces exsemples et ces *frivoles*
A moquerie né a truffe,
bien ait qui li donra la bufe!

B. I., Suppl. fr., nº 766, fol. 1. Dans la copie du fonds de Notre-Dame, nº 198, il y a *truffe* et *buffe*.

(1) L. III, prol. v. 1. Deux autres vers,

Quod si labori favorit Latium meo,
Plures habebit, quos opponat Graeciae ;

nous semblent également ne pouvoir s'expliquer que par l'existence de traducteurs antérieurs qui avaient aussi reproduit en latin le texte original de Phèdre. Une autre preuve de fabulistes antérieurs qui, selon l'assertion si positive de Sénèque, n'existaient pas dans la littérature latine, se trouverait aussi dans le vers 38 du prologue du l. III, si, comme l'a proposé Christius, il fallait lire au lieu de *porro*, qui ne forme pas un sens bien satisfaisant :

Ego illius *pro* semita feci viam.

(2) V. 3.
(3) Voyez ci-dessus, p. 36 et 37.
(4) L. I, fabl II, v. 1.

contre-sens périlleux, on n'aurait pu la comprendre qu'en ayant présente à la pensée l'expression grecque correspondante, ἰσονομια, ἰσοπολιτεια ou ἰσηγορια (1). Le style de Phèdre rappelle d'ailleurs celui de Térence par d'incontestables ressemblances : c'est le même moule de phrase, la même concision un peu brusque, la même propriété des termes, et à deux siècles d'intervalle, des analogies aussi constantes ne sont pas naturelles ; il y faut reconnaître une imitation préméditée, à peu près impossible s'il s'agit d'un homme de talent, écrivant sous l'inspiration de sa nature, pour rendre ses propres idées; mais fort ordinaire chez des traducteurs qui remplissent une tâche et croient suppléer à leur insuffisance en s'ajustant sur un modèle qui les soutienne de son esprit et communique à leur style le caractère qui lui eût manqué. Cette imitation continue n'est pas même seule à témoigner d'une élaboration de seconde main ; il y a aussi, dans Phèdre, de ces emprunts grossiers dont s'abstient tout poëte soigneux de sa gloire ou seulement de son honneur, et que les traducteurs recherchent par paresse, par vanité ou par impuissance. Tel est ce vers du *Télèphe* d'Ennius :

Palam muttire plebeio est piaculum (2).

D'autres appropriations de ce genre sont plus curieuses encore, parce qu'elles ont dépouillé un poëte regardé comme postérieur à Phèdre ; on lit dans une de ces fables :

Particulo, chartis nomen victurum meis (3),

et dans Martial :

Si victura meis mandantur nomina chartis (4).

Notre Phèdre dit ailleurs :

(1) Voyez Königsmann, *Aequae leges quid apud Phaedrum* ; dans le *Hamburg. vermischte Bibliothek*, t. II, p. 598.

(2) Dans Paulus, *Festi excerpta*, p. 256, s. v. MUTINE. Il y avait dans les deux mss. de Phèdre, I. III, épil. v. 54 :

Palam mutire plebeio periculum est.

Peut-être *Fugientes ipse[ut] exciperet*, l. I, fabl. XI, v. 6, est-il aussi un souvenir d'un passage de la troisième *Catilinaire*, par. IV : Praesto esset ille, qui et fugientes exciperet.

(3) L. IV, fabl. XXVI, v. 5.

(4) L. VII, ép. XXXXIV, v. 7.

Aper fulmineis ad eum venit dentibus (1);

on retrouve dans Martial :

Fulmineo spumantis apri sum dente peremta (2),

et cette dernière coïncidence doit paraître d'autant plus significative, qu'ainsi que nous avons eu déjà l'occasion d'en faire la remarque, un des caractères les plus singuliers de ces fables est un manque absolu des expressions poétiques les plus simples, les plus naturelles même à un prosateur de quelque imagination.

Un passage d'Avianus aurait dû cependant mettre la critique dans une meilleure voie. Il dit dans la préface de ses fables : « Quas (Aesopi fabulas) graecis iambis Babrius repetens, in duo volumina coartavit : Phaedrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit (3). » *Resolvere* ne peut évidemment signifier ici ni Mettre en prose, ni Développer les fables : c'est donc une simple opposition à *Coartavit*, qui indique seulement un recueil plus considérable que celui de Babrius, et, comme l'exprime *Etiam*, comme le ferait déjà supposer le petit nombre de fables qui leur sont communes, Phèdre s'était sans doute ainsi que Babrius servi de l'iambe grec (4). La suite confirme la vraisemblance de cette interprétation : « De his ergo ad quadraginta et duas in unum redactas fabulas edidi : quas rudi latinitate compositas elegis sum explicare conatus. » Ce *rudis latinitas* ne saurait s'appliquer en aucune manière à nos fables de Phèdre, mais au travail imparfait de quelque traducteur, peut-être de ce Titianus dont il est question dans Ausone (5). A la vérité, aucune des quarante-deux

(1) L. I, fabl. XXIII, v. 5.

(2) L. XI, ép. LXIX, v. 9.

(3) P. 7, éd. de Cannegieter. A la vérité, cette préface manque dans plusieurs mss., par exemple dans les nos de la B. I., 8018 et 8302 ; mais on n'en peut rien induire contre son authenticité : elle se trouve dans les plus anciens, même dans ceux où, comme dans le ms. fonds de Saint-Germain, no 1188, plusieurs morales ont été omises.

(4) Quelques savants l'ont déjà positivement reconnu : Avienus an Avianus aliquis... graecum aliquem scriptorem dixit, cui nomen Phaedro esset ; Christius, *Uberior expositio*, p. 62. Nach dieser blossen Stelle wäre von dem sonst ganz unbekannten Phädrus weit eher vorauszusetzen, dass er ein griechischer, kein lateinischer Scribent, gewesen ; Docen, *Allgemeine Zeitschrift, herausgegeben von Schelling*, t. I, p. 508.

(5) Aesopiam trimetriam
Quam vertit exili stilo,

fables d'Avianus ne se retrouve dans notre Phèdre ; mais on aurait tort d'en conclure, avec quelques savants, qu'il parlait dans son prologue d'un recueil et d'un auteur différent : une rencontre de nom aussi singulière ne saurait se supposer bénévolement, sans un témoignage quelconque à l'appui. Il est d'ailleurs naturel qu'Avianus se soit exercé de préférence sur les fables moins connues, sur celles dont une heureuse forme latine ne rendait pas à la fois la traduction moins utile et plus périlleuse ; et cette absence de rapports prouve seulement d'une manière encore plus positive que l'œuvre de Phèdre ne nous est parvenue que mutilée et fort incomplète.

La dernière difficulté, la seule réelle, serait la disparition des fables originales de Phèdre sans qu'aucun auteur les eût jamais mentionnées (1) ; mais Plutarque (2) et Nicostrate (3) avaient aussi composé des fables grecques, qui sont entièrement perdues. Quoiqu'il vécût en Orient, où le grec était la

Pedestre concinnans opus,
Fandi Titianus artifex.
Epistola XVI, v. 78.

Ces fables étaient à l'usage des enfants, puisque selon Ausone, v. 90, elles étaient récitées,

Nutricis inter lemmata
Lallique somniferos modos;

mais rien ne prouve, malgré l'opinion de Vanderbourg et le vers de l'Épître aux Pisons,

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri,

qu'il citait à l'appui, que Titianus ait écrit en vers. Avianus, qui cite les fabulistes en vers, n'en parle point, et on lit dans Apollinaris Sidonius : Nam de M. Tullio sitere me in stilo epistolari melius puto, quem nec Julius Titianus sub nominibus illustrium feminarum digna similitudine expressit. Propter quod illum caeteri quique Frontonianorum, utpote consectaneum aemulati, cur veternosum dicendi genus imitaretur, oratorum simiam nuncupaverunt ; l. I, let. 1. Les *Provinciarum libri pulcherrimi* dont parle Julius Capitolinus, *Maximinus junior*, ch. I, étaient aussi certainement en prose. Quant au Leontius, scriptor fabularum, ce n'était sans doute qu'un mythographe : voyez *Petronii Satyricon quae supersunt*, p. 572, éd. de Burmann.

(1) Nous ferons d'ailleurs observer que Tzetzès nous a conservé dans ses *Chiliades*, XIII, v. 264, une fable qu'à la vérité il attribue à Babrius, mais qui ne se trouvait pas certainement dans le ms. du mont Athos, puisqu'elle commence par Γαλλαις : voyez Knoch, *Babrii fabulae et fabularum fragmenta*, p. 188. Une simple erreur de nom semble plus probable que l'omission d'une fable tout entière, qui avait quelque notoriété, puisque deux vers en sont cités dans le *Mythologia* de Natalis Comes, l. IX, ch. 5.

(2) Suidas, *sub verbo* Λαμπριας.

(3) Il en avait même fait dix livres : voyez Suidas, *sub verbo* Νικοστρατος Μακεδων ; Hermogène, *Ars oratoria absolutissima*, p. 506, éd. de Genève, 1614, et Tyrwhitt, *De Babrio*, note 35.

langue usuelle', Babrius, cet écrivain si élégant et si pur, a failli lui-même disparaître : ce n'est qu'au grammairien Suidas et à un autre philologue grec, tous deux postérieurs d'une douzaine de siècles, que nous avons dû pendant longtemps quelques rares renseignements sur ses œuvres, et il est probable que Phèdre avait, pendant son long séjour à Rome, contracté des habitudes de latinismes qui dépréciaient son style et ne lui laissaient aucune autorité auprès de ses anciens compatriotes. Suidas nous a d'ailleurs conservé, sans en citer les auteurs (1), beaucoup de vers empruntés à des fables qui ne semblent pas de Babrius (2); quelques-unes ne peuvent même pas en être (3), et un écrivain parfaitement renseigné, Tzetzès, connaissait d'autres fabulistes anciens et modernes (4). Si nous en croyons un prologue qui s'est trouvé dans le manuscrit du mont Athos, on aurait, même du temps de Babrius, fait, à son exemple, des fables en vers ïambiques, mais plus savants que les siens (5), et Phèdre paraît avoir été son contemporain; cette plus grande rigueur du mètre devait être amenée par un séjour prolongé à Rome, par l'habitude d'une littérature grecque plus exclusivement érudite et l'influence de la versification latine (6).

(1) Il dit seulement qu'ils se trouvent ἐν μυθοις, ἐν μυθω, ἐν μυθικοις, et il n'y a quelquefois aucune indication.

(2) Il serait par trop étrange qu'ils aient tous été empruntés aux fables de Babrius qui ne nous sont pas parvenues.

(3) Il y en a en hexamètres et en vers élégiaques : voyez les mots : Ἀδεὴ, Λίπεινη, Λίσυλα, Ἀκηδης, Ἀμαλθειας κερας, Λεως, Δυη, Ἱππεδανος, Κλισια, Λαχος, Λιβυσσα ὀρνις, etc.

(4) Οἱ παλαιοι ἀγυρται γαρ ὡσπερ
[Βαβριας γραφει,
Ἐν μυθιαμβοις τοις χωλοις, οὐ
[τοις ἰαμβοις λεγω,
Και συν αὐτω και ἑτεροι των πα-
[λαιων και νεων.
Chilias XIII, v. 257.

(5) Ὑπ' ἐμου δε πρωτου της θυρας
[ἀνοιχθεισης
Εἰσηλθον ἀλλοι, και σοφωτερας
[μουσης
Ῥιφοις ὁμοιας ἐκφερουσι ποιησεις.
L. II, prol., v. 9.

(6) Il existait certainement des fables grecques en ïambes purs, et Schneider a tenté assez heureusement de restituer dans ce mètre le n° CCCLIX de Furia ; *Adnotationes*, p. 41. Knoch a même dit à son sujet, dans des termes qui répondent entièrement à la pensée que nous exprimions tout à l'heure : Prior igitur fabula ad eam collectionem quae puris iambis continebatur, est referenda ; *Babrii fabulae et fabularum fragmenta*, p. 21

Si cette conjecture paraissait assez vraisemblable pour être adoptée, l'origine des trente-deux fables nouvelles trouvées dans les papiers de Perotti n'offrirait plus aucune difficulté sérieuse (1); elles seraient, comme les autres, de plusieurs mains (2) et antérieures à la Renaissance (3). L'absence habituelle de morale et, dans les rares exceptions, sa brièveté plutôt sententieuse que

(1) Ce ms. se compose d'une préface adressée à un fils de son frère, appelé Pyrrhus, de 36 fables d'Avianus conformes au texte des autres mss., de 32 fables qui se trouvent dans les anciennes éditions de Phèdre, de 32 fables nouvelles en vers iambiques, de 65 vers du Περι στεφανων de Prudence et de 45 petites pièces que l'on suppose de Perotti. Quelques-unes en sont certainement, puisqu'il dit dans sa lettre à Titus Mannus Veltrius : Quod post epistolas nostras, quas tanto studio collegisti, versiculos etiam nostros collegeris, et in libellum disposueris, ago tibi immortales gratias. Les fables de Phèdre qui manquent sont toutes celles du l. I ; les 1-5 du l. II ; la 9e du l. III ; le 1-19, 23, 26 et une grande partie de la 27e du l. IV, et les 6-11 du l. V. La fable 9 du l. III est remplacée par une autre version en deux distiques : voyez l'édition de M. Jannelli, t. I, p. 259. La copie qui se trouve à la B. de Naples a été publiée en 1811, à peu près simultanément, par M. Cassito et par M. Jannelli : celle du Vatican ne l'a été qu'en 1831, par M. Mai, dans son *Classicorum auctorum fragmenta*, t. III, p. 307 et suivantes.

(2) Adry disait dans son *Examen des nouvelles fables de Phèdre:* Il me semble, en un mot, reconnaître deux mains s'il n'y en a pas davantage. Vanderbourg était encore plus explicite : Il n'est nullement nécessaire, disait-il, d'attribuer les trente-deux fables nouvelles à un seul et même auteur: elles sont très-différentes en mérite; *Nouveaux mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VIII, p. 356.

(3) C'est aussi l'opinion que Heyne a exprimée dans sa Lettre à M. Cassito, datée de Göttingue, 1811, le jour des calendes de mai : De ipso fortunae munere ita statuo, profecto quidem illud esse ab aliquo viro docto ex superioribus aetatibus. Si Eichstädt et plusieurs autres savants se sont prononcés contre l'antiquité de ces fables, la cause en est surtout dans l'imperfection du ms. de Naples qu'on a seul connu pendant vingt ans. Ainsi, par exemple, Vanderbourg avait tiré, dans les *Nouveaux mémoires de l'Académie*, t. VIII, p. 346, des conclusions très-défavorables du texte de la 30e fable, et, moyennant quelques transformations, le ms. de Rome répond à toutes les objections. Huit de ces nouvelles fables ont d'ailleurs, avec les versions en prose, les mêmes rapports que les anciennes fables de Phèdre, et ce qui rend à peu près impossible la supposition d'une rouerie, dont les faussaires littéraires de notre temps seraient à peine capables, c'est qu'elles ne se trouvent pas toutes dans la même collection. Il y en a une dans le *Romulus* de Dijon, trois dans l'Anonyme de Nilant, et cinq dans le ms. de Wissembourg, dont une appartient également à la collection publiée par Nilant. D'heureuses différences indiquent même que le texte primitif a été plus altéré dans la version en prose : au lieu de *Otiosa quaedam cornix super ovem consedit*, du *Romulus*, fabl. LIX, on lit dans la XXIVe de Perotti (la CXXVIIIe du ms.):

Odiosa cornix super ovem consederat.

Un autre fait rendrait à lui seul bien peu probable un travail personnel de Perotti, c'est que malgré la popularité universelle dont jouissait l'Anonyme de Névelet, ses fables 48, 49, 50 et 56 se retrouvent aussi dans les fables nouvelles avec une forme plus simple et plus brève.

logique répondent même à un esprit plus antique, et expliqueraient leur disparition des autres manuscrits quand l'infériorité de la forme et la pauvreté des sujets n'en seraient pas une raison plus que suffisante. A la fin du XVIe siècle, la connaissance de la métrique latine était encore très-incomplète, et le prologue de Perotti est la meilleure preuve de son incapacité à versifier aucune de ces fables :

Non sunt hi mei, quos putas, versiculi ;
Sed Aesopi sunt et Avieni et Phedri :
Quos collegi, ut essent, Pyrrhe, utiles tibi,
Tuaque causa legeret posteritas.
Quas edidissent viri docti fabulas,
Honori ac meritis dicavi illas tuis,
Saepe versiculos interponens meos
Quasdam tuis quasi insidias auribus :
Solet quippe juvare ista varietas (1).

Il n'y a pas un seul de ces vers qui ne pèche grossièrement contre les règles du mètre iambique. Quoiqu'on fût de son temps bien loin de notre délicatesse à l'endroit du plagiat (2), l'honnête évêque n'avait, comme on le voit, nulle intention de s'approprier l'œuvre des autres (3), et ne songeait qu'à tendre de petits pièges

(1) L'Épître que Perotti adressa en tête d'une ces fables à Adrianus Contrarius, ne témoigne pas moins clairement de son ignorance des premières nécessités du mètre iambique :

Contrari, indoctis omnibus contrarie,
Et gratus doctis et cui grati sunt docti,
Quem tot simul ornant naturae munera,
Ingenium cui dives et ubertas linguae ;
Qui os *tam disertus*, voce *ut* placares feras,
Et imis mortuos traheres sepulchris ;
Qui quodcunque libet docta pingis manu
Polygnoto major atque Aglaophonte, etc.

T. I, p. 252, éd. de M. Jannelli.

Nous avons indiqué par des italiques les additions de l'éditeur.

(2) Leonardo d'Arrezo publia comme de lui l'*Histoire gothique* de Procope ; Villani incorpora dans son histoire une moitié de la Chronique de Ricordano Malispini, et Politien s'appropria sans façon le passage d'Hérodote sur les vers d'Homère.

(3) Le titre du ms. de Naples ne se prête pas d'ailleurs à cette interprétation : *Nicolai Perotti epitome fabularum Aesopi, Avieni et Phaedri.* On ne trouve que dans celui de Rome *Nicolai Perotti epigrammata et fabulae*, et le scribe seul doit répondre de ce qu'il y a d'amphibologique. Nous devons cependant reconnaître que sans l'avertissement si positif :

Non sunt hi mei, quos putas, versiculi,

on ne pourrait s'empêcher de regarder au moins comme suspecte l'insertion presque littérale du prologue de Phèdre dans celui dont nous venons de citer le commencement.

à la sagacité classique de son neveu. Il n'y avait non plus rien à conclure ni contre sa probité d'homme de lettres, ni contre l'âge et l'autorité du manuscrit publié par Pithou, d'une défaillance de mémoire qui lui a fait attribuer à Avianus une fable de Phèdre (1): de pareilles confusions sont trop naturelles après une longue vie remplie de soins si différents, pour qu'on eût dû s'en occuper d'une manière sérieuse (2). Peut-être cependant toutes ces fables nouvelles ne remontent-elles pas à l'Antiquité classique, comme, par exemple, le Papillon et la guêpe (3): quelques-unes semblent plus modernes par la forme (4) ou même par le fond

(1) Dans son *Cornu copiae sive linguae latinae commentarii*, p. 999, il dit à propos de l'*Oltea Palladi sacra*, qui se trouve dans Martial, l. I, ép. 77: Allusit ad fabulam quam nos ex Avieno in fabulas nostras adolescentes iambico carmine transtulimus:

Olim, quas vellent esse in tutela sua,
Divi legerunt arbores: quercus Jovi
Et myrtus Veneri placuit, Phoebo *laurus*,
Pinus *Neptuno*, populus celsa Herculi.
Minerva admirans quare steriles sumerent,
Interrogavit; causam dixit Juppiter:
Honorem fructu ne *videantur* vendere.
At mehercules, *inquit*, quod *quisque* volverit,
Oliva nobis propter fructus est gratior.
Tum sic deorum *genitor* atque hominum sator:
O nata, merito sapiens *dicier* omnibus!
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

Nous avons souligné les variantes, dont plusieurs pèchent contre le mètre: nous ferons seulement observer que dans la fable de Faërne sur le même sujet, le pin n'est pas non plus attribué à Cybèle, comme dans le ms. de Pithou:

Pinum humidi tridentifer rector sali,

et l'on en peut conclure avec certitude qu'il existait un autre manuscrit, et probablement plus ancien, puisque la morale y manquait:

Nihil agere quod non prosit fabella admonet.

Avienus est d'ailleurs une erreur évidente de mémoire, puisqu'il s'agit d'un auteur antérieur à Martial, et nous croirions volontiers que *Transferre* ne signifie pas ici Transposer, mais seulement Transporter, Copier dans notre recueil de fables.

(2) Il n'est nullement nécessaire, pour expliquer une erreur si naturelle et si simple, de recourir à la conjecture de Marcheselli, qui a supposé, dans le t. XXIII du *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, que Perotti avait voulu parler de quelque *Novus Avianus* encore inconnu, et d'ailleurs les différentes collections qui nous sont parvenues sous ce titre ne contiennent qu'une nouvelle récension des anciennes fables. Le Glossographe dit aussi dans les *Instituta* de l'empereur Justinien, que le nom de *société léonine* vient d'une fable d'Avianus, et cette fable ne se trouve pas dans le recueil que nous possédons: ce fait, sur lequel nous reviendrons, n'est pas même le seul qui fasse croire que son livre ne nous est point parvenu tel qu'il avait été composé.

(3) La XXIXe: le fond du sujet est probablement une tradition d'origine indienne qui se retrouve dans Pline, l. XI, ch. 20, et dans Servius, *Ad Aeneidos* l. I, v. 435.

(4) Ainsi, par exemple, dans l'Antiquité, le vers 31 de la fable VIII:

Quod vindicasti laudem romani imperii,

eût signifié *Parce que tu as soutenu l'honneur de la domination romaine* et non *de l'empire romain*. Il est impossible de ne pas attribuer une date assez moderne à ces deux vers de la fable XXX:

Avis, quam dicunt torrancolam rustici,
In terra nidum quia componit scilicet.

M. Jannelli nous a même appris que ce nom s'était conservé dans le dialecte napolitain: Hanc avem ex genere alaudarum isto nomine etiam nuncupant nostri rustici.

des idées (1); mais il n'en est probablement pas une seule qui fût tout à fait récente, et l'insignifiance, le tour anecdotique ou exclusivement personnel de la plupart, prouvent qu'elles ont été détachées d'une collection plus considérable qui ne nous est pas parvenue (2).

Les apologues étaient devenus trop populaires pour que d'autres écrivains ne leur aient pas donné une forme nouvelle, probablement en les développant davantage et en s'écartant de la langue si élégamment simple et polie de Babrius (3). Mais la distinction du style aurait pu seule les sauver de l'oubli, et ils ne sont connus que par de vagues mentions (4), quelques vers épars dans Suidas qui ne les nomme même pas en passant (5), et trois ou quatre maximes morales, insérées par Géorgidès dans son *Gnomologion* (6). Les fables en prose d'Aphthonius, un

(1) La VIIe, la Xe, la XIIe et la XXe. Vanderbourg en a signalé, peut-être un peu légèrement, deux autres comme ne pouvant être de Phèdre. La XIVe (LXXVIIIe du ms.) qu'il croyait une imitation du *Vair palefroi* de Huon-le-Roy, nous semble beaucoup plus ancienne: ce n'était plus l'usage pendant le moyen âge que les nouvelles mariées montassent seules à cheval pour se rendre au domicile conjugal, et l'absence complète de toute allusion à la cérémonie religieuse reporte jusqu'aux temps du paganisme. Quant à la fable XIII, l'Histoire de la matrone d'Éphèse, elle était déjà représentée sur un bas-relief découvert parmi les ruines du palais de Néron (Dacier, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXXI, p. 524), et l'on ne peut en attribuer l'invention à Pétrone, puisque Johannes de Salisbury la raconte dans son *Policraticus*, l. VIII, ch. 2, d'après un Flavien qu'on ne connaît pas, et avec des circonstances toutes différentes: il y dit: Mulierem tradit impietatis suae et sceleris parricidalis et adulterii poenas luisse, et on lit dans Pétrone: Non Lycas risit; sed iratum commovens caput: Si justus, inquit, Imperator fuisset, debuit patrisfamiliae corpus in monumentum referre, mulierem affigere cruci; *Satyricon*, par. CXIII.

(2) Il y a quatre petits monologues et jusqu'à treize pièces anecdotiques, dont trois sont empruntées à la mythologie et cinq à la vie d'Ésope. Peut-être ainsi faut-il prendre au sérieux la déclaration de Perotti:

Non sunt hi mei, quos putas, versiculi,
Sed Aesopi sunt, et Avieni et Phaedri,

et admettre comme une de ses sources un autre *Aesopus* latin que l'Anonyme de Névelet ou de Nilant.

(3) En l'absence de tout document positif nous ne voudrions pas être aussi affirmatif que M. Otto Schneider: Neben den Fabeln des Babrius liefen Bearbeitungen derselben Fabeln von Andern um, in demselben Metrum und mit derselben Anlage im Ganzen und Grossen, nur weiter ausgeführt und nicht in der einfachen Sprache des Babrius; *Neue jenaische allgemeine Literatur-Zeitung*, 1845, p. 553.

(4) Voyez ci-dessus, p. 82, notes 4 et 5.

(5) Voyez ci-dessus, p. 82, notes 1 et 3.

(6) Δῆλοι πολλαχοῦ κακοσυνθέτους ὀφεῖς

sophiste d'Antioche qui vivait au commencement du IVe siècle (1), ne sont pas d'une invention beaucoup plus originale, et le mérite de la mise en œuvre ne rachète pas la banalité du sujet : le tour en est ingénieux et le style serré ; mais les mauvaises qualités qui dépréciaient déjà celles de Phèdre y sont encore exagérées. On y sent constamment l'effort, et la prétention de donner une forme épigrammatique aux moindres pensées. La réduction en quatrains des fables de Babrius par un écrivain du IXe siècle, connu pendant longtemps sous le nom de *Gabrias* ou *Babrias*, et que l'on sait maintenant s'appeler *Ignatius* (2), ne pouvait rien ajouter à l'histoire réelle de l'apologue. C'est sans doute le pénible travail d'un écolâtre qui voulait faire montre de son savoir, et il ne faut y chercher ni talent ni esprit d'aucune sorte : le récit pressé dans un moule uniforme y perd souvent toute sa clarté ; le but moral de la fable, la logique et l'application de

Ψυχὴ διεστραμμένη τὸν σκαιὸν [τρόπον.

Dans M. Boissonade, *Anecdota graeca*, t. I, p. 28.

Ζημους (l. Ζημιας) δηλῆ ἐν ὑπασι [νειμενης,
Τοὐλαχιστον εἰ λαβοις, ἑρμαιον καλει.

Ibidem, p. 36.

Ἦθος το πραον και το προσηνες ῥημα
Μαλαττειν οἰδεν και τους ἀγαν λιθω- [δεις.

Ibidem, p. 41.

Θαμινα φοιτων τοις φιλοις οὐκ ἐθελων,
Βεβαιον ἐση και οὐ στυγητον κτημα.

Ibidem, p. 47.

Elles sont citées sous le nom d'*Ésope*, et la nature du rhythme ne permet pas de les croire fort anciennes.

(1) On l'a supposé pendant longtemps du IIe ou du IIIe siècle ; Saxius le croyait au contraire postérieur à l'an 515 (*Onomasticon litterarium*, t. I, p. 594), mais l'opinion de Fabricius (*Bibliotheca graeca*, t. VI, p. 94), qui le fait fleurir à cette époque, nous paraît la plus vraisemblable. C'était un rhéteur, comme l'auraient surabondamment prouvé son Προγυμνασματα et le Τεχνη ῥητορικη, dont on a retrouvé à la B. de l'Escurial l'exorde et les chapitres IX et X : voyez Iriarte, *Regiae Bibliothecae matritensis codices*, t. I, p. 15 et suivantes. La meilleure édition de ses quarante fables est celle de Paris, 1648, in-12.

(2) Surnommé *Diaconus* ou *Magister* : voyez Fabricius, *Bibliotheca graeca*, t. I, p. 655 ; Gellert, *De poesi apologorum*, p. 55, et Lessing, *Zur Geschichte der aesopischen Fabeln*, p. 219. L'édition qu'en a donnée Nevelet, dans son *Fabulae variorum auctorum*, ne contient que 45 fables, mais il y en a 69 dans le ms. de la Laurentienne, signalé par Bandini, *Catalogus codicum mss. Bibliothecae mediceae laurentianae*, t. I, p. 29. Six déjà publiées y manquent, et une est de Babrius lui-même. On connaît donc maintenant 74 fables d'Ignatius, et 20 sont encore inédites, si, comme nous le croyons, elles n'ont pas été comprises dans l'édition donnée par Berger, à Munich, en 1816.

son idée disparaissent dans les obscurités du style, et la langue pauvre et sèche n'a quelque mérite que dans les passages empruntés grossièrement à Babrius.

Toutes les traductions de fables grecques destinées à l'enseignement ne recevaient pas une forme métrique ; on les appropriait aux connaissances et à l'intelligence des élèves. Il y en avait, pour les moins avancés, de littérales qui remplaçaient jusqu'à certain point nos versions interlinéaires : d'autres ne se contentaient plus de reproduire exactement le sens ; elles affectaient des tours plus libres et se piquaient d'une meilleure latinité. C'était une conséquence trop nécessaire de la nature des choses pour avoir besoin d'aucune preuve matérielle, et un témoignage positif en est resté dans les *Interpretamenta* de Dosithéus : le troisième livre, le seul qui nous soit parvenu, contient jusqu'à dix-huit fables ésopiques, et quoique deux fussent en vers dans le texte original (1), elles ont toutes été traduites en prose, et dans un style qui ne manque pas d'une sorte d'élégance. Aussi semble-t-il assez probable que ces versions n'étaient pas de Dosithéus lui-même, et qu'elles appartenaient à un de ces cahiers qui firent si longtemps la renommée et la science des écoles. Jusques dans les années qui suivirent la Renaissance, les maîtres se conformèrent au précepte de Quintilien et exercèrent leurs élèves à transformer et à composer des fables : nous avons même encore des corrigés en prose de ces devoirs de collége (2).

(1) P. 36 et 37, éd. de Böcking. La première, Le moucheron et le taureau, est la LXXXIVe de Babrius, et il est aussi probablement l'auteur de la seconde, La cigale et le taureau : car, ainsi que nous l'avons déjà dit, elle commence par Χειμωνος ὡρα, et la dernière fable du ms. du mont Athos, où, selon l'usage habituel, elles sont rangées d'après l'ordre alphabétique du premier mot, commence par Ὀνιθος ἀγαθης.

(2) Voyez, par exemple, *Le rat de ville et le rat des champs*, dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 320, et *Le cheval et le cerf*, à l'appendice du *De nugis curialium* de Walter Mapes, p. 244, éd. de M. Wright. Avianus lui-même avait été soumis à cette récension en prose : il y en a une complète dans le ms. de la B. I., n° 347 B, fol. 184 et suivants, et une, qui ne contient que seize fables, dans le ms. de la B. de Bruxelles, n° 536, non paginé. Quatre de ses fables (les XIIIe, XVIe, XXe et XXXIVe) ont été mises en prose par Gui-

C'est aussi là vraisemblablement l'origine première des recueils connus sous le nom de *Romulus* (1), et ce mot ne signifiait d'abord que le petit fabuliste romain (2); puis, par un de ces jeux de mots si chers au moyen âge et aux écoliers de tous les temps, on en fit un empereur (3), et, comme dans plusieurs autres enseignements moraux des XIIe et XIIIe siècles, on supposa qu'il avait adressé ses apologues à son fils (4) qu'en souvenance du Tibre, pour indiquer son origine romaine, on appela *Tyberinus* (5). La croyance que le livre de Rimicius avait eu la même cause et s'était proposé un but identique, embrouilla pendant longtemps une question bien simple en elle-même; mais il n'est plus per-

lielmus Hermannus, et trente-huit par Hadrianus Barlandus (il manque les XXIIIe, XXXIXe, XLIe et XLIIe) : leur travail a été imprimé plusieurs fois dans l'*Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, p. 131-146, éd. de Tiletanus, et p. 179-193, éd. de Robert Estienne. Érasme lui-même inséra encore dans son *Chiliades adagiorum* une version en prose de la XXIXe fable d'Avianus.

(1) Gudius disait déjà en parlant du ms. de Dijon : Quibus (les livres sur l'histoire naturelle de Phèdre) praemittebantur hi quatuor libelli fabularum sub nomine Romuli cujusdam, quem quisquis ille fuerit, nam nomen nobis confictum videtur, Phaedri nostri et fabulas et verba maximam partem sublegisse, alias monebimus. Selon Docen, au contraire, *Romulus* et *Tyberinus* désigneraient des personnages réels, qui auraient vécu vers le temps d'Ausone, dans le midi de la France ; dans von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1242.

(2) Quelques mss. l'appelaient *Romalius :* Aesopus magister Atheniensium fuit. Quidam vero imperator romanus rogavit magistrum Romalium, ut sibi aliquas jocosas fabulas conscriberet ad removendum publicas curas. Magister Romalius non audens precibus tanti viri contradicere, auctorem graecum in latinum transtulit ; dans Barthius, *Adversariorum* l. III, ch. 22. Gyraldus donne même le nom de *Romulus* à l'Anonyme de Névelet : Certe hoc ipso Romulo vel Salone, me puero, nullus liber aeque trivialibus magistris terebatur post Alexandri ineptias ; *De poetarum historia*, dialogue V ; *Opera*, t. II, p. 223, éd. de 1580.

(3) Romulus qui fu emperere,
A sun fill escrit e manda
e par essample li mustra,
Cum il se puist cuntreguetier
k'hum ne le péust engingnier.
Marie de France, *Fables*, prol. v. 12.

Gerard, doyen de Minden, disait vers 1370, en termes encore plus positifs :

De koning de van erst Rome stichte,
het bringen erst al dit gedichte
Van krekeschen in dat latin
to lerende de kinder sin.
dans Wiggert, *Zweytes Scherflein*, p. 31.

Selon l'*Esopus moralisatus cum bono commento* de 1489 (sans date), l'auteur serait resté inconnu, et l'on aurait désigné le livre par le nom de l'empereur qui l'avait commandé : Jussu Rhomuli imperatoris Romanorum fuit translatus, et hoc propter filios ejus quos voluit instrui, per doctrinas hujus libri.

(4) Il suffira de citer ici le *Disciplina clericalis* de Petrus Alphonsi, et le *Castoiment d'un pere a son fils :* voyez ci-dessus, p. 48, et 49, note 1.

(5) Il est aussi nommé *Tiburius*, *Thiberius* et *Tibertinus*.

mis aujourd'hui d'ignorer que Rimicius est un personnage très-réel du XVe siècle (1), qui traduisit véritablement cent fables attribuées à Ésope (2). Les petites fraudes littéraires, si usitées depuis la décadence des lettres pour assurer quelque renom et donner plus d'autorité à ses œuvres, ne nous empêchent donc pas de supposer un certain fondement à ces expressions du prologue : Ego Romulus transtuli de graeco sermone in latinum. Mais il n'a dû souvent rester que bien peu de la forme première de ces traductions (3), et nous croirions plus volontiers encore à la vérité des paroles que le pseudo-Romulus adresse, dans son épilogue, à Rufus : Veteres et paucae olim fuere fabulae, sed, ut majus fieret corpus, adjeci et meas novas, aperte et breviter scriptas (4).

(1) Ea Omniboni versio, quam manuscriptam habuit Naudaeus, teste Labbeo, *Bibliotheca nova manuscriptorum*, vetustior utique ea Rimicii, Mediolani publicata ab Antonio Zaroto parmensi, anno 1476, licet Rimicius in proemio ad Antonium tituli Sancti-Chrysogoni presbyterum cardinalem, ita de suo labore loquatur, ut primus ipse Aesopum e Graecia in Latium convexisse videatur ; Quirini, dans *Francisci Barbari Epistolae*, dissert. prélim., p. 108. Voyez aussi la lettre de ce cardinal adressée à Schelhorn, et publiée à l'appendice du t. III de l'*Apparatus litterarius* de Freytag. Le cardinal Antoine dē Saint-Chrysogône est Antonio Cerdano, qui mourut le 12 septembre 1459. Ce renseignement positif sur l'existence de Rimicius se trouvait même déjà en tête de la traduction allemande des fables d'Ésope par Henri Stainhowel, que Jean Zeiner publia à Ulm, de 1476 à 1484 : Das leben des hochberümten fabeldichters Esopi, uss krichischer zungen in latin, durch Rimicium gemacht, an den hochwirdigen vatter, herren Anthonium des titels Sancti-Chrysogoni priestern cardinaln, und fürbas dasselb leben Esopi mit synen fabeln die etwan Romulus von Athenis synen sun Thiberio, uss krichischer zungen in latin gebracht, hett gesendet. Comme on voit, l'auteur allemand attribuait à Romulus la traduction de Rimicius.

(2) Il dit lui-même à la fin de l'argument de ses fables : Ordinem alphabeti in graeco sequutus (Aesopus), qui in latino sermone servari non potest, hinc sumit initium ; *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, p. 147, éd. de Paris, 1544. Mais il avait certainement à sa disposition un ms. très-différent de tous ceux que l'on connaît aujourd'hui : sur les cent fables qu'il avait traduites, il n'y en a que dix-sept, les IIe, IIIe, V^e^, VIIe, X^e^, XVe, XVIIIe, XXIe, XXXXe, XXXXIIIe, LIIIe, LXVIIIe, LXXe, LXXIVe, LXXXXe, LXXXXVIIe et Ce, qui se trouvassent dans les anciennes collections. Peut-être seulement est-il l'auteur ou le rédacteur des 17 *fabulae extravagantes* qui ont été publiées pour la première fois avec sa traduction, et que nous n'avons vues sous la même forme dans aucun ms. antérieur.

(3) Il y a dans la morale de la VIIe fable du ms. publié par Nilant : A natura nulla creatura mutatur excepto homine et angelo ; sed dictu saepius de malo pejor nascitur, et le vieux *Romulus* d'Ulm disait seulement : A natura nemo mutatur, sed de malo pejor nascitur. C'est une preuve de remaniement chrétien déjà citée par Lessing, *Sammtliche Schriften*, t. IX, p. 44, éd. de Lachmann, et nous l'avons préférée à de plus nouvelles qui ne s'appuieraient pas sur la même autorité.

(4) Quoiqu'il ne soit nullement impos-

En retrouvant dans le *Romulus* des vers de Phèdre à peine brisés, Burmann s'était plu à n'y voir qu'une paraphrase de ses fables favorites (1); il ne s'était point inquiété de la fréquente

sible qu'on ait traduit en grec des fables primitivement composées en latin, il y en a dans le *Romulus* jusqu'à 41 qui ne font point partie du recueil de Corsi. Il est même fort remarquable que Marie de France termine son prologue en disant :

> Ci commencerai la premiere
> Des fables k'Ysopez escrit,
> K'a sun moistre manda et dist :

cette première fable, *D'un coc qui truva une gemme sor un fumeroi*, manque dans toutes les collections des fables d'Ésope, et c'est aussi la première de l'Anonyme de Névelet et du *Romulus* qui cite également *Ésope* comme sa source. Au reste, l'Ésope que l'on connaissait en Occident, depuis le XIe ou XIIe siècle, était un poëte latin. Eberardus disait dans son *Labyrinthus*, l. III, v. 9 :

> Aesopus metrum non sopit : fabula flores
> producit, fructum flos parit ; ille sapit.

et on lit dans la traduction des *Facéties* du Pogge, faite après 1483, par Guillaume Tardif : Elle (la fable du coq et du renard) est reellement de ce livre, et l'escrivit Pogge ainsi qu'il apparoist ; car elle est en prose latine, et Ysopet besongnoit en metre : parquoy la difference monstre que qui l'ait mise avecques les fables de Ysopet, il l'a veu empruntee. Il y a même, dans les différents *Romulus*, des fables qu'on ne peut rattacher à aucune source classique : telles sont dans le ms. de Dijon les IIIe, XIIe, XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe du l. I ; les IXe, Xe et XIe du l. II ; les IIe, Ve, VIe, XVIe du l. III, et les VIe, VIIe, VIIIe et XXe du l. IV ; dans l'Anonyme de Nilant les VIe, VIIIe, XIXe, XXIVe, XXVe, XXXe, XXXIVe, LIIIe et LXVIIe ; dans le *Romulus* de Wissembourg les VIe, VIIIe et IXe du l. V.

(1) C'est dans la préface de l'édition qu'il en a donnée à Leyde, en 1727, qu'il a exprimé son opinion, et le passage est assez curieux pour que nous le rapportions en entier, malgré sa longueur : Suspicionem dudum natam fuisse doctis hominibus, Phaedri fabulas ideo fere periisse, quia scenariis versibus conscriptae ; indoctis et rudibus librariis sermone soluto credebantur ab eo proditae. Quia etiam nulla fere saecula effluxerunt, quibus non fabulas fingere, et Aesopi ad exemplum, hoc scripti genere sui temporis mores notare instituerint viri mediocriter eruditi, qui vestigia Phaedri prementes, vel ipsas Aesopi fabulas interpolaverint, vel ejus nomen interponentes auctoritatis gratia, affectus proprios in fabellas transtulerint, hinc fabulas in immensum fuisse multiplicatas diu constitit. Quotquot enim materiam paratam reperirent, et fabulas ab aliis jam proditas legerent, vel majori verborum ambitu eas amplificare, vel, ut viderentur a se fixae (fictae ?), aliis verbis efferre, vel mutatis saepe personis, et animantium sermonibus exempla et argumenta fere eadem exhibere instituebant. Et hoc modo vera Phaedri inter tot adulteras et facatas a monachis et morum magistris merx periit. Ut enim penitus ignoraretur operis antiqui dominus, promythia et epimythia etiam adjiciebantur, aut ad religionis christianae placita accommodabantur et inde etiam saepe alia verba, mores, ritus et personae substituebantur, et si quae fabulae, etiam brevissimae, gentium superstitionem saperent, plenis taedii et fastidii disputationibus, ad docentium ex cathedra morem, extendebantur. Hinc natae illae Aesopi fabulae moralisatae, quo titulo codices multi in bibliothecis adhuc publicis et privatis supersunt. Hinc sub Rimicii, Romuli et nescio quorum vel obscurorum virorum vel nomine carentium, titulo fabulae multae omnes quidem reliquias quasdam veterum auctorum et vestigia servantes, sed variis interpolatae modis, prodierunt. Verus vero Phaedri labor, ut triticum spinis et vepribus suppressum et suffocatum, diu plane intermortuus jacuit.

diversité des sujets et de l'ordre dans lequel ils se suivaient (1), ni de l'absence complète de toutes les petites pièces où l'auteur avait pris la parole en son nom, et donnait sur sa personne et sur sa vie des renseignements qui auraient permis de reconnaître son identité. Il y a même une fable, La brebis, le chien et le loup, qui avait pris dans Phèdre une tendance morale très-prononcée (2), et quoique le christianisme eût rendu les idées religieuses plus générales et plus exigeantes, le pseudo-Romulus en a fait une accusation blasphématoire contre la Providence (3). Sur les quatre-vingt-et-une fables du *Romulus* de Dijon (4), celui que Burmann invoquait à l'appui de sa conjecture, il n'y en a cependant que quarante-deux où l'on puisse apercevoir un rapport quelconque avec Phèdre, et seulement quinze ont des ressemblances assez frappantes pour qu'il en résulte certainement des liaisons d'origine. On reconnaît facilement dans onze autres, presque toujours au commencement, un ou plusieurs vers du Phèdre latin; mais ces emprunts évidents n'excluent pas des différences (5) trop prononcées pour ne point témoigner, ou d'une origine diverse, ou d'une indépendance d'esprit et de ressources d'imagination, qui ne permettent plus de croire ni au plagiat continu ni à la copie si peu intelligente que l'opinion de Burmann présuppose. Les seize dernières ont seulement traité les mêmes sujets, et l'on peut tout au plus en conclure qu'elles se rattachent

(1) Ainsi, pour nous borner au premier livre du *Romulus* de Dijon, la fable IVe est dans Phèdre la XVIIe; la IXe y est la XIXe, et la XIe, la XXIXe; la Ie est la XIIe du l. III; la Xe, la XVIIIe du l. IV; la XIIIe, la VIe du l. II; la XIXe, la XVIIIe du l. IV, et les IIIe, XIIe, XVIe, XVIIe et XVIIIe y manquent entièrement.

(2) L. I, fable XIX.

(3) L. I, fable IV, du *Romulus* de Dijon.

(4) Les trois premiers livres ont chacun 20 fables, et le IVe en a 21, avec un abrégé barbare de l'épilogue du l. II de Phèdre et une espèce d'envoi à un Magister Rufus. C'est par erreur que Lessing et Schwabe en ont donné 19 au Ier et 21 au IIe; mais dans l'édition d'Ulm la XIXe fable d'Avianus a été substituée aux XIIIe et XIVe fables du l. IV, qui n'en a plus alors que 20 comme les autres. Si l'on voulait étendre cette comparaison aux trois autres grandes collections en prose, on verrait que sur un total de 101 fables, il n'y en a en tout que 47 qui se retrouvent dans Phèdre avec des ressemblances d'une nature quelconque.

(5) Nous citerons, comme exemples, les IIe et XXXIIIe du l. I; la XIXe du l. IV, et la Xe du l. V.

à une source commune plus ou moins éloignée. Il était donc à la fois plus naturel et plus conforme à la vraie signification des faits, d'attribuer ces analogies partielles au désir d'améliorer un travail indépendant par des imitations qui, toutes grossières et malséantes qu'elles paraissent aujourd'hui, étaient trop habituelles dans un temps où l'esprit littéraire n'existait pas encore pour éveiller aucun scrupule. La découverte de nouveaux manuscrits et l'étude plus attentive des anciens ont d'ailleurs révélé la variété des sources où puisaient les auteurs des différents *Romulus* (1), et la popularité du but qu'ils se proposaient. La

(1) Nilant a publié une collection anonyme de 67 fables et un *Romulus*, plus moderne, qui n'en contient que 45 beaucoup plus développées : le ms. connu sous le nom de Wissembourg, en a 60. Sur les 101 fables des trois grandes collections, 41 leur sont communes ; 15 se trouvent seulement dans les mss. de Dijon et de Wissembourg ; 11, dans le ms. de Dijon et dans l'Anonyme de Nilan, et 13 appartiennent exclusivement au ms. de Dijon, 13 à l'Anonyme de Nilant et 4 au ms. de Wissembourg. On ne connaît pas encore le ms. de la B. de Mölk, n° 86 (XIVe siècle), qui, suivant le catalogue de Kropf (*Bibliotheca mellicensis*), contiendrait, en tête de divers opuscules, *Aesopi fabulae ex graeco in latinum translatae a Romulo*. Les 29 fables publiées par Vincent de Beauvais dans son *Speculum doctrinale*, l. III, ch. 114, ont évidemment la même source, et la B. I. en possède un texte plus ancien, où les fables suivent un ordre différent, dans le ms. 2622 (XIVe siècle), non paginé. Comme il n'a encore attiré l'attention de personne, nous croyons devoir en publier ici le prologue, qui donne lieu d'ailleurs à un rapprochement assez curieux. Anno regni Cyri primo, Hesopus a Delphis interimitur. Extant Hesopi fabulae elegantes et famosae quas Romulus quidam de graeco in latinum transtulit, et ad filium suum Tyberinum dirigit (*l.* direxit), ita scribens. De civitate Attica Hesopus quidam, homo graecus et ingeniosus, famulos suos docet quid observare debeant homines, et ut vitam hominum ostendat et mores, inducat (*l.* inducit) aves et arbores bestiasque loquentes probanda cujuslibet fabula : Idem e[r]go Romulus transtuli[t] de graeco sermone in latinum. Si autem legas, Tyberine fili, et pleno animo advertas, invenies apposita joca quae tibi misceant risum et acuant satis ingenium. Il y a dans le *Romulus* de Dijon *Invenies apposita loca quae tibi multiplicent risum;* dans celui d'Ulm *movant*, et, quoique moins littérale, la ressemblance avec le prologue de Phèdre n'est pas moins frappante :

Duplex libelli dos est : quod risum movet
Et quod prudentis vitam consilio monet.

Cependant, sur 29 fables citées par Vincent de Beauvais, il n'y en a que 16 qui soient dans Phèdre. Il est d'ailleurs probable que de nouveaux mss. restés inconnus, prouveraient d'une manière encore plus positive la variété des sources de ces fables en prose latine. Ainsi, selon Roquefort, *Œuvres de Marie de France*, t. II, p. 25, il y aurait au British Museum un ms. du commencement du XIIIe siècle, coté 15, A, VII, qui contiendrait la plus grande partie des fables d'Ésope en latin. Endlicher a signalé aussi dans son *Catalogus*, p. 162, un ms. du XIVe siècle, conservé à la B. de Vienne sous le n° 277, où se trouvent, fol. 132-137, *Romuli fabulae*, commençant ainsi : Incipit liber fabularum Esopi gentilis, qui primam fabulam dixit de se.

pensée de reproduire Phèdre leur était évidemment étrangère : c'est même, dans quelques passages, le poëte qui semble s'être servi, et très-malheureusement, du prosateur : ainsi, pour n'en point citer dont les constructions trop elliptiques aient rendu la pensée obscure, on lit dans une des fables du troisième livre :

Hoc illis narro qui me non intelligunt (1),

ce qui paraît au moins fort singulier, et il y a dans le *Romulus* encore inédit de la Bibliothèque de Wissembourg : *Hacc tibi Aesopus narrat qui me non intelligis* (2). Les fables nouvelles, dont il y a cent ans personne ne soupçonnait l'existence, ont prouvé de plus en plus que les versions latines qui nous sont parvenues n'avaient qu'une liaison indirecte entre elles, et remontaient, au moins pour la plupart, à une source plus ancienne : car il s'y trouve jusqu'à huit fables déjà traitées avec de grandes ressemblances dans différents manuscrits du *Romulus*, dont Perotti lui-même ne pouvait avoir connaissance (3). Un fait matériel a même démontré d'une manière irrécusable que, grâce sans doute à la plus grande liberté de ses allures, le *Romulus* est quelquefois resté beaucoup plus voisin du grec que le Phèdre latin. Au lieu de cette mauvaise paraphrase de la version iambique :

Insignis, inquit; sic ut, nisi nossem tuum
Animum genusque, simili fugissem metu (4),

il dit, dans Le lion et l'âne chassant, par une traduction presque littérale : *Poterat et me terrere vox tua, si non scirem asinum te esse* (5). La récente publication du manuscrit de Dosithéus (6) a fourni une preuve encore plus décisive de cette indépendance des versions en prose. Il y a jusqu'à dix fables, un peu épar-

(1) L. III, fabl. XII, v. 8.

(2) L. V, fabl. VII; dans Tross, *Ad Julium Fleutelot, De codice quo amplissimus continetur Phaedri paraphrastes, epistola*, p. 30.

(3) Les I°, X°, XI°, XIV°, XVIII°, XXV°, XXVII° et XXVIII°: voyez ci-dessus, p. 83, note 3.

(4) L. I, fabl. XI, v. 14. Il y a dans le manuscrit de Pithou : *simili fuissem in metu.*

(5) L. IV, fabl. X. Il y a dans le texte grec : Ἐν ἰσθι, ὅτι κἀγω σε ἐφοβηθην, εἰ μη ἠδειν σε ὀνον ὀντα.

(6) Par Böcking, Bonn, 1832.

ses (1), qui manquent dans Phèdre et se retrouvent dans le *Romulus* de Dijon; neuf s'y suivent immédiatement (2) et la dernière est rejetée bien loin des autres (3) : ce n'est donc pas à ces *Interpretamenta* qu'elles ont été empruntées, et cependant on peut, à l'aide du texte grec, corriger les fautes qui les ont altérées et leur ont donné l'aspect barbare des plus mauvais temps du moyen âge (4).

C'est aussi sans doute aux fables usitées dans les écoles que se rattache la collection connue sous le nom d'*Avianus*. Le style traînant, embarrassé, sans unité ni aucune propriété d'expression, quelquefois même véritablement barbare (5), trahit un esprit encore assez grossier et trop inexpérimenté des choses littéraires pour ne pas ignorer les usages de la prosodie (6). Si, comme semble l'indiquer la presque unanimité des manuscrits (7), la préface appartient réellement à l'auteur du recueil, on pourrait même en conclure que ces fables n'étaient pas directement traduites du grec et avaient pour source immédiate une mauvaise version latine (8). On les a tour à tour reculées au IIIe siècle (9) et avancées jusqu'au VIe (10); mais tous les élé-

(1) Les ve, vie, viiie, xe, xiie, xiiie, xive, xve, xvie et xviie: la ixe et la xie sont dans Phèdre (l. I, fabl. xiii et iv), et la viie (la cclxxviie de Furia) y manque également.

(2) L. IV, fabl. xi-xix.

(3) L. I, fabl. iii.

(4) Voyez le *Philologus*, t. I, p. 540-541, note. Le ms. de Wissembourg serait des premières années du Xe siècle, selon M. Tross (*Epistola*, p. 5), et nous savons par les *Archives* de M. Pertz que le ms. de Leyde, d'après lequel Nilant a publié son Anonyme, était certainement du même temps. Les grossières altérations et les mots mal lus ou restés illisibles prouvent même que c'était la copie d'un autre ms. encore plus ancien. Tous les *Romulus* ont d'ailleurs conservé des traces de très-bonne latinité et de constructions poétiques, assez évidentes pour que la plupart des savants y aient vu la preuve d'une liaison immédiate avec Phèdre.

(5) Eberhardus, de Béthune, le disait déjà dans son *Labyrinthus*, l. iii, v. 9:

Instruit apologis, trahit a vitiis Avianus;
sed carmen venit pauperiore stylo.

(6) On y trouve Dispăr, fabl. xi, v. 5, et fabl. xxiii, v. 8; Velĭs, fabl. iii, v. 6, et fabl. xxiii, v. 10; Haerĕs, fabl. xxxv, v. 14; Sēquutus, fabl. xlii, v. 5.

(7) Elle manque dans le ms. du Vatican et dans celui de Gale, et Bentley (*Ad Horatium*, p. 435) la regardait comme supposée, ainsi que les premiers éditeurs : voyez Cannegieter, *Flavii Aviani fabulae*, p. 291 et suivantes.

(8) Quas (fabulas) rudi latinitate compositas elegis sum explicare conatus.

(9) Cannegieter croyait qu'Avianus avait écrit sous les Antonins.

(10) Wernsdorff regardait même, avec

ments qui permettent de résoudre ces sortes de questions manquent également. On ne connaît tout au plus que le nom de l'auteur (1) ; on ne sait si les imperfections du style tenaient à son ignorance personnelle ou au caractère général de la langue, et le texte ne nous a pas été transmis avec une fidélité assez littérale pour qu'il soit possible d'en rien induire de suffisamment vraisemblable. Non-seulement la plupart des morales manquent dans les plus vieux manuscrits (2), mais les autres sont loin de s'accorder ensemble : ainsi, par exemple, au lieu de

Nemo suae carnis nimium laetetur honore,
ne vilis factus post sua damna gemat!

la morale ordinaire de la fable XIX, il y a dans l'édition princeps et dans le manuscrit du Vatican :

Cum pulcher fueris, deformem spernere noli :
turpia namque vigent saepe, decora cadunt,

et les deux formes se trouvent dans l'édition d'Ulm. Elle ajoute à la fable XXIV :

Nec pictae tabulae, nec testi credito per (*l.* pro) se ;
nam Pelleus eris, si male credideris ;

une seconde variante nous a été conservée par un manuscrit de la Bibliothèque impériale :

Ne credas aliquem docet ista parabola forte
exemplo vacuo credere velle tibi (3),

beaucoup d'autres savants, que le Theodosius auquel il a dédié ses fables, n'était rien moins que Macrobius Theodosius, l'auteur des *Saturnales*. Spon avait pris une opinion intermédiaire : d'après une simple inscription, en l'honneur d'un proconsul nommé Festus Avienus, il pensait que notre fabuliste était contemporain de Valens ; *Itinerarium*, t. II, p. 148.

(1) Il est appelé presque indifféremment Avienus et Avianus, et Wernsdorff croyait qu'au lieu de Fl.(avius) Avianus, on devait lire en un seul mot Flavianus ; *Poetae latini minores*, t. V, P. II, p. 670.

(2) Ainsi, par exemple, les deux derniers vers de la fable VI ; les trois derniers de la Xe ; les deux derniers de la XIe ; les quatre derniers de la XIIe ; les deux derniers des XVe, XVIIe, XIXe, XXe, XXVe, XXVIe, XXIXe ; le dernier de la XXXIVe ; les deux derniers de la XXXVIIIe ; les huit derniers de la XLe et les quatorze premiers de la XLIe, manquent dans le ms. du IXe siècle de la B. I., fonds de Saint-Germain latin, n° 1188.

(3) Fonds latin, n° 8502.

et une troisième, par le manuscrit de Lune:

Est homo simplex praecellens omnia bruta,
hi cum (*sic*) in multis sint tamen apta jocis (1).

Il y a dans un manuscrit inédit de la Bibliothèque impériale, parmi les *Flores Aviani veteris* (2):

More volant jaculi clandestina verba nocentis,
nec praescire palam lacderis unde potes,

et ces vers, qui manquent dans la plupart des éditions, se retrouvent à la suite des deux versions en prose de la Bibliothèque impériale (3). Ainsi que Fabricius l'avait déjà remarqué (4), il est même probable que plusieurs fables d'une date plus récente sont entrées dans le recueil, et que, pour ne pas excéder le nombre fixé dans la préface (5), on en a retranché qui appartenaient à Avianus: car la fable du lion chassant avec la vache, la chèvre et la brebis, qui avait acquis une renommée populaire (6), a disparu, et il y en a deux, la XXIIIe et la XXXIIe, qui, contrairement à beaucoup d'autres (7), paraissent indiquer un auteur chrétien (8).

Si par les habitudes régulières de leur instinct les animaux

(1) Hulsemann, *De codice fabularum Aviani Lunensi*, p. 33.

(2) Fonds de Saint-Victor, n° 756 (XIIIe siècle), fol. 6, r°.

(3) 347 B, fol. 185, v°, et 347 C, fol. 158, r°: ils se trouvent également dans le ms. de Lune; Hulsemann, *l. l.*, p. 29.

(4) Omnino fabularum hic liber videtur dudum interpolatus etiam aliorum fabulis additis fuisse; *Bibliotheca latina*, t. III, p. 155, éd. d'Ernesti. Christius allait encore bien plus loin: Scripserat Avienus fabulas; sed non exstant, neque constat quo versuum genere scripserit; *De Phaedro ejusque fabulis prolusio*, p. 54.

(5) De his ergo (Aesopi fabulis), ad quadraginta et duas in unum redactas fabulas edidi.

(6) L'auteur des Gloses *Ad Instituta Justiniani imperatoris*, l. III, tit. 26, par. *Nam et ita coiri*, cite une fable d'Avianus, par une faute de lecture Anianus, comme l'origine de l'expression de *Société léonine:* au moins croyons-nous devoir l'attribuer à ce fabuliste plutôt qu'à T. Annianus, l'auteur des poésies fescennines, dont parle Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, l. VII, ch. 9; l. IX, ch. 10, et l. XX, ch. 8.

(7) Voyez les fables XII, XIV, XXII, XXIX et XXXII.

(8) Obscure in fabula XXIII idololatriam explosisse videtur, et fabula ultima martyrium probasse; Cannegieter, *l. l.*, p. 290. Barthius a même formellement prétendu que le style d'Avianus indiquait un chrétien; *Adversariorum* l. XIX, ch. 24, et l. XXVII, ch. 4.

offrent pour ainsi dire naturellement des leçons de bon sens pratique, ils se prêtent aussi, comme d'eux mêmes, à une destination plus poétique et plus élevée. L'absence de raison qui les empêche de réprimer leurs penchants et de résister aux tendances si naïvement égoïstes de leur nature, en fait un excellent symbole de l'homme infidèle à la noblesse de son origine qui s'abandonne brutalement à ses passions. Les Égyptiens y avaient recours pour leur écriture hiéroglyphique, et en étendaient déjà la signification naturelle par de nouvelles métaphores : ils exprimaient l'aveuglement par une taupe (1) et l'organe de la génération par un bouc (2). Peut-être même existait-il dans l'Antiquité classique des poésies où ce symbolisme s'était substitué à la destination toute didactique des premières fables, et en avait renouvelé l'esprit : au moins le renard est souvent désigné dans Babrius par l'appellation de Κερδω, l'Intrigant, et on le considérait comme le principal personnage, le *Davus*, de l'apologue (3). Dans une des fables les plus élégamment littéraires qui nous aient été conservées, il exprime même sa douleur et son impatience, ainsi que l'eût fait un homme, en frappant des deux mains (4), et l'on se refuserait difficilement à reconnaître une

(1) Horapollon, l. II, ch. LXIII, p. 86, éd. de Leemans.

(2) *Ibidem*, l. I, ch. XLVIII, p. 48.

(3) Κορυφαια δε του χορου ἡ ἀλωπηξ γεγραπται. Χρηται γαρ αὐτη ὁ Αἰσωπος διακονω των πλειστων ὑποθεσεων, ὡσπερ ἡ κωμωδια Δαω; Philostrate, *Imaginum* l. I, ch. II, p. 8, éd. de Jakobs. Aristophane personnifiait déjà les animaux dans sa comédie des *Oiseaux*, et en avait fait une corporation politique : il existait même une danse appelée *Le renard* (Hesychius, *sub verbo* Ἀλωπηξ), où certainement cet animal était imité d'une manière quelconque. Ces imitations se retrouvent chez les peuples les plus divers : nous citerons entre autres la danse de l'autruche à l'Ile-Maurice (Milbert, *Voyage pittoresque à l'Ile-de-France*, t. II, p. 183), celle du boa en Afrique (Claperton, *Second voyage*, t. I, p. 105) et celle de l'ours au Kamtschatka (*Journal historique du voyage de M. Lesseps au Kamtschatka*, p. 101). Pendant le moyen âge, le goût des travestissements en bêtes était encore assez répandu pour avoir provoqué de nombreuses défenses des conciles : voyez les figures publiées par Strutt, *Glig Gamena*, pl. XVI.

(4) Κερδω δε χειρας ἐπεκροτησεν ἀλ-
[ληλαις,
Ἐπει πονος ματαιος ἐξανηλωθη.
Babrius, fabl. LXXXV, v. 43.
Il est curieux qu'un passage tout semblable se retrouve dans quelques versions du *Vulpes et Gallus*, la troisième fable des *Fabulae extravagantes* : Vulpis autem

personnification poétique de la nature humaine dans ce lion qui, pour mieux plaire à sa bien-aimée, se fait limer les ongles et arracher les dents, et périt victime de son amour (1). Ces métaphores symboliques se retrouvent jusques dans le Nouveau-Testament (2), et si limité que soit leur nombre, elles n'en trahissent pas moins une sorte de lieu commun entré dans les habitudes du langage usuel. Sous l'influence du christianisme et de son appel de l'homme à de plus hautes destinées, elles prirent un sens plus énergique et se multiplièrent de plus en plus. Saint Avit disait déjà au Ve siècle :

Cum cuncti judex atque arbiter orbis
Lascivos castis hoedos secernet ab agnis (3),

et un auteur bien plus ancien, que citait déjà saint Jérôme, s'exprimait en des termes qui prouvent encore mieux la popularité de ces symboles : Per vitulum, labor noster; per ovem, innocentia ; per hircum, mortificatio fornicariae voluptatis ; per capram quae in sublimi pascitur, vita theorica ; per arietem autem, praedicationis (*l.* praedicatio) quae agnos bono pastori generat; per virtutem (*l.* turturem), castitatis (*l.* castitas) solitariae mentis nemini praeter Christum junctae ; per columbam, perspicacia intuitus sacramentorum (4). Un passage du Hortus deliciarum prenait même ces métaphores dans un sens littéral : Violentia est ursus : Fames acquirendi est bos : Ambitio est leo : Rapacitas est lupus (5), et Boëce en donnait cette singulière

percutiens buccam suam cum palma sua dicebat. Cette assimilation des animaux à l'homme était même poussée si loin pendant le moyen âge, qu'on lit dans un *poëme qui remonte au moins au XIVe siècle :*

Instabat festiva dies, animalia bruta
convenient, culpas depositura suas.
Asinarius; B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C, 102 (XVe siècle), fol. 90, r°.

(1) C'est la LXXXXVIII^e^ fable de Babrius, la CX^e^ de Furia.

(2) Saint Mathieu, ch. VII, v. 15 ; ch. XII, v. 34 ; ch. XXV, v. 32 : saint Luc, ch. XIII, v. 32 : saint Jean, *Apocalypse*, ch. XXII, v. 15 : saint Pierre, ép. II, ch. 2, v. 22. David disait déjà, *Psaume* XXXI, v. 9 : Nolite fieri sicut equus et mulus quibus non est intellectus.

(3) *Liber ad sororem ;* dans Fabricius, *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana*, col. 442 A.

(4) *Opera*, t. I, col. 1107, éd. de Vérone.

(5) Malheureusement l'ouvrage de Her-

explication philosophique : Quidquid a bono deficit, esse desistit : quo fit, ut mali desinant esse quod fuerant. Sed fuisse homines, adhuc ipsa humani corporis reliqua species ostentat : quare versi in malitiam, humanam quoque amisere naturam. Sed cum ultra homines quemque provehere sola probitas possit, necesse est, ut quos ab humana conditione dejecit, infra hominis meritum detrudat improbitas. Evenit igitur, ut quem transformatum vitiis videas, hominem existimare non possis. Avaritia fervet, alienarum opum violentus ereptor ? lupi similem dixeris. Ferox atque inquies, linguam litigiis exercet? cani comparabis. Insidiator, occultis surripuisse fraudibus gaudet ? vulpeculis exaequetur. Irae intemperans, fremit? leonis animum gestare credatur. Pavidus ac fugax, non metuenda formidat ? cervis similis habeatur. Segnis ac stupidus, torpet? asinum vivit. Levis atque inconstans, studia permutat ? nihil ab avibus differt. Foedis immundisque libidinibus immergitur? sordidae suis voluptate detinetur (1). Ita fit, ut qui, probitate deserta, homo

rad von Landsberg n'est pas encore publié ; nous ne donnons cette citation que d'après les *Mélanges archéologiques* de MM. Martin et Cahier, t. II, p. 20, note 2. Un autre passage significatif y est rapporté, t. I, p. 122, et l'on en trouve un aussi positif dans saint Bonaventure, *Diaeta salutis*, tit. X, ch. v : Unde nota quod diabolus in quibus non invenit fidem catholicam vel fortem, in illis sculpit et format figuram leonis, id est peccatum superbiae : in quibusdam figuram draconis, id est peccatum invidiae : in quibusdam figuram carnis (*l.* canis), id est peccatum irae : in quibusdam figuram talpae, id est peccatum avaritiae : in quibusdam figuram asini, id est peccatum acediae : in quibusdam figuram lupi, id est peccatum gulae ; *Opera*, t. VI, p. 321, éd. de Lyon, 1668. Nous pourrions aussi donner comme preuve de ce symbolisme, saint Ambroise, *Hexaemeron*, l. VI, ch. 3 et 4 ; Cassiodore, *Expositio in Psalmum octavum*, *Opera*, t. II, p. 56, éd. de Garet, et Hugues de Saint-Victor, *De Claustro animae*, ch. XII, *Opera*, t. II, p. 98 ; mais nous préférons citer quelques vers d'Orderic Vital, qui nous semblent se rattacher encore à des idées plus populaires :

Nominibus multis, in scriptis coelitus actis,
Humani generis vocitatur lividus hostis :
Nam leo, necne lupus, draco, perdrix et basi-
[liscus,
Milvus, aper, vulpes, canis, ursus, *irudo*, ce-
[rastes
Et coluber fit atrox dum nobis insidiatur,
Exitiumque dolo seu vi stolidis meditatur.
Cactera mille patent lectoribus ingeniosis
Nomina, pro variis quibus utitur artibus hostis,
Innumeros foedat vitiis et saepe trucidat.

L. XI, prologue, t. IV, p. 160, éd. de M. A. Le Prevost.

(1) Festus disait déjà : Quod immundissimi sint sues ex omni mansueto pecore, et ardentissimae libidinis, ita ut opprobrium mulieribus inde tractum sit, cum *subare* et *subire* (*l. surire*) dicuntur ; p. 310, col. 2, éd. de Müller. On lit aussi

esse desierit, cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam (1). Bientôt même on symbolisa aussi les évangélistes par des animaux : saint Avit disait dans le poëme dont nous venons de citer deux vers :

Dehinc quidquid priscae succedens gratia legi
Intonat, atque novi miracula Testamenti :
Quae canit hinc hominis facies, vox inde leonis,
Et pernix aquila et fortis certamine taurus (2),

et une foule d'évangéliaires enluminés prirent pour épigraphe :

Quat(t)uor haec Deum (*l.* Dominum) signant animalia Christum;
Est homo nascendo, vitulusque sacer moriendo,
Et leo surgendo, coelos aquilaque petendo;
Nec minus hos scribas animalia et ipsa figurant.

On composa des *Physiologus* (3) et des *Bestiaires* (4), où la des-

dans Isidore, *Originum* l. XII, ch. 1, par. 25, p. 576, éd. d'Otto : Porcus quasi spurcus... hinc etiam *spurcitia* vel *spurcus* nuncupatur.

(1) *Consolationis philosophiae* l. IV, p. 272, éd. de Paris, 1680. Les *Hexaemeron* de saint Basile, d'Eustathe, de Nyssen, de Sinaïta, de Pisida et de saint Ambroise n'avaient déjà plus pour objet la science de l'histoire naturelle, mais le sens symbolique de toute chose qui devenait une occasion d'enseignements religieux ou moraux. On avait fini par voir partout des symboles, lors même qu'ils n'avaient pas le moindre prétexte; ainsi, par exemple, on lit dans le *Romans de Fauvel*, B. I., n° 7073* :

Fauvel est beste approprice,
par similitude ordenee,
De signifier chose vaine,
barat et fausseté mondaine.

Cassiodore allait déjà jusqu'à dire dans son *Expositio in Psalmum vigesimum primum* : Ita fit ut unum animal, consideratis ejus qualitatibus, rebus a se discrepantibus rationabiliter comparatur; *Opera*, t. II, p. 76, éd. de Garet.

(2) *L. l.*, col. 454 B.

(3) Il y en a un que l'on suppose, sans raison suffisante, de saint Épiphane; un autre, faussement attribué à saint Ambroise, a été déclaré apocryphe par le pape Gélase, et semble aujourd'hui perdu : Liber *Physiologus*, qui ab haereticis conscriptus est, et beati Ambrosii nomine praesignatus; *Collectio conciliorum*, t. VIII, p. 151, éd. de Florence. Le poëme latin que l'on a cru tour à tour de Thibaldus, Theobaldus, Florinus et Hildebert a été traduit, avec quelques changements, dans la plupart des langues européennes. La traduction en vieil-allemand a été publiée dans le *Fundgruben für Geschichte deutscher Sprache und Litteratur*, t. I, p. 16-37, et celle en vieil-anglais dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 208.

(4) Le *Bestiaires* de Philippe de Thaun a été publié en 1841 par M. Th. Wright; celui de Guillaume de Normandie vient de l'être par M. Hippeau, et l'édition splendide qu'ont commencée MM. Martin et Cahier, sera terminée dans la prochaine livraison de leurs *Mélanges d'archéologie*. Le *Bestiaires d'amour* de Richart de Fornival, B. I., Suppl. français, n° 766, est encore inédit; mais l'imitation en vers, *S'ensuyt le Bestiaires d'Amours, moralise sur les besles et oy-*

101770

cription de chaque animal était suivie de sa signification symbolique ; les sermonnaires y puisèrent comme dans un fonds commun, appartenant également à tous, les plus beaux traits de leur éloquence, et les églises furent ornées de figures de bêtes qui représentaient les péchés (1), et avertissaient les fidèles des premières conséquences de l'immoralité.

Si dégradants qu'ils soient pour la dignité de la nature humaine, la plupart des vices restent une affaire personnelle entre l'homme et son souverain juge : il n'en est que deux, la violence et l'astuce, qui deviennent une perturbation sociale et soient également pour tous une menace et un danger. Les poésies satiriques qui les attaquaient (2) et cherchaient à les frapper de

seaulx, le tout par figure et histoyre, a été publiée dès 1529. Le *Bestiaris* de Willem van Utenhoven paraît perdu, et nous ne connaissons celui de Jacob van Maerlant que par les notices de Mone, *Niederländische Volkslitteratur*, p. 328 et suivantes, de Hoffmann, *Horae belgicae*, t. I, p. 34-38, et par les courts extraits de van Wyn, *Historisch Avontstonden*, p. 292 et suivantes, et Mone; *Anzeiger*, 1835, col. 197-201.

(1) Nous citerons entre beaucoup d'autres, l'église de Saint-Denis et la cathédrale d'Amiens. Voyez Otte, *Ueber die Deutung der Thiergestalten an der Kirchengebäuden des Mittel-Alters ;* dans le *Neue Mittheilungen der Thuring-Sächsischen Vereins*, t. VI, p. 48.

(2) Un critique habituellement fort perspicace, M. Jakob Grimm, a cependant soutenu une opinion toute contraire: Nach dem Charakter, den Ich der Thierfabel beigelegt habe, versteht es sich von selbst, dass ihr kein Hang zur Satire beiwohnen könne, weder zu einer allgemeinen ihren Spott über das ganze Menschengeschlecht ergiessenden, noch zu einer besonderen, die das Ziel auf einzelne Stände oder Menschen richtet ; *Reinhart Fuchs*, p. X-XI. M. Mone au contraire y a vu, comme Eccard, des allusions toutes personnelles : voyez *Die geschichtlichen Anspielungen im Reinardus*, dans l'*Anzeiger*, 1837, col. 28. M. Raynouard nous semble avoir bien mieux apprécié ce genre de poésies : L'auteur primitif et ceux qui l'ont imité, ont voulu, sous le nom de divers animaux, auxquels ils ont donné et conservé leur caractère connu, mais on leur prêtant les vices et les passions de l'homme, peindre les usages, les opinions, les vices, les ridicules du siècle où ils écrivaient ; *Journal des Savants*, 1826, p. 557. Peut-être seulement aurait-il dû reconnaître en termes plus explicites que ce n'était pas une satire directe et individuelle, à la façon du *Gli animali parlanti* de Casti, mais une satire générale et pour ainsi dire essentielle, qui résultait du fait même du travestissement. Les auteurs des versions françaises ne se trompaient pas sur le caractère de leur œuvre ; ils l'appelaient

Une risee et un gabet.

Romans de Renart, v. 4855.

Voyez aussi v. 6435 et 6475. Quelques intentions satiriques plus directes semblent même incontestables : ainsi Bernard l'âne est archiprêtre, et l'ours est représenté comme un savant et un poëte ; *Reinardus*, l. II, v. 1196 ; *Renart*, v. 10090 ; *Reineke*, v. 1486 et 1525.

ridicule et de réprobation ; avaient donc une véritable utilité pratique, et leurs chances de succès étaient bien plus assurées. Le renard est obligé de suppléer par l'adresse à la force qui lui manque. Les Grecs avaient déjà remarqué son esprit de ruse (1), et selon le Mischlé Sendâbâr, c'est le plus faible et le plus astucieux de tous les animaux (2). Saint Cyrille lui fait dire par le corbeau : O antiqua calliditatis magistra, quid amplius quaeris (3) ? Saint Isidore renchérit sur cette idée et l'explique : Vulpes... nunquam rectis itineribus, sed tortuosis anfractibus currit, fraudulentum animal, insidiisque decipiens (4). Saint Ambroise est encore plus explicite : Fraudulenta vulpes foveis se latibulisque demergens, nonne indicio est infructuosum esse animal, odioque dignum propter rapinam, despectu propter infirmitatem, et ideo suae incautum salutis dum insidiatur alienae (5)? et Cassiodore dit également en termes formels : His (vulpibus) merito dolosi homines comparantur, qui simulata versutia iniquitates suas efficere moliuntur (6). On lit aussi dans le Physiologus du pseudo-Theobaldus, qui recueillait des traditions répandues probablement avant le VIIIe siècle (7) :

Daemon ab insidiis vulpeculae similis,
Sic cum fraude viri sunt vulpis nomine digni (8).

(1) Voyez ci-dessus, p. 98, notes 3 et 4. Le scholiaste d'Aristophane explique même τὸ πανουργεῖν, Callide et astute scelus quoddam perpetrare, par ἀλωπεκίζειν, et *Vulpinari* avait pris un sens analogue en latin : Fraudibus et mendaciis vera pervertere vel effugere ; Nonius Marcellus, *De proprietate sermonum*, p. 32, éd. de Gerlach.

(2) Le renard le cède à tous les animaux par la force, mais il les surpasse tous par la ruse ; p. 114, traduction de M. Carmoly. On appelait même toutes les fables où figuraient des animaux *Meschalot schoualim*, Fables des renards. L'astuce du renard est aussi passée en proverbe chez les Arabes ; Freytag, *Arabum proverbia*, lettre *dal*, n° 199.

(3) *Apologi morales*, l. I, ch. I, p. 8, éd. de Vienne, 1630.

(4) *Originum* l. XII, ch. II, par. 29, p. 384, éd. d'Otto.

(5) *Hexaemeron*, l. VI, ch. 3 ; *Opera*, t. I ; col. 117, éd. de Paris, 1686.

(6) *Expositio in Psalmum sexagesimum secundum* ; v. 11 ; *Opera*, t. II, p. 107, éd. de Garet.

(7) Il y en aurait même à Berne un ms. qui remonterait au VIIIe siècle, selon Sinner, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae bernensis*, t. I, p. 128.

(8) Dans Hildebert, *Opera*, col. 1175, éd. de Beaugendre. Le *Renars li contrefez* est encore plus explicite :

Pour renart qui gelines tue,
qui a la rousse plain vestue,
Qui grant coue a et quatre piez

Aussi quand les Franks n'étaient encore que des Barbares, assez indifférents à de vaines paroles, le nom de *Renard* leur semblait-il déjà une grosse injure qu'ils punissaient d'un châtiment spécial (1), et pour infliger une insulte bien blessante à deux Franks qui l'avaient trahi, Gundhram ne trouva rien de plus outrageant que de les appeler *Renards astucieux* (2). Encore maintenant, dans le Nord de l'Europe, la superstition populaire se refuse à croire le renard sorti, comme les autres animaux, des mains du bon Dieu, et en attribue la création au Diable (3). On le choisit naturellement pour symbole de l'homme dégradé par son esprit de fourberie : comme le disait une des branches françaises,

Tot cil qui sont d'engin et d'art
sont mes tuit apele Renart.....
Se Renart set gens conchïer;
le gorpil, bestes engingnier :
Moult parfurent bien d'un lignage
et d'unes meurs et d'un corage (4).

Le prénom qu'on lui donna, *Renart, Reinardus, Reinhart*, indique sinon son origine teutonique (5), au moins l'influence qu'exerça

n'est pas cilz livres commanciez;
Mes pour celui qui a deus mains
dont il sont en cest siegle mains,
Qui ont la chape faus-semblant
vestue, et par ce vont anblant
Et les honnours et les chatelz
aus bons.

B. I., fonds français, n° 7630 ⁴, fol. 4, r°, col. 1.

Dans une version du *Vulpes et Cattus* des *Fabulae extravagantes*, publiée par M. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 422, note, le renard est appelé *Reynoldus*, et le poëte ajoute : Per Reynoldum intelliguntur advocati causidici et judices fraudulenti, qui habent sedecim fraudes et insuper sacculum plenum.

(1) Si quis alterum vulpiculam clamaverit, solidos III culpabilis judicetur ; *Lex salica*, tit. XLVIII, par. 5 ; dans M. Pardessus, *Loi salique*, p. 153.

(2) Multas eis perfidias ac perjuria exprobravit, vocans eos saepius *vulpes ingeniosas;* Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. VIII, ch. 6, col. 580, éd. de Ruinart.

(3) *Ueber die Ehsten*, p. 52 ; cité par M. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. XXXVI, note.

(4) *Romans de Renart*, v. 107.

(5) L'ignorance où nous sommes à la fois et de la patrie primitive de ce cycle et des formes particulières à chaque pays, nous empêche de déterminer avec certitude le vrai sens de *Reinhart*. Nous sommes cependant porté à y voir une corruption de *Reginhart* et un jeu de mots sur *Regin*, Conseiller, *Hart*, Habile et Méchant, ou peut-être *Regin-hart*, Con-

l'Allemagne sur le développement de ce genre de poésie (1); mais la substitution du nom d'homme à l'appellation néo-latine de la bête (2), montre, par la plus incontestable des preuves, qu'elles jouirent aussi en France d'une popularité fort étendue (3). Bientôt même les poëtes exagérèrent l'idée primitive, et firent du renard une représentation sensible de la perfidie et de la ruse (4):

Cum dominus tali facinus committit amico,

seiller de discorde. Au moins une allusion à ce sens se trouve encore dans le *Renars* français, v. 15874:

Maint prodome ai-ge decéu
Et maint sage ai abricone,
si ai maint bon conseil done:
Par mon droit non ai non Renart,

et le rusé forgeron de l'*Edda* qui conseille à Sigurd de tuer Fafnir s'appelle *Reginn:* c'est un Artisan de calamités (*Baulva smiþr*), qui trompe et trahit tous ceux qui l'approchent:

Reginn mik roþ;
han þik raþa mun.

Sigurdar-Qvida Fafnisbana II; dans l'*Edda Saemundar-hins-Froda*, t. II, p. 177, 182, et *passim*.

(1) *Isengrin*, l'autre personnage principal, est aussi certainement, comme nous le verrons, d'origine germanique, et nous en dirons autant de *Hersent*, la Louve, *Herswint*, Courageuse à la guerre; de *Tibert*, le Chat, *Dieprecht*, Bon ou Vrai voleur, dans le *Reinhart*, et de *Grimbert*, le Blaireau, *Krimele*, Petite bête fauve, dans le *Reinhart*.

(2) L'ancien nom était *Volpil*, *Golpil*, *Goupil*, *Gorpil:*

D'oltre part i vint li golpis,
As dons le mort par les oroilles.
Marie de France, *Œuvres*, t. II, p. 110.

Loveres, gupilz e salvagines.
Geffrei Gaimar, *Estorie des Engles*, v. 6239.

Vez la ou gorpil ou tesson.
Romans de Renart, v. 804.

On lit même encore dans la traduction des *Sermons de saint Bernard:* Et nostre Sires avoit dit à Ysaie: Vai et se di a cele werpille k'il requieret signe el parfont d'enfeir; B. I., fonds des Feuillants, nº 9, fol. 6, vº.

(3) On lit déjà dans la branche intitulée *Conment Renart se muca es piaus*, v. 22026:

Atant ont lové un renart.

Dès le XIe siècle ou le commencement du XIIe, l'auteur de l'*Isengrimus* disait, v. 23: *Renardus Vulpes*, et v. 25: *Lupus Ysengrimus*. Quelques noms adoptés par les versions étrangères sont même évidemment d'origine française: *Belyn*, le Mouton; *Cantecler*, *Schantecler*, *Craiant*, *Creiant*, le Coq; *Corbout*, le Corbeau; *Cortois*, le Chien; *Cuwaert* (couard), le Lièvre; *Firapeel* (fier de sa peau), le Léopard; *Pinte*, la Poule.

(4) Mes renart qui le siécle abete.
Romans de Renart, v. 1526.

Renart qui tot le monde engane.
Ibidem, v. 10180.

Renart qui de bien faire a honte.
Ibidem, v. 16286.

Renart qui tot le mont decoit.
Ibidem, v. 19795.

Je te l'dirai si tu commandes,
Fait eius qui tout le mont afole;
c'est Renart qui a tei parole.
Supplément au Roman de Renart, p. 116.

Regnart, qui ont (*l.* onc) bien n'abolli,
semont a mongier avoc lui
La segongne, sa bonne amie.
Ysopet I, fable XXXII; B. I., fonds de Navarre, nº 83, fol. 20, vº.

Ille doli vulpes domuique domesticus hostis
Omne domus vitium ridenti mordet ocello (1) ;

la source et l'auteur de toutes les méchantes actions:

Dant Renart de qui toz max sort (2),

disaient-ils, et en donnant un sens encore plus général à leur métaphore:

En nous a poi carite,
Foi ne bien; s'amons trop Renart,
celui ki de Dieu nos depart (3).

Nous lisons même déjà dans le Physiologus en vers latins:

Inde tenet duplam, quam prodest nosse, figuram:
nunc zabulo similis, par aliquando viris (4);

L'assimilation est encore plus complète dans les Formules spirituelles de saint Eucher, qui mourut cependant dès 454: Vulpes, haereticus vel diabolus, vel peccator callidus (5), et dans une miniature de la Somme le roi (6), la Voyance, c'est-à-dire la Sagesse, foule aux pieds le démon représenté par un renard tenant un coq dans sa gueule (7). L'auteur du Reinardus (8) le fait même appeler *Satan*:

Perna mihi dabitur qua ratione, Satan (9).

Les poëtes français le nommaient aussi *Maufez*:

Je vos vodrai dire merveilles
De Renart qui est un maufez (10),

(1) *Archithrenius*, l. IV, ch. xv, fol. 38, v°, éd. d'Ascensius.
(2) *Romans de Renart*, v. 17901.
(3) *Renart le nouvel*, v. 6756.
(4) Dans Hildebert, *Opera*, col. 1175, éd. de Beaugendre.
(5) Ch. v; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 852.
(6) B. I., n° 7235 (fin du XIIIe siècle): l'auteur est frère Laurent, confesseur de Philippe-le-Hardi.
(7) Ce symbolisme avait été déjà remarqué dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, IIe série, t. V, p. 35.
(8) Probablement Nivardus, puisque plusieurs extraits se trouvent dans un ms. de la B. de Berlin que l'on croit du XIVe siècle, avec cette rubrique: *Magister Nivardus de Isengrino et Reinardo*. Mais ces attributions étaient trop souvent erronées pour que l'on s'en rapporte aveuglément à une simple indication dénuée de tout autre témoignage.
(9) L. I, v. 192.
(10) *Romans de Renart*, v. 17878.

et ce n'était point par une simple figure de rhétorique, comme le prouve cette explication de Guillaume de Normandie:

Cest goupil qui tant set mal art
que nos ci appelons *Renart*,
Senefie le mal goupil
qui le pueple met a essil;
C'est li maufe qui nous guerroie (1).

C'était ici un mot pris dans son acception primitive de *Mauvais feu*, et *Renart* devint un assez parfait synonyme de *Diable* pour lui être substitué même dans les locutions proverbiales; ainsi, pour en citer un exemple qui rende tous les autres inutiles, on lit dans le Mystère de Robert le Dyable:

Renart, je croy, devient hermitte (2).

Le loup est le plus robuste des carnassiers de nos contrées, et dans les premiers temps de la féodalité, quand le pouvoir n'était qu'un fait, à peine distinct de la force, on se plut, par une application aux bêtes de la loi des sociétés humaines, à lui reconnaître une sorte de suprématie sur les autres animaux. Dans une fable qui n'appartient pas cependant à la poésie symbolique, l'âne lui dit encore au moment d'en être dévoré: Ut placuerit,

(1) *Bestiaire*; B. I., fonds de Notre-Dame, n° 275 bis, fol. 82, r°, col. 1. Le ms. du même fonds, n° 193, a mieux conservé la forme étymologique, *malfeiz*, fol. 64, v°, col. 1.

(2) P. 46: la même expression se trouve dans le *Dit de Robert le Diable*:

L'un des larrons parla et dit sans alentir:
Je croi que Renart veut hermite devenir;
Robert qui estoit hier le pire de nous touz
est devenu preschierres; il se moque de nous.

Dans la *Revue de Paris*, 1834, t. VII, p. 42.

On lit aussi dans les *Proverbes communs* réimprimés par M. Sylvestre: *A la fin sera le renart moyne*. Des exemples de cette assimilation pourraient être multipliés presque à l'infini; en islandais *Skolli* signifie même à la fois Renard et Diable. Nous ajouterons seulement un passage très-positif du *Renars li contrefez*; c'est le lion qui parle:

Renart, tu as assez velu
et par ce as tu assez selu,
Combien a il que tu nasquis,
qui tant as or de mal aquis?
Combien a que tu as apris
le malice dont tos pris?
— Sire, mes ars, mes sens est faiz
lons tens avant que Adans fust faiz.
. . . . . .
Sire, or escoutez mun dit;
ge sauverai se (*l.* ce) que j'ai dit;
Des devant mer et terre, fait
fu mon art, non pas mun cors fait,
Des lors que li ange fait furent,
qui par orgueil si desfait furent:
Icil, par mun art qu'il trouverent,
de joie en anfer alerent:
Par mun art d'anges diable sont,
de paradis an anfer sont.

B. I., n° 7630[4], fol. 87, v°, col. 2, v. 1.

ita facies ; nam tuum est imperare, et mihi est voluntati tuae obtemperare (1). Ses besoins sans cesse renaissants (2) ne lui laissent pas le loisir de préméditer des ruses, et la supériorité de sa force le dispense d'y recourir : c'était donc un type de la violence brutale et sans intelligence (3) ; un symbole, créé par la réalité des choses, de ces hauts barons si avides et si puissants, qui n'obéissaient qu'à leurs appétits du moment et ne cherchaient pas même un prétexte à leurs rapines.

Qui fist vilains, si fist les lous (4),

disait un poëte du XIIIe siècle, en indiquant clairement la signification tout aristocratique que l'imagination populaire y avait attachée, et il en était résulté une opposition naturelle entre le

(1) *Lupus et asinus* ; dans Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 424. Dans le ms. de la B. de Reims n° 743/749 (XIVe siècle), il y a même une fable intitulée : *De leone qui voluit ire ultra mare sine reditu, qui dixit bestiis, ut eligerent sibi regem, qui* (l. *quae*) *elegerunt sibi lupum* ; dans Mone, *Anzeiger*, 1835, col. 360 : nous l'avons citée en entier, p. 29, note 1. Dans le ms. de la Bibliothèque de Bruxelles, n° 536 (non paginé, vers 1450), le loup est même substitué au lion dans la fable si connue du *Lion devenu vieux*. De lupo. Lupus plenus annorum in lecto aegritudinis positus est. Quod cum bestiis suae subjectionis innotuit, venientes visitaverunt eum, dissimili autem studio et animo, etc.

(2) Il est toujours représenté comme affamé ; nous n'en citerons ici qu'un exemple :

Denique, nescio quo caudam truncante, recossi ; nulla tamen gravior quam mihi plaga famis.

Reinardus, l. I, v. 1281.

Sa faim est aussi proverbiale chez les Arabes : voyez Freytag, *Arabum proverbia*, lettre *Dschim*, n° 173.

(3) La férocité du loup était devenue proverbiale pendant le moyen âge :

Gens Corindina, frendens feritate lupina, mente leonina, sociata coliors Ghibelina ;

dans Bandini, *Catalogus codicum manuscriptorum B. Mediceae Laurentianae*, t. I, col. 33.

Assumat gladium quicunque lupo sociatur ; sumat consilium cui perfidus insidiatur.

Facetus, v. 143.

On lit déjà dans un chant pour la fête de Noël, qui remonte au moins au XIe siècle :

Vulpes Herodes, quur (l. cur) cauda (l. cauta) | dissimulas praedam captare, qui bel(l)uino gutture sanguinem sitis ? Agni carnes esuris, Lupe crudelis !

B. de Bruxelles, n° 8866, non paginé.

Dans l'*Ecbasis*, le loup est même appelé *legirupis* (v. 196), *pravus praedo* (v. 1165), et un chef de routiers qui dévastait le Limousin, en 1177, avait été surnommé, à cause de sa férocité, le *Loup* : voyez le *Recueil des historiens de la France*, t. XII, p. 446, 710, etc. Peut-être même ces idées avaient-elles exercé de l'influence sur le vocabulaire ; car l'anglo-saxon *Vearh*, Loup, signifiait aussi Voleur, et le vieil-allemand *Warc*, Scélérat. Par une vengeance malheureusement trop poétique, il est dans toutes les branches constamment pris pour dupe.

(4) *Le despit au Vilain* ; dans M. Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 108.

loup et le renard, heureusement exprimée dans un distique, qui fut sans doute appliqué bien des fois aux puissances quelconques qui ne s'appuyaient que sur la force :

Plus set Porrette de Renard
Que vous ne savez d'Ysengrin (1).

Aussi les poëtes se plaisaient-ils à associer des idées de violence et même de vol au nom du loup :

Ceus qui font ouvrir les escrins
Et raportent a cour[t] l'argent
qu'il prennent sus la povre gent,
Leu sont, car le pays desrobent (2) ;

lisons-nous dans une branche de ce cycle. Peut-être même le prénom poétique qu'on lui avait donné, *Isengrin*, littéralement Bête de fer (3), n'exprimait-il pas seulement son infatigable cruauté, et doit-on y voir aussi une allusion aux armures de fer dont se couvraient les seigneurs pour exercer leurs violences avec plus d'impunité. Au moins un autre passage du Romans de Renart :

Tot cil qui sorent bien rober
et par nuit et par jor embler,
Sont bien a droit dit *Ysengrin*....
Et *Isengrin* apele-l'on (*sic*)
le leu par iceste acoison (4),

semble prouver qu'il y avait une liaison directe entre l'idée du vol et le nom d'Isengrin, et nous ne connaissons, dans la langue des

(1) *Cortois d'Arras*, v. 404 ; dans Barbazan, *Fabliaux et contes*, t. I, p. 369, éd. de Méon.

(2) *Supplément au Roman de Renart*, p. 29, v. 722.

(3) Des deux mots gothiques, *Isan*, *Eisen*, De fer, et *Grem*, Bête féroce : voyez Nyerup, *Symbolae ad litteraturam teutonicam*, p. 291. Il est cependant probable que la tradition avait aussi joué sur ce mot, car plusieurs guerriers portent le nom d'*Isangrin* dans les plus anciens monuments teutoniques, et M. Grimm a proposé deux autres étymologies avec une autorité qu'il n'est plus permis à personne de discuter ; *Reinhart Fuchs*, p. CCXLII. Il n'en est pas de même de cette incroyable assertion de Ginguené : Le loup est appelé *Isangrin* par les écrivains orientaux ; *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 322, note.

(4) *Romans de Renart*, v. 121.

pays où ces poésies devinrent populaires, aucune autre racine qui se prête à cette explication d'une manière quelconque (1). L'avidité du loup était d'ailleurs déjà proverbiale dans l'Antiquité :

Saepe avidum fugiens restitit agna lupum (2),

disait Ovide, et Ézéchiel comparait les ennemis les plus féroces du peuple d'Israël *lupis rapientibus praedam ad effundendum sanguinem* (3). Dans la mythologie scandinave, Fenrir, le génie de la destruction, est un loup, et Odin, le plus puissant et le plus bienveillant des dieux, y était quelquefois appelé l'Adversaire du loup (4). Une idée semblable se retrouvait sans doute chez les Celtes, puisque le nom gallique du mois le plus fertile en tempêtes (5), *Faoilteach*, signifie, à proprement parler, le Loup approchant (6), et, chez les anciens Germains, le criminel mis au ban de la loi, l'*Utlague*, comme l'appelait encore le vieux-français (7), qui s'était placé, par sa conduite, en état de guerre avec la société, devenait un loup : Si (quis) corpus jam sepultum effuderit et expoliaverit, et ei fuerit adprobatum, *wargus sit* usque in die illa quam ille cum parentibus ipsius defuncti conveniat, et ipsi pro eum rogare debent ut ille inter homines liceat accedere (8). En associant l'idée du mal à l'in-

(1) On lit déjà dans le *Reinardus*, l. I, v. 1481 :

Hinc et ab antiquis cognominor Isengrimus.

(2) *Fastorum* l. II, v. 86. Stace disait également, *Thebaïdos* l. XI, v. 30 :

Tunc avidi venere lupi, rabiemque remissa
Lambunt degeneres alienae vulnera praedae.

(3) Ch. XXII, v. 27. Chez les Arabes la méchanceté et l'injustice du loup sont aussi proverbiales : voyez Freytag, *Arabum proverbia*, lettre *Cha*, n° 125, et lettre *Ain*, n° 226.

(4) Ulfs of bagi ; *Skaldskaparmal*, ch. II ; dans l'*Edda Snorra Sturlasonar*, t. I, p. 258, éd. de Copenhague, 1848.

(5) Il commence quinze jours avant l'équinoxe du printemps, et finit quinze jours après.

(6) De *Faoul*, Loup, et *Theachd*, Approchant.

(7) Cil Lothebroc o ses treiz fiz
furent de tut(o) gent haiz :
Kar utlages furent en mer,
unques ne fui[o]rent de rober.

Denis Piram ; dans Sharon-Turner, *History of the Anglo-Saxons*, t. I, p. 476, note 41.

Ou siécle n'a si fors larrons,
Con sont uslages et guliot.

Gautier de Coinsi, *Miracles de la Vierge*, l. II, ch. 8 ; B. I., fonds de La Vallière, n° 85, fol. 207, v°. L'anglais conserve encore *Outlaws*.

(8) Tit. LV, par. II, p. 31, éd. de M. Pardessus : voyez aussi J. Grimm, *Deutsche Rechts Alterthümer*, p. 733-54 et 955.

fluence et à la présence du démon ; le christianisme n'était pas non plus resté étranger à cette métaphore, et en accrut la popularité. Saint Matthieu parlait déjà de faux prophètes couverts de peaux de brebis qui *intrinsecus sunt lupi rapaces* (1), et l'opposition naturelle entre le bon pasteur qui veut sauver ses brebis de la mort du péché, et le loup affamé qui tourne autour du troupeau en cherchant sa pâture, donnait à ce symbole la portée d'une allégorie religieuse. Dès le Ve siècle, saint Avit disait dans son poëme sur la Genèse :

Utque unam ex ovibus, stygii de fauce barathri
Infernique lupi crudeli ex ore receptam,
Accipias (2) ;

et ces assimilations prirent un sens de plus en plus littéral. Dans un fabliau du XIIIe siècle, la sainte Vierge appelait le diable,

Lou enragié, sauvages bestes (3),

et les fidèles chantaient à l'office divin le jour de saint Martin :

O Martine, pastor egregie !
O coelestis consors militiae,
nos a lupi defendas rabie
saevientis (4) !

(1) Ch. VII, v. 15.

(2) L. III ; dans Fabricius, *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana*, col. 392 A.

(3) *De monacho in flumine periclitato*, v. 270, et v. 279 :

Sanglentes bestes lou-garoul.

(4) *Prose de l'Office du jour saint Martin*, str. dernière ; dans le *Missale turonense*, éd. de 1533, fol. 56, v°. Le diable était déjà nommé *Lupus* par saint Grégoire (*Opera*, t. I, col. 1486), et on lit dans Valerius : Cacodaemon est interdum lupus ; *Hieroglyphicorum* l. XI, p. 105, éd. de Lyon, 1626. Nous n'ajouterons à ces autorités qu'un passage de Beneois :

De cest l'estoire testimoine
qu'au duc Richart tramit un moine
Por lui conduire, qu'a lui vienge
que ses deiables, lous, ne oriongo,
Maufez, senz foi de baptestire.

Chronique des ducs de Normandie, l. II, v. 22876.

Il paraît même que l'assimilation était devenue une véritable synonymie, car on lit à propos d'un loup dans un des poëmes les plus répandus du moyen âge, dans le *Luparius* :

Ut videt opilio captum pendere latronem,
mittit in hunc lapides accelerando necem ;
Vulnera mille facit, lupus ut pereat lapidatus,
sed nequit expelli spiritus ille malus ;

v. 17-21 ; dans Leyser, *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 2095.

Nous ajouterons seulement à titre de simple indication que le serbe-krain *Vrag* et le polonais *Wrog* signifient Diable, Mauvais esprit.

Isengrin lui-même était regardé comme une sorte de synonyme de *diable*, ainsi que le prouve ce couplet d'une chanson anonyme :

Qui tout sauroit lou laitin
kank'en seivent li lettrei ;
francois, et greu, et ermin,
et tout lingaige esprovei ;
terre et ciels fuissent muei
en encre et en parchamin
et éust lou sen Merlin,
jai ne diroit la bontei
de celi ki par *Ave*
consut lou douls enfantin
ki le monde ait delivreit
des lais a mal Isangrin (1).

Dans la Vie de saint Loup, évêque de Bayeux, le dragon, mythe habituel de Satan, est même remplacé par un loup, que pour ne laisser aucun doute sur l'idée qu'on y avait attachée, le Saint enchaîne avec son étole (2), et encore au commencement du XVIe siècle, le diable était appelé, dans les Loups ravissants de Robert Gobin, *Archi-loup* (3). Dès l'époque de Knut, il était connu en Angleterre sous le nom de *Verewulf* (4), et on continua à le lui donner pendant le moyen âge (5) : c'est là aussi sans doute le vrai sens de notre *Loup-garou*, et l'origine réelle de la lycanthropie. Ces idées s'étaient également répandues en Allemagne : Ditmar de Mersebourg, qui vivait cependant au Xe siècle, ap-

(1) Dans Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 64.

(2) On chantait même à la Messe, le jour de sa fête, dans une ancienne prose qui se trouve encore dans le *Missale bajocense*, de 1584 :

In nemore latitabat
quidam lupus, qui vastabat
populum feraliter :
gens armata hunc invadit ;
sed fugiens hanc evadit,
saeviens rapaciter.

Post haec a Sancto capitur
et ut agnus deducitur,
Salvatoris gratia :
non resistit deducenti,
sed obedit dimittenti
hunc in aqua nimia.

(3) Lors je vis en ung grant champ ung grant troupeau de loups grans, petis et moyens entre lesquelz avoyt ung loup principal qui s'appelloyt *Archilupus*, c'est a dire le prince et maistre des aultres loups ; Prologue de l'acteur, fol. a. II, verso.

(4) Voyez Schmid, *Die Gesetze der Angelsachsen in der Ursprache*, p. 184.

(5) Hampson, *Medii aevi calendarium*, t. I, p. 114.

pelait déjà Satan *Lupus vorax* (1), et dans la tradition populaire, suivant laquelle un diable doit occuper le siége épiscopal de Trèves, il est désigné par le nom générique de *loup* (2). Probablement même c'est à la communauté de cette liaison allégorique avec le diable que le Renard et le Loup doivent les liens de famille que leur attribuaient les plus vieilles traditions : ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le premier dit au second, dans le Reinardus :

Non habuit nostros talis amictus avos (3).

Au moins nous semble-t-il bien peu probable que dans une époque de barbarie, si étrangère à tous les souvenirs d'érudition, les rapports philologiques de leur nom aient pu exercer quelque influence sur les idées populaires (4).

Les autres animaux avaient aussi des noms d'hommes qui leur permettaient de jouer un rôle dans ces épopées satiriques de la société humaine. Ils figuraient déjà, avec une sorte d'explication de cette personnification, dans le Reinardus :

Quisque sui generis princeps accitur ad aulam :
Berfridus capris (5), Grimmo tribunus apris (6),

(1) *Chronicon*, p. 255.

(2) *Liber mirabilis*, p. 18, éd. de Paris, 1851.

(3) L. I, v. 1264. Cette idée n'était cependant plus universellement comprise, puisqu'on lit dans un autre passage, l. III, v. 419 :

Intulit ille : Mei frater patris aestimo cum sis,
dicere te patruum debeo jure meum ;

mais l'auteur avait dit auparavant, l. I, v. 10 :

Contingat patruo praeda cupita meo !
(Dicebat *patruum* falso Reinardus, ut ille
tanquam cognato credoret usque sue).

On trouve également dans la *Confession Renart*, v. 13108 :

Par amor li fis esposer
Hersent la bele, ma seror ;

mais il est évident, par l'ensemble du roman, que ce titre de parenté ne doit pas être pris à la lettre.

(4) Nous nous bornerons à faire observer que le vieil-allemand *Wolf*, Loup, et le latin *Vulpes*, Renard, avaient probablement la même racine et des rapports d'origine avec le gothique *Vilvan*, Voler. Peut-être aussi *Irpus* qui signifiait Loup en samnite, suivant Festus, s. v. IRPINI, n'est-il pas resté sans influence sur le napolitain *Vorpe*, Renard, quoique le L de *Vulpes* ait subi le même changement en vieux-français.

(5) Le bouc a le même nom dans l'*Isengrimus*, v. 411 ; il s'appelle dans le *Renars li nouvel*, v. 155, *Luxurieus*, et dans le *Reineke*, v. 1771, *Hermen*.

(6) Le sanglier se nomme dans l'*Isengrimus*, v. 411, *Sturdamus* ; dans le *Renars*, v. 14529 et le *Renars li nouvel*, v. 111, *Baucent* ; dans le *Reinaert*, v. 1859, *Forcondet* : il s'appelle aussi dans le *Reinardus*, l. IV, v. 559, *Reingrimus*, v. 671, *Baltero*, et v. 691, *Cono*.

Rearidus cervis (1), et Bruno praeditus ursis (2),
Carcophas asinis dux (3), sobolesque ducis
Vervecum Joseph (4), tuque, Isengrine, luporum,
Reinardus rector, stirpis honorque suae;
Bertiliana super capreas (5), et Gutero velox
dux leporum (6); hos proceres regia charta jubet (7).

La plupart de ces prénoms se trouvaient même dans un poëme d'une rédaction vraisemblablement plus ancienne, dans l'Isengrimus (8), et devinrent assez notoires pour passer dans des versions en langues vulgaires où ils n'avaient cependant aucun sens.

Quoique empreints d'une idée toute chrétienne, ces poëmes gardaient avec l'apologue certaines ressemblances de forme qui ne tenaient ni à des réminiscences involontaires, ni à l'imitation préméditée des traditions ésopiques (9), mais à la nature même du genre et à ses conditions. On n'y pouvait assimiler le monde hu-

(1) Probablement il faut lire *Réharidus*; de *Ree*, Biche, et *Hart*, *Hert*, *Herde*, Pasteur, Conducteur, Chef: il a le même nom dans l'*Isengrimus*, v. 532; dans le *Reinhart*, v. 1105, c'est *Randolt*, et dans le *Renars*, passim, *Brichemers*.

(2) Il a conservé ce nom, qu'il devait sans doute à sa couleur, dans toutes les versions.

(3) L'explication de ce nom, Porte-charge, se trouve *Ibidem*, l. III, v. 9:

Carcophas asinus, portandis molibus aptus,
nomen ab officii conditione trahit

C'est aussi l'appellation de l'*Isengrimus*, v. 569 et 595: les autres versions lui donnaient des noms différents: il s'appelle dans le *Reinhart*, v. 532, *Baldewin*; dans le *Renars*, v. 9904, *Bernart*, et v. 9853, *Fromont*; dans le *Renars li nouvel*, v. 101, *Timers*, et v. 104, *Bauduins*.

(4) Ce nom ne se trouve que dans l'*Isengrimus*, v. 83, etc.; mais il a certainement une forme romane.

(5) Ce nom ne se trouve non plus que dans l'*Isengrimus*, v. 514.

(6) *Gutthero* dans l'*Isengrimus*, v. 110. C'est là sans doute la forme véritable, et un jeu de mots sur *Gutt-heri*, Bon guerrier, et *Gutt-hero*, Bon lièvre; *Hara* en anglo-saxon; *Hiere*, *Heri* en islandais. Cette origine nous semble d'autant plus probable que dans le *Romans de Renart*, v. 11105, le lièvre s'appelle *Coars*, dans le *Reinaert*, v. 2648, *Cuwaert*, et que l'on dit encore proverbialement *Poltron comme un lièvre*. Les Homérides lui donnaient aussi l'épithète de Πτωξ; *Iliadis* l. XVII, v. 676.

(7) L. II, v. 47.

(8) Le seul qui soit différent est celui du sanglier; voyez la note 6 de la page précédente.

(9) Malgré la singulière ressemblance entre la branche *Si comme Renart fu tainturier* (dans Méon, t. II, p. 89-108), et la fable VII du ch. III de l'*Hitopadesa*, nous ne pouvons non plus rattacher en aucune manière ces poëmes aux inventions de Bidpai, ainsi que l'a fait M. de Hammer, *Geschichte des osmanischen Dichtkunst*, t. I, p. 25-26. Quant au *Resaïl ikhvan ess-safa*, où l'on a voulu aussi trouver des rapports d'origine, ce n'est ni un apologue ni une satire, mais un véritable débat pour la supériorité entre l'homme et les animaux.

main au monde animal qu'en substituant au principe moral l'instinct égoïste et brutal de la bête, et le poëte se trouvait obligé, comme le fabuliste, à respecter les mœurs des animaux et à conformer leur rôle au caractère que les observateurs leur avaient attribué. Sans cette fidélité à l'histoire naturelle, les personnages seraient restés des hommes assez mal travestis pour qu'on aperçût encore leur vraie peau sous leurs déguisements : la vérité de la représentation pouvait seule prêter de la réalité à la satire, et permettre de reconnaître qu'entre les hommes abrutis que l'on voulait peindre et l'animal dont on empruntait les apparences, il y avait en effet quelques analogies. Mais la pensée n'en était pas moins essentiellement différente : il ne s'agissait plus, comme dans la fable, d'un homme que l'on mettait à l'école d'animaux qu'un instinct mieux avisé maintient dans la droite voie et conduit à leur but, mais de l'homme déjà civilisé et, quoique dégradé par ses vices, tellement supérieur aux bêtes, que pour le transformer avec une vraisemblance suffisante, il faut leur supposer ses propres sentiments, et, malgré ces rapprochements factices, le piquant du genre consiste encore principalement dans l'imprévu des ressemblances et la grotesque exagération de la peinture. L'espèce d'état social rudimentaire où s'encadraient les poëmes d'animaux n'empêchait pas cependant les personnages d'y conserver leur individualité tout entière et la naïveté de leur caractère primitif. Le côté matériel et même sensuel de la vie y était seul représenté : c'était, si l'on pouvait parler ainsi, de la poésie bourgeoise, à l'instar de la peinture minutieuse et superficielle de l'École flamande. On y sent déjà comme un avant-goût de Cervantes, une sorte de révolte du bon sens égoïste et narquois contre l'imagination désintéressée et l'exaltation chevaleresque des sentiments : la partie de Sancho est seule exprimée, mais le *Donquichotisme* était le fonds commun de la poésie du temps, et le contraste se faisait naturellement dans tous les esprits.

Ces poëmes s'attaquaient donc avec la liberté la plus démo-

cratique à la société tout entière dans la personne de ses chefs; mais le cercle où ils tournaient uniformément les uns après les autres n'en était pas moins singulièrement restreint par la nature de leurs éléments. Tout en reproduisant sous forme de caricature les tendances et les vices des dignitaires du temps, les personnages gardaient leur nature d'animaux ; dans leurs plus grands efforts d'intelligence, ils s'élevaient à peine au-dessus de l'instinct. Leurs périls étaient trop monotones pour paraître jamais dramatiques, il s'agissait toujours de manger ou d'être mangé; on ne les sentait pas suffisamment ses égaux pour s'émouvoir d'aucune passion à leur occasion ; on ne s'apitoyait pas sur leurs malheurs ; on ne s'indignait point des injustices qu'ils avaient à subir, et les rapports de cette société de brutes étaient trop prévus et trop parfaitement simples pour se prêter à des complications qui intéressassent au moins la curiosité. Les animaux eux-mêmes étaient bien peu variés : beaucoup se trouvaient exclus par leur petitesse et leur insignifiance, ou leurs mœurs différaient trop profondément des nôtres pour qu'on eût facilement saisi les rapports satiriques que le poëte aurait voulu établir (1) ; quelques-uns eussent plutôt éveillé des idées de louange que de satire (2); d'autres étaient trop étrangers à nos climats pour que leur intervention dans des poésies aussi locales n'eût pas semblé en quelque sorte matériellement impossible (3). Plusieurs étaient entrés depuis trop longtemps dans la vie domestique pour n'y avoir point perdu l'originalité de leur nature; ils étaient trop devenus la chose de l'homme pour rien conserver en propre qui pût symboliser ses mauvais penchants : ainsi,

(1) Les poissons, les insectes et les oiseaux qui ne sont pas rapprochés de l'homme par ses habitudes ou ses intérêts, comme le coq, le moineau, le limaçon.

(2) La fourmi, l'abeille, le castor, la tourterelle, etc.

(3) Il n'y a guères d'exception que pour Nobles li lions, qui finit par devenir partout le roi des animaux, et le chameau que l'on croyait originaire d'Italie, et par conséquent plus propre que tout autre animal à représenter le légat du pape :

De Lombardie estoit venuz
Por aporter monseignor Noble
tréu devers Costentinoble ;
Li pape li avoit tramis :
ses legas ert et sos amis.

Romans de Renart, v. 8424.

le cheval n'y figure en quelque sorte que pour mémoire, et la part du chien est encore plus subordonnée; c'est le souffre-douleur des animaux restés à l'état sauvage, et sa condition infime se manifeste jusques par son nom de *Roonel*, le Galeux (1). Pour échapper à cette pauvreté des données premières, on s'ingénia à y mêler des éléments plus humains qui y apportassent quelque variété et en accrussent l'intérêt. Mais comme les hautes classes de la société y étaient personnifiées et représentées par des bêtes, les hommes ne pouvaient être que d'une condition moyenne: par la logique même du sujet, ils se trouvaient inférieurs aux animaux et condamnés à leur servir de dupes. L'ironie cessait d'être suffisamment sensible, et l'idée satirique disparaissait dans une conception de carnaval où l'imagination s'amusait à travestir ses personnages, sans aucun autre but que de jouer avec elle-même. Aussi, quelques poëtes, plus intelligents des nécessités de leur pensée, préférèrent-ils chercher l'intérêt en rapprochant davantage les animaux de l'homme, en leur donnant ses goûts, ses mœurs et ses habitudes. Dans l'Ecbasis, le hérisson chantait sur la lyre les exploits du loup (2), et dans la plupart des versions françaises la transformation devint complète : la personnification y était, à proprement parler, une réalité (3). Les animaux montaient à cheval (4), portaient le haubert et l'écu (5), riaient aux éclats (6), jouaient aux

(1) Roonel qui sages hons fu.
Romans de Renart, v. 29256.

(2) Armiger ericius clavata sindone tectus,
Nec studio citharae nec musae deditus ulli,
Fit capitale, lupi citharizans fortia belli,
Romam, res laetas et prospera quaeque re-
[texens.
v. 206.

(3) Voyez le *Romans de Renart*, t. I, p. 5. Dans plusieurs passages, les animaux sont même appelés des hommes; ainsi, par exemple, le renard dit au lion :
Jo ne vos os viande offrir,
qar no daignerioz soufrir
Que si petiz hom con je sui
de cors, et de force autresi,
Alast o vos en compaingnie.
Romans de Renart, v. 5613.
Voyez aussi v. 1894, 24010, 24032 et 24036.

(4) Renars dit à l'ours, v. 8657 :
Fetes del miex que vos pocz,
se tranchanz esperons n'avez
Et bon cheval por tost aler,
cil vilain vos vodront saler.
Voyez aussi *Ibidem*, v. 1909 et 11205.

(5) Li sergent qui furent amont
Descochent carriox enponoz;
je fust dant Brichemer finez
Ne fust le haubert qu'ot vestu:
plus de dis on ot en l'escu.
Romans de Renart, v. 18968.

(6) Chantecler a gité un ris.
Romans de Renart, v. 1695

échecs.(1), allaient à la croisade (2), juraient par les saints (3), et pour peindre la colère de dame Hersent, la Jouve, le poëte disait, sans façon aucune, comme s'il eût parlé d'une véritable femme :

Ele saut sus conme desvee,
toute nue et eschevelee (4).

Bientôt d'ailleurs des changements dans l'état de la civilisation et des mœurs forcèrent d'altérer l'idée première de ces poëmes, et de leur donner une signification et des tendances nouvelles. D'abord sans doute le loup jouait le principal rôle : en lui se personnifiait le plus apprécié et le plus réel des mérites du

(1) Au chief du palés d'une part
s'asist Ysengrin et Renart,
Devant eus dous un eschequier :
lor gieu prenent a arengier.
Romans de Renart, v. 28959.

(2) Renars dit v. 11151 :

Or voil venir a repentance ;
ei non de sainte penitance,
Voil la croiz prendre por alor,
la merci Dieu, outre la mor :
Se je la muir, si serai sax.

Voyez aussi v. 11236. L'Église lance même contre lui ses foudres dans une autre branche :

Et Renart ert mocant s'escrie :
Ke ferai-je ? On m'escumenie ;
Mengier ne porai de blanc pain
sans talent, u se je n'ai fain,
Et mes pos boulir ne pora
devant cou que fu sentira.
Renars li nouvel, v. 6101.

(3) Foi que je doi sainte Esperito,
la verite vos en ai dite.
Romans de Renart, v. 3651.

Primaut, le loup, ne s'exprime pas d'une façon moins chrétienne que Renars, v. 3657 :

Car, foi que je doi saint Protes,
ilne les avera james.

Ailleurs, *Ibidem*, v. 2904, Tybers

de la main se prent a seignier;

et Renars dit à Ysengrin, v. 6741, qu'il est heureux de sa mort,

Que li miens cors gist en la biere,
chiés Hermeline, en sa tesniere,
Et m'ame est en paradis mise,
devant los piez Jhesu assise.

(4) *Romans de Renart*, v. 287. Cette personnification des animaux s'étendait même à ceux qui n'avaient pas de nom propre ; ainsi, v. 1770 :

Et la mesonge a empoingnie
Plain son poing de mouse et de foille.

Quoique cette dégénérescence de l'idée première soit beaucoup plus sensible dans les versions françaises, on en trouve aussi quelques exemples dans les autres :

Emendantis agens ritum, lupus utraque tendit
brachia, regalem cernuus ante thronum.
Reinardus, l. II, v. 1111.

On lit même dans une fable d'Odo de Cerington : Contigit quod lupus defunctus est ; ico bestias congregavit et exequias celebrare fecit. Lupus aquam benedictam portavit ; hericii cereos portaverunt ; Berengarius (*id est* ursus) missam celebravit ; bos evangelium, asinus epistolam legit ; dans Wright, *Selection of latin stories*, p. 57. Il est curieux que cette parodie, passablement sacrilége, ait été sculptée dans l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg ; Wolfius, *Lectionum memorabilium* t. I, p. 552, et t. II, p. 909-910. Si scabreuse que fût une telle parodie, elle n'en a pas moins été imitée dans les poëmes français : voyez entre autres la branche intitulée *Comment Renart et Tiberz le chat chanterent vespres et mastines* ; dans Méon, t. III, p. 28-82.

temps, la force (1), et les nombreux personnages qui portaient le même nom (2) ne permettent pas de supposer que l'opinion générale y associât déjà des sentiments de haine : la pensée capitale devait être alors le triomphe, au moins moral, du courage sur la fourberie et la ruse. Mais quand les progrès de l'industrie, l'accroissement de la fortune mobilière et l'amour du bien-être qui en sont la conséquence, eurent rendu la violence plus odieuse que l'astuce, parce qu'elle était plus imminente et qu'il était plus difficile de s'en défendre; quand les relations politiques que multiplièrent et embrouillèrent de plus en plus le développement du système féodal, l'organisation des Communes, et le pouvoir croissant de l'Église, eurent appris les avantages de la finesse, le renard, à qui son intelligence donnait une supériorité marquée sur les autres animaux, fut investi du premier rôle et protesta, par ses succès, contre le train habituel des choses. Dans l'Ecbasis, qui remonte à une époque trop reculée pour que l'esprit littéraire y eût renouvelé arbitrairement les vieilles traditions, on l'appela *sensata* (3), *regina* (4), *olympica* (5), *bellua multorum capitum* (6), et les autres personnages se plurent toujours à reconnaître sa sagesse et sa prééminence (7). Mais lorsque la fourberie fut parvenue à s'emparer du monde, cette glorification finale ne parut plus suffisamment morale ; on voulut venger la justice au moins dans ses vers, priver la ruse du pres-

(1) Chez les Romains, le loup était déjà consacré au dieu de la guerre :

Agnum
Martius a stabulis rapuit lupus ;

Virgile, *Aeneidos* l. IX, v. 563.

Nec viridos metuunt colubras,
Nec martiales hoeduleae lupos.

Horace, *Odarum* l. I, od. XVII, v. 8.

Aussi savons-nous par Pline qu'on s'en servait pour enseigne militaire : Lupus, militare signum ; *Historiae naturalis* l. X, ch. 4.

(2) *Arnulf*, *Freculf*, *Ingulf*, *Jungulf*, *Marculf*, *Lupus*, *Wolfhart*, *Wolfhraban*, *Wolfperaht*, *Wulfpolt*, la poétique famille des *Wolfung*, etc.

(3) V. 994.

(4) V. 454.

(5) V. 486.

(6) V. 440. Au reste les fables ésopiques l'appelaient aussi Πολυκεφάλος.

(7) Cantaclerier (le coq) lui écrit : *Omni sagacitate et astutia praepollenti* .. Ad prudentiam igitur vestram, quae omnem bestiarum terrae astutiam superat ; Ms. du XVe siècle, cité dans *Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 5.

tige d'un triomphe certain, et l'on fit attraper le renard comme un sot, non-seulement par les vilains (1), mais par des animaux moins rusés et moins forts, par le chat (2), et même par le coq (3). Des poëtes, moins intelligents encore des conditions de leur sujet, donnèrent aux animaux une primauté marquée sur les hommes avec lesquels ils se trouvaient en contact (4), et loin d'être un symbole de dégradation, leur forme exprimait par le fait une véritable supériorité. On s'accoutuma donc insensiblement à ne s'embarrasser en rien ni de la nature des animaux ni des nécessités de leur rôle : Tardif, le limaçon, prenait Renart par l'oreille et le serrait avec tant de force qu'il ne pouvait s'échapper *por sachier ne por tirer* (5). De changements en changements on en vint jusqu'à ne rien conserver de l'idée première que les noms des personnages, et à composer des poëmes qui, comme le Couronnement de Renart, n'étaient plus qu'une parodie sans esprit et sans gaité de la poésie chevaleresque. Toute pensée de symbolisation avait disparu : cette usurpation du nom des animaux ne tenait désormais qu'à une habitude trop dénuée de raison et trop vide de sens pour ne pas être entièrement abandonnée.

Mais ces travestissements répondirent d'abord aux idées poétiques et religieuses du temps, et satisfaisaient trop parfaitement ce besoin si général, même pendant le moyen âge, de se venger par la moquerie des supériorités qu'on était forcé de subir, pour ne pas jouir, surtout en France, d'un immense succès. Les branches si variées qui existent encore et les nombreux manuscrits qui nous les ont conservées n'en témoignent eux-mêmes

(1) Costanz Desnoes, Gombaus, etc.

(2) *C'est le desputement de la mesange avec Renart*, t. I, p. 66-94 ; *Si coume Renart coupa a Tybert la queue*, t. I, p. 101-113.

(3) *Si coume Renart prist Chantecler le coc*, t. I, p. 49-65.

(4) Comme, par exemple, dans le *Luparius* et la septième branche de Méon, *C'est de Tybert le chat et des deux prestres*, t. I, p. 95-100.

(5) V. 14067. Dans le *Mort Renart* les animaux jouent *as plantees*, espèce de jeu où après avoir levé un pied, ils étaient tour à tour poussés les uns par les autres ; Frobert le grillon résiste à la *poussée* de Baucent le sanglier, et celui-ci, v. 29387, est abattu sur le pavé par un coup de Tardif le limaçon.

que d'une façon bien incomplète; plusieurs poëmes y sont mentionnés qui ont entièrement péri : nous n'en citerons ici qu'un exemple. Tybers, le chat, dit à Renars :

Par ces buissons, par ces espines
vont chantant messes et matines ;
Apres por les mors chanteront
et ceste croiz aoëront:
Or si vos i covient a estre,
ausi fustes vos jadis prestre (1).

Renars lui-même dit dans une autre branche :

Autresi fui je jadis prestre (2),

et rien de semblable ne se trouve plus dans aucune langue. Il circulait aussi des versions en prose, sans doute à l'usage des classes moins lettrées :

Tout cil qui en content sans rime
ne sevent pas vers moi la dime (3),

disait un jongleur pour vanter sa marchandise, et l'on rencontre dans les autres poëtes des allusions qui ne se rapportent point aux branches qui nous sont parvenues. Tels sont ces deux vers de Gautier de Coinsi :

(1) V. 2457.

(2) V. 3248. A une tradition du même genre se rapporte sans doute un proverbe que M. Mone a cité dans son *Anzeiger*, 1839, col. 105 : *Propter unum punctum Reinardus amisit prioratum*. Nous pourrions citer aussi ces vers de la *Confession Renart*, v. 13133 :

Puis lini ma dame Hersent
a la coue d'une jument,
Si l'amors et fis reparier,
tant qu'a honte l'a fis livrer.

Probablement il faut lire au troisième vers :

Si la mors et faz reparier ;

mais M. Chabaille a publié dans son *Supplément au Roman du Renart*, p. 161, une variante bien préférable :

Tant la menai et fis pener
qu'a grant honte la fis mener.

C'est aussi sans doute à une branche aujourd'hui perdue, qu'Odo de Cerington avait emprunté le sujet de cette fable : Vulpes erat nota quod oves optime se custodiebant, ita quod non exierunt (*l.* exibant) terminos suos nec a conspectu canum qui eas custodiebant, (recedebant ?). Cogitavit vulpes : Scio quod faciam ; pellem ovinam induam, inter alias oves mittam me et sic potero cum tempus habuero agnos et oves com[m]edere ; — et sic fecit ; B. d'Arras, n° 254, fol. 210, r°, col. 1.

(3) *Supplément au Roman du Renart*, p. 1, v. 13.

Qui plus est soz et bobelins
que li moutons sire Belins (1),

et probablement ce passage du *Romans de la Rose:*

Qui de la toison dan Belin,
en leu de mantel sebelin,
Sire Ysangrin afubleroit;
li leu qui mouton sembleroit,
S'il o les brebis demorast,
cuidiés vos qu'il n'es devorast (2)?

Aussi les poëtes dévots s'élevaient-ils souvent contre un engouement qui leur rendait la popularité bien difficile, et promettaient-ils des choses encore plus amusantes. Le bon moine que nous citions tout à l'heure voulait le persuader à son auditoire en commençant le prologue de son second livre des Miracles de la Vierge:

Talenz me prent qu'encor vos cont
Ce que la lettre de li conte:
plus delitant sont si fait conte
As bones gens, par saint Omer,
que de Renart, ne de Romer (3),
Ne de Tardiv le limecon (4).

Mais il se plaint ailleurs de la concurrence désastreuse qu'il lui faut soutenir:

(1) B. I., n° 7987; *Miracles de la Vierge*, P. II, ch. xv, v. 261.

(2) V. 11161. Au moins nous paraît-il assez vraisemblable que ce passage se rapporte à la même branche que des vers provençaux d'un troubadour anonyme, cités par Raynouard, *Journal des Savants*, 1827, p. 604:

Que m'pren a sovenir,
qu'En Ezengrins un dia
vol ad un parc venir;
mas pels cans, que temia,
pel de mouton vestie,
ab que los escarnit;
puois manjet e trait
tot so, que li abelic.

(3) M. Grimm a cru voir dans ce nom une corruption de *Roonel*, le Chien, amenée par la rime; M. Chabaille suppose, avec plus de vraisemblance, qu'il faut lire *Fromer*, *Froumer*, nom qui était quelquefois donné à l'Ane; mais comme ce mot se retrouve dans toutes les copies que nous avons pu consulter, une corruption quelconque semble au moins bien douteuse. Nous rappellerons, sans vouloir en tirer aucune conséquence positive, que *Romer* signifiait, dans la langue du moyen âge, un Pélerin qui allait à Rome, et que nous avons encore une branche très-indévote, intitulée dans l'édition de Méon, t. II, p. 127: *Ci commence le Pelerinage Renart, si con il ala a Rome.*

(4) B. I., fonds de Notre-Dame, n° 193, fol. 103, r°, et fonds de La Vallière, n° 83, fol. 154, v°.

En leur mostiers ne font pas faire
Si tost l'image Nostre-Dame,
com font Ysengrin et sa fame,
En leur chambres ou il reponent (1),

et s'efforce d'intéresser les sentiments religieux à son succès :

Plus volentiers oënt un conte
seur leur table et seur leur conte (2),
Si com Tardis li limacons
lut et chanta les trois lecons
Seur la biere dame Coupee
que Renarz avoit escropee (3).

Chardry disait également dans sa Vie des set Dormanz, en affectant des mépris que sans doute beaucoup de ses auditeurs ne partageaient pas :

Ne voil pas en fables d'Ovide,
Seinnurs, mestre mun estuïde;
Ne ja, sachez, ne parlerum
ne de Tristram, ne de Gal[e]rum,
Ne de Renard ne de Hersente (4).

Le Bestiaire de Guillaume de Normandie en offre une preuve encore plus significative :

Assez avez oï parler

(1) B. I., nº 7987; P. 1, ch. 25. Si le vers suivant,

Les golines qui la mort ponent

n'est pas corrompu, il ne s'expliquerait que par une allusion au péché mortel que l'on commettait en ayant ces peintures dans sa chambre. Il se trouve aussi dans les mss. de la B. I., nº 7625, non paginé; fonds de La Vallière, nº 85, fol. 154, vº, et dans celui de la Bibliothèque de Bruxelles qu'a consulté M. Mone; mais le passage entier manque dans le ms. de la B. I., fonds de Notre-Dame, nº 195.

(2) Ce dernier vers est certainement corrompu : il y a dans le ms. dont s'est servi M. Mone, *Reinardus*, p. 312 :

Plus volontiers oient un conte
ou une trufe con (*l.* c'on) lor conte.

Tout ce passage manque aussi dans le ms. de la B. I., fonds de Notre-Dame, nº 195, et dans celui du fonds de La Vallière, nº 85.

(3) B. I., nº 7987; P. II, ch. 25. Le passage auquel il est fait allusion se trouve dans l'édition de Méon, t. II, v. 10103-4.

(4) Cité par M. Chabaille, *Supplément au Roman du Renart*, p. XXI, d'après une communication de M. Francisque Michel : l'abbé de La Rue avait déjà rapporté la fin de ce passage, dans ses *Essais historiques sur les Bardes*, t. III, p. 152.

comme Renart soleit enbler
Les gelines Costanz Denoes (1).

Les romans de chevalerie les plus graves y empruntaient des comparaisons ; on lit dans le Romans d'Aubery le Bourgoing :

L'aignel resemble qui joe a Isangrin :
Il n'i avoit ne parent ne cousin
Qui ne voulest (*sic*) ocire le matin (*sic*),
Ances la nuit qu'atendre le matin (2).

Alexandre de Bernay, le poëte des traditions classiques, ne craignait pas non plus d'y recourir dans son Romans d'Alixandre :

Li Grezois les engignent, com Renart fist le gal
Qu'il saisi par la gorge quant il chantoit clinal (3).

L'histoire officielle elle-même ne dédaignait pas d'y chercher des formes plus saisissantes ; Beneois disait dans sa Chronique des ducs de Normandie :

Ausi li prist talant d'usler
Cume fist a dan Isengrin (4),

et ce passage est d'autant plus curieux qu'on ne peut le rapporter avec certitude à aucune des branches qui nous sont parvenues (5). Une de ces allusions a même pris une valeur historique : les barons révoltés contre l'autorité de saint Louis avaient flétri la reine Blanche du sobriquet de *dame Hersent*, et la désignaient sous ce nom dans des chansons que nous possé-

(1) B. I., fonds de Notre-Dame, n° 273 bis, fol. 81, v°, col 1 : ce sont les vers 1241-3 de l'édition de M. Hippeau.

(2) P. 4, éd. de M. Tarbé.

(3) Ces vers ont été cités par Robert, qui n'a pas indiqué le ms. dont il s'était servi ; *Fables inédites des XIIe et XIIIe siècles*, t. I, p. CXXI. Il faut sans doute lire *ateignent*, comme dans la leçon beaucoup plus altérée que M. Michelant a publiée, p. 63, v. 25 :

Mais li Grius les ateignent com renars fist le gal
Qu'il saisi par le geule quant ot canto jornal.

(4) L. II, v. 16165.

(5) Dans la branche *Si counte Renart fist Primaut le frere Ysengrin prestre*, le loup

Son penser a mis a chanter ;
Durement ulle et brait et crie ;

Romans de Renart, v. 3406 ; et ses cris y attirent des ennemis qui le battent : mais il s'y appelle *Primaut* et non *Isengrin*. Cette tradition se retrouve au contraire dans le *Fabulae extravagantes*, n° XII, et il est probable qu'elle se rattachait à une ancienne fable ésopique, la LXXIVe de Furia.

dons encore. Ainsi, pour nous borner à un exemple dont le sens ne soit pas contestable, on trouve dans un jeu-parti, attribué sans doute par erreur au comte de Bar (1) :

Honor ont fait a escïent
et li chardenal et li roi,
qui les a menes en besloi,
par le conseil dame Hersant (2).

Probablement il s'y était d'abord mêlé une allusion aux habitudes rapaces et débauchées de la louve (3), puisqu'on lit encore dans Ysopet I :

Plus sage tien dame Hersan
Qui vint sa coloigne filer (4) ;

mais cette pensée satirique finit par s'oublier quand le rétablissement de la paix eut ramené les esprits à quelque justice, et l'on n'y attacha plus qu'une idée de trahison et de perfidie.

Une preuve de popularité plus positive encore est la substitution dans la langue usuelle du prénom, sous lequel ces poésies avaient personnifié les animaux, au nom générique qui caractérisait leur espèce, et des exemples s'en trouvent chez presque tous les peuples. *Burre*, le nom du bœuf en patois allemand, est presque identique à *Borre*, prénom du taureau dans le Reinaert : il est impossible de ne pas reconnaître l'appellation poétique de l'ours, dans *Bruin*, surnom populaire encore usité en Angleterre, et *Teta*, le nom de la poule en patois napolitain a certainement des rapports d'origine avec le *Tite* du Renars li

(1) Les deux interlocuteurs s'y nomment *Gautiers* et *Pierres*, et le comte de Bar s'appelait *Henri* : c'est dans le ms. de Berne que, suivant la copie de Mouchet, il est attribué au comte de Bar. Cette attribution ne se trouve pas dans le seul ms. de la B. I. où figure, à notre connaissance, la chanson GATIERS, KE DE FRANSE VENEIS ; fonds de Saint-Germain français, n° 1989, fol. 152, r°.

(2) *Chansons de Thibault, comte de Champagne*, p. 177, éd. de M. Tarbé. Voyez aussi M. Jubinal, *Rapport au ministre de l'Instruction publique*, p. 42.

(3) Dame Hersent resonefle
la louve qui si est haïe.
Romans de Renart, v. 129.

(4) Dans Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 10. Il y a aussi dans le *Romans d'Aiol*, une dame Hersent,

pautoniere mesdisant,
fame d'un machecliier d'Orliens le grant.
B. I., fonds de La Vallière, n° 80, fol. 114, v°.

nouvel (1), qui s'est conservé dans la Bresse sous la forme légèrement altérée de *Tida*. Mais c'est en français surtout que les traces de cette influence sont nombreuses et palpables : le prénom *Renars* ne fut pas seul à y remplacer l'ancien nom *Gorpil* (2) ; *Baudet*, nom populaire de l'âne, vient aussi selon toute apparence de *Baudoins* (3), et *Fouine*, de *Foinez*, le putois (4) ; *Tiercelet*, mâle des petits oiseaux de proie, de *Tiercelins*, le corbeau (5) ; *Gautier*, surnom populaire de l'oie mâle, de *Watiers* (6) : peut-être même *Belier* se rattache-t-il directement à *Belins*, le mouton (8), puisque l'ancien nom était *Ram* (7). Les surnoms donnés encore à quelques animaux dans les patois de

(1) Si i fu Cantecler li cos
et Pinte qui pont les oes gros ;
Noire, blance, rouse, coupee,
Tite, ki de coc rampronee
Ne fu onques, estoit avoec.

Renars li nouvel, v. 139.

La poule s'appelle aussi *Teta* dans le *Reinardus* ; l. I, v. 1082, 1085, 1096.

(2) Voyez ci-dessus, p. 108, note 2. Ysopet I l'employait encore comme un nom substantif :

L'aigle qui est roy des oyseaux
emble un de ses regnardeaux
A Regnart, pour ses oyseaux (*l.* aigliaux) paistre.
Regnart qui dolent en dot estre,
Moult lui pria et lui requist ;

B. I., fonds de Navarre, n° 85, fol. 9, r°.

Ce passage se trouve dans Robert, *Fables inédites*, t. II, p. 451, mais d'après un mauvais ms. Nous ajouterons seulement les premiers mots d'une fable encore plus ancienne d'Odo de Cerington : Vulpes, sive Reynardus, obviavit Tebergo, id est cato ; dans M. Wright, *Selection of latin stories*, p. 57. On lit aussi dans le *Romans de Renart*, v. 141 :

Por Richout, la fame Renart,
por le grant engin et por l'art
Est la gorpille *Richeut* dite :
se l'une est chate, l'autre est mite.

Nous ne connaissons aucune autre trace de ce nom de *Richeut*, peut-être parce que le nom de *Richout* fut lui-même remplacé par *Hermeline*.

(3) Et li archeprestres Timers,
li asnes, ki n'estoit avers
Né escars de paistre cardons :
Bauduïnz i fu et Fromons,
Fil Timer erent et jumel.

Renars li nouvel, v. 101.

C'est aussi le nom que l'âne porte dans le *Reinardus*, l. IV, v. 370 ; dans le *Reinhart*, v. 552 et *passim*, et dans le *Reinaert*, fol. 24, v°, et 76, v°.

(4) Cel jor porta le confanon
li putoiz qui Foinez ot non.

Romans de Renart, v. 9045.

(5) ...Dant Tiecelin li corbiax.

Romans de Renart, v. 7204.

Il est quelquefois écrit avec un R ; v. 8732 et *passim*.

(6) Si i fu Watiers li oisons.

Renars li nouvel, v. 157.

(7) Deus moutons a es chanz vóuz :
L'un fu Belin, l'autre Bernart.

Romans de Renart, v. 6368.

(8) Il s'est même conservé dans le patois normand ; *Marran*, littéralement Mauvais ran, y signifie aussi Mouton, comme dans le patois languedocien. *Ram* est resté en anglais, et *Ran* se trouve encore dans le *French-english dictionary* de Cotgrave, éd. de 1650, non paginée.

plusieurs provinces, doivent également tenir à des traditions de ce genre, dont nul autre souvenir ne s'est conservé (1), et l'on est forcé d'en conclure qu'elles étaient bien plus variées et bien plus répandues que le nombre des branches actuellement existantes, et la diversité des versions n'eussent autorisé à le croire (2). Il n'est d'ailleurs presque aucun de ces prénoms qui n'ait été employé comme un pur nom substantif; ainsi nous savons par Guibertus de Nogent, que, dès 1112, quelques personnes donnaient habituellement au loup le nom d'*Isengrim*, et s'en servaient pour désigner un homme violent et méchant (3). Par une allusion évidente à ce qui se passait dans la société du temps, le roi des animaux, le lion, s'appelait dans ces poëmes *Nobles* (4), et on lit dans Hugon de Meri :

De geules estoit son escuz

(1) Ainsi l'étourneau s'appelle *Sansonnet*; l'âne, *Martin* et *Henri*; le singe, *Bertrand*; la chèvre, *Jeanne* et *Jeannette*; le geai, *Richard*; la pie, *Margot*; Huet, *Origines de Caen*, p. 522. Nous ajouterons *Colin* le mouton, *Raton* le chat, *Jean* le lapin. Quelques-uns de ces noms sont même purement locaux : ainsi le geai s'appelle *Charlot* en Normandie, *Colas* dans le Berry, *Jacot* dans le Jura, et, selon M. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. CCXXVI, *Wauket*, le prénom du geai dans le *Renars li nouvel*, est dans un ms. *Juquet*. Peut-être aussi le nom de *Brunain, la vache au prestre*, fabliau attribué sans raison suffisante à Jean de Boves (dans Méon, t. III, p. 25), a-t-il été emprunté à quelque poésie de ce genre, et nous en dirons autant du *Brunellus* de Nigellus Wireker. Dans un recueil de fables latines, conservé à la Bibliothèque de Berne sous le n° 679 (XVe siècle), un paysan dit en parlant à son âne : Avant, Brunel, de cestui estes vous quittes; dans Sinner, *Catalogus codicum ms. B. Bernensis*, t. I, p. 273, éd. de 1760.

(2) Voyez Rothe, *Romans de Renart*, et Grässe, *Lehrbuch einer allgemeinen Literärgeschichte*, t. II, P. III, p. 471-482, et p. 980.

(3) Solebat autem episcopus (laudunensis, Remulfus) eum (Ingelrannum) *Isengrinum* irridendo vocare, propter lupinam scilicet speciem, sic enim aliqui solent appellare lupos. Ait ergo scelestus ad praesulem : Hiccine est dominus Isengrimus repositus; *De vita sua*, l. III, ch. 8; *Opera*, p. 507, éd. de d'Achery. Une autre preuve curieuse de la popularité de ces satires ressort de la corruption du nom d'*Ingrekins* ou *Ingrins* (Mouskes, v. 20785), que l'on donnait au parti flamand dont le chef était Sigebert Ingerijck : la plupart de nos historiens des XIIe et XIIIe siècles en ont fait *Isengrins*; Rigordus, *Gesta Philippi Augusti*, dans du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. V, p. 54; Guillelmus le Breton, *Philippidos* l. II, v. 125, dans le *Recueil des historiens de la France*, t. XVII, p. 156; *Chroniques de Saint-Denys*, *Ibidem*, p. 401; Aegidius, *Historia Viconis monasterii*, dans Martenne, *Amplissima collectio*, t. VI, p. 303.

(4) Quant il voit Noble le lion.
Romans de Renart, v. 5957.

Plus vermeilles ke nul sinoples (1),
par mi rampoit misires Nobles
A une keue bobanciere (2).

Les fables d'Ysopet I fournissent surtout de curieux témoignages de cette influence : le loup y est nommé *Isengrins* (3) ; l'âne, *Bernars* (4) ; le cerf, *Brichemers* (5), et le corbeau, *Thiercelins* (6). Vers la fin du XIVe siècle, Eustache Deschamps disait encore dans une fable restée inédite :

Regnart qui scet du bas voler (7)
en yver trop grant fain avoit;
mais viande ne pot trouver,
dont a bien pou qu'il ne mouroit :
sur (8) la singesse qui gisoit,
va Regnars li malicïeux
et dit que moult sont gracïeux
ses enfants : lors prist elle a rire,

(1) C'est le nom que l'on donnait à une étoffe de soie souvent rouge : voyez le *Romans d'Alixandre*, p. 18, v. 36, et M. Francisque Michel, *Histoire des étoffes de soie*, t. I, p. 158 et suivantes.

(2) Relevée, Menaçante, littéralement Orgueilleuse; *Tournoiment Antechrist*, B. I., fonds de Notre-Dame, n° 277, fol. 218, r°, col. 2, v. 26.

(3) Ysengrins, le lierres attains,
prioit a une truye prains
Que pourcelast isnel(e)ment,
et il lui promist loyalment
A (*l.* De) bien garder sa portéure.
B. I., fonds de Navarre, n° 85, fol. 15, v°.

Jadiz avint qué Ysangrins
et dam Raonneaux li mastins
En un bois s'entrecompaignerent
et mout grant piece ensamble aleront.
B. I., fonds de Cangé, n° 55, fol. 48, r°.

(4) Quant son ber vit, si vient et saut
Messires Bernart l'archeprestre
on piés, sur la table, a son maistre.
L'âne et le chien; dans Robert, t. I, p. 235.

(5) Li loup. . . . . .
o(s)toit juges d'une querelle
Que sire Brichemers le cerfs
vint a demender envers
Madame Blance la brebis.
Dans Robert, *Fables inédites*, t. II, p. 465.

Il y a dans le ms. du fonds de Navarre, n° 85, fol. 19, v° :

Que messire Brocars li serfs
entant a proposer envers
Madame Blanche la brebis.

Dans le *Romans de Renart* que nous possédons, la forme est *Brichemers:*

Dant Brichemers le cers i va.
V. 8187 et *passim*.

(6) Sire Thiercelin le corbiau
qui cuide estre avenant et biau.
Dans Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 9.

(7) Ruse, Astuce : nous ne croyons pas avoir rencontré ailleurs cette expression, qui semble une allusion au haut et bas vol des oiseaux de chasse, et aux larcins en plein soleil que les puissants, comme Isengrin, commettaient par droit de conquête

(8) Peut-être faut-il lire *chez*.

et ot mengier delicïeux:
Tuit voir ne sont pas bel a dire.

Quant saoulz (1) fu, lors prist a troter,
et Ysangrin venir le voit
qui de fain ne povoit aler,
et demande dont (2) il venoit (3).

Dans le Mystère beaucoup plus moderne de saint Christofle, le clerc du grand-prêtre Antropatos, auquel, selon la poétique du temps, l'auteur n'a pas manqué de donner un nom en rapport avec son caractère, s'appelait encore *Ysengrin*. Des allusions à ces poésies avaient même conservé une valeur proverbiale bien avant dans le XVIe siècle : Brantôme raconte, dans ses Mémoires, qu'après la bataille de Montcontour Tavanne vit et reconnut par leur beau combat et leur belle retraite qu'il estoit tres mal aysé de defaire (les Protestants) par les armes, et qu'il y falloit venir par la voye du renard (4).

Si étendue et si durable qu'ait été l'influence de ces espèces de fables, leur succès ne semble pas être sorti des classes aristocratiques. Les versions françaises trahissent même déjà une sorte d'esprit littéraire : elles ne se contentent plus d'une simple assonance ; elles sacrifient sans aucune hésitation la forme habituelle des mots à la richesse de la rime. Toujours elles s'adressent avec respect à leurs auditeurs en les appelant *Seignor* (5), et quelques-unes des plus importantes se réclament, comme les

(1) Ce mot ne comptait déjà plus que pour une syllabe.

(2) *De unde* conservent encore ici leur signification latine.

(3) B. l., n° 7219, fol. 121, v°, col. 2 : nous ne donnons pas le reste, parce que c'est une fable fort connue que nous retrouverons dans le *Novus Aesopus* d'Alexander Neckam, fable XXXI.

(4) *Œuvres*, t. IX, p. 111, éd. de La Haye, 1740.

(5) Seignor, ce dient li devin,
il est escrit en parchemin,
Que cil a sovent mau matin
qui pres de lui a mau voisin ;
Romans de Renart, v. 275.

Sé or vos voliez tesir,
Seignor, ja porriez oir ;
Ibidem, v. 17871.

Signor, oï avez assés,
et ans et jors a ja passés,
Les aventures et li conte
que Pierres de Saint-Cloot conte
De Renart et de ses affaires ;
Supplément au Roman de Renart, p. 1, v. 1.

poésies du genre le plus élevé, d'une source latine. Ainsi, par exemple, on lit dans le Renars li contrefez qui n'est encore connu que par des extraits fort insuffisants :

> Rommant est, en rommant est fait,
> combien que du latin soit trait (1).

Les auteurs primitifs étaient donc certainement des clercs qui se vengeaient d'une autorité trop souvent oppressive en l'exposant à la risée sous la figure du loup (2). Mais l'émancipation de la pensée, les premières jactances et les témérités de son inexpérience, les colères qu'excitaient la guerre des Albigeois et l'interdiction formelle du mariage aux prêtres, firent s'attaquer aussi aux puissances ecclésiastiques. Le renard devint le principal personnage de ces satires : ce fut sur lui qu'elles appelèrent de préférence, non plus une simple moquerie, mais la haine et le mépris, et la malice publique ne se trompait pas sur la vraie visée de leurs traits. Godefroid de Paris osait même dire dans sa Chronique rimée :

> Corroier aussi contrefirent,
> qui leur entente en ce bien mirent,
> La vie de Renart sanz faille
> qui menjoit et poucins et paille (3).
> Mestre Renart i fu evesque
> vêu, et pape et arcevesque;
> Renart i fu en toute guise,
> si com sa vie le devise,

(1) B. I., n° 6985 (ancien fonds de Lancelot, n° 4), fol. 85. On lisait également au commencement d'une branche annoncée dans le *Catalogue de La Vallière*, t. II, p. 189 :

> Viez une nouvel estoire
> c'on doit bien avoir en memoire;
> Lonc temps a esté adirce,
> mais or l'a uns maistre trouvee
> Qui l'a translatee en roumanz.

(2) L'auteur du *Reinardus* qui était certainement un moine, comme le prouvent ses digressions métaphysiques et la tirade déclamatoire (l. III, v. 1501-1584), à la louange de Galterus, qui gouverna l'abbaye d'Egmund, de 1150 à 1161, allait même, par une intention satirique très-visible, jusqu'à désigner le loup par le nom d'*abbas :*

> Tu, Bruno, alterutrum facios : vel detrahe nostro
> abbati tunicam, vel mihi trade tuam;
> l. II, v. 825.

C'est le lion qui parle ainsi à l'ours.

(3) Peut-être faut-il lire :

> qui menjoit poucins et poulaille.

En biere (1), en crois, et en censier (2)
et en maintes guises dancier (3);

et bien longtemps après, les casuistes du concile de Trente mettaient encore au nombre des livres les plus dangereux à la foi le *Reynaert de Vos* (4).

Malgré ce courant d'esprit public qui pénétrait toute l'Europe du moyen âge et réunissait dans une véritable communion d'idées les peuples les plus divisés par leur langue et la nature de leurs frontières, il y en avait dont la civilisation et l'organisation sociale rendaient ces sortes de poésies impossibles. L'Italie, même gibeline, portait un respect trop religieux aux prêtres pour en avoir compris les allusions satiriques : elle n'y aurait vu que des fables ésopiques, fort longuement racontées et dé-

(1) Il faut probablement lire *liere*, Rang, Ligne, ou *tiare*.

(2) Nous lirions volontiers *tensier*, quoique la forme du c ne puisse laisser aucun doute, mais probablement il n'en était pas de même dans le ms. original, et le copiste s'y sera trompé.

(3) B. I., n° 6812, fol. 79, r°, col. 1 : ces vers se trouvent, avec une faute de lecture ou d'impression insignifiante, dans l'édition de M. Buchon, p. 192, v. 5571. Il y a un peu plus haut, fol. 78, v°, col. 3 :

Véoir pot on. . . . . .
Herode et Cayphas en mitre :
et Renart chanter un epistre
La feu véu, et evangile,
crois et floz et Hersent qui file.

Ce dernier vers est certainement corrompu : peut-être faut-il lire, ainsi que M. Buchon, *floz*. *Crois* signifierait alors Procession, et *Floz*, corruption assez fréquente de *Froes*, des Moines ; mais nous croirions plutôt que le copiste n'a point compris ce passage, et l'a assez altéré pour qu'il ne soit plus possible de le restituer avec une vraisemblance suffisante.

(4) Voyez l'*Index librorum prohibitorum cum regulis confectis per patres a Tridentina Synodo delectos*, Anvers, 1570, à l'appendice des livres hollandais, flamands et allemands. Une raison plus que suffisante de cette défense, se trouve dans le *Reinardus*, l. IV, à la fin ; dans la branche intitulée *Si comme Renart volt mengier son confessor*, t. III, p. 525-585 ; dans le *Reineke*, l. II, ch. 9, et dans ces vers de la quatrième satire du *Plattdeutsche Gedichte* de Laurenberg :

In weltlicker Wysheit ys kein Boeck geschreven,
dem men billick mehr Rohm und Loff kan geven,
Als Reineke Voss ; ein schlicht Boeck, darinnen
tho sehnde ys ein Spegel hoger Sinnen.

John Bale a publié encore à Zurich, en 1542, sous le nom de *Johan Harryson*, un livre intitulé *Yet a course at the romyshe foxe, a dysclosynge or openynge of the manne of synne*. Nous citerons seulement un exemple des étranges libertés que prenaient ces poëmes avec les choses les plus sacrées :

Renart a pris as mains la croiz,
si lor escrie a haute voiz :
Danz roiz, tenez vostre drapel ;
que Diex confonde le musel
Qui m'encombra de ceste frepe
et du bordon et de l'escherpe !
Son cul en tert, voiant les bestes,
puis si lor giète sor les testes.

Romans de Renart, v. 11256.

pouillées de l'enseignement moral qui en faisait toute la valeur (1). Si le chancelier Petrus de Vineis les connaissait (2), c'est qu'il était devenu Allemand par les habitudes de sa pensée et de sa vie, et Henricus de Florence était un poëte trop peu national; il appartenait trop exclusivement à la littérature des lettrés pour que l'on attribue une source populaire aux souvenirs assez incertains qu'on peut remarquer dans son poëme (3). La catholique Espagne ne semble pas non plus avoir eu beaucoup de goût pour ces satires; on n'y séparait pas assez le culte de ses ministres. Les histoires d'animaux que l'archiprêtre de Hita a versifiées sont, à la morale près, de véritables apologues (4) : nous n'en excepterions tout au plus que le *Pleyto quel lobo è la raposa habieron ante Don Gimio, alcalde de Buxia* (5), et *De la raposa que comie las gallinas en la aldea*, qui se retrouve avec quelques changements dans le *Conde Lucanor* (6). Mais il est bien difficile de ne pas rattacher à une des branches de ce cycle le proverbe *El lobo y la vulpeja ambos son de una conseja:* peut-être même un autre *Doze gallinas y un gallo coman tanto como un cavallo*, a-t-il aussi quelque rapport d'origine avec un vers que l'auteur du Reinardus met dans la bouche du coq :

Conjugibus bis sex impero solus ego (7).

(1) Nous n'y connaissons aucune trace de la personnification des animaux, que dans la 185e nouvelle de Sacchetti qui, à propos de Rinaldo da Monpelieri, fait une allusion au *Renard* qui croque les poules, et la connaissance du sens que ce nom avait pris dans la langue française est beaucoup trop naturelle pour qu'on préfère une autre supposition.

(2) Dans le *Missiva leonis ad asinum et leporem*, et peut-être l'*Epistola leonis, regis animalium* ; voyez l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. V, p. 574 et 587.

(3) Nec nimis astutis vulpescat lingua querelis,
nam dubiam pariunt vulpida verba fidem.
De diversitate fortunae, l. IV, v. 137.
Comme dans le *Speculum stultorum* de Nigellus Wireker, l'âne y est aussi appelé *Brunellus*, l. I, v. 258.

(4) Strophes 72-78, 740-743, 806-878 et 1411-1415.

(5) Strophes 511-561 : dans la strophe 522, v. 3, le renard est même appelé *Doña Marfusa*, et cette appellation doit se rattacher à quelque tradition qui ne nous est pas connue.

(6) *De lo que contesció a una raposa que se fizò muerta*, ch. XLIII : la version de l'archiprêtre de Hita se trouve strophes 1586-1594 ; dans Böhl von Faber, *Floresta*, t. II, nº 441.

(7) L. III, v. 956.

Le succès de ces satires n'était pas moins impossible dans les pays aristocratiques, où la noblesse s'était amollie, comme en Provence, dans une civilisation prématurée et ne s'adonnait plus qu'aux plaisirs du bel-esprit et de la galanterie ; ou, ainsi qu'en Angleterre, n'avait point séparé ses intérêts de ceux du peuple, et au lieu de le soumettre à ses exactions, s'efforçait d'amoindrir à leur profit commun l'autorité des rois. Les nombreuses allusions que l'on a relevées dans les poésies des troubadours (1), ne sont que de l'érudition littéraire et s'adressaient à un public assez restreint pour n'avoir jamais, même pendant les guerres religieuses du midi, inspiré une pièce entière. Le mot *Volpilhatge*, employé comme expression d'un acte contraire aux vertus de la chevalerie, pourrait seul faire croire que les idées qui ont inspiré les poëmes de Renart y étaient aussi devenues populaires, et pour tirer des conséquences historiques d'un mot isolé, il faudrait en connaître l'origine exacte (2) et avoir la certitude qu'il était devenu d'un usage général. Quant aux poëtes anglais, ils imitaient trop servilement la poésie française pour qu'il ne se trouve pas çà et là quelques traces de ces satires (3) ; mais ce sont de pures reminiscences qui n'exercèrent avant Caxton aucune influence sur la littérature vraiment nationale. La seule pièce un peu considérable que l'on connaisse encore, ne remonte qu'à la fin du XIIIe siècle, et c'est une traduction à peu près littérale de la pièce intitulée dans la publication de Méon : *Si comme Renart fist avaler Ysengrin dedenz le puis* (4).

(1) *Journal des Savants*, 1826, p. 340 ; 1827, p. 604.

(2) Ainsi, par exemple, *Volpilhatge* pourrait n'être qu'une traduction toute littéraire du vieux-français *Renardie*.

(3) Nous avons déjà cité, p. 126, note 2, une fable d'Odo de Cerington ; *Burnel the Asse* se trouve dans Chaucer, *Canterbury tales*, v. 15518 ; Michel Drayton appelait aussi le coq *Chantecleer*, dans la ballade de *Dowsabell*, que Percy a insérée dans son *Reliques of ancient english poetry*, t. I, p. 328, et il est difficile de ne pas attribuer une origine semblable au *fals fox* qui revient si souvent dans la ballade que MM. Wright et Halliwell ont publiée dans leur *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 4.

(4) T. II, v. 6455-7026 : la version anglaise a été publiée dans le *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 272-278, et réimprimée dans le *Selection of latin stories*, p. XVI-XXVI.

Mais, malgré les métaphores religieuses qui l'expliquent, cette application de l'apologue à un but satirique eût sans doute paru trop étrange pour devenir aussi populaire si l'on n'avait été bien habitué à des récits plus simples où les animaux parlaient et agissaient comme des hommes, et de nombreuses indications prouvent que cette forme symbolique ne s'était pas entièrement substituée à l'ancienne. Isidore de Séville citait dans ses Origines, comme un dicton vulgaire, *Lupus in fabula* (1), et c'était un proverbe familier aux Romains (2), qui probablement ne tomba jamais dans une désuétude complète. Grégoire de Tours a mis dans la bouche du roi d'Austrasie Thiotbald, qui mourut en 553, une variante de l'une des fables les plus connues d'Ésope (3) : *Le renard dont le ventre était trop plein* (4). Un écrivain qui re-

(1) Rapax autem bestia et cruoris appetens; de quo rustici aiunt, vocem hominem perdere, si eum lupus prior viderit. Unde et subito tacenti dicitur : *Lupus in fabula;* l. XII, ch. II, par. 24, p. 585, éd. de M. Otto. Cette tradition était aussi connue de saint Ambroise, qui l'avait même complétée : Lupus si prior hominem viderit, vocem eripit, et despicit eum tanquam victor vocis ablatae. Idem si se praevisum senserit, deponet ferociam, non potest currere; *Hexaemeron*, l. VI, ch. 4. Richart de Fornival a inséré une traduction de ce passage dans son *Bestiaires d'amour* : La nature si est telle que quant il (li lous) voit un homme ains que li hom le voie, li hom pert la vois que il ne puet mot dire, et se li hom voit le lou avant, li lous pert sa force et son hardement; B. I., Supplément français, n° 766, non paginé.

(2) Eccum tibi lupum in sermone, praesens esu- [riens adest.

Plaute, *Stichus*, act. IV, sc. I, v. 71.

Quidnam est ? Lupus in fabula.

Térence, *Adelphi*, act. IV, sc. I, v. 21.

(3) La LXXXVIe de Babrius, la CLXIe de Névelet, la XIIe de Furia et la XXe de la traduction de Rimicius; dans *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, p. 156, éd. de 1544. Cette fable qui figure aussi dans un discours de Dion Chrysostôme (XXXXVII, p. 232), se retrouve en latin dans Horace, *Epistolarum* l. I, ép. VII, v. 29; en persan dans le *Béharistan* de Dschami, et il nous semble résulter d'une sentence du *Hamâsa* (p. 512), et de Lébid (à la fin de l'édition de M. de Sacy), qu'elle était aussi populaire chez les Arabes.

(4) Hunc Theodobaldum ferunt mali fuisse ingenii, ita ut iratus cuidam, quem suspectum de rebus suis habebat, fabulam fingeret, dicens : Serpens ampullam vino plenam reperit; per cujus os ingressus, quod intus habebatur invidus hausit. A quo inflatus vino, exire per aditum quo ingressus fuerat, non valebat. Veniens vero vini dominus, cum ille exire niteretur nec posset, ait ad serpentem : Evome prius quod inglutisti, et tunc poteris abscedere liber; *Historia ecclesiastica Francorum*, l. IV, col. 147, éd. de Ruinart. Saint Jérôme avait aussi raconté cette fable dans une de ses lettres (*Ad Savinam*, t. I, col. 497, éd. de Vérone), et les sermonnaires des XIIe et XIIIe siècles s'en faisaient un moyen d'instruction : nous en rapporterons un exemple. Rain-

cueillait encore plus soigneusement les traditions populaires, Frédégaire, fait raconter, en 612, par l'évêque de Mayence, une fable où se trouve déjà le germe de ces mordantes satires qui donnaient aux barons les instincts carnassiers et les habitudes violentes du loup. Rustica fabula dicitur, quod cum lupus ascendisset in montem, et cum filii sui jam venare coepissent, eos ad se in monte vocat, dicens : Quam longe oculi vestri in unamquamque partem videre praevalent, non habetis amicos, nisi paucos qui de vestro genere sunt. Perficite igitur quod coepistis (1). Le même historien met aussi dans la bouche du roi Theoderich une autre fable, sans doute d'origine indienne, celle du cerf qui n'avait pas de cœur (2), et elle devait être bien populaire puisque Aimoin (3)

hardus duxit foeneratorem Isengrinium ad locum multarum carnium; qui, cum tenuis per foramen ar(c)tum intraverat, inflatus exire non potuit. Vigiles vero per clamorem Rainhardi, Ysengrinium usque ad evacuationem fustigaverunt et pellem retinuerunt.... Sic daemones usurarium, cum per congragacionem (*l.* congregationem) rerum fuerit inflatus, a pelle carnis exutum, animam in inferum fustigabunt, et ossa cum pelle et carne usque ad futurum judicium terrae commendent (*l.* commendabunt); dans von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1241.

(1) *Recueil des historiens de la France*, t. II, p. 428.

(2) Cum esset leo fortissimus bestiarum, fuit electus a cunctis bestiis rex, venientesque cuncti in ejus occursum, cum esset jam hora prandii, venit cervus. Cum adorasset leonem, apprehendit cornu ejus, ut ei cervus esset ad prandium : ille vehementer retrahens, cornu amisit, oursuque veloci fugit in eremum. Jussu leonis inter has bestias missa est vulpes, ut eum veniendum subverteret Illa cum sit ingeniosa, artis suae juramentis, non pavida sacramentis, praeventum cervum in conspectu leonis adducit. Qui cum adorasset leonem, ab ipso leone capitur et membratim disrumptitur. (*l.* disrumpitur). Vulpes illa furtim ablatum cor ejus comedit. Cor cervi ad manducandum inquirens leo et fremens vehementer, omnes bestiae pavefactae tremebant, eo quod cervi cor invenire non potuissent ; dixerunt : Vulpes, quae eum adduxit, ipsa proximior cunctis fuit, quando disruptus fuit, illa furata est cor ejus. Apprehensa cum esset in poena et quaereretur ab ea, ut redderet quod furaverat, dixit : Sine culpa poenas patior, cervus ille non habuit cor ; nam si cor habuisset, ego ei praevalere non potuissem, nec hic unquam venisset. Primum amisso cornu vix tandem evasit ; quo pacto cor habens hic reverti potuerat? *Chronicon*, l. III, ch. 8 ; dans Canisius, *Lectionum antiquarum* t. II, p. 190, éd. de Basnage. Cette fable se trouve déjà dans le *Pantcha-Tantra*, ch. IV, p 198, traduction de M. Dubois, et dans Babrius, fable XCV.

(3) Eo in tempore, quo humanae copia eloquentiae cunctis inerat animantibus terrae, bestiae saltus in unum coiere consensum, ut sibi eligerent regem, et quae hominum fastidiebant dominium, haberent sui generis imperatorem electum. His sese mutuo cohortantes verbis, adoriuntur leonem, rogantque ut earum non abnuat voluntatem : dicunt se velle eum habere principem, quem scirent esse consilio prudenti. Suscipit jus dominationis leo, et ab universis feris solio sublimatur regio. Conveniunt frequentes ad eum salutan-

et Fromund (1) l'ont placée aussi dans leurs Chroniques, à titre de fait historique, et qu'elle se retrouve dans la toilette de Guillaume, connue sous le nom de *Tapisserie de la reine Mathilde* (2). Dès le IXe siècle, l'évêque d'Orléans, Théodulf, racontait

dum, et adorant ut dominum. Inter caeteras igitur advenit cervus, forma corporis egregius, ramosisque pollens cornibus. Qui dum submissa cervice procideret adoraturus, a leone arripitur, epulum ei mox futurus; sed ipse dolum persentiscens, fortique conamine caput excutiens, amissis cornibus, silvam petiit profugus. Indignatus imperator contemptum sui, et impatiens irae, multa furibundus cervo interminatur. Conqueruntur inter se ferae pro principis injuria, nec tamen invenitur ulla quae cervum persequi audeat, hanc contumeliam vindicatura. Qui etsi videretur esse inermis, pernici tamen cursu transiliens ardui juga montis, evaderet sine beneficio noctis. Erat inter eas vulpes, artibus callens ingeniosis: hanc mittunt ut cervum callide conveniat, et ad leonem redire faciat. Obtemperat illa jussis, cervum adit dicitque se ejus dolori compati, et, quod sine causa talia passus sit, sibi injustum videri. Ille econtra multa in leonem congerens maledicta, se, dum obsequitur, male multatum conqueritur. Cui vulpes: Videndum, inquit, est, ne quod tu injuriae deputas, ille amoris tui causa fecisse comprobetur: nam dum te, ut aestimo, sibi supplicem ad suum elevare vult osculum, tu forte putans morsum, ejus declinasti conspectum. At ipse nunc te absentem esse dolet, de te absente sermonem agitat; in te solo ejus intentio moratur. Quid plura? Suadet cervo ut leonem adeat ac ejus se ditioni committat. Qui dum, ut ante, inclinato capite regem adoraturus veniret, cervice tenus unguibus infixis a leone arripitur, et a circumstantibus feris sine mora discerpitur. Vulpes prope stans, furtim cor ejus aufert et devorat. Cor cervi quaerens, et non inveniens, leo fremit grave. Tremefactae ferae inquirunt sollicite, quae earum huic sit obnoxia culpae. Suspicio erat vulpem hujus esse furti ream, quod vidissent eam cervo proximius adhaerentem. Inquisita vulpes negat se consciam hujus criminis; sed dum ei non creditur, cruciatibus addicta, in haec prorupit verba: Vae, inquit, mihi miserae, quae tantas poenas patior indigne! Utquid enim a me exquiritur, quod eum minime habuisse certa ratione cognoscitur? Etenim si cor habuisset, profecto huc non redisset. Primo, cornibus avulsis inermis aufugit; secundo, non dubitavit subire periculum mortis. Nullatenus ergo cor habuit, qui sibi consulere nescivit; *Chronicon*, l. I, ch. 10; dans les *Historiens de la France*, t. III, p. 53.

(1) Dieto, sciens quid pertulit, comprehensum legatarium pro obside inclusit, sed honeste, mandatque per clientem imperatori parabolam hanc, dicens: Cervus in saltum accesserat, cornuum acie, pedum volatu fidens, et dominans ursus eodem regnabat quam acer (*sic*), cui deditionem profitentur omnes bestiae. Solus cervus contemnit. Ursus etsi fortiorem se, velociorem tamen cervum non nesciens, persequi dissimulat. Vulpis convento urso adulatur dicens, incongrue cervum solum insubjectum restare. Vulpi ursus negotium credit. Vulpis colloquio cervum ad obedientiam flectens ad ursi palatium ducit: quem ille insiliens laceravit, vulneravit; cervus tamen ad pristinam libertatem evasit. Confusior finis principio. Mittitur denuo pro justitia vulpis ad cervum, cui respondit: Semel didici. Maneat sibi ursus cum suis, liber ero deinceps manibus perfidi. Hic ego cervus, nec vultum imperatoris ultra, nec censum dignabor; *Historia fundationis monasterii Tegernseensis*, ch. V; dans Pez, *Thesaurus novissimus anecdotorum*, t. III, P. III, col. 494.

(2) Elle est aussi dans Avianus, fabl. XXX; dans Marie de France, fabl. LXI;

en vers élégiaques une fable qui, si elle n'est pas un de ces futiles passe-temps si communs dans les monastères, prouverait que le renard était déjà une personnification populaire de l'esprit de ruse et de méchanceté (1). Mais une autre fable, au moins contemporaine, que plusieurs manuscrits attribuent même à Alcuin, a un caractère ésopique incontestable, et son mérite, sa date et la popularité de son sujet pendant le moyen âge en font un des documents les plus importants pour l'histoire de l'apologue.

Dicta vocatur avis proprio cognomine *gallus* :
Nuntiat haec lucem, terrarum decutit umbras,
Tempora discernit, lumbis succingitur ; hujus
Subditus imperio gallinarum regitur grex.
Hunc laudans Deus intellectum dicit habere,
Quippe sub obscuro dirimat qui tempora peplo.
Pro dolor ! hunc longe properantem septa viarum
Arctarant quondam, dum tentat pabula rostro :
Ergo cibos solus dum quaerens compita lustrat,

dans Domnizo, *Vita Mathildis*, l. I (dans Leibnitz, *Scriptorum rerum Brunsvicensium* t. I, p. 636) ; dans le *Gesta Romanorum*, ch. LXXXIII : une allusion se trouve dans l'Archiprêtre de *Hita*, st. 866, et une autre version a été recueillie dans un ms. de la B. de Reims, n° 743/749, des premières années du XIVe siècle : De leone infirmo, cui dictum est, quod non posset sanari, nisi haberet de corde cervi. Quo mandato, noluit venire, quia primo monitus fuerat. Iterum mandatus, venit, et vix evasit. Tertio mandatus, venit, et occisus est. Et dum excoriaretur, vulpes comedit cor furtive : quod negavit, cum accusaretur super hoc ab omnibus bestiis *coram rege*, et *probavit*, *quod cor non* habebat (cervus), qui reversus fuerat ; et sic evasit. Sic fraudulenti qui suis verbis compositis faciunt multotiens de vero falsum et de falso verum.

(1) DE VULPELUCA (*sic*) INVOLANTE GALLINAM

Partibus ex atris studet hunc defendere Christus,
Quem proprium ad cultum consecret ipse locum.
Sueverat infestis vulpis captare rapinis
Quaeque paranda forent quis alimenta viris ;
Et quae mille trahens pennas expensa colores
Gignit, versuta haec *quaque fauce* vorat.
Nescia tunc mansit monachorum digna caterva,
Quae ferret pestis talia damna sibi.
Protinus aligeram rapuit pellacia vulpis
Gallinam ; hinc patuit fraudis operta via.
Barbara praedatrix, pariter cum pondere praedae,
Stipitis in parto sponte pependit hebes.
Sponte pependit hebes, cunctis viduata Macandis,
Fraudibus et variis undique finis erat.
Atilis illa caput recavo consumpserat ore ;
Mansere intacta caetera membra simul.
Arbore namque minor, virgis erat altior alnus,
Artificis qua tu, pes, retinendus eras,
Altius ut possit pertingere dextra levantis
Saxa quibus paries surgat ad alta celer.
Hac pendebat atrox praedatrix, pestis et indo
Huc illuc torsit colla caputque tremens.
His visis, gaudet monachorum turba fidelis,
Admiranda videns signa, favente Deo.
Fur, procul atque procul ; hinc omnis, abesto, [profane :
daemonis error, abi ; Angelus alme, veni ;

dans Sirmond, *Opera*, t. II, p. 1075.

Nous avons laissé de côté le commencement et la fin, qui ne contiennent que l'éloge du monastère de Carroph.

Heu ! jactans, audaxque nimis, multumque superbus,
Insidiante lupo excipitur ; quo pondere pressus (*sic*),
Protinus hanc evadendi sibi repperit artem. —
Saepe meas tua fama, lupe praefortis, ad aures
Venit, et ignoto monuit rumore, quod altum
Vox tibi magna sonum claris concentibus edat ;
Nec tantum doleo, inviso quod devoror ore,
Quantum, quod fraudor, liceat ne dicere de te,
Credere quod *licuit*. Cujus fera credula vocis,
Oblataeque lupus laudis tumefactus amore,
Infernale aperit guttur, faucesque voraces
Pandit, et immensae reserat penetralo cavernae.
Sed celer eripitur lucis praenuntius ales,
Ac saltu volat, et ramo citus arboris haeret.
Mox igitur subita jam libertate potitus,
Excelsusque sedens his cantus vocibus edit :
Decipitur merito frustra quicumque superbit ;
Et capitur falsis cariturus laudibus escis,
Ante cibum voces dum spargere tentat inanes.
Respicit haec illos, qui, cum sint fabula, nacti
Jure salutis opus, privantur fraudibus atris,
Attendendo cavis falsas rumoribus auras (1).

La barbarie reprit trop d'influence pour qu'il n'y ait pas quelques lacunes dans les témoignages de la popularité dont les fables continuèrent à jouir; mais un manuscrit du Xe siècle, de la Bibliothèque de Leyde, y supplée largement (2). Non-seulement il contient l'ancien Anonyme que Nilant avait publié sans

(1) Dans Mabillon, *Analecta vetera*, p. 409, éd. in-folio, et Alcuin, *Opera*, t. II, p. 238, éd. de Froben. Cette fable s'est trouvée recueillie, sans aucune raison, dans les poëmes de Renard: elle figure déjà dans le *Reinardus*, l. III, v. 891-1013, et Méon l'a insérée dans son édition des versions françaises; t. I, p. 49-63. Une autre version sous un titre différent, *Dou lou et de l'oue*, a été attribuée sans raison suffisante à Jean de Boves, et comprise dans les *Fabliaux* de Barbazan; t. III, p. 53-55, éd. de Méon: c'est la fable LI de Marie de France, et elle se retrouve dans le *Fabulae extravagantes*, n° XI, avec son ancien titre *Vulpes et gallus*. Elle existe aussi, et même sous deux formes différentes, dans le recueil de Varlan; n°s XII et XIII de la traduction française.

(2) Fonds Vossius, n° 15, in-4° : il appartenait autrefois à l'abbaye Saint-Martial de Limoges. Selon M. Tross, *De codice quo amplissimus continetur*

en indiquer la date, mais on y trouve le prologue du Romulus : *Romulus, Thiberino filio. Civitate Attica* (1), et il en résulte la preuve que les collections connues sous le nom de *Romulus*, qui sont beaucoup trop différentes pour avoir été copiées les unes sur les autres, existaient avant le Xe siècle, et doivent par conséquent se rattacher immédiatement à l'Antiquité. Johannes de Salisbury qui, dans son livre intitulé *Polycraticus*, a recueilli des renseignements si précieux sur les mœurs du XIIe siècle, nous a conservé deux proverbes, *Operibus lupi congratulatur corvus* (2) et *Dum canis mussitat, tutus latebras ingreditur lupus* (3), qui devaient certainement leur origine à deux apologues dont aucune autre trace ne nous est parvenue. Une phrase de sa préface prouve d'une manière encore plus décisive de quelle popularité jouissaient dès lors les fables : Neque enim adeo excors sum, ut pro vero adstruam, quia pennatis avibus quondam testudo locuta est, aut quod rusticus urbanum murem mus paupere tecto susceperit, et similia (4). Il avait même composé un assez long poëme, attribué dans quelques manuscrits à Ovide (5), sur l'apologue des membres et de l'estomac, et il est impossible de ne pas voir des allusions à des fables fort répandues dans ce passage de son prologue métrique :

Quid sit ovis sub vulpe latens, vulpesve sub agno,
pelle leonina dic quid asellus agat.
Quid leo dum servit, quid agit (*l.* agat ?) dum regnat asellus?
turturis in specie passeris acta canes.

Phaedri paraphrastes, p. 3, le ms. de Wissembourg serait aussi du Xe siècle ; mais peut-être ses connaissances paléographiques ne sont-elles pas assez avérées pour inspirer une entière confiance.

(1) Fol. 4 ; Pertz, *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 574. Les fables se trouvent fol. 195-205.

(2) L. VI, ch. 1.

(3) L. VI, ch. 6.

(4) P. 4, éd. de 1659. Le rat de ville et le rat des champs se trouve aussi dans Odo de Ceringlon ; B. d'Arras, n° 254, fol. 205, r°, col. 2.

(5) Entre autres, d'après l'excellent travail de M. Geel, *Catalogus librorum manuscriptorum qui, inde ab anno 1744, Bibliothecae Lugduno-Batavae accesserunt*, dans le ms. de la Bibliothèque de Leyde, fonds nouveau, n° 534, fol. 52, v°— 57, v°. Il a 202 vers, et se trouve en entier dans Fabricius, *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis*, t. IV, p. 296-300, éd. de Mansi.

Quid faciant pardi timidi, leporesque fugaces
et spes conversi quae sit habenda lupi?
Quid repens testudo paret, scarabaeus onustus,
curque levi ventus grandis ab imbre cadat?

Alanus a parlé aussi avec détail de trois fables dont une ne nous est plus connue par aucune autre mention :

Nos asinus ridere facit, dum more leonis
pingitur, et vulpes subdola cogit idem :
Exuat hic pellem qua se putat esse leonem
ut patiens oneris jussa sequatur heri (1).
Hortor et ut vulpes propria sub pelle quiescat,
ne moveat risum, pelle leonis ovans.
Inflando se rana bovi par esse volebat,
ulcisci pullos quos pede pressit arans :
Ast bos juravit ranunculus ante creparet
per medium quam par proficeretur ei (2).

Le prologue des fables rhythmiques, publiées par M. Wright, prouve même que les apologues étaient alors populaires dans le sens le plus étroit du mot :

Attendentes insulae de longo venite
et Aesopi fabulas vigiles audite,

(1) Une troisième allusion à cette fable se trouve dans une pièce satirique publiée par Flacius Illyricus, *De corrupto Ecclesiae statu*, p. 159, et réimprimée par M. Wright, *Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 36 :

Pectus subest ferreum deauratae pelli
et leonis spolium induunt aselli.

Odo de Cerington a mis une version de cette fable dans son recueil : Asini viderunt quod homines male tractaverunt (*l.* tractabant) eos, stimulando et onera imponendo; viderunt etiam quod timuerunt (*l.* timebant) leones, et duxerunt (*l.* dixerunt) ad invicem, quod acciperent pelles leoninas, sic homines eos timerent. Fecerunt sic asini vero; induti pellibus leoninis, saltabant et discurrebant : homines fugerunt, credentes eos esse leones. Tandem asini ceperunt hinnire : homines diligenter a(u)scultaverunt; tandem dixerunt : Certe vox ista vox asinorum est. Accederunt (*l.* Accesserunt) proprius et viderunt caudas illorum ac pedes, et dixerunt : Certe isti sunt asini, non leones; et accoperunt (*l.* acceperunt) asinos et multum [bene?] verberaverunt; B. d'Arras, n° 254, fol. 207, v°. Cette fable, qui se trouve déjà dans le *Pantcha-Tantra*, ch. IV, fabl. 7 (éd. de M. Kosegarten, Bonn, 1848), et dans l'*Hitopadesa*, ch. III, fabl. 3, était devenue très-populaire en Europe : voyez Furia, n° CXXXXI; Névelet, n° CXIII; Gabrias, n° XIV; Aphthonius, n° X; Avianus, n° V; Themistius; etc.

(2) *Parabolarum* ch. V, v. 11.

quae sunt per metaphoram recitatae rite :
vos qui sermones nostros non vultis, abite (1).

Dans un tenson qui, s'il n'est pas de Walter Mapes, est au moins du même âge, un prêtre dit même comme un reproche à un disciple de l'École :

Sermo vester canis est, asinus aut leo (2),

et il n'est presque pas de poëme qui ne pût fournir quelque preuve à cette accusation. Ainsi nous trouvons dans le Nova poetria de Galfridus de Vinosalvo la fable des loups qui se font remettre les chiens comme gage de leur paix avec les brebis :

...Forte lupus bellum pastori movit : utrinque
Tractatum de pace fuit ; sed formula pacis
Nulla lupo placuit ni pignus et obses amoris
Traditus esset ei custos gregis. Hoc ita facto,
Ante fuit timidus, sed nunc securior hostis (3) ;

et dans le Romans d'Amis et Amiles, *Le renard et les raisins* :

De la gourpille voz doit bien remembrer
Qui siet soz l'aubre et vueult amont haper,
Voit les celises et le fruit meürer ;
Elle n'en gouste qu'elle n'i peut monter (4).

(1) *Selection of latin stories*, p. 157.
(2) *Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 252.
(3) V. 1568, éd. de Leyser. C'est une fable racontée par Démosthènes aux Athéniens (Plutarque, *Demosthenis Vita*, par. XXIII, p. 1022, éd. de Didot), qui se retrouve dans Isidore, *Originum* l. I, ch. XXXIX, par. 7.
(4) V. 571, éd. de M. Conrad Hofmann. On en trouve une mention probablement antérieure dans la quatrième lettre attribuée à Abailard, p. 248 : Vulpes, inquiunt, conspectis in arbore cerasis, repere in eam coepit, ut se inde reficeret. Quo cum pervenire non posset et relapsa decideret, irata dixit : Non curo cerasa ; pessimus est eorum gustus. Une autre forme s'en trouve dans un recueil de vingt-sept fables, encore inédit en partie, que l'on conserve à la B. de Strasbourg dans un ms. du XVe siècle :

Trans rus portavit salsutia vir ; properavit
in spe nummorum mane subire forum.
Ex quibus ignaro cadit unum : vulpes avaro
dente suo rapuit ; nam sibi sors tribuit.
Hue illuc lacta jactans, facit irrequieta,
talis amore cibi, gaudia multa sibi.
Cornix inventum vulpi, post gaudia centum,
rostro diripuit, dum male cauta fuit.
Vulpes erat tristis ; damnis sibimet super istis
solamen tribuit, sicque locuta fuit :
Non pro re rapta curo, mihi non fuit apta ;
prorsus curva fuit, ergo nihil valuit.
Damna rei caree sapiens solet alleviare :
nam rem vituperat, cara licet fuerat.

Fonds de Saint-Jean, C, n° 102, fol. 48, v°.

C'était au reste une des fables les plus répandues : il y en a deux versions dans Furia, n^os^ V et CLXX ; une dans Nevelet, n° CLIX ; une dans Rochefort, n° XV ;

Un autre poëme, la Chevalerie Vivien, parle d'une fable qui nous est inconnue, comme d'un sujet peu digne d'occuper de nobles seigneurs :

Coment déable, dist il, s'en parleron !
Est ce la fable dou coc et dou mouton (1)?

Le Reinardus mentionne aussi deux fables aujourd'hui complétement oubliées,

Restituit pretium nutrita monedula merdam,
graculus et cuculo, quem fovet, hoste perit (2),

quoique la dernière se retrouve encore dans des manuscrits bien postérieurs (3), et l'on en a compté, peut-être un peu arbitrairement, jusqu'à onze dans la tapisserie de la reine Mathilde (4). Deux siècles après, Eustache Deschamps recourait souvent aux apologues, comme à un fonds commun de la poésie du temps, pour donner plus de piquant à ses ballades (5), et quelques-uns

une dans Babrius, n° XIX ; une dans Gabrias, n° XVIII ; une dans Phèdre, l. IV, n° III, et deux dans Bebelius, *Facetiarum* l. I, p. 51, éd. d'Amsterdam, 1660.

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 527. Peut-être est-ce la même fable que celle qui, selon le *Romans de la Violette*, p. 73, se trouvait aussi dans *Guillaume au court nez* :

Coment diable ! dist il, si en plaidons ;
Cou est la fable dou tor et dou mouton.

(2) L. III, v. 527, éd. de M. Mone.

(3) De cucula (*al.* cucusa) quae ponit ovum in nido burnetae, et pullum cuculae nutritur burneta, et cum magna (*l.* magnus) fuerit, venit burneta ut cibum offerat ei, et os suum aperit et burnetam transglutat (*al.* transgulit) et devorat ; Odo de Cerington, B. Mazarine, T, 122, fol. 40, v°, et B. d'Arras, 254, fol. 201, r°, col. 1.

(4) Le renard et le corbeau, le renard et les raisins, le loup et la grue, le loup et l'agneau : on voit ailleurs un renard devant une tanière d'où sortent quatre autres animaux, un lion auquel les autres animaux sont présentés par le singe, etc. Les fables ésopiques étaient naturellement restées au moins aussi populaires en Orient. Nous avons déjà eu l'occasion de parler des dix-huit fables de Dosithéus, et nous nous bornerons ici à citer un seul auteur beaucoup plus moderne, quoique encore antérieur à Planude. On trouve dans Tzetzès, *Chiliades* (Βιβλιον ἱστορικον), l. IV, v. 938, la chatte métamorphosée en femme ; *Ibidem*, v. 943, le singe qui prend le Pirée pour un homme ; l. VII, v. 82, la tortue et le lièvre ; l. VIII, v. 501, le geai paré des plumes du paon ; *Ibidem*, v. 844, le lièvre et le chien qui le mord sous prétexte de caresses ; l. IX, v. 166, l'aigle frappé d'une flèche armée de ses plumes ; l. XIII, v. 475, le lion et le rat.

(5) Le paysan et le serpent (*Poésies morales et historiques*, p. 187), le chat et les souris qui tiennent parlement et décident qu'il serait bon de lui attacher une sonnette (*Ibidem*, p. 188), le lion et les fourmis (*Ibidem*, p. 189), la cigale et la fourmi (*Ibidem*, p. 191), le renard et le corbeau (*Ibidem*, p. 192 : une au-

des proverbes français les plus populaires pendant le moyen âge devaient probablement leur origine à des fables qui avaient obtenu plus de succès que les autres, et ne nous sont pas parvenues même sous une forme latine (1). Un poëme inédit de la Bibliothèque de Strasbourg, intitulé *Jocalis* (2), montre même combien les fables étaient restées populaires à une époque encore plus récente :

Utile consilium dominus ne despice servi :
Hoc docet exiguus mus rodens retia cervi (3).

ire formé se trouve dans les *Œuvres inédites* ; t. II, p. 130), les membres et l'estomac (*Poésies morales et historiques*, p. 193), le jardinier qui détruit les bons plants (*Ibidem*, p. 195 : c'est un apologue plutôt qu'une fable ésopique), le rat et la grenouille (*Ibidem*, p. 196), le paysan et le chien devenu vieux (il y en a même deux formes différentes ; *Ibidem*, p. 200 et 201). Probablement quelques autres sont encore inédites, car nous en avons trouvé une et en avons même cité les premiers vers, p. 128, celle de l'homme sincère et du trompeur, dont la forme est devenue plus ésopique, dans le ms. de la B. I., n° 7219, fol. 121, v°, col. 2.

(1) Il serait si facile d'en multiplier les exemples, que nous n'en citerons qu'un très-petit nombre :

Li vilains en reprouver dist :
Tant grate ciévre que mal gist.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 25195.

Ce proverbe se retrouve v. 25825 : il est aussi dans le *Romans de Renart*, v. 5150, et dans le *Romans de La Manekine*, v. 2475.

La malo gardo pest 'o leo.

Romans de Renart, v. 7230.

C'est également le dernier vers du fabliau de la Grue, publié par Barbazan, t. IV, p. 250-253, éd. de Méon.

D'escoufle puet on bien savoir,
que hairon n'en puet on (*sic*) avoir.

Couronnement de Renart, v. 405.

Que chiévre ne doule coutel
devant qu'il la fiert en la pel.

Romans de La Manekine, v. 4691.

Peut-être ce vers avait-il quelque rapport d'origine avec la fable que nous avons mentionnée, p. 20, note 4, et p. 26. Ces deux distiques d'un *Flores proverbiorum* inédit se rattachaient aussi certainement à quelque apologue ésopique :

Vir fortis legitur elephanto succubuisse,
quem gladio caesum morti donaverat ipse.

B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756, (XIIIe siècle), fol. 162, v°.

Mus levo capitur, qui semper utitur uno refugio:
levo decipitur qui semper utitur uno consilio.

Ibidem, fol. 163, v°.

On retrouve même dans le Recueil que nous avons déjà cité, p. 141, note 4 :

Vulpem versutam fugiens sua terga secutam,
mus subiit caveam ; vulpes admisit eam.
Unguibus ac ore pro maris coepit odore,
quem voluit capere, fortitor infodere.
Casu vix tandem caveam cum rupit eandem,
salva mus vita fugit et inquit ita :
Infelix mus est cui non uno lare plus est ;
hoc quia si careat, nescit ubi subeat.
Cujus fortuna tantum re pendet in una,
rem si perdiderit, spes sua tota perit.

B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C. 102, fol. 48, ro.

(2) Fonds de Saint-Jean, C. 102, fol. 73, r°. Il commence ainsi :

Sub brevitate stili scribo modulo puerili
Quae tu subtili condas sub pectore, fili ;
Sermo meus doceat vultus te ferre modestos
Et thalamo cordis mores impingat honestos.

(3) C'est évidemment la même fable que le *Mus et leo*, la XCVIII^e fable de Furia.

Consilio pollet cui vim natura negavit :
Sic cornix undam lapides jaciendo levavit (1) ;

et parmi le grand nombre qu'il mentionne, il en est plusieurs dont aucune autre connaissance ne nous est parvenue :

Insipiens asinus exponit posteriora :
Adveniente lupo se non putat ille videri (2).
Cornix mater ait pullo : si forte lapillum
Quisquam tollit homo, fugias velocius illum (3).
Turba muscarum fortis confunditur ursus (4).
Catto stertenti non venit grillio denti (5).

Ces exemples sont trop fréquents pour n'être considérés que comme des souvenirs tout individuels d'érudition, dont on ne saurait rien conclure, et la Chronique de Rains (6) nous a conservé un témoignage bien plus général de l'importance qu'avaient prise les apologues au milieu du XIIIe siècle, et de la puissance qu'ils ajoutaient aux raisonnements les plus simples. Quoique le passage soit un peu long, nous craindrions de laisser ces prolégomènes trop incomplets, si nous ne l'y insérions en entier.

Il laissierent le roi (saint Louis) et la roine tous dolans pour Loeys, lor aisnet filg, qui mors estoit sour l'eage de seize ans (7)

(1) Fol. 77, r°. C'est la XVe fable du l. I de Phèdre, la XXVII d'Avianus, et la XIIIe du l. IV de Romulus. Il est facile aussi de reconnaître, dans ces vers de la même page, une autre version de la fable si connue du Renard et du coq :

Vulpem deportat lupus, instat turba sequendo ;
Vulpe docente lupum : Vos non timeo, lupus in[quit.
Quod si clausisset os, vulpes non abiisset.

(2) Fol. 83, v°.

(3) Fol. 79, r°. Nous croyons cependant en avoir vu quelque mention dans un ancien auteur. Une autre, fol. 83, v°, était trop répandue pendant le moyen âge pour n'avoir pas aussi une source antique :

Cum raptus milvo pullus vehoretur et inquit :
Jam cado : milvus ait : Non te tenet ungula talis.

(4) Fol. 79, v°.

(5) Fol. 82, v°. Nous ajouterons trois autres indications :

Exigit utilitas ut equus praesepe sequatur....
Caede canis metuit leo ; vicini domus ardens
Te monet ; efficiunt aliena pericula cautum.

Fol. 77, v°, et 78, r° :

Silvis
Cantat idem guculus (*sic*) et easdem circuit auras.

(6) Elle a été publiée avec beaucoup de soin par M. Louis Paris, d'après un ms. de la B. I. malheureusement très-imparfait. Il est ainsi fâcheux que le savant éditeur n'ait point su que cette charmante chronique se trouve au British Museum dans le ms. 11753, et peut-être aussi dans le n° 7103.

(7) Dans les derniers jours de 1259.

et avoit iste (*l.* este) mervelles sages et grassieus, et en menoient tel duel que nus ne les pooit apaisier. Ensi come li rois menoit son duel de son enfant qu'il avoit moult ame, atant es vous l'archevesques Rigaut (1), qui le vint veoir et conforter, et moult le (*l.* li) disoit de boins mot(s) de l'escripture et de la patienche de Job, et li conta uns example d'une masenghe qui fu prise par un masenghier, au gardin d'un paysant. Quant li paysans le tint, si li dist qu'il le mangeroit. He! dist li (*l.* la) masenghe, se tu me mangoies, tu ne seroies gaires saoules de mi, car je suis une petite cose ; mais se tu me voloies laissier aler, je t'aprenderoie trois sens qui t'ave(r)oient grant mestier, se tu les voloies a oeuvre mettre. — Par foi, dist le (*l.* li) paysan(s), et je te lairai aler. — Et lasqua le main, et la masenghe saut sour une brance, et fut mervelles lie de cou qu'elle fut escapee. — Or, dist elle au paysan, je t'aprenderai ces trois sens, se tu voes. — Oil, dist il, voir. — Or escoute, dist la masenghe; je te di que cou que tu tiens en tes mains, ne gietes a tes pieds, et que ce ne croies pas quankes tu os, et que tu ne maines duel de cou que tu ne pues recouvrer. — Qu'est ce, dist li vilains? Me diras tu eil (2)? Par le cuer beu (3), se je te tenoie, tu ne m'escaperoies huimais. — En non de moi, dist la masenghe, tu averoies droit, car jou ai en ma t(i)este une piere ausi grose com(e) uns oef de geline, qui bien vaut cent mars. — Quant le (*l.* li) paysan(s) l'oi, si detorst ses puis et deschira ses cheviaux et demena le

(1) Odo Rigauld, archevêque de Rouen, dont M. Bonnin vient de publier avec une grande érudition le *Regestrum visitationum*, un des livres les plus importants pour l'histoire du moyen âge, qui ait été imprimé depuis cinquante ans.

(2) Probablement *Et*, Aliud; nous allons voir *Eiles*, Alae.

(3) C'est sans doute une altération par euphémisme de *Dieu*, qui se retrouve dans *Morbleu*, *Morgué*, *Ventrebleu*, etc. Des exemples semblables n'étaient pas rares dans la langue du moyen âge :

Sé elle veut envers moi aprochier,
Par le cuer beu, s'as mains la puis baillier,
Jo la ferai en eve refroidier.

Romans de Gaidon ; B. I., n° 7227 2. 2., fol. 81, v°.

Por le cuer bieu, sire Isengrin,
prendra ja vostre gerre fin.

Romans de Renart, t. II, v. 9945.

Cette étymologie est celle que propose aussi M. Diez, dans le très-savant livre qu'il vient de publier ; *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, p. 691, sub verbo MORBLEU.

plus grand duel dou monde. Et la masenghe respondi en riant : Sos vilains, mauvaisement as entendu et mis a oeuvre les trois sens que je t'avoie dit. Saches que tu ies de tous trois decheus. Tu me tenoies en tes mains et tu me gietas a tes pies quant tu me laissas aler ; et m'as creü de cou que je t'ai fait entendant que jou avoie en ma tieste une piere precieuse qui estoit aussi grosse come uns oef ; et si maines tel duel de moi que tu ne ravras jamais, car je me garderai mius que je ne me suis gardee. — Atant bati ses eiles et s'envola. Et laissa le paysant (*l.* li paysans) son duel. — Sires, dist li archevesques, vous vees bien que vous ne poes recouvrer a vostre filg, et bien deves croire qu'il est en paradis : si vous deves conforter. — Li rois vit que li archeveske(s) disoit voir et oublia auques (1) de son duel (2).

Dans les apologues publiés sous le nom de saint Cyrille (3), la fable n'était déjà plus une action dramatique dont la morale se présentait naturellement à la pensée, comme une conséquence logique, mais une conversation tronquée qui se terminait par un

(1) Quelque chose, *Aliquid :* c'était une tournure fort employée dans la latinité du moyen âge.

(2) Ch. XXXII, p. 256-257. Cette fable, d'origine orientale, a été recueillie aussi dans l'*Histoire de Barlaam et Josaphat :* voyez M. Boissonade, *Anecdota graeca*, t. IV, p. 79, et von Aretin ; *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1247. C'est le 25e conte du *Disciplina clericalis* de Petrus Alphonsi, et on le retrouve dans presque toutes les littératures populaires de l'Europe. Nous citerons seulement le *Gesta Romanorum*, ch. CLXVII, éd. de Keller : le *Legenda aurea*, ch. CXXV : le *Rhythmicae fabulae*, l. II, fable 33 ; dans M. Wright, *Selection of latin stories*, p. 170 : le *Lais de l'Oiselet ;* dans Barbazan, t. III, p. 114-128, éd. de Méon : le *Mystère du roy Advenir ;* dans les frères Parfait, *Histoire du Théâtre françois*, t. II, p. 475 : Lydgate, *The tale of the chorle and the byrd :* Boner, *Edelsteine*, fable XCII ; et Strikœre, dans MM. Grimm, *Altdeutsche Wälder*, t. II, p. 5. Marie de France a mis aussi en vers français une autre fable sur un sujet à peu près semblable dont l'origine est certainement la même, *Dou leu et d'un vileins*, fable LXXIX ; t. II, p. 324, éd. de Roquefort, et nous ne doutons pas qu'elles n'aient toutes une origine orientale, ainsi que la XXVe fable ésopique, publiée par Rochefort, qui se trouvait déjà dans l'édition de Robert Estienne, p. 71. Dans un autre chapitre du *Gesta Romanorum* (le LVIIIe), on voit aussi un homme racheter sa vie en disant trois vérités.

(3) L'apôtre des Slaves vivait vers 875, et, comme Lessing, nous ne croyons pas que ces apologues remontent à un temps aussi reculé. Labbe a supposé, sans doute avec raison, qu'ils étaient d'un écrivain latin ; mais Miraeus s'est certainement trompé en les attribuant à Gennadius de Marseille, qui vivait à la fin du Ve siècle ; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. LVII.

petit sermon, sans autre lien avec son texte que le bon plaisir de l'auteur. Ce caractère *prêcheur* se prononça de plus en plus, et en imposant à l'apologue des tendances plus exclusivement morales, il en accrut la popularité et lui donna des bases plus sérieuses. La futilité de la forme disparut devant la gravité du but; mais par le seul fait de ces exigences nouvelles, la poétique de la fable fut complétement renouvelée et la contraignit à prendre un esprit et des intentions allégoriques, toutes différentes de l'esprit ésopique. Le vieux Romulus fut lui-même approprié à cette destination nouvelle. Après le prologue que nous avons cité (1), on lit dans un manuscrit inédit de la Bibliothèque impériale (2): Verbi gratia contra calumniosos fingit (Hesopus) quod agnus et lupus, sitientes, ad rivulum ex diverso venerunt (3). Sursum bibebat lupus, longeque inferius agnus. Lupus ut agnum vidit, sic ait: Turbasti mihi aquam bibenti. Agnus patiens dixit: Quomodo aquam turbavi tibi? A te ad me decurrit. Cui lupus: Et maledicis mihi! — Inquit at ille: Non maledixi. In fine autem altercationis, lupus improba voce dixit: Et adhuc mihi loqueris, latro (4). Statimque se in eum direxit et innocenti vitam eripuit. Puis viennent, dans un ordre un peu différent et avec quelques va-

(1) P. 93, note 1. Au lieu de ce petit prologue, il y a seulement dans Vincent de Beauvais: Tales sunt et morales Esopi fabulae, de quibus, exempli causa, nonnullos hoc in loco placuit breviter inserere. Nam etsi legenti vel audienti misceant risum, acuunt tamen ingenium. On lit également en tête d'une version en prose latine des fables que Marie de Franco mit en vers français: Graecia, disciplinarum mater et artium, inter caeteros quos mundo tulit sapientes unum edidit memoria dignum, Aesopum nomine. Erat enim ingenio clarus, studio sedulus et placidus facundia. Qui, inter caetera quae scripsit utilia fabularum exempla, utilibus plena etiam litteris commisit et in unum redigit (*l.* redegit) opusculum, (ut?) in quo et parvuli diligenter instruantur et jocandi reddantur adulti. Liber igitur iste primo graece conscriptus est ab Aesopo; post haec a Romulo, imperatore romano, ad instruendum Tyberinum filium suum in latinum venit. Deinceps rex Angliae Affrus in anglicam linguam eum transferri praecepit. Aesopus itaque de fabulis agens res inanimatas introducit loquentes, arbores videlicet et bestias et volucres, et fabulose quidem de eis scripsit, sed de singulis moraliter concludit; B. de Bruxelles, n° 556 (XVe siècle), non paginé.

(2) N° 2662 (XIVe siècle), non paginé.

(3) Il y a dans tous les *Romulus*: ad rivum e diverso venerunt.

(4) *Latro* manque dans le *Romulus* d'Ulm et dans l'Anonyme de Nilant; mais il se trouve dans Phèdre, dans le *Romulus* de Wissembourg et dans celui de Dijon.

riantes insignifiantes, les fables insérées, par Vincent de Beauvais, dans son Speculum morale (1), et on trouve à la fin: Haec de fabulis Hesopi exscribere volui. Quas etsi forte plerumque liceat in sermonibus publicis recitare, quod etiam nonnulli prudentium faciunt propter audientium taedia relevanda qui talibus delectantur, similiter et propter integumenta subjuncta quae aliquid aedificationis habere videntur; nunquam tamen, nisi caute et parce, id aestimo faciendum, ne qui verbis sacris ad luctum poenitentiae, Deique devotionem provocari debent, ipsi per hujusmodi nugas in risum magis atque lasciviam dissolvantur; similiter etiam ne ad narrandas fabulas, quasi licenter, exemplo praedicantium male informentur. Caeterum utrum Hesopus iste sit ille quem Eusebius a Delphis anno primo Cyri[i] peremptum esse testatur, an forsitan alius, incertum habeo. Nunc autem ad historiam reducatis moraliter, ut supra.

La pensée morale est plus marquée encore dans le Dialogus creaturarum: Sicut ex palea granum et de saxo extrahimus aquam, et sicut ex terra colligimus aurum et ex spinis rosam, et de apibus extrahimus favum mellis, sic ex verbis similitudinariis et fabulosis (moralitates?) extrahere possumus, et cibare nos pane vitae et intellectus, et aqua sapientiae salutaris potare. Idcirco nullus fabulis nostris deroget, sed utilitatem earumdem attendat, quia dicit Apostolus ad Romanos: Quaecumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt. Nullus autem ignoret hoc esse dictum de scripturis divinis, verum tamen quandoque scribuntur et per similitudinem narrantur ea quae sunt legentibus utilia et audientibus delectabilia (2).

Dans un manuscrit inédit de la Bibliothèque Mazarine (3), la

(1) L. IV, ch. 114, éd. princeps, Mentelin, Strasbourg, 1473.

(2) B. l., n° 8512 (XVe siècle), p. 1. On lit au commencement: Prologus in libro qui dicitur *Pergaminus*, et à la fin: Expliciunt fabulae magistri Nicolai qui dicebatur *Pergaminus*, qui fuit homo valde expertus in curiis magnatiis. Ce prologue manque dans le ms. de la B. l., n° 8507.

(3) T. 122 (XVe siècle), fol. 59, v°. C'est un extrait du recueil d'Odo de Cerington, qui se trouve beaucoup plus complet à la B. d'Arras, n° 254.

tendance morale est devenue tout à fait religieuse. On lit au commencement : Aperiam in parabolis os meum, loquar propositiones ab initio. In Libro autem legitur: Projicite de manibus vestris ex industria, et remanere promittite (*l.* permittite), ut colligat Ruth absque verecundia : ita dicit Booz messoribus (1). Le recueil finit par l'histoire mystique d'un homme qui cherchait un lieu où il n'eût plus aucune souffrance à craindre, et après avoir parlé de l'échelle de Jacob qui y conduit seule (2), l'auteur termine en disant: Si istos gradus ascenderetis, ad gloriam perpetuam pervenietis ; ad quam gloriam nos perducat unus Deus ; amen, amen (3) !

Cet esprit didactique a même pris, dans un manuscrit également inédit de la Bibliothèque impériale de Vienne (4), des formes scolastiques qui caractérisent d'une manière si frappante la poétique du genre, que, malgré la longueur du prologue et son peu d'intérêt, nous le reproduirons en entier comme un type. (S)ecundum Aristotilis sententiam in Problematibus suis, quamquam, in addiscendo, exemplis gaudeant omnes in disciplinis moralibus, hoc tamen amplius placet quomodo structura morum, ceu imagine picta, similitudinibus paulatim ostenditur, eo quod, ex naturalibus animalibus moribus, et proprietatibus rerum, quasi de vivis (5) imaginibus, humanae vitae qualitas exemplatur. Totus enim mundus visibilis est sc(h)ola, et rationibus sapientiae plena sunt omnia ; propter hoc, fili mi carissime,

(1) Il y a dans le *Livre de Ruth*, ch. II, v. 16 : Et de vestris quoque manipulis projicite de industria, et remanere permittite, ut absque rubore colligat, et colligentem nemo corripiat.

(2) Ce conte se trouve dans le ms. d'Arras, n° 254, fol. 206, v°, col. 1. Une version un peu différente a été insérée dans le *Selection of latin stories* de M. Wright, n° L, p. 58 : ce conte figure aussi dans la collection de Johannes de Bromyard, tit. ASCENDERE, et dans le *Gesta Romanorum*, ch. CI.

(3) Fol. 46, v° : le recueil contient soixante-trois fables.

(4) N° 8084 (XVe siècle), grand in-4°, fol. 49-95 : nous devons la copie d'une partie à l'amitié de M. Ferdinand Wolf, secrétaire de la Bibliothèque. L'écriture en est détestable, et nous n'avons pas cru devoir avertir le lecteur, à chaque correction, que nous remplacions l'E simple par un AE, l'V par un I et le C par un T.

(5) Nous supprimons *animalibus*, qui se trouvait dans la ligne précédente, et a été sans doute répété par erreur.

informativa juventutis tuae documenta moralia, non de nostra paupertate stillantia sed de vena magistrorum, tibi nunc scribere cupientes, cum adjutorio gratiae Dei ea trademus, ut intelligas clarius, addiscas facilius, gustes suavius, reminiscaris tenacius, per fabulas figurarum. Sed (1) principalibus quatuor virtutibus, scilicet prudentia, magnanimitate, justitia et modestia, aedificium vestrae vitae praecluditur et fundatur. Haec enim sunt quadratura tabernacula (*l.* tabernaculi?) Domini et quatuor bona Job, ac illa quae Nabuzardan destruxit in subversione Jerusalem : templum sapientiae ; murum urbis, (2) virtualis potentiae ; palatium reginae, (3) justitiae, ac domos Jerusalem, pacem modestiae (4). Prudentia vir ordinatur in Deum, magnanimitate vero in semetipsum, in adversis ne decidat et moderamine in prosperis ne mollescat. Sed justitia rectificatur in proximum, sic prudentia noscit bonum eligendum malumque evitandum. Justitia facit bonum, modestia vitat malum ; magnanimitate vero interiorum ordo stabilitur virtutum : consequens est ergo ut quatuor magnorum siquidem vitiorum totus impetus subvertatur. Haec quidem vitia quatuor, dementia et superbia quae magnanimitati et humilitati contraria sunt (ubi enim non est humilitas animi, magnitudo vecors audacia est) : similiter autem avaricia et intemperantia. Haec namque illa quatuor sunt quae Job bona diripiunt. Quippe Sabaei stultitiae vastantes boves prudentiae, C(h)aldaei superbiae camelos magnanimitatis tollentes, ignis luxuriae oves munditiae comburens, et ventus impetuose et violenter avaritiae (5) irruens domum ubi convivantes sunt, decem praecepta justitiae funditus subvertentes. Haec quidem quatuor illa dira cornua sunt quae ventilaverunt, juxta vaticinium Zachariae, Judaeae et Isrehelis bona illa quatuor, quae, secundum Jo(h)el, voraverunt, scilicet eruta (*l.* eruca) vecordiae, locusta volantis superbiae, brutus (*l.* bruchus) totus ventus insa-

(1) Il y a ici dans notre copie *quoniam*.
(2) Il faut pour le sens répéter *murum*.
(3) On sous-entend aussi *palatium*.
(4) Il y a ici dans notre copie *quarum*.
(5) *Avaritiae* devrait sans doute suivre immédiatement *ventus*.

tiabilis avaritiae, et rubigo ardentis luxuriae. Quadripartito igitur opere, sermone procedemus : primo agentes contra imprudentiam, secundo adversus superbiam, deinde contra avaritiam, finaliter contra intemperantiam, ut, sub petra domini nostri Jhesu C(h)risti, vitiorum regnum quadriplex (*l*, quadruplex ?) in eadem statua Nabuchodonosor visa per somnium, feriamus (1).

Ce besoin de moralisation se contentait même à l'occasion d'histoires d'une nature assez peu édifiante (2) ; de singuliers té-

(1) Nous ajouterons, comme échantillon de ces fables, celle qui se trouve au folio 60, v° : Videns auris quod oculus palpebra tuebatur, acuto puncta invidentiae aculeo, Naturae dixit : Utrumque oculum tam volatilium palpebrarum munitione vallasti, me autem nudam sic undique dimisisti. Certe nec eo minus me habere pretio debuisti, quoniam si delectatur lux, peramplius tamen verbum, et si visus instruerit, plus auditus. Cui illa utriusque arte sapientiae fabricatrix patienter respondit : Si videres quippe et situm membrorum, lucem rationis attenderes ; nunc me, magis gratiarum actione quam causarum querula quaestione, pulsares. Nonne locata es in profundis, et osse ac cartilagine circumquaque munita ? foris tamen lucerna corporis est oculus, et ob hoc providenter pellicula velocitatis est armata. Sed et propter hoc digne is [h]ostiolo clauditur, ut nolenti quidem nihil indecens spargente radio praesentetur. Ad haec auris adjunxit : Cur et mihi repudiationis januam non dedisti ? Aut forte minus putasti nocivam corruptionem auriculae quam pupillae ? Nonne audisti quod primum aditum morti, percepto venenoso serpentis eloquio, effrenatus mulieris auditus exhibuit ? Ducem (*sic*) siquidem usque ad cor penetrat verbum, quoniam aperta semita stillat auris (probablement ces deux mots devraient être transposés) pectori rivus. Autem Natura subjunxit : Nimirum, non est intuendum nisi quod lucet, sic nec audiendum nisi quod decet. Nonne te ob hoc in medio capitis situavi ? Et quemadmodum, in coelestibus (on devrait peut-être suppléer *pro* ou lire *propter sapientiam*) sapientia gubernantis nullus sine regula cernitur motus, ita et, in membris animae prudenti subjectis, inordinatus apparere nullatenus debet artus. Unde sapientis incessus gravis, aspectus pudicus, auditus honestus, status collectus, habitus est aptus. Maxime tamen decor prudentiae debet elucescere in facie, quoniam cornu sapientiae luminosum glorificaverit Mosaicum tantum voltum. Igitur, quia velox debet esse homo ad audiendum, tibi vero non addidi januam, nec tamen tum necesse fuerit : opportuna quidem (non) deest auditui arte rationis clausura. Quibus auditis, mox pacata auris quievit.

(2) Les *Métamorphoses* d'Ovide servaient elles-mêmes de texte à des instructions morales. Berchorius avait composé, selon Oudin, *Commentarius moralis sive allegoriae in libros quindecim Ovidii metamorphoseon*, et l'on cite des ouvrages du même genre, de Thomas Walleys, Giovanni Buonsignore di Castello, Guillaume Nangis et Jehans Bourgauld. M. Tarbé a publié, dans sa collection de poëtes champenois, des extraits de l'*Ovide moralisé en vers* de Philippe de Vitry. Dans *Le roy Modus* lui-même, il y a aussi quelques enseignements moraux : nous citerons entre autres la *Moralisation de la royne Racio sur les oyseaulx*, fol. 137, r°, éd. d'Elzéar Blaze. Dans son chapitre *De allegoriis fabularum*, Glassius s'élevait encore,

moignages s'en trouvent encore çà et là dans un des recueils les plus populaires du moyen âge, dans le Gesta Romanorum (1) : l'essentiel était d'amuser par de petits récits, auxquels on rattachait d'une manière quelconque de bons conseils et des réflexions dévotes. Dans quelques autres collections célèbres, comme le Romans des sept Sages, le Disciplina clericalis (2) et le Dialogus creaturarum (3), l'esprit oriental avait cependant conservé son

vers 1623, contre les interprétations des fables poétiques et des histoires profanes; *Philologia sacra*, l. II, P. II, p. 312.

(1) Nous citerons, comme exemples, les Ire, IIe, IIIe, IVe, XIe et XIIIe histoires.

(2) Publié avec une traduction en vieux-français par la Société des Bibliophiles français (Paris, 1824, 2 vol. petit in-8o), et avec des notes fort érudites par Val. Schmidt (Berlin, 1827, petit in-4o). Les mss. en sont fort nombreux, et peut-être reste-t-il encore quelque partie inédite : au moins Rodriguez de Castro a cité, parmi les mss. de l'Escurial, qu'il avait consultés pour la composition de son *Biblioteca española*, un *Disciplina clericalis* de Petrus Alphonsi en trois livres, et aucune trace de division ne se trouve dans les mss. très-courts qui ont été publiés.

(3) Par Nicolaus de Pergame : ainsi qu'on a pu le voir dans une note précédente, il y en a deux mss. à la B. I. sous les nos 8507 et 8512. Hain a cité, dans son *Repertorium*, jusqu'à huit éditions du texte, quatre de la version flamande et deux de la version française. Une troisième a paru sous le titre de *La destruction des vices et enseignement des vertus moralisé*, Paris, Michel Le Noir, 1505, le 7e jour de décembre, et nous connaissons une autre édition du texte, donnée à Lyon, par Claude Nourry, l'an du Seigneur 1509, le 11 juin, in-4o. Nous citerons, comme exemples, deux fables d'après le texte du ms. 8512, p. 62 et 81. Quoddam magnum festum aquila cum avibus tenebat, et post prandium aquila ad se clamat philomenam dicens : Vade, filia, frange vocem et canta ut docta es, ut inde corda nostra consolentur. Philomena obediens canere inchoavit ita placide quod omnes volucres cum laetitia auscultabant. Interea corvus inde trans[s]iens et haec considerans, ait infra (*l.* intra) se : Volo et ego cum philomena cantare et alites consolari : vocem enim magnam habeo, et auditus ero a longe. Dum autem coepit turpiter cantare, philomena obmutuit, non valens tam turpiter decantare audire eum. Aves quidem omnes perturbatae corvum ab(h)orrebant; propter quod festum vituperabat. Idcirco aquila mandavit ei ut taceret aut recederet. Ipse vero respondit quod volebat cum avibus festare (*sic*) nec per ipsam intendebat se removere. Denuo aquila ei manda(vi)t quod discederet, quia non libenter audiebatur. Corvus autem nolens aquilae obedire, magis garrire coepit. Quopropter aquila ipsum occidi mandavit, dicens :

> Stultum est esse cantatores,
> nisi velint auditores.

Leo duos uxora(vi)t filios suos, et pro quolibet dedit silvam magnam in dotem; sed ante quod divideret eos a se de tribus ammonuit eos, dicens : Filii, haec tria custodite, et bene erit vobis. Primo, cum vestris in domo pacem habeatis. Secundo, silvam quam vobis dedi custodiatis ut animalia multiplicentur. Tertio, cum homine sapiente nunquam pugnetis. Haec praecepta major custodiens in bonis emanabat. Minor autem perturbare coepit nec in domo quiete manebat; propter quod, (in?) silvam cum furore intrabat et cuncta animalia perimebat. Unde breviter silvam [cito] spoliat. Quadam vero die, fratrem visitat, et intuens eum in bonis emanare, ait : Infelix ego in penuria et

caractère primitif (1) ; les histoires y étaient racontées pour elles-mêmes et acceptées comme des arguments décisifs, auxquels on ne pouvait répondre que par d'autres histoires d'une signification tout opposée. Ce fut aussi sans doute l'influence des traditions orientales qui fit mêler aux apologues purement ésopiques des historiettes d'une nature entièrement différente (2). Quelques exemples s'en trouvent déjà dans les collections grecques (3) ; il y en a même beaucoup dans Phèdre (4), et Marie de France en avait admis aussi plusieurs dans ses fables (5). L'en-

perturbatione vivo ; tu vero exultas in deliciis et pace. Cui major : Jussa patris nostri non custodisti : idcirco haec mala super te venerunt. Sed veni mecum in silva(m), et videbis qualiter bona paterna conservavi. Cum autem simul per silvam pergerent, et ecce quidam venator apparuit qui laqueos tendebat ante animalia ut ea caperet. Cui minor : Nonne cernis homunculum illum qui te destruere peroptat ? Et major ait : Nescis tu quod praeceptum habemus a genitore ut cum homine non pugnemus ? Cui minor : Vis tu, miser, propter verba fabulosa nobilitatem perdere leoninam ? Ego ipsum lacerabo. Cum autem ad hominem cucurrisset, laqueos non a(d)vertens, cecidit irretitus et illaqueatus. Major vero rediit, dicens :

Jussa patris qui conservat (l. observat), tutum semper so conservat.

(1) Il a pris une tendance plus directe, plus positive, en un mot plus occidentale, dans le *Solwan el motah*, de l'Arabe-Sicilien Ibn-Zafer, qui cependant écrivait dans le XIIe siècle : voyez la traduction italienne que vient de publier M. Amari.

(2) Ainsi, par exemple, Seb. Brant a inséré, dans le *Mythologi Esopi*, Bâle, 1501, une fable intitulée : *De muliere quae ut tegeret caput posteriora detexit*. Il y eut aussi certainement réaction de l'Occident : le *Solwan el motah*, dont nous parlions dans la note précédente, en est une preuve incontestable, et l'on connaît plusieurs recueils de petites histoires allemandes de toute nature, qui sont écrits en caractères hébraïques. Rodriguez de Castro cite aussi parmi les mss. de l'Escurial qu'il a consultés : *Unas parabolas morales, al modo de las fabulas de Esopo, en caracteres rabinos.*

(3) Voyez les fables XXVI, XXVII, XXIX, XXXIII, XLIV, LII, LIV, LVI, etc., éd. de Furia.

(4) Il y a, dans le l. I, les fables II, III, V, VIII, IX, X, XI, XIV et XIX.

(5) Les fables XXIV, XXV, XXXIII, XXXV, XL, XLI, XLVI, LXXI, LXXII, XCVI, C, CI, etc. Nous en citerons seulement trois en prose latine, qui se trouvent dans un ms. fort curieux de la B. de Bruxelles, n° 556 (XVe siècle), non paginé.

DE FURE ET SATHANE

Fur in spineto dormiens sub alba spina Sathanam adesse somniavit et, excusso sopore dum respicit, quem in somnis viderat praesentem habuit, et dixit Sathan ad illum : Care sodalis et semper sine fide fidelis, satis cognosco quod tibi de jure propitius ero, et viae tuae, et studia quae geris meo sunt digna favore. Quibus si diligenter institeris, meum procul dubio senties auxilium, et, invocato nomine meo, intrabis ubique. Fur igitur, his monitis audacior factus, fit etiam sceleratior et, memoriam sui rectoris servans, in viis suis prosperatur. Tandem tamen captivatus, judici traditur[us] et damnatur[us]. Ductus est etiam ad furcas furtorum solvere poenas. Dum ergo sic trahitur, dum viliter tractatur, Sathanam in quo confidebat, invocat. Qui, protinus astans,

seignement indirect au moyen d'exemples de toute nature était si complétement entré dans les habitudes ordinaires de la vie que, pour donner à son récit un air de vraisemblance, Johannes de Capoue disait dans son Directorium humanae vitae : At ille cum venisset, consederunt et biberunt, et locuti sunt parabolas (1). Une preuve sensible en est même restée dans notre langue, où le

ait : Ecce assum, ne dubites ! — Deinde cum ad locum tormenti venit, iterum dominum suum vocat. Cui damnatorum dominus : Patiens esto, inquit, in omnibus, quia patientia omnia vincit. — Tandem vero, laqueo cervici imposito, tertio defensorem suum invocat, dicens : Necessitas verum amici praebet experimentum ; ergo, si quid potes, adjuva ; quod tempus postulat aut (*l.* et) res. Moneo te per albam spinam quae nostri foederis est testis et obsex. — Et diabolus ait : Hactenus secure militasti ope nostra, nunc autem pulchrum erit videre qualis miles velis esse per te. MORALITAS : Saepe videmus fallaces a fallacibus decipi et artem arte deludi, et praecipue qui diabolo credit, ille deceptus erit.

DE HOMINE ET UXORE LITIGIOSA

Homo quidam habuit uxorem rebellem et contumacem, garrulam et pertinacem. Contigit aliquando ut pariter ambularent in prato quod nuper dominus prati cum summa diligentia falcaverat, et ait homo : Quam diligenter et congrue falcatum est hoc pratum ! — Mentiris, ait mulier, quoniam forpice (*l.* forcipe) praecisum est. — Semper, inquit vir, verbis meis contrarius (*l.* contraria) fuisti ; sed tamen hoc vere scio quod pratum hoc vicinus meus falce (*l.* falce) demessuit. — Deliras, ait mulier, quod forcipe factum est hoc. — Secundum consuetudinem tuam, inquit vir, semper novissima vis retinere verba. — Et, deficiens illam, incubuit super eam et dixit : Ego linguae officium, qua semper proterva (*l.* proterve) fuisti locuta, tibi impediam, nisi mihi consentias. — Et ait : Quo instrumento praecisum est pratum ? — Quia igitur linguam ejus arripuerat et fortiter premebat, plena verba (illa) formare non poterat, sed *orhipe* pro *forcipe* dixit. Tunc incepit linguam incidere, et quaesivit ut quaesierat ante. Illa autem, quia jam linguam amiserat et loqui non potuit, signo quo valuit, pertinaciam ostendit, forcipis formam et officium digitis ostentans. Sic vir mulieri linguam amputavit. MORALITAS : Sic litigiosi et contumaces jurgia sua semper malo fine concludunt : malunt enim injuste alios superare quam ipsi juste subici.

DE SENE ET FILIO SUO

Senex quidam juvenem filium habuit. Ille autem videns patrem suum in annos vergere et jam ad vesperam tendere, de statu suo cum consuluit, et quae patria sibi adeunda foret post mortem suam ipsum interrogavit. Et ait pater filio : Terra in qua dilectus sis hominibus, in ea erit habitatio tua. — Respondit filius : Si talem non invenero terram, quid tunc aggrediar ? — Esto tunc in terra ubi timearis ab hominibus. — Et ait iterum juvenis : Quid ergo agendum judicas, si nec istam invenero ? — Et si nec hanc nec illam inveneris, ait pater, tunc esto in terra ubi nihil habeas agere. — Et si nec istam invenero, pater ? — Tunc senex inquit : In nulla tunc terra maneas ubi aliquis te cognoscat. Ce sont, avec quelques circonstances différentes qui prouvent leur popularité, les fables de Marie de France, nos LXXII, XCV et CI. Nous indiquerons comme des additions du même genre : *De matrona et amatore ejus*, *De heremita*, *De agricola qui habuit equum unum*, *De homine* (*qui*) *tarde venit ad ecclesiam*, *De urbano et monedula sua*, *De pictore et uxore sua*, *De domino et servo*, *De viatore qui invenit gladium*, *De milite et latronibus* et *De homine* (*transfretare volente*).

(1) Fol. i, 3, v°.

latin *Parabola* a pris le sens d'une simple Parole. Ces arguments en action formaient la partie capitale de l'éloquence de la chaire: après avoir paraphrasé un conte, il ne restait plus qu'à le gloser, comme on glose encore dans les campagnes l'évangile du dimanche, et à souhaiter la vie éternelle à tous ses auditeurs. Aussi compilait-on des collections d'*exemples* à l'usage des sermonnaires: il n'est presque pas de catalogues des bibliothèques du XVe siècle où ne soient mentionnés des *Fabularius* et des *Novus fabularius* (1), et le recueil d'Odo de Cerington circulait également, avec des variantes qui en prouvent la popularité, en Angleterre (2), en Italie (3) et en France (4). Les prédicateurs les plus renommés farcissaient eux-mêmes leurs instructions de ces exemples (5), et comptaient plus encore sur le piquant de leurs historiettes que sur la force de leurs raisons. Mais ces contes n'étaient pas toujours d'une morale bien rigoureusement orthodoxe: ils étaient présentés comme des faits réels, et quand ils venaient, par quelque circonstance trop merveilleuse, à provoquer le scepticisme d'une partie de l'auditoire, les conséquences que le prédicateur en avait tirées se trouvaient fortement compromises. Les plus

(1) Voyez entre autres le *Scrapeum*, t. II, p. 258. Nous devons cependant reconnaître que quelques-uns étoient en vers (celui de Conradus de Mure, par exemple, selon von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1236, ou de Conradus de Fabaria, curé de Saint-Omer, d'après Reinesius, *Epistolae*, p. 211), et il n'est pas impossible que d'autres ne fussent que les explications de mythographes attardés. Mais le *Promptuarium exemplorum* de Herolt a été imprimé dans la plupart des éditions, à l'appendice du *Sermones de tempore et Sanctis*: le *Summa praedicantium* de Johannes de Bromyard a été imprimé, dans le XVe siècle, à Bâle et à Nuremberg (dans Hain, n°s 3093 et 3094), et l'on connaît jusqu'à six éditions du *Speculum exemplorum*, antérieures à 1500 (Hain, n°s 14914-14919). La Bibliothèque de la cathédrale de Wurzbourg possédait autrefois sous le n° 126, un ms. du XVe siècle, intitulé: *Liber exemplorum pro praedicatoribus*, et beaucoup de ces *exemples* étaient certainement des histoires.

(2) M. Wright a publié un choix de ses histoires d'après trois mss. du British Museum: fonds Harléien, n° 219; fonds d'Arundel, n° 292, et nouveau fonds, n° 11579.

(3) B. d'Ivrée, in-fol., n° 15 (XIVe siècle), *Magistri Odonis theologi parabolae*.

(4) B. d'Arras, n° 254 (XIVe siècle), fol. 203-212, et B. Mazarine, T. 122.

(5) Selon Herolt, saint Dominique lui-même *Abundabat exemplis*, et Herolt n'eût pas sans doute donné ce nom à de simples comparaisons. On trouve de ces histoires en grand nombre dans les sermons du Discipulus (Herolt), de Johannes de Bromyard, de Guillelmus Hilacensis coenobii (Hain, n° 8219), et d'Estienne Baron (Paris, sans date, et Londres, Wynkyn de Worde).

rigoristes et les plus intelligents les remplaçaient donc volontiers par des fables qui, grâce à leur simplicité et à leur caractère de pure allégorie, ne pouvaient offrir aux plus mal disposés un sujet de scandale ni une occasion d'incrédulité (1). Quelques-unes avaient même été d'un usage assez général pour en avoir reçu une sorte de consécration, et la croyance qu'elles fortifiaient les fidèles dans le bien et ramenaient les pécheurs dans la bonne voie, les fit sculpter sur la façade ou même dans l'intérieur des églises. Ainsi, par exemple, il y a sur le tympan du portail Saint-Ursin de la cathédrale de Bourges trois fables d'autant plus remarquables qu'il en est deux dont le sujet, alors sans doute fort populaire, ne nous est point parvenu sous une forme littéraire. On reconnaît aisément au milieu la grue retirant un os du gosier du loup; mais on voit à droite un chien traîné dans une voiture par un coq que précède un ours, et à gauche un loup, la gueule ouverte, et tenant des verges dont il semble menacer deux louvetaux (2). A Fribourg, dans le Brisgau, il y a au contraire une des fables les plus connues du moyen âge (3), celle du loup auquel les meilleures leçons ne peuvent faire oublier ses instincts (4), et nous ne nous expliquons que par une moralisa-

(1) On en trouve encore dans ceux de Jacobus de Lenda (Hain, n° 10009) et de Johannes Raulin (*Ibidem*, nos 13701 et 13702). Douce a signalé aussi un ms. Harléien, n° 5396, contenant des sermons du temps de Henri VI, où se trouvent beaucoup de fables ésopiques; *Illustrations of Shakespeare*, p. 525.

(2) La première signifiait certainement qu'on manquait de prudence en rendant service aux méchants. La seconde avait probablement la même idée que le conte oriental de l'aveugle et du boiteux qui est passé dans le *Gesta Romanorum*, ch. LXXI, et que le *De homine coecutiente qui omnes inimicos evasit*, que M. Wright a inséré dans son *Selection of latin stories*, p. 62, et signifiait qu'en s'aidant et en s'aimant les uns les autres on pouvait améliorer jusqu'aux conditions de sa nature. La troisième semble indiquer qu'il faut bien choisir les maîtres auxquels on confie l'éducation des enfants, parce que les méchants ne peuvent apprendre qu'à être méchant. C'est, avec une signification plus étendue, le proverbe que Racine a mis dans la bouche de Petit-Jean :

On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups.

(3) Un dessin en a été publié par MM. Martin et Cahier, *Mélanges archéologiques*, t. I, planche 24.

(4) Elle figure dans les fables de Marie de France, *Œuvres*, t. II, p. 345, et il y en a une version en vieil-anglais dans Douce, *Illustrations of Shakespeare*, p. 525; M. Mone en a publié deux en prose latine, d'après deux mss. d'Arras et de Reims (*Anzeiger*, 1835, col. 356

tion bien étrangère au sujet (1), pourquoi l'on affichait ainsi dans les lieux saints un symbole de l'impuissance de l'éducation à réformer les plus mauvaises tendances de la nature (2). A une époque bien postérieure, on retrouve même encore sculptées sur les boiseries du chœur et les stalles d'une foule d'églises, des fables d'animaux, et un témoignage curieux prouve quelle popularité ces petites fictions avaient conservée sous Louis XIV. Pour mieux orner les jardins de Versailles, Le Nôtre y fit représenter, en cuivre peint, des scènes empruntées à Ésope, et il n'avait pas craint de figurer ainsi jusqu'à trente-neuf fables ayant, chacune, leur bassin particulier et leurs jets d'eau.

Il est même très-probable que ces apologues, si recherchés du moyen âge, remontaient, sans aucune interruption, jusqu'à l'Antiquité classique, et il en existait sans doute beaucoup qui ne s'étaient conservés que sous une forme traditionnelle. Car il

et 361); celle d'Arras (n° 254, fol. 205, v°, col. 2) se retrouve, avec quelques variantes, dans le ms. de la B. Mazarine, T, 122, fol. 42, r°, et nous en ajouterons une troisième encore inédite. Presbyter quidam docuit lupum litteras. Presbyter dixit A, et lupus similiter. Presbyter ait B, et lupus similiter. E dixit presbyter, et lupus dixit similiter. Modo congrega, ait presbyter, et syllabica. Et respondit lupus: Syllabicare nondum scio. Cui presbyter: Ut tibi melius videtur, sic dicito. Et ait lupus: Mihi optime videtur quod hoc sonat *Agnus*. Tunc presbyter ait: Quod in corde, hoc in ore; B. de Bruxelles, n° 556, non paginé. Cette maxime est en français dans le ms. de Reims, n° $\frac{745}{749}$: *Ile*, dist li prestres, *tel en pensele, teil en bouche*. La plaisanterie qui fait le fondement de ces fables se trouve aussi dans le *Reinardus*:

Dumque docent *amen*, quasi graecum accentuat [*agne*.

L. III, v. 1603, et v. 1911:

Continuo *Dominus vobiscum* dicere jussus,
Isengrimus ovans: *Cominus*, inquit, *ovis*.

Cette fable se retrouve aussi dans le petit poëme en vieil-allemand, *Der wolf in der schuole*, que M. Grimm a publié dans son *Reinhart Fuchs*, p. 333-341.

(1) Peut-être la nécessité de la grâce, mais nous n'en avons trouvé aucune trace, et on lit dans un ms. daté de 1475, qui appartient à la B. de Vienne:

Semper natura quemvis trahit ad sua jura:
fit lupus hic monachus, raptor ut ante fuit.
Quando *Pater noster* lupus affirmare volebat,
Verbum non linquit; *semper tam, tam*, lupus [inquit.

Dans Mone, *Anzeiger*, 1839, col. 109.

On sait que *Lamb* signifie Agneau, en allemand et en anglais.

(2) M. Mérimée a remarqué aussi, sur les piliers de l'église de Saint-Julien de Brioude, d'anciennes moulures de tigres et de bêtes féroces; *Notes d'un voyage en Auvergne*, p. 207. Sur le principal portail de l'église gothique de Brandebourg, il y a un renard, en habit de moine, qui prêche des oies; Hefter, *Geschichte der Kur-und Hauptstadt Brandenburg*, p. 107. Des exemples de ces sculptures de fables d'animaux se trouvent même en Italie, notamment dans l'église Saint-Pierre de Spolète.

y en a plusieurs dans les collections de Gabrias, d'Aphthonius et de Faërne, que faute de connaître leurs sources on regardait comme originales, qui se sont retrouvés dans des manuscrits encore inexplorés : ainsi, pour en citer un exemple, la XXVIe fable de Faërne, *Puer et scorpius*, ne s'était rencontrée dans aucune des anciennes collections grecques, et celle de Florence en contient jusqu'à deux formes différentes (1). Jehan de Meung a même mis en français une fable, *Le datillier et la courge* (2), qui, sans qu'on puisse s'expliquer autrement que par une source commune cette singulière rencontre, a d'incontestables analogies avec un apologue attribué à saint Cyrille (3). A une époque trop reculée pour que l'on en fasse honneur à l'esprit littéraire et à l'imagination des poëtes, quelques fables en langues vulgaires se distinguent même des formes classiques par d'importantes améliorations qui forcent de croire à l'existence de traditions plus parfaites. Ainsi, par exemple, dans la fable où Marie de France a montré le chien qui laisse échapper sa proie pour courir après son ombre (4), il passe sur un pont et ne nage pas, comme dans la version du Phèdre latin (5), de manière à troubler l'eau et à l'empêcher de réfléchir les objets : c'est un fromage, bientôt dissous, qu'il porte à sa gueule, et non un morceau de viande qu'il eût pu repêcher quand il se serait aperçu de son erreur (6). Dans une autre, le lion ne s'associe pas pour chasser avec des animaux domestiques qui ne vivent que d'herbes, mais avec des bêtes sauvages, que des appétits communs obligent de poursuivre la même nourriture, avec un bœuf sauvage et un loup (7).

(1) N^os^ CLVIII et CLXXI, de l'éd. de Furia : elle était aussi répandue en Orient, puisque c'est la XXVIe fable de Lokman, éd. de Derenbourg.

(2) Dans son *Apparition*, B. I., n° 7202 : voyez Boivin, *Apologie d'Homère*, p. 254.

(3) *De cucurbita et palma*, dans le *Speculum sapientiae beati Cirilli episcopi, alias Quadripartitus apologeticus vocatus*, l. III, ch. 13, non paginé.

(4) Fabl. V, p. 78, éd. de Roquefort.

(5) L. I, fabl. IV.

(6) Canis per flumen carnem dum ferret natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum.
Phèdre, v. 2-3.

Passeit un chiens desus un punt ;
Un formage en se geule tint :
quant il enmi cel punt porvint,
En l'aigue vit l'umbre dou fourmaige.
Marie de France, v. 2-5.

(7) Voyez Phèdre, l. I, fable V, et Marie

En même temps que ces fables, dont quelques-unes remontaient peut-être réellement à l'origine de l'apologue, le nom du Grec que d'un accord unanime l'Antiquité en avait cru l'auteur, nous était transmis avec ces exagérations que prend la renommée quand elle devient populaire. Marie de France savait qu'Ésope avait écrit en grec :

> Isopes escript a son mestre,
> qui bien connust li et son estre,
> Unes fables qu'il ont trouveez,
> de grec en latin translateez (1) ;

mais elle ne l'en reconnaissait pas moins pour la source première de fables, dont plusieurs, visiblement empreintes des superstitions et de l'esprit chrétien, ne pouvaient pas être antérieures au moyen âge (2). Johannes de Salisbury lui attribuait celle de l'envieux, que nous ne connaissons plus que par Avianus (3), et Chaucer citait, comme lui appartenant, une morale évidemment d'origine indienne (4). Des aventures et des senti-

de France, fable XI, p. 97 : cette variante est d'autant plus remarquable que la forme ordinaire se retrouve dans la fable suivante. Il y a dans le texte *Bugle*, que Roquefort explique à tort par Bœuf : on trouve dans le glossaire de la B. I., n° 7684 : BUGLE, *Bubalus*, Buef sauvage.

(1) B. I., n° 7615, fol. 74, r°, col. 1. La plupart des mss. ont *ot trouvee* : c'est la leçon du ms. 7989², fol. 159, r°, col. 1, et des mss. du fonds de Notre-Dame, n° 192, fol. 51, r°, col. 1 ; n° 242, fol. 53, v°, col. 1 ; n° 274 bis, fol. 29, r°, col. 1, et de l'édition très-insuffisante de Roquefort. Il y a dans le ms. du fonds de Notre-Dame, n° 193, fol. 89, r°, col. 1 : *ot rovees*.

(2) Voyez, par exemple, les fables XXIV, XXV, XLVI, LXXII, C et CII.

(3) Et ut Aesopo vel Avieno credas, videbis qui sibi oculum alterum erui gaudeat, dum utroque privetur proximus ; *De nugis curialium*, l. VII, ch. 24 : c'est la XXIIe fable d'Avianus. Elle était certainement fort connue : il existe même un petit poëme sur ce sujet en vieux-français (*Du convoitox et de l'envieus*), que Barbazan a publié dans sa collection de fabliaux ; t. I, p. 91, éd. de Méon.

(4) Ysope sayth : No trost not to hem, to which thou hast somtime had werre or enmitee, ne tell hem not thy conseil ; *Canterbury Tales*, t. III, p. 101, éd. de 1830. C'est l'histoire du *Pantcha-Tantra*, ch. III, fabl. 5, qui se retrouve dans la collection de Furia, fabl. XXXXII et CLV ; *Romulus*, I, II, fabl. 12 ; le *Directorium humanae vitae*, ch. IV, cap. 8, fol. 4, r° ; le *Dialogus creaturarum*, B. I., n° 8512, p. 102, et avait été probablement traitée par Babrius, puisqu'une version en prose a été recueillie dans le ms. de la B. Bodléienne, n° 2906 : voyez Zündel, *Rheinisches Museum*, 2e série, t. V, p. 639-640. Une autre histoire, dont la morale était semblable, est racontée dans le *Harivança* : Un perroquet tourmenté par le fils d'un

ments étrangers aux traditions que Planude avait recueillies circulaient dans l'ouest de l'Europe :

Secum suam duxerat Cetam Ysopullus,
Cynthiam Propertius, Deliam Tibullus,
Tullius Terentiam, Lesbiam Catullus:
vates huc convenerat sinè sua nullus (1) :

au moins nous semble-t-il impossible de ne pas reconnaître le fabuliste grec dans cet *Ysopullus*, dont le nom n'avait sans doute pris cette forme diminutive que pour satisfaire aux exigences de la rime. On lui rapportait indistinctement toutes les fables : ainsi nous lisons dans une sorte de prologue qui précède une collection d'apologues dont beaucoup ne se trouvent dans aucune des collections grecques : Ou quint aage du monde fut Euzope, qui faint ses fables cy racontees pour corriger la vie des hommes : esquelles fables il amene les bestes et les oyseaulx aussi comme se ilz feussent hommes, en telle maniere (2) ; et son autorité était devenue assez considérable pour qu'on supposât un sens profond aux fables les plus frivoles en apparence.

Merveille en orent li plusor,
qu'il mist son tens en tel labor ;
Mais n'i a fable de folie (3),
ou il n'ait de philosophie (4),

roi, lui crève les yeux et s'envole. Le roi, malgré sa colère, engage le perroquet à revenir, lui promettant qu'il ne lui adviendrait aucun mal. Le perroquet répond qu'il ne pourra jamais oublier ce qui lui a été fait par le prince, pas plus que le roi ne perdra la souvenance de ce qui est arrivé à son fils; t. I, p. 93, trad. de M. Langlois. Cette histoire a été traduite par M. de Sacy, d'après le texte hébreu du *Calilah et Dimnah*, et insérée dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, p. 451-466. Elle est passée aussi dans le *Directorium humanae vitae*, ch. IX, fol. I, r°, et dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 86, r°. Une troisième forme se trouve dans le *Gesta Romanorum*, ch. CXLI, p. 217, éd. de Keller.

(1) *Metamorphosis Goliae episcopi*, str. XXXXV; dans Wright, *Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 27.

(2) B. I., Suppl. français, n° 738 (XVe siècle), non paginé.

(3) Mes n'i a fable n[illegible]folie,
ou il n'en ait phillosophie ;
dans le ms. 7615.,

Tous les autres manuscrits que nous avons pu examiner ont *fable de folie* ; il y a dans l'édition de Roquefort :

Mes n'i ad fables, ne folie,
u il n'ad de filosofie.

(4) B. I., fonds de Notre-Dame, n° 195, fol. 89, r°, col. 1.

disait en parlant de lui Marie de France ; et un fabuliste, vraisemblablement du XIVe siècle, à qui la gravité de sa profession ou de son âge inspirait quelque scrupule, le mettait sur le même pied de sagesse que Salomon, et s'excusait par ces vers :

Nec sum culpari dignus ; sunt quos imitari
sic scribens volui, quos mihi proposui ;
Nam simili genere scribendi complacuere ;
ceu tu (1) lucibili (*l.* Lucili ?) more docens simili,
Scripsit Ysopus ita, cujus doctrina cupita
laudem promeruit ; sic Salomon docuit (2).

Cette grande renommée d'Ésope en présentait si naturellement le souvenir à la pensée (3), qu'on lui attribuait jusqu'aux fables de Marie de France (4), et quoique écrit en vers latins, le recueil le plus populaire d'apologues (5) semble n'avoir jamais été connu que sous son nom (6). Au moins les indications des manuscrits

(1) Le poëte adresse ce prologue à sa muse : il y a, selon M. Mone, *Anzeiger*, 1839, col. 105, dans une autre version qui se trouve à Munich, fonds d'Inderdorf, n° 278 : *platus cum lucili*, dont nous ne pouvons pas même deviner le sens.

(2) B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C. 102 (XVe siècle), fol. 44, v°.

(3) Peut-être n'est-il aucun auteur qui ait été traduit en plus de langues qu'Ésope : nous en indiquerons seulement ici quelques preuves peu connues. Cent cinquante fables, disposées d'après l'ordre alphabétique, ont été traduites en néo-grec, et publiées dès 1543, en un petit *in*-4°, et le volume hébreu imprimé à Venise, en 1544 et 1608, contient quelques fables d'Aisopito. Einarson cite dans son *Historia literaria Islandiae*, p. 100, un *Aesopi et Xanthi historia*, en islandais. Il y en a une traduction catalane très-complète, *Faules de Ysop*, Barcelona, Antoni Lacavalleria, in-24, any 1682 ; une armoricaine, *Fablou Esop troet en brezonec gant G. Ricou*, Montroules, 1828, in-18, et une chinoise par Mun Mooy Seen-Shang, a été imprimée à Canton, en 1840.

(4) Il y a en tête, dans le ms. de Notre-Dame, n° 193 : *Ci commence Esopes*, et on lit à la fin : *Explicit Esopes*. Cette attribution se trouve aussi dans les manuscrits du même fonds, nos 192 et 274 bis.

(5) Il n'y a pas de grande bibliothèque qui n'en possède quelque manuscrit ; nous en connaissons jusqu'à dix à la B. I. : fonds français, n° 7616 ; fonds latin, nos 8023, 8259, 8460, 8509, 8509 A ; Supplément latin, n° 391 ; fonds de Saint-Victor, nos 175, 548 ; fonds de Saint-Germain latin, n° 1462, et le P. Labbe en indique un onzième sous le n° 893, qui a probablement changé de numéro ; *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, p. 66, éd. de 1653. Gyraldus disait en parlant de l'auteur : Hoc ipso, vel Romulo vel Salone, me puero nullus liber aeque trivialibus magistris terebatur, post Alexandri ineptias ; *Dialogus de poetarum historia*, p. 223, éd. de Bâle, 1580.

(6) Il est appelé, dans beaucoup d'anciens mss., *Esopus* ou *Hisopus*, et c'est le titre que lui donnaient toutes les éditions du XVe siècle. On lit à la fin du ms.

où se trouve ce fabuliste, appelé, par un singulier oubli bibliographique, l'*Anonyme de Névelet* (1), sont-elles ou trop insuffisantes ou trop variées pour qu'on n'y voie pas seulement la signature des copistes (2) ou une preuve irrécusable que les mieux

de Douai, où se trouvent ces fables :

Explicit iste liber ; scriptor sit crimine liber !
Explicit liber esopus. deo gracias. amen !

Dans sa traduction inédite du *Calilah*, B. I., n° 8504, Raymundus de Beziers, cité comme d'Ésope, dans son ch. VIII, ces deux vers :

Quod primus (*l.* Qui primo) nocuit, vult posse nocere secundo :
quod (*l.* quae) dedit infidus mella, venena puto.

et c'est la morale de la fable XXX de l'Anonyme. Il y a dans le *Dialogus creaturarum*, B. I., n° 8512, p. 89 : Unde Yssopus,

Quicquid agis, prudenter agas et respice finem ;

le *Flores poetarum*, Cologne, 1472, donne aussi comme d'Ésope, l. II, ch. 20 :

Si quid agas (*l.* agis), prudenter agas et respice finem ;
ferre majora (*l.* minora) volo, ne graviora feram.

Le même distique se retrouve, avec quelques corruptions insignifiantes, dans un ms. de la B. de Laon, n° 193 (XIIIe siècle), fol. 122, ro, parmi des *Flores Ysopet*, et c'est la morale que l'Anonyme a mise à sa fable XXII. Dans le ch. CIII du *Gesta Romanorum*, l'empereur Dioclétien achète de la sagesse à un marchand qui lui apprend trois maximes de conduite, et la première est précisément cet hexamètre de l'Anonyme ; p. 156, éd. de Keller.

(1) Labbe l'indiquait encore comme inédit dans son *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, p. 66, éd. de 1653. Mais dans le *Repertorium bibliographicum* de Hain, qui s'arrête à 1500, il n'y en a pas moins de vingt-quatre éditions citées positivement (nos 285-296, 307, 1915-1919 et 2492-2495), et parmi les vingt-deux ouvrages (nos 297-319) indiqués sous le titre de *Aesopus moralisatus cum bono commento*, il y en a certainement d'autres que le n° 307, où se trouvent ces fables : le n° 312, par exemple, et probablement les nos 313, 314 et 315. Nous ajouterons deux éditions de Milan, Zaroto, 1474 et 1476 ; l'édition de Rome, 1483, conservée à la B. I. sous le n° 6534 ; l'édition de Bologne, Ugo Rogerius, 1485, in-4° ; *Aesopus moralisatus cum bono commento*, 1489, in-4° gothique, sans lieu d'impression (voyez Freytag, *Adparatus litterarius*, t. I, p. 62) ; une édition de Strasbourg, 1479 ; une édition de Lyon, 1498 ; l'édition de Bâle, in-folio, sans date, et celle de Cologne, in-4°, Tenraens, également sans date. M. Dibdin en a décrit une autre sans date et sans lieu d'impression, dans son *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 244, n° 109, et nous en possédons une autre, qui semble inconnue à tous les bibliographes.

(2) Le ms. B. I. 8025, nomme comme l'auteur de ces fables, *Garritus*, probablement le *Garicius* auquel le ms. B. de Madrid, A, 163, attribue le prologue. Le ms. B. I. 8259, indique au contraire un *Galfridus*. Ce serait *Hildebert* selon le ms. B. de Vienne, 277 (Endlicher, *Catalogus*, p. 158), et plusieurs savants distingués l'ont cru : voyez, entre autres, Docen, *Jenaischen-allgemeinen Litteratur-Zeitung-Intelligenzblatt*, 1812, n° XXXIV, col. 269. Un ms., appartenant à M. Hänel, nomme positivement *Ugobardus* de Sulmone ; Dressler, *Phaedri Augusti liberti fabulae*, p. 159. Deux mss. de Cracovie et de Molk (Kropff, *Bibliotheca Mellicensis*, p. 46) désignent un *Walterus* ou *Waltherus* : voyez aussi les éditions de Lyon, 1498 ; de Londres, 1503, et Tyrwhitt, *Canterbury tales*, t. IV, p. 304, éd. de 1830. D'anciennes éditions, notamment celle de Venise, Johannes de Tridino, 1519, croyaient ces fables de *Salo* ou *Serlo* de Parme, et des

informés ignoraient son nom. La croyance que ces fables étaient réellement d'Ésope, devint même assez générale pour réagir sur la tradition et modifier les circonstantes les plus certaines de son histoire. Eberhardus de Béthune, un des poëtes du XIIIe siècle les plus versés dans les lettres grecques (1), le prenait déjà pour un versificateur qui savait à la fois plaire et donner de sages conseils :

> Aesopus metrum non sopit : fabula flores
> producit ; fructum flos parit, ille sapit (2),

et près de trois cents ans plus tard, quand la Renaissance était commencée, Guillaume Tardif, le traducteur anonyme du Pogge, croyait encore qu'Ésope avait écrit en vers latins : « En la facecie ensuivante que met Poge, aucuns ont attribue a Esopet et avecques la translation des fables de Esopet l'ont mise ; mais nonobstant ne l'ay-je pas laisse a mettre et rediger en ceste presente translation, affin que nulle faulte n'y soit veue ne aussi congneue : car elle est reallement de ce livre et (l')escripvit Poge ainsi qu'il apparoist : car elle est en prose latine, et Esopet

savants italiens bien plus modernes, entre autres M. Jannelli, les lui ont aussi attribuées. D'autres éditions, parmi lesquelles il nous suffira de citer celle de Rome, 1483, les ont revendiquées pour *Accius*, par une raison fort bien expliquée par Baillet (*Jugements des Savants*, t. IV, p. 312, note), et des autorités considérables leur ont donné toute créance : voyez le *Florilegus* et Scaliger, *Poetices* l. IV, p. 729. Sur la simple ressemblance d'un distique, cité par Giraldus, dans son *Itinerarium Cambriae*, l. II, ch. 3, Barthius, *Adversariorum* l. III, ch. 22, croyait hardiment ces fables de Bernard (de Chartres), et pour des analogies plus sérieuses, mais encore très-insuffisantes, Lessing les eût volontiers supposées d'*Alanus ; Zur Geschichte und Litteratur, aus den Schätzen der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, t. V, p. 54. Enfin, Fuccius a pu dire dans une phrase trop isolée, pour qu'une assertion si extraordinaire ne soit pas un peu suspecte : In collectionem fabularum Aesopiarum incidit, quae genere carminis elegiaco exaratae sunt nunc *Accio*, nunc *Romulo*, nunc *Remicio*, nunc *Avieno* tribuuntur ; *Apologia pro Phaedro*, p. 150.

(1) C'est l'auteur du *Graecismus* : dans l'édition que Mansi a donnée du *Labyrinthus*, dans le *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis* de Fabricius, on voit que ce poëme aurait été composé :

> Anno milleno, centeno, bis duodeno ;

mais c'est évidemment une erreur : il faut lire, comme Leyser,

> Anno milleno, centeno bis, duodeno.

(2) Ch. III, v. 11 ; dans Leyser, *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 826. Un vieux ms., qui appartenait autrefois à l'Université de Helmstadt, ajoute, comme glose, ce vers :

> Ysopus est herba, sed Aesopus dat bona verba.

besongnoit en mettre : parquoy la difference monstre que qui l'ait mise avecques les fables de Esopet, il (l')a icy emprunctee (1). » Sans doute l'Anonyme avait travaillé sur une des collections du pseudo-Romulus (2), et se rattachait ainsi, d'une manière indirecte, aux inventions d'Ésope; mais il semble y avoir ajouté des fables qui n'appartenaient qu'à lui (3), et l'inspiration de toutes n'est pas seulement différente, elle est directement contraire. Ce n'est plus la simplicité un peu rude d'un moraliste qui ne songe qu'à donner un bon conseil, mais l'exagération de l'esprit littéraire, la substitution d'un tour épigrammatique à la naïveté du récit, toutes les recherches de la pensée, toutes les puérilités d'une forme prétentieuse (4), et deux autres collec-

(1) *Les facecies de Poge, translatees de latin en francoys*, cah. GIII, fol. 2, éd. de Jehan Bonnefons, Paris, 1549, in-4°.

(2) Elle différait même très-peu de celle qui est connue sous le nom de *Romulus* de Dijon : non-seulement les mêmes fables s'y trouvent, sauf la 8e du l. III, *De Junone, Venere et aliis feminis*, que ses formes payennes auront sans doute fait supprimer; mais elles s'y suivent dans le même ordre, à une seule exception près : la XIIIe fable de l'Anonyme, *De vulpe et aquila*, n'est que la XXVIIIe dans le *Romulus*. On peut signaler deux autres petites différences : l'Anonyme a, dans sa XXVIe fable, remplacé bien à tort le chien par un loup, et il a, dans la XXXIVe, substitué aussi le loup au renard du *Romulus* de Dijon : il est curieux, pour le dire en passant, que cette fable existe en arménien ; *Journal asiatique*, t. V, p. 190. Phèdre s'accorde entièrement avec le ms. de Dijon : les deux fables manquent dans l'Anonyme de Nilant. Son *Romulus* n'a pas non plus la seconde ; mais, comme Phèdre, l. III, fable 15 ; Marie de France, fable XLIV ; Ysopet I, fable XXVI, il a aussi dans la première un chien : nous ne connaissons que le *Romulus* de Rimicius, l'*Edelstein* de Boner, fable XXX ; l'*Esopus* de Burcardum Waldis, l. I, fable 49, et la rédaction en prose française du ms. B. I., n° 7304 (XVe siècle), où se retrouve le loup de l'Anonyme. Dans une autre fable, la XXXVIIIe, c'est aussi le loup qui figure contre toute vraisemblance, comme dans Phèdre, l. I, fable 10 ; le *Romulus* de Dijon, l. II, fable 19 ; l'Anonyme de Nilant, fable XXVIII ; Marie de France, fable LXXXIX : mais dans toutes les versions de l'Ysopet I que nous avons vues (celle que Robert a publiée, t. I, p. 103, et celles des mss. B. I., fonds de Cangé, n° 35, et fonds de Navarre, n° 85), et dans la rédaction en prose du ms. 7304, il est remplacé par le lièvre.

(3) L'analogie s'arrête à la LVIIIe fable : *De Judaeo et pincerna*, et *De cive et milite* sont de véritables fabliaux, dont un fut même traité en français par Rutebeuf. Les autres pièces qui se trouvent aussi dans quelques mss. et dans plusieurs vieilles éditions, sont également étrangères à tous les *Romulus*.

(4) Docen appréciait ainsi son style dans l'article que nous avons déjà cité : Er liebt keine periodischen Stellungen, sondern zertheilt die Erzählung in lauter kleine Glieder, und sucht das nämliche Wort in verschiedenen Formen als Substantif, Verbum, u. s. w. in der Nachbarschaft wieder erscheinen zu lassen. Scaliger disait aussi dans son *Hypercriticus* : Illud observarant praeceptores nostri, ab eo nusquam ecthlipsim ullam factam in carmine

tions, à peu près contemporaines, celles d'Alexander Neckam et de Baldo, portent aussi le nom d'*Esopus*, quoique beaucoup de leurs fables paraissent étrangères à toutes les compilations en prose latine. Sans doute cependant cette attribution ne tenait pas seulement à un nom générique, qu'on avait adopté un peu au hasard, sans y attacher d'idée positive; elle devait s'appuyer sur des traditions qui se sont perdues depuis, mais qui jouissaient alors d'une popularité fort étendue, car il existe aussi quatre ou cinq recueils appelés *Novus Avianus* (1), et tous ont

syllabarum.... ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter: Ité ipso ita judico, quae dixit, a me nullo modo melius dici posse: quare eum poetis novitiis non solum ediscendum ob fabularum utilitatem, sed etiam propter versuum munditias imitandum; *Poetices* l. VI, p. 789, éd. de 1586. L'opinion du P. Desbillons était toute différente: Scriptor est incursione verborum ac sententiarum importuna horridus, dicacitatis appetens, ineptiarum prodigus, aliquando tamen ridicule facetus ac prope ingeniosus... Ego vero parum id omne interesse rei litterariae existimo; *Fabulae aesopiae*, p. XVIII. Furia qualifiait cette élaboration, en termes encore plus sévères, de Valde inepta ac barbara Aesopi interpretatio; *Fabulae aesopicae*, t. I, p. XXIII.

(1) Leyser avait indiqué (p. 992) un *Novus Anianus* (sic) par Alexander Neckam, dont il a même cité les premiers mots: nous l'avons trouvé dans un ms. de la B. I., et la forme en est assez curieuse pour que nous le publiions en entier. Docen a parlé, d'après un ms. du XIVe siècle de la B. de Munich, d'une autre rédaction nouvelle des mêmes fables, par un poëte d'Asti, en Piémont, et il en a imprimé une, la neuvième, les quatre premiers vers d'une autre et les six premiers du prologue; dans von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1239-1240. Nous en avons vu deux autres mss. à la B. de Bruxelles, nos 9807 et 10726, qui remontent au XIIIe siècle, et nous donnerons quelques-unes des fables inédites. Un troisième travail de ce genre, complétement inédit, se trouve dans le ms. de la B. de Vienne, no 305 (277 du *Catalogus* d'Endlicher), et nous en publierons aussi plusieurs fables, qui permettront d'en apprécier le style. Une quatrième rédaction est attribuée, par le *Giornale de'Letterati*, t. IV, p. 181, Venise, 1710, à un auteur du XIIe siècle, nommé Tebaldo, qui existait encore dans la bibliothèque d'Apostolo Zeno, et aurait composé en outre un *Physiologus* (peut-être celui du Xe siècle, dont l'auteur est quelquefois nommé Theobaldus), un *Utilis*, et un *Moralis*, qui commençait par ces deux vers:

Cum nihil utilius humanae credo, saluti,
Quam morum novisse modos et moribus uti.

Une autre version en vers de la fable première d'Avianus a été imprimée, d'après un ms. du XIe siècle, dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 204. Un ms. de la B. I., fonds de Saint-Victor, no 756 (XIIIe siècle), contient des *Flores Aviani novi*, qui n'appartiennent à aucune des versions que nous connaissons, et, selon un renseignement publié dans l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 844, un ms. de la B. de Berlin, in-4° latin, no 381 (XVe siècle), contient aussi, fol. 188, *Flores Aviani veteris et novi*. Enfin, Gulielmus Hermannus et Hadrianus Barlandus ont mis en prose latine, l'un trente-huit, et l'autre quatre fables d'Avianus (dans *Aesopi Phrygis et aliorum fabulae*, Lugduni, Gryphius, 1544), et une autre rédaction également en prose se trouve dans deux mss. du XIVe siècle, conservés à la B. I. sous les nos 347 B et 347 C.

fidèlement reproduit leur modèle; il n'en est pas un qui contienne une seule fable que l'ancien Avianus n'ait pas traitée.

Quand les ornements du style et une forme métrique prouvent que ces collections de fables ne sont pas l'œuvre capricieuse d'une intelligence inculte et dédaigneuse du succès, elles ne sont pas seulement un curieux témoignage des habitudes de l'esprit et de la nature des idées, qui permet d'apprécier la civilisation du temps; elles ont une valeur historique que les savants avaient jusqu'ici beaucoup trop négligée. Leurs rapports avec ces fables traditionnelles, que nous possédons encore sous une forme populaire, sont un fait matériel dont il faut nécessairement conclure que, malgré les exagérations d'un zèle trop intolérant pour être selon l'esprit de Dieu, malgré l'ascendant de jour en jour plus naturel et plus dominant du christianisme, les réminiscences de l'Antiquité subsistaient toujours, bien plus nombreuses et bien plus vivaces qu'on ne le suppose. C'est une preuve de plus, et une des moins contestables, qu'il n'y eut jamais, avec les traditions classiques, de rupture assez radicale pour forcer l'imagination de recommencer l'œuvre de ses développements, comme à la première heure de la création du monde. L'esprit de l'Europe moderne n'est point uniquement sorti des idées chrétiennes et des éléments nouveaux que les Barbares avaient apportés du fond de la Germanie. En vain les hommes s'évanouissent ainsi que des fantômes, en vain les monuments s'écroulent et les ruines elles-mêmes disparaissent sous d'autres ruines plus jeunes d'un jour; rien d'essentiel ne périt dans la vie de l'Humanité. Le passé s'est transformé, mais il continue sous une forme plus appropriée aux besoins du moment: on l'appelle aujourd'hui le présent; demain, ce sera l'avenir. Son complet anéantissement convaincrait d'inutilité les efforts et les souffrances dont se compose l'histoire: ce serait un blasphème en action dont l'Humanité tout entière se serait rendue coupable et devrait compte à Dieu. Souvent cependant il y a dans la destinée des États et les calamités qui les frappent,

des accidents dont la raison se cache sous les apparences du hasard, des succès qui révoltent la conscience, des violences individuelles qui bouleversent l'ordre général et légitime des choses, c'est à l'histoire des sentiments et des idées, à l'histoire littéraire, entendue dans le sens le plus large et le plus vrai du mot, à protester contre les impiétés désespérées qu'on serait tenté d'en induire ; c'est à elle de prouver que pour rester religieux et s'incliner avec confiance devant la Providence, il n'est point nécessaire de pouvoir redire avec le poëte :

> Abstulit hunc tandem Rufini poena tumultum,
> Absolvitque deos (1).

Avant d'aborder définitivement le grand travail de notre vie, l'histoire de la poésie européenne, nous avons voulu publier, comme témoignage de la connexité du monde nouveau avec le monde antique, ces dernières pièces justificatives, et préparer une base plus solide à nos conclusions.

(1) Claudien, *In Rufinum*, l. 1, v. 20.

NOVUS AESOPUS

PAR ALEXANDER NECKAM

Il est peu d'auteurs aussi souvent cités qu'Alexander Neckam, dont la vie et les ouvrages soient enveloppés d'autant d'obscurités. Si l'on en excepte sa naissance, dont la date paraît déterminée d'une manière précise (1), il n'est aucune circonstance de sa vie, pas même le monastère où il se fit moine (2), celui dont il devint Abbé (3) et l'époque de sa mort (4), qui ne soit soumise à

(1) On lit dans un ms. de la B. Bodléienne : Mense septembri natus est anno 1157 regi filius, Ricardus nomine, apud Windleshore. Eadem nocte natus est Alexander Nechann apud Sanctum-Albanum, cujus mater fovit Ricardum ex mamilla dextra, sed Alexandrum fovit ex mamilla sua sinistra ; dans Tanner, *Bibliotheca britannico-hibernica*, p. 539, note d.

(2) On dit que sa demande pour être admis au monastère de Saint-Alban commençait par : *Si vis, veniam ; sin autem...*, et que l'Abbé répondit : *Si bonus es, venias ; si nequam, nequaquam ;* ce qui blessa Neckam et le fit entrer dans un autre Ordre monastique; Tanner, *l. l.* note e. Selon Oudin, au contraire, Neckam n'en serait pas moins entré à Saint-Alban.

(3) Il paraîtrait cependant, d'après Tanner, *l. l.* note g, qu'après avoir été Prieur de Saint-Nicolas, à Oxford, il serait devenu, en 1213, Abbé de Circester ; mais Oudin, *Commentarius de scriptoribus Ecclesiae antiquis*, t. III, col. 4, lui donne le titre d'*Excestriensis abbas ;* dans le ms. B. l., fonds de Saint-Germain latin, n° 576 (XIIIe siècle), fol. 189, v°, il n'est appelé que *canonicus Cyrecestriae*, et Tanner, *l. l.* p. 29, lui a consacré, sans le reconnaître, un second article sous le nom d'*Alexander Cicestrensis canonicus.*

(4) Selon Fabricius, *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis*, t. I, p. 66, il serait mort dès 1215 ; ce serait seulement en 1217, d'après Wharton, *Anglia sacra*, t. I, p. 485 : l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 72, dit qu'il mourut au plus tard en 1227, et c'est aussi l'époque qu'assigne à sa mort Tanner, *l. l.* p. 541, note e.

bien des incertitudes. Aucun de ses ouvrages ne semble avoir été imprimé, si ce n'est une espèce de satire publiée dans les œuvres de saint Anselme (1), dont la versification et le style diffèrent trop sensiblement du style et de la versificaiion des poëmes inédits, pour qu'il soit possible de l'en croire l'auteur. Leyser déplorait la perte de ses poésies (2); Fabricius lui en attribuait qui se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, appartenant autrefois à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés (3), et il est au moins probable que quelques-unes sont de Serlon (4).

(1) Quid deceat monachum, vel qualis debeat [esso, etc.;
dans l'édition donnée par dom Gerberon, p. 195.

(2) Utinam et haberi possent... Alexandri Neckam carmina; *Historia poetarum et poematum medii aevi*, préface non paginée.

(3) Il y portait le n° 798 : On le conserve maintenant à la B. I. sous le n° 376.

(4) Il lui attribue *Commendatio vini*, en trois livres, commençaît par *Dum corpus curas, studeas*; ce poëme se trouve dans le ms. de la B. I., fol. 214, v°, col. 1 :

Cum corpus curas, studeas subducere curas!
Vexatus cur es curis? Corpus bene cures!
Si corpus laute recreas, hoc dico leaute:
Qui bursae parcit, ventrem crebro malo farcit.

Non seulement cet esprit si peu digne d'un homme grave et ces recherches de versification rhythmique, sont bien étrangers à tout ce que nous savons de la vie et des œuvres authentiques de Neckam; mais à la marge des premiers vers du second livre,

Vina libens libo, tunc audax carmina scribo;
Sumens vina bibo, producto deinde rebibo;

on lit d'une main plus moderne, mais encore fort ancienne, le nom d'un poëte dont on connaît plusieurs pièces de ce genre, celui de Serlon. Quoique d'une forme plus simple, la troisième partie est certainement du même auteur; il a pris lui-même la peine de nous l'apprendre :

Rursus, Bacche, tuas laudes describo libenter
nec vereor laudis prodigus esse tuae.
Censeo felices Thebas quae te genuere;
fratre tuo semper Hercule major eris.
Ibidem, fol. 215, r°, col. 1.

Il y a deux poëmes dont Bale ni Tanner n'ont parlé. L'un, intitulé *Metricae corrogationes novi Promothei* (sic), commence ainsi :

Induat abbatem qui plus optabit amari
quam metui; regnet hinc amor, inde metus!
Immo regnet amor, cujus timor asscela fidus;
quo praecedet amor tramite, carpat iter!
Ibidem, fol. 216, r°, col. 1.

L'autre a pour titre : *Sup(p)letio defectuum operis magistri Alexandri, quod deservit laudi sapientiae divinae*, et est certainement d'Alexander Neckam lui-même; car on lit, *Ibidem*, fol. 222, r°, col. 1 :

Tu mihi mater eras; es mater, oro tibi natus:
numquid Alexander desinet esse tuus?
Mens mea semper erit thalamus tibi sive sepul- [chrum,
quo tua, fida parens, molliter ossa cubent.
In thalamo cordis tua, sed mea, membra quies- [cent;
cor mausolaeum sit tibi, quaeso, meum!

Nous ajouterons une petite pièce assez bien tournée, qui peut mettre sur la voie de quelques détails relatifs à la vie de Neckam. On lit dans notre ms., fol. 238, r°, col 2: *Versus magistri Aurel'* (probablement Aurelianensis) *et magistri Alexandri Nequam;* puis vient une épître, toute remplie de grosses et lourdes louanges, adressée à un savant et vertueux auteur, nommé *Alexander*. On trouve ensuite celle-ci :

Quem tibi transmitto, doctor Radulfe, nepotem
suscipe; devota sedulitate doce.
Hunc fidei committo tuae: vigilantia curae
lucra feret; sterilis non erit iste labor.

Selon sa bonne habitude, Oudin était remonté aux sources; mais, ainsi qu'il lui arrivait aussi souvent, il les a trop légèrement étudiées ou s'est confié trop aveuglément aux renseignements inexacts qu'on lui avait transmis : il a confondu ensemble des ouvrages différents, et s'est trompé même sur leur forme (1). Dans la biographie très-curieuse que M. Wright a consacrée à Alexander Neckam (2), il lui attribue, comme ses prédécesseurs, un petit dictionnaire latin des noms les plus usuels, d'après une indication qu'il nous est impossible de ne pas regarder comme insuffisante : l'auteur n'est désigné que par le nom d'*Alexander*, et nous y reconnaîtrions bien plutôt Alexandre de Villedieu. On sait que le professeur normand s'était occupé d'ouvrages de lexicographie (3) : ce dictionnaire est évidemment un mémento à l'usage des écoles auxquelles il avait consacré tous ses travaux (4), et la popularité du *Vocabularium sive vocum ad artes pertinentium expositio*, de Jean de Garlande, prouve que ces manuels répondaient à un besoin réel (5). Peut-être même le succès

Versibus et rhythmis et adhuc dictamine, per te
floreat, et sit in his sollicitudo vigil!
Moribus informa; virtutibus imbue; verbis
exorna; relice dogmate; pingo metris.
Sis pater et doctor; pariter videaris uterque
esse sibi: monitis, doctor; amore, pater.
Te duce, nil pueri capiat puer, et pueriles
motus edoctae mentis habena regat!
Te duce, sub teneris annis virtute senescat
purus, et inde puer desinat esse puer!
Artificem commendet opus; doctrina magistri
discipulo pateat testificante sua(m)!
Mutua discurrat inter nos pagina; nota
mens tua, mensque mea sit mediante nota!

(1) Il confond le *De naturis rerum*, qui est en prose, avec le poëme intitulé *Laus divinae sapientiae*, et indique, comme se trouvant dans notre ms., *De sancta Maria, dialogus inter Guillelmum Aurelianensem et Alexandrum Neckam*, et il y a seulement, à la suite l'un de l'autre, deux petits poëmes de Guillelmus d'Orléans et d'Alexander Neckam, qui ne sont pas dialogués et ne parlent point de sainte Marie.

(2) *Biographia britannica literaria*, Période anglo-normande, p. 419-439.

(3) C'est même très-probablement l'auteur du *Thesaurus novus latinitatis*, que M. Mai a publié dans le t. VIII de ses *Classici auctores e vaticanis codicibus editi*; mais quoi qu'il en soit de cette conjecture, il avait certainement composé un lexique, puisqu'on lit à l'explicit du ms. B. l., n° 7621 : Explicit antiquus monachus qui secundum aliquos glossavit *Doctrinale*, et est valde notabilis : vel *Alphabetum* Alexandri de Villa-Dei in Neustria. Hain a même cité, dans son *Repertorium bibliographicum*, sous le n° 776, un *Vocabularius* (*Alexandri de Villa-Dei*), Argentinæ, 1493, in-4°.

(4) Voyez la thèse fort intéressante de M. Thurot, *De Alexandri de Villa-Dei Doctrinali, ejusque fortuna*, Paris, 1850. Malheureusement cependant toutes les questions d'histoire littéraire qui se rattachent à Alexandre de Villedieu sont encore loin d'être résolues.

(5) On l'a même encore réimprimé dans le XVIe siècle; Caen, 1508. M. Gérard

de son contemporain (1) obligeait-il, pour ainsi dire, Alexandre de Villedieu d'entreprendre un ouvrage du même genre, et la multiplicité des copies (2), les gloses dont elles sont quelquefois couvertes (3) et la traduction en interligne de tous les mots importants (4), prouvent que la renommée de l'auteur avait valu aussi à ce traité, *De utensilibus*, une popularité fort étendue. Comme il ne peut entrer dans le plan de cette publication de chercher à résoudre ces différentes questions d'histoire littéraire, nous nous bornerons à dire que les derniers vers du poëme intitulé *Laus*

avait élevé quelques doutes sur l'existence de cette édition, *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 581; mais nous en avons vu un exemplaire qui appartient à M. Auguste Le Prevost.

(1) M. Leclerc a déjà prouvé de la manière la plus convaincante, dans l'*Histoire littéraire de la France*, que Jean de Garlande vivait dans la première moitié du XIIIe siècle, et nous en avons découvert de nouvelles preuves dans une bibliothèque étrangère. On lit, fol. 83, v°, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Bruges, coté B. 205, dont l'écriture semble remonter à la fin du XIVe siècle : Haec edita sunt Parisius sub venerabili cancellario Parisius Gallero de Castello-Theoderici, anno Domini 1246 gloriosum et venerabilem partum beatae Mariae Virginis demonstrante. Explicit Commentarius magistri J. de Garlandia. Une autre indication aussi positive, qui se trouve à la fin, forcerait même de reculer encore davantage la *composition* de ce livre : Johannes de Garlandia librum istum composuit (pro) domino Ademaro fratre (*sc.* uterino) regis Angliae (*sc.* Johannis-sine-Terra, mortui 1216), gloriosi principis Anglicorum. Ce ms. contient des poëmes crus jusqu'ici perdus ou même entièrement inconnus : nous ne parlerons que pour mémoire d'un rhythme sur les miracles de la Vierge, dont la matière se trouvait dans l'*Armarium Sanctae-Genovevae;* mais il y a certainement des détails intéressants dans le *Morale scolarium*, fol. 2, r°: c'est probablement le même poëme que le *Satyricorum opus*, dont Leyser, p. 511, a cité les premiers mots, *Scribo novam tandem satyram*, car celui du ms. de Bruges commence ainsi :

Scribo novam sathiram, sed sic nec sensiret (*l.* [sentiet) iram,
iram deliram, letali vulnere diram.
Nullus dente mali lacerabitur in speciali,
immo metro tali ludet stilus in generali.
Hoc complectaris carmen morale, scolaris,
ne confundaris, sed ut inclitus efficiaris.
Si qua sit hic rara tibi dictio, sit tibi cara!
mons labet ignara doctrinaque marcet avara.

Nous citerons textuellement le titre d'un autre poëme, qui nous semble devoir être encore plus curieux : Incipit Parisiana poetria magistri Johannis Anglici de Garlandia, de arte prosaica, metrica et rhythmica, et summitur titulus a prima fronte libri; fol. 148, v°. La fermeture de la B. de Bruges, pour une quinzaine de jours, pendant tout le temps que les États de la province de Flandres devaient y tenir leurs séances, ne nous a malheureusement pas permis d'examiner ce ms. plus en détail.

(2) Oudin en a indiqué jusqu'à sept exemplaires que l'on conservait encore de son temps dans différentes bibliothèques de l'Angleterre (*l. l.* col. 7) : il y en a un à la B. I. (ancien fonds latin, n° 7679), et nous en avons trouvé un excellent à la B. de Bruges.

(3) C'est ce qui est arrivé pour celle de la B. de Bruges, qui en est même devenue assez confuse.

(4) Cette traduction se trouve dans les trois mss. dont nous avons pu acquérir quelque connaissance personnelle.

sapientiae divinae, en tranchent quelques-unes (1). Nous citerons de préférence un morceau du cinquième livre qui contient quelques détails sur Paris, où Alexander Neckam avait appris et enseigné les lettres (2).

Parisius, quidam paradisus deliciarum,
et major, cum sit maxime, laude mea.
Mercurium coluit error gentilis ibidem;
roscos (3) et legum gloria flore(t) ibi.
Hic exercitium logices praeludit amicae
cum rerum causis, pagina sacra tibi:
Hic florent artes, coelestis pagina regnat;
stant leges; lucet jus; medicina viget.
Quem Martis pagus genuit (4), Dyonisius urbe(m)
convertit, ritus instituendo novos,
Ecclesiamque novam gaudens construxit ibidem,
in qua virtutum lucida signa micant.
Lumine doctrinae fulsit subtilis apertae,
res nimis obscuras explicuisse potens:
Angelicos coetus distinxit limite certo,
effectu, gradibus muneribusque suis.
Quod tamen in Latio magnus Dyonisius hospes
exutus fuerit carne, probare volunt;
Sed, quod (*l.* quid?)? Nota sequor famae vestigia notae

(1) Ils ont été publiés par Tanner, *l. l.* p. 539, réimprimés par M. Wright, *l. l.* p. 457, et se trouvent dans le ms. B. l., fonds de Saint-Germain latin, n° 576, fol. 214, v°, col. 1.

(2) Il le dit lui-même, dans le passage que nous indiquions dans la note précédente :

Vix alius locus est dicta mihi notior urbe,
qua Modici-Pontis parva columna fui.
Hic artes didici docuique fideliter; inde
accessit studio lectio sacra meo.

Il avait déjà, dans le troisième livre, exprimé son admiration de Paris dans les termes les plus chaleureux :

Quicquid, C(h)aldaei; quicquid docuistis, Athenae;
quicquid Roma potens tradidit atque Pharus
Accepit, docuit urbs haec; feliciter auxit:
hic fons doctrinae semper abundat aquis.
Secana gens, armis promptissima, fulminat ense;
nunc hastis hostes impetit, arte potens;
In giros agili motu, cito flectere lora
novit; gens pollens moribus, arte, fide.
Naufragiis portus, fugitivis porta salutis,
exemplar terris nobile semper erit.
Religionis amans, gens prudens; orbis asylum,
gens pia; gens comis, bellica, docta, potens.

Ibidem, fol. 199, v°, col. 1.

(3) Probablement c'est le mot grec Ρωστις, Ρωστιος, Forte santé, pris ici dans le sens d'Hygiène, Médecine.

(4) Saint Denys, l'apôtre des Gaules, que Neckam a cependant, comme beaucoup d'autres, confondu avec saint Denys l'Aréopagyte, était né dans la Romagne.

quamvis id Bedae displicuisse sciam.
Quid, quod (1) me recreant urbis praeconia dictae
quam cum Marcello, tu Genovefa, regis?
Urbe data, fulgens meritis, rutilans velut aurum,
aureolam meruit aurea virgo decens.
Junónis templum Vincentius obtinet; illud
praesul Germanus vindicat esse suum.
Indicat et circi descriptio magna theatrum
Cypridis; illud idem vasta ruina docet.
Diruit illud opus fidei devotio; sancti
Victoris prope stat relligiosa domus.
Est ibi t(h)ermarum munitio maxima, quondam
quae Monti-Martis ferre solebat opem;
A quó, sub terris, ad t(h)ermas ars iter aptum
duxerat, atque tuas, Secana, subtus aquas.
Insula, quae melius dici mediamna videtur,
perpetuo placide laeta decore viret.
Illic se recreant spatiando philosophorum
agmina: grandis amat otia laeta labor.
Inclytus Arturus Follone(m) vicit ibidem (2);
Arpennus (3) fertur conscius esse necis (4).

Bale (5), copié par Leyser (6), par Fabricius (7) et par Tanner (8), avait cité les cinq premiers mots d'un recueil d'apologues en

(1) Quoique cette tournure soit assez insolite, il ne peut y avoir aucun doute sur la lecture, et Neckam avait déjà dit quelques vers auparavant, fol. 205, v°, col. 2:

Ut, Pannonia, te laudem, Hieronymus, ingens doctor, laudis erit gloria summa tuae.
Quid, quod Martinum genuit Pannonia, cujus actus eximios pagina nulla capit?

(2) On lit dans Geoffroy de Monmouth, *Historia Britonum*, l. IX, p. 168, éd. de M. Giles: Dato igitur ab utraque parte foedere, conveniunt uterque in insulam quae erat extra civitatem, populo expectante quid de eis futurum erat. L'adversaire d'Arthur est appelé, dans Geoffroy, *Flollo*; dans le *Romans de Brut* de Wace, *Frolle*, et une petite pièce du XIIe siècle, composée par un Breton, que nous avons publiée dans nos *Poésies populaires latines*, p. 275, le nomme aussi *Frollo*.

(3) Il n'est question de cet Arpennus ni dans Geoffroy de Monmouth, ni dans le roman de Wace, qui s'est borné à traduire Geoffroy, v. 10276-10330, et nous n'en connaissons aucune autre mention.

(4) B. I., fonds de Saint-Germain latin, n° 376, fol. 206, r°, col. 2.

(5) *Scriptorum illustrium majoris Brytanniae catalogus*, cent. III, n° 86, p. 272.

(6) *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 992.

(7) *Bibliotheca mediae et infimae latinitatis*, t. I, p. 66.

(8) *Bibliotheca britannico-hibernica*, p. 540, note d.

vers latins, intitulé *Novus Aesopus* (1) ; mais jusqu'à ces derniers temps personne n'en avait signalé l'existence. M. Robert eut enfin la bonne fortune d'en rencontrer six fables assez corrompues dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (2), et ce fragment autorisait à croire que le trouvère anonyme, qu'il avait appelé Ysopet II, s'était borné à traduire la collection dont elles faisaient partie (3). La publication d'un manuscrit, appartenant à la Bibliothèque de Chartres, par M. Duplessis (4), nous a fait reconnaître une autre traduction, qui a même reproduit le distique latin où Neckam avait résumé l'enseignement moral de ses fables (5), et en fournissant une nouvelle preuve de la popularité dont elles jouissaient pendant le moyen âge, cette seconde version avait encore accru notre désir d'en connaître le texte. Nous l'avons heureusement trouvé à la Bibliothèque impériale, dans un manuscrit du XIVe siècle, inscrit au catalogue imprimé comme renfermant les fables d'Avianus (6), et sur une indication des Archives de la Société pour fonder l'ancienne histoire de l'Allemagne (7), nous avons pu deviner qu'on en conservait une autre copie à la Bibliothèque de Berlin (8).

(1) *Ingluvie cogente lupum dum devor.*

(2) Dans un ms. non paginé, coté 2904, que M. Robert a constamment indiqué par le n° 2094 : nous le désignerons par un R.

(3) Il y en a deux exemplaires à la B. I. qui remontent tous deux au XIVe siècle : l'un est dans le Supplément français, n° 766, et l'autre se trouve dans le fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 171, v°. On lit dans l'épilogue :

Un clerc de grant escuce
et de grant sapience
le fist premièrement ;
et je l'mis en romanz
por entendre aus enfans
et a la laye gent.

(4) *Fables en vers du XIIIe siècle*, Chartres, juillet 1854, tiré à quarante-huit exemplaires : le savant éditeur avait gardé l'anonyme. Peut-être est-ce une de ces traductions que, nous ne savons d'après quelle autorité, Blankenburg attribue à Guillaume de Saint-Didier ; *Litterarische Zusätze zu Sulzers Allgemeiner Theorie der schönen Künste*, t. I, p. 25, col. 2.

(5) Nous avons désigné ce ms. par un C.

(6) N° 8471, format in-18 : il provient du cabinet de Mentel et ne contient plus que dix-sept feuillets dont le premier est coté 96. Il ne s'y trouve plus que les fables de Neckam, une table où sont répétées les morales de ses fables et la fin du *Luparius*. Ce fragment paraît plus vieux au moins d'un siècle, et le dernier feuillet, très-endommagé sans doute depuis longtemps, porte le chiffre 751 et remonte aussi au XIIIe siècle. Nous désignerons ce ms. par un P.

(7) *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VIII, p. 852.

(8) Dans le ms. coté B. Santen, 4, fol. 45-47. Ce ms. a été écrit en France en 1449 : nous l'avons indiqué par un B.

I — DE LUPO ET GRUE (1)

Ingluvie cogente, lupus dum devorat ossa,
pars ossis fracti faucibus haesit ei:
Anxius, orat opem supplex pecudesque ferasque
insuper, et volucrum postulat auxilium.
Omnes respondent gruis ossea labra valere
os quod inhaerebat faucibus abstrahere.
Hanc lupus aggreditur, ululansque gemensque precatur,
ne quam sola potest ferre, récuset opem (2).
Grus pretium (3) poscit; jurat lupus omne daturum
quod petet, et testes invocat (4) ille deos.
Grus credit, totumque caput mox ejus in ore

(1) Nous n'avons point cru devoir conserver les formes d'orthographe qui tiennent à un système d'écriture étranger à la nature de la langue, comme *Capud*, *Cepit* (Coepit), *Dampnum*, *Hesit*, *Honeravit*, etc.; mais nous avons scrupuleusement indiqué toutes les autres. Quand pour rétablir la mesure ou restituer le sens nous avons ajouté des lettres ou des mots, ils ont toujours été enfermés entre parenthèses, et nous avons marqué par des crochets ceux dont la suppression nous semblait nécessaire. Sans prétendre indiquer toutes les fables analogues qui se trouvent dans l'Antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge, nous en avons voulu citer assez pour prouver qu'elles étaient populaires. Celle-ci est dans Ésope, nos XCIV et CII, éd. de Furia; Gabrias, fabl. XXXIX; Aphthonius, fabl. XXV; Phèdre, l. I, fabl. 8; Romulus de Dijon, l. I, fabl. 8; Romulus de Nilant, fabl. VIII; l'Anonyme de Nilant, fabl. LXIV (comme ces trois recueils ont évidemment une origine commune, nous n'indiquerons désormais que celui de Dijon); l'Anonyme de Névelet, fabl. VIII; *Rhythmicae fabulae*, dans M. Wright, *Selection of latin stories*, l. I, fabl. 9; Odo de Cerington, B. d'Arras, no 254, fol. 204, ro, col. 2. Vincent de Beauvais l'a insérée aussi dans son *Speculum historiale*, l. IV, ch. 114, éd. de Mentelin, Strasbourg, 1473 (c'est la VIIe); mais nous préférons la donner d'après un ms. de la B. I. (XIVe siècle), no 2622, non paginé, qui nous semble avoir conservé la source où il a puisé. Contra illos qui malos incaute juvant, fabulam componit (Ilesopus) dicens. Ossa dum lupus devoraret, unum ex illis transversum graviter in faucibus haesit. Lupus magno pretio (aliquem) qui hoc malum extraheret invitavit. Rogabatur grus collo longo ut medicinam praestaret lupo. Id egit ut caput (im)mitteret et malum de faucibus extraheret. Sanato lupo, grus reddi sibi promissa petiit, et lupus ait: O injuria! Meis virtutibus ingrata est illa grus quae caput, incolumis, extulit non vexatum dente nostro, et mercedem sibi postulat. Hugo von Trimberg la fait entrer aussi dans son *Renner*, fol. 14, et il dit: Meister Esopus habe dieses Beispiel uns geschrieben.

(2) Il y a dans P:

ferre valet ne quam sola recuset opem.

(3) *praemium*, dans P et dans B.

(4) *convocat*, dans R.

mergens, inventum detrahit (1) os vacuum.
Ereptus (*sic*) lupus exultat; grus praemia poscit;
fallit eam verbis callidus ambiguis.
-Ast ubi grus coepit nimis infestare dolosum,
paucis edocuit se lupus esse lupum:
Sufficiat quod ab ore lupi salvum caput una
traxeris, et magnum sit tibi vita lucrum.
Crudelem mitis quisquis juvat, hinc doceatur
praemia ne speret, damna sed extimeat (2)!

II — DE VESPERTILIONE ET AVIBUS (3)

Quadrupedes et aves gererent dum bella furentes,
et modo quadrupedes, nunc fugerent volucres (4),
Versutus vespertilio se junxit (5) utrisque
ut quidquid fieret tutus utrinque (6) foret.

(1) *dejicit*, dans R.

(2) *existimet*, dans R; *speret digna, sed abstineat*, dans B.

(3) Cette fable était connue des Romains, puisque Varron disait déjà dans son *Agathon*: Quid multa? Factus sum vespertilio: neque in muribus plane neque in volucribus sum; dans Nonius Marcellus, ch. 1, p. 52, éd. de Gerlach et Roth. Une autre allusion se trouve dans les *Pandectes*, l. XXI, tit. *De evictionibus*. Mais elle ne nous est parvenue que sous une autre forme et dans une tradition inédite d'Omnibonus leonicensis (Ognibene de Lonigo), dont la B. I. possède deux copies du XVe siècle, cotées 8510 et 8517: cette fable y est la LXXIVe. *De Quadrupedibus et Avibus.* Quadrupedes olim et aves, instructa utrinque acie, manus commiscuerunt. Ex avibus autem lybica Struthus, ignava miles, ut spes (victoriae) mutabilis erat, sic illa imperatores transfuga mutaret; atque, ut faceret, opportuna satis fraude munita esse (*sic*): illis enim caput avis, perfida, aperire; his autem ferinos pedes, inermis (*l.* inermes?), ostendere. Sed nulla diu simulatio tegitur: Struthus enim in judicium ducta perfidiae poenas merito persolvit. Quid sibi haec fabula velit per se ipsa declarat. Gabrias, fabl. XXVIII; Romulus, l. III, fabl. 4; Vincent de Beauvais, nº XXII, et l'Anonyme de Névelet, fabl. XXXXIV, en ont eu certainement connaissance. Le *Jocalis* y fait aussi allusion:

Noctis avis jureque tenens de vespere nomen,
Nunc avium pugna(s), nunc bello tacta (*l.* facta?)
| ferarum,
Contemnens, contempta volat quasi destat (*l.* dis-
| tet) ab illis:
Non neutris prodesse capit, sic perdit utrumque.

B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C, nº 102, fol. 81, vº.

Mais la fable CXXV de Furia et la CIX de Névelet qui ont de grands rapports avec elle, ont la même source que la CX d'Omnibonus, intitulée *De Noctua et Cato.*

(4) *nec quadrupedes nec fugerent volucres*, dans R; *fugiunt*, dans P.

(5) *mersit*, dans P.

(6) *utroque*, dans R; *utraque*, dans P.

Auribus et mammis (1) se quadrupedem simulabat ;
credi par alis (2) alitibus poterat.
Hac (3) se fraude tegens inter fera praelia tutus,
fallebat stolidum cautus utrumque genus.
Ut fraus nota fuit, genus hunc abjecit utrumque,
et merito placuit (4) ut neutrum neutri.
Hanc rem (5) quadrupedes et aves dum vespere pensant (6),
antiquae fraudis conscius ipse fugit (7).
Sic qui se, fallax (8), nunc his, nunc ingerit illis,
omnibus ingratus (9), jure repulsus erit.

III — DE CULICE ET TAURO (10)

Ingentem taurum nimio fervore (11) superbum
provocat exiguus ad fera bella culex.
Ergo die posito (12) convenit maxima turba
ut tam dissimiles conspicerent (13) pugiles.
Venerat horrendus prior ad certamina taurus,
impatiens et humum saepe cavans pedibus.
Hunc procul inde culex ut vidit adesse paratum,
talibus irridens corripuit stolidum.
Quod mecum certare paras, jam sit mihi (14) palma ;
jam sum nempe tuo par tibi judicio.
Evolat his dictis subito, taurumque (15) frementem
ostendit toto ridiculum populo.

(1) *magnis*, dans P.
(2) *aliis*, dans R.
(3) *At*, dans B.
(4) Le reste du vers manque dans B.
(5) *hac re*, dans P et R ; *ac rem*, dans B.
(6) *pulsat*, dans P.
(7) *volat*, dans R et B.
(8) *fallans*, dans le texte de P ; mais il est remplacé par *fallax* dans la table des moralités qui se trouve à la fin, et cette dernière lecture est conforme à B, à G et à R.
(9) *ingenti*, dans R.

(10) Cette fable qui manque dans la traduction publiée par M. Duplessis, ne paraît pas avoir joui d'une aussi grande popularité que la plupart des autres : elle se trouve cependant dans Coray, nº CXXXXVI ; Camerarius, nºs CXXXV et CCCXXXII, et Nilant, *Fabulae antiquae*, nº XXXVI.
(11) *nimia feritate*, dans R et B.
(12) *die posita*, dans R et B.
(13) *aspicerent*, dans R ; *conspiciant*, dans B.
(14) *tibi*, par erreur, dans P.
(15) *tantum*, dans B.

Fabula cum minimis vetat haec contendere (1) magnos,
ipsum (2) ne sit eis (3) vincere dedecori (4).

IV — DE OVIBUS ET LUPIS (5)

Grex ovium pugnando lupos superasse (6) refertur,
agmine custodum subveniente canum.
Ut vidêre lupi se vi non posse nocere,
arte minus (7) cautas (8) aggrediuntur oves.
Perpetuam pacem promittunt, si datur illis
obses turba canum. Conditio placuit;
Auxiliumque suum grex nescius insidiarum
hostibus infidis tradere non timuit.
Securi coepere lupi, custode carentem
post modicum tempus dilaniare gregem.
Sero poenituit facti pecus insidiantis,
esset cum nullus (9) qui daret auxilium.
Tradit opem quicumque suam male (10) providus hosti,
poena plectendum (11) se timeat simili!

V — DE CANE ET ASINO (12)

Latratu blando canis et vibramine (13) caudae

(1) *contempnere*, dans le texte de P; mais on lit dans le relevé de la fin, comme dans R et B, *contendere*.
(2) *ipsos*, dans P.
(3) *ei*, dans B.
(4) *dedecorum*, dans R.
(5) Cette fable se trouve dans Babrius, nº LXXXXIII; Théon, nº II; Aphthonius, nº CCXI; Romulus, l. III, fabl. 13; l'Anonyme de Névelet, nº LII, et trois autres auteurs déjà mentionnés ci-dessus, p. 141. Elle ne vient, dans les deux traductions françaises des mss. 766, Suppl. français, et 198 fonds de Notre-Dame, qu'après la suivante; le même ordre se retrouve dans la traduction publiée par M. Duplessis.
(6) *stravisse*, dans B.
(7) *nimis*, dans B.
(8) *captas*, dans R.
(9) Il y a, dans R et B, *nullum*, et dans P, *ullus*, avec un signe d'abréviation sur le second L.
(10) *opem quisque suam mala providus*, dans R.
(11) *plectem dum*, dans R; *plena plectundum*, dans C.
(12) Cette fable est aussi dans Furia, nº CCCLXVII; Vincent de Beauvais, nº XIII; Romulus, l. I, fabl. 16; l'Anonyme de Névelet, fabl. XXVII; l'Archiprêtre de Hita, str. 1575, et le *Gesta Romanorum*, ch. LXXIX.
(13) *verberamine*, dans P; *ribimine*, dans R.

alludens domino subsiliendo suo,
Et pedibus geminis, quasi cingens colla lacertis,
, amplexus quosdam (1) blanditiasque dabat.
Hac causa dominus lecti mensaeque solebat (2)
fidum participem semper habere canem (3).
Arte putans stolidus simili fore gratus asellus
intrantis (4) domini colla ferit pedibus,
Horrendumque rudens sua crura ferentis in aures (5)
ceu subito tonitru reddidit at(t)onitum.
Territus, ut (6) mentem potuit revocare paventem,
ejus (7) utrumque latus tergaque fuste dolat (8);
Insanumque putans, vinclis (9) oneravit asellum,
per tormenta famis et (10) sitis excrucians.
Fabula nostra docet (11) cunctis non cuncta licere,
et debere modum quemque tenere suum.

VI — DE MURE ET RANA (12)

Mus timidus, flumen cupiens transire nec audens,
a rana supplex auxilium petiit.
Illa suam promittit opem, filoque ligavit
muris utrosque pedes (13) cum pede rana suo;
Sicque natando trahens miserum per flumina murem,
sese mersit aquis (14), sicque necavit eum.

(1) *amplexusque suos*, dans R.
(2) Il y a dans B :
At causa domipus leti mensaeque sedebat
(3) *suum*, dans R.
(4) *injectis*, dans R.
(5) *auras*, dans R ; *fetenti in aure*, dans B.
(6) *in*, dans R.
(7) *servus*, dans R.
(8) *dolat*, dans R.
(9) *juncis*, dans R.
(10) *que*, dans B.
(11) *monet*, dans B.
(12) C'est le nº CCXXXXIX de Planude ; le nº XII de Dosithéus ; le nº II de Vincent de Beauvais ; la fable 3e du l. I de Romulus, et la IIIe de l'Anonyme de Névelet. Eustache Deschamps en a fait une ballade :

Ysoppe dit en son livre et raconte
que la rrayne parla a la souris, etc.
Poésies morales et historiques, p. 196;

et l'Archiprêtre de Hita l'a mise en vers espagnols, str. 397.
(13) *muris iniqua pedem*, dans P et B.
(14) *se mersit per aquas*, dans R ; *se submersit aquis*, dans B.

Insultans misero post haec et laeta coaxans (1),
dum tutam sub aquis se putat esse suis,
A milvo rapitur fluitans (2) mus, tractaque filo
cum socio rapitur pendula rana suo.
Quisquis credentem sibi prodit, proditur; ille (3),
sicut rana, suo jure perit laqueo.

VII — DE VULTURE ET AQUILA (4)

Aeger et implumis (5) fractusque senilibus (6) annis,
clam rapuit pullos vultur edax aquilae;
Ejus et in nido jacuit veteranus, ut illic
pro pullis aleret nescia mater eum (7).
Contigit ut voluit sibi (8), nempe diu latitavit;
fallax nutricem servus habet (9) dominam.
Crescentis (10) mirata moras, tristissima nutrix
hunc voluit nido pellere saepe suo.
Obstitit incepto (11) pietas, ignaraque fraudis
naturae totas imputat illa (12) moras.
Forte (13) die quadam, dum volvit magna repente
tempestas, mundum terruit et tonitrus,
Sub quercu jacuit Jovis armiger, acris omnis
donec transiret impetus atque minae;
Imbribus ut pulsis rediit lux fervida solis,

(1) *cohercens*, dans P; *coartans*, dans B.
(2) *fluctuans*, dans B.
(3) Il y a dans R :
Quisquis credentem sibi perdit perditus ille.
Au lieu de *proditur*, il y a, dans B, *proditus*.
(4) Quoique cette fable ne se trouve pas dans les collections d'anciens apologues, le sujet en est certainement bien antérieur à Neckam qui ne la comprenait même pas : il ne savait pas que le cou des vautours est naturellement dégarni de plumes, et explique par la vieillesse l'épithète *implumis*, qui donne une sorte de vraisemblance à l'erreur de l'aigle.
(5) *in plumis*, dans B.
(6) *fractus juvenibus*, dans P.
(7) Dans P, le vers précédent finit par *illum*, et celui-ci par *ibi*.
(8) *sic*, dans B.
(9) *habens*, dans B.
(10) *Credendi*, dans B.
(11) *inceptis*, dans B.
(12) *ille*, dans B.
(13) *Ista*, dans B.

clamavit, pennas excutiens madidas :
Non est visa mihi tempestas tam violenta,
aetas saepe licet sit renovata mea (1).
Longe majorem vidi, respondit (2) ineptus
vultur, et, his dictis, mox trepidus (3) latuit.
Respondisse ferunt aquilam : Cum nemo priorem
gignere se possit, me prior esse potes !
Exi ; responde, quid quaeris, inepte, latere,
cum sis ipse tuo proditus indicio (4) ?
Nil respondentem, sed adhuc latitare putantem,
nido detractum dilaniavit (5) eum.
Tempore nec (6) longo laetatur (7) proditione ;
mortem quam pullis intulit, ipse (8) subit (9).
Vulturis exemplo linguam frenare memento,
tu (10) quicumque gravis conscius es sceleris.

VIII — DE LEONE ET ASELLO (11)

Saltus forte leo peragrans, comitatus asello,
undique diversas vidit adesse feras.
Horrendo clamare sono mox jussit asello
ut subito sic has occupet attonitas (12).
Ille dedit magnam magno conamine vocem,
excusso quantam fulmine dat tonitrus.
Exanimi similis (13) stetit omnis turba ferarum,
nec potuit pugnae vel (14) meminisse fugae.

(1) Il y a dans B :
aetas saepe michi sit renovata michi.
(2) *respondet*, dans P.
(3) *strepidus*, dans P.
(4) *ingenio*, dans B.
(5) *dilaceravit*, dans B.
(6) *qui*, dans P.
(7) *laetatus*, dans B.
(8) *ille*, dans P.
(9) *tulit*, dans B.
(10) *o*, dans B.
(11) C'est le n° LXXXXIX de Furia ; le XXVII de Vincent de Beauvais ; la fable 11 du l. I de Phèdre ; la 10e du l. IV de Romulus, et la 26e du l. II des *Fabulae rhythmicae* de M. Wright.
(12) *attonitus*, dans B.
(13) *similis*, dans B.
(14) *nec*, dans B.

Quot (1) voluit rapuit leo frendens, et laniavit,
nec nisi defessus caedibus abstinuit.
Sic tandem vocem (2) compescere jussit asellum,
permit(t)ens stupidas (3) fessus abire feras.
Mox asinus forti credens par esse leoni :
Quid tibi de nostra (4) voce videtur, ait?
Vox tua, respondit leo, vere fortibus ipsis,
si te non noscant, est metuenda nimis.
Par, tibi confiteor, factus trepidando fuissem,
si nōn novissem teque tuumque genus.
Increpat hoc stolidum qui par sapientibus ipsis
esse putat, sola (5) garrulitate sua.

IX — DE OVE ET LEONE ET VACCA ET CAPELLA (6)

Cervum ceperunt ovis et leo, vacca (7), capella,
silvas venandi dum peragrant studio;
Protinus atque secant (8) per partes quattuor illum;
in medio ponens, protulit ista (9) leo:
[Jure sodalicii pars summa datur mihi cervi
et regi dabitur altera jure mihi (10).]
Sumo prior partem, quoniam leo nuncupor, unam,

(1) *Quod*, dans P.
(2) *fessum*, dans B.
(3) *permittas stupidus*, dans B.
(4) *mea*, dans B.
(5) *vere*, dans B.
(6) Cette fable manque dans les collections imprimées de fables grecques, mais elle se trouve dans le ms. B. I., nº 2622. Item contra illos qui incaute sociantur potentibus, fingit (Ilesopus) quod vac(c)a et caprella (*sic*) et ovis fuerunt sociae simul cum leone. Qui cum in sylvis venarentur et cervum caperent, factis partibus, leo sic ait: Ego primus tollo quia leo; secunda pars mea est eo quod fortior vobis sim; tertiam mihi deffendo quia plus vobis cucurri; quar(t)am autem qui teligerit inimicum me habebit. Sicque totam praedam illam sola improbitas abstulit. Elle se trouve aussi dans Phèdre, l. I, fabl. 5; Romulus, l. I, fabl. 6; l'Anonyme de Névelet, VI; Marie de France, XI et XII; Bonner, *Edelstein*, VIII, et l'on retrouvera dans l'Appendice une autre fable inspirée par la même idée.
(7) *ovis*, *leo*, *capra*, dans B.
(8) *excisum*, dans B.
(9) *illa*, dans P.
(10) Ces deux vers paraissent une première version du distique suivant qu'un copiste inintelligent n'aurait conservée que par inadvertance; mais, comme ils se trouvent dans les deux manuscrits, nous n'avons pas cru devoir les rejeter du texte.

et quia sum fortis altera jure mea est,
Et quia plus valeo pars est mihi (1) tertia cervi;
quartam qui tanget hic meus hostis erit.
Sic solus partes leo sumpsit quattuor illas,
ausus nec quartam tangere nullus erat.
Hoc vetet (2) imbelles violentibus associari (3),
ne fessi trepident (4) et nihil accipiant!

X — DE LUPO ET AGNO (5)

Potans fonte lupus de rivo vidit eodem
agnum potantem, sicque dolosus ait:
Cur mihi, dum biberem, turbasti, perfide, rivum?
nec mala fecisti tu semel ista mihi.
Agnus ad haec: Ab te cum rivus defluat ad me,
dic, turbare tibi qualiter hunc potui?
Tunc lupus adjecit (6): Maledicere non timuisti
tu mihi, jam menses praeteriere novem.
Agnus ait: Nondum me credo fuisse creatum,
testari mater ut mea saepe solet.
Me, lupus inquit ad haec (7), mendacem, perfide, dicis;
haec ultra nequeo verba superba pati.
Sic lupus ore tonat rursum: Mihi damna minaris.
Non minor, agnus ait. Cui lupus: Immo facis:
Fecit idem tuus ante pater, sex mensibus actis,

(1) *Sed..... mea*, dans B.
(2) *vetat;* dans P.
(3) Cette construction irrégulière se trouve également dans les deux textes de P et dans ceux de C et de B; un autre que Neckam eût dit sans doute :

Hoc vetet imbelles cum fortibus associari,

ou

Hoc vetet imbelles se fortibus associare.

(4) *trepidant*, dans les deux textes de P; *haec ut trepident*, dans C.
(5) Cette fable se trouve dans l'*Ésope* de Furia, nº CI; Vincent de Beauvais, I; Babrius, LXXXIX; Gabrias, XXXV; Phèdre, l. I, fabl. 1; Romulus, l. I, fabl. 2; l'Anonyme de Névelet, II, et le recueil d'Ode de Cerington, B. d'Arras, nº 254, fol. 206, rº, col. 2. Elle manque dans la traduction publiée par M. Duplessis.
(6) *abjecit*, dans B.
(7) *adhuc*, dans B.

cum bene (1) patrires (*l.* partires), crimine patris obi (2).
Sic circumventum verbis mendacibus agnum
non metuit saevus mox jugulare lupus.
Hinc discat simplex semper vitare dolosum,
qui justos damnat innocuosque premit (3) !

XI — DE STULTO ET MULIS (4)

Stultus (5) olympiacum certamine vincere cursum
posse putans, mulos emit ad hoc (6) geminos;
Larga quibus praebens studiose (7) pabula; promptos
ad cursum fieri posse putabat (8) eos.
Tempus erat cursus, bigam conscendit et ambos
mulos suppositis exagitat stimulis;
Sed quo plus properat, hoc (9) plus animalia tardant,
et quo progenita sint patre pigra probant.
Attigerant alii cursores jam prope metam,
vix hic adhuc recta (10) coeperat ire via.
Attollit magnum circumstans turba cachinnum
et stultum coeno stercorat atque luto.
Ut posset (11) tandem fugiens evadere turbam,
caedebat mulos acriter ille suos.
Illorum tunc unus ait : Cur quae meruisti,
pessime, nos cogis dura flagella pati ?
Cum nos emisti numquid non (12), rustice, nosti
natura pigro (13) nos genitos asino ?

(1) Peut-être faut-il lire *bona*, quoique le signe *bñ* indique ordinairement *bene*.
(2) Ces quatre derniers vers manquent dans notre copie du ms. de Berlin.
(3) Il y a dans B, à la place de ces deux vers :
Hinc distat simplex semper jugulare dolosum,
namque bonos pravat innocuosque gravat.
(4) Cette fable manque dans les deux traductions françaises et dans toutes les collections ésopiques; mais, malgré la morale, elle n'en semble pas moins appartenir à l'Antiquité grecque.
(5) *Vultis*, dans B.
(6) *ab hoc*, dans B.
(7) Ce mot manque dans B.
(8) *putaret*, dans P.
(9) *nota*, dans B.
(10) *et adhuc stultus*, dans P.
(11) *potuit*, dans B.
(12) *nos*, dans P.
(13) *pigros*, dans P.

Hoc monet exemplum ne quis committat agendum
obscure natis nobilis officium.

XII — DE PAVONE ET GRACULO ET AVIBUS (1)

Pavonum pennis ornatus, graculus omne
vile (2) suum tumidus coepit habere genus;
Pavonumque sequens, turbae consanguinearum
dedignabatur jungere se volucrum.
Pavonum talem (3) pulcherrima turba sodalem
contemnens, rostris hunc fugat et pedibus.
Ad genus ergo suum cum (4) flens miser ille rediret,
omnis turba sui repulit hunc generis (5).
Sic parti gratus neutri, sed utraque (6) repulsus,

(1) Cette fable se trouve dans la collection de Furia, nº LXXVIII; Babrius, fabl. LXXII; Aphthonius, XXXI; Gabrias, XXVI; Libanius; Théon, III; Théophylactus Simocatta, lettre XXXIV; Nicéphore Basilacas, V; Horace, *Epistolarum* l. I, ép. 3; Phèdre, l. I, fabl. 5; Vincent de Beauvais, XVII; Romulus; l. II, fabl. 16; l'Anonyme de Névelet, fabl. XXXIV; Marie de France, LVIII; *Renart le contrefait*, B. I., nº 6985, fol. 129; Bonner, *Edelstein*, XXXIX; l'Archiprêtre de Hita, str. 275. Ainsi que l'a déjà dit Ménage, dans son *Juris civilis amoenitates*, ce n'est point certainement d'un *geai* qu'il s'agit dans cette fable. Non-seulement il y a dans l'édition de Furia: Κολοιος δε συνιδων ἑαυτον δυσμορφια περικειμενον, et dans Aphthonius: Κολοιος δε οὐδεν ἐυπρεπες ἐχων ἀπο της φυσεως; mais Babrius l'appelle, v. 11: γερων κορωνης υἱος, et Horace dit en propres termes, *l. l.* v. 21:

moveat cornicula risum
Furtivis nudata coloribus.

Cette tradition s'était conservée pendant le moyen âge. Il y a dans la traduction en prose latine des fables de Marie de France, qui se trouve à la Bibliothèque de Bruxelles, nº 530, *De corvo qui invenit pennas pavonis*. Dans l'Ysopet I, B. I., fonds de Navarre, nº 85, le *Graculus* est aussi devenu un *Corbel*; dans Bonner, c'est *die Krähe*; dans l'Archiprêtre de Hita, *la Corneja*, et Nicolaus Pergaminus l'appelle, p. 52, dans le ms. que nous avons si souvent cité, *quaedam cornix nigra et deformis*. Nous ajouterons seulement que, dans le patois de Marseille, *Graille*, qui est évidemment une forme corrompue de *Graculus*, désigne encore une Corneille, et que *Colas*, le nom populaire du corbeau en Normandie, est celui que l'on donne au geai dans le Berry. Il semble même que cette confusion avait déjà lieu dans l'Inde, car on lit dans le *Mritchtchakati*, dont nous ne connaissons pas le texte: Il est comme le noir plumage du geai sur lequel la pluie tombe vainement; *Théâtre indien*, t. I, p. 152, trad. de M. Langlois. Dans B et les deux exemplaires de la traduction française de la B. I., cette fable ne se trouve qu'après la suivante.

(2) *ville*, dans les deux mss.

(3) *turpem*, dans B.

(4) *dum*, dans P.

(5) Il faut sans doute écrire avec deux p *reppulit*, ou lire, malgré l'élision et l'accord des mss., *hunc generis repulit*.

(6) *utrinque*, dans B.

contemptum meritis se dolet (1) esse suis.
Haec (2) docet alterius bona ne sua deputet (3) ullus,
nunc sua ne perdat et sua non habeat (4).

XIII — DE CANE ET UMBRA (5)

Ore ferens carnem, liquidum dum transmeat amnem,
umbram prospexit carnis in amne canis.
Esse putans carnem dum dentibus appetit, illa (6)
quam tulerat cecidit, umbraque nulla fuit.
Qui sua parva (7) putat, alienaque tollere tentat,
more canis, perdet quod cupit et quod habet.

XIV — DE LEPORE ET ACCIPITRE ET PASSERE (8)

Dum moriendo lepus gemeret (9), Jovis alite captus,
sic illum passer improbus aggreditur (10):
Cur tibi, stulte lepus, solita non arte cavebas?
Cur non sollicitus et bene cautus eras?
Est naturalis ubi nunc astutia mira,
qua venatores decipis atque canes?
Quid vitasse tibi laqueos et retia prodest,
oraque post morsum praeteriisse canum?
Quid prodest cursu volucres aequasse (pudendum!)
et saltu timidos quos peragras socios (11)?

(1) *contentum meritis se docet*, dans P.
(2) *Hoc*, dans B.
(3) *reputet*, dans le relevé des morales de la fin, mais la première syllabe est brève.
(4) C'est la leçon qui se trouve deux fois dans P; il y a dans B, *non sua nec perdat*: probablement Neckam avait dit: non sua ne perdat et sua non habeat.
(5) Dans Babrius, n° LXXIX; Dosithéus, n° XI; Vincent de Beauvais, III; Aphthonius, XXXV; Phèdre, l. I, fabl. 4; Romulus, l. I, fabl. 5; *Pantcha-Tantra*, ch. IV; Lokman, XXXXI; Syntipas, XXVIII; l'Anonyme de Névelet, V; l'Archiprêtre de Hita, str. 216.
(6) *illam*, dans B.
(7) *prava*, dans la table des moralités qui se trouve à la fin de P.
(8) Voyez l'*Ésope* de Hauptmann, n° XXVII, p. 25, et Phèdre, l. I, fabl. 9.
(9) Ce mot est oublié dans B.
(10) *alloquitur*, dans B.
(11) Ces deux vers manquent dans B: peut-être faut-il corriger le ms. et lire *peragis*.

Quid tibi retrogradi cursus saltusque citati ?
Quid saltu sepes transiluisse juvat ?
Artes, stulte lepus (1), quid prosunt mille cavendi ?
Quam male cavisti nunc miser ipse tibi !
Nullus amicorum debet te flere parentum ;
stultitia moreris desidiaque tua.
Talia dicentem rapuit mox nisus eumdem (2),
et correptorem corripuit stolidum.
Passeris ad gemitus, oculos jam deficientes
protinus attollens, retulit ista lepus (3) :
Laetor in extremis quod (4), qui modo non timuisti
insultare mihi, morte peris simili.
Haec res ficta (5) monet misero ne deroget ullus,
ne subito damnum perpatiatur (6) idem.

XV — DE CANE ET OVE (7)

Accusabat ovem canis olim quod sibi panem
reddere nolebat quem sibi praestiterat.
Illa negat : judex testes petit. Haec lupus inquit :
Vidi quod panem praestitit iste (8) tibi.
Milvus et accipiter eadem sunt testificati ;
reddere sic panem cogitur illa cani,
Et quia non habuit quo posset reddere panem,
pro pretio lanam vendidit illa suam.
Sic tutore (9) carens vir simplex, fraude coactus,
hoc quod (10) non habuit reddere saepe solet.

(1) *tibi*, dans B.
(2) *eundum*, dans P.
(3) Il faut sans doute rétablir la forme archaïque *rettulit* ou écrire *ista lepus retulit*.
(4) *quia*, dans B.
(5) *Fabula nostra*, dans B.
(6) *percipiatur*, dans la table des moralités de P ; *tandem perpatiatur*, dans B ; *tandem perpetiatur*, dans C.
(7) Dans l'*Ésope* de Camerarius, p. 189 ; Phèdre, l. I, fabl. 19 ; Romulus, l. I, fabl. 4 ; l'Anonyme de Névelet, IV.
(8) *ille*, dans B.
(9) *iuture*, dans C.
(10) *haec quae*, dans B.

XVI — DE SERPENTE ET LIMA (1)

Repserat (2) in fabricam serpens, limaque reperta,
esse putans escam, rodere coepit eam.
Risit lima ; rogat serpens cur riserit (3), inquit :
Mirans (4) stultitiam rideo jure tuam.
Ipsum perdurum (5) mos est mihi rodere ferrum,
et si quid ferro durius esse potest.
Tu me rodentem, stultissima (6), rodere tentas :
aspice, jam rubeo sanguine tincta tuo.
Mordacem prohibet morderi (7) fabula nostra,
ne laesus (8) nimiam reddat et ille vicem.
Hinc discant homines ne laedant se potiores,
ne mage laedantur laedere dum cupiunt!

XVII — DE LATRONE ET VICINIS (9)

Uxorem quidam latro ducebat, et ejus
vicini laetis intererant epulis.
Vicinos sapiens laetos cum cerneret omnes,
talia stultorum plausibus opposuit :
Solem fama fuit uxorem ducere velle,
omnis turbatus inde fuit populus;
Nec timuere Jovi convicia dicere multi.
Jupiter inquirit cur doleat populus.
Respondent homines : Cum solus cuncta calore

(1) Dans *Ésope*, nº CLXXXIV, p. 140, éd. de Hauptmann ; Phèdre, l. IV, fabl. 8 ; Romulus, l. III, fabl. 12 ; l'Anonyme de Névelet, LI : elle se trouve aussi dans Lokman, XXVIII, et Syntipas, V, seulement c'est un chat au lieu d'un serpent.

(2) Il y a, dans P, *Rexerat*, et au-dessus, de la même écriture, *Perrexerat*.

(3) *riserat*, dans P.

(4) *miror*, dans P.

(5) *tam durum*, dans B.

(6) *durissima*, dans B.

(7) *Morderi prohibet mordacem*, dans B.

(8) *fessus*, dans P.

(9) Dans l'*Ésope* de Furia, nº CCCL ; Babrius, nº XXIV ; Gabrias, nº XX ; Phèdre, l. I, fabl. 6 ; Romulus, l. I, fabl. 7 ; l'Anonyme de Névelet, VII.

sol angat, natos si creet (1) hic, quid erit?
Ista docent fugienda bonis agmenta (2) malorum :
nam (3) quid agent (4) plures (5), si nimis unus obest?

XVIII — DE RUSTICO ET PROGNE (6)

Rusticus in culto linum cum severet agro (7),
solers progne videns ret(t)ulit hoc avibus (8),
Et monet (9) evelli nocituri (10) semina lini.
Contempsere leves consilium volucres.
Nata seges fuerat, rursus (11) persuadet hirundo
evelli segetem pennigeris nocuam (12),
Ne de maturo facientes retia lino
fallaces homines decipiant (13) volucres.
Incaute referuntur aves risisse (14), nec ullam
curam venturis opposuisse malis.
Retia progne timens, volucrum consortia fugit
humanasque domos absque timore colit.
Ejus consilium quia despexere (15) salubre
retibus incaute decipiuntur aves.
Sic mala qui nolunt sibi praemonstrata cavere,
quando superveniunt, sero cavere volunt (16).

(1) *creat*, dans B.

(2) Pour *augmenta*, Accroissements : ce nom manque dans du Cange ; mais on y trouve le verbe *Agmentare*. Il y a, dans C, *frigida bonis agnita*.

(3) *et*, dans P.

(4) Il y a, dans C, *jam quando agent*.

(5) *omnes*, dans la table de P. Cette fable est suivie, dans C, d'une imitation de la fable III d'Avianus : *De l'escreveice et de sa mere*, qui n'est pas terminée, comme les fables traduites de Neckam, par une moralité latine.

(6) Dans Planude, n° CCLXXXX ; Dion Chrysostôme, disc. LXXII ; Romulus, l. I, fabl. 19 ; l'Anonyme de Névelet, XX ; *El conde Lucanor*, ch. XXVII.

(7) Il y a dans P :

Severat in campo linum vir rusticus, ergo

B a, par erreur, *serveret*.

(8) Voyez ci-dessus, p. 188, note 4. Nous avons lu *hoc*, quoique lo ii surmonté d'une apostrophe soit l'abbréviation ordinaire de *haec*.

(9) *Ammonet*, dans B.

(10) *nociturique*, dans P ; *nasciturique*, dans B.

(11) *rursum*, dans B.

(12) *nocuam pennigeris segetem*, dans B.

(13) *dicipiant*, dans P.

(14) *risisisse*, dans P.

(15) *contempsere*, dans P.

(16) *quum supervenient sero cavere volent*, dans C ; *subveniente malo poenitet inde sero*, dans B.

XIX — DE MUSCA ET CALVO (1)

Musca caput calvi studio turbaverat (2) acri;
cui cedens calvus saepe fugarat (3) eam.
Musca levis ridens tanto magis hunc stimulabat (4),
caedebat mutilum quo magis ille caput (5).
Calvus ait : Quia me rides, me (6) caedere cogis ;
multociens caedam quo semel (7) intereas.
Dixit, et instantem violento percutit ictu ;
Attri[c]ta sanie sordida musca fuit (8).
Hinc minimus discat non infestare potentem,
qui punit subito quod tulit ipse (9) diu !

XX — DE LEONE ET PASTORE (10)

Calcata leo stirpe (11) pedem sibi laeserat unum (12),
pastoris supplex auxilium petiit.
Horrendum cernens pastor feritate leonem,
adventante (13), timet et pecudes obicit.
Non curat leo, sed (14) gestu vultuque benigno
blande pro verbis anxius orat opem,
Extensumque pedem laesum docet esse gemendo.
Rem noscens aperit ulcera pastor acu ;

(1) Dans Phèdre, l. v, fabl. 3 ; Romulus, l. II, fabl. 15 ; l'Anonyme de Névelet, XXXII.

(2) *stimulo celebraverat*, probablement *terebraverat*, dans B.

(3) *quae caedens calvum saepe fugabat*, dans B.

(4) *stimulavit*, dans B.

(5) Il y a dans B :
caedebat calvi quo magis ille caput.

(6) *Rides et quia me*, dans P.

(7) *caedar ut semel*, dans B.

(8) Il y a dans B » .
de sanie trico sordida calva fuit.

(9) *ille*, dans P ; *iste*, dans B : on y lit dans le vers précédent : *discat minimus*.

(10) C'est une histoire véritable racontée par Sénèque, *De beneficiis*, l. II, ch. 19 ; Aulu-Gelle, l. v, ch. 14 ; Johannes de Salisbury, *De nugis curialium*, l. v, ch. 17, et le *Gesta Romanorum*, ch. CIV : elle se trouve aussi mise en fable dans Romulus, l. III, fabl. 1, et l'Anonyme de Névelet, XXXVIII.

(11) *stipe*, dans les deux mss., et *Stips* a déjà le sens de *Stirps* dans Pétrone, *Fragmenta*, par. XLIII, mais la première syllabe serait brève, et il faudrait, pour conserver cette leçon, croire à une seconde déclinaison de *Stipes*.

(12) *unde*, dans B.

(13) *Adisecare*, dans B.

(14) *Sed leo non curat*, dans P.

Stirpeque detracta, saniem cum stirpe (1) repellit.
Gaudens optatam tunc (2) leo sensit opem,
Pastorisque manum, quasi traderet oscula (3), lingens
grates non cessat reddere quas poterat.
Inde redit sanus. Longo post tempore captus,
ad theatri ludos venditur ipse (4) leo.
Pastor erat per tempus idem pro crimine captus;
damnatus, theatri traditur (5) ille feris.
Accurrens leo novit eum, gressumque repressit (6)
et blandum multis se docet esse modis;
Assidet huic, lingitque manus, miranteque turba (7),
defendit reliquas inde fugando feras.
Admirans, causam plebs ab pastore requirit (8);
quaerenti pastor ordine cuncta refert.
Confestim plebis pietas dimisit utrumque;
gratia sic factis redditur obsequiis (9).
Hoc (10) collatorum memores nos esse bonorum
admonet, et laeta mente referre vicem.

XXI — DE ASINO ET LUPO (11)

In campo solus dum forte jaceret asellus,

(1) *stipe* deux fois, dans P.
(2) *mox*, dans P.
(3) *manus, quasi praebeat oscula-que*, dans B.
(4) *ecce*, dans B.
(5) *venditur*, dans P.
(6) *repellit*, dans B.
(7) *Considet..... turba mirante*, dans B.
(8) *relinquit*, dans B.
(9) Il y a dans le texte de P une seconde leçon de ce vers :
gratia sic fortis reddita justa fuit.
et on lit dans B :
gratia sic factis reddita justa fuit.
(10) *Hic*, dans C.
(11) Cette fable, déjà citée par Plutarque, *De fratrum amicitia*, par. 19, se trouve deux fois dans la collection de Furia, nos XIV et CLVII ; dans Babrius, no CXXI, et dans les tétrastiques publiés par Névelet, sous le nom de Babrias, no II : seulement les acteurs y sont le Chat et les Poules, dans Romulus, l. IV, fabl. 15, c'est, comme dans Neckam, l'Ane et le Loup : dans les *Fabellae novae*, no XVIII, éd. de Jannelli, elle est intitulée *Scrofa parturiens et lupus*. Mais la fable XIII de Dosithéus se rapproche beaucoup plus de la version imitée par Neckam : elle est assez courte et les *Interpretamenta* de Dosithéus sont assez peu répandus en France pour que nous en rapportions la traduction latine. Asinum aegrum lupus visitabat, et coepit corpus ejus tangere et interrogare quae magis

astitit huic, veluti compatiendo, lupus,
Et leviter (1) digitis pertractans membra jacentis,
corporis inquirit quae mage pars (2) doleat.
Hosti fallaci dixisse refertur asellus :
Pars quam tu tangis plus dolet illa mihi.
Vir sic infidus, fit quamlibet (3) officiosus,
cum facit imo (4) bonum, creditur esse malum.

XXII — DE LUPO ET BUBULCO (5)

Cum venatores fugeret lupus atque molos(s)os,
et fessus densas (6) jam peteret latebras,
Obvius invisus (7) fuit illi forte bubulcus,
quem supplex verbis talibus alloquitur :
Immeritam, fateor, veniam compellor ab hoste
quaerere; mos (8) tamen est parcere supplicibus.
Rem te (9) perfacilem supplex rogo ; ne latitantem
me prodas : vivam, si (10) modo tu taceas.
Esto, bubulcus (11) ait, tutus, celabo latentem,
nec tibi quam potero ferre pigebit opem.
Finierat (12) : venator adest, rogitatque bubulcum
ut partem ostendat quam petit ille lupus (13).
Laevam respondens, oculis nutuque bubulcus
ad dextram fallax innuit esse lupum.
Venator properans oculorum non bene nutus

partes ei dolerent. Respondit asinus : Quae tu tangis. Sic homines mali, si et prodesse videntur, magis nocent.

(1) *leniter*, dans B ; mais la première syllabe est longue.

(2) *qua mage plus*, dans P.

(3) C'est la leçon de la table de P ; il y a dans le texte *quislibet ;* dans B, *sic quemlibet*, et dans C, *videtur quum.*

(4) *ipse*, dans P et dans C.

(5) Dans Furia, n° X ; Babrius, L ; Maxime de Tyr, diss. XXXIII (ni de l'éd. de Davisius ; seulement il s'y agit d'un lion et d'une biche) ; Romulus, l. IV, fabl. 5 ; Jannelli, *Fabellae novae*, XXVII ; M. Wright, *Fabulae rhythmicae*, l. II, ch. 21.

(6) *dempsas*, dans B.

(7) *in visis*, dans B.

(8) *mox*, dans B.

(9) *tibi*, dans B.

(10) *virum prodeas*, *sed*, dans P.

(11) *publicus*, dans P.

(12) *Dixit ; abit*, dans B.

(13) Au lieu de ce vers, on lit dans P : quam partem peteret quam petit ipse lupus.

sensit (1), sed laevam cum canibus petiit,
Mox quasi congaudens fertur dixisse bubulcus :
Nunc, lupe, scire potes quam bona nostra fides.
Grates jure tuae, lupus inquit (2), reddere linguae
debeo (3); luminibus sed mala multa precor.
Haec duplicem tangit qui cum mala promere (4) verbis
non audet, nutu significare solet (5).

XXIII — DE VULPE ET AQUILA (6)

In nidum vulpis catulos Jovis armiger olim

(1) *novit*, dans B.
(2) Ce mot est oublié dans B.
(3) *gulae doleo*, dans B.
(4) *prodere*, dans P; *malo promere*, dans B.
(5) Une autre version de cette fable se trouve dans le recueil inédit du XVe siècle, conservé à la B, de Strasbourg :

Quidam lassatus canibus lupus exagitatus
agricolam vidit, qui bove rura scidit ;
Venit ad hunc : Miserę fer opem, quię spero (*sic*),
te protectore, tutus ab hoste fore.
Venator diris canibus, si forte requiris,
lassatum misere me satagit capere.
Sic ait agricola : Vitae spes sit tibi sola
condi sub sabulo ; rem bene dissimulo.
Voce sonante canis, spe vitae prorsus inanis,
sub sulcum posuit se lupus et latuit.
Venit, quaesivit venator quo lupus ivit :
Cujus iter teneo ; signa pedum video.
Dans oculo nutum, quo te speras, lupe, tutum
perdere te volui ; nil agit, hic latuit.
Rem quia nescivit captis (*sic* venator abivit
in sonam (*sic*) canibus quam tenuit manibus.
Tutum te credo, vir ait, lupe, surge, recede ;
nil nocuum video ; munere vive meo.
Surgens absque mora, sua sic solvit lupus ora :
Nil equidem metuo ; manere vivo tuo :
Sed motus bis ter oculus tuus osce sinister
non bonus ante fuit ; signa mali tribuit.
Lex innata malis est et versutia talis :
clam laedunt graviter, si nequeunt aliter.

Fonds de Saint-Jean, C. 102, fol. 48, v°.

(6) Dans Aristophane, *Aves*, v. 652 ; Furia, n° 1 ; Phèdre, l. I, fabl. 28 ; Romulus, l. II, fabl. 8 ; Syntipas, XXIV ; l'Anonyme de Névelet, XIII. Il en circulait certainement plusieurs versions grecques ; Furia en a publié une assez différente de celle de Névelet, et la traduction d'Omnibonus ne permet pas de douter que son texte ne différât plus sensiblement encore des deux autres. Comme elle est inédite et ne sera probablement jamais imprimée, nous avons cru devoir l'ajouter à cette note, comme une nouvelle preuve de la popularité des fables ésopiennes. Vulpes et aquila amicitiam inierant ; propinquas igitur sedes ponere statuerunt, fundamentum scilicet amicitiae consuetudinem judicantes. Parant igitur ambae, haec quidem alta sub arbore nidum texere ; illa vero proxima rupe catulos tegere. Post dies aliquot cum jam foetus utraque suos edidisset, vulpes forte, ut fit, cibum quaeritans, cubile deseruit. Aquila vero alimentum ipsa quoque desiderans, in saltus ab arbore devolat, catulos desertos conspicit, conspectos corripit, correptos suis cum pullis devorat. Cum autem rediisset vulpes, quod factum erat agnoscens, nequaquam tantum super filiorum morte dolebat, quantum nec ultionis quidem sibi copiam fieri. Quid enim faceret misera? Terrestris erat, vola(n)tia persequi non poterat. De longe igitur suspiciens, quod unum imbecillibus datur, inimicum suum execrari, maledicere ei, denique omnia mala imprecari. Paulo post agricolis capras de more mactantibus aquila insultans, sacrorum partem carbonibus accensis implicitam rapit, eam prospere defert ad nidum. Vehementi

sustulit (1), ut pullos pasceret inde suos.
Flens aquilam sequitur vulpes, reddique precatur
omnibus ista modis; omnibus ille (*l.* illa) negat (2).
Nil precibus faciens, solitas deperrit (3) ad artes
et nido stipulam lignaque supposuit.
Addidit his ignem; flammis fumoque coegit,
cauta (4), sibi reddi quod prece non potuit.
Sic sua vir repetat vel vi vel (5) qualibet arte,
cum (6) nequeunt humiles pondus habere preces!

XXIV — DE LEONE ET EQUO (7)

Pascentem leo vidit equum, quem fallere tentans
aggreditur blande se simulans medicum (8).
Sensit equus fraudem: mox dissimulando timorem
oblitusque sui graminis, inquit equus (9);
Gratulor ecce nimis te, frater (10), adesse, mederi
laeso stirpe meo quem puto posse pedi (11).

vero spirante Borea nec mediocri reddita (*sic*) in flamma, pulli aquilini qui tunc etiam volare non poterant, decocti in terram procidunt. Vulpes repente incurrens in ipsius aquilae conspectu ad unum omnes devorat. Fabula docet: Qui amicitiam spoponderit, amicum deinde laeserit, si perfidiarum poenas laesi imbecillitate fugerit, divinum tamen judicium minime propulsat.

(1) *ceperat*, dans B.

(2) Il y a dans *P*:

omnibus ista negat omnibus illa modis.

(3) *se vertit*, dans *B*.

(4) *capta*, dans *B*.

(5) *seu vi seu*, dans *C*; *jure petit vel vi vel*, dans *B*.

(6) *cui*, dans *B*.

(7) Dans *Furia*, CXXXIV et CXXXX; Névelet, CCLXIII; Babrius, CXXII; Gabrias, XXXVIII; Romulus, I. III, fabl. 2; Petrus Alphonsi, *Disciplina clericalis*, ch. V; *Reinardus*, I. III, v. 6; *Romans de Renart*, v. 7521-7610; *Renart contrefait*, B. I., n° 7650[1], fol. 192, v°, col. 1 et 2; *Fabulae extravagantes*, I; l'Anonyme de Névelet, XLII; *Fabulae rhythmicae*, I. II, fabl. 9; Boner, *Edelstein*, L; l'Archiprêtre de Hita, str. 288; *Cento novelle antiche*, ch. LXXXXI; *Renner*, 1515; *Fridank*, CXXXXI; *Faules de Ysop, filosof moral* (en catalan), I. III, fabl. 2, et I. V, fabl. 1; Faërne, V; Philelphe, XXV; Mone, *Anzeiger*, 1836, col. 452, et nous retrouverons la même fable dans Baldo.

(8) *medicum simulans*, dans B.

(9) Ces deux vers manquent dans B.

(10) *semper*, dans P; au lieu de *ecce nimis*, il y a, dans B, *inquit equus*.

(11) *stipe*, dans P, et plusieurs exemples de cette forme se trouvent dans la basse-latinité: voyez, entre autres, le *Gallia christiana*, t. V, instrumenta, col. 451.

Accedens leo spondet opem ; palpare volentis (1),
calce ferit gemino mox caput ejus equus.
Ille cadit; deridet equus, tandemque recedens:
Nunc, inquit, medice, quod mediceris (2) habes.
Ut stupor abscessit, dixit leo : Contigit istud
jure mihi, factus qui fueram medicus,
Nolueramque mea feritate et (3) viribus uti ;
ecce dolo perco jure dolosus ego (4).
Nobilis ad turpes verti quem non pudet artes (5),
formidet turpi se quoque fraude capi !

XXV — DE NISO ET COLUMBIS (6)

Crudelem blandae nisum fugiendo columbae,
accipitrem dominum constituere suum.
Ille velut judex, praetenso crimine cuique,
perfidus innocuas dilaniabat aves.
Una dolum noscens : Minus, inquit, noxius hostis
ille fuit primus quam novus hic dominus.
Hostis apertus erat nobis prior ille, fugaque
vitari (7) tardus praeceleri poterat.
Cogit justitiae nos iste perire sub umbra,
nec licet abscondi nec licet effugere.
Haec merito patimur quia nos commisimus illi

(1) *valentem*, dans P.
(2) *medicaris*, dans P.
(3) *que*, dans B ; *cum*, dans P.
(4) Il y a dans B :

fraude meo perco jure dolendus ego.

(5) *quum verti pervidet artes*, dans C ; *quem verti non*, dans B.
(6) Dans Phèdre, l. I, fabl. 31 ; Romulus, l. II, fabl. 2 ; l'Anonyme de Névelet, XXII ; Gudius, XVIII. Cette fable se retrouve dans le recueil d'Odo de Cerington, B. d'Arras, n° 254, fol. 205, r°, et M. Wright, *Selection of latin stories*, p. 50 : l'auteur du *Jocalis* y faisait allusion dans des vers qui ne nous sont parvenus que bien altérés :

Hoste columba dolens falcone sorte ligatur
Accipitre, sed damna videns sibi dissociata
Accipiter falco conspirat : ergo gravata
Jactura duplici, vellet quod sproverat ante.

B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C. 102, fol. 81, v°.

Peut-être faut-il lire dans le premier vers *niso*, *se sponte* ; dans le deuxième, *Accipitri;* et *dissociato*, et dans le troisième, *Cum niso accipiter conspirat.*
(7) *vetari*, dans B.

cujus semper ali sanguine vita solet.
Ista jocosa monent homines ne, dum mala vitant,
non praevisa (1) satis pessima sponte petant.

XXVI — DE EQUO ET HOMINE (2)

Fortis equus cervum nimis oderat, et tamen illum
cornibus armatum vincere non poterat.
Venatoris opem tandem petit et sibi cervum
praepinguem blande supplicat (3) ut capiat,
Et jubet ipse sibi frenum sellamque parari,
et de praedictis quid fieret docuit.
Dicta placent; vir scandit equum, cervumque fugacem
per sata, per campos, per nemus insequitur,
Et tamen evasit velox sine vulnere cervus,
ut qui non aliquo pondere pressus erat.
Jam (4) sudore fluens, defessus et ilia ducens (5),
vix hominis pondus ferre valebat equus.
Ergo gemens hominem descendere saepe precatur,
ut liber solito vivere more queat.
Ille refert: Te sponte tua mihi subposuisti,
exhinc ut domino subditus esto mihi!
Ora reluctantis torquebunt (6) frena; flagellis
nolentem cogam (7) te mea jussa sequi.
Quisquis vindictam nimiam cupit (8) audiat ista,
ne, dum vult hostem perdere, se perimat!

(1) *provisa*, dans P; *improvisa*, dans B.

(2) Aristote a cité cette fable, qu'il attribue à Stésichore, dans sa *Rhétorique*, l. II, ch. 11. Horace (*Epistolarum* l. I, ép. x, v. 34-41), Nicéphore Basilacas (fabl. 2; dans l'*Ésope* de Hauptmann, p. 231), et Gabrias (XXIII) l'ont aussi traitée, et elle se trouve, avec quelques modifications, dans Phèdre, l. IV, fabl. 4; dans Romulus, l. IV, fabl. 9, et dans le *Reineke*, l. III, ch. 8.

(3) *sugerit*, dans P.

(4) *que* par erreur, dans P.

(5) *dicens* par erreur, dans B.

(6) Il y a dans P: *Ore reluctantis torquebat.*

(7) *flagellum nolentem coget*, dans B.

(8) Il y a dans les deux textes de P *capit.*

XXVII — DE CORVO ET VULPE (1)

Excelsa lactus residebat in arbore corvus (2),
caseolum raptum mordicus ore (3) ferens.
Praeteriens, illum suspexit callida vulpis ;
fallere quem cupiens taliter (4) alloquitur :
Si Natura potens in avem me vertere vellet,
corvum praecipue me cupierem facere (5).
Nunquam vivit avis similis tibi, corve decore ;
aut par ingenio non valet (6) esse tuo.
Tu nosti cantu mentes aperire deorum ;
auguriis homines multa docere soles (7).
Si tibi nunc (8) solito modicum vox clarior esset,
nulla tuis volucris laudibus obstreperet (9).
Corvus adulanti credens, dum tentat aperto
ore suam (10) vocem reddere clarisono,
Caseolus cecidit, quem tollens callida vulpis
inquit (11) : Prodesset plus tacuisse tibi.
Haec reticere monet stultum, ne forte loquendo
secretum prodat quod reticendo tenet (12).

XXVIII — DE DUABUS CANIBUS (13)

Praestari sibi quaesivit canis ab cane tectum,

(1) Dans Dosithéus, nº IX ; Babrius, LXXVII ; Vincent de Beauvais, XI ; Aphthonius, XXIX ; Gabrias, XIX ; Phèdre, l. I, fabl. 13 ; Apulée, *Florida*, par. XXIII ; l'Anonyme de Névelet, XV ; le *Romans de Renart*, v. 7187-7582 ; l'Archiprêtre de Hita, str. 1411 ; *El conde Lucanor*, ch. XXVI, et la *Farce de Pierre Pathelin*, p. 51, éd. de Constelier.

(2) *laetus* est répété par erreur, dans B.

(3) *ille*, dans P.

(4) *talibus*, dans P.

(5) *facere*, dans P.

(6) *quae volet*, dans B.

(7) Ces deux vers ne se trouvent que dans B ; nous avons substitué le pluriel *auguriis* à *augurio*.

(8) *Sed tibi si*, dans B.

(9) Ce vers manque dans B.

(10) *suo*, dans P.

(11) *dixit*, dans B : il y avait, par erreur, dans le vers précédent, *callidi*.

(12) *reticens tacuit*, dans P ; *reticens tenuit*, dans C.

(13) Cette fable, racontée dans Justin,

in quo foeta suos contegeret (1) catulos.
Praestitit illa libens, peperit canis; illa revertens
illam (*l.* istam) de lecto jussit abire suo.
Illa (*l.* Ista) rogat patiatur adhuc se tempore pauco,
donec cum catulis possit abire suis.
Hoc quoque concessit; rediens post tempora pauca
reddere nolentem cogere coepit (2) eam.
Indignans ait illa (*l.* ista) : Potes (3), si sola meorum
turbam natorum pellere meque nido (4).
Hinc homines discant ingratis ne sua praestent (5),
qui blande capiunt praestita (6) vique tenent !

XXIX — DE FORMICA ET CICADA (7)

Formicam bruma (8) narratur adisse cicada,
ut sibi frumenti paucula grana (9) daret.
Illa refert : Cur non sudando, tempore messis,
haec (10) tibi quaesisti quae modo grana petis ?
Respondit (11) : Cantans per amoena virecta vagabar (12);
cantandi requies non (13) erat ulla mihi.
Huic (14) formica refert : Cantasti tunc, modo salta :
nam sine te comedam parta labore meo.

Historiarum l. XXXXIII, ch. 4, se trouve aussi dans Phèdre, l. I, fabl. 19; Romulus, l. I, fabl. 9, et l'Anonyme de Névelet, IX. Elle a subi un petit changement dans la traduction de la B. I.; elle est intitulée dans le ms. 766, Supp. fr. : Comment une chievre prains emprunta le lit d'une autre chievre pour chaieler, et elle li presta volentiers.

(1) *cum tegeret*, dans B.
(2) Il y a dans B :
cedere nolentem cedere cogit eam.
(3) Ce mot est oublié dans B.
(4) *inde*, dans B.
(5) Il y a dans B :
Hinc homines discant ne praestent his sua gratis.
(6) *prestaque*, dans B.
(7) Dans Furia, CLXXXXV et CLXXXXVIII; Dosithéus, XVII (en choliambes); Aphthonius, I; Gabrias, XXXXI; Avianus, XXXIV; Vincent de Beauvais, XXV; Romulus, l. IV; fabl. 19; Syntipas, XXXXIII; Wright, *Fabulae rhythmicae*, l. II, fabl. 30; Faërne, VII; etc.
(8) *bruta*, dans B.
(9) *grannla pauca*, dans P.
(10) *non*, dans P.
(11) *Respondens*, dans P.
(12) *vagabam*, dans B, et c'était la forme de la vieille latinité.
(13) *vix*, dans B.
(14) *Hinc*, dans P.

Admonet haec pigros aestate vacare labori (1),
ne mendicantes frigore nil capiant.

XXX — DE GREGE ET LANISTA (2)

De grege paulatim majorem quemque lanista
cornibus ablato dilaniabat eo (3).
Hic me non tangit (4), dicebat quisque relictus :
sic nullus socio ferre volebat opem.
Unus jam solus restabat de grege toto ;
hic quoque mactandus dum traheretur, ait :
Jure gregem totum laniasti, saeve (5) lanista ;
ad mortem merito nunc quoque ducor ego :
Nam dum de medio gregis unumquemque (6) trahebas,
si te quisque suis cornibus appeteret,
Salvus grex, et ego nunc essem (7), tuque perisses ;
nunc (8), quia non tulimus, jure caremus ope.
A(d)monet haec propriis vicini occurrere (9) damnis,
tutus ut alterius fiat et alter ope (10).

(1) *lobori*, dans le texte de P.

(2) Dans Rochefort, XXVIII ; Babrius, XXXXIV ; Gabrias, XXX ; Aphthonius, XVI ; Themistius, disc. III (p. 90, éd. de Paris, 1618) ; Avianus, XVIII ; Romulus, l. IV, fabl. 6 ; Lokman, I ; Syntipas, XIII ; Boner, *Edelstein*, LXXXIV ; etc. Il est remarquable que toutes les versions antérieures à Neckam aient remplacé le boucher par un lion, et que la traduction de la B. de Chartres lui ait aussi substitué une louve. Il y a dans celle de la B. I. :

Une beste molt grande
Qui avoit non Laniste.

Dans le ms. de la B. de Berlin, le titre est même encore fidèle à l'ancienne tradition ; la fable est intitulée *De lupo singulatim gregem laniante.*

(3) *atractum dilaniabat eum*, dans B : nous préférerions lire *attracto.*

(4) *non me tangis*, dans B.

(5) *saepe*, dans B.

(6) *unumque*, dans P ; *quemque*, dans B.

(7) *esset*, dans B.

(8) *hacc*, dans P.

(9) *currere*, dans B.

(10) *tutus et alterius fiat et*, dans C ; *alterius tutus fiat et alter*, dans B. On y lit ensuite, fol. XLVI, v°, une pièce intitulée *De illo qui de vento conqueritur*, qui n'est pas certainement de Neckam :

Aeole, rex fortis, ventoso (*l.* ventosae) cura co-
[hortis,
De vento nequam si rem mihi fecerit (*l.* feceris)
[aequam,
Thus et aroma dabo, vitulum tibi sacrificabo.
Undo querat (*l.* querar) dicam : dum complexa-
[tur (*l.* complexabar) amicam
(Res erat in tactu, medicum (*l.* modicum) dis-
[tabat ab actu),
Ecce ferox ventus, quam (*l.* quem) non amat
[ulla juventus,
Dum sumus in latebris, ferit ictibus [h]ostia cre-
[bris ;

XXXI — DE VERACE ET FALLACE (1)

Verax et fallax simul advenisse feruntur
in quorum terra (2) simia rector erat.
Ad se deduci rex jussit (3) protinus illos,
fallacemque prius taliter alloquitur :
Quid tibi sit visum de me turbaque meorum,
vivere si curas nunc citius referas !
Te regem magnum, dixit, formaque decorum (4)
confiteor ; fortes hos quoque dico duces.
Par tibi rex mundo non est mihi visus in (5) isto
forma, divitiis, principibus, famulis.
Rex illi tribuit gaudens ingentia dona (6),
et congaudentes multa dedere duces.
Protinus inquirunt (7) alium sibi quid videatur ;
dicat utrum socio sentiat aequa suo.
Ille videns socium pro falsis multa lucrari (8),
credit plura sibi vera loquendo dari.
Rex, inquit, vester nihil (9) est nisi simia turpis ;
nec vos esse feras, sed fera monstra puto.
His dictis, commota nimis (10) fera (11) turba ferarum
unguibus et morsu dilaceravit (12) eum.

Speramus flantem foco (*l.* foca) quemlibet insidiantem,
Qui complexantes deprendere vellet amantes ;
Surgimus hanc (*l.* hinc) lente, mutantur cuncta repente ;
Oscula rumpuntur ; quae nuda fuere teguntur.
Hunc igitur ventum claudas per saecula centum ;
Carcere claudatur ne, si foris egrediatur,
Quaslibet in partes similes exerceat artes !

(1) Dans Vincent de Beauvais, XXIII ; Romulus, l. IV, fabl. 8 ; Marie de France, LXVI ; Wright, *Selection of latin stories*, n° LX, p. 56 (c'est une fable d'Odo de Cerington qui se trouve aussi à la B. d'Arras, n° 254, fol. 207, r°, col. 2) ; *Fabulae rhythmicae*, l. II, fabl. 25 ; *Ibidem*, p. 164, et Eustache Deschamps, B. l., n° 7219, fol. 121, v°, col. 2.

(2) *in terram cujus*, dans B.

(3) *deduci jussit ter protinus*, dans B.

(4) *fortemque superbum*, dans P ; peut-être faut-il lire *fortem atque superbum*.

(5) *ab*, dans B.

(6) Il y a dans B :

Rex gaudens illi donavit plurima dona.

(7) *inquirit*, dans B.

(8) *lucratum*, dans P.

(9) *non*, dans P.

(10) *fuit*, dans P.

(11) *foeta*, dans B.

(12) *mox laniavit*, dans P.

Ista docent veros (1) non semper vera referre (2),
et prodesse probant tempore falsa suo.

XXXII — DE EQUO FORTI ET ASELLO (3)

Fortis equus misero currens occurrit asello,
despexit (4) renitens, aurea frena gerens.
Pressus fasce via miserandus asellus in ar(c)ta,
non potuit subito cedere lentus equo.
Indignatur (5) equus: Mihi nunc vix impero, dixit,
effodiam gemino quin tibi calce latus (6).
Nonne vides, animal servum natumque labori,
ornamenta nitent quam pretiosa mihi (7)?
Qui dedit hoc sensit quanto sim dignus honore,
quantaque sit meritis gloria danda (8) meis.
Me reveretur homo, dominator totius orbis,
et tu, serve, mihi cedere turpe putas!
Ut me vidisti, cur non mox (9) procubuisti
ut per (10) te posset transitus esse mihi?
Ad praesens parcam; graviter torquebere, nequam,
impedias (11) ultra si mihi forte viam.
Respondere tremens illi non ausus asellus,
ultores (12) magnos orat adesse deos.
Post modicum tempus, currendo debilitatus
vilia portabat stercora vilis equus;

(1) *vere*, dans B.
(2) *cavare*, dans B, et au dessus, *tenere*.
(3) Dans Furia, CLI; Névelet, LVIII; Robert Estienne, LX; Rochefort, X; Babrius, VII; Vincent de Beauvais, XXI; Romulus, l. III, fabl. 3; l'Archiprêtre de Hita, str. 227; Faërne, LXXXIV; etc. Plutarque raconte aussi cette fable dans son *Praecepta de sanitate*, ch. XXV; mais les animaux ne sont pas les mêmes : c'est un bœuf et un chameau.
(4) *depressus*, dans B.
(5) *Indignatus*, dans B.
(6) Il y a dans P :
quin te percutiam vel pedibus cruciem.
(7) Ce vers manque dans B.
(8) *dandi*, dans B.
(9) *mox non*, dans B.
(10) *pro*, dans B.
(11) *impedies*, dans B.
(12) *victores*, dans P.

Quem cernens asinus : Ubi sunt nunc aurea, dixit,
ornamenta quibus nuper eras tumidus?
Quid tibi pompa brevis, quid gloria tam fugitiva
prodest, cum servus factus es ecce meus (1)?
Audiat ista potens et discat ferre minores,
et celsus (2) lapsum (3) pertimeat subitum!

XXXIII — DE CERVO ET CORNIBUS EJUS (4)

Miratus liquidam sua cornua vidit in undam
cervus (5); non modica laude probabat ea;
Sed sua culpabat (6) nimium subtilia crura,
esse putans oneri non satis apta suo.
Dum facit haec, venator adest, acresque molos(s)os (7)
evasit cervus per loca plana fuga.
Ut nemus intravit, mox ramis cornibus haesit;
sicque miser captus, dum moreretur, ait:
Quae (8) me juverunt, mihi crura nocere putabam;
cornua laudabam quae nocuere mihi.
Sic quae nos perdunt vitiorum monstra probamus,
et bona virtutum maxima despicimus.

XXXIV — DE RANIS ET LEPORIBUS (9)

Turbati fremitu venatorumque canumque,

(1) *mihi*, dans P.
(2) *celerem*, dans C.
(3) *casum*, dans P et dans C.
(4) Dans Dosithéus, I; Furia, LXVI, Rochefort, XXVII; Aphthonius, XVIII; Phèdre, l. I, fabl. 12; Vincent de Beauvais, IX; Romulus, l. III, fabl. 7; Lokman, II; Syntipas, XV.
(5) Il y a dans B :
Miratus liquidi sua cornua cervus in aqua, laetus non etc.
(6) *crepabat*, dans B.
(7) *molosi*, dans B.
(8) *Qui*, dans P.
(9) Dans Furia, LXXXIX et CL; Babrius, XXV; Babrias de Névelet, X; Aphthonius, XXIII; Vincent de Beauvais, XV; Romulus, l. II, fabl. 9; l'Anonyme de Névelet, XVIII; l'Archiprêtre de Hita, str. 1419.

confugere leves ad fluvium lepores,
Ut se de(j)icerent et praecipitando necarent (1),
saepe timor timidos ne cruciaret eos.
Horum lit(t)oreae metuentes agmina ranae,
omnes in fluvium prosiliere (2) suum.
Tunc unus leporum fertur dixisse : Timemus (3),
nec quoque nos solos nunc metus exagitat.
Ut nos majores, sic nos metuere minores,
proque necaturis se saliendo necant.
Ergo revertamur, communia perpetiamur (4) ;
vivere nam nullus absque timore potest (5).
Non metus hic anget nos semper ; credo, redibit (6)
tranquillum tempus, laetitiaeque dies.
Hoc monet adversis rebus ne deficiamus ;
nam persaepe solent aspera laeta sequi.

XXXV — DE MONTE PRAEGNANTE ET PARTURIENTE MUREM (7)

Cum gemitu magno mons praegnans (8) parturiebat,
mugitu magnum exsuperans (9) tonitrum.
Vicinos omnes timor ingens excruciabat ;
auxilii nullus consiliive locus.
Dicebant : Terram cum mons hic occupet (10) istam,
Quid faciet partus illius immodicus ?

(1) Dans P, *laterent ;* mais il y a de la même écriture, en marge, *vel necarent*, et c'est aussi la leçon de B.
(2) *desiluere*, dans P.
(3) *Timemur*, dans P.
(4) *perpatiamur*, dans P.
(5) Au lieu de ce vers, on a répété, dans P, le dernier de la fable :

nam persaepe solent aspera laeta sequi.

(6) *ridebit*, dans P.
(7) Dans Phèdre, l. IV, fabl. 22 ; Vincent de Beauvais, XIV ; Romulus, l. II, fabl. 5 ; l'Anonyme de Névelet, XXV. Différents témoignages prouvent d'ailleurs que cette fable était populaire dans l'Antiquité : voyez Horace, *Ars poetica*, v. 138, et Athénée, l. XIV, ch. 1, p. 616 D, éd. de Casaubon.
(8) *quidam*, dans B.
(9) Ce n'est qu'une conjecture : il y a *validum more parans*, dans B, et *exuberans*, dans P.
(10) *terram totam mons occupat*, dans B.

Illorum (1) subito cumulus nos obruet ingens,
membraque non minimo pondere nostra teret.
Murem post multas peperit mons ille querelas;
in risum versus sic fuit ille metus.
Dicitur elatis istud (2) qui maxima jactant,
cum se facturos vix modicum faciunt (3).

XXXVI — DE CAMELO ET PULICE (4)

Insiliens (5) pulex onerati (6) terga cameli,
credidit augeri non leve pondus ei;
Insultansque gravi nimium levis ille (7) camelo,
magna videbatur res, prope nulla, sibi.
Vespere cum dominus vellet deponere pondus,
Pulex dis(s)iluit, istaque verba dedit (8):
Fasce gravi te, nunc parcendo, camele, levavi (9).
Ille refert: Grates hinc ego reddo tibi;
Sed neque te gestans gravius sensi mihi pondus,
nec, te deposito, sentio quid levius.
Perpendat dici sibi parvus (10) inutilis ista
nec putet eximios laedere posse viros!

(1) *Illius*, dans P.

(2) *idem*, dans C; mais la première syllabe est brève.

(3) Il y a dans B :

Ad modum facti congrua verba sumant.

(4) Dans Furia, CCXCIV; Babrius, LXXXIV; Romulus, l. IV, fabl. 8; Lokman, XIII; Syntipas, XXXXVII; Marie de France, LXX; Wright, *Fabulae rhythmicae*, l. II, fabl. 20. L'auteur du *Jocalis* a fait aussi allusion à cette fable :

Laudat equum musca se tota die ferentem :
Ille : Mihi non nocui tibi proficiendo.

B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, C. 102.

Peut-être l'auteur avait-il écrit :

Laudat equum se muscula tota luce ferentem :
Ille refert : Mihi non nocui tibi proficiendo.

(5) *Insiliendo*, dans B, qui fait constamment un iambe de *Pulex*.

(6) *prostrati*, dans P.

(7) *illa*, par erreur, dans P.

(8) Il y a dans B :

talia verba pulex desiliendo dedit.

(9) *Camele* est changé de place dans B, peut-être pour amener une rime léonine à laquelle Neckam ne pensait pas :

fasce, camele, gravi te nunc parcendo levavi.

(10) *Perpendat idem sic plurimis*, dans C.

XXXVII — DE VENTRE ET MEMBRIS (1)

Invidiae quondam nimio stimulata furore (2),
nolebant ventrem (3) pascere membra suum.
Dicebant : Nos te gerimus blandeque fovemus,
ungimus, abluimus, ut dominum colimus
Atque voranda damus nostro (4) quaesita labore
quae mare, quae tellus, quae levis aer habet (5).
Mane satur, mediaque die persaepe repletus,
vespere tantumdem poscis, avare, tibi (6).
Quis tantae conferre gulae tot tantaque posset (7)
fercula ? Tu recipis omnia, nilque facis.
Jam servire pudet tibi nos tam (8) desidioso ;
escas ipse tibi quaere labore tuo.
Venter ad haec : Sicut dominum me nolo colatis ;
sed sicut fidum pascite me famulum.
Quod confert dominis coquus (9), hoc ego confero vobis,
tradita qui vobis reddere cocta queam (10).
Vos quoniam vestrosque oculos (11) offendere vito,
semper in occulto fercula vestra paro.
Quidquid confertis mihi, me retinere putatis,
et deses videor officiosus ego.

(1) Cette fable, bien connue par l'application qu'en fit Ménénius Agrippa, se trouve dans Planude, CCVII ; Vincent de Beauvais, XXIV ; Romulus, I. III, fabl. 16 ; Lokman, XXXII ; Syntipas, XXXV ; l'Anonyme de Névelet, LV, et Johannes de Salisbury l'a insérée dans son *De nugis curialium*, l. VI, ch. 24, comme lui ayant été racontée par le pape Adrien.

(2) *dolore*, dans B.

(3) *dominum*, dans B.

(4) *summo*, dans B.

(5) *lenis aer habent*, dans B.

(6) *habere tibi*, dans P : peut-être faut-il lire *cibi*.

(7) *Quid.... possit*, dans B.

(8) *jam nos tibi desidioso*, dans B : *tam* est ponctué sous les lettres, c'est-à-dire effacé.

(9) *totus*, dans B.

(10) *tradite que.... tota queam*, dans B : peut-être faut-il mettre un point et une virgule à la fin du vers précédent, et écrire *tradite, quae*

(11) *Vos enim vestros oculos*, dans B.

Ergo meum jecorisque mei narrabo laborem
ut quam sim vobis utilis edoceam.
Imprimis omnemque cibum potumque (1) receptum
decoquo; succus fit lacteus inde (2) prius.
Illius modica (3) tantum pinguedine pascor,
dans intestinis omne quod est reliquum.
Per quasdam venas jecur ad se mox trahit omne,
quod mage sincerum pingueque succus habet.
Hunc in sanguineum vertens recreando (4) calorem,
vestram cuique suam confero particulam (5).
Unaquaque die, tali sudando labore,
vobis cuncta damus, et (6) modicum capimus;
Horum ni fuerint jecur intestinaque testes,
protinus ut forti torquear ipse reus.
Plurima nostrorum modo praetermitto (7) laborum
quae vobis alio tempore discutiam,
Nec dicam morbos viginti quinque dolorum
qui me, dum capio, plusve minusve trahunt (8).
Pro cunctis istis reddatur gratia nobis (9)
pristina; quam vobis confero detis opem.
Verba sui ventris spreverunt (10) membra precantis,
tradere consuetos nec voluere cibos.
Post paucos coepere dies languescere membra
et naturalem perdere vim propriam.
Percepta causa, tandem (11) livore remoto,
ventri mox solitos membra dedere cibos;
Quo confortato, proprium sensere vigorem,
omnia cum domino laetificata suo.

(1) *omnem potumque cibumque*, dans B.
(2) *ille*, dans P.
(3) *modicum*, dans B.
(4) Il y a en marge de P, *vel recoquendo*, et c'est aussi la leçon de β.
(5) Il y a dans B: vestram tuncque suam particulam tribuit.
(6) *per*, dans P.
(7) *praeteriendo*, dans P.
(8) *terunt*, dans B.
(9) *vobis*, dans B.
(10) *spernere*, dans B.
(11) *Praecepta tandem causa*, dans P.

Sic qui contemnit dantem sibi commoda vitae,
a(d)monitu damni (1) rursus obedit (2) ei.

XXXVIII — DE PICA ET CAUDA SUA (3)

Pica levis quociens pressis consederat alis,
flectebat caudam gesticulando suam :
Cum patria turpem credens se linquere (4) morem,
frustra non modicum transiit illa (5) fretum :
Nam (6) mox cum ripa consedit (7) in ulteriore,
vibravit caudam more priore suam.
Cum patria mores, inquit, mutare putabam,
sed mihi nunc vitium trans mare restat idem.
Sic loca non animum mutans, componere mores
qui putat, incassum (8) transfretat (9) ille fretum.

XXXIX — DE LUPO ET CANE (10)

Pingui forte cani factus lupus obvius inquit :
Frater tam pinguis, dic, precor : unde venis ?
De domini quam servo domo, canis, exeo, dixit ;
in qua non paucis affluo deliciis (11).
Nil facio nisi quod fures fugo nocte latratu,
et moneo dominum voce cavere sibi.

(1) *admonitu digno*, dans B : peut-être faut-il lire *admonitus damno*.

(2) *obaudit*, dans B et dans C.

(3) Cette fable ne figure dans aucune collection antérieure, et manque même dans la traduction de la B. l. ; mais elle se trouve dans celle de la B. de Chartres. Un recueil de fables en prose, écrit dans le XIVe siècle, probablement en Angleterre, en contient une toute différente, mais dont la morale est entièrement semblable : voyez Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, t. II, p. 554. Marie de France avait mis en vers français le sujet de cette dernière fable ; mais elle en avait tiré une autre morale.

(4) *compellere*, dans B.

(5) *ille*, dans B.

(6) *Jam*, dans P.

(7) *ut ripa consedis*, dans B.

(8) *in casum*, dans B.

(9) *transferat*, dans C.

(10) Dans Coray, CCCCXI ; Miller, p. 230 ; Babrius, LXXXXIX ; Phèdre, l. III, fabl. 7 ; Avianus, XXXVII ; Vincent de Beauvais, XXVIII ; Romulus, l. III, fabl. 15 ; l'Anonyme de Névelet, LIV.

(11) *divitiis*, dans B.

Hac causa, variis illi gratissimus (1) escis
impleor et grata saepe quiete fruor.
Censeo te nimium, lupus inquit, amice, beatum
qui tantis frueris (2) absque labore bonis;
Sed cur nescio qua tibi sunt astricta (3) cat[h]ena
colla; precor, referas! Ret(t)ulit (4) ista canis:
Luce ligor, quia non notis sum saepe molestus,
cum (5) vereor ne quid surripiant domino.
Res nimis ista mihi, lupus inquit, dura videtur
ut, ventris causa, vincula dura feras (6).
Sis satur et pinguis, servus vinctusque cat[h]enis;
Sim macer et vacuus dummodo liber eam!
Quisquis dura (7) pati vult, causa ventris avari,
a nobis dici sentiat ista sibi!

XL — DE PHILOMENA ET PAVONE (8)

Moesta querebatur volucris Junonia vocem (9)
parvula vincebat quod philomena suam.
Juno (10) suae volucris cupiens lenire querelas,
formam laudabat illius eximiam.
Dicebat vario pennas (11) fulgore nitentes,
praecipuis gemmis sideribusque pares.
Illa refert: Tantae quid prosunt munera formae,
cum vincar modulis praemodicae (12) volucris?
Respondit Juno (13): Naturae provida virtus

(1) *illic pinguissimus*, dans P.
(2) *frueris tantis*, dans B.
(3) *Sed tibi nescio cur sunt atricta*, dans B.
(4) C'est, malgré la quantité de *referas*, la leçon des deux manuscrits, et nous avons été déjà forcé, dans la fable XVIII, de supposer cette réduplication du T.
(5) *dum*, dans B.
(6) *dira feram*, dans B.
(7) *vincla*, dans B.
(8) Dans Phèdre, l. III, fabl. 18; Romulus, l. IV, fabl. 4; Wright, *Fabulae rhythmicae*, l. II, fabl. 22. Dans les traductions françaises, cette fable est précédée de la suivante.
(9) *junia*, dans B; *voce*, dans P.
(10) *Inmo*, dans B.
(11) *pennas vario*, dans B.
(12) *par modicae*, dans B.
(13) *immo*, dans B.

nulli vult vitae commoda cuncta dare.
Illa tibi formam tribuit variumque colorem
quo (1) superas omnes quas habet orbis aves.
Haec vires aquilae magnas dedit ancipitrique,
et dedit ut corvus voce futura canat.
Dat gallo cantu distinguere (2) tempora noctis;
luciferum progne voce notare docet (3),
Et modulos modicae dulces dedit haec philomenae,
ne nihil haec habeat unde placere queat.
Cuique dedit Natura suum (4) doctissima morem
quo placet, et nihil est utilitate carens.
Pauca dedit reliquis, tibi maxima pluraque dona
contulit: unde, precor, sint satis ista tibi!
Torqueri nos ista bonis prohibent alienis,
et bona sufficiant ut sua cuique monent.

XLI — DE LEONE ET MURE (5)

Silvae secretis quondam narratur in antris (6)
depressus somno forte (7) cubasse leo:
Hunc circa plures venientes undique mures (8)
non formidabant cursibus obstrepere.
Tandem lascivus super illum transiit (9) unus,
et vigilans saevus mox leo sensit eum,
Extendensque pedem, miserum rapuit pede (10) murem.
Ille gemens tali voce rogat veniam:
Parce, precor, misero, fortissime; non ego tantis

(1) *qua*, dans P.
(2) *distringere*, dans P.
(3) *prone voce notare diem*, dans B.
(4) *Cuique suum dedit Natura*, dans B.
(5) Dans Furia, nº LXXXVIII; Dosithéus, II; Babrius, CVII; Gabrias, II; Julien, let. VIII; Vincent de Beauvais, XX; Romulus, l. I, fabl. 17, l'Anonyme de Névelet, XVIII; l'Archiprêtre de Hita, st. 1399. Il y a aussi, dans le *Pantcha-Tantra*, p. 42, trad. de Dubois, un éléphant délivré par un rat; dans la version de Dosithéus, c'est un loup: nous retrouverons encore cette fable dans Baldo.
(6) *austris*, dans B.
(7) Ce mot est oublié dans B.
(8) *mures venientes undique plures*, dans P.
(9) *transiit*, dans P.
(10) *rapit cum pede*, dans B.

praeda tuis videor viribus apta rapi.
Ingentes tauros, ursos quoque sternere saevos
te decet et reliquas cum feritate feras.
Turpe putet vilem (1) virtus tua perdere (2) murem!
in me tanta suum (3) non habet ira locum.
Flecti (4) vel sola permit(t)as (5) te pietate,
qui cunctas superas nobilitate feras.
Vindictae satis esse potest sub judice tanto
quod me morte metus durior excruciat.
Supplicibus verbis flexus lacrimisque (6) rogantis,
nobilis optatam mox leo dat veniam.
Post modicum silvas leo dum lustraret (7) easdem,
clam sibi dispositum (8) decidit in laqueum;
Quem cum non (9) posset nec vi superare nec arte,
rugitu coepit non modico furere.
Insultant capto pecudesque feraeque leoni,
solus ob acceptam mus doluit veniam.
Protinus accurrens: Vitam mihi quam tribuisti,
parvus, ait, reddam nunc, leo magne, tibi.
Sic ait (10) et solito corrodens vincula more
solvit eum justam retribuendo vicem.
Qui legit ista potens minimis quoque parcere discat,
cum magnum minimus saepe juvare queat!

XLII — DE CAPELLA ET LUPO (11)

More suo (12) pastum dum vellet adire capella,

(1) *In se turpe putet*, dans P.
(2) *tangere*, dans B.
(3) *tuum*, dans P.
(4) *Flenti*, dans P.
(5) *promitat*, dans B.
(6) *precibusque*, dans B.
(7) *lustrabat*, dans B.
(8) *depositum*, dans B.
(9) *nondum*, dans B.
(10) *Dixit*, dans P.
(11) Dans Romulus, l. II, fabl. 10, Marie de France, LXXXX; l'Anonyme de Névelet, XXIX. Roquefort, *Œuvres de Marie de France*, t. II, p. 365, indique, comme la source de cette fable, Ésope, CXXXVIII; mais nos recherches nous font croire que ce n'est pas seulement une erreur de chiffres.
(12) *Forte suum*, dans P.

fertur sic hoedum praemonuisse suum :
Insidias, dum vado, lupi, rogo, nate, (1) caveto,
qui varia nostrum decipit arte genus.
Quidquid agat, dicatve tibi, tu (2) credere noli,
nec stabulum reseres (3) qualibet arte sibi.
Dixit et abcessit, lupus affuit, et simulando (4)
voce capram fallax talia verba dedit :
Mater adest; aperi stabulum, carissime fili ;
nam secreta volo dicere pauca tibi.
Materni sed consilii non immemor hoedus,
spectans per rimas comperit insidias.
Sub specie matris, inquit, me, perfide, quaeris
perdere; sed mutilum (5) non habet illa caput.
Consiliis nos ista monent parere parentum
qui nostrae curas (6) utilitatis habent (7).

(1) *lupi vitare*, dans B.
(2) *quidquid dicat*, *sibi*, dans P.
(3) *reseras*, dans B.
(4) *similando*, dans B.
(5) *curtatum*, dans P ; *perdere quaeris*, *perfide*, dans B.
(6) *quae* et *causas*, dans B ; cette dernière leçon se trouve aussi dans les deux textes de P.
(7) Il y a ensuite dans le ms. de Chartres : *Dou Soleil et de Yver, qui est por ce que l'en ne doit par force conquerre por (veu?) qu'en le puisse por cortaisie avoir;* mais cette fable, qui semble une imitation de la IVe d'Avianus, *Boreas et Sol*, y est restée incomplète.

ALTER AESOPUS

PAR BALDO

On rencontre à chaque instant, dans l'histoire littéraire du moyen âge, des lacunes que les recherches les plus persévérantes ne parviennent pas à combler : tantôt ce sont des œuvres dont les auteurs sont restés inconnus ; tantôt des écrivains célèbres auxquels on ne peut rattacher le titre d'un seul livre. Baldo est resté, pendant longtemps, plus malheureux encore ; on ne connaissait ni ses ouvrages ni son nom : pas un de ces infatigables biographes qui lisaient tant de manuscrits et rendirent à la renommée tant de poëtes et de savants complétement oubliés, ne l'avait mentionné même en passant. Il n'était pas cependant entièrement inconnu à Reinésius ; mais ses informations étaient assez vagues pour qu'il le crût l'abbé de Saint-Gal, Waldo, qui mourut en 779 (1). Lessing le savait enfin auteur de fables en vers élégiaques ; mais l'abbaye de Mellen, où il les avait probablement vues (2), a disparu comme tant d'autres, et nous n'avons pu découvrir ce qu'elles sont devenues lors du déplacement ou de la dispersion de la bibliothèque (3). M. Endlicher les a

(1) *Reinesii epistolae*, p. 212.

(2) Voyez son *Vermischte Schriften*, t. II, p. 250.

(3) La bibliothèque de Mellen n'est point mentionnée dans l'Annuaire des Bibliothèques allemandes.

trouvées une seconde fois dans un manuscrit de la Bibliothèque de Vienne, et en a signalé l'existence dans son catalogue (1), mais sans en indiquer la provenance, et le manuscrit lui-même ne contient aucun renseignement sur le siècle, la patrie ni la condition de l'auteur. A la nature de son nom, à la mention de Ticinum (2), sans aucune autre raison apparente que sa fantaisie, et à la forme orthographique qu'il donne à *Cattus* (3), on peut seulement présumer qu'il était Italien, et un fait très-significatif donne à cette conjecture, un peu hasardée d'abord, une vraisemblance qui, en ces sortes de questions, équivaut presque à une certitude. Dans les premiers temps de l'imprimerie on a publié, en France, en Belgique et en Allemagne, des *Flores poetarum* où de savants compilateurs réunissaient tous les vers spirituels et édifiants qu'ils parvenaient à connaître; quelques autres recueils de ce genre sont restés manuscrits et se conservent dans diverses bibliothèques: nous en avons parcouru un assez grand nombre, et il n'en est pas un seul où nous ayons rencontré le nom de Baldo. Il existe, au contraire, un travail de ce genre par un Padouan (4), qui a naturellement ajouté aux poëtes d'une renommée européenne (5) plusieurs Italiens moins célèbres (6); et Baldo y figure pour un assez grand nombre de sentences. Ce n'est pas un de ces faits isolés que produit souvent le hasard : un Milanais, Johannes de Grapanis, composa un autre *Florilegium* (7), qui n'est connu que par une notice fort

(1) *Codices philologici latini*, n° 277: le ms. porte maintenant le n° 503. Les fables de Baldo s'y trouvent fol. 92, v° — 102, r°.

(2) Pavie; fable XIX, v. 1.

(3) *Gattus*, fable XVII, v. 15, 26 et 29.

(4) *Compendium moralium notabilium compositum per Hieremiam, judicem de Montagnone, civem paduanum*; Venetiis, 1505

(5) Avianus, Versificator fabularum Aesopi, Joannes solobenensis anglicus (de Salisbury), Auctor libelli qui dicitur *Pamphilus*, Auctor libelli qui dicitur *Facetus*, Auctor libelli qui incipit *Graecorum studia* (l'*Amphitruo* de Vitalis de Blois), Gaufridus anglicus (de Vinosalvo): nous en citerons plusieurs autres plus bas.

(6) Jacobus beneventanus, Urso januensis, Ricardus judex venusinus, Montenarius paduanus; nous n'ajoutons ni Andreas capellanus papae Innocentis quarti, ni Henricus samariensis ou septimellensis, plus connu sous le nom de Henricus pauper, qui jouissaient d'une renommée beaucoup plus étendue.

(7) *Liber virtutum et allegationum*

sommaire de Muratori (1), et cependant nous savons que l'auteur de l'Alter Aesopus s'y retrouve aussi (2), mêlé à des poëtes qui nous sont étrangers (3). Le premier de ces collecteurs ne l'appelle que *versilogus*, mais le second lui donne le titre de *religiosus*, et l'on peut en conclure qu'il appartenait à quelque ordre monastique. Enfin, il existe à la Bibliothèque impériale une traduction latine du Calilah et Dimnah, par Raymundus de Béziers, dont la date est certaine, puisque l'auteur la présenta lui-même à Philippe-le-Bel. Dans un des manuscrits contemporains qui nous l'ont conservée (4), quelques vers ont été ajoutés aux récits primitifs, et il y en a, dans le chapitre VIII, jusqu'à dix qui, malgré des recherches de versification inconnues aux Anciens, y sont attribués à Ovide, mais appartiennent réellement à Baldo, et se retrouvent dans le manuscrit de Vienne, comme épimythies des fables XVII et XXI (5). Les formes de la versification sont trop recherchées pour que nous croyions Baldo antérieur au XIIe siècle (6); mais la substitution assez fréquente d'une simple allitération à une consonnance complète, prouve qu'il jouissait encore d'une liberté que les poëtes du XIIIe siècle ne se permettaient plus guères, et le rang qu'il occupe dans la table des matières du livre de Hieremias de Padoue, semble confirmer cette conjecture : aucun des auteurs qui le précèdent n'est postérieur

auctorum, fere aureus nuncupatus, compositus et cumulatus per nobilem dominum Johannem de Grapanis, civem Mediolani: du temps de Muratori, il se trouvait à la B. Ambrosienne.

(1) *Antiquitates italicae medii aevi*, t. III, col. 914.

(2) Muratori en cite un vers tiré de la fable XX.

(3) Auctor libelli *De formula honestae vitae*, Amarius versilogus, Bertrandus Vilichnius versilogus (probablement celui que Hieremias appelle *Nilichinus*), Bellinus doctor grammaticus (auteur d'un *Speculum vitae*), Montenarius paduanus (auteur de *Luna cleri*) : ces deux derniers figurent aussi dans le livre de Hieremias.

(4) N° 8504, non paginé : différentes considérations nous font même supposer que c'est l'exemplaire offert à Philippe-le-Bel.

(5) Sauf le dernier :

Et si hoc feceris fallacia simulatoris,

qui est trop altéré pour que la restitution en soit possible; mais il se rattache assez étroitement aux autres, pour autoriser à croire qu'il se trouvait réellement dans un manuscrit plus complet que celui qui nous est parvenu.

(6) Non-seulement tous les vers ont une rime léonine de deux syllabes; mais afin de forcer la voix d'y appuyer davantage et de la rendre plus sensible, le second pied est presque toujours un spondée.

au XIIIe siècle (1), et il est immédiatement suivi de Hugues de Saint-Victor, saint Bernard (2), Gautier de Châtillon et Mathieu de Vendôme. Ce serait là un fait très-précieux pour l'histoire littéraire, si l'on parvenait à l'établir par des preuves d'une date plus précise : car la plupart de ces fables sont imitées du Calilah et Dimnah, et il en résulterait que l'influence de l'Orient sur les idées littéraires des populations romanes se serait fait sentir bien plus tôt qu'on ne le suppose. Le texte du seul manuscrit que nous connaissions, est malheureusement fort corrompu; et les caractères peu distincts du copiste (3), son ignorance assez probable du latin (4) et l'insouciance avec laquelle l'auteur s'écarte des formes syntaxiques les plus généralement observées (5), en rendent la restitution fort difficile. Nous nous sommes soigneusement aidé de tous les vers cités par Hieremias, Raymundus et Johannes de Grapanis; mais relativement aux autres ils étaient bien peu nombreux, et ne pouvaient pas eux-mêmes inspirer une entière confiance : les compilateurs de ces sortes de recueils ne se faisaient aucun scrupule d'arranger leurs citations et d'y introduire des changements qui leur donnassent plus de piquant et d'énergie.

(1) Sauf cependant l'Auctor *Rudium doctrinae*, dont nous ne connaissons pas l'époque.

(2) Il est qualifié, comme Hugues de Saint-Victor, du nom de *religiologus*, et l'on trouve plus bas un autre Bernardus, auteur d'un poëme *De improbatione vitiorum* (sans doute celui que Leyser a publié sous le titre de *De contemptu mundi*); mais quand il s'agirait de Bernardus morlanensis ou de Bernardus sylvestris, la conséquence à en tirer serait la même.

(3) On peut à peine distinguer les c des t, et les i ne sont pas toujours ponctués.

(4) Il lui arrive assez souvent de réunir ensemble des mots différents et de séparer les syllabes d'un même mot, et, ce qui nous semble encore plus significatif, il commet une foule de barbarismes pour changer les simples assonances en consonnances parfaites.

(5) Pour subvenir aux nécessités de la mesure, la conjonction *Ut* suit souvent le verbe qu'elle régit; *Et* est lui-même quelquefois déplacé et rejeté au milieu du membre de phrase qu'il devrait commencer.

PROLOGUS

Versibus istud opus, cujus fuit auctor Esopus,
Baldo (quod exegit rudis ejus sermo) coegit.
Artis adhuc priscae quod fictum tempore disce,
Simplicitate styli, novitatis origine vili;
Et licet, arte foris, non nullius esse decoris
Ante videretur nec ob hoc placuisse putetur,
Ut tamen agnovit quid agendum mystice promit (*l.* promi)
Interiusque geri documenta simillima veri,
Traxit ab enormi sub forma carminis (h)orni,
Plus blandimenti quia dant nova carmina menti;
Quod (*l.* Et?) licet esset ei grave pondus materiei,
Quod pedibus senis strictisque cucurrit habenis
Per tam dumosi nemoris loco (*l.* loca) tamque fragosi,
(1) Vis imitandi (*l.* imitanda?) rei, jocus haerens materiei,
Exhibuere tamen scribendi mite levamen,
Hac ut morosa prodesset et arte jocosa.
Carminibus quisquis tangi dignaberis istis,
Ne potiora petas quam quae prior edidit aetas:
Sed quam (*l.* Quaeque) tamen digne sumenda putaveris inde,
Non fugiant mentem scriptorem propter inertem!
In quibus accures quid inest, ut rite figures,
Et quibus in partes cantus (2) bene congruit aptes:
Nec sermone rudi, nec vilis imagine ludi
Quo minus utatis (*l.* utaris) his versibus, ammonearis;
Quidquid in his cernis, quod opus sit habere modernis (*sic*)!

I — DE CANE ET UMBRA PRAEDAE (3)

Anxius in celsa (*l.* cella) natorum carnis ofella(m),

(1) Le copiste a écrit ici les deux premiers mots du vers suivant *Exhibuere tamen.*
(2) Il y a dans le ms. *Cantus et in partes quibus*; mais la quantité de *quibus* nous a forcé d'adopter cette transposition.
(3) Cette fable est la XIIIe du recueil

Dum canis, ex more, prope flumen ferret in ore,
Ejus ut est umbra major (in)visa (1) sub unda,
Quam gerit hanc abicit, et ad hanc festinus anhelat;
Sed dum plura petit, dederat quod sors sibi demit.
Sic reputare parum quod habet credatis avarum.
Cui nihil est (*l.* esse) satis bene constat in anteparatis :
Unde fit (ut) demens augendo peculia praeceps,
Omnibus amissis, pereat delusus ab ipsis.

II — DE AGRICOLA QUI THESAURUM INVENIT (2)

Cotibus in duris fodiens rudis incola ruris,
Cespite sub lauri vas plenum repperit auri.
Cujus erat votum, soli sit ut hoc sibi totum,
Cumque negat partem cuivis dare, respuit artem
Consiliumque viri cujuslibet inde requiri.
Eligit ipse tamen sibi quos ad tale juvamen

de Neckam, et nous avons, ci-dessus, p. 187, indiqué les versions qui la rattachent à l'Antiquité classique; mais c'est ici sans doute une tradition venue de l'Orient: car elle se trouve dans le *Pantcha-Tantra* (voyez l'analyse qu'en a donnée M. Wilson, dans le *Transactions of the royal asiatic Society*, t. I, p. 181), d'où elle est passée dans le *Directorium humanae vitae*, ch. 1, fol. B 2, et Baldo a tiré ses premières fables d'une traduction quelconque du *Calilah et Dimnah*. Il y a dans la traduction latine dont on conserve deux exemplaires à la B. I. : Sicut canis qui per rivum pertransiens dereliquit frustum carnium quod in ore portabat, pro umbra quae apparuit in profundum; n° 8505, fol. 39, r°, et n° 8504, fol. 23, v°, col. 1. Cette version inédite est trop inconnue pour que nous ne citions pas un passage curieux qui se trouve dans les prolégomènes : Idcirco ego Raymundus de Byteriis praedictus, considerans regalem librum Kalilae et Dymnae utilem, figuralem et moralem, in ling(u)a hyspanica vulgaliter (*sic*) compositum... Qui quidem, ab Indorum lingua, fuit in ydioma persicum, satisque subsequenter in arabicum, exhinc in (h)ebraicum, a quo finaliter apud Tholetum, ob ejus documentorum memorandum ac venerabile mysterium, in hyspanicum translatus.

(1) *umbra visa majore*, dans le ms.

(2) Qui istam scientiam cognoverit et ejus fructum dimiserit, erit similis cuidam homini qui invenit thesaurum magnum; sed ut non laboraret portando paulisper ad domum propriam, conduxit extraneos portatores qui pondera accepta ad domos proprias portaverunt, et sic ille qui thesaurum invenit propter suam imperitiam nullum commodum reportavit; *Kalila et Dymna*, B. I., n° 8504, fol. 10, r°, col. 2, et n° 8505, fol. 31, v°. Cette histoire est beaucoup plus développée dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 2, r°.

Esse putat justos, quos gazis his tot onustos
Dirigit uxori, cupiens sibi cuncta reponi.
Quod dum sic credit procul, in sua quisque recedit,
His opibus partis solitae sibi fraudibus artis.
Solus et ipse quidem manet ambitiosus ibidem,
Denuo majus humus (*l.* humum) reputans, quod det sibi numus (*l.* [numum);
Sicque laborando, nihil inveniensque morando,
Nocte domum tristis remeans, se sentit ab istis,
Verba per uxoris, fructu caruisse laboris.
Sic defraudari spes improba suevit avari;
Cui cor inardescit quo plus sibi copia crescit,
Hydropis exemplo qui plus sitit usque bibendo.
Cui magis hoc aequum fuerat conjungere secum
Participem notum quam semet perdere totum.

III — DE FATUO QUI SAPIENTIAM ACQUIRIT (1)

Vir fatuus quidam sapienter ducere vitam
Dum cupit, atque parum petit addiscenda morarum
Hic documenta sibi, doctoris ab ore periti,
Sumit ut hic (*l.* haec) cordi studeat sex verba reponi:
Illud et illud (*l.* istud) agas; huc, illuc quandoque vadis (*l.* vadas);

(1) Cette fable est certainement d'origine orientale et devait se trouver aussi, quoique avec une forme moins ironique, dans quelque remaniement du *Calilah et Dimnah*. Les maximes qui contenaient toute la sagesse en bloc sont une invention de l'Orient, qui devint aussi fort populaire dans notre Occident, pendant le moyen âge. Ainsi, par exemple, dans le ch. XXXIV du *Gesta Romanorum*, Aristote dit à Alexandre : Fili, ausculta diligenter, et si meam doctrinam tenueris, ad magnum honorem pervenies. Septem sunt, quae te docebo. Primum est, stateram ne transilias. Secundum, ignem cum gladio ne foveas. Tertium, coronam ne carpas. Quartum, cor aviculae ne comedas. Quintum, cum profectus fueris, ne redeas. Sextum, per viam publicam ne ambules. Septimum, hirundinem garrulantem in domo non permittas. Rex in istis septem miro modo studebat et sic profecit quamdiu vixit; p. 38, éd. de M. Keller. Dans un autre chapitre du *Gesta Romanorum* (le CIII), il y a aussi un marchand qui vend à Domitien de la sagesse en trois maximes, et l'empereur se trouve fort bien d'en avoir acheté. Ces formules matérielles qui suppléaient à la réflexion et au bon sens se retrouvent dans le *Ruodlieb*, fragm. III, v. 452-527; dans le *Hervararsaga*, ch. VIII, et dans le *Fornaldar sögur Nordrlanda*, t. I, p. 447; etc.

Inferius, sursum, varia vice, dirige cursum :
In quibus ad plenum latet alta scientia rerum (1)
Qui, brevi(t)ate morae confisus in artis amore,
Instat ad hoc solum labiis memor ut sit eorum,
Non ut rimetur quid in his agitur, quid habetur (2),
Speque brevis cartae quam (3) sic confidit in arte
Nulli prudentum similem se jactat habendum.
Quadam forte die, meditantibus alta sophiae
Sex sua verba refert; his se simul et sua praefert :
In quibus hunc verae patuit rationis egere.
Sic patet intentis quod opus sit inane legentis :
Si quid more (*l.* in ore) sonat mens, intus id omne reponat,
Ne velud (*l.* velut) hic dudum de se faciat fore ludum!

IV — DE SOMNOLENTO ET FURE (4)

Dum clam latro pedem cujusdam ferret in aedem,
Surgit ut exploret quid fur temptare laboret,
Ne quid in hac damni pateretur fraude tyranni;
Quem cito punisset si forte quid inde tulisset.

(1) Voici les trois maximes qu'acheta Dioclétien, *l. l.*, p. 136, éd. de Keller : Quidquid agas, prudenter agas et respice finem ; Nunquam viam publicam dimittas propter semitam ; Nunquam hospitium ad manendum de nocte in domo alicujus accipias, ubi dominus domus est senex et uxor juvencula. Dans le *Ruodlieb*, il y a jusqu'à douze maximes, et les deux dernières s'y retrouvent, fragm. III, v. 457 :

Quamvis coenosa(m) per villam sit via trita,
Nunquam deviles callem, quo per sata pergas ;

et v. 462 :

Quo videas, juvenem quod habet senior mulierem,
Hospitium tribui tibi non poscas iteranti.

(2) *his quid agatur habetur*, dans le manuscrit.

(3) Malgré le renversement de l'ordre naturel des mots, *quam* est ici sans doute subordonné à *sic*, et un synonyme de *Ut*.

(4) Cette fable est encore tirée du *Calilah et Dimnah :* Et est similis cuidam homini qui cum vidisset latronem quemdam de nocte intrantem domum suam, ut ipsum in culpa comprehenderet, cautelam subtilissimam cogitavit : scilicet ut fingeret se dormientem ad videndum quid latro perageret, ut ipsum latronem cum furto comprehensum condigne legum severae subjiceret ultioni. Et tunc ipse in hac sagacitate pertractans, latrone discurrente per domum, realiter obdormivit, et tunc latro expoliavit domum ejus sine aliquo nocumento. Et sic illi homini non profuit sua sagacitas ; B. I., n° 8504, fol. 10, v°, col. 1, et n° 8503, fol. 31, v°. Elle est dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 3, r°.

Huic exploranti, furi quoque multa minanti,
Mole gravis somni coeperunt membra resolvi;
Hocque soporato, surgens redit in sua (latro),
Fraude sua demptis quaecumque (*l.* queiscunque) fuere jacentis.
Mane vir hic facto, surgens jam lumine fracto,
Flebilis et moestus dat inanes undique questus,
Hisque dolet regnis male sic (sua) perdita segnis (1).
Legens haec quisquis, verbis moneans (*l.* monearis) in istis
Ut vigili cura caveas quae sunt nocitura,
Ne pateat praedae locus usquam mentis in aede,
Semper ut insistas, ut (*l.* et ?) ei(s) vigilando resistas;
Perque bonos mores nocituros pelle timores.
Cujus enim cordis fuerit domus inscia sordis
Atque bonae vitae, qui se reget et sua rite,
Nec mala cujusquam meditando peregerit usquam,
Non opus (*l.* ope) loricae nec egebit acumine sicae,
More nec hostili cujusque juvamine pili:
Solum (*l.* Solo) virtutum quae (*l.* quem) constat robore tutum (2).

V — DE PAUPERE ET FURE (3).

Membra fovens lecto quidam, sub paupere tecto,
Cui nihil est plus quam c[a]ereris cadus aut domus usquam,

(1) *Hiis* est écrit fort distinctement, mais peut-être le poëte avait-il écrit *Sis*, contraction archaïque de *Suis* : au lieu de *sua* on pourrait aussi suppléer *bona*.

(2) Ces vers sont cités deux fois dans le recueil de Hieremias, fol. 16, v°, col. 2, et fol. 64, v°, col. 1 : il y a, par erreur, *Nec ope* au lieu de *Non ope*, et on a imprimé, dans la première citation, *ficae* au lieu de *sicae*.

(3) Latro quidem (*l.* quidam) ingressus est domum ejus : qui per totam domum undique discurrendo nihil utilitatis in ipsa reperit nisi modicum bladi quod subripiendum judicavit, ut non ex toto pro nihilo laborasset, et tunc exuit vestem suam et in ipsa bladum involutum optime colligavit. Et cum ipse recedere co[g]naretur, et ipsum pauper hospes vociferans sequeretur, latro perterritus bladum cum veste dimisit, quam pauper hospes ad suum domicilium reportavit. Et unde non credidit fuit subito consolatus, et ideo sapiens in temptationibus non desperet! *Kalilah et Dymna*, B. I., n° 8504, fol. 11, v°, col. 1, et n° 8505, fol. 54, r°. Doni a recueilli aussi cette histoire dans son *Filosofia morale*, fol. 4, v°.

Prorsus adempturum quemdam sibi talia furum
Dum praesentiret, surrexit ut obvius iret:
Sed, quia cognoscit nihil hic quod perdere possit,
Ad requiem tandem rediit securus eamdem.
Quo fur, captato pro voto tempore grato,
Dempsit pauxillum cereris quod habebat; et (*l.* at) illum
Continuo surgens clamore nimis (*l.* minis)que perurgens,
Multatum foede compellit cedere praedae;
Vique facit multa sibi reddat ut omnia tulta (1);
Moxque, suis laetus sumptis, redit intro quietus:
Nec violenter eum quis adit post tale trophaeum.
Nun[c]quam justus ita spem ponat in hac sibi vita,
Nec se virtutum credat munimine tutum,
Negligat ut contra vigilare nocentia monstra
Insidiatoris hominis magis interioris:
Cui ne quid possit contingere tale quod obsit
Sit ratione pari vigil, hunc cupiens imitari!

VI — DE FURE QUI RADIUM LUNAE EQUITAT (2)

Divitis ante fores vigilantes nocte latrones

(1) Priscien cite le verbe *Tulo*, et l'on trouve encore, dans le glossaire de la B. I., n° 1197, *Tultus* expliqué par Ablatus, Ademptus.

(2) Cette histoire est aussi d'origine orientale, mais nous doutons qu'elle ait une source indienne; au moins ne se trouve-t-elle ni dans le *Pantcha-Tantra* ni dans l'*Hitopadesa*. Nous n'en connaissons pas de plus ancienne version que celle du *Calilah et Dimnah* (voyez S. de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. IX, P. I, p. 397), qui est passée dans le *Directorium humanae vitae*, cah. A; fin; dans le *Disciplina clericalis*, ch. XXV; dans le *Gesta Romanorum*, ch. CXXXVI; dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 8, r°, et M. Wright en a publié une autre version dans le *Selection of latin stories*, n° XXIII, p. 24. Nous citerons de préférence la traduction inédite de Raymundus de Béziers. Dicitur quod latronibus quibusdam discurrentibus super domum cujusdam hominis, radiis lunaribus intrantibus per fenestram, ad latrocinium exercendum, ille bonus homo quamdam sagacitatem in animo pertractavit et dixit uxori suae secrete: Inquire a me, (cum) sollicitudine magna, unde potui tantas divitias congregare. Uxore vero interrogante eum et cum magna sollicitudine persequente, maritus respondit ei, dicens: Quod petis declarabo tibi, de non revelendo (*l.* revelando) tradito juramento: hujus (enim) facti mihi mortale periculum nasceretur.

Semet adhortantur hunc prorsus ut ingrediantur (1):
Quos id conari dum sensit et ista minari,
Clam monuit, talem per fraudem, coll(at)eralem (2),
Quaerat ut hic alte tot opes quam (*l.* qua) rep(p)erit arte;
Hisque requisitus, dedit hic (*l.* haec) responsa peritus:
More juventutis, comes olim furca (*l.* furta) secutis,
Per radium lunae tute, quasi tramite, fune
Qualibet, a rima tecti ducebat (*l.* ducebar) ad ima;
Quo radio sursum referebam denuo cursum:
Dives et intactus tales plerumque per actus.
Hujus ovans dictis, temerarius unus in istis
Tecta domus scandit, radioque foramina pandit,
Huicque manu nisus, pronus ruit intro; relisus
Suppliciumque satis tantae dedit improbitatis.
Hac ratione vides arti succumbere vires;
Qui fueras tantae rationis nescius ante.

VII — DE FRAUDULENTO QUI SUA FRAUDE DECIPITUR (3)

Isti collegae parili duo dolia lege

Dico ergo quod has divitias per latrocinium congregavi, quia per quamdem artem quam ego scio, luna lucente, vado super tecta domorum quorumlibet discurrendo, et accedo ad lunares radios et dico septies quoddam verbum, scilicet *Sulem:* in quo verbo est tanta virtus et efficacia ut, cum fuerit septies nominatum, lunares radii poterunt quemlibet hominem sustinere. Per hoc ergo verbum amplector lunares radios et me deducunt suaviter deorsum; et postquam rapio (*l.* rapui) ea quae sunt in domo, secundum meum bene placitum et voluntatem revenio ad lunares radios et dico septies vocabulum supra dictum, et radii lunares me def[f]erunt suaviter super domum. Et cum hoc audivissent latrones, valde gavisi sunt, sic dicentes: O Deus! quanta felicitate in hoc itinere nos beasti quoniam per artem quam nunc didicimus, poterimus ad prosperitatem maximam sublimari! Et tunc, hospite et uxore sua fingentibus se dormire, accessit ad fenestram dux latronum et dixit septies vocabulum supra dictum, et credens descendere suaviter descendit perniciter cum praecipitio violento, et tunc hospite surgente, latronemque miserum crudeliter affligente, moriens incepit dicere: Heu miser! cur credidi quod erat impossibile? Posui quia fidem in his de quibus certitudinem non habebam; B. I., nº 8504, fol. 10, rº, col. 1, et nº 8505, fol. 57, rº.

(1) Il faut sans doute lire *aggrediantur* ou remplacer *hunc* par *has*.

(2) Les Bénédictins ont ajouté au Glossaire de du Cange un exemple où *Collateralis* est employé dans cette signification.

(3) Cette histoire ne se trouve, à notre

Distribuunt lentis, ratione sed impare mentis:
Alter ut aequalis sua pars foret atque sodalis;
Alter ut excedat solitaque cupidine laedat;
Deque sua parte clam jecit in illius, arte;
Vasque suo texit velamine; sicque recessit,
Rursus in (*l.* ut) his tandem venientibus hic, ad eamdem
Certior accedat; socio pars altera cedat.
Quo vir ut accessit simplex, qui talia nescit,
Vas videt addictum sibi, veste sodalis amictum:
Quod factum digna dum credit et arte benigna,
Cogitat unde quidem par reddere possit eidem.
Ergo sue (*l.* sui)', tecte detracta praeside veste,
Texit amore pari vas inde sodalis avari:
Quod dum nesciret studet improbus huc (*l.* hinc) ut abiret,
Speque sui signi brevior pars accidit illi.

connaissance, que dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 4, r°, et dans la version du *Calilah et Dimnah*, de Raymundus de Béziers : Dicitur quia erant duo socii; in quadam domo singulos acervos bladi conservabant, et unus eorum cogitavit per quem modum posset furtim bladum sui socii ap(p)ortare (dans le sens de *Auferre:* ce mot, qui manque dans la nouvelle éd. de du Cange, devrait peut-être s'écrire *Abportare*) et posuit quoddam signum, scilicet linteamen, super acervum sui socii, ut, cum de nocte ad domum in tenebris permearet, posset per illud signum latrocinium exercere. Et tunc ipse falsificus ivit ad quemdam alium amicum suum qui sicut ipse falsus erat, et ei intentionem de imaginato latrocinio explicavit, ut (*l.* et), quum latrocinium suum peregissent, in partes aequales dividere promiserunt. Et, cum isti istam maliciam pertractabant, fidelis particeps ad domum in qua erat bladum casualiter permeavit; qui cum vidisset suum bladum coopertum ex linteamine sui socii, admiratus est, et de suo socio fidelitatem et non maliciam judicavit, dicens intra se: Heu! quam bonus socius et fidelis qui meum bladum de sua veste cooperuit et dimisit suum proprium discoopertum! Dignum est ut ejus bladum de sua veste contegam et meum remaneat discoopertum. Et sicut proposuit, ita fecit. Quo recedente, venerunt falsarii ad latrocinium exercendum. Et ipsi, per domum, in tenebris palpitantes, devenerunt ad acervum qui erat linteamine coopertus, et detulerunt quod credebant esse alienum, et per aequales particulas diviserunt. In sequenti vero die, socio fidelitatis et socio falsario ad domum in qua erat bladum discurrentibus, cognovit falsitatis socius quod erat super ipsum sua falsitas et proditio prosternata; B. I., n° 8504, fol. 10, v°, col. 2, et n° 8505, fol. 32, v°. Le ms. 8504 ajoute : Juxta illud,

Vivere de rapto vitam rapit; invidus, instans
alterius damnis, in sua damna redit.
Sic pereant qui se prodesse fatentur et obsunt;
vincat (*l.* discat) in actorem poena redire suum!

Et alibi :

Saepe fidem falso mendicat hercia (*l.* inertia)
testo,
sere (*l.* saepe) dolet pietas criminis arte capi.

Ce sont les morales des fables XLVI, III et IV de l'Anonyme de Névelet.

Qui sociis gaudes tales praetendere fraudes,
Id tibi contingat quod ficta parabola signat!
Tale quidem per opus praescivit (*l.* praesciverat?) auctor Esopus,
Ut, dum tendamus laqueos, nobis caveamus (1).

VIII — DE SIMIO QUI SERRARE VOLUIT (2)

Si aret marbusto (*l.* Staret in arbusto) dum simia, more vetusto,
Arte videt serrae, pro consuetudine terrae,
Grande procul scindi[tur] robur: haec (3) ardua pini
Protinus affectat, dum tale quid invida spectat.
Comianus accessit mox, sector ut inde recessit,
Incubuitque super, temptando quod hic quoque nuper;
Dumque sedendo secat lignum, quod forte patebat,
Testiculos rima concluserat ejus in ima.
Quod dum (*l.* quum) nesciret, caesorque repente veniret
Surgere conatur; sed rimula clausa moratur:
Hujus namque modi specie se nescia prodi,
Sic inopinato perimi nec credula fato,
Pro(j)iciens extra cuneum, femur angit et exta
(Liquerat immissum que (*l.* quem) truncum sector in ipsum).
Cujus opus stultum, rediens, ne linquat inultum,
Verbere cum verbis super hanc his instat acerbis:
Dic, age; qua causa sic sunt tua viscera clausa?

(1) Hieremias a cité, dans son *Compendium moralium*, P. II, l. II, tit. 14, un vers de cette fable qui ne se trouve plus dans le ms. de Vienne; mais il paraît la conclusion d'une fable semblable, et le sens bien inusité qu'y avait un mot, explique qu'on ait substitué une autre morale plus intelligible.

Omne retorquetur quicumque dolere videtur;

il faut sans doute lire *cuicumque*, et supposer que *dolere* est ici un dérivé de *Dolus*.

(2) Cette histoire se trouve dans le *Pantcha-Tantra*, ch. I, p. 33, trad. de Dubois, et a passé dans l'*Hitopadesa*, ch. II, fable 2; dans le *Calilah et Dimnah*, ch. II, Tabl. 5; dans toutes les imitations qui en ont été faites, et, avec quelques variantes insignifiantes, dans Syntipas, fable XXXXVI.

(3) Nous substituons *haec* à une abréviation inusitée, qui ne peut guères signifier que *Sic* ou *Super*; mais il ne nous semble pas possible de les concilier ni l'un ni l'autre avec le sens et la grammaire.

Non (es) naturae, tibi sint ut talia curae.
Tristis ad haec inquit: Mea me dementia strinxit;
Tale per inventum benefacta relinquo parentum:
Quum (1) partem inclusam dimisit sanguine fusam;
Providus accuret sibi lector ut ista figuret;
Officiumque sequi naturae, juris et aequi;
Sitque dehinc curae sibi patrum vivere jure,
Ne cupidus sector, hominumque sub infima vector,
Intra scissuras solidas nos claudere curans,
Callidus alludat, sub tartara nosque retrudat
Suppliciis dignis astrictos vindicis ignis,
Quo male gestorum nos sero denique morum
Poenitet, et frustra digressos lege vetusta!

IX — DE DUOBUS URSIS ET REGE EORUM (2)

Gratos esse parum se coram rege ferarum
Sunt duo conquesti nimis ursi; mutuo moesti
Quum sint, ut cari coeperunt talia fari:
Major, ut est moris, factus suadela minoris (3).
Cur non eniti volumus famulamine miti,
Simus ut huic (4) grati? Jubet ad quaecumque parati (*l.* parari).
Quem minor hortatur ne quid sibi tale loquatur:
Propria sectemus (*l.* sectemur), magis huic qua (*l.* quia) sic fa-
[mulemur.
Magnus (*l.* Major), ut ignavus nequaquam (*l.* nutiquam; per)
[talia suavus (l. suasus),

(1) Il y a, dans le ms., un ꝙ dont la queue est barrée, et au dessus de la ligne un petit u; cette abréviation est assez insolite pour que la signification en paraisse douteuse, mais, dans le verso, v. 11, *Quem* est également exprimé par un ꝙ, surmonté d'un ꝛ, dont la queue est barrée. Nous avons, pour compléter le vers, ajouté *partem*.

(2) C'est le ch. I du *Pantcha-Tantra* qui est devenu dans l'*Hitopadesa* la fable 2 du ch. II: quelques souvenirs en sont restés dans le *Calilah et Dimnah*, ch. II, fable 4.

(3) Peut-être Baldo avait-il écrit *fatur suadetque minori*, ou remplacé *factus* par *actor*.

(4) Sous-entendu *regi*.

I(n)stat ut, ex cunctis fuerant quae tunc sibi junctis,
Aequalis, librae sub pondere; pars sit utrique.
Qua minor accepta laetus redit in sua septa,
Integra servando sua semper et amplificando.
Major, collegis ut par fit (*l.* sit) ad omnia regis,
Quidquid habet census dat eis (*l.* ei): sic[ut] intimus ejus,
Plus aliis factus, sibi consiliarius aptus.
Ob quam rem miram gregis istius, actus in iram,
Unus torquetur quod sic novus ursus ametur;
Quem nimis astutum perhibent sic esse locutum:
Proximus est sorex, qui te deterreat, o rex;
Hunc mihi (*l.* a me ?) inventum fac ocius esse peremptum.
Accipitrem blando moderamine mittit ovando,
Atque manu missum revocat cito nutibus ipsum.
Coeperat interea bos hac mugire platea:
Qua novitate soni prius hac regione leoni
Prorsus inaudita, pelli timet arte potita.
Ne formidandum sit ob haec (*l.* hoc) sibi vel dubitandum
Ammonet ursus herum, tali sub imagine rerum:
Vis metuenda parum; vox est ubi multa minarum (1);
Arbore suspensus uter olim flamine tensus,
Ut terreret aves crepitus jactabat inanes.
Hic quoque fit terror vulpi, dum nescit, et error;
Quem pede dum (*l.* quum) tangit solers et dentibus angit,
Intus inanescit vis illa timoris ut exit (2).

(1) Ce vers est cité dans le *Compendium moralium*, P. III, l. II, tit. 14.

(2) La forme de cette histoire est fort remarquable: elle se rapproche beaucoup plus de la version de l'*Hitôpadesa* que de celle du *Calilah et Dimnah*, et semble prouver quelque rapport avec le sanscrit plus immédiat ou quelque intermédiaire plus fidèle, que n'autorisaient à le supposer toutes les autres imitations. Voici l'histoire indienne, ch. II, fable 5. A mi-côte du Srî-parvata s'élève une ville nommée Brâhmapura. Une superstition populaire y prétendait qu'un mauvais esprit, appelé Ghantâ-karna, hantait le sommet de la montagne. Un jour qu'un voleur se sauvait emportant une cloche, il y fut tué par un tigre, et la cloche, tombée de ses mains, fut ramassée par des singes qui la faisaient sonner à chaque instant. Quand le peuple de la ville vint à savoir qu'un homme avait été dévoré, et entendit l'éternel retentissement de la cloche, il se prit à croire que c'était Ghantâ-karna

Cui non credenti regnoque sibique timenti,
Urso dante fidem, bos supplex ducitur idem.

qui, dans sa fureur, dévorait les hommes et sonnait sa cloche, et ce fut à qui déserterait la ville. Enfin une vieille débauchée, qui avait nom Kalalâ, convaincue, par de mures réflexions, que la cloche était sonnée par des singes, s'adressa respectueusement au Raja : S'il plaisait à votre Majesté de m'accorder une misérable somme d'argent, j'en aurais bientôt fini avec ce Ghantâ-karna. Cela plut au Raja, et il fit donner son argent à la vieille. Alors elle traça un cercle, y offrit ses adorations à Ganesa et aux autres dieux, prit avec elle les fruits que préfèrent les singes, et, entrant dans la forêt, les sema çà et là sur le sol. Aussitôt les singes, laissant là leur cloche, se précipitèrent sur les fruits, et la vieille, ramassant la cloche, l'emporta à la ville et y devint l'objet de la vénération publique. C'est pourquoi, je le dis : On ne doit pas s'alarmer d'un simple bruit. — Nous lisons au contraire dans la version arabe, ch. II, fable 7 : Il y avait, une fois, un renard qui, cherchant avidement quelque nourriture pour apaiser sa faim, aperçut enfin une poule, tout occupée à gratter la terre et à manger des vers au pied d'un arbre. A ce même arbre était suspendu un tambour, qui, sans cesse frappé de branches agitées par la violence du vent, retentissait à tout instant. Le renard allait se jeter sur la poule et se dédommager de son long jeûne quand il entendit, pour la première fois, le bruit du tambour. Ah ! ah ! dit-il, le museau en l'air, êtes-vous là ? J'y serai tout-à-l'heure avec vous. Sur ma foi, quel que soit ce corps-là, il est certainement mieux en chair qu'une misérable poule. Disant cela, il grimpa péniblement dans l'arbre, et la poule se mit en sûreté. Avide et affamé, le renard se saisit de sa proie et commença à travailler sur elle des dents et des griffes. Mais lorsqu'il eut crevé la peau du tambour et trouvé qu'il n'y avait dedans qu'une cavité toute creuse, du vent au lieu de chair et de cartilages, rien que le vide au lieu de grasses entrailles et d'une bonne curée : Malheureux que je suis, s'écria-t-il ! Quel délicat morceau j'ai perdu pour la seule apparence d'une nourriture plus abondante ! — J'ai raconté cette histoire, continua Dimnah, à celle fin que votre Majesté ne se laisse pas épouvanter par le bruit mugissant qu'elle entend : il est fort et semble menaçant, mais rien ne prouve que la cause en soit véritablement terrible. Cette fable est beaucoup moins développée dans le texte arabe publié par M. de Sacy, p. 90. Voici maintenant les trois plus vieilles versions que nous connussions jusqu'à présent en langues européennes. Dicitur quod, quodam vulpe famelico sub quadam arbore transeunte, sonabat fortiter quoddam tympanum inflatum, plenum vento, quod erat suspensum ex quadam corda et arbori colligatum, et erat a vento continue agitatum. Quod cum vulpis crederet esse carneum, dentibus fidit, et nihil repperit praeter ventum ; *Kalila et Dymna*, B. I., n° 8504, fol. 30, r°, col. 1. Fuit vulpes quidam ambulans versus flumen ; circa quod suspensum erat cimbalum in arbore. Ventus autem ramos arboris agitabat, et propulsabatur cymbalum. Et cum vulpes videret, aestimavit esse aliquod pingue animal, et plenum carnibus : que (*l.* quod) cum scinderet ipsum, invenit ipsum concavum et vacuum, et ait : Nolo credere res magni corporis et fortis vocis in se habere potentiam, et abiit in viam suam ; *Directorium humanae vitae*, ch. II, fol. c, r°. Sire, en une vallee vint ung jongleur qui pendit son tembour a ung arbre ; le vent balochoit ce tembour et le faisoit ferir aux branches de l'arbre ; par lequel hurtement du tembour contre les branches de l'arbre issi du tembour une grant voix, laquele faisoit toute la valee retentir. En celle vallee estoit ung singe qui oy le son et vint a ce tembour. Cellui singe cuida que, tout ainsi comme la voix estoit grande, [que] le tembour fust plain de burre ou d'autre chose bonne

Qui tam sincere studuit per cuncta placere,
Ne comes huic rursus foret ille miserrimus ursus;
Quodque fuit pejus, complexibus excidit ejus.
Victus ad extremum per tanta pericula rerum
Se doluit frustra liquisse domestica lustra.
Ut fore discatis contenti jure paratis,
Haec vos ursorum doceant figmenta duorum,
Ne quae sunt extra faciant vos linquere vestra (1)!

X — DE COLUMBA, MURE, CORVO, TESTUDINE ET CAPREOLO (2)

Summa columbarum, licet in grege dux sit earum,
Rite per antiquum, murem sibi fecit amicum.
Quae, velut incautae, legerent dum semina caute,
Arte, solo jactis retinentur retibus ar(c)tis;
Cum(que) laborarent ut se simul inde levarent,
Antra patent muris sub quodam cespite juris (3).
Quas ibi mus volvi miserans, parat inde resolvi,
Cassibus, abrosis solito sibi more, dolosis.
Qua specie capti (*l.* facti), corvus testudoque, capti,
In supradicti sunt foedera soricis icti (4).
Quorum capreolus fugiens per inania solus,
Foedus init, subitoque sinit, mox rete subivit;

a mengier. Tant fist le singe qu'il quassa le tembour et le trouva tout void; *Livre des merveilles*, B. l., n° 6849, fol. 95, r°, col. 1.

(1) Ce vers se trouve aussi dans le *Compendium moralium*, P. III, l. II, tit. 14: seulement, pour lui donner un sens moins incomplet, *Ne* y est remplacé par *Nec*.

(2) *Pantcha-Tantra*, ch. II, fable 1, p. 158, trad. de Dubois; *Hitopadesa*, ch. I, fable 1; *Calilah et Dimnah*, ch. IV, fable 1.

(3) Il faut sans doute lire *muri* ou *ruri*.

(4) Quoique la forme déponente et la signification neutre de *Ico* soient bien inusitées, l'écriture du ms. est trop distincte et le vers satisfait trop parfaitement aux nécessités de la mesure et du rhythme, pour que l'on puisse substituer une autre leçon à *icti*. Viennent ensuite, dans notre ms., treize vers fort corrompus, insérés ici sans doute par une erreur du scribe, et la fin de la fable y est assez resserrée pour en être devenue fort obscure: voyez le passage correspondant du *Directorium humanae vitae*, ch. IV, fol.

Quumque moras, vinctus, pateretur longius intus,
Poenitet afflictum sic foedus id esse relictum.
Mus tamen ille vetus, sociis succurrere suetus,
Hunc venatoris statuit dissolvere loris.
Qui, dum perverse raptus foret ante super se,
Dumque superbiret quod cunctis fortior iret,
Tam leviter captus, tam paene repente subactus,
Omne suum sane didicit fore robur inane.
Hoc tibi commentum sit, lector, ut in monimentum!
Sic adeo noli tibimet confidere soli,
Cuilibet ipse pari contempseris ut sociari:
Nam quod neglectum solet et procul esse r(ej)ectum
Magham saepe satis vim continet utilitatis.

XI — DE BUBONIBUS ET CORVIS (1)

Junxit eo torvos bubonibus unio corvos,
Ut possit dici stabiles tunc sint quod amici;
Sed, quum sit moris bubones noctis in horis
Fortiter impelli magis ad certamina belli,
Arte suae sedis nido solitaeque quietis
Turpiter hos pellunt, nidos et ab arbore vellunt.
Sic grex corvorum superatus viribus horum
Ante suum regem petiit super his sibi legem.
Mox percun(c)tatur rex qualiter hos tueatur,
Praesidio Martis vel spe cujuslibet artis.

B 2, vo. Nous ajouterons ici, avec toutes leurs altérations, les vers intervertis qui appartiennent certainement à une autre fable de Baldo.

Hiis simul unitis, datur hic id solvere litis:
Censens, ut gnarus, quid largo distet avarus;
Inter eos ortum quid adhuc contingere portum;
Non poterat tutum, fuerat nec ut arce solutum.
Haec responsa catus mus reddidit ille rogatus.
Horrea cujusdam cum muribus ipse quibusdam
Ingrediens quondam, vas plenum semine quondam
Cum sociis scandi nec erat locus hic penetrandi:
Pars igitur nostrum solito magis undique rostrum
Imprimit et mandit multoque foramine pandit.
Vas quō largi (*sic*) fuerat sine tegmine spargi
Non fuit hiis menti sed ali de vase fluenti:
Sic manet intactum prius in nichilumque redactum.

(1) *Pantcha-Tantra*, ch. III, p. 145; *Hitopadesa*, ch. III; *Calilah et Dimnah*, ch. V, fable 1; *El conde Lucanor*, ch. XXXV.

Unus ad hoc (*l.* hos) fatus (*l.* fatur), qui doctior esse putatur :
Hic assentemur : quonam licet ut minitemur,
Palma datur quando magis assentamine blando (1)?
Nam, si luctemur, superari posse veremur.
Tin (*l.* Est in) luctando fatum variabile quando,
Et gladius nec (*l.* nunc) hic, aliquando saevit et illic (2
Saepe fit, ut nostis, quod transfuga praeda fit hostis.
Si facimus pactum, nostrum decus est male fractum (*l.* factum ?):
Blandimenta precum vertunt in candida tetrum (3).
His reor ulcisci fati discrimina prisci.
Ipse dehinc corvus, laeso quasi corpore prorsus,
Squalidus et tristis, bubonibus intulit istis:
En miserandus ego, macie confectus et aevo !
Quo mihi pergendum dubito, (vel ?) quid sit agendum.
Quis mihi tecta dabit, defectaque membra juvabit ?
Cujus molliti bubones famine miti
Hunc secretorum socium fecere suorum,
Crebroque ducebant ubi judicare volebant ;
Quumque locus cryptae nulli superabilis ipse
Ante videretur, vinci tamen arte videtur.
Quod, queat ut credi, facit hic qui praesidet aedi ;
Pandit et id totum soli quod erat sibi notum,
Hocque decet (*l.* docet) signo quid agatur ab hoste maligno.
Si fruticum fragmen volucrum deduxerit agmen
Unguibus aut rostris, solus patet hic ubi poscis (*l.* postis),
Moxque datis lignis aliis si subditur ignis,
Hac cadet arte doli domus ista suique coloni.
Credulus (4) hic ales remeans docet ista sodales.

(1) Ce vers est cité dans le *Compendium moralium*, P. IV, l. III, tit. 3.

(2) Dans le *Compendium moralium*, P. V, l. II, tit. 3, ces deux vers sont rapportés comme extraits de la fable XII :

Est in lucrando fatum variabile quando :
Est gladius nunc hinc, aliquando saevit et illinc.

(3) Ce vers se trouve aussi cité dans le *Compendium moralium*, P. II, l. V, tit. 1.

(4) *Credulus* avait déjà quelquefois un sens passif dans les écrivains de la bonne latinité : voyez Tacite, *Historiarum* l. I, ch. 34.

Cervorum (*l.* Corvorum) coetus, satis hoc hortamine laetus,
Ore ferens (*l.* tulit) stramen caveae brevis ante foramen ;
Qua simul inventi fuerant sub nocte silenti,
Ussit eos digne succensio de foris igne :
Indiciis horum, sic dedecus ultus avorum.
His decet auditis ut mitius ire velitis :
Hic ope virtutis, spes est ubi nulla salutis (1).
Ne confidatis secreta, nec his retegatis
Cum quibus egistis pugnae discrimina tristis (2).

XII — DE SIMIA ET TESTUDINIBUS (3)

Sede sui regni jam simia corpore segni(s)
Pulsa vagabatur, quaerens ubi pauper alatur :
Tandem, lustratis regionibus undique latis,
Alta petit ficus, qua victus habetur amicus.
Qua, vicina mari, cupiens testudo cibari,
Quod cecidisset humi sibimet studet anxia sumi.
Sic sub amore pari statuunt hac sede morari,
Unanimes factae, dapis hujus gaudia nactae.
Qua(m) transisse moras, longae regionis ad [h]oras,
Ejus amica dolens, comitemque relinquere nolens,
Mittit collegam sibi qui se nuntiet aegram,
Ne(c) fore cujusquam sibi spem medicaminis usquam ;
Idque referre monet, si spem simia donet,
Arte salutari sic se cito posse juvari.
Facta dehinc tristis conchis (4) terroribus istis,

(1) Ce vers est cité deux fois dans le *Compendium moralium*, P. V, l. I, tit. 5, et l. II, tit. 20.

(2) Hieremias avait aussi recueilli ces deux vers, dans son *Compendium moralium*, P. II, l. II, tit. 10 : mais il y a, par erreur, *Nec confidatis* et *detegatis*.

(3) *Pantcha-Tantra*, ch. IV, p. 184 : cette histoire manque dans notre texte de l'*Hitopadesa* et du *Calilah et Dimnah*, quoiqu'elle se trouve dans le *Directorium humanae vitae*, ch. VI, fol. K, r°, et dans le *Filosofia morale* de Doni, fol. 79, v°.

(4) Ce mot, qui ne se trouve en ce sens dans aucun dictionnaire, semble signifier ici Animal à coquille, Tortue.

Sedulitate precum, rogat illam pergere secum;
Quam sic hortatur, sic fraudis et arte precatur:
O mi fida comes dulcisque per omnia fomes,
Munere cujus ego jam longo tempore dego,
Hactenus hic largis quas ficubus arbore spargis,
Atque tuis micis tecum fovebar amicis;
Haec jam ferre negat fructus quos ferre solebat,
Nullaque spes vitae regione sub hac sit (*l.* fit) utrique;
Ad loca nostra veni victus ubi da(n)tur amoeni.
Si venies ergo, nostro gestabere tergo;
Tutaque prorsus eris dum (sic?) suspensa veheris.
Credula promissis, supra mare fertur ab ipsis;
Cui, procul a ripa, loquitur testudo perita:
Uxor, amica, vetus multis jacet aegra diebus;
Cujus erit pesci (*l.* pesti) cor, ut asserit, utile vestri:
Quod si mittatur (1), languor procul ille fugatur.
Hui(c) tanti (*l.* tantae) fraudi quid simia retulit audi:
Non erat id mecum dum per mare sic eo tecum;
Alta super fici quod nuper ut inscia liqui:
Tutius huc aeque si me revehatis utraeque,
Vos sequar absque mora dum (*l.* quum?) cor petet interiora.
Sic redit illa, dolis remanentibus (his?) ibi solis:
Quae percunctantes cur non comitetur amantes,
Ceu decreverunt, delusas se didicerunt.

XIII — DE VULPE, LEONE ET ASINO (2)

Errantem per agrum vulpis derisit onagrum,
Quem, pro laude soni, nesci (*l.* vesci) dedit ipsa leoni;

(1) Probablement dans le sens du français, Mettre; mais nous aimerions mieux *mandatur*.

(2) *Pantcha-Tantra*, ch. IV, p. 198: cette fable, qui manque aussi dans l'*Hitopadesa* et le *Calilah et Dimnah*, se retrouve également dans le *Directorium humanae vitae*, ch. VI, fol. K 2, v°. Voyez sur la popularité de cette tradition ci-dessus, p. 135.

Qui sic (*l.* sit) ut illusus referam lectoris ad usus.
Nam quum sensisset famis hic (*l.* haec) quod mole perisset,
More suo ludens, retulit sibi talia prudens:
Si sine corde feram nec habentem lumina praedam,
Dic, si vesceris, qua me cito dante frueris?
Cui quum dixisset se mandere quaeque dedisset
Protinus impelli, cor ad haec persuasit aselli.
Ipsi, quod blanda prece curat ad oscula danda,
Digna repentinae fuit hec quod (*l.* hoc quoque) causa ruinae.
Mox leo, consumpto jam paene cadavere cuncto,
Dum cor habere nequit, aures et lumina quaerit,
Subdola jam pridem quae vulpis dempsit eidem.
Talia quaerenti, nec se reperisse dolenti,
Non aliquem culpes, respondit subdola vulpis (*l.* vulpes):
Non tam deceptus nec tam foret ultro profectus,
Si praedictorum frueretur quolibet horum.
Noverit ille sibi solummodo talia scribi,
Mente quidem captum (*l.* captus), que (*l.* qui) constat ad utile [fratrum:
Quem si forte peti contingat imagine leti,
Si cor inanescat, aures oculusque patesca(n)t,
Sub specie pacis, ne corruat arte fugacis.

XIV — DE VULPE ET LEONE (1)

Mons erat ad pastus animalibus uber et aptus;

(1) *Pantcha-Tantra*, ch. I, p. 82; *Hitopadesa*, ch. II, fable 9; *Calilah et Dimnah*, ch. II, fable 14. Baldo fournit encore ici une preuve de l'existence, pendant le moyen âge, de traditions beaucoup plus directes. Le principal personnage est aussi, dans le *Filosofia morale* de Doni, comme dans le *Pantcha-Tantra*, un chacal ou un renard, tandis que, dans l'*Hitopadesa* et le *Calilah et Dimnah*, c'est un lapin, et un lièvre dans la traduction de Raymundus de Béziers, le *Directorium humanae vitae* et le *Livre des merveilles*. Nous citerons cette dernière version, dont, si nous ne nous trompons, M. Paris est jusqu'ici le seul savant qui ait parlé (*Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. II, p. 112-114), et encore le plan de son livre ne lui a-t-il permis de le mentionner que d'une manière extrêmement sommaire. En une terre avint que toutes les bestes s'ac-

Sed dominantis heri datur hunc vis tanta tueri,
Prosit ut omnino generi vel (*l.* nil) inde ferino.
His obstante bonis ditione metuque leonis,
Quo terrore ferae metuentes prorsus egere,
Perpetuoque pati victus sibi damna negati,
Quaque die dandam statuunt sibi mutuo quamdam
Totius esse gregis pro tanti numine regis.
Forte die quadam vulpes ait : En ego vadam;
Quod, quamvis nolim, tamen haec sors obtulit olim;
Protinus impendam me morsibus ejus edeclam (*l.* edendam).
Quae dum sic iret, quo pacto fallere quiret
Hunc meditatur herum, solita vertigine rerum;
Huicque propinquando sic inquit murmure blando:
Huc ego mittebar; veluti pro sorte videbar
Jussa, ferens mecum censum dare que(m) fuit aequum,
Scilicet agnellum pinguem satis atque tenellum;
Quem leo, praedo ferox, rapuit mihi, maximus heros,
Meque renitentem sibi nec parere volentem
Non sine tormento laniavit dente cruento;
Sed, vulpina caro gustu quia foetet amaro,
Hanc post vindictam me deserit ut pote victum (*l.* victam).
Quod ratus ulcisci leo : Dedecus hoc, ait, isti.

corderent qu'ilz donnassent tous les jours une beste au lyon affin qu'il ne les traveillast en son chasser, et le lyon les en quita pour tant. Tous les jours jettoient ces bestes ung lot, et celle sur qui cheoit le lot aloit au lyon, et le lyon la devouroit. Ung jour avint que le lot chey sur ung lievre, lequel tarda d'aler au lyon jusques a l'eure du midy pour ce qu'il redoutoit la mort. Moult fut le lyon yre de ce que le lievre demouroit tant, car il avoit grant faim. Quant le lievre fut venu, le roy lui demanda pouquoy il avoit tant demoure a venir. Le lievre s'en escusa et dist que pres de la avoit ung lyon qui se disoit roy de celle terre et l'avoit voulu prendre. Le lyon qui cuida que le lievre lui deist vray fut moult yre : si dist au lievre qu'il lui monstrat le lyon. Le lievre ala premier, et le lyon le suivit Le lievre vint a ung grant fosse plain d'eaue, qui estoit tout alentour mure de beau mur. Quant le lievre fut sur l'eaue et l'ombre du lievre et (celle) du lyon apparurent en l'eaue, le lievre dit au lyon ces parolles : Sire, veez le lyon qui est en l'eaue et veult mengier ung lievre. Le lyon cuida de son umbre que ce fust ung lyon et saillit en l'eaue pour soy combattre avecques l'autre lyon. Dedens l'eaue morust le lyon, et ainsi le lievre par sa soubtivete occist le lyon ; B. l., n° 6849 (XVe siècle), fol. 85, v°.

Dic, rogo, si nosti, locus est ubi certior hosti.
Ecce lacuna vetus, vulpes ait; est ibi suetus:
Nunc ibi praedonem poteris punire leonem.
Cunque propinquaret latui (*l.* lacui) quo dicta probaret,
Hunc putat introrsum, sua dum nat imago deorsum.
Inde nec impune petit impiger ima lacunae
Et ratione perit dum spem sub imagine quaerit.
Sic evaserunt animalia quod timuerunt;
Vulpis et hic sensu sunt omnia libera censu.
Ad dominantis onus, ad dandaque tributa pronus,
Am[m]odo quisquis eris qui(d) agas hac arte doceris:
Nam si quid molis pateris quod pendere nolis,
Cautius est astu quam te defendere fastu (1).

XV — DE CORVO ET ANGUE (2)

Anguis erat suetus corvi consumere foetus;
A quo se damno nullo cohibebat in anno.
Quod dum tale pati gravis esset sarcina patri,
Luminibus tandem ratus est privaret ut anguem,
Vel dum dormiret, aliter si forte nequiret.
Cujus vir quidam tantam compescuit iram,

(1) Ce vers a été cité par Hieremias, P. V, l. II, tit. 4; mais il y a remplacé *te* par *se*.

(2) *Pantcha-Tantra*, ch. I, p. 76; *Hitopadesa*, ch. II, fable 8; *Calilah et Dimnah*, ch. II, fable 11. Cette histoire est ainsi racontée dans le *Livre des merveilles*: Ung corbeau faisoit son nit en une roche, et chascun an venoit ung serpent a son nit et lui mengoit ses filz. Moult en estoit ire le corbeau, mais il ne s'osoit combatre au serpent pour ce qu'il n'estoit pas tant puissant comme le serpent. Et pour ce pensa le corbeau que par soubtivete et par barat se vengeroit du serpent qui force lui faisoit, puis que force lui failloit. Ung jour avint que la fille d'un roy jouoit en un vergier avecques damoiselles; laquele avoit mis son chapeau d'or et d'argent et de pierres precieuses sur la branche d'un arbre. Ce corbeau si prist ledit chapeau et s'envola longuement a tout, et adont le suivirent aucuns hommes pour veoir ou il metteroit le chapeau, lequel la fille du roy moult aimoit: laquele faisoit moult grant dueil pour ce que le corbeau l'emportoit. Le corbeau mist le chapeau ou le serpent repairoit, et quant les hommes vindrent au lieu ou estoit le chapeau, ilz trouverent le serpent, si le tuerent et emporterent le chapeau, B. l., n° 6819, fol. 95, v°, col. 2.

Dum persensisset temptare quod hic voluisset ;
Sicque dehortatur ne tale quid ag(g)rediatur :
Quod reputas durum nimis est et inane futurum,
Ne patiaris idem quod avis temeraria pridem :
Cujus ad exemplum sibi (*l.* tibi) praecipit esse cavendum.
Victus ad extremum in acie (*l.* macie), segnisque per aevum,
Scorpio, capturae spe deficiente futurae,
Cogitat ut saltem vivat per qua(m)libet artem :
Continuos (*l.* Contiguos) pisces ut alatur fallere gliscens,
Hisque, sit antique (*l.* antiquus) licet, insidiatur iniqúe (*l.* iniquus).
Et (*l.* Ut) malefactorum se poenituisse priorum
Proderet astutus, sic est ex more locutus :
Tempus adest dici quod ubi (*l.* verbum ?) prosit amici :
Cras piscatores, per cunctas has regiones,
Se vos capturos minitantes, constat ituros ;
Nec vestrum nimis (*l.* lymphis ?) sic quisque latebit in imis
Ut piscatorum laqueos evadat eorum.
Ut tuti sitis (1) metumque [velire] velitis,
In terram tutam facili vos tramite ducam ;
Vosque meo collo duo nunc, simul et duo, tollo.
Quos ita ducendo sic, semper et hos comedendo,
Deliciis magnis hac vixit fraude tot annis.
Tunc volucrum quaedam sectari nescia praedam,
Unguibus et pennis ac toto corpore segnis,
Sic se sustolli prece flagitat, invida, molli.
Quam, patulis coelis, precibus tulit ejus anhelis ;
Cumque latum (*l.* lacum) quemdam quo se putat esse ferendam,
Tanti latoris procul aspexisset in [h]oris,
Ossaque cum spinis quamplura jacere sub imis,
Se metuente mori, cum sit locus ipse timori,
Incumbens hosti, laniabat acumine rostri,

(1) La première syllabe de *metum* est brève, et il manque ici un verbe actif à l'infinitif qui termine le troisième pied et commence le quatrième, comme *Finire*, *Prohibere*, *Pulsare*, *Vitare*.

Mox sed ab obscoeno cadit ipsius icta veneno :
Hostis, ut illaesus, volucer petit ille comesus (1).
Oro quod exemplum tibi, corve, sit hoc documentum :
Quo punire modo valeas tua pignora prodo.
Quemlibet ornatum videas ubicumque paratum,
Qui tamen ore geri bene possit et usque videri,
Providus assumens, planumque per aera ducens,
Ad loca jactabis serpentis et inde volabis.
Quod cum fecisset, post hunc speculator et isset,
Hoc ornamento sumpto, redit, angue perempto.

(1) Cette fable, qui fait aussi réellement partie de celle du corbeau et du serpent, dans le *Pantcha-Tantra* et dans le *Calilah* et *Dimnah*, en est tout à fait indépendante dans l'*Hitopadesa*, où elle ne se trouve que dans le ch. IV, fable 7. Comme Baldo a confondu et transposé les différents acteurs de son récit, nous citerons pour en rétablir le sens la version du *Livre des merveilles*. Sire roy, dist le serpent, l'aigron se tint de peschier ung jour toute jour jusques a la nuit et estoit a la rive de l'estang tout courroucie. Ung cran s'esmerveilla pourquoy l'aigron ne peschoit ainsi comme il souloit et demanda a l'aigron pourquoy il estoit ainsi pensif. Et l'aigron respondit en plourant et dit que moult avoit grant pitie des poissons de cest estang dont longuement avoit prise sa vie, et moult plaignoit leur mort et leur dommaige, et dist que deux pescheurs peschoient en un estang et proposoient venir pêschier cestui quant l'autre auroient peschie, et les pescheurs estoient moult saiges de peschier, car nul poisson ne leur povoit eschaper, et prendroient tous les poissons de cest estang. Et le cran qui oy ces paroles, eut grant paour et le dist aux poissons de l'estang. Adont s'assemblerent tous les poissons et vindrent devant l'aigron, et lui prierent qu'il leur donnast conseil. Je n'y scay conseil, dist l'aigron, fors que ung. C'est assavoir que je vous porte tous, l'un apres l'autre, en ung autre estang que je scay ci pres, et en cest estang a moult de caves et de boe, parquoy les pescheurs ne vous pourront prendre se vous voulez destourner. Tous les poissons tindrent a bon conseil ce que l'aigron disoit, et tous les jours l'aigron prenoit tant de poissons comme il vouloit, et faisoit semblant qu'il les portast en ung autre estang, et il les portoit en une montaigne, et la les mengoit l'un apres l'autre, ainsi comme il les aportoit, et puis retournoit aux autres. Ce fist l'aigron moult longuement et ainsi vivoit sans traveil de peschier. Quant l'aigron vint ung jour a l'estang, le cran lui pria qu'il le portast a cest autre estang, l'aigron estendi son col, et le cran l'acola de ses deux piez de devant. Tandis comme l'aigron voloit ainsi atout le cran sur son col, le cran s'esmerveilla de ce qu'il ne veoit l'estang ou il cuidoit que l'aigron le deust porter. Quant l'aigron fut pres du lieu ou il souloit mengier les poissons, le cran apperceut les arestes des poissons que l'aigron avoit mengies, et cogneut le barat que l'aigron faisoit, et s'apensa le cran que bon seroit qu'il prenist vengeance du trahitre puis qu'il en estoit en lieu et en aise. Adont le cran estraindi tant forment le col de l'aigron qu'il l'estrangla, et chey a terre mort, et le cran s'en retourna en son estang avecques ses compaignons et leur raconta la traison que l'aigron leur faisoit, laquele traison fut achoison de la mort a l'aigron; B. I., n° 6849, fol. 96, r°, col. 2.

Suaviter antiquum [corvus] sic (est) ultus amicum (*l.* inimicum?).
Quisquis erit lector, vitae sit ut amodo rector,
Exteriora legat sic semper ut intima quaerat,
Et, quacumque via valet, instet in allegoria,
Quae vinci monstrat melius levitate quod obstat,
Immoderatarum quam garrulitate minarum.

XVI — DE VIRO ET VASE OLEI (1)

Uxor ab antiquo fuit infecunda marito.
Mesticiam (*l.* moestitiam) cujus cupiens lenire vix (*l.* vir) hujus,
His blandimentis solatur tristi[ti]a mentis :
Cur sic tristaris? Dolor est tuus omnis inanis:
Pulchrae prolis eris satis amodo munere felix.
Pro nihilo ducens conjunx haec verbula prudens,
His verbis plane quod ait vir monstrat inane:
Rebus inops quidam (bone vir, tibi dicam) (2)
Vas oleo plenum, longum quod retro per aevum
Legerat orando, loca per diversa vagando,
Fune ligans ar(c)to, tecto [que] suspendit ab alto.
Sic praestolatur tempus quo pluris ematur[atur];
Qua locupletari se sperat et arte beari.
Talia dum captat, haec stultus inania jactat :
Ecce potens factus, fuero cum talia nactus;
Vinciar uxori quantum queo nobiliori :
Tunc sobolem gignam, se meque per omnia dignam,

(1) *Pantcha-Tantra*, ch. v, p. 206 et 208. Quoique cette histoire manque dans l'*Hitopadesa* et dans notre texte du *Calilah et Dimnah*, la seconde partie en est devenue fort populaire en Occident. M. Knatchbull l'a admise dans sa traduction du *Calilah et Dimnah*, p. 268, et elle se retrouve tout entière, sans que nous en puissions suivre la trace, dans le *Directorium humanae vitae*, ch. VII, et dans le *Filosofia morale* de Doni, fol. 82, v°. La première partie est la fable si connue de La Fontaine, *Le pot au lait* (l. VII, fable 10), et se trouvait déjà dans le *Dialogus creaturarum*, le *Sylva sermonum*, et Rabelais, l. I, ch. 33.

(2) Ce vers n'a que cinq pieds : le copiste a sans doute oublié un mot au commencement de la parenthèse ; peut-être *Nugas*, *Joculum* ou même *Exemplum*.

Cujus opus morum genus omne pracibit avorum.
Cui nisi tot vitae fuerint insignia rite,
Fustis hic absque mora feriet caput ejus et [h]ora.
Quod dum narraret, dextramque minando levaret,
Ut percussisset puerum quasi praesto fuisset,
Vas in praedictum manus ejus dirigit ictum,
Servatumque sibi vas il(l)ico fregit olivi.
Sic inopinatum deflens miserabile fatum :
Heu ! quid inops egi quod memet opesque redegi ?
Me male tractavi quia nescius has violavi.
Stultitiaeque minae sunt hujus causa ruinae.
Quod vir ut audivit, surrexit et obvius ivit
Verberet ut sponsam fari sibi taliter ausam (1).
Quae mox hunc digne percussit verbere linguae (2) :

(1) L'auteur a sans doute supposé ici que le son de l'o et celui de l'AU se ressemblaient assez pour rendre l'assonance suffisante : il fait également rimer, dans la fable XIX, v. 6, *cordis* et *fraudis*, et, dans le v. 20, *prorsus* et *ausus*.

(2) Cette histoire se trouve dans le *Livre des sept sages maitres*, de Sendabar, conte VII (p. 94, traduction de Carmoly; p. 52 et 115, traduction de Sengelmann); Συντιπας, p. 60, et est passée dans toutes les imitations en langues vulgaires; *Romans des sept Sages*, p. 17, éd. de Leroux de Lincy; Weber, *Metrical romans*, t. III, p. 367; etc. Nous nous bornerons à citer la version encore inédite du *Dolopathos :*

Li bachelers ot moult grant ire,
ne sot ke fere ne ke dire ;
Si pensa ke muez li venoit,
puis que tez max li avenoit,
Soufrir honte en autre païs
q'on celui dont il iert naïs.
Sachiez k'il fu moult engoissiez,
dolenz, pensiz et corrouciez :
Bien fu venuz du mont en val.
Il n'ot seulement c'un cheval
Et un livrier et un ostor :
n'en puet aler par autre tor:
N'ot plus vaillant quatre deniers ;
mes li ostors et li levriers
Estoient trop boin a devise.
Ne set ke fere en nule guise
De demorer n'issi n'issi :
mienuit de la vile issi.
Ne sot nus son departement,
fors ke sa fame seulement,
Qui de novel fut relevee :
coli en ot o lui meneo
Et l'enfant el bercuel enporte.
Einssi passé parmi la porte,
Et si plouvoit e pesseient,
et si ventoit trop durement.
Son oisel et son chien enmeinne ;
del chevalchier errant se peinne.
Nus ne sot k'il iert devenus ;
tant cheva(l)che k'il est venus
Droit en une autre region.
Granz fu et biax et apers hons ;
Entrez est en une cité
riche et de grant nobilité :
Plus estoit ke nonne passee,
ja estoit pres de la vespree.
Ne set ou puist ostel avoir ;
il n'a argent ré autre avoir
Dont il le poïst esligier,
et bien est tens de herbergier.
Rois, oroentent kil li avint.
Tot droit en une place vint ;
La s'arrestut tant o'uns borjois,
qui moult fu vaillanz et cortois
Le vit : bien apercut et sot
tot maintenant ke véu l'ot
Qué il n'estoit mies truans.
Li borjois fu richo et poissans ;
Tot soavet vers lui ala :
cil atendi ké il vint la.
Li borjois moult tost le salue
et cil ki d'angoisse tressue

Hic tua te multum monstrat praesumptio stultum,
Ante cecidisti qui me tam vulnere tristi.

Li rent son salu simplement
et encline parfondement
Qui estes vos, fet il, amis ?—
Nez sui, de cel autre païs,
Fet cil ki moult est angoisse(u)z,
et dist k'il n'est mie toz seuz :
Mostre li a sa conpaignie
et contee toute sa vie,
Coment il c'estoit maintenus
et coment il estoit venus,
Et dit ke cil (*l.* s'il) trouvoit ostel
grant ou petit, ne li chaut kel,
Volentiers i herbergeroit,
en la vile demoreroit ;
Mes il ne l'a de qoi loer.
Li horjois fist moult a loer ;
Pitie en ot et si respont :
Amis, ge maing dela ce pont ;
Mes j'ai deca une maison ;
cinq ans a k'il n'i mest nus hons,
Et c'est de pierre grans et large :
coli vos prest por herbei(r)aige,
Tant com demorer i voudroiz,
ne ja loier n'en paieroiz.
Cil li respont : Biaz gentis sire,
li grans dex del ciel le vos mire :
Je ne te quier plus ne demant.
Cil li a preste maintenant
La clef, et la maison moustree.
Li chevaliers l'a desfermee :
Il entre en l'uis, et si descent
sa fame et son petit enfant ;
Son chien et son oisel i mist :
de bien atorner s'entremist
Ou il poist son cheval metre ;
atachié l'a par le chevestre :
Il l'amoit moult et tenoit chier ;
il fist tant k'il ot a mengier.
De l'ostel fu joians et liez ;
miouz k'il pot cest (*l.* s'est) aparilliez
Por demorer en la cité.
Rois, bien sachiez de verité
Qu'il n'ot mie qan k'il vouloit
ne le bien k'il avoir souloit :
Car il n'avoit riens ke despendre,
ne savoit n'acheter ne vendre ;
Del chien vivoit et de l'oisel.
A merveille li estoit bel
Quant il prenoit aucune proie :
sa fame en avoit moult grant joie :
Car d'autre chose ne vivoient,
n'autre sostenance n'avoient.
Gentil estoient de paraige,
n'avoient pooir ne coraige
De laborer vilcinnement
et si ne savoient comment
Come autre povres mendiassent
ne por Dieu del pain demandaissent (*sic*).
Li chevaliers chacier aloit
chascun jor plus k'il ne souloit.
Sa fame remanoit gëune,
se tant ne li fesoit fortune
Que ces (*l.* ses) sires proie prëist
dont quel que fust li remainsist,
Et les plusors jors gëunoit,
tant ke ces (*l.* ses) sires revenoit,
Qui aportoit en la meson
ou lievre ou autre venoison :
S'il prenoit auques si menjoient
et s'il failloit si gëunoient :
Tant k'il avoit quel que soit pris
use l'avoient et apris (*sic*).
Rois, or entent del chevalier :
ce ne fu fet ne hui ne ier.
Il ce (*l.* se) leva un jor moult main,
et prist un baston en sa main ;
Sour son cheval a mis la sele,
son ostor prend, son chien apele ;
Por sa vie et sa guerison
est ale querre venoison.
Assez cerche bois et champaigne,
mes il ne trueve ké il praigne :
Moult eu ost dolanz et iriez.
A son ostel est repericz :
Sa fame li ovri la porte :
cil i entre ki riens n'aporte.
La dame li regarde as mains :
Douce suer, fit il, c'est del mains ;
Certes hui ne poi proie prendre.
Cele nuit lor covint atendre
C'onkes ne mengierent ne burent :
dolent et a malese furent.
Au matin, tues k'il ajorna
li chevaliers se ratorna,
Son ostor prent et le chien lesse
qui fu liez en une lesse :
Ne l'menu pas cele foie.
La dame fu moult anuïe,
Qui ja ot deux jors gëuné :
ele a son enfant atorné
Et rendormi en son bercuel.
Assez ot mal et peinne et duel :
Moult a de mal ki muert de fain :
la dame n'ot ne ble ne pain,
Ne chose k'ele mengier puisse :
la fain la destraint et enguisse,
Et ses sires trop demoroit,
ne si ne sot kant il vendroit.
L'en dit ke besoigneus n'a loi :
une dame moult pres de soi
Manoit : cele estoit riche fame
et c'estoit anciene dame :
Toute dolente et tres pensee,
s'en est a cele dame alee,
Car ce li fet fere besoigne,
et prie q'a mengier li doigne :
Son enfant ot tout seul lessie.
Ës vos atant tot eslessie
Un serpant, ki fors del mur ist :
a l'enfant ki el bercuel gist
Est venus por lui estrangler :
desouz une grant piere angler

En patior duri domini quod tempore duri (*l.* muri)
Contigit insonti perimit quem verbere Ponti.
Cujus ad aede nigrum perhibent habitasse chelydrum
Indidit, ut credo, cui nomen *capa* (1) nigredo:
Scandere qui fuerat puerum quem mater alebat.
Quo mus invento superascit (*l.* superadstitit) ore cruento:
Protinus exanguis perit ejus morsibus anguis.
Filioli caedem genitor putat; intrat in aedem,

Avoit converse longuement.
Li levriers sache durement,
Sache et resaiche et tant s'esforce
qu'il rompi son lien a force.
Qant il fu desliez, si saut,
au serpant vient et si l'assaut;
Fierement a lui ce (*l.* se) conbat,
as dans le demeinne et debat
Tant k'il l'ocit; et si se peinne
tant ke loig del bercuel le meinne.
Le bercuel enversé avoient
einsi comme il ce (*l.* se) conbaitoient;
Tornez estoit en tel maniere
que devers terre estoit sa (*l.* la) chiere
De l'enfant, et li dos deseure.
Lors est entrez en icele ore
Li chevaliers en la meson
qui assez ot pris venoison.
Qant il voit le bercuel versé
et il voit le sanc reversé
Qui paroit seur le pavement,
lors c'esbaihi (*l.* vesbaihi) trop durement
Et qant il vit sanglent le chien
qui rompu avoit son lien,
Toz li sans del cors li remue;
cuide k'il ait tel fain éue
Qu'il ait l'enfant petit mengie;
por pou n'avoit le sen changie.
Qant de sa fame ne voit mie,
cuide k'ele s'en soit foie
Et qu'elo ne l'osast atendre.
Bons rois, or doiz tu bien entendre:
Il fu iriez outre mesure,
n'esgarda resoń ne droiture,
Fors del fuerre saiche l'espee,
son cheval l'a el cors boutee;
Son bon ostor à escuissie;
atant ne l'a il pas lessie;
Son bon levrier tres parmi trenchie
de l'espaule jusc'a la hanche:
Or valut pis k'il ne souloit.
Soi méisme tuer vouloit;
Ferus ce (*l.* se) fust parmi le ventre,
qant la dame en la meson entre.
Qant ce voit, si est devenue
tote dolente et esperdue;
Au bercuel vient, si le relieve,
Qant tumbe le voit moult li grieve,

L'enfant aleto doucement
et moult le bese tendrement.
Li chevaliers le serpant voit,
que ces (*l.* ses) levriers ocis avoit,
Dont apercut et conoist bien
la bone foi ki fu el chien,
Dont fu dolanz outre maniere;
bien vousist estre mis en biere.

B. I., fonds de Sorbonne, nº 1422, p. 366, col. 1 — p. 369, col. 1.

(1) La signification philologique de ce mot ne nous a point fourni, ainsi que nous l'espérions d'abord, un moyen positif de rattacher la source immédiate de Baldo au sanscrit, à l'hébreu ou à l'arabe, et nous y verrions volontiers une sorte de nom propre que, comme il arrive si souvent dans les contes indiens, l'auteur aurait donné au serpent. M. Dubois ne l'a pas conservé dans sa traduction du *Pantcha-Tantra*, et le texte nous en est malheureusement inconnu; mais l'animal qui défend l'enfant y est une *mangouste* (viverra mungo), et c'est comme le *mus ponticus*, l'hermine de Baldo, une espèce de marte. Cette coïncidence est d'autant plus remarquable que toutes les autres versions modernes en font un chien. Il semble aussi qu'on ne peut pas ne point reconnaître une liaison quelconque avec le texte arabe, car au lieu de *hayyat saudâ*, un Serpent noir, p. 218, éd. de M. de Sacy, le serpent est seulement appelé, p. 219, *asouâd mocatilâ*, un Noir coupé par morceaux. Une source grecque ne serait pas cependant impossible, puisque Καπτω signifie Dévorer, Καμψα, Crocodile, et Καπνια, Suie.

Morte ratus dignum pér sanguinis hunc fore signum ;
Membraque frustratim jacit extra limina statim.
Sed postquam scivit sobolès quod adhuc sua vivit,
Indoluit prorsus facinus quod id esset oborsus (*l.* obortus).
Tandem correptus rationibus his, vi(r) ineptus
Sensit in exemplis mulieris tàm sapientis
Inscitiae quantae tempus censere sit ante,
Vanaque sectari ; spectandaque non méditari ;
Ac nisi post culpam de quoquam sumère mulctam.

XVII — DE MURE ET CATTO (1)

Qua disjungatur vel qua ratione ligatur
Foedus amicorum rex quemdam philosophorum
Consulit, ut gnarum rerum specialiter harum.
Pectore prudenti cui retulit ipse petenti :
Sunt contra morem simulant qui pacis amorem,
Rebus cepta (*l.* septa) malis cum sit dilectio talis.
Mus colitur carto (*l.* catto), sed ab hoc in tempore capto :
Hoc (*l.* Hac) specie pacis fit praeda cibusque rapacis.
Cujus dum fauces ar(c)taret callidus auceps,
Insitus et reti foret, in discrimine leti ;
Accendens (*l.* Accedens) juxta, mus tentat solvere frustra :
Nam mustela retro stat buboque lumine tetro,
Quos (*l.* Et) liquido nostis (*l.* noscis) muri quod uterque sit hostis ;
Quos constat vere mures ex more timere.
Gattus, ut antiquos muris videt hos inimicos
Ejus ad introitum (*l.* interitum) juxta concurrere ritum,
Supplex implorat, veniens ut retia rodat ;

(1) Cette histoire ne se trouve ni dans la partie du *Pantcha-Tantra* traduite par M. Dubois, ni dans l'*Hitopadesa*, ni dans notre texte du *Calilah et Dimnah* ; mais Johannes de Capoue l'a insérée, avec un dénouement différent, dans son *Directorium humanae vitae*, ch. VIII, et elle se retrouve dans le *Filosofia morale* de Doni, fol. 85, r° : c'est aussi la fable LXX d'Abstemius.

Si foret exclusus, fieret sibi maximus (usus).
Eamine quem blando permulcet talia fando :
Quae nocitura times ut, amice, pericula vites ?
Ore meo ducam te leniter, utpote ludam, [tali ;
Nec patrare (*l.* patiere) mali quisquam (*l.* quidquam) gestamine
Et dña (*l.* Damnaque ?) spectantes, raptores te prope stantes,
Ut jam desperent, dum sic portabere, cedent.
Quod dum mus credit, laqueos ex more peredit.
Liber ut exivit, mox gattus ut ante petivit ;
Impatiensque morae murem complectitur ore.
Qui dum clamaret graviter quod se cruciaret,
Respondit gattus id agat quod amore coactus,
Excusans tali se cum ratione sodali :
Quid me causaris, qui dentibus illaquearis
A quibus ar(c)tari te constat et excruciari ?
Numquid habent dentes, oculos auresque potentes
Ut capiant quaestus quos jactas pectore moestus ?
Dentibus ecce feris jam pro(ti)nus exc(r)ucieris,
Inque meum ventrem (te) ducens (*l.* ducent) dente cerentem.
Talia dicendo miserum suffocat edendo.
Spernite, doctores, tales simulantis amoris (*l.* amores) :
Pollicitis oris, quamvis videantur amoris (1)
Nec confidatis, ne forte per hoc pereatis.
Verba quidem mellis sunt plena, sed intima fellis.
In quibus est nusquam fidei spes certa quibusdam (*l.* quibusquam ?)
His qui confidit, mus dictus ut ante, peribit.

XVIII — DE VIRO, DRACONE ET SIMIA (2)

Ut cesset quaeri melius quid ubique videri

(1) Ce vers et les trois suivants sont cités dans le ms. de la B. I., nº 8504.

(2) *Pantcha-Tantra*, ch. I, p. 121 : cette histoire n'a été recueillie ni dans l'*Hitopadesa*, ni dans notre texte du *Calilah et Dimnah*, mais elle se trouve

Viventum possit, pejusque quid omnibus obsit,
Fabula philosophi liquido manifestat Esopi.
In qua monstratur vir saepe quod inveniatur
Deterior brutis, stultus, propriaeque salutis
Immemor, auctori[s] curaeque fuisse minoris:
Idque docet verum ficta sub imagine rerum.
Per nemorum sente[re]s, draco, simia, vir fugientes
Ictu fortunae cecidere sub ima lacunae.
Quos [s]ibi venator, loca tunc secus ipsa viator,

dans la traduction anglaise de M. Knatchbull, p. 546; dans le *Directorium humanae vitae*, ch. XIV, et Richard Cœur-de-Lion l'avait sans doute entendue raconter en Orient: voyez Matthieu Paris, *Historia major*, p. 240-242, éd. de Londres, 1571. Voici la version du *Livre des merveilles:* Une fois avint que ung ours, ung corbeau, ung homme et ung serpent cheirent en une fosse, et par delez la fosse passoit ung saint homme hermite, lequel regarda en la fosse et les vey tous quatre aval en la fosse dont ilz ne povoient issir. Tous ensemble le prierent qu'il les traist hors de celle fosse, et chascun lui en prommist rendre bon loyer. Cest hermite tira hors de celle fosse le corbeau, l'ours et le serpent, et quant il 'en voult traire l'omme, le serpent lui dist qu'il ne l'en tirast mie, car s'il l'en tiroit, il lui en rendroit mauvais guerdon. L'ermite ne voult pas croire le serpent du conseil qu'il lui donnoit, si tira l'omme de la fosse. L'ours aporta au saint homme une besaine de aboilles, plaine de bresches. Quant l'ermite eut mengie des bresches a sa voulente, il s'en ala a une cite ou il vouloit preschier. A l'entree de la cite lui aporta le corbeau ung moult riche et moult precieux chapeau qui estoit a la fille du roy et lui avoit oste du chief. L'ermite prist le chapeau et en eut grant joye, car il valoit moult. Par celle cite aloit ung homme criant, et disoit que qui auroit cellui chapeau, si le rendist a la fille du roy et elle lui en rendroit bon guerdon. Et se on povoit savoir que aucun homme l'eust et ne le vausist rendre, il en seroit puni griefvement. Le bon homme vint en une rue ou demouroit l'omme qu'il avoit jette de la fosse, lequel estoit orfevre, et lui bailla en garde ledit chapeau secretement. Quant l'orfevre tint le chapeau, il le porta a la court et encusa l'ermite: lequel fut prins, batu et emprisonne. Le serpent que le sainct homme avoit jette hors de la fosse, vint a la fille du roy qui dormoit, si la mordi en la main. La fille du roy ploura et cria et eut la main moult enflee. Le roy son pere fist crier parmi la cite que s'il y avoit homme qui lui peust guerir sa fille, il lui donroit grans dons. Le serpent vint au roy quant il dormoit, et lui dist que en sa prison avoit ung homme qui avoit une (herbe) par quoy il gueriroit bien sa fille. Le serpent avoit ja donnee celle herbe a l'ermite et lui avoit enseignie qu'il la meist sur la main de la fille du roy, et puis qu'il requist au roy qu'il feist justice de l'orfevre qui tant mauvais guerdon lui avoit rendu du bien qu'il lui avoit fait. Tout ainsi fut fait comme le serpent l'ordonna, et fut le sainct homme delivre de prison, et fut faite justice de l'orfevre; B. I., n° 6849, fol. 98, v°, col. 2. Cette histoire est une nouvelle preuve que l'on s'était plu, dans l'Antiquité, à supposer aux animaux une intelligence supérieure: voyez ci-dessus, p. 4. Elle se trouve aussi dans le *Gesta Romanorum*, ch. CXIX, et Gower l'a mise en vers dans son *Confessio amantis*, l. V, fol. 110 b.

Forte sub immundo stratos videt esse profundo :
Tantae molis onus sursum levat il(l)ico pronus ;
Incolumes extra det, lucens (*l.* dat, ducens) remige dextra.
Protinus emersi sunt in sua quaeque reversi.
Ut (per) nemus idem posthac contigit eidem,
Cum canibus cursu(m) procul indagantibus ursum,
Cui spem venandi, famis anxietate, negante (*l.* neganti ?)
Mel tulit inventum, quod dulce sit hoc alimentum,
Pro benefactorum vite (*l.* vice) simia praeteritorum ;
Duxit et ore draco gemmis auroque meraco
Ornatum sertum sibi mede regis (*l.* sibimet de rege) repertum.
Quod vir ut hic dignus sumpsit memorabile pi[n]gnus,
Indicat huic fabro, puteo que(m) traxit ab atro,
Cujus amore pari se postulat ar(c)te juvari.
Nam, quoniam prisci facti putat hunc reminisci
Et meminit quantae fidei sibi per nemus ante
In sua vota ferae quas juverat ultro fuere,
Auxiliatorem sibi credidit hunc meliorem :
Cui memorabat uti sint ejus praesto saluti.
Quo faber inspecto, regis(que) per atria vecto,
Asserit obnixe diadema quod abstulit ipse (1).
Cujus rex verbis, furiis accensus, acerbis
Jussit, ut est moris, furem concidere loris ;
Quumque diu caesus sic esset et undique laesus,
Se petit audiri post facti verbera diri ;
Narrat et exanguis sibi qualiter attulit anguis,
Totius atque rei seriem, nomenque diei,
Quem (2) stupet immiti sibi tam nunc mente reniti,
Et dolet infecti se furti crimine plecti.
Cujus honus colli (3) dissolvunt, hac prece molli.

(1) C'est-à-dire son bienfaiteur.

(2) Il faut lire *Qui*, si Baldo n'a point fait ici de *Stupeo* un verbe impersonnel se construisant comme *Taedet* et *Pudet*.

(3) Carcan : nous n'avons point changé la forme archaïque d'*Onus* que Baldo avait peut-être conservée ici, quoique nous ayons déjà vu la nouvelle orthographe.

Quem rex, ceu norat meminisse, decenter honorat;
Artificem dandum sed praecipit ad cruciandum,
Ut falsi testis det poenam pro male gestis.
Quisquis ei fodit foveam, quem subdolus odit,
Atque repentinam parat huic inferre minam (*l.* ruinam),
Juxta spalmistam (*l.* Psalmistam), constat scelus ante petitum (*l.* [petitam).

XIX — DE FURE IN TESTIMONIUM ARBOREM INVOCANTE (1)

Quum duo vicini foderent secus arva Ticini,
His auri plenum casus patefecit a(h)enum.
Qui minor est horum nituit spectamine morum;
Alter ad omne scelus fraudis fore fertur anhelus.
Hic reputans secum collegam fallat ut aequum,
Vota sui cordis tegit h(u)ic sub tegmine fraudis.
Infodiamus humi, noti sub stipite dumi,
In (*l.* Id) quod, fortuna tribuente, recepimus una.
Mox, id ut utrisque placuit, redit in sua quisque.
Callidus, huc docte veniens ea tollere nocte.
Gesserat ex toto, socio procul inde remoto.
Mane dehine facto, sic secum tempore pacto
Mitis adhortatur com(m)uniter huc ut eatur.
Quo dum venissent hoc munus ut inde tulissent,
Undique lustrando, telluris et una (*l.* ima) cavando
Se male deceptos defient (*l.* deflent) nihil intus adeptos;
Quique fuit tantae fraudis sibi conscius ante,
Invidiae naevo primo maculatus ab aevo,
Imposuit fratri furti scelus omne patrati,

(5) Cette histoire n'a pas été traduite par M. Dubois, mais elle figure dans l'analyse du *Pantcha-Tantra* de M. Wilson; *Analytical account*, p. 169. Quoique manquant dans l'édition de M. de Sacy, elle se trouve dans notre texte du *Calilah et Dimnah*, ch. II, fable 23, et dans le *Livre des lumières*, p. 129, et elle est passée dans le *Directorium humanae vitae*, ch. II, fol. E 2, et dans le *Filosofia morale*, fol. 45, r°.

Quodque sibi prorsus hic nocte tulisse sit ausus;
Quumque repugnaret sub judice, seque rogaret
Leniter audiri, scelus hoc meliusque requiri,
Major eum natu, proprio cogente reatu,
Arguit indigne sceleris fraudisque malignae.
Cui sic respondit mox talia censor ut audit:
Dic si quis testis fuerit super his male gestis.
Ille vir, haud aequus aurique cupidine coecus,
H(aec) ait: Arbor erit testis qui (*l.* cui?) talia quaerit,
Tegmine sub cujus vas auri teximus hujus.
Hic proficiscamur, si vis, ait (*l.* ut) id experiamur.
Hujus enim rixae fuerat quia praescius ipse,
Arbor et introrsum summo tenus usque deorsum
Tota putrescebat medioque foramen habebat,
Ejus in interna concluserat ante caverna
Quaeque rogarentur que(m) falso testifice[n]tur.
Huc ad conflictum properant, erat utpote dictum:
Hac ope munitus, hac semper et arte potitus,
Perfidus ut primum venit arboris hujus ad imum,
Dissimulando rogat scelus arbor ut hic sibi prodit (*l.* prodat).
His puer inclusus perhibetur vocibus usus:
Aeris hic inventi socius tibi, nocte silenti,
Improbus huc venit clam, prorsus et illud ademit.
His ait auditis vir mentis ad omnia mitis:
Crimen ut hoc fraudis pateat quod taliter audis,
Arbiter, objectum mihi fac quod cogito rectum:
Hoc sit ut arbustum flammis ultricibus ustum.
Quod cum jussisset [et], flammis (*l.* flammas) circumque tulisset:
Quis, ait, iste furor? Pater, huc ades (*l.* adsum); intus aduror.
Mox pater et natus, censore jubente, crematus (*l.* cremantur?),
Jure dat poenas statuit qui sic alienas (1).

(1) Ce vers, dont le rhythme est d'ailleurs insuffisant, ne nous semble pas faire un sens satisfaisant et nous serions tenté de lire :

Juroque dant poenas sittunt quia sic aliena.

Sic qui vicinum sibi quolibet (*l.* quemlibet) aut peregrinum
Trudere conatur, contra jus fasque minatur,
Se graviore peti distat (*l.* discat) discrimine leti.

XX — DE LEPORE, CATTO ET PARDO (1)

Forte specum quamdam lepus olim nactus amandam :
Vespere jam facto, subit hanc, procul hospite, (latro) ;
Quo, solitum juxta, repetente domestica lustra,
Ante sui postis stat limine (*l.* limen) ut obviet hostis.
Nŏn parcens (irae) vetat hunc sua tecta subire.
Sic altercantes, sibi saepe diuque minantes,
Constituere queri sub pardo, judice veri ;
Cujus censurae statuunt se subdere jure :
His (*l.* Sic) utriusque minis stabilis e(s)t mutuo finis.
Nullus habebatur, requies nec certa dabatur :
Legis enim rectae, vitae fuit ipse senectae ;
Et licet hoc pardus sit tempore corpore tardus,
Calliditate viget nec mentis acumine friget.
Ut veniunt contra, referunt lis unde sit orta.
Quos hic affatur, dum sic censere rogatur :
Quaerite censorem super istis utiliorem ;
Namque per aetatem quemquam non judico fratrem.

(1) *Pantcha-Tantra*, ch. III, p. 152 ; *Calilah et Dimnah*, ch. V, fable 5. Cette histoire se retrouve, avec des variantes qui n'en changent pas le sens, dans le recueil d'Odo de Cerington : Vulpes semel fuit in gallinario, et supervenerunt homines cum baculis, et mirabiliter verberaverunt qui (*l.* eam, quae) vix per foramen evasit. Recessit ut potuit et (in) cu[n]mulum foeni se projecit et gemere incepit : petiit capellanum qui ad eum (*l.* eam) veniret et peccata sua audiret Chantecler, scilicet gallus, qui erat capellanus bestiarum, aliquantulum timens mores Reynardi, a longius sedit. Reynardus peccata sua confitebatur, et inter caetera rostrum suum (direxit?) versus capellanum. Et ait capellanus : Quare appropinquas mihi ? Et ait Reynardus : Infirmitas magna me compellit hoc facere ; parcas mihi ! Iterum dixit alia peccata et ore aperto posuit caput versus gallum, et cepit eum, et devoravit eum ; B. d'Arras, n° 254, fol. 206, r°, col. 2. Cette histoire a été même recueillie par les auteurs du *Romans de Renart* et y est devenue la branche intitulée : *Si conme Renart volt mengier son confessor ;* dans l'édition de Méon, t. III, p. 291-322.

Factus et antiquae monachus pro crimine vitae,
Carnes detestor; foliis et gramine vescor;
Usque sub occasum solis nihil (it per?) omasum (1);
Crede mihi, tantum comedo quod sit sacrosanctum;
Et mihi dicendi datur hora, modusque tacendi.
Luminis effectus minuit tam longa senectus;
Cui solet appendi victus sub tempus edendi;
Meque potantis proprie non esse sciatis (2),
Sed dominantis Heri sub jure jugoque teneri.
Tunc lepus et cattus: Quia sic, ait, est tuus actus,
Venimus huc ad te; lice(a)t modus huic sit ut apte(s)!
Ille suis tegnis (*l.* technis) non que(m)quam fallere segnis,
Indoluisse datur super his pius ut videatur:
Instat et in cautis verbis, ad talia comptis;
Intus enim pungunt sua verba, forinsecus ungunt:
Cernitis, ut dixi, jamjam mea membra fatisci:
Hujus et; ut scitis, nimis impar sum quia litis.
To(r)tus et obtusus stat nostri corporis usus;
Sensibus utatur qui talibus ille petatur:
Demus et amplexus vestros tamen ante recessus,
Nos[quo]que salutemus et ad oscula danda paremus;
Sicque valedicto, me protinus ite relicto!
Mox amplexantes et semet in oscula dantes,
Pacis in hoc signo perierunt, dente maligno.
Cogita (3) stultorum post talia facta duorum,
Cui non est curae, sit in his vis quanta figurae;
Se quoque seduci sciat hac sub imagine fuci,
Proditione pari dignus quandoque necari (4)!

(1) *Omasum* avait pris cette signification générale dans la latinité du moyen âge; on lit également dans le *Reinardus*, l. III, v. 859:

Servat adhuc furto juratum foedus omaso;
foedus obit, postquam desinit esse satur.

(2) Le vers est faux; on le rétablirait en lisant:

Ac mihi potantis proprium non esse sciatis.

(3) Le sens voudrait un présent du subjonctif à la troisième personne du singulier, et la mesure exige un spondée, comme *Penset* ou *Discat*.

(4) Muratori, *Antiquitates italicae*

XXI — DE ARIETE CANEM SIMULANTE (1)

Custos non vilis canis olim (g)regis ovilis
Id (*l.* Hunc) fore securum faciebat ab agmine furum,
Nec metuisse minas nocte[s]que die[s]que lupinas.
Quo mox defuncto, gravis est dolor in grege cuncto :
Nam lupus hostis atrox, nullo prohibente, per agros
Inde solebat edax quas vellet ducere praedas.
Cujus ubique minis grex territus atque rapinis
Cogitat obsisti valeat quibus artibus isti,
Hisque simul mixtis, casus formidine tristis,
Dum dubitaretur super hoc quid ab his ageretur,
Talia verba refert aries qui se magis effert :
Cura fit (*l.* sit) incidi monitoris cornua fidi;
Me quoque pelle canis, procul hinc qui foetet inanis,
Circumquaque teget ! vice sic fruar inde catelli (*l.* catellae).
Quo sic impleto, rediit lupus ordine sueto;
Tentat et illaesus quid ut hinc sibi tollat ad esus.
Cujus conatus cohibens, canis hic simulatur (*l.* simulatus)
Impiger accessit, violentus eumque lacessit,
Captus ut hac larva fugitando conquinet arva :
Idque ter aggressus, redit irritus in sua fessus,
Atque ter in (*l.* im)mundo se stercore foedat eundo.
Cum properaret item sibi cum cane sumere litem,
Hujus in occasum (*l.* occursum) canis evolat utpote rursum.
Qui sic currentes per acutos undique sentes
Se male depectunt, simul et persaepe reflectunt :
Mox canis imbellis spoliatur tegmine pellis.
Dedecus illatum longaeque famis cruciatum

medii aevi, t. III, col. 916, a cité, d'après le *Liber virtutum et allegationum auctorum*, comme se trouvant dans cette fable, un vers que Hieremias rapporte à la fable XXIX, et qui se trouve dans la XXIIe de notre manuscrit.

(1) C'est la XVe fable du recueil connu sous le nom de *Fabulae extravagantes*.

Vindicat iratus lupus, illi talia fatus :
Cur tociens tristi formidine me repulisti ? —
Non ob terrorem, sed ludi propter amorem ;
Hoc, ait, est factum quod te sic reris abactum.
Sic simulatores variant cum (*l.* pro ?) tempore mores (1) ;
Menti sincerae nequeunt tamen (*l.* huc ?) usque nocere,
Quin ad momentum sit eis opus illud ademptum ;
Et qua crassantur (*l.* grassantur), qua fraudis et arte minantur,
Hac hos non mire contigit (*l.* contingit) jure perire.

XXII — DE LUPO ET HIRCO (2)

Exagitans circum caperet lupus acer ut hircum,
Alenti (*l.* Monte) sub ingenti subiit quem nocte silenti ;
Si descendisset, vigilabat ut hunc rapuisset.
Sed caper, ut fontem videt eminus hunc prope montem,
Per circlum totum sitiens petiit sibi potum ;
Utque sitis cessit, sub aquas et lumina flexit :
Interius spectat quae cornua cruraque gestat,
Quanti terroris prolixaque barba sit oris.
Mox nimis elatus perhibetur talia fatus :
Amodo (*l.* Quomodo) cujusquam formidine terrear usquam ?
Terga vel obstanti dabo cuique vel insidianti,
Cornibus his comptus, crurumque volumine promptus.
Talia jactantem, sic seque praeesse putantem
Dum lupus audisset, tolerare magisque nequisset,
Occupat incautum, falsis virtutibus auctum.
Cujus praemorso letali vulnere dorso,
ur, ait ille fremens, jactas tot inania, demens ? —
Desine mirari tibi me, lupe, talia fari ;

(1) Raymundus de Béziers a inséré la morale de cette fable dans le ch. VIII de sa traduction du *Calilah et Dimnah*, B. I., n° 8504 ; et nous lui devons plusieurs des corrections que nous avons introduites dans le texte du ms. de Vienne.

(2) *Fabulae extravagantes*, fable VI.

Scis quia vulgari solet hic sermone probari ;
Hircus quando bibit, quae non sunt debita dicit ;
Cum bene potatur hircus, non debita fatur.
Non tamen, oblato necis hujus tempore grato,
Huic fore parcendum ratus est lupus, hunc sed edendum.
Non ultra vires discant praesumere viles (1) ;
Non (*l.* Ut) sua, nec (*l.* sed) captent prius nec (*l.* haec quae) viribus
Munere naturae quod non datur, his (*l.* hoc) fore jure. [aptent !
Curaque sit talis peragat quis, ut id Juvenalis,
A superis missum se nosse quod expedit ipsum (2) :
Fertur ab Argivis quod : *Notys eliton* ubi vis (3).

XXIII — DE VULPE ET GALLO (4)

Facta (*l.* Nacta) secus vallum quaedam vulpecula (gallum) ;
Callida rimatur quibus artibus hic capiatur.
Multa revolventi sedet haec sententia menti :
Fallat (*l.* Fallit) adulando quem (*l.* qui) vi nequit. Haec sibi fando :
Ante, per has [h]oras, quas voces quamque sonoras
Nocte dieque pater dederat tuus, o bone frater !
Fac igitur signum rear vel (*l.* ut) patre te fore dignum,
Si simul (*l.* similis) patri videatur vox fore nati.
Gallus adhortantis prece victus, et hoc simulantis

(1) C'est le vers cité par Hieremias et par Johannes de Grapanis.

(2) E coelo descendit Γνωθι σεαυτον.....
.....
Nosconda est mensura sui, spectandaque rebus
In summis minimisque, etiam quum piscis eme-[tur.
Satire XI, v. 27 et 33-36.

(3) Il faut sans doute lire :

Γνωθι σεαυτον, ibi vis.

(4) *Fabulae extravagantes*, fable III : voyez, pour les autres imitations, ci-dessus, p. 137, et 138, note 1. Nous ajouterons seulement une autre fable sur un sujet semblable que, malgré l'assertion positive de Nicolas Perganinus, nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré dans un auteur beaucoup plus ancien. Refert Yssopus quod lupus cepit (h)oedum de capris tener(r)imum. Cui dixit (h)oedus : Laetare et gaude gaudio magno quia talem (h)oedum habes in tua potestate ; sed antequam comedas me, precor te ut cantes, et dum cantabis, ego saltabo. Tunc lupus coepit cantare, et (h)oedus saltare : quos audientes canes impetum fecerunt in lupum ; quem insecuti ad hoc compulerunt ut (h)oedum relinqueret, et (h)oedus fugit ; *Dialogus creaturarum*, B. I., nº 8512, p. 50.

Lumina claudendo, veluti solet ipse canendo.
Quod vulpes factum cernens, sibi tempus et aptum,
Sustulit ignarum, gestans per opaca viarum.
Dedecus illud agi videt omnis ut incola pagi,
Vulpis in occasum (*l.* occursum) dedit ocius undique cursum
Atque sui galli dolet hoc gestamine (1) falli.
Cujus post dorsum clamatur: Dic, age! Quorsum
Nostra feratur avis, vocis modulamine suavis?
Quumque nemus juxta vulpes sic iret [h]onusta
Nec per virtutem putet ales habere salutem,
Arte relaxari tentat molimine tali:
Non, ait, audisti referant quid inaniter isti?
Plebis hic est nostrae gallus, hic raptus ab hoste:
Esse tuum certe decet hunc; fatearis aperte.
Talia credentis, cadit ales ab ore loquentis,
Arboris inventae conscendens alta repente.
Sic deluduntur multi, dum vana loquuntur,
Jure, satis culpis, patiendo simillima vulpis:
Saepe solet tales deludere providus ales.

XXIV — DE LEONE ET MURE (2)

Pluribus (*l.* Muribus) in ludum collectis mutuo dudum,
Casus agit quemdam latebram nimis immemendam (*l.* in metuen-
In qua, sicut erat solitus, leo forte quierat: [dam);
Cumque vagaretur mus intus ut egrederetur,
Ora quiescentis contigit (3) acumine dentis.
Ille ferox ritu, factusque ferocior ictu,

(1) Emportement dans sa signification littérale, Rapt: ce mot qui avait un sens entièrement différent dans la bonne latinité, ne se trouve pas avec cette acception dans le du Cange de M. Henschel.

(2) C'est la fable XXXXI de Neckam: voyez ci-dessus, p. 210, note 5.

(3) Il faut sans doute, malgré la forme de la phrase, lire *contingit*, ou le remplacer par un synonyme dont la seconde syllabe soit longue, comme *percussit* ou *tractavit*.

Unguibus affixit miserum, cui (talia) dixit:
Quae tibi sunt vires me sic ut ineptus adires?
Respondere ferunt huc (*l.* hunc) se quod fata tulerunt,
Sponte nec immissum, sociis sed agentibus ipsum.
Quem venia dignum, proprio nec velle malignum,
Depositis irae stimulis, leo jussit abire,
Dum nil posset ei mors illius esse trophaei.
Retia venantum quondam (*l.* quoddam) jactata per antrum
Hunc tenuere ferum, post tempora pauca dierum.
Cujus clamoris sonus il(l)ico, vox simul oris,
Duxit ad hunc ipsum murem pietate remissum.
Ille sui captus non immemor, ejus et actus,
Instat mille bonis vinctum dissolvere nodis,
Vique juvat dentis prius hinc (*l.* huic) non ultro nocenti[s].
Sic succurrendum sibimet sciat et miserendum
Alterius culpam quidquid (*l.* quisquis) relinquit multam (*l.* inul-
Curaque sic (*l.* sit) menti veniam donare petenti, [tam);
Dum licet ignarum rerum fore quemque suarum!

XXV — DE VULPE ET IBIDE (1)

Invitata cibis vulpis fuit artibus ibis.
Cui liquidas pulces (*l.* pultes) breviter det (*l.* dat), ut invida, vulpes;
Has super immensum vas spargit et undique tensum:
Ad quod ut (*l.* Vix ad id?) accessit rostrumque famelica pressit,
Tristior inde redit delusam se quia credit.
Sed tempus multum non distulit illud inultum:
Nuper enim perte (*l.* partae) coenae non immemor arte,
Hanc, ut fallatur, secum prandere precatur.
Ampla lagena foris, spiramine stricta sed oris,
Vulpi plena datur, qua sufficienter alatur.

(1) Dans Plutarque, *Symposiaca*, question 1; Phèdre, l. I, fable 28; Romulus, l. II, fable 14; l'Anonyme de Névelet, fable XXXIII.

Quae mox ironice sic fari coepit: Amice,
Ecce recepisti bona quae largita fuisti:
Si placet, utaris ne cuilibet inde queraris;
Si dedignaris, mihi parcere ne verearis.
Auribus haec cordis quicumque capaciter audis,
Ex quo turbari poteris vel mente gravari,
Cuilibet arte mali caveas inferre sodali!

XXVI — DE CERVO ET EQUO (1)

Cornibus atti(n)gens superos et viribus ingens,
Cervus, oberrando per rura, furebat ovando.
Cujus terror equum veritus (2) concurrere secum
Subdere venanti se fecit amore juvandi (*l.* juvari).
Cui (*l.* Qui) prece devota miser indicat huic sua vota:
Sic impune sines per nostros amodo fines
Hoc errare ferox animal! Tibi dedecus, heros.
Ille quidem captus multis foret usibus aptus,
Et melius, caesum jecur ipsius esset ad esum.
Sed prius ostendi placet haec via quae sit agendi:
Me super invectus, jaculo sibi transfige pectus;
Postque labore meo sumpto revehere trophaeo.
Ille per anfractus, subsellia talia nactus,
Ut capiat cervum non cessat flectere servum.
Sed venatoris non immemor ille furoris,
Insiluisse datur frutices ut se tueatur,
Sospes et intactus silvae munimine factus.
Viribus infectis (*l.* infectus) nec tanto pondere suetus,
Alloquitur tandem sonipes se sic equitantem:
Paene tuis victus cum sim calcaribus ictus
Et simus praedae delusi spe, mihi cede;

(1) C'est la fable XXVI de Neckam : voyez ci-dessus, p. 197, note 2.

(2) Dans le sens très-inusité de Fait craindre, Empêche, *Prohibet*.

Descendensque cito, me victo turpiter, ito.
Sensit et ille dolum, metuensque relinquere solum
Munus id oblatum, quum sit variabile fatum,
Increpuisse pecus sic dicitur, arbiter aequus:
Ulterius poenis nec liber haberis habenis,
Nec sessoris eris immunis, ut amodo reris,
Sumpseris (istud) [h]onus quum gratus, ad omnia pronus.
Sic obsistentes, aliisque nocere volentes,
Sunt magis inde sibi perversa mente nocivi,
Nec dominatoris metuunt se subdere loris (1).

XXVII — DE MULO ET LUPO (2)

Dum mulus quidam prope silvam pascitur Idam,
Nomen ei quod fit (*l.* sit) vulpes audire poposcit.
Respondisse datur quod bestia vulgo vocatur.
Non, ait, id quaero, sed de te (3) nomine vero;
Quale sit ignarae mihi deprecor ut fateare. —
Tempore primaevo latet hoc mihi; tempore (*l.* sed pede) laevo
Hoc ibi nactus erit quisquis sibi dicere quaerit:
Curque sit hoc gestum, non sit tibi scire molestum!
Matris in occasu, patris aegri denique suasi (*l.* suasu)
Constat id inventum ne mox, post fata parentum,
Tempus deleret proprium quod nomen inhaeret.
Parvus eram pullus, fuerat sensusque nec ullus
Hoc stet ut in mente, privatus utroque parente.
Illa dolum talem sibi sentit ut exitialem.
Ingrediens vicum, procul aspicit haud inimicum
Forte jacere lupum quemdam, secus invida (*l.* invia) lucum,

(1) Dans son *Compendium moralium*, P. II, l. II, tit. 10, Hieremias cite, comme extraits de cette fable, deux vers tronqués qui ne peuvent en avoir fait partie :

Nulla fides hostis tibi sit.....
Prorsus et hostilis tibi sit suasia vilis.

(2) C'est la fable XXIV de Neckam : voyez ci-dessus, p. 195, note 7.

(3) Peut-être faut-il lire :

Non, ait, id quaero tibi, sed de nomine vero.

Mole coarctatum famis et nimis attenuatum ;
Quem (*l.* Quum) nunc ulcisci non posse, locusque sit ipsi,
Illius ad raptum, praedae dulcedine captum
Nititur urgeri (1), sub amoris imagine veri :
Erige te sursum, celer huc et dirige cursum,
Hic quia prospexi quam pinguis et omnia (*l.* obvia) vesci (2),
Digna tuo victu sit bel(l)ua, miraque dictu.
Surgit ut audivit lupus, huc quoque protinus (ivit),
Huncque quod ignorat sibi nomen ut indicet orat.
Hoc super, ut dixi, respondit providus ipsi,
Subscriptum laevo pede primo quod sit ab aevo,
Hoc ibi quacrendum sit semper et inveniendum.
Nescius hic fraudis tantae qua(m) quisque subaudis (*l.* subaudit),
Intima dum spectat si nomen id ungula gestat,
Verbere frons crebro fuso crepat icta cerebro.
Quod dum tale videt fieri vulpecula, ridet ;
Omnibus infestum merito sic ulta scelestum.
Qui legit haec discat ne tale quid ipse cupiscat,
In se confisus (*l.* confixus) per quod (sit) ad ultima risus :
Nam nimis est serum, post sumpta pericula, rerum
Praesumptivarum stultum piguisse suarum !

XXVIII — DE VIRO ET TIGRIDE (3)

Quondam non frustra venator per sua lustra,
Turbabat solitis animalia quaeque sagittis.
Auxilio pigris audax animosaque tigris
Tunc cupiens esse, jaculum praecepit adesse.
Venator solito contorquens tela lacerto (4),

(1) Beaucoup de verbes actifs avaient pris, dans la latinité du moyen âge, une forme déponente.

(2) Dans un sens passif ; Tertullien disait déjà : Quis nos vescet carne ; *De jejunio*, ch. v.

(3) C'est la fable I de Babrius ; la XVIIe d'Avianus, la IIIe de Boner, et elle se trouve dans un tétrastique d'Ignatius ; B. l., n° 2991 A.

(4) Probablement Baldo avait écrit *Venator certo* pour conserver dans ce vers

Conscia, dixit, eris ex quo me noscere quaeris :
Sic pecus intutum. Jaculum mittens vir acutum,
En miseram stravit ; sua viscera nam penetravit.
Dum tigris dicta foret hujus fulmine victa ;
Blanditiis multis accedit subdola vulpis :
Dic, quis te stravit vel ubi sua tela locavit ?
Tigris ut audivit vix responsum dare quivit,
Vox quia praemagnis sublata fuit sibi damnis :
Nulla mihi certe species occurrit aperte ;
Sed fecisse virum credo mihi vulnera dirum.
Hunc casum timeat qui cunctos vincere sperat (1) !

la double assonance qui se trouve dans tous les autres ; c'est le copiste dont une reminiscence involontaire aura substitué à son vrai texte celui d'Avianus :

Ille tamen solito contorquens tela lacerto.

Au reste Baldo ne craignait pas de copier ses sources avec une fidélité excessive ; ainsi, pour en citer un exemple, le poëte latin avait dit dans les vers précédents :

Tum pavidis audax cupiens succurrere tigris,
verbere commotas jussit adesse minas.

(1) Le ms. de la B. de Vienne s'arrête là, mais d'autres avaient huit fables de plus, car on lit dans Hieremias, *Compendium moralium*, P. II, l. I, tit. 4 :

In te quicquid odis fieri molumine quovis
Cuilibet arte mali caveas inferre sodali.

Baldo, *Fabula* XXXII ;

et P. IV, l. II, tit. 9 :

Jam nimis est serum post sumpta pericula rerum,
Praesumptivarum stultum piguisse suarum.

Baldo, *Fabula* XXXIV, quae est penultima.

On vient de voir ces vers à la fin de la fable XXVII de notre manuscrit.

NOVUS AVIANUS

On savait par Bale, Leyser, Fabricius et Tanner (1) que Neckam avait composé aussi un *Novus Avianus*, commençant par *Vincere quos levis* (l. *lenis*) *nequit*. Mais ils s'étaient tous copiés les uns après les autres; depuis Bale, personne n'avait signalé l'existence de ce second recueil, et l'on pouvait craindre qu'il ne fût irréparablement perdu. Le hazard nous l'a fait retrouver dans un manuscrit du XIIIe siècle, de la Bibliothèque impériale (2), et quoiqu'il soit fort court, sans aucun autre mérite poétique qu'une élégance un peu travaillée, et ne contienne que de nouvelles versions des fables bien connues d'Avianus, il est loin d'être sans intérêt pour l'histoire littéraire. La seconde fable y est versifiée de trois manières différentes, *copiose*, *compendiose* et *subcincte*, comme dit le manuscrit, et quand on songe que la vie de Neckam fut consacrée à l'enseignement des écoles, il est difficile, nous dirions volontiers impossible, de ne pas y reconnaître les corrigés de devoirs qu'il donnait à ses élèves. A la fin du XIIe siècle, les usages des écoles romaines subsistaient donc encore, et la conservation des manuscrits de Romulus à la fois si différents et si semblables, ainsi que la popularité dont jouirent tout-à-coup les fables de l'Anonyme de Névelet, se trouvent en quelque sorte expliquées par un fait matériel. L'ignorance était devenue trop universelle pendant les Xe et XIe siècles pour n'avoir

(1) Voyez ci-dessus, p. 174, notes 5, 6, 7 et 8.

(2) Fonds de Saint-Germain latin, n° 376, fol. 217, v°.

point pénétré jusque dans les classes; la latinité des cahiers dont on s'y servait ne devait pas être moins grossière que celle de l'Anonyme de Nilant, et malgré les quatre ou cinq manuscrits qui en existaient encore, le Pseudo-Phèdre dont le rhythme obscur et la langue elliptique et sententieuse n'étaient plus appréciés, tomba dans un oubli trop naturel pour n'avoir pas été général. Il semble même que l'on puisse aller plus loin et affirmer qu'Avianus dont la métrique était facile à comprendre, et dont la langue se rapprochait par la syntaxe des formes de plus en plus analytiques des idiomes modernes, jouait un grand rôle dans l'enseignement. Sa popularité ne le cédait qu'à celle d'Ésope: on le réduisait en prose (1); on le traduisait en langue vulgaire (2), et l'on reconnaissait en toute occasion son importance. Ainsi nous lisons dans un recueil de fables, conservé à la Bibliothèque impériale:

Or vous ai des fables aprises
qui en Ysopet furent prises.
Avïonnet un autre livre
d'autre bonnes flabes nous livre.....
Ne pren pas toute l'istoire,
car seroit troup longue memoire (3).

Non-seulement le traducteur français du recueil de Neckam, dont le travail se trouve à la Bibliothèque de Chartres, y introduisait deux fables d'Avianus (4), mais il disait dans son épilogue:

Je n'ai translate que Ysopet,
mes trop les suit au galopet
un petit livre Avïonet;
mes Aristote me detire,
de gre feroie la matire,
sé il le congié me donnoit (5).

(1) B. I., nº 347 B et 347 C (XIVe siècle); B. de Bruxelles, nº 536 (XVe siècle): voyez ci-dessus, p. 165, note 1.

(2) B. I., nº 7616, et B. de Bruxelles, nº 11193.

(3) B. I., nº 7616, fol. 88, rº.

(4) La III et la IV.

(5) *Fables en vers du XIIIe siècle*, p. 63, éd. de M. Duplessis.

Les maîtres les plus habiles, ceux qui se croyaient plus fermement du talent et de la science, ne se contentaient pas des simples corrigés d'Avianus, ils donnaient une forme nouvelle à ses fables, en conservant le même ordre et en enrichissant leur versification de ces consonnances d'une richesse fatigante qui devinrent au XIIe siècle un des plus beaux ornements de la poésie latine. Ce sont des recueils de ce genre dont on va lire quelques échantillons : ils n'ont été publiés que comme preuve d'un usage qui peut expliquer bien des circonstances restées obscures dans l'histoire de l'apologue.

DE RUSTICA ET LUPO (1)

Vincere quos lenis nequit ex(h)ortatio, vincit
terror; amor minus est saepe timore potens.
Excessus arcet pueriles poena; timorem

(1) Cet apologue, dont on n'a connu pendant longtemps d'autre forme grecque que la fable XXXIX d'Aphthonius, se trouve en tête de la collection de la B. I., n° 1277, que Rochefort a publiée dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. II, p. 695-729, et dans celle du ms. Bodléien, dont on doit la connaissance à Tyrwhitt. Il était certainement devenu populaire en France, puisque la morale a pris en Picardie une forme proverbiale :

Biaux chires leups n'escoutez mie
mere tenchant chen fieux qui crie.

Voici la réduction en prose du ms. de la B. I., n° 347 B, fol. 184, r° : Cum mulier, e clamosis parvuli vagitibus taediata, puerum in sui commotione animi lacerandum luporum dentibus commendaret, lupus quidam noctivagus, tunc forte circa tecta perambulans et verbis mulieris quae audierat nimis credulus, praedam suam de puero ad ostium expectavit. Sed tandem, quiescente puerulo et nutrice eidem blanditiis illudente, sensit se imprimis deceptum, timensque adventum diei et canum, ad lustra sua famelicus rediit et jejunus. Cumque lupa, uxor ejus, eum increparet quod in conspectu ejus vacuus appareret, respondit :

Ne mireris, ait, deceptum fraude maligna etc.

Ainsi que dans toutes les autres fables, la morale est littéralement conservée. Comme le *Reliquiae antiquae* est un recueil tiré à peu d'exemplaires et fort rare en France, nous citerons la version du XIIIe siècle, qui s'y trouve, t. I, p. 204 :

Jurat anus flenti puero, ni supprimat iram,
esca lupo dabitur : stat lupus ante fores.
Sic anus una semel dat promissum(que) minas-
promissum sperat hic; timet ille minas. [que:
Hic juramenti spem concipit, ille timorem :
hic spe fraudatur; ille timore silet.
Motus cunarum (*l.* cunarum), vox matris, tae-
[dia flendi,
sopit eum, mulcet somnia, membra grava(n)t.
Sic superata puer somno dat lumina; sic est
hujus spes, ejus evacuata metu(s).
Hic redit illusus; lupa conjux : Quis tibi, dixit,
defectus praedae? Quae tibi causa famis?
Cui lupus : Illusit faltax me femina jurans
viscera visceribus pascere nostra suis.
Qui falli meruit, exemplo discat in isto
femineae fidei non adhibere fidem!

saepius inducunt verbera, saepe minae.
Hinc est quod prolis lacrimas optans cohibere
mater, eam fertur corripuisse minis.
Natum deinde lupi se faucibus esse daturam
asseruit: mentis impetus iste fuit,
Et tamen irratam pietas se fingere novit;
iram dum simulat, pectore regnat amor.
Stabat in insidiis lupus, aurem dans mulieris
verbo; spe lusus, gaudia vana fovet.
Spem praedae certam se judice concipit; ardens,
fauces optatis praeparat ille cibis.
Deliciis sedare famem sitit ille sititor
sanguinis, et laetum sperat adesse diem.
Festa suo stomacho spondet solemnia laetus;
jam sibi praesentes fingit adesse dapes.
Incipiunt tandem turbari gaudia; longa
spes animum cruciat; se fugiente, fugit.
Spes fallax multos fallit, sors lubrica ludit;
promissis non est semper habenda fides.

DE AQUILA ET TESTUDINE COPIOSE (1)

Ausus illicitos punit gravis exitus; alti
ascensus ingens esse ruina sole(n)t.
Ambitus est pestis sibi perniciosa; ruinam
ista vexatus peste timere potest.
Exiguis rebus indignus ardua tendit,
damis (*l.* dantis) muneribus cuncta licere putans.
Testudo cupiens ferri per inane, dolorem

(1) Nous ajouterons encore la version en prose des deux mss. de la B. I., n° 347 B et C. Testudo suam tarditatem detestans, ut doceret volare aquilam mercede conduxit. Quae, cum in aeris sublimia devexisset et promissa perpendisset, fallacia eam cadere super rup[p]em permisit, et confracta periit tabescendo:

Sic quicumque nova sublatus laude tumescit,
dat merito poenas dum nimis alta cupit.

exponit, verbis talibus orsa, suum :
Invidisse mihi Naturam sentio : vires
desunt, nulla fugae spes datur ; ha ! quid agam ?
Si lateo, latebras manifestat semita squalens ;
si moveor, motus segnior esse nequit.
Pro clypeo testam fragilem gero ; lumina desunt :
tutior haud possum cornibus esse meis.
Alitis auxilio mihi quod Natura negavit
assequar ; audaces sors juvat ; astra petam.
Reginae volucrum dabo munera : numina quamvis
sint irata, potest flectere gemma micans.
Urbes cum vicis, campos, silvas, juga, valles,
flumina, prata, lacus cernere dulce puto.
Cernere tot rerum species cupiet (*l.* capiet *ou* faciet ?) Jovis ales ;
aer tam purus me recreare potest.
Otia degeneres animos languentia reddunt.
His dictis, ales nobilis ima petit.
Fit voti compos, sublimis in aera fertur
testudo ; terras linquere dulce putat.
Poenituit coepti miseram ; genuit (*l.* gemit), aestuat, ardet :
ales compressis unguibus ar(c)tat eam.
Ex(s)pirat ; tenues miser evanescit in auras
spiritus. Hinc discas quam sit amanda quies !
Contemnunt plures tranquillam ducere vitam :
ipsa quies miseris esse molesta solet.

EADEM COMPENDIOSE

Sollicitavit aves testudo : Mirare felixque (*l.* Mirabile felix ?)
si qua meis votis annuat, inquit, erit.
In sublime vehi cupio : ditabo vehentem
gemma ; deliciis me recreabo novis.
A facie terrae mox rapta, levatur in auras :
dulce solum coelis tutius esset ei.

Unguibus inclusae fugiendi nulla potestas
est data ; sed moriens ultima verba dedit :
Hinc metuat quisquis suspirat ad ardua finem !
en pereo ; pereat exitialis honor !

EADEM SUBCINCTE

Convenit volucrem testudo rogans ut in auras
ferret eam ; pretio vincitur illa dato.
Fertur ad aethereas partes ; constricta feroci
ungue, dies vitae clausit : amanda quies.

DE CANCRIS

Ne vitae cursus variis anfractibus erret,
ad metam tendens regia strata patet :
Ad certam metam virtutum linea recta
ducit currentes quos regit una fides.
Quosdam retrogradis abducit gressibus error ;
quis cancro similes inficietur eos ?
Huic pars posterior mutatur in anteriorem ;
hic nunquam recto tramite carpit iter.
Motu conformem reliquis animantibus esse
dulciter hunc matrem saepe rogasse ferunt.
Cui (*l.* Qui) : Mater, praecede, sequar. Respondeat actus
verbis ! Quo pacto quod reprehendis agis ?
Quod docet exsequitur doctrina fidelis ; honesta
multi commendant qui fugienda colunt.

DE BOREA ET SOLE (1)

Plus plenis terrore nimis (*l.* minis) quandoque benignus

(1) Quoiqu'il ne puisse entrer dans le but que nous nous sommes proposé, d'indiquer les rapports qu'avaient les fables publiées dans cette partie du livre avec

sermo potest : animos dulcia verba movent.
Ausus cum Phoebo Boreas contendere, pauca
asseruit Phoebo, multa licere sibi.
Jupiter indicit Superis discernere legem
qua constare(t) vitri (*l.* utri) danda corona foret.
Ergo viatori c(h)lamydem subducere jussi
certantes : jussis laetus uterque favet.
Effera ventorum rabies mox concutit orbem ;
contristans terras, horrida saevit hyems.
Constricta lateri cingit se veste viator,
et Boreae cautus irrita vota facit.
At Phoebus radiis nubes fugat : orbita solis
ignea, dedignans nube latere, micat.
Aestuat accensus radiis solaribus aether ;
dat laetum terris laetior aura diem.
Impatiens aestus, nudat se veste viator,
et fessus modica membra quiete fovet.
Viribus ingenium praecellere, cedere verba
plena nimis (*l.* minis) verbis dulcibus, ista docent.

DE ASINO PELLE LEONIS INDUTO

De facili menti stultae surrepit inanis
gloria, quae miseros praecipitare solet.
Evehit in praeceps stultos elatio coeca ;
mens elata sui vix memor esse potest.
Intumuisse ferunt pro pelle leonis asellum,

celles de l'Orient et de l'Antiquité grecque ou latine, puisqu'elles ont été immédiatement empruntées à un auteur classique, nous ferons remarquer que l'ingénieux apologue du Soleil et du Vent a été publié, sous une forme ésopique, par M. Brunet, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV, P. II, p. 290, et se trouve dans Babrius, XVIII ; Plutarque, *Praecepta conjugalia*, par. 2 ; Themistius, disc. XVI, p. 235 ; Lokman, XXXIV, et Syntipas, LV. Il est même au moins fort probable que l'épigramme de Sophocle contre Euripide, qui nous a été conservée par Athénée, l. XIII, ch. VIII, p. 604, éd. de Casaubon, faisait allusion à une fable populaire.

quam vix aptarat arcubus (*l.* artubus) ille suis.
Exuviis gaudens alienis, arva pererrans,
inventa dominum terruit arte suum.
Quid moror? Haud modicus pecudes, armenta, magistrum
terror velocem jussit inire fugam.
At tandem dominus fraudem deprendit aselli
nodosoque furens fuste cecidit eum:
Ex(s)olves, inquit, poenam quam promeruisti:
crebra tibi misero sarcina terga premet.
Est asinus, quamvis indutus pelle leonis,
indignus magno quisquis honore tumet.

DE RANA ET VULPE

Dum proprium medicus languorem curat, ab ipso
ex(s)pecto multo tutior artis opem.
Non me securum medici jactantia reddit;
vix tumidis verbis est adhibenda fides.
Rana lares proprios (coenosas dico paludes)
liquit, prata petens, associata feris.
Quas ut leniret blando sermone, Salerni
in rerum causis se studuisse refert.
Imperiis servire suis herbas lapidesque
asserit, et morbos cedere quosque sibi.
Cui vulpes: Succurre tibi, succurrere cuiquam
si potes, atque tibi sedula confer opem.
Dum tibi caeruleo cutis est infecta colore,
non erit in verbis spes mihi certa tuis.
Facta fidem faciunt melius quam verba: salutem
si conferre potes omnibus, ergo tibi (1).

(1) Cette fable est suivie, dans le ms., de dix vers moraux que nous ne croyons pas cependant appartenir au commencement d'une autre fable:

Dulcessit crebro fructus radicis amarae;
si labor est radix, ars tibi fructus erit.
Spes fructus jubet arva coli, perludere (*sic*) bellaurea, pluris sunt parta labore gravi etc. Ilum

Il y a ensuite, en encre rouge, *De pru-*

NOVUS AVIANUS VINDOBONENSIS (1)

DE RUSTICA ET LUPO

Infans dum plorat, nutrix requiescat ut orat ;
jurat ni taceat quod lupus hunc rapiat (2):
Ex(s)pectansque fera foret ut promissio vera,
dum sibi res placuit, ante fores jacuit.
Pervigil auscultat, re pollicitaque resultat ;
luso fraude spei nil valet istud ei.
Dum super his haeret lucemque venire videret,
post votum vanum vix fugit ora canum.
Dum (*l.* Cum ?) lupa sentiret vacuus quod forte rediret,
multum condoluit scireque rem voluit :

verbio Angliae, et des vers de différente nature qui n'ont plus rien d'ésopique. Nous n'en sommes pas moins persuadé que Neckam avait donné une forme nouvelle à toutes les fables d'Avianus : on n'aurait pas sans doute donné le nom de *Novus Avianus* à un travail aussi peu considérable, qui n'eût compris que la septième partie du recueil ancien. Nous avons d'ailleurs peine à voir un pur hasard dans le nombre des fables du *Novus Aesopus*, et il s'expliquerait tout naturellement par les 42 fables d'une publication antérieure où le talent de l'auteur eût été dans toute sa force. Nous devons cependant reconnaître qu'aucun renseignement contemporain n'attribue le *Novus Aesopus* à Neckam et qu'il ne s'y nomme point, qu'il n'y en a pas la moindre trace dans le ms. de la B. I. où se trouve une quantité considérable de ses vers, que la forme du *Novus Avianus* est bien supérieure à tous égards, et enfin qu'il semble assez extraordinaire que Neckam eût refait une seconde fois, et avec bien moins de bonheur, deux fables (la XXIXe et la XXXe) qu'il aurait déjà publiées : la popularité d'un recueil qui les eût contenues et qu'il aurait voulu versifier en entier, pourrait seule répondre à cette dernière difficulté, et c'est une supposition toute gratuite.

(1) B. de Vienne, n° 277 (Cat. d'Endlicher), fol. 102-108. Il contient 41 fables qui ont conservé l'ordre que leur avait donné le recueil d'Avianus : la XXXIe, *Mus et bos*, manque, sans doute par une inadvertance du copiste. On y retrouve les mêmes recherches de versification que dans l'*Alter Aesopus*, mais quoiqu'il le suive immédiatement et qu'on y remarque quelques autres ressemblances de forme, ce n'est pas une raison suffisante pour le croire de Baldo : les doubles consonnances forment également un des traits les plus caractéristiques du travail d'un autre poëte italien dont nous publions aussi quelques fables. D'ailleurs, il y a dans le recueil de Baldo une fable, la XXVIIIe, dont le sujet a été pris dans Avianus, et si ce n'est pas une raison déterminante pour empêcher d'attribuer le *Novus Avianus* au même auteur, c'est au moins un motif pour attendre quelque preuve réelle.

(2) Dans ce vers la consonnance ne porte que sur une syllabe, ce qui n'arrive jamais dans Baldo, quoique la première assonance y soit quelquefois incomplète, et nous en verrons plusieurs autres exemples.

Verbis nutricis, inquit (1), deceptus amicis,
cum praedam spero praemia nulla fero.

DE TESTUDINE ET AQUILA

Quondam, testudo pigra dum requiescat in humo,
ha(n)c legimus volucri sic voluisse loqui:
Munera magna daret (darem?) si qua (*l.* quae super alta) levaret.
Pes aquilae hanc captat et super alta levat.
Postquam sublimis rapitur de partibus imis,
poenituit proprium deseruisse locum.
Haec ratio tangit sibi qui data commoda plangit;
dum majora cupit, parta labore sinit.

DE CANCRIS

Cum curvat gressum cancer per devia fessum,
huic circumquaque vis nimis obstat aquae.
Mater ut haec (*l.* hic) vidit quod saxis terga relidit:
Pectus, ait, vadat ne mala retro cadat!
Et si, sic iret pars ultima, prima veniret,
et post nequaquam ille timeret aquam. —
Nemo suum linquit: si me praecesseris, inquit,
te sequerer sero; nunc tibi compar ero.
Contra naturam non est fas sumere curam:
quae natura vetat, haec fore nemo petat!

DE BOREA ET PHOEBO

Cum Borea phebet (*l.* Phoebus), mundana (*l.* mundanis?) gloria rebus,
certamen statuit ut Superis placuit.
Forte viator erat qui palla membra tegebat;

(1) Au lieu de ce mot, il y a dans le ms. *sub spe*; mais ces deux mots ont été rayés, probablement par l'écrivain, et le vers est resté défectueux.

his fuit indicium litis ad officium :
Hunc qui nudaret, vicinia lacta probaret (1),
et qui victus erit sub Jove vilis erit.
Tunc Boreas sufflat, ningit, pluit atque coruscat ;
sumere nec valuit tegmina quae voluit.
Et (*l.* At) placidum numen dum coepit fundere lumen,
affectum pluviis exuit exuviis.
Non Jovis invidit dum (*l.* cum) Phoebum vincere vidit,
et quod praevaluit dis aliis placuit.
Non sedeat menti jam te conferre potenti,
et (*l.* nec) praeferre minas sub Jove teste sinas !

DE ASINO PELLE LEONIS INDUTO

Appositam pelli pellem referamus aselli,
quem pellis proprium texit ad opprobrium.
Immeritis donis tumidus sub pelle leonis,
fallax in veris, est timor ipse feris.
Dum sic exterret pecudes et rura co[h]ercet,
non agnovit herus : sic erat ille ferus !
Cum quis sit nescit, ob asellum jure timescit
et dubitat vere ne foret esca ferae.
Auribus inventis, redit ad se copia mentis ;
pellem (*l.* e ?) pelle trahit : Est hic asellus, ait.
Verbere correptum, secum deducit ineptum ;
inquit : Eris quod eras ; parce fugare feras.
Fabula nostra monet quam qui meditando reponet,
ultra se quaerens, est lucra vana ferens.

DE RANA MEDICA

Non legitur vane turgentis fabula ranae :

(1) Si ce vers n'est pas corrompu, l'auteur a, comme il arrivait souvent dans la latinité du moyen âge et même dans les écrivains classiques, sous-entendu *eum*.

doctior omnis erit si bene corde serit.
Vidit quando feras (variis?) languoribus aegras;
omne decus medici vendicat ille (*l.* illa) sibi.
Dum se jactaret, dum se super arte probaret,
vulpis risit eam hac super arte ream:
Dum sic palleret, sua nil medicina valeret;
quae nimis aegrotet (*l.* aegrotat), ut color ipse nocet (*l.* notat).
Hoc verum constat quod praesens fabula monstrat:
Vix aliis prodest qui sibi nulla potest.

ASTENSIS POETAE NOVUS AVIANUS (1)

Huc, precor, invito; eum Musis, Phoebe, venito;
his me pro ludis vatibus adde tuis.
Phoebe, canendo lyra mea carmina saepe regyra;
plusque minusve (2) metris deme vel adde meis.
Sic expurgatis vitiis, dictamina vatis

(1) Docen a déjà, dans le recueil de von Aretin, *Beyträge zur Geschichte und Literatur*, t. IX, p. 1233-1255, parlé de ce poëte d'après un ms. du XIVe siècle, appartenant à la B. de Munich, et en a publié deux courts extraits et une fable entière, *De urso et duobus sociis*, la IXe d'Avianus et la IVe du l. III de son imitateur. Il en existe aussi, à la B. de Bruxelles, deux mss., écrits sans doute à la fin du XIIe siècle, que M. Marchal a inscrits dans son inventaire sous les nos 9807 et 10726: quelques feuillets de cette dernière copie s'en sont trouvés détachés, et forment un autre article, coté 10729. L'auteur nous apprend lui-même sa patrie, mais quoique toutes les fables soient précédées d'un petit prologue, il ne donne aucun autre renseignement ni sur sa personne, ni sur les circonstances de sa vie. Tous les vers ont une double assonance léonine qui, sauf de très-rares exceptions, porte même aussi sur les consonnes de la dernière syllabe: le style est moins vulgaire que celui de Baldo, mais les mots y sont si bizarrement mêlés ensemble, que la pensée en devient souvent obscure. Pour disposer ses fables dans un ordre systématique que le prologue explique, l'auteur n'a point conservé l'ordre que leur avait donné Avianus: ainsi, par exemple, sa fable Ire est la 2e de l'ancien recueil; sa IIe, la 4e; sa IIIe, la 24e; sa IVe, la 5e; sa Ve, la 38e, et sa VIe, la 15e.

(2) *minus*, dans le ms. de Munich.

sic bona fama vehat mundus ut ipse (1) legat.
Arte mea fantur, licet illis verba negantur,
bos, lupus, ursa, caper, simia, pardus, aper;
Exemplo quorum capias, homo, commoda morum,
ut sic devites quae nocitura vides.
Ne praesumatur, prima ratione vetatur
Quod nocet ut pestis mentita; fit (2) amphora pestis.
Te vitiis munda, perlecta parte secunda;
nec sint velle penes quae vitiosa tenes!
Ne quis fallatur pars tertia tota legatur;
ne subito credat tertia lecta vetat (3)!

DE OLLA ET GRANDINE

Semper amica jocis placidis, modulamina (4) vocis
Musa canens calamis, vatis ades thalamis:
Vatis in Astensis (5) sic sit tua copia mensis,
quicquid ut incipiat carmine perficiat (6)!
Ad pacis cultum, gentes, advertite vultum;
quod sumptum pigeat, sumere ne libeat.
Contra majorem nemo praesumat honorem;
id fore proficuum denegat olla suum.
Facta monent ollae quemquam praesumere nolle:
praesumpsit, voluit velle quod indoluit.
Tunc ea praesumpsit, cum nomen adultera sumpsit;
nomen majus adit, pondere pressa cadit.

(1) *ipsa*, dans le ms. de Munich : le premier extrait, publié par M. Docen, s'arrête à ce vers.

(2) *sit*, dans le ms. de Bruxelles, n° 10726 : ce vers qui devrait être un hexamètre est certainement corrompu aussi pour le sens.

(3) La première partie contient 17 fables ; la seconde, 16, et la troisième, 9.

(4) C'est la leçon du ms. de Munich : il y a, dans le ms. de Bruxelles, n° 9807, *placide modulaminet*, et dans le n° 10726, *placidae modulamine*.

(5) Asta Pompeia, aujourd'hui Asti. Le Borbo est aussi nommé dans une autre de ses fables :
Turbidus assumptis Burbur pluvialibus undis

(6) *perfierat*, par erreur, dans le ms. n° 9807 : c'est à ce vers que s'arrête le second extrait publié par Docen.

Fictor habens curam de molli reddere duram,
hanc sub sole locat quatinus inde coquat.
Dum fuit in campo, descendit ab aethere grando,
et quod nomen habet quaerere velle placet:
Voce sub i nmiti, Soleo, sonat, amphora dici.
Nomen ut hoc sonuit, grando minus doluit:
Nubis adit cellas; mox evocat inde procellas:
quis impulsa, fluit quae prius olla fuit.
Dedoluit grando pereunti talia fando:
Nemo sibi rapiat quae sua non sapiat!

DE AQUILA ET TESTUDINE

Ut sim vocalis da motis, Maeonis (1), alis,
quae praeter divas vocis honore micas.
Mos est multorum, cum sint sine parte laborum,
ut sic desipiant quod bona despiciant.
Desipuit, sevit testudo quod otia sprevit,
et mercata fuit quod moribunda ruit.
Hoc ea mercatur, pennis ut in astra feratur,
promittens aquilae divitias patriae.
Prona fit ad lucrum subito regina volucrum,
hanc tellure levat quo super astra vehat (2);
Et cum jam coeli poterat vicina videri,
voce petit miti debita dona sibi.
Cum dare non possit, dolet ista quod altera poscit:
nil habet ista rei; creditor instat ei.
Haec vacat, haec quaerit; cupit haec, hanc sponsio laedit;
si qua foret, claret (3) quod peritura daret.
Jam lacrymans (4) orat quod eam tellure reponat,
promittendo fidem quod daret illud idem.

(1) C'est le seul exemple que nous connaissions de ce mot employé au singulier.
(2) *ferat*, dans le ms. n° 9807.
(3) *clara*, dans le ms. n° 9807.
(4) *lacrymas*, dans le ms. n° 9807.

Unguibus insistit volucris, verbisque resistit,
et sermone ream stringit et ar(c)tat eam.
Ingemit et pallet, jam terris serpere mallet,
et tunc poenituit sic sibi quod libuit.
Jamjam se culpat; jam cum cadit, aethera turpat;
sic demum doluit talia quod voluit.
Jam moriens moeret, jam terris esse placeret,
perque suum meritum venit ad interitum.
Sic quisquis gaudes novitatis sumere laudes,
quod quandoque nocet fabula nostra docet.

DE ASINO E PELLE LEONIS TEXTO

Ut mihi succurras, Euterpe, carmine curras,
daque tuo vati taedia nulla pati.
Crimine se foedat qui quod sapit utile celat;
invidia livet qui recitanda silet:
Nota magis fari volo quam livore notari (1),
ut per me pateat quod populis placeat.
Percipiat tellus risum quem movit asellus,
quatinus edoceat quod juvet aut noceat!
Bestia plena dolis se texit pelle leonis,
ne quis tale gerat quod sua terga premat.
Pellem pelle tegit, sibi tegmina fraudis adegit;
ut devitet onus fingitur iste dolus.
Sic pellem pelli sensus conjungit aselli,
ut videatur hero verus adesse leo.
Metra ferunt vatum: Nihil est ad cuncta beatum;
dum salit atque furit, fraus adaperta fuit.
Pelle superjecta pars exstat non bene tecta;
per quam mox patuit tempore quod latuit.
Taliter inductus pavor est per pascua bubus,

(1) C'est à ce vers que finit le n° l'avons déjà dit, dans le n° 10729. 10726; la suite se trouve, ainsi que nous

et noviter foetas terret asellus equas.
Terror equis, mannis, asinis, vervecibus, agnis;
pingues et macras terret ubique capras.
Prorsus ut affligat, cursu pecus omne fatigat;
prorsus quisque gregum jure timescit eum.
Lustrat herus terras quas, Versa (1), fluendo pererras,
et vix cognovit quem fera pellis obit.
Ingenium fraudis detexit longior auris
et fortuna tulit quae male tecta fuit.
Tunc homo, delictum purgans, detexit amictum,
... vinclis strinxit eum; sic docet esse reum.
Correptum flagris, verbis perturbat amaris:
Per mihi, frater, onus; parcere disce bobus.
Verbere de tristi mihi sis quod, aselle, fuisti;
parcere disce feris, noster asellus eris.
Vivere sub meta lex praecipit atque propheta,
transiliensque modum destruit omne bonum.
Per proprias laudes jungi coelestibus audes;
quod capit alterius decidit inferius (2).

DE ABIETE ET DUMO

Delectans mentes, Euterpe, metra canentes,
ne possint laedi livida corda feri!
Vocibus incultis vos qui mea rodere vultis,
discite de vestris parcere velle meis.
Carmen amate meum; si vos non fingitis aequum,
absint insidiae; dens cadat invidiae.
Riserat immensis abies pulcherrima membris
arbustum dumi: Semper es, inquit, humi.

(1) Sans doute un fleuve d'Orient, dont le nom aura été assez corrompu pour être devenu méconnaissable.

(2) Cette morale est aussi trop altérée pour que nous ayons pu en deviner le sens, ou du moins le rapport logique qui l'unissait au reste de la fable: nous ne serions même pas surpris que le copiste eût sauté deux vers.

Te membris turpem fert furca pauper in urbem,
ut sis apta scopis judiciique focis.
Me ratis antennis succidit acuta bipennis;
flamina magna fero, vela marina gero.
Tu foricis clausis das paucis commoda causis
et cum claudis aras commoda pauca paras.
Tu ruris caulas, ego claudo divitis aulas;
dumus spreta jacet dum mea forma placet.
Sedibus apto forum, trabibus sua templa deorum;
orno rates remo; maenia summa tego.
Quis putet esse parum componere templa deorum?
Flumen habere scias per mea membra vias.
Non laesus planget, si quis mea robora tanget;
cum peritura doles, tacta nocere soles:
Unde fit ut dumus paucos quaeratur ad usus:
me quicumque cupit commoda plura facit. —
Flatibus occursas, coelestia vertice pulsas,
respondit dumus; nos sine laude sumus.
Te, quia laude nites, faciunt succidere dites;
plantula sed dumi semper es, inquis, humi.
Sume meas spinas, si vis vitare ruinas:
te, sumptis spinis, credo carere minis (1).

(1) Un ms. de la B. I. (fonds de Saint-Victor, n° 756, XIIIe siècle), très-précieux pour l'histoire de la poésie latine pendant le moyen âge, contient un *Flores poetorum*, et contre l'usage de ces sortes de recueils, les vers n'y sont point dispersés sous des rubriques différentes, mais se suivent sans interruption, dans l'ordre que leur avait donné l'auteur. Il s'y trouve, fol. 7, r° et suivants, d'assez longs extraits d'un *Novus Avianus*, entièrement différent de ceux que nous avons déjà signalés. Nous en citerons les premiers vers, qui semblent appartenir à une nouvelle recension des fables VI (*Rana et vulpes*) et II (*Aquila et testudo*) d'Avianus :

To quoque qui populi reprehendere verba (*l.* [facta?) teneris
fabula nostra monet: si vitiosus eris,
Te prius emendes, et eris ratione probandus,
et tibi commissas pascere dignus oves.
Sic homo qui de se curam non curat habere,
cum sibi sit nequam, cui bonus esse potest?
Se prius emendet, perversus (*l.* perversos) cor- [rigat actus
ut medicum meritis vita probata probet.

Quod natura negat, nunquam nisi desipis optes.
Si locuples fueris et habere superflua quaeris,
quicquid habes aeris perdere dignus eris.
Rara fides homini, nec verbis illius unquam
vel fidei credas, si dabit ille fidem.

POÉSIES POPULAIRES

CHANT SUR SAINT BIRINUS (1)

Agmina sacra poli resonent modulamine dulci,
et Christo jubilent agmina sacra poli.

Bella cruenta silent, ubi coelica mil(l)ia gaudent;
cuncta ubi pace vigent, bella cruenta silent.

(1) Le missionnaire qui convertit les Gévissiens ou Saxons occidentaux et leur roi Cynegisil. Quoique la versification de ce petit poëme soit trop recherchée pour qu'il ait été populaire dans le sens le plus étroit du mot, il nous a semblé que la première strophe, l'invocation de la fin, les nombreuses consonnances qui se trouvent dans toute la pièce, et la répétition systématique du premier hemistiche comme une sorte de refrain destiné à un chœur de chanteurs, lui donnaient quelque droit à figurer dans cette partie de notre publication. Il est extrait d'un ms. non paginé de la B. d'Alençon, coté 125, dont nous croyons l'écriture du XIe siècle. Il contient deux autres poëmes, en vers élégiaques, alphabétiques et paractériques, où la même recherche de consonnances est évidente. L'un en l'honneur de saint Adelwold commence ainsi :

Alma lucerna micat, lumen populoque ministrat;
praesul Adelwoldus, alma lucerna micat.

Belliger iste Dei victricia bella peregit;
acer in arma ruit belliger iste Dei.

L'autre est en l'honneur de saint Swithun :

Aurea lux patriae Wentana splendet in urbe;
sanctus adest Swithun, aurea lux patriae.

Blande patrone, tuis succurre benignus alumnis;
confer opem famulis, blande patrone, tuis.

Un ms. de la B. I., nº 5941 (XIIIe siècle), fol. 92, rº, contient aussi un *Epicedion in funere Raimundi, comitis Barcinonensis*, qui est alphabétique; mais au lieu d'être élégiaques, les vers en sont asclépiades et réunis en quatrains :

Ad carmen populi flebile cuncti
aures nunc animo ferte benigno....
Bellis terra potens, ubere gaudens,
quo nunc (H)esperiae vulnere languens, etc.

Cordis amore pio cantemus et ore canoro;
laudemus Dominum cordis amore pio !

Dignus honore pater micat aureus ecce Birinus;
sanctus adest omni dignus honore pater.

Exul ad hunc populum qui venit ab urbe Quiritum;
pro Christo pergens, exul ad hunc populum.

Fortis et armipotens Kynegils tunc regna tenebat;
ceu leo trux, frendens, fortis et armipotens.

Gratia mira Dei sed eum mitescere fecit,
mox ut eum tetigit gratia mira Dei.

Hostica barbaries omnis sedatur in illo;
deque lupo fit ovis hostica barbaries.

Igne perusta Dei populorum mil(l)ia credunt;
credula corda gerunt, igne perusta Dei.

Kastra (1) polo sociat, spoliatque Birinus avernum;
gurgite quotque levat kastra polo sociat.

Liber adest populus, sub longo tempore servus;
nunc Christo famulans, liber adest populus.

Magnus in orbe tuus, rutilat (que), Birine, triumphus;
splendor honorque micat magnus in orbe tuus.

Nostra camoena tibi reboat pia carmina patri;
plaudit et exultat nostra camoena tibi.

Organa clarisonis jubilant tibi dulcia bombis,
et crepitant modulis organa clarisonis.

(1) Peut-être *Castra exploratorum* aujourd'hui Netherby.

Pervia porta poli per te patefacta patescit ;
te reserante, patet pervia porta poli.

Quis numerare queat, tua gloria quanta coruscat?
praemia vincta tibi quis numerare queat?

Rector apostolicus populo vocitaris in isto ;
noster ades verus rector apostolicus.

Sit benedicta dies in qua maris alta petisti;
huc quae te duxit, sit benedicta dies !

Te petimus, fragiles, precibus lacrymisque gementes,
sis memor ut nostri te petimus, fragiles.

Voce pia Dominum pro nobis posce benignum ;
intercede pium voce pia Dominum.

X̄pc (*scil.* Christus), amore tui, veniam non denegat ulli ;
sed lacrymis parcit Christus, amore tui.

Ydra (1) maligna fugit, quia nos tua dextera munit ;
lux benedicta venit; hydra maligna fugit.

Zelus obesse nequit Christo vincente draconem ;
pax ubi perpes erit, zelus obesse nequit.

Aspice, nos famulos, o sancte Birine, misellos ;
de coeloque tuos aspice nos famulos.

Moenibus in superis resides, patronus herilis ;
esto memor nostri moenibus in superis !

Erue nos Erebi de coeca fauce profundi,
e cunctisque malis erue nos Erebi !

(1) *Ydra* pour *Hydra* est pris ici dans le sens général de Serpens, le Démon.

Nomina nostra nota vitae coelestis in albo,
cum sociisque tuis nomina nostra nota.

CHANT SUR LA NATIVITÉ (1)

A superna coeli parte angelus dirigitur
ut Maria(m) fecundaret de Sancto Spiritu.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Bene nata, disponsata, virgo pulchra nimium,
pater elegit templum tale filioque thalamo (2).
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Clara(m) producens stirpe(*l.* stipitem), ex regali decore,
Jessae virga de radice, florem nardus protulit.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Dum clamare(t) per Isaiam prophetalis nuntius:
In utero virgo habebit (3) parietque filium.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Ecce, cogitante ipsa, Gabrihel adnuntiat:
Ave Maria, virgo sacrata (4), te Deus inluminat!
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Fecunda, de templo pergens, ad montana properat;

(1) B. de Bruxelles, nº 8862 de l'*Inventaire* de M. Marchal: l'écriture semble du XIe siècle. C'est encore une pièce alphabétique, divisée en tercets, dont les deux premières lignes ont habituellement quinze syllabes avec une césure après la huitième, et la dernière ligne, qui se reproduit sans changement jusqu'à la fin, quatorze syllabes et une césure après la septième. Les deux premières lignes riment presque toujours ensemble, et, sauf une ou deux exceptions, l'avant-dernière syllabe est brève; mais le ms. est tellement corrompu qu'il est permis de croire que le rhythme était d'abord tout à fait régulier.

(2) On rétablirait le rhythme et la consonnance en lisant:

te pater elegit, templum filioque thalamum.

(3) Peut-être *uterum virgo gestabit* ou *virginis uter habebit.*

(4) Il faut sans doute supprimer *Maria,* ou *virgo* et lire alors *sacratam.*

ad cognata(m), ut audivit, currit jam ut poterat.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Gaudet infans gestiendo infra ventris ambitu(m),
creatorem summum sensit (*l.* sentit) adoratque Dominum.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Hic a Deo venit Celsus, ex virginali utero (1),
per quem mundus est ereptus, claudus atque naufragus.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Infans crescit (2); conditorem infra (3) ulnas gerulae,
proficiensque aetate, decus sapientiae.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Kallidus hostis Herodes zelat natum Dominum;
ipsum quaerit interficere; Joseph vertit (4) Aegyptum.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Lucubris (*l.* Lugubris) surrexit dies; matrem (*l.* matres), in infan-
[tia (5),
crinis (*l.* crines) pectoraque tundunt in natorum funera.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Magi properant a longe, demonstrante sidera (6);
Trinitatem adorantes, revertunt ad propria.
Venite et gaudete natum Christum Dominum!

Nihil valet artis dira (7) a Dei potentia;

(1) Il faut probablement renverser les deux hémistiches, et écrire :

Hic ex virginis utero a Deo venit Celsus.

(2) Sous-entendu *Celsus*.

(3) Peut-être *conditor est intra*.

(4) Probablement *hunc quaerit*, et *petit* ou *adit Aegyptum* : on trouve cependant, dans le latin du moyen âge, des exemples de *Divertere* avec le sens de Partir pour.

(5) *in infantia* se rapporterait à *natorum* ; mais des constructions aussi pénibles ne sont pas dans les habitudes de la poésie populaire.

(6) Le sens exigerait *sidere* ; mais nous croirions volontiers que pour conserver l'assonance l'auteur avait dit *huc ducti* ou *monstrati per sidera*.

(7) Peut-être *Nihil valent artes dirae* : la préposition *a* est prise ici dans le sens de Contre.

fine[m] Herodes testatur, poenam mortis (*l.* morte) terminat.
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Ornat mundum puer sacer, subditus parentibus,
templum patris legit librum de se ipsum protinus (1).
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Primum signum Galilaeae ; opera mirabile (2),
laticem vertit in vinum et falernum nobilem (*l.* nobile).
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Quibus mirans arci sedens testatur eloquia :
Meliorem reservasti vinum in convivium (3).
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Renovata cuncta Christi exhibens Ecclesia
(de)sponsavit dote(m) sacra(m), nostra gaudens tempora !
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Solve (*l.* Solvit) vincula humana quae peccator (4) vinxerat ;
lignum vetitum elisit, crucem (5) pendens trop[h]aeum.
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Tertia die [re]surrexit, fides nostra creditor ;
ad Infernum properavit p[ro]multorum mugitu (*l.* gemitu).
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

Venisti tandem, benedicte Jesus, bone, optime,
relaxare quos prolixos (*l.* prolixum) truxi erunt (*l.* trusi erant)
Venite et gaudete natum Christum Dominum ! [carcere.

Xristus mordet ex Inferno morsuque mirifico

(1) templo patris legit librum de se ipso pro- [ditum ; peut-être même *proditus*.

(2) Sans doute *Galilaea*, à l'ablatif ; et *opere mirabili*, *per opus mirabile* ou même *operal mirabile*.

(3) Queis mirans Architriclinus testatur eloquio : Meliore reservasti vinum in convivio, ou Melius tu reservasti vinum in convivio.

(4) Il faut lire *peccatum*, et peut-être le mettre après *vinxerat*.

(5) *crucis* ou *cruce* ; *lignum* est ici un synonyme de *Arborem*.

lauriatus cum triumpho revertit ad solium (1).
Venite et gaudete natum Christum Dominum !

CHANT SUR LA RÉSURRECTION (2)

Audite omnes gentes, et dicite (3), prudentes,
de Passione Christi per quem redempti estis.
Jam Christus resurrexit !

Benignus est et clemens qui se exinanivit,
dum formam servi [ac]cepit et saeculum redemit.
Jam Christus resurrexit !

Consilium jam factum testis adducunt falsum (4);
Christus velli (*l.* Christum volunt) damnare qui venerat salvare.
Jam Christus resurrexit !

Ducitur (tunc) Salvator ut impiis tradatur;
quem Judas tradidit reus pro[pter] (5) triginta argenteus (*l.* ar-
Jam Christus resurrexit ! [genteis).

Emerunt Salvatorem per Judas (*l.* Judam) traditorem:
venditus est per zelum Deus et Homo vertus.
Jam Christus resurrexit !
[dentibus),

Formator cunctis (*l.* cunctae) gentis, emptus ad invidentes (*l.* invi-

(1) Xristus mergit in inferno surgitque mirifico;
laureatus cum triumpho revertit ad solium,
ou peut-être
laureatus ad solium revertit cum triumpho.

(2) B. de Bruxelles, n° 8865 de l'*Inventaire* de M. Marchal, écrit pendant le XIe siècle. C'est encore une pièce alphabétique, dont le rhythme résulte aussi principalement de la numération des syllabes. Les deux lignes dont se compose chaque couplet en ont, chacune, quatorze, et comme elles sont divisées en deux parties égales par une césure et que le refrain a lui-même sept syllabes, on peut croire la pièce écrite en quatrains : quelques césures trop insuffisantes nous ont cependant fait préférer la division en distiques. Il y a en outre dans presque tous les couplets une rime léonine qui se trouve indifféremment dans la première ou dans la seconde ligne.

(3) Probablement *discite*.

(4) Nous lirions volontiers :

Consilio jam facto, testes adducunt falsos.

(5) Il faut sans doute supprimer *Judas* ou *reus* : en écrivant *tradit* au présent on pourrait conserver *propter*.

perge (*l.* pergit) ad immolandum ut agnus ad tundendum.
Jam Christus resurrexit !

Genus (sic)ut serpentis (sunt) Judaeorum stirpes,
qui Christum negaverunt et mortem (*l.* morti) tradiderunt.
Jam Christus resurrexit !

Hoc videns Petrus flebat, quem Christus (*l.* qui Christum) jam dice-
arreptum suum gladium Malchum aurem abscidit (1). [bat ;
Jam Christus resurrexit !

Judas, reus mercator et impius falsator,
osculum (*l.* osculo?) signum dedit, quando Christum tradidit.
Jam Christus resurrexit !

Kapite posuerunt (tunc) spinea(m) corona(m),
vestem diviserunt, et alapa (*l.* alapis) caederunt (*l.* ceciderunt).
Jam Christus resurrexit !

[(*l.* clavis) ;
Lignus (*l.* Ligneam) ex duabus (*l.* duobus) crucem fixerunt clavus
quem (*l.* quam) Symon tunc portabit (*l.* portavit) qui Christum
Jam Christus resurrexit ! [cruciavit.

Mixto (*l.* Mixta) fel et ac[o]etum (in) spongia miserunt,
harundinem arripuerunt, putando porrexerunt (2).
Jam Christus resurrexit !

Noxius Pilatus invocem excusatum (3),
aqua manum lavabit (*l.* lavavit) et (*l.* atque) Christum cruciavit
Jam Christus resurrexit ! [(*l.* damnavit).

Orat pro inimicis : Quod faciunt nesciunt.
Pro impiis oravit et patrem invocavit.
Jam Christus resurrexit !

(1) arrepto cum gladio Malcho aurem abscidit(?).
(2) Peut-être
et arundine rapta polanda porrexerunt.
(3) Noxius tunc Pilatus, invocans excusatum(?).

Du Cange donne *Excusatum* comme synonyme de *Excusationem*, mais sans citer aucun exemple.

Percussus est in latum (*l.* latus) dominus (*l.* Deus, noster) salvator;
limpa (1) aqua manavit et mundo (*l.* mundum) restauravit.
Jam Christus resurrexit !

Qui omnia creavit, mortem non dubitavit:
Transeat a me calix iste, si fusi (2) potest!
Jam Christus resurrexit!

Redemerunt vinctum unum in diem festum (3);
Barrabban (*l.* Barrabam) dimiserunt, et Christum tenuerunt.
Jam Christus resurrexit!

Suspensi sunt latrones cum Christo salvatore:
Dismas (*l.* Dismam) abluit fidem (*l.* fides); Gestas fuit crude-
Jam Christus resurrexit ! [lis (4).

Ter negavit Petrum Christus ut non novetur (5),
ut hoc adimpleretur quod ille (*l.* illi) fuit dictum.
Jam Christus resurrexit !

Ut homines salvare(t) se voluit tradere,
et sanguinem fudit (*l.* profundens) mundi peccata abluit.
Jam Christus resurrexit!

Xristus, vocatus unctus, rex regum super cunctos,
mortuus [et], sepultus (est), et nos redemit cunctos (*l.* omnes).
Jam Christus resurrexit !

(1) *limpida* donnerait au vers une syllabe de trop; il faudrait écrire au présent *manat* ou le remplacer par *pura*.

(2) Il faudrait au moins *fundi*, mais nous croyons qu'en se tenant plus près du texte de l'Évangile, le poëte a dit: *hic, si fieri potest.*

(3) Peut-être *Redimebant hi*, et si *unum* était une glose qui se serait introduite dans le texte, *in die festo Paschae.*

(4) Les deux voleurs de la Passion jouaient un rôle dans les superstitions du moyen âge; pour être protégé contre les voleurs, il suffisait de réciter ces vers:

Imparibus moritis pendent tria corpora ramis:
Dismas et Gesmas, media est divina potestas:
Alta petit Dismas, infelix infima Gesmas.
Nos et res nostras conservet summa potestas!
Hos versus dicas, ne tu furto tua perdas!

Thiers, *Traité des superstitions*, l. v, ch. 6.

(5) Probablement
Ter denegavit Petrus Christum ut cognosceret,
ou [ceret.
Ter juravit Petrus quod Christum non cognos-

Yecit quem (*l.* Ysaias ut?) praedixit, a mortuis surrexit;
ad inferos descendit; quod (*l.* quos) condidit, redemit.
Jam Christus resurrexit!

Zelus bonus et magnus! Christus passus ut agnus;
surrexit de sepulchro, vivus ascendit sursum.
Jam Christus resurrexit!

HISTOIRE DE JOSEPH (1)

Tertio in flore (2) mundus adhuc cum pubesceret,
in decore juventutis saeculum pulcresceret
atque proles subter omnes latos coeli cardines
germinando pullularet humana felicitas,

Natus est homo in mundum, patriarcha nobilis,
Abraham, Dei amicus, puer fidelissimus:
Heber antea, de stirpe oriundus, ex(s)titit,
a quo coepit Hebraeorum diffamari populus.

Huic (3) sterilis beata Sar[r]a sanctum peperit
filium; cui nomen dedit bonus Dei angelus:
clausus adhuc vulva matris Isaac vocatus est,
quem in Dei holocaustum pater justus obtulit.

Hic, Rebecca de conjuge, Jacob sanctam Domini
habuit prolem, quem Deus dilexit in specie.
Hic duodecim quaternis genuit de matribus
filios, a quibus gens est Israel electissima.

(1) B. de Bruxelles, n° 8860 de l'*Inventaire* de M. Marchal, écrit pendant le XIe siècle. C'est le vers populaire à forme trochaïque de quinze syllabes, ayant une césure après la huitième et une brève à la pénultième. Cette dernière règle n'est cependant pas constamment observée; il y a des vers qui finissent par *Aegypto*, *imago*, *reversi sunt*, *fili mi*; mais ces dérogations sont très-rares.

(2) La première jeunesse avait eu lieu lors de la Création, et la seconde après le Déluge.

(3) Ce mot est considéré ici comme dissyllabique.

Qui beatus patriarcha filium carissimum
genuit in senectute, Joseph nomen indidit ;
quem dilexit super omnes natos singulariter :
hic paternam revelabat (1) senectutem jugiter.

Fecit illi pater suus tonicam (*l.* tunicam) talariam (2),
vario polymitoque contexta de stamine :
erat pulcher in aspectu, venustus in specie,
lilii[s] ad instar nitens, roseus ut rosula.

Hic in nocte soporatus praesagium prosperum
vidit, somnia quae patri fratribusque retul[er]it :
qui invidiae tulerunt (*sic*) dictis semiuarium
odiique cum livore ministrabant fomitem.

Segetum albentes spicas putabam nos falcibus
resecare, sicque meum ligatum manipulum
stabat; vestros adorare conspexi fasciculos.
Haec dicentes (*l.* dicente), corda fratrum altus dolor obruit.

Vidi solem atque lunam et stellas undecim
me in somnis adorare venerendis (*l.* veneranter?) radiis :
ob quam causam duris eum pater dictis corripit;
tacitus tamen rem clauso volvebat sub pectore.

His hoc modo gestis, pater Joseph carum filium
accersivit, et ad fratres in pascendis gregibus,
ubi erant, jussit ire ut sciret quid agerent
ac salutis causam patri[s] repetans (*l.* repetens) exponeret.

(1) Peut-être *revellebat*, ou *refovebat* qui se retrouve un peu plus loin.

(2) Aura refert oblata citis talaria plantis,

avait dit Ovide, *Metamorphoseon* l. x, v. 591, et naguères encore, on ne connaissait ce mot dans l'acception de vêtement que comme substantif ; mais un scholiaste inédit de Juvénal dont on doit la connaissance à M. Mai, a dit dans ses remarques sur le v. 444 de la Satire VI : Cicero primus instituit, ut feminarum tunicae ad talos usque dependerent, propter varices operiendas ; quae tunicae talariae dicuntur.

Cumque fratres eum sui a longe prospexerint,
recordati somniorum, pleno dolo pectore:
Ecce, inquiunt, advenit somniator praesagus;
hunc, venite, occidamus, et celemus sanguinem !

Tunc videbit quid proderunt illi sua somnia,
aut si vera retulerunt per visum auguria.
Haec dicentes, abstraxerunt tunicam polymitam,
et in lacum (1) recluserunt innocentem puerum.

Haedi[s] sanguine[m] perpulchram intinxerunt tunicam,
fraudulenta(m) detulerunt seni[s] patri nuntia[m]:
Hanc invenimus jacentem, vide utrum ista sit
tunica filii tui, an forte sit altera.

Scindens pater vestimenta flendo dixit: Ista est
tunica filii mei Joseph dilectissimi;
fera pessima comedit Joseph, mala bestia;
canes (*l.* cani) mei cum dolore descendunt ad inferos.

(H)eu me ! fili mi, Joseph, dulcis, amantissime,
quem nec manu levi dudum passus eram tangere,
modo tua delicata membra fera pessima
cruentatis laniata devastavit dentibus.

Bestia te devoravit, fregit ossa tenera,
in rigantibus medullis suxit undam liquidam;
sanguis tuus bestiali[s] refluxit in gutture;
mira tua pulchritudo in deserto periit.

(H)eu me ! fili mi, Joseph dulcis, amor unice,
baculum me(ae) senectutis (*l.* senectae), patri(s) consolatio,

(1) *Lacus* est pris ici dans le sens de Λακκος, synonyme de Ταφρος, qui se trouve dans la Vulgate : Sulpice Sévère avait déjà dit dans son *Historiae sacrae* l. I : Sed obsistente Ruben, cui a tanto facinore abhorrebat animus, in lacum demissus; *Opera*, t. II, p. 19, éd. de Vérone, 1754.

lumen eras tu meorum oculorum geminum ;
tua mea refovebat pulchritudo viscera.

Cuncta mihi adfluebant tecum bona pariter ;
devenerunt in me mala, te absente, omnia :
cum dolore modo lugens discendo (*l.* descendo ?) in saeculum.
Hoc modo Jacob plorabat Joseph multo tempore.

His peractis, venundatus est Joseph in Aegypto ;
innocens in lacum (1) missus, propter quod nefarium
non adsensit perpetrare opus ; Deum diligens,
factus princeps est in terra Aegypti gratissimus.

In illo timuit peccare cujus erat famulus,
qui clementer eum sua circumcinxit (2) gratia :
Pharaoni indicavit septem laeta tempora,
septem tristia praedixit post haec redeuntia.

Nam cum inter multos esset damnatos in carcere,
Pharaoni(s) vinifusor Joseph refert somnium :
Tres propagines florentes, tres uvas sub panipino [lis).
vidi pendere per visum, pulchris cinctas gemmulas (*l.* gemmu-

His expressi(s), Pharaoni aureo in poculo
obtuli bibendum. Joseph dixit : Haec est imago
hujus somnii : tres dies tres designant palmites ;
post tres dies honor tibi gratus datur pristini (*l.* pristinus).

Cum feliciter hoc modo bene tibi fuerit,
memor mei, Pharaoni obsecro ut suggeras,

(1) *Lacus* signifie ici Prison, Cachot, par une extension du sens que nous lui avons vu dans une des strophes précédentes.

(2) Pour *circumcinxerat*. Nous avons eu déjà l'occasion de le faire remarquer dans plusieurs de nos publications : quand le latin vint à s'altérer, on ne distingua plus les uns des autres les différents temps passés des verbes ; c'est même pour cela que les formes analytiques se substituèrent insensiblement aux anciennes compositions synthétiques.

quia furtim sum sublatus, et hic, absque crimine,
innocens in lacu missus; testem Deum habeo.

Post haec somnium Pharao vidit difficillimum;
nullus erat qui obscura interpres ediceret;
tunc pincerna, recordatus Joseph, regi retulit
qualiter sibi futura indicasset somnia.

Juxta haec praedixit septem tempora fertilia,
septem alia ventura fame laborantia;
quam ob causam est adeptus an(n)ulum et purpuram,
(tor)quem auream in collo et sceptrum in dextera.

Fecit eum Deus coeli summum terrae dominum;
multa nimirum frumenta recondit in horreis,
quibus postea prudenter mundi famem rep[p]pulit
et famosam adquisivit gloria(m) per saecula.

Jam ut fixa probaretur conjectoris veritas,
omnis Aegyptus, et cuncta Chananeae (*l.* Chanaan) confinia,
famis coepit consummari valide penuria;
ad Joseph omnes emendi confluebant gratia.

Inter alios et Joseph fratres cum pecunia
advenerunt ut mercari potuissent triticum:
qui videntes Joseph, proni super terrae faciem,
supplici adoraverunt cum timore pectore.

Tunc Joseph il(l)ico verbis adlocutus fuerat:
Esse vos exploratores hujus terrae video.
Non est, inquiunt, ut noster est locutus dominus;
sed simpliciter hic tui advenerunt famuli.

Unigeniti de patre nos quoque (*l.* quique?) duodecim
fuimus nam tui servi: est cum patre minimus,

cujus frater uterinus dudum raptus periit
et extunc usque in praesens non nusquam (1) comparuit.

Non est ita, sed ut dixi; vos falsa loquimini:
per salutem Pharaonis, hujus terrae minima
vos venistis explorare. Sic vos probo simplices,
si germanum ad me vestrum adducatis minimum.

Nam ex vobis unus strictim religetur vinculis,
donec minimus hic vester germanus adveniat;
alioquin meam nunquam vos videre faciem
poteritis nisi vester hic frater advenerit.

Simeon ar(c)tius vinctus, missus est in carcerem;
caeteri, asinis gratis oneratis triticum (*l.* tritico),
cum pecuniis in saccis ad patrem reversi sunt,
mox per ordinem narrantes omnia quae gesta sunt.

Dure nobis est locutus valde (2) terrae dominus;
esse nos exploratores putabat falsilòquus,
nos infirmiora terrae aestimamus (*l.* aestimans) perpendere
prius quam nostram resciret lineam propaginis.

Ad quos pater tristi corde cum moerore dixerat:
Vos in meam haec fecistis taliter miseria(m)
ut vos fratrem diceretis habere nunc alium;
meos canos laceratos ducetis ad inferos.

Simeon est religatus (*l.* relegatus?) captivus in vinculis;
Joseph meus non est super (*l.* superest?) filius carissimus;

(1) Probablement *usquam :* nous serions aussi tenté de croire que le copiste a transposé par erreur *nos* et *nam*, qui se trouvent dans les deux premières lignes de ce couplet.

(2) Dans un sens superlatif malgré la transposition, *valde dure*. C'est par imitation de cette forme que *Fort* se réunit à un adjectif ou à un adverbe dont on veut élever la signification; Plaute disait déjà: In sanum valde uterque deamat; dans Nonius Marcellus, p. 87, éd. de Gerlach.

Beniamin (1) auferetis, in me malâ omnia
devenerunt : ecce ego ero absque liberis.

Inter haec, ingravescente fame super Aegyptum
ac per omnes circumquaque regiones valide,
Jacob rursus accersitis dixit suis filiis :
Cur non itis et adfertis ut vivamus triticum ?

Cui illi : Nos ad tantum non audemus dominum
absque nostro ire fratre ; sic enim locutus est :
Nisi venerit vobiscum frater vester minimus
meam faciem videre non potestis amplius. —

Tollite ergo vobiscum munera in manibus,
optimis de terrae ferte fructibus, et pergite ;
Deus meus illum vobis faciat placabilem ;
hunc etiam qui tenetur resolvat de vinculis !

Inclinavit Jacob senis caput, super lectulum
ingemescens (*l.* ingemiscens) ; effluebant supra modum lacri-
lugens ambos post haec suos filios pulcherrimos, [mae ;
Beniamin atque Joseph, uterinos (*l.* uterinas) soboles :

Ecce ego sum orbatus duobus de liberis ;
Joseph mortuus est meus dilectatus (2) filius ;
Beniamin abstulistis tenerem (*l.* teneris ?) infantiae ;
multis morior adflictus qua[m]propter angustiis.

Cumque in secundo fratres obvenissent undecim,
Joseph fusi super humum adorabant pariter ;

(1) Conformément à son étymologie, *Ben iamin*, Seigneur ou Maître de la lumière, ce mot compte ici pour quatre syllabes, et il en est de même dans toute la pièce où nous le retrouverons jusqu'à trois fois. Probablement au lieu de *auferetis* il faut lire *si aufertis*.

(2) La lecture de ce mot n'est pas sûre ; il y a dans le ms. *dilectus* avec une espèce de c sur l'E et un A au-dessus du T : on a sans doute voulu écrire *dilectatus*, participe passé du verbe déponent *Dilector* qui ne se trouve dans aucun lexique, *delectatus* ou *delicatus*.

quibus ille : Sanus-ne est pater vester senior,
de quo mihi dixeratis ? Vivit usque (h)actenus ?

Vivit, inquiunt ; est sospes tuus servus, domine.
Iste junior est vester frater, dixit ; fili mi,
Deus tuus sit misertus ! Erumpente (*l.* Erumpens in) lacrymas,
non se poterat celare ; flevit in cubiculo.

Post haec jussit praeparare prandium meridie ;
... fratres suos invitavit cunctos ad convivium.
Joseph moram faciente, praeparabant munera
ut ferentes ejus forte demulcerent animum.

Tristi corde loquebantur territi ad invicem :
Ut involvat in nos grandem hoc facit calumniam
propter illam quam (*l.* illud quod) in nostris antea marsupiis
est pecunia inventa callide reposita.

Merito haec nunc patimur, Ruben dixit fratribus,
eo quod nostro in fratre graviter deliquimus ;
dixi vobis tunc : nolite peccare in puero ;
sanguis ejus en districte innocens exquiritur !

Multis eum videbamus oppressum angustiis
quando nos deprecabatur voce lacrymabili ;
nos immites et crudeles non ei pepercimus ;
idcirco super nos venit ista tribulatio.

Venit igitur tunc multo Joseph cum obsequio,
in sedilibus paratis dignanter recubuit ;
undecim cum eo fratres convivantes pariter
comedebant et bibebant cordis in laetitia.

Post haec dixit Joseph sui (*l.* suae) domui praeposito :
Imple saccos usque summum tritico per ordinem ;

scyphum meum junioris pueri in sacculo
additis recondè granis, et abire praecipè.

Cumque illi abeuntes coeptum iter carperent,
citius hos insecutos (*l.* insecutus) furtim (*l.* furti) eos arguit :
Cur pro bonis meo mala reddidistis domino ?
Scyphum, inquit, rapuistis clam ejus argenteum.

Quo audito, obstupefactes consternati dixerunt :
Absit hoc a servis tuis ! Non est ita, domine ;
nam in cujus saccum scyphus invenire (*l.* inveniri) poterit ;
erit ille et nos (quoque ?) servi terrae domino.

Fiat, inquit, juxta vestram quapropter sententia(m)!
Perscrutatis horum cunctis siquidem sarcinulis,
Beniamin est inventus scyphus in marsupio :
Iste meus erit servus ; vos abite liberi !

(*caetera desunt*)

CHANSON D'AMOUR (1)

Occidi, neque virgo
est usquam ; neque ego
qui illam e conspectu amisi meo.
Ubi quaeram ? Ubi investigem ?
Quem percuncter ? Quam insistam viam ?
Incertus sum ; una haec spes est ;
ubi, ubi est ?
Diu celari non potest.

(1) B. de Valenciennes, ms. O, II, 25 (fin du XIIe siècle), sur le dernier feuillet d'un magnifique Térence encore plus ancien. Cette petite pièce était certainement destinée à être chantée, puisqu'elle est encore accompagnée dans le ms. de notes musicales ; mais nous ne sommes pas sûr qu'elle eût un rhythme indépendant du chant, et que des divisions aussi peu marquées par les éléments naturels de la versification, ne soient pas entièrement arbitraires.

O faciem pulchram! delet omnes
dehinc ex animo mulieres;
tacdet me quotidianarum
harum formarum (1).

NOËL DES ÉCOLIERS (2)

Universa gens laetetur
et festinet ut mundetur
a peccati macula!
Christus, cunctis aegis fortis,
factus comes nostrae sortis
est carnali copula.

Novus dator novae legis,
prince(p)s pacis, pastor gregis
pro salute populi (3),

Fructu ligni mors oblata,
per parentes nostros data,
nos dedit miseriae;
superatur mors, et vita
ligno nobis est largita,
dono dato veniae.

(1) Nous ajouterons en note une petite pièce, qui, comme on va le voir, n'a pas une origine populaire, mais n'en était pas moins assez répandue. Nous l'avons rencontrée dans plusieurs mss., mais nous nous bornons à la copier dans un des plus anciens, sans chercher ni à en expliquer le sens ni à en corriger les fautes: il est inutile de dire que nous ne la publions qu'à titre de rareté.

Anno Domini 1170, isti versiculi fuerunt de Jerhosolimis transmissi et, ut fama retulit, ab angelo compositi et ab eodem in templo delati.

Sic(?) Caiphae mercede caput dampnatur alumni;
celsa ruunt, humili pendet uterque gradus.
Salvant et perdunt a a a quae sunt Jeremiae;
interit et perimit quod consonat euphoriae.
In scorium ruit oxitus, aegra potentia migrat;
montibus excedunt honager atque leo.
Cornua vervecis mutilabunt foedera tauri;
Sidere Pollucis fraternum corruet astrum;
Una dies mortis deponet serta duorum,
Et Babel Archadiae perfusa cruore pubebit.

B. I., fonds de Sorbonne, n° 980 (XIIe siècle), dernier feuillet, v°.

(2) B. I., Suppl. latin, n° 1219 (fin du XIIIe siècle), fol. 1, coté 16.

(3) Il manque trois vers dans le ms.

Vita morti dominatur,
dum non mori dedignatur
in crucis ergastulo;
nobis donum largitatis
datur; rivus pietatis
toto fluxit saeculo.

Impletae sunt prophetiae
quas praedixit Jeremiae
nobilis facundia;
Jherusalem sub tributo
corporeo servit scuto;
Christus obit hostia.

Pal[l]o serpens exaltatur
et Judaea liberatur
ignitis drac[h]onibus;
Christus in cruce levatur;
homo verus expurgatur
a suis scaloribus (1).

Quicquid fuit in scripturis,
signis dictum et figuris,
patens est ad oculum:
erubescat nunc judaeus
qui non credit quod sit Deus
morte salvans populum!

Christus, a(u)ctor pietatis,
in virtute baptismatis
nos dig(n)etur tergere!
In honore tanti regis,
nobis est qui fortis aegis,
cuncto (cunctim?) decet plaudere.

(1) Probablement *squaloribus*; peut-être cependant *sceleribus*.

Ergo, doctor, qui nos foves
documentis, et removes
posse tuo vicia,
jube quod est in Cat[h]one ;
fessis dixit : Interpone
tuis curis gaudia.

Valde sumus fatigati ;
parum sumus relaxati,
nos vagantes (*l.* vacantes) studio ;
labor frangit cuncta dura,
nulla res est duratura
si desit pausatio.

AUTRE (1)

Gratuletur omnis mundus
et festinet ut sit mundus
ab immundo crimine !
Ecce mundi reparator,
Jesus Christus, rex salvator,
natus est de Virgine !

Corpus sumit Passionis
Deus trinus in personis,
unus in su(b)stantia ;
Virgo, vellus Ged(e)onis,
templum veri Salomonis,
mater est et filia.

Novus dator novae legis,
princeps pacis, fortis aegis,
fit Mariae filius ;

(1) B. I., *Ibidem*, fol. 17, r°.

fons et auctor pietatis,
mundum selvat (*l.* salvat) a peccatis,
peccatorum nescius.

Virgo felix salutatur,
salutata contemplatur
hunc salutis nuntium ;
audet (*l.* audit), stupet et miratur,
et ad partum praeparatur
ventris domicilium.

Sol de stella nascitur,
dum Deus egreditur
de Maria Virgine ;
nec virgo corrumpitur,
nec majestas laeditur
justo carni munere (1).

Rubet (*l.* Rubus) ardens per ardorem
incorruptum signat florem
incorruptae virginis ;
ardet, jubet (*l.* rubet) nec crematur,
sic nec virgo violatur
per ingressum numinis.

Pridem erat mundus coecus
Sed nunc venit mundi decus
rex incomparabilis ;
Deus, judex, justus, fortis,
ut sit comes nostrae sortis,
homo fit passibilis.

(1) Il faut sans doute lire *carnis*, et remplacer *munere* par un autre mot de trois syllabes finissant en *ine*, peut-être *semine*. Ce couplet n'a pas la même mesure que les autres : tous les vers y ont sept syllabes ; mais nous en verrons tout à l'heure deux autres exemples.

O quantum mysterium!
quantum beneficium
dedit haec nativitas!
Salus datur homini,
caro nubit nubîni (*l.* lumini)
et nascitur deitas (1).

Quidquid fuit in Scripturis,
signis dictum et figuris,
patens est ad oculum.
Erubescat nunc Judaeus
qui non credit quod sit Deus
nec qui (*l.* quod) salvet populum (2)!

O Bethleem felix, gaude!
lauda Deum digna laude!
sonet jubilatio!
indę natus rex coelorum,
medicina peccatorum,
jacet in praesepio!

Hic est ille qui nos lavit;
hic est de quo prophetavit
Johannis augurium;
hic est per quem sumus mundi,
qui peccata tollit mundi,
redemptor fidelium.

O magister, dux scolarum,
cujus nomen est praeclarum
titulo scientiae,
vultu cerne nos clementi,

(1) Ce vers manque dans le ms.
(2) Ce couplet se trouve dans le noël précédent, mais il y finit par morte salvans populum.

audi preces et consenti
vice pueritiae !

Aures tuas aperi ;
da quod petunt pueri
ludendi licentiam,
nostra quod infantia,
summa cum laetitia (1),
tuam laudet gratiam !

Haec est illa sancta dies,
in qua debet esse quies
et [et] summa laetitia :
Christo nato concinamus,
ut cum Christo gaudeamus,
in aeterna gloria ! Amen.

AUTRE (2)

Congaudentes exultemus,
exultantes collaudemus
Deum Dei filium,
Deum qui nos visitavit
et in terra se monstravit
nostrae carnis solium (*sic*)!

Venit nostrae spes salutis,
Deus pacis et virtutis,
Deus dator gratiae :
Verbum patris incarnatum
corpus sumit animatum,
carnis utens specie.

(1) Ce vers manque dans le ms.

(2) B. I., *Ibidem*, fol. 18, r°.

Ecce dies specialis,
vitae causa principalis,
  salutis praeambula;
sit (*l.* fit) Maria virgo mater,
mit(t)it natum Deus pater
  ad salvandum saecula.

Virgo parit, et est mirum,
virgo verbum (*l.* nullum?) passa virum,
  Deum parit hominem:
tumet venter virginalis,
nec corrumpit partus talis
  incorruptam virginem.

Nato mundi salvatore,
novo gaudet terra rore;
  coeli gaudent sidera:
terra novum habet regem;
dat rex novus novam legem,
  legis complens opera.

O(h)! quam felix istud Ave,
quam praeclarum, quam suave
  fuit verbum nuntii!
Illud verbum salutavit,
et puellam imprae(g)navit
  partu novi filii.

Consummatur in Maria
prophetarum prophetia
  tot in vaticinia;
virgo parit novum florem,
virgo parit navam (*l.* novam) prolem,
  virgo viri nescia.

Ut nos ducat ad salutem,

carnis sumit servitutem
summi patris filius ;
lactis sumit alimenta
qui gubernat elementa,
potens et propitius.

Lex impletur et scriptura :
fit creator creatura
sinè jiri (*l.* viri) semine ;
ut sit mundi reparator,
creatura fit creator
in Maria virgine.

O magister, vas honoris,
pretiosi flos odoris,
fluentum scientiae,
te clamantes exoramus,
nos permittes si (*l.* permittas, ut) petamus
fines dulcis patriae.

Nos ituri, tibi vale,
doctor, damus ; post Natale
revertemur iterum ;
dum ad scolas revertemur,
omnes tibi largiemur
largitatem munerum.

Jubilemus salvatori,
nos concordes cordis ori (1),
pura conscientia !
Laudes Christo concinamus,
ut cum ipso gaudeamus,
in perenni gloria !

(1) Peut-être l'auteur avait-il dit :
corda concordantes ori,
ou en conservant le pronom qui se trouve également dans les deux strophes précédentes :
nos concordemus cor ori.

DÉBAT DE L'EAU ET DU VIN (1)

Denudata veritate
et succincta brevitate
ratione varia,
dico quod non sociari
debent, immo separari,
quae sunt adversaria.

Cum in cipho (*l.* scypho) reponuntur
aqua, vinum (2), conjunguntur ;
sed (3) talis commixtio
non est bona, nec laudari
debet, immo nuncupari
melius confusio.

Vinum sentit aquam secum,
dolens inquit : Quis te mecum
ausus est conjungere?
Exi foras, vade cito :
moras non eodem loco (4)
mecum debes facere.

(1) B. I., fonds de Saint-Germain latin, n° 376 (XIIIe siècle), fol. 99, r°. Le commencement de cette pièce a été publié dans le *Carmina Burana*, p. 232, d'après un ms. incomplet, et il s'en trouve une autre sur le même sujet, mais avec un caractère bien moins populaire, dans la publication de M. Wright, *Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 87. Plusieurs siècles après, ce sujet conservant encore sa popularité, et il en existe des versions dans presque toutes les langues vulgaires de l'Europe lettrée.

(2) *vinum*, *aqua*, dans le *Carmina Burana*.

(3) Ce mot manque dans le *Carmina Burana*.

(4) Il y a dans le *Carmina Burana* :

Surge, exi, vade foras,
nec *eodem* loco moras

et comme la consonnance porte partout ailleurs sur deux syllabes, cette leçon nous semble préférable à certains égards; mais probablement l'auteur avait dit en transposant seulement quelques mots de notre texte :

Vade cito, exi foras :
non eodem loco moras
mecum debes facere.

Super terram debes teri
et cum terra commisceri
ut in lutum transeas :
vilis et invereçunda
rimas (1) quaeris ut immunda
mundi loca subeas.

Mensa pro (2) te non ornatur ;
nullus per te fabulatur
in tui praesentia ;
sed qui prius est jocundus,
ridens, verboque facundus,
immo (*l.* non) rumpit silentia.

Cum quis forte de te potat,
si sit sanus, tunc aegrotat ;
conturbas praecordia ;
venter tonat ; surgit ventus,
qui inclusus, non ademptus,
multa dat suspiria (3).

Quando (4) venter est inflatus,
tunc diversos reddit flatus
ex utroque gutture ;
et cum (5) ita dispensatur
venter, aer perturbatur
a cor(r)u[m]pto murmure (6).

Aqua contra surgit ita :

(1) *fimas*, dans notre texte : peut-être le copiste a-t-il voulu écrire *fimos* à cause de *immunda* : les deux parties de ce couplet sont transposées dans le *Carmina Burana*.

(2) Il y a dans le *Carmina Burana* :
Mensa per te non ornatur,
nullus homo fabulatur.

(3) Il y a dans le ms. de la B. I. :
qui in clusis non adeptus
multa das suspiria.

(4) *Sed cum*, dans le *Carmina Burana*.

(5) *ut*, dans notre ms.

(6) *munere*, dans le *Carmina Burana*.

Turpis jacet tua vita
in (1) magna miseria ;
qui sunt tui peccatores (*l.* potatores),
vitam perdunt atque mores,
tendentes ad vitia.

Tu scis linguas impedire :
titubando solet ire
tua sumens basia ;
verba recte (2) non discernis (*l.* discernens),
centum putat esse, cernens
duo luminaria.

Et qui tuus est amator,
homicida, fornicator,
Davus, Geta, Birria (3) ;
tales tibi famulantur ;
multi per te perturbantur (4),
tabernali curia.

Propter tuam pravitatem
(n)ullam habes libertatem ;
domos tenes parvulas :
ego (5) magna sum in mundo ;
dissoluta (6), me diffundo
per terrae particulas.

Potum dono sitienti,
et salutem suppetenti (7) ;
valde necessaria (8),

(1) *cum*, dans notre ms.
(2) *verbum rectum*, dans notre ms.
(3) Ces trois vers ne se trouvent que dans le *Carmina Burana*.
(4) Il y a dans le *Carmina Burana* : tales de te gloriantur.
(5) *Sed ego*, par erreur, dans le *Carmina Burana*.
(6) *dissolutam*, dans notre ms.
(7) ad salutem me quaerenti, dans le *Carmina Burana*.
(8) C'est ici que la pièce finit dans le

quia veho peregrinorum (*l.* peregrinos),
tam remotos quam vicinos,
ad coeli palatia (1).

Vinum haec: Te plenam fraude
probas esse tali laude :
verum est quod suscipis
naves; post hoc intumescis ;
dum franguntur (*l.* frangantur) non quiescis,
et sic eas decipis.

Qui non potest te portare
et te votam (*l.* totam) desiccare
tendit ad pericula;
tibi credens, sic declinat;
ita per te peregrinat
ad aeterna saecula.

Ego Deus, et testatur
illud Naso, per me datur
cunctis sapientia:
cum non potant me magistri,
sensu carent, et ministri
non frequentant studia.

Non a falso potest verum
separare, qui me merum
non potare nititur:
claudus currit; coecus videt;
surdus audit; mens subridet;
per me mutus loquitur.

Carmina Burana, et la défectuosité du dernier couplet prouve que la pièce est réellement incomplète et n'a pas été continuée à une époque postérieure.

(1) On trouve ensuite ce distique, qui ne peut être qu'une interpolation :

Vinum subtile creat in senum (*l.* seno) cor juvenile;
Sed vinum vile reddit ju(v)enilo senile. [venile;

Per me senex juvenescit ;
per te ruit et senescit
juvenum lascivia :
per me mundus reparatur ;
per te nunquam generatur
filius vel filia.

Aqua inquit : Tu es Deus !
Per te justus homo, reus ;
malus, pejor, pessimus :
facis verba semiplena
balbutire ; cum lagena
sic fit sciens Didymus (1).

Quod est bonum novercatur,
et quod terris separatur
per adventum fluminis (2).

Ego loquar veritatem :
dono terris ubertatem ;
per me vernant omnia ;
cum non pluit, exarescunt
herbae, fruges, et marcescunt
flores atque lilia.

Mater tua tortuosa
nunquam surgit fructuosa,
sed omnino sterilis ;
sua coma denudata
serpit humi desiccata,
vana atque fragilis.

(1) Probablement saint Thomas Didyme, qui ne crut à la Résurrection qu'après avoir soupé et mis ses doigts dans les blessures du Christ. On était beaucoup plus sensible pendant le moyen âge à son incrédulité qu'à sa sainteté : une preuve assez bizarre en est même restée dans la langue populaire où un vase de nuit que l'on va vider est appelé *Vidé-Thomas*.

(2) Chaque ligne du ms. contient trois vers, et le copiste en a passé une.

Fames terras commitatur (*l.* comminatur),
me sedente (*l.* cedente); perturbatur
deflens omnis populus;
pro me Christo christianus,
judaeus atque paganus
preces fundit sedulus.

Vinum ait :... decanis (1)
te collaudis (*l.* collaudas) verbis vanis;
alibi te vidimus :
universis cum sis nota
vilis et immunda tota;
credimus quod novimus.

Tu faex rerum et sentina,
quae descendunt de latrina
suscipis, quod taceo;
sorde foetes, et venena
multa rapis, et effrena
quae narrare nequeo.

Aqua surgit, se defendit
atque vinum reprehendit
de turpi colloquio :
Quis vel qualis sic (*l.* sit) jam patet
iste deus, et non latet
tali vaticinio.

Sermo tuus me non laedet;
tamen turpis male sede(t)
ore dei ratio :

(1) Le copiste a oublié une syllabe : l'auteur avait dit sans doute *Inde canis!* ou *Tu de canis;* peut-être même *Tu decanis*, dans le sens que le peuple de quelques provinces donne au français *Déchanter*, quoique le verbe *Decanere* ne se trouve pas dans le Glossaire de du Cange.

ultra novem passus fere
nolo virus nae sufferre ;
sed a me projicio.

Vinum ait : Exornata
verba sunt post terga data ;
non excludis vitium :
multi saepe te biberunt
qui per sordes perierunt ;
per diei spatium.

Audiens haec, obstupescit
aqua ; deflens obmitescit (*l.* obmutescit),
geminat suspiria :
vinum clamat : Quare taces ?
Jam patet quod victa jaces,
ratione (*l.* rationis) nescia.

Ego praesens disputator,
hujus cantus terminator,
omni dico populo
quod haec missens (*l.* miscens) execretur
et a Christo separetur
in aeterno saeculo (1).

(1) Les autres pièces sur ce sujet concluent d'une manière différente, par exemple, dans la *Desputoison du vin et de l'iave*, B. I., fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 29, v°, col. 1, li diex d'amors qui est juge du débat le termine en disant :

Des vins chascun est bon senz doute,
qui en temps et par droit en goute :
Chascun a son especial,
mes l'iave a un droit communal :
Partout s'espant, partout se met ;
de toutes choses s'entremet ;
Chascun en a nesesité.
por cé est il droit equité
Qu'en ces (lieus?) soit bien gardee
et de touz estas honnoree.

Cette conciliation n'est pas du goût de Don Quixote de la Mancha, chargé de juger la contestation dans la pièce espagnole :

sentenció a favor del agua,

et le poëte ajoute en son nom :

Y el poeta pide a todos
los de la opinion contraria,
No apelen de la sentencia
y le perdonen sus *faltas* ;

dans M. Wright, *Poems latin commonly attributed to Walter Mapes*, p. 310.

LAMENTATIONS D'OEDIPE SUR LE CORPS DE SES FILS (1)

Diri patris infausta pignora,
ante ortus damnati tempora,
quia vestra sic jacent corpora,
mea dolent introrsus pectora.

Fessus luctu, confectus senio,
gressu tremens labante venio;
quam sinistro sim natus genio
nullo capi potest ingenio.

Cur fluxerunt a viro semina
ex quibus me concepit femina?
Infernalis me regni numina
produxerunt in vitae lumina.

Si me nunquam vidisset oculus,
hic in pace vixisset populus;
si clausisset haec membra tumulus,
hic malorum non esset cumulus.

O(h)! in quanto dolore senui!
Hanc animam plus justo tenui.
Viri fortes et bello strenui,
quam nefanda vos nocte genui!

Ab antiqua rerum congerie,
cum pugnarent rudes materiae,
fuit moles hujus miseriae
ordinata fatorum serie.

(1) B. de Berlin, in-folio, n° 34 (XIIIe siècle), fol. 113. Cette pièce est une preuve de plus que les souvenirs, peut-être même les traditions classiques, avaient conservé plus de popularité qu'on ne serait d'abord tenté de le croire.

Cum infelix me pater genuit,
Thesiphone non illud renuit;
alimenta dum mater praebuit,
ferrum mihi parare debuit.

Incestavi matris cubilia,
vibrans ferrum per patris ilia:
quis hominum inter tot mil(l)ia
perpetravit unquam similia?

Turpis fama Thebani germinis
mundi sonat diffusa terminis;
...quadrifidi terrarum liminis
tangit metas vox nostri criminis.

Me infami rerum luxuria
infernalis foedavit furia:
si deorum me odit curia,
confiteor, non est injuria.

Me oderunt revera Superi,
patentibus hoc signis comperi;
umbram sontem istius miseri
abhorrebunt etiam Inferi.

Scelus meum dat famae pabula,
de me sonat per orbem fabula;
in patenti locatum specula
referretur crimen per saecula.

Solatio levantur caeteri:
consolator, me solum praeteri;
necesse est me luctu deteri:
O(h)! utinam nil possem fieri!

Nomen meum transcendit Gargara (1)
me Rhodope (2), me norunt Ysmara (3);
de me Syrtis miratur barbara (4);
scelus meum abhorrent Tartara.

O(h)! quam male servasti, filii,
constitutas vices exilii!
Caro nitens ad instar lilii,
quid de vobis sumam consilii?

Si pudore carerent aspera,
minus esset sors nostra misera;
sed pudenda Thebarum scelera
mare clamat, tellus ac sidera.

Quod dolore nunquam def[f]icio,
ex innato procedit vitio;
gravi demum pressus exitio,
mortis horam jam solam nescio.

Cordis mei vulnus aperui,
quando mihi oculos erui;
supplicium passus quod merui,
meum jure regnum deserui.

Parentelae oblitus celebris,
in cisternae me clausi tenebris;
instar agens neniae funebris
in moerore vixi ac tenebris.

Ibi dignae indulgens domui,

(1) Ville de l'Asie mineure, que l'on croit être aujourd'hui *Tschepini*.

(2) Montagne de la Thrace, aujourd'hui *Despoto*.

(3) Probablement *Ismara*, autre montagne de la Thrace, dont il est parlé dans les *Géorgiques*, l. II, v. 37.

(4) Golfe de la mer d'Afrique, entre le Cap di Tejones et le Cap Canan, aujourd'hui *Mbsen de Sidra*.

meum virus in vos evomui;
ut gladium linguam exacui,
imprecansque vobis non tacui.

Quod petebat vox detestabilis,
implectrati (1), deorum stabilis:
cruciatus est ineffabilis
quem patimur, gens miserabilis.

SATIRE CONTRE LES DIFFÉRENTS ÉTATS (2)

Frequenter cogitans de factis hominum,
in isto saeculo male viventium,
affirmare queo quia desipiunt
praecepta Domini quando despiciunt.

Est magna rabies quae cor dilacerat,
magna dementia quae sensum superat,
cum fere tota gens, facta tyrannica,
a lege retrahat sese catholica.

A gradu summorum quidem pontificum
usque ad clericos minorum ordinum,
a primo etiam usque ad ultimum,
declinat et perit hoc omne saeculum.

Nam ipsi praesules, virtute tepidi,
saluti gentium custodes positi,
cum docere debent, fiunt discipuli;

(1) *implevisti* ou *impetrasti* ; nous préférerions *impetravit*.

(2) B. de Douai, n° 702 (daté de 1173), non paginé : c'est un Papias, appartenant autrefois à l'abbaye d'Anchin, en tête duquel le copiste a écrit les deux poëmes que l'on va lire, et une petite pièce de soixante-quinze vers, commençant ainsi : Vitae meae reminiscens, quam duxi usque modo, confiteor me vixisse absque omni commodo.

Cette pièce semble divisée en quatrains, dont chaque vers a douze syllabes qu'une césure partage en deux hémistiches égaux: tous les vers sont liés deux à deux par une simple assonance, et ont, suivant les habitudes de la poésie populaire, une brève à la pénultième.

cum pastores esse, sunt merce[n]narii.

Si peccat populus, ipsi consentiunt;
de nullo crimine quempiam arguunt;
ipsi homicidas, ipsi adulteros,
ipsi patiuntur et fornicarios.

Si quisquam feminam suam dimiserit
et si alterius nuptam acceperit,
immo si secundam, si vero tertiam,
conjunctam alteri duxerit conjugem (1).

Omnia tolerant haec adulteria;
omnia sufferunt ista nefaria;
nullum corripiunt, castigant neminem
nullumque provocant ad poenitentiam.

Per usurarios vires (*l.* viros) odibiles,
lucro pecuniae insaturabiles,
fiunt in saeculo maxima crimina;
per illos plurimi pergunt ad Tartara.

Ob desiderium suae pecuniae,
quam semper sitiunt usuris crescere,
exspoliatae sunt plures ecclesiae,
ad quascumque valent manus imponere.

Rapti sunt calices et cruces optimae,
textique aurei et bonae tabulae (2);

(1) Quoique le sens ne soit pas terminé, la pièce est probablement divisée en quatrains, puisqu'ils commencent tous par une grande lettre en couleur. Sans doute l'A et l'E suivis d'un M prenaient, comme dans beaucoup de mots français, un son assez semblable pour que l'oreille y trouvât une assonance suffisante; car dans le quatrain suivant, *neminem* rime aussi avec *poenitentiam*, et nous en rencontrerons plusieurs autres exemples.

(2) C'étaient d'abord des tables réelles, ornées d'or et d'argent, que l'on dressait devant l'autel les jours de grande fête, et autour desquelles venaient s'agenouiller les Fidèles qui recevaient l'Eucharistie; mais lorsque l'usage s'en perdit, on en conserva le nom à la nappe garnie de dentelles que tiennent les communiants: c'est sans doute en ce sens qu'est pris ici *Tabula*. On appelait aussi la nappe de la communion *Mensa sancta*.

simul ablatae sunt planetae (1), pallia,
albae et tapeta (2), stolae, dorsalia (3).

Illi maledicti tanquam (h)ydropici,
munus sitientes conferre muneri,
nullorum pauperum parcent inopiis,
qui parcunt minime sanctis ecclesiis.

Per illos orta sunt frequenter odia,
atque frequentius lites et praelia;
per hos multotiens fit homicidium,
... et mentitur fides, fitque perjurium.

Hi tales homines, servi pecuniae,
domini facti sunt magnae provinciae;
hi pro velle suo possident saeculum,
egenumque sibi subjugant populum.

His reges, principes, per omne saeculum,
super pauperrimos praebent dominium;
illos amplectuntur, illos magnificant,
et venerantur hos quasi pertineant (*sic*).

Ecce miraculum quod fecit mammona,
superba erigens, frangens humilia!
ecce dominium, quod Deus diruat!
ecce inversio, quam Deus destruat!

Ad ipsos redeo summos pontifices,
qui tacent dum vident hos execrabiles,

(1) *Chasubles: Planeta* graece et latine dicitur *Casula*, quae totum tegit, vestis, dicta quod oris errantibus evagatur; Isidore, *Originum* l. XIX, ch. 24.

(2) Poëles de riches étoffes que l'on étendait sur les cercueils.

(3) C'étaient d'abord des morceaux d'étoffes qui recouvraient le siège des prêtres; mais insensiblement on les étendit de plus en plus, et l'on finit par désigner sous ce nom les tentures dont le chœur était orné les jours de fête.

licet intelligant consentientibus
idem esse crimen quod est agentibus.

Sunt enim alia multa facinora,
a mercatoribus iniquis edita,
quae ipsi pariter pastores tolerant,
et inde faciunt quasi non sapiant.

Quomodo disseram omnes injurias,
supplantationes, dolos, fallacias,
quas sibi invicem ubique conferunt,
et quando congregant, et quando dividunt?

Nec patres filiis, nec fratres fratribus,
sed neque nepotes suis nepotibus,
ullam alterutrum (*l.* alterutris?) habent fiduciam
propter pecuniae concupiscentiam.

Ergo mundus iste, peccatis obsitus,
per avaritiam totus est perditus;
a primo homine venit cupiditas,
in qua plantata est omnis posteritas.

Habent enim omnes concupiscentiam,
et ordo nullus est quem fere valeam
ab avaritia mundum asserere,
atque cupidinis expertem dicere.

Milites pessimi, propter superbiam,
ut equos habeant et vestem nobilem,
ut vivant largiter et sua dissipent,
et ut in actibus cunctis superbiant;

Quoniam non habent tantae superbiae
quod sit sufficiens et tolerabile,
eorum oculis quicquid aspiciunt,

si possunt, auferunt, captant et rapiunt:

Superbi milites, equi diaboli (1),
huc illuc cursitant, feroces, rabidi;
viros et bestias ubi rep[p]eriunt,
nituntur capere vel interficiunt.

Rusticos etiam, quamvis sint humiles,
dico cupidinis esse culpabiles,
quoniam inter se concupiscentiam
et incredibilem habent jactantiam.

Nam si quis proprium canem habuerit,
et alter alterum si forte laeserit (2),
quid ipsi facerent in rebus maximis
qui vix se cohibent in rebus minimis?

Saepe probatum est quod homicidium
pro vindicta canis extat compositum;
saepe pro hortulis orta sunt odia,
pro agris saepius facta sunt praelia.

Quid ultra studeo crimina dicere
majora quam dixi, praescripto ordine?
Quamdiu corrigi non possunt talia;
nequaquam opus est ut dicam alia.

O vos episcopi, vosque presbyteri,
pastores populi, quid meditamini?
Est omnis populus sine custodia,
monitore caret omnis Ecclesia.

(1) *Equi* signifie ici Cavaliers ou, par une métaphore orientale, Chevaux, Montures du diable: nous avons déjà signalé l'expression *Hostis equi* dans nos *Poésies latines antérieures au XIIe siècle*, p. 428.

(2) Il y a certainement ici quelque corruption ou au moins quelque transposition: peut-être ces deux vers devraient-ils commencer la strophe suivante et être remplacés par ceux qui la terminent.

Propheta praecipit hoc unicuique,
ut clamet os vestrum nec cesset dicere,
ut benefaciant vobis subpositi
et semper habeant timorem Domini.

Quod quia facere, patres, negligitis
vobiscum filios ad mortem ducitis:
hoc enim scriptum est quod casus populi
in ista vita sunt mali presbyteri.

Cum in novissimo requiret Dominus
commissas animas de vestris manibus,
et vos ante Deum praesentes eritis,
quid dicetis ei? Quid respondebitis?

Vos, nisi iniquo annuntiabitis
omnia crimina quae intelligitis
et nisi viventes haec emendabitis,
cum malis in ignem aeternum ibitis.

Non est sufficiens quicquid jam protuli,
nisi adjunxero facto dictamini
de falsis monachis quantum intelligo
secundum opera quae de his audio.

Non enim aliud opto componere
nec novum aliquid quaero confingere
praeter hoc quod mihi de illis dicitur
atque per eo(s)dem foras extenditur.

Ipsi de nihilo inter se murmurant,
et sicut feminae quandoque litigant;
habent sub labiis venenum aspidum,
seque dilaniant more serpentium.

Ut canes conferunt inimicitias,

atque latrabiles agunt insidias;
si debent silere templo vel epulis,
loquuntur et certant signis et oculis.

Laetantur daemones cum haec aspiciunt,
et peccare magis peccantes faciunt
qui tantum invidis ministrant odium,
quod ordo vertitur illis in taedium.

Suggerunt daemones illis invidiam,
iramque seminant; plantant discordiam
bonos se fingere rogant (h)ypocritas;
justos se dicere cogunt apostatas.

Nam victi plurimi daemonum artibus
et malis illecti suasionibus,
tam Deum quam loca dimittunt leviter
in quibus voverunt stare stabiliter.

Est virtus itaque magna diaboli,
per quem convicti sunt etiam monachi
qui prius fuerant famuli Domini,
et modo daemonum facti sunt socii.

In terris igitur pauci sunt ordines
quorum non aliquos convincant daemones:
vincuntur etenim qui ad hoc saeculum
redeunt veluti canes ad vomitum.

Abbates super his cor habent impium
qui sinunt filios abire perditum;
qui nunquam revocant illos a mortibus,
quos suis deberent referre manibus.

Itaque daemones culpas multiplicant
qui sic de filiis ad patres convolant,

ut patres culpentur de negligentia,
et pravi filii de apostasia.

Accidit itidem de regularibus
qui, prius succensi bonis in actibus,
instinctu daemonis deponunt regulam
vitamque repetunt istam mortiferam.

Idem est de malis eorum patribus,
tam de praepositis quam de prioribus,
qui curant minime quid agant subditi,
sive sint rebelles, sive obnoxii.

Olim non visa est tanta inversitas (1),
nec jam audita est tanta credulitas (*l.* crudelitas),
quanta nunc cernitur in his hominibus
qui se in ovium ostendunt vestibus.

Ista religio fallit et fallitur,
quae de operibus falsis involvitur;
mentitur habitu religiositas,
cum sit in cordibus lupina feritas.

Hi super oleum loquuntur molliter;
omnes decipiunt admirabiliter:
nam sicut latitat anguis in herbula,
sic latent in eis sermonum jacula.

Loquuntur etenim pacem cum proximo,
malumque tegitur in corde perfido:
in E[u]vangelio praecipit Dominus
omnes attendere ab his fallacibus.

Tales (h)ypoc[h]ritae se cibis abstinent,

(1) Renversement: ce mot, qui manque dans du Cange, est formé de *Invertere*, comme *Perversitas* de *Pervertere*: on a vu, p. 315, *inversio* pris dans cette acception.

macerant corpora, visus exterminant,
qui tantum sub vitae hujus imagine
laudes et munera gaudent accipere.

Amodo siquidem possum asserere
quia Antichristus creditur vivere,
cum sic Ecclesiae nunc per circuitum
vadant ad dedecus et ad interitum.

Puto quod tempora venerunt ultima,
cum tot ebulliant per mundum scandala,
et cum jam pseudo-prophetae veniant,
et jam quae scripta sunt mala incipiant.

Nam venerabiles sanctae ecclesiae,
a sanctis regibus olim compositae,
ita deficiunt in plenitudine,
quasi redactae sint in solitudine.

Nam quicquid in locis antiquis ponitur
ruit (*l.* corruit), vilescit, perit, dilabitur;
hoc autem accidit culpis communibus,
qui (1) Deo servire nostro negligimus.

Conversi noviter, per multas patrias,
novi constituunt novas ecclesias;
postponunt veteres plenas divitiis
et loca repetunt nec grata bestiis.

Isti cupientes habere nomina,
cognosci appetunt per sua opera;
ad urbes, ad rura frequenter cursitant,
de vita et morte futura praedicant.

Monent et increpant converti (*l.* conversi?) clericos;

(1) Probablement il faut lire *quod*.

incautos etiam convertunt laicos;
utrumque ordinem una communicant;
viros et feminas pariter aggregant.

Conversos itaque ducunt in saltibus,
mittunt in scopulis, ponunt in rupibus;
in locis etiam quae, nisi bestias,
senserunt alios nunquam agricolas.

Tunc unicuique labor indicitur;
quid quisque fecerit partim dividitur:
hic vadens incipit opus insolitum;
hic sulcat qui nunquam cognovit aratrum.

Hic manu et ferro lucum exterminat;
hic fagos et quercus urit et dissipat;
hic fodit hortulos; hic plantat arbores:
nulli conceditur sospiti requies.

Vespere redeunt in parvis domibus,
seque reficiunt de cibis gravibus:
mirum est quomodo labores sufferunt,
qui nec aliquando panem inveniunt.

Sese projiciunt in duris stratibus
leviter dormiunt fessi laboribus (1).

Si fessi recubant sub noctis spatio,
resurgunt potius fessi in crastino;
nam ipsi seipsos lacerant unguibus,
plagasque duplicant factas a vermibus.

Tunc quisque cogitans valde conqueritur,
demens perambulat, demens regreditur,

(1) Il manque ici deux vers, et l'on trouvera plus loin deux autres strophes incomplètes.

exclamat poenitens: Quid est quod facio?
Modo nec saeculum nec Deum habeo.

Legimus quod olim conduxit Moyses
per loca deserta filios Israhel;
vixerunt de manna, donante Domino,
nec tamen defuit murmur aliquando.

Cum enim deficit sibi res alia
quaecumque fuerat tunc necessaria,
plangunt quod Aegypti terras dimiserant
et ollas carnium de quibus vixerant.

Manna non cecidit ab illo tempore;
modo qui saeculum optat relinquere,
bene scit vivere quia non poterit,
nisi per manuum labores vixerit.

Ecce quam stultus est mundo renuntians
et vitam aliam ducere cupiens,
si unquam poenitens illam dimiserit
nec in proposito perseveraverit.

Nam nunquam converti fuisset melius,
Deoque fuisset satis placidius,
quam ad hoc temere reverti saeculum
et sanctum linquere vitae propositum.

Attamen quidam est qui cito deficit
utpote quem daemon inertem decipit:
nam postquam non habet panis substantiam,
habet de reditu concupiscentiam.

Et quando modico cibo perfruitur
et magno pondere laborum premitur,
ad sua reverti quia confunditur,

per loca mendicus ignota graditur.

Exultat igitur daemonum concio,
qui vincunt homines hoc praecipitio;
sed potest dolere fides catholica,
quam sic interficit ars diabolica.

Eia! quomodo mundus salvabitur
qui tantis undique malis involvitur?
Nisi subveniant Sancti peccantibus,
peribunt peccantes cum peccatoribus.

Ubi nunc homines sanctos inveniam
quorum sanctissimas vitas aperiam?...

In sanctis siquidem possum coenobiis
videre monachos instructos litteris,
qui sanctis etiam ornati moribus
creduntur vivere jam in coelestibus.

Sic enim in terris vivunt simpliciter
quod illos vivere credo perenniter....

In his ecclesiis ubi sunt monachi
timentes Dominum atque pacifici,
ibi sunt opera, preces assiduae,
lectique pauperum, et elemosinae.

Ibi religio, ibique sanctitas,
ibi hospitium custodit caritas,
egenos inducit et vagos recipit,
et illum qui sitit et hunc qui esurit.

Hos amat Dominus; hos diligit Deus;
istos amplectitur; cum eis loquitur;
hos Deus visitat; cum eis habitat;

gubernat corpora, resque multiplicat.

Hi sancti de sancto repleti flamine
manent in gaudio et plenitudine,
quia hoc certum est in locis omnibus,
quod nihil deficit Deum timentibus.

Per istos itaque viros catholicos,
amicos Domini, Sanctisque socios,
[a]evitant mortales mortis discrimina;
cessant in saeculo multa periculà.

Jam venti recedunt, quiescunt fulgura,
mitescunt saepiùs magna tonitrua;
fit inter homines pax et jocunditas,
et rerum omnium laeta tranquillitas.

Per istos etenim qui Deo serviunt,
et qui per tempora nulla deficiunt,
quos nulla contristat rerum perditio,
quos nec laetificat rerum possessio,

Mundus qui meruit gravem perniciem,
hanc habet, quam habet pacem et requiem;
habet et gaudium quod adhuc retinet;
habet et copiam quam adhuc possidet.

Heremitae boni, in fide stabiles,
qui semper fugiunt hominum facies,
nisi solliciti pro mundo fierent,
et iram Domini prece mitescerent,

Mundus incurreret finis periculum;
mundus reciperet mortis exitium,
et nisi Dominus illos diligeret,
cum mundo perdito et reos perderet.

Sunt namque plurimi qui mortem nutriunt,
qui quasi non mori debeant saeviunt,
qui Deo resistunt et Sanctis omnibus,
sanctis ecclesiis, sanctis ordinibus;

Viri videlicet exleges, perfidi,
prophani domini, principes t...ndi (1)
qui, sicut parvulos maximi volucres,
sic pro esca panis devorant pauperes.

Quid ultra repetam mundi malitias?
quid ultra daemonum dicam fallacias?
Nullus est qui possit tanta depromere,
quanta eveniant in nostro tempore.

Caeterum oremus Deum altissimum,
ut a criminibus expurget saeculum,
et a diaboli magna potentia
sancta liberetur praesens Ecclesia.

Quae sic in praesenti valeat crescere
et sic pastoribus bonis (2) proficere
ut christicolarum in die ultimo
una plebs et una sit congregatio!

SATIRE CONTRE LE CLERGÉ (3)

Multum dolere possumus
quod, nostris in temporibus
nostram perire penitus
Ecclesiam aspicimus.

(1) Ce mot, qui est effacé, se lisait sans doute autrefois *temnendi*, *timendi* ou même *tumidi*.
(2) Il y a dans le ms. *pastores bonos*.
(3) B. de Douai, n° 702 (XIIe siècle), non poginé. Les quatre lignes de chaque quatrain sont liées par une assonance qui se contente quelquefois d'une simple nasalisation, et ont une brève à la pénultième.

Sed, per nostra facinora
nostraque prava opera,
ad mala, credo, tempora
ipsa venit Ecclesia.

Quae enim olim viguit,
et in honore floruit,
et, sicut eam decuit,
bonos rectores habuit,

Nunc non habet qui doceat,
qui gubernet, qui protegat,
qui sibi digne serviat,
vel qui per fidem consulat.

Quae etiam carissimos
olim nutrivit filios,
sapientes, et providos,
et humiles, et timidos,

Nunc ut privignos patitur
Ut ab externis premitur!
Honor matris subtrahitur;
ut noverca, despicitur.

Praedecessores optimi
qui Dei erant filii,
corde bono et humili,
et toto nisu animi,

Exaltantes Ecclesiam
dilexerunt ut dominam,
eique per laudabilem
servierunt dulcedinem.

In Dei semper laudibus

vacabant psalmis, precibus,
cunctis devote stantibus
et digne famulantibus.

Sollertes in vigiliis,
horis stabant canonicis,
egenorum continuis
intenti elemosinis.

Tunc inter eos caritas,
et omnis erat veritas,
pax, amor et stabilitas,
rerumque copiositas.

Tunc conferebant invicem
honorem et concordiam,
atque indissolubilem
fraternam amicitiam.

Tales ergo canonici,
tot divites, tot domini,
tot liberales clerici,
heu! modo sunt mortui.

Ecce plorat Ecclesia
de carorum absentia,
quorum perdit servitia
et honesta consilia!

Tristatur mater flebilis,
bonis orbata filiis,
de diversis incommodis
nihil habens levaminis.

Cui flere non sufficit,

nec dolere quos perdidit;
sed ut dolens se atterit,
et lacerat et percutit.

Flet quidem, nec immerito,
quae lapsa est tam subito
ab omni statu pristino,
et ab honore debito.

Suus enim episcopus
qui deberet prae omnibus
providere sollertius
suis necessitatibus;

Qui deberet praecipue
ex adverso ascendere
et se pro viro ponere
contra viros nequitiae,

Nunc totam obliviscitur,
totam vastare patitur,
et qui eam persequitur,
non hunc fugare nititur.

Illam vero nec visitat,
nec consolari properat;
nullum ei qui serviat
vel ammonet vel increpat.

Hi (*l.* Nunc) itaque servitium
Dei et matris omnium,
per pastorale taedium
et per sermonis otium,

In domo Dei deperit,

minoratur et deficit;
rebus quibus plus proficit
unusquisque intelligit.

Amoto nunc episcopo,
decanum cum praeposito
oblivisci non valeo,
quin ponam in sermunculo.

Oblivisci nec dominos
possum archidiaconos,
Ecclesiae impositos,
doctores et primarios.

Dicam isti quid faciunt:
praelationes diligunt;
quaerunt vero quae sua sunt,
et quae sunt Christi negligunt.

Dominantur et imperant,
terrenis rebus inhiant;
praebent, tollunt et aestimant
quod aliud nil debeant.

Casum matris aspiciunt
et ad eam non veniunt;
solatia non offerunt,
nec cadenti subveniunt.

Hi sunt viri fallaciae:
de istis jubent Litterae
verba quae dicunt agere,
quae faciunt nōn facere.

De nobis autem aliis

Ecclesiae canonicis,
quid notabo in ultimis
operibus dictaminis?

Si vitam nostram refero,
mores et actus publico,
omnes ira et odio
adversum me exaspero.

Sed videt Dei oculus
stans in superioribus,
quicquid in terris agimus
et quicquid nos delinquimus.

In gente autem proxima,
sunt quaedam nostra crimina
et nostra quaedam opera
manifesta et cognita.

Heu! namque nos clericos
et ipsos fere laicos
vita facit aequissimos
et habitu consocios.

Nam nos ut illi vivimus
et saeculum diligimus;
sed cum ipsis cadentibus
nos infelices cadimus.

Nos aeque sumus homines,
sed qui habemus ordines
parum illis dissimiles
parumque sumus dispares.

Fissas portamus tunicas

et similes camisias,
pallas, pelles, pellicias
superflue compositas.

Est ergo nihil verius,
sicut ait Apostolus,
in rebus fere omnibus,
sic sacerdos, ut populus.

Sic nos ut illos falsitas,
sic implevit et vanitas,
superbia, cupiditas,
magnaque saecularitas.

Ad domum Dei pergimus
nostrasque preces facimus;
sed laicis nos citius
ad otia recurrimus.

Vilescit per nos hodie
servitium Ecclesiae,
quod fieri optabile
nostro deberet opere.

Debemus esse specula
et lux in monte posita,
plebique dare lumina
justitiae fructifera.

Debemus et instantius
monstrare bonis actibus,
ut vivat in coelestibus
exemplo nostro populus.

Ergo, fratres carissimi,

si vultis esse filii
omnipotentis Domini,
nunc bona operamini.

Pravos actus relinquite,
vitam vestram corrigite,
superbiam confringite,
virtutum arma sumite.

Resistite diabolo
et operi nefario,
instinctu cujus aemulo
lapsi estis in saeculo.

Summi Dei citissimam
postulate clementiam,
qui dat misericordiam
omni petenti veniam.

Illum pulsate precibus,
diebus atque noctibus,
ut vobis sit propitius
et adjutor assiduus.

Qui sine duce curritis,
sine magistro discitis,
sine rectore vivitis,
rogate natum Virginis,

Excelsum patris filium,
ut per ejus auxilium
repellatis diabolum
et illius dominium,

Sicque possitis regere

statum sanctae Ecclesiae,
ut fuit honorifice
praedecessorum tempore.

Vocate Sanctum-Spiritum,
ut per ejus indicium
agatis, quod sit optimum,
justitiam (1), judicium ;

Vosque ministros simplices
efficiat et stabiles,
plebi quoque amabiles
et criminis odibiles.

Hoc etiam novissime
concedat vobis agere,
sanctitatis documine,
sepulto omni crimine,

Ut, in domo viventium,
per preces et obsequium,
tam vos quam ipsum populum
conducatis ad Dominum !

CANTIQUE DE SAINTE MARIE (2)

O Maria, Deu maire,
Deu(s) t'es e fils e paire :

(1) Quoique ce mot fasse un sens assez satisfaisant, il nous semble une glose qui a pris la place d'un verbe de quatre syllabes, peut-être *exercentes* ou *et discatis*.

(2) B. I., nº 1139, fonds latin (XIe siècle), fol. 49, rº, avec notation musicale. Cette pièce est si vieille et par conséquent si curieuse, que nous l'avons publiée malgré l'irrégularité de l'orthographe. Les flexions des verbes n'y ont elles-mêmes rien de fixe ni d'arrêté, et nous avons fidèlement reproduit le texte du ms. sans chercher à y introduire d'autres améliorations que celles qui nous ont paru absolument nécessaires pour le rendre intelligible. C'est sans doute un de ces cantiques en langue provençale que le peuple du Midi chantait autrefois à l'é-

Domna, preia per nos
to fil, lo glorios!

E lo pair aissamen
preia per tota jen,
e cel (*l.* s'el) no nos socor,
tornat nos es a plor.

Eva creet serpen:
una gel resplanden (1),

glise dans l'intervalle des Offices. Le concile, tenu à Avignon en 1594, les approuvait encore sous certaines réserves: Quod si carmina quaedam vernacula lingua in Natali Domini permittenda sint in ecclesia concini, ea primum ab episcopo legantur ac examinentur, nec nisi probata et cum subscriptione canantur (tit. XXXV, dans Labbe, *Conciliorum* t. XV, col. 1456), et on lit dans les décisions du synode d'Augsbourg de 1567: Antiquas vero et catholicas cantilenas, praesertim quas pii majores nostri Germani majoribus Ecclesiae festis adhibuerunt, vulgo permittimus et in ecclesiis vel etiam processionibus retineri probamus; dans Hartzheim, *Concilia Germaniae*, t. VII, p. 164. Quelques publications assez récentes (voyez entre autres nos *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 58) ont d'ailleurs montré qu'il y avait des Épitres farcies en langues vulgaires, et ces farcitures étaient plus générales et quelquefois plus étendues qu'on ne le suppose: nous citerons, comme exemple, d'après un graduel des premières années du XIVe siècle, appartenant à la B. de Limoges, le commencement d'une nouvelle farciture de l'Épitre de saint Étienne:

Epistola sancti Stephani

Entendez tuit a cest sermon,
et clerc et lai tuit environ!
Conter vos veil la passion
de seint Estiéne le baron,
Comment et par quel mesproison
le lapiderent li felon,
Por Jhesu Crist et por son nom:
vos l'orroit (*l.* l'orroiz) ja en la (lecon).

Lectio actuum Apostolorum

Qui ci [lecon] est a Dieu, or escot
verite fine; gar[o] n'en dot:
Ce que li Apostre tesmoignent,
cil mescroient qui s'en esloignent:
Seint Luc l'escrit, seignor et dames,
li boens mires de cors et d'ames;
Il dut bien seinz et sages estre,
qu'il ot seint Pol l'Apostre a mestre.
Jhesu-Criz ot un champion
apres la seinte Ascension,
Qui premiers conquist a durs cops
ce qu'Adans perdi comme fous.
In diebus illis, etc.

Nous ajouterons, d'après le même ms., les premiers vers d'une farciture de l'Épitre de l'Assomption, dont, si nous ne nous trompons, on n'avait encore signalé aucun exemple.

Epistola de assumptione beatae Mariae virginis

Boen crestien, un seul petit
oiez ce que Salemons dist
De la seinte virge honoree
qui de Dieu est mere apelee.

Lectio libri Sapientiae

Sapience est apelee
la lecon qui ci est chantee
En l'onour de sainte Marie
qui de ciels a la seignourie.
In o. t. q., etc.

1) Ce verbe est sans doute à la troisième personne du présent de l'indicatif, et *Gel*, qui manque dans les dictionnaires de Raynouard, Honnorat, etc., doit signifier Clarté, Lumière: le vieux-provençal *Galambeja*, Briller, Déployer de la magnificence, et le patois normand *Egaluer*, Éblouir, semblent se rattacher à la même racine.

e so nos en vai gen,
Deus nes (h)om veramen.

Car (*l.* Quan?) de femna nasquet,
Deus la femna salvet
e pre (1) quo nasquet hom ·
que garit en fos hom. ·

Eva, moler (2) Adam,
quar (*l.* quan) creet lo setam (3),
nos mes en tal afan,
per qua vem set e fam.

Eva mot foleet
quar (*l.* quan) de queu frut miet (*l.* manjet)
qui Deus li devedet,
e cel que la creet.

E cel (*l.* s'el) no l'an crees
et deu fruit no manjes,
ja no murira hom
chi ames nostre Don.

Mas tan fora de gen
ch'an era garimen:
cil chi perdut seran
ja perre (4) no feran.

Adam menjet lo fruit
per que som tuit perdut:
Adam no creet Deu;

(1) Pour : il faut probablement lire *per*, comme dans plusieurs autres vers.

(2) Du latin *Mulier* qui conservait ordinairement le son mouillé et s'écrivait *Molher* ou *Moiller*.

(3) Sans doute *Satan*.

(4) Pire : la forme habituelle était *Piger* ou *Peire*.

a tot nos en vai greu (1).

Deus receubt per lui mort
e (2) la crot a grant tort,
e resors al tert dia,
si cum o dî[i] Maria.

Aut (*l.* Als) Apostols cumtet
e dis c'ap Deu parlet,
qu'eu (*l.* qu'el) poi (3) de Galilea
viu lo verem angera (4).

Vida (5), qui mort aveis,
nos donet paradis!
Gloria aisamen
nos do (*l.* de) veramen (6)!

(1) Du latin *Grave*.

(2) C'est la préposition *En*, dont la consonne se trouve aussi quelquefois retranchée dans les monuments postérieurs.

(3) Mont: on écrivit plus tard *Poig* ou *Puoi*.

(4) Encore: nous ne connaissions que la forme *Anquera*.

(5) Le Christ est souvent appelé *Vita* dans les poésies ecclésiastiques: nous citerons, comme exemple, ce verset de la séquence si populaire que l'on chante à la messe, le jour de Pâques:

Mors et vita duello
conflixere mirando:
dux vitae mortuus
regnat vivus.

(6) Immédiatement avant cette pièce, il y a dans le ms. 1139 un hymne latin et un noël provençal entrelacés, dont l'écriture est en beaucoup d'endroits entièrement effacée. A une époque si reculée les termes de comparaison manquent trop complétement et le texte primitif est évidemment trop corrompu pour que nous cherchions à restituer le provençal: nous nous bornerons à en donner une copie diplomatique, en marquant par des points les lettres effacées, et en conservant toutes les réunions et les divisions que les convenances de la mélodie avaient amenées au grand détriment de la langue et du sens.

In hoc anni circulo,
vita datur saeculo,
nato nobis parvulo
De virgine Maria.

Mei amic emei fiel,
laisar estur lo ga zel
p.....det us e noel
De virgine Maria.

Fons de suo rivulo
nascitur pro populo,
necto mortis vinculo,
De virgine Maria.

Li us lom chimousab
queu lol dirai ses ulgab
mout nem issit abo chab
De virgine Maria.

Q(uod vetus)tas s.ffocat
h(oc a)d vitam revocat,
nam se Deus collocat,
De virgine Maria.

So sabiat re.....
... com sen des esper

NOËL (1)

Or chantons Noël tous en bonne estrayne,
pour l'enfantement de la virge royne

Deus i ven per nos manor
In te, virgo Maria.

Sine viri copula,
florem dedit virgula
qui manet in saecula,
De virgine Maria.

Nonper drai virginitat,
tos temps aurai chasti tat
sicum es pro feti zat;
Pois, virgo Maria.

Summi patri(s) filio
datur in praesepio,
sed volentes (*l.* volenti) mansio;
E virgine Maria.

Eu soi langels Gabriels,
apervos salut fiels;
Deus .... desus deu cel;
In te, virgo Maria.

Animal impositum
veneratur agnitum
huc infantem genitum
E virgine Maria.

Cum lareina l'enton
sil respon tam piamen
aco sia lauso talent
E virgine Maria.

O beata femina,
cujus ventris sareinà
mundi luit crimina;
E virgine Maria!

Cum lareina lauvit
silamet esiu i auvit
aco sia auso chausit;
In te, virgo Maria.

Illi laus et gloria,
honor, virtus, gratia,
docus et victoria!
E virgine Maria.

Tues mesat us alzei
si cum tu odit orrei
alui medo emautrei,
Ego virgo Maria.

Ancela soi da mri Deu,
sicum tuodit ocreeu
mairo serai damri Deu,
E pois, virgo Maria.

Li angels es deu cel veugut,
cla domp na la creul,
per tal nesmes erum but,
De virgine Maria.

Eu vos aidit monta lon
ovos duaf ena van
cha ques vers nousab nos jan,
De virgine Maria.

L'hymne latin se trouve dans plusieurs collections anciennes et modernes, avec des différences assez considérables pour en prouver la popularité : ainsi, dans Leisentritt, *Geistliche Lieder*, P. I, fol. 49, le second, le cinquième, le sixième et le huitième verset sont entièrement différents. La leçon publiée par M. Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, t. I, p. 65, ne contient pas non plus le troisième, le quatrième, le cinquième ni le sixième, et il y a dans le second *flos* au lieu de *fons*, et *fracto* au lieu de *necto*. Docen en a publié une traduction allemande du XVe siècle, *Miscellaneen*, t. I, p. 286 (voyez aussi Ph. Wackernagel, *Deutsches Kirchenlied*, nº CXXIV), et on y lit comme dans notre texte :

Der Brunn von seinen Flussen rein,
os ist gebohrn dem Volke sein,
der hat gebrochen des Todes Pein,
Und auch die Maid Maria.

(1) B. I., fonds latin, nº 3445 (XVe siècle), fol. 142, vº. Ces noëls appartenaient essentiellement à la poésie populaire ; Pasquier disait encore en *en* parlant : Lesquelles on chante encore en plusieurs églises pendant que l'on célèbre la grand'messe, le jour de Nouël, lorsque le prestre reçoit les offrandes ; *Recherches de la France*, p. 383, édition de 1645. Cet usage n'était même pas parti-

qui en ses flans porta la fleur souerayne (1) ;
c'est pour racheter nature humayne
des paynes d'enfer : or chantons Noël.

L'ange Gabrïel par obéyssance
descendit du ciel sanz faire distance
pour dire a Marie : Dame de plaisance,
ung filz concepvrez ; car c'est [c'est] l'ordonnance
du roy souverain : or chantons Noël.

La virge plaisant fut toute poureuse
quant ellé ouyt la voix glorïeuse
si luy respondit : Depuis ma naiss(anc)e
d'ome qui soit né je n'euz congnoissance
ne jamais n'auré : or chantons Noël.

Quant Joseph l'espoux vit Marie ensainte :
Ce n'ay je point fait, dist en sa complainte.
Lors l'ange cognut sa povre ignorance,
si luy dist : Joseph, ayez confïance ;
de Dieu est formé : or chantons Noël.

Or s'en vont Joseph et Marie ensemble,
droit en Bethleem pour y logis prendre
ou elle enfanta dedans une granche
ou le filz de Dieu voulsit ent(r)eprendre

culier à la France, ainsi que le prouve le témoignage un peu antérieur de Naogeorgus (Kirchmeyer) :

Ligneus in cunis puer hinc imponitur aræ ;
Quem circum saltant læti pueri atque puellæ,
Ludiera cantantes in laudem carmina Christi :
Versibus alternis succurrunt organa templi.

Regni papistici l. IV, p. 152, éd. de Bâle, 1555.

La prononciation était, pendant le moyen âge, trop inconstante et trop subordonnée aux convenances de la versification pour que nous ayons cherché à la noter par des accents et des trémas ; ils n'ont ici, comme dans nos autres publications, qu'une valeur rhythmique, et indiquent les voyelles sur lesquelles la voix appuyait, et celles qui se confondaient dans une seule syllabe ou se séparaient les unes des autres.

(1) Comme toutes les autres lignes sont partagées par une césure en deux hémistiches égaux, il faut sans doute réunir en une seule syllabe les deux premiers mots *qui en*, et écrire, comme à la dernière ligne du couplet suivant, *sou(v)erayne*.

sa nativité : or chantons Noël.

Or prïons le filz et sa doulce mere
qu'il nous dont la grace de povoir acquerre
hault en paradis sa benoyte gloire
et quant la serons trestous ensemblaire,
tous en haulte voix chanterons Noël (1).

CHANSON SATIRIQUE SUR LES DIFFÉRENTS MÉTIERS (2)

Bonne gent, l'autre jour dedens mon lit soujoie
que deus Freres Meneurs en mon chemin trouvoie;
li uns me demanda comment nommes estoie,
et je li dis : *Baras*, qui tousjours baretoie.

S'on t'apele Barat, tu as un moult lait non;
se tu ies bareterres, tu fais grant mesprison :
car qui autrui barate, d'enfer fait sa maison;
mais laisse tricherie et si maintien raison.

Sire, raisons est morte; ne m'en parles jamais;

(1) Nous ajouterons, comme un autre monument précieux de vieille poésie populaire, une chanson pour demander des étrennes en provençal agenois, qui remonte au milieu du XVe siècle.

Lou boun Diou bous baille tant de beous
coumo las poulas eran d'eous;
gentio seignou,
ah ! donnatz la guioneou
as compagnous !

Lou boun Diou bous baille tant de poulets
coumo ias segos lian de bronquets;
gentio seignou,
ah ! donnatz la guioneou
as compagnous !

Lou boun Diou bous baille tant de pitchous
coumo de plets as coutillous;
gentiou seignou,
ah ! donnatz la guioneou
as compagnous !

Si m'asseben bubo un cop,
pourtari millou moun esclop;
gentiou seignou,
ah ! donnatz la guioneou
as compagnous !

Si m'asseben bubo pintoun
pourtari millou moun bastoun;
gentiou seignou,
ah ! donnatz la guioneou
as compagnous !

Il existe encore en Allemagne des chansons populaires de cette espèce, qui remontent certainement à un temps très-ancien, puisqu'on les appelle *Kolendelieder* : voyez Weinhold, *Weinacht-Spiele und Lieder*, p. 33.

(2) B. de Bruxelles, n° 10576 de l'*Inventaire* de M. Marchal; l'écriture a les caractères ordinaires du XIVe siècle.

ce (*l.* se) je prains loiaute et tricherie lais,
chevir ne me porroie; car il n'est clers ne lais
qui ne soit bareterres, ou en dis ou en fais.

Amis, tu dis pechié; trop seroit grant damage
s'il n'estoit des preudommes; s'uns fox dit son outrage
ne pren pas garde a lui, mais aies bon corage:
ensi conquerras tu dou saint ciel l'iretage.

Par foi je vous croiroie, se me saviés nommer
mestier dont je me puisse chevir sans bareter. —
Ge le t'ensaingnerai: se tu ves labourer
en terres ou en vignes, bien te porras sauver.

Certes se vous créoie, trop seroie musart:
païzant de village scevent plus de renart
que nulle gent qui vivent: trop sont de male part;
vilain seront preudomme quant chien venderont lart.

Amis, il ne sont mie tout d'une volenté:
les loiax laboureurs taigne Diex en santé!
quant de ce ne me crois, je me sui apencé[s]
que boulengiers deviegnes; plain sont de loiauté.

Conment sont il loial? Se bles enchiérissoit
de sept deniers l'asnee (1), pains apetiseroit (2);
et quant li bles amende, li pains de riens ne croit:
moult sont lié de chier tans; trop est fox qui les croit.

Tu mens, car dou chier tans n'a nule ame delit,
fors que li userier qui de Dieu sont maudit:
ou fait aus boulengiers sans raison maint despit,
tel fois prent on lor pain, qu'il n'est pas trop petit.

Dites vostre talent; mais, selonc mon cuidier,

(1) Charge d'un âne, Somme. (2) Diminuerait de poids.

nus hons s'il ne barate ne sera tavrenier ;
puis qu'il ont avalé le vin en lor celier,
ce qui lor couste maille il revendent denier.

De vendre lors denrees doivent être soignex ;
il vivent sor lor vin, chier louent les hostex ;
enfans ont et mainies, hanas, autres vuistex (1) :
Jhesu-Cris lor doint gaigne tousjours de miex en miex !

Je vous di pour certain, se tavreniers estoie,
tousjours a mon pooir dou meilleur vin bevroie :
houlliers (2), joeurs de des volentiers acerroie (3) ;
je penroie sor l'un et a l'autre torroie (4).

Par foi, biax dous amis, ton consail n'est pas bel,
que par mauvaise gent atraire a son hostel,
pert on par maintes fois le cors et le chatel (5) :
hons qui maintient taverne est en peril mortel.

Sire, des paumentiers (6) sui forment esbahis ;
ades oevrent les festes et tousjours sont chetis ;
a pou mengier espargnent les dras qu'il ont vestis (7) :
par amours or me dites qu'il vous en est avis.

Biax amis, il me sanble qu'il sont de bon afaire ;
s'il oevrent aus haus jours (8), c'est chose necessaire :

(1) Probablement Vaisseaux ou Ustensiles, mais cette corruption de *Vasa* ou de *Utensilia* manque dans les glossaires.

(2) Hommes qui vivent dans la débauche, en bas-latin *Hullarii*.

(3) Ce verbe qui semble avoir ici l'acception d'Attirer, vient peut-être de *Carus*, et signifiait d'abord littéralement Tenir a chier, Recevoir comme ami.

(4) Enlèverais, de *Tollerem* : *Penroie* est une corruption de *Prendroie* dont on connaît d'autres exemples.

(5) Sa fortune, littéralement ses biens-meubles : *Chatal* signifie encore en bas-breton Bétail, et a conservé à peu près sa signification dans *Cheptel*.

(6) Pelletiers.

(7) Économisent sur leur nourriture les habits qu'ils portent.

(8) Aux jours de fête.

se noblement se vestent (1), il ne te doit desplaire,
car miex vaut espargnier que grant oustrage (2) faire.

Sire, pour paumentiers aves bien respondut;
mais je has savetiers; le mien i ai perdut
en lor fauces denrees; car (3) fust il deffendut
que jamais viés solers ne fust fais ne vendus!

Biax amis, que dis-tu? Je croi que tu es fox;
quant uns povres hons a quatre deniers repox (4),
uns solers en achate dont s'il (*l.* ses) pié sont enclox (5):
tiex a quatre deniers qui n'a mie deus sous.

C'est voirs; il sont preudomme, je lor quit ma rancune,
que tout ades me vendent deus semeles pour une;
de merde font argent, c'est bien chose commune:
il ne seront ja riche cil (*l.* s'il) ne vient de fortune.

Amis qui les mestiers va si fort despitant (6),
de quel mestier es tu, par amours te demant. —
Sire, courreciers (7) sui, de deus pars vois guignant;
quant j'ai l'un engigniet, l'autre vois baretant.

Amis, trop mortelment peche le courrecier,
qui autrui don resoit pour son maitre engignier:
aus fax marchans donra Jhesu-Cris lor loier,
mais paradis aront li loial droiturier.

Sire, droiture chiet; il n'est mais nus loiax:

(1) Parce qu'ils portent les objets de leur commerce, réservés habituellement aux Nobles.

(2) Roquefort donne la forme *Ostraige*; du bas-latin *Ultragium*, Tort, Injure dans le sens le plus général du mot.

(3) *Car* signifie sans doute ici C'est pourquoi, et a conservé le sens primitif du latin *Quare*.

(4) Économisés; littéralement Mis en place; du latin *Repositi*.

(5) Couverts, Chaussés; du latin *Inclusi*.

(6) Méprisant, comme le latin *Despicions*.

(7) Courtiers, en bas-latin *Cursitarii*.

il a plus de malice es petis pastouriax.
qu'il ne soloit avoir es varles gestïax (1):
a-painnes devient riches uns hons qui est loiax.

Des richesses dou monde, frere, ne puet chaloir,
mais que l'ame en la fin puist paradis avoir:
marchande a juiste pris, si feras grant savoir.
Sces tu riens sor bouchiers? or en di ton voloir.

Par foi bouchier me font moult petit de damage,
mais il vendent pour buef la char qui est de vache;
tout cuir sont de fumele, quant tenneur sont en place:
li bouch(i)er ne me font autre engin que je sache.

Tu ne pués de bouchiers mesdire, ce (*l.* se) ne mens;
pour aus vivre a honneur sont souvent en pourpens;
large sont et courtois et bon aus povres gens;
auci sont poissonnier: or en di tes talens.

Par foi les poissonniers de riens blamer n'ozons;
mais trop longement gardent maintes fois lors poissons;
ja les menues gens n'en mengeront de bons,
s'il ne les sorachatent (2): de plus ne les blamons.

Tu as au jour d'hui dit mainte laide goulee (3):
quant aus poissonniers vient une fauce maree,
il perdent sans raison le leur et lor journee,
et si n'ozent pas vendre viande (4) difamee.

Sire, les poissonniers deffendes bien et bel,

(1) Probablement Nobles, Illustriques, qui ont fait parler de leurs gestes.

(2) Ne les achètent au dessus de leur valeur: nous trouverons plus bas *Sorvendre* et nous avons conservé *Surfaire*.

(3) Parole: on lit encore dans le *Moyen de parvenir*: Sitôt que quelqu'un ouvroit la bouche pour prononcer sa goulée; p. 28, éd. de Paul Lacroix.

(4) Toute espèce d'alinents, Tout ce qui sert à la vie, comme le latin *Vivenda*.

mais je has tous forgeurs qui forgent de martel :
car au matin esveillent ceus d'entour lor hostel,
et si vendent souvent viés fer pour le nouvel.

Amis, li fevré ont un mestier moult coustable (1) :
cil (*l.* s'il?) se liévent ains jour, c'est chose convenable ;
il convient qu'il siëent trois fois le jour a table :
Diex gart tous menestés (2) de l'engin au diable !

Sire, on doit herrengiers (3) et tous fruitiers haïr
et trestous ratengiers (4) ; quant il voient venir
en la ville denrees ; lors les vont retenir ;
puis s'il ne les sorvendent on n'i puet avenir.

Amis, s'aus bones viles n'avoit des ratengiers,
on ne porroit trouver ce dont on a mestier (5) :
il est bien tel journee qu'il ne gaignent denier,
et si sont aus estaus dou main dusc'au couchier (6).

Vous ames ratengiers et lor portes bon los ;
mais je has de mon cuer sergans, majeurs (7), prevos,
tousjours quiérent hutin, ja n'i aront repos :
en paradis iront quant Diex devenra sos.

Amis, qui ne feroit les outrageus punir (8),
li fors vorroit le foible sa richesse tolir :

(1) De grand prix ou Très-dur : nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré aucun autre exemple de ce mot.

(2) Ouvriers ; les ouvriers-maçons s'appellent encore Servants ; du latin *Ministri*.

(3) Marchands de poisson salé et fumé.

(4) Revendeurs, Marchands en détail ; du latin *Ratum*, Ration : nous avons encore *Prorata*.

(5) Besoin : on dit encore en espagnol dans le même sens, *Es menester*.

(6) Du matin jusqu'au coucher du soleil.

(7) Maires, Échevins : c'est encore la forme latine *Majores*.

(8) Si personne ne faisait punir les délinquants. On trouve encore dans Montaigne, *Essais*, l. I, ch. 47, une tournure assez analogue ; mais, ainsi que dans les autres écrivains de son temps, aucun autre sujet ne donnait, comme ici, un sens déterminé à la phrase : Pareillement, qui auroit à choisir, ou de tenir ses soldats richement et sumptueusement armez, ou armez seulement pour la nécessité, il se présenteroit en faveur du premier party, duquel estoit Sertorius, etc. ; t. II, p. 120, éd. de Lefèvre, 1818.

tous sergans et tous juges doint Diex si maintenir,
qué a mort né a vie ne lor puist meschéir!

Pour justice parlés bel et courtoisement :
sariés vous les mauniers defendre nulement,
qui mestent en mal preu la ferine a la gent?
Il n'en est nul loial, s'il n'a les dois d'argent.

Amis, vous mesprenés quant vous blames chascun. —
Non fais; j'ains chaudreliers (1) qui ne sont pas enfrun (2)
de boire sor autrui ; sont il tout de commun ;
quant on les met en oevre, il font deus trous pour un.

Par foi je me mervail ou prens ce que tu dis ;
de parler contre moi es forment aatis ;
ne ment plus se tu ves que nous soions amis :
hons qui est mesdisans est volentiers haïs.

Biau sire, pour voir dire, chevir ne me porroie ;
je vous di pour certain, se merciers devenoie,
que tousjours mes denrees a moitiet sorferoie :
s'uns merciers saintissoit (3), rois de France seroie.

Biax amis, il sorfont, et sces tu a quel gent ?
a ceus qui d'achater n'ont cure ne talent :
c'est uns (h)eureus mestiers, car d'un petit d'argent
devient un merciers riches, qui se vit sagement.

Vrais Diex, qu'il a de mal en son grant chaperon!
Tu ainmes les merciers qui parolent jargon ;
c'est uns vilains languages qui n'afiert qu'a glouton ;
icis (4) qui le trouva ne fu onques preudon.

(1) Chaudronniers, Ouvriers en cuivre.

(2) Du bas-latin *Infrunitus*, Chiche ; on lit aussi dans le *Miséréré du Reclus de Moliens*, st. XXXXVII :

Hom enfrum et d'averes mains
ne puet estre sans anomis.

(3) Devenait un Saint.

(4) Celui ; nous en trouverons un autre exemple dans le dernier quatrain.

Amis, quant a nul fuer ne vex estre mercier,
quel mestier ves tu faire? Ne te sai concillier (*l.* consaillier) :
je croi que tu ne pences qu'a moi contralïer;
mais encore te proi que soies servoisier.

Par amours soufres vous, ou vous esmouves noise :
vous ne me poes dire mestier dont tant me poise;
j'ainme moult les brasceurs qui bracent la cervoise!
Ge vorroie qu'il fussent trestuit noiet en Oise.

Pour coi les has tu tant? Tu fais grant mesproison. —
Pour ce qu'il gastent blef et busche sans raison :
toutes fois que je passe par devant lor maison,
me souvient de chier tans et de maise (1) saison.

Amis, par cervoisier ne vient pas li chiers tans,
mais par les outrageus qui font les fox despens,
qui n'ont de Dieu loer ne cure ne talens.
As tu bien des mestiers devisiés tes pourpens?

Nenil, ains me souvient de gent de draperie
tisserans et et laneurs (2), arsonneurs (3), tainturrie :
ce (*l.* se) foi s'entreportassent ne les blamasse mie;
mais li un sor les autres ont tout ades envie.

Je croi que tu me moques. — Par Jhesu-Crist non fas!
tant ont plaidié ensamble que li un en sont las :
de lor avoir sont riche procureur, avocas,
et cil qui ont plaidie en sont mendi et las (4).

(1) Mauvaise; nous ne connaissions que l'adverbe *Maisement*.

(2) Marchands de laine ou Fileurs, du bas-latin *Lanator*.

(3) Ouvriers travaillant avec l'arçon, Chapeliers; mais on ne s'explique *tainturrie* qu'en sous-entendant, contrairement à toutes les habitudes de la langue, deux mots qui se trouvent dans la ligne précédente, *gens de*, ou en supposant, sans aucune autre raison que les nécessités de la mesure, que le poëte a désigné les teinturiers par le nom de leur industrie.

(4) Appauvris, Malheureux; littéralement Diminués, Amoindris : au moins le

Vrais Diex, ce dit li freres, con tu es envieu(r)s,
qui blames avocas et clers et procureurs!
Il sont si bonne gent qu'il n'en est nul milleurs;
as autres peuples gardent cors, avoir et honneurs.

Bonne gent! il se ment(ent): chascun puet bien savoir,
clerc ne sont en pencer que d'autrui decevoir;
d'un pou de parchemin enbroillie de noir
vellent cil escrivain deus sous ou trois avoir.

Amis, si (*l.* se) clerc n'estoient et li religïeus
qui le cors Jhesu-Crist celebrent sor auteus,
mauvaisement iroit aus povres besoingnex:
car pour Dieu les soustiennent de lors prop(r)es chasteus.

Sire, li moine blanc et li noir et li gris
menjuent les pains blans; pour Dieu donnent les bis:
plus souvent estudient sor le *De profundis*
qué ou *Magnificat* né ou *Nunc dimittis*.

Tu vis en faus estat quant tu crois fermement
qu'il ne soit au jour d'(h)ui nes une (1) bonne gent:
mais siet (si est?) grant plenté; moult vivent loiaument
marchant qui vendent dras: Diex les gart de torment!

Conment sont il loial? En liu oscur et noir
vendent tousjours lor dras c'on n'i puet percevoir
aucun mal, c'il (*l.* s'il) i est, et si vous fais savoir,
plus chier vendent a crance (2) qu'a l'argent recevoir.

provençal *Mendizar* signifiait-il Déprécier: peut-être cependant la racine est elle *Mendicantes*.

(1) Peut-être au-lieu de séparer ces deux mots, comme dans le ms., Pas même une bonne gent, faut-il écrire en un seul mot *Nesune*, Aucune.

(2) Crédit; c'est une forme primitive de *Créance*, qui semble un dérivé immédiat du bas-latin *Credentare*; au moins ne connaissons-nous aucun exemple de *Credentia*. Une liaison d'origine avec le verbe anglais *to Grant* ne serait pas cependant impossible, car le vieux-français *Cranter* signifiait Promettre, et l'on trouve dans le *Livre des Rois* la forme *Granter*.

Amis, ta parole est (et) despiteuse et male,
tu ne mes t'esperance qu'a honte et a frigale (1):
drapier ne vendent mie pour mal en basce hale,
mais pour garder lor dras de la pourre et dou halle.

Biau sire, se jé ai contre marchans parlé
et sor les menestrés (2), sachiés, pas ne les he:
povre gent et jongleur cherroient en vilté,
se marchant n'en avoient plus qu'autre gent pité.

Amis, vous dites voir; auci est sainte Iglise
par marchans essaucie: Diex lor doint bonne vie!
Icis qui en la crois ot sa char pour nous mise,
nous otroit paradis au grant jour dou juise!

(1) Ce mot, qui ne se trouve à notre connaissance dans aucun dictionnaire, semble signifier Satire, Médisance: peut-être a-t-il une racine celtique, puisque le breton *Frika* signifie encore Briser, Écraser, et paraît avoir des rapports d'origine avec les verbes *Fricasser* et *Fracasser*.

(2) Métiers; on trouve aussi en provençal *Menestier* et en vieux-portugais *Menester*: la racine est sans doute *Ministerium*, puisqu'on lit dans Aimoin: Muliercula, quae textricis fungebatur officio..... habebat cooperatricem, quae ejusdem erat ministerii.

INCIPIT COMOEDIA LYDIAE

Cette comédie, dont personne n'avait parlé avant M. Victor Leclerc (1), ne se trouve à notre connaissance qu'à la Bibliothèque impériale de Vienne (2), et le premier vers ne permet pas de l'attribuer à un autre poëte que Matthieu de Vendôme. Malgré les trois articles où l'*Histoire littéraire de la France* en a déjà parlé (3), bien des obscurités restent encore dans sa vie; ses ouvrages eux-mêmes ne sont qu'imparfaitement connus, et quoique des détails biographiques soient bien étrangers à la pensée de cette publication, nous y ajouterons quelques renseignements que nous ne croyons pas avoir été suffisamment remarqués. Eberhardus de Béthune a dit dans son *Labyrinthus* (4):

Scribendi regit arte stylum, Ruphoque vagante
laudem Matthaeus vindoniensis (*alias* vindocinensis) habet.
Enumerat, probat eximius Liber aequivocorum
dictio quot in se significata gerat;

et on lit dans une vieille glose citée par Leyser (5): Matthaeus describit contra Ruffum curialdum (*probablement* curialium) doc-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 62-64.

(2) N° 312 (254 du *Catalogus* d'Endlicher), fol. 31 v° — 40 v°: l'écriture a les caractères ordinaires du XIV° siècle.

(3) T. XV, p. 420-428; t. XX, p. 1-2, et t. XXII, p. 55-67.

(4) L. III, v. 77.

(5) *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 850.

trinas et obtinet victoriam et laudem contra ipsum. Rien n'indique ici positivement que ce *Liber aequivocorum* soit de Matthieu de Vendôme, mais des notes manuscrites lui attribuent une partie des travaux de ce genre publiés sous le nom de Johannes de Garlandia (1), et aux deux manuscrits déjà signalés qui portent son nom (2), nous en ajouterons un de la Bibliothèque de Darmstadt, sur parchemin, dont nous ignorons le titre et la date (3); un *Matthaei vindocinensis Enchiridion, carmen grammaticum 614 hexametris versibus*, appartenant à la Bibliothèque de Leyde (4); puis enfin un *Liber differentiarum* qui se conserve à la Bibliothèque royale de Bruxelles (5), et commence par ces trois vers:

Annulus est parvus annus; puer unius anni
Dicitur *anniculus*, *agnellus* sic tener agnus;
Ferreus *an(n)ulus* est; est parvus *anulus* anus.

L'*Histoire littéraire* avait déjà signalé, sans indiquer ses sources, ni donner aucun détail, même sur la forme, un ouvrage intitulé dans les différents manuscrits *De arte versificatoria* ou *De doctrina versificandi* (6). Ce livre qui serait sans doute fort curieux, ne nous semble pas pouvoir être le même que celui dont la Bibliothèque impériale de Vienne conserve un fragment acéphale écrit pendant le XIIIe siècle, sous le titre de *Emeriti vindocinensis Summula de schematibus et coloribus sermonum* (7); mais nous savons, à n'en pouvoir douter, que Daumius possédait en manuscrit un *Art poétique* (8), dont il ne serait pas sans doute bien difficile de suivre la trace. Ce *Poetria*, comme on s'exprimait

(1) Observantes prius glossam quamdam codici adscriptum (*l.* adscriptam) auctorem libri facere magistrum Matthaeum vindocinensem; Leyser, *l. l.*, p. 312.

(2) B. l., n° 8455, et B. du Trinity college de Cambridge; selon le *Catalogus librorum manuscriptorum Angliae et Hiberniae*, P. III, n° 1667.

(3) Selon Osann, *Vitulia blesensis Amphitryon et Aulularia*, p. VIII.

(4) N° 356, fonds nouveau (XIIIe siècle), fol. 79 r° — 89 v°. On y lit: Materia hujus libri sunt nomina synonyma, seu nomina idem significantia copulare.

(5) N° 918 de l'*Inventaire* de M. Marchal, écrit vers le milieu du XIVe siècle.

(6) *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 427.

(7) N° 559 du *Catalogus* d'Endlicher (XIIIe siècle), fol. 57-61.

(8) Scripsit et *Poetriam* Matthaeus vindocinensis, cujus *Tobiam* edidit He-

dans le XIIe siècle, avait certainement une grande renommée, car Galfridus de Vinosalvo appelait son poëme *Nova poetria* (1). Plus de deux siècles après, Hieremias en citait encore quelques vers dans son *Compendium moralium notabilium*, et les pensées qu'ils expriment, la variété de leurs rhythmes, l'indication des endroits où ils avaient été empruntés, tout prouve qu'ils devaient appartenir à un ouvrage assez étendu (2). Dans les deux recueils d'extraits de poëtes latins du moyen âge que nous avons déjà si souvent cités (3), Matthieu de Vendôme est qualifié de *Doctor grammaticus*, et l'on peut à présent affirmer qu'il florissait à la fin du XIIe siècle. Non-seulement il a dédié le *Tobias* à son compatriote Bartholomaeus, archevêque de Tours, qui occupa ce siége de 1174 à 1206; mais, ainsi qu'on vient de le voir, Eberhardus en parle dans son *Labyrinthus*, qu'il a lui-même daté de 1212 (4), et Matthieu cite, comme un des poëtes les plus célèbres de son temps, Gautier de Châtillon (5), qui écrivait certainement après 1171, puisqu'il a parlé, dans son *Alexandréide*, du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry (6). Le sujet de cette *comédie* est très-probablement d'origine orientale, quoiqu'il soit

ringius, et in membranis scriptam ego possideo; Daumius, dans *Reinesii ad Daumium Epistolae*, p. 164.

(1) Nous devons cependant reconnaître que Milo, le célèbre écolâtre de Saint-Amand, avait aussi composé, trois siècles auparavant, un *Poetria* qui dût jouir également d'une certaine renommée.

(2) Voici les passages cités par Hieremias:

Peccatum geminat peccantis gloria: culpam diffamat fame (*l.* fama) dissipientis honor.
Particula I, cap. 6.

Consuetudo sapit naturam: testa saporis quem nova concepit, immemor esse negat.
Ibidem.

Est grave consuelo vitiis desuescere; vergit noxius ad solitae noxietatis iter.
Particula I, cap. 12.

Venialis est peccandi incidentia, sed criminalis peccandi frequentia.
Ibidem.

Necessitas non habet legem.
Particula II, cap. 3.

Levius est inferre vulnera quam sanare.
Particula II, cap. 8.

(3) Le *Compendium* de Hieremias et le recueil manuscrit de Johannes de Grapanis, dont a parlé Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. III, col. 914-915.

(4) Voyez ci-dessus, p. 163, note 1.

(5) Vobis hexametrum desit Galteridos, uti pentametris elegis Vindocinensis amat.
Tobias, p. 94.

(6) Non caderent hodie nullo discrimine sacri Pontifices: quales nuper cecidisse feruntur [(*l.* queruntur)
Vicinae, modico distantes aequore, terrae; Flandria Robertum, caesum dolet Anglia [Thomam;
l. VII, v. 351.

encore impossible d'en indiquer la source précise: il se retrouve tout entier dans une nouvelle de Boccace (1), et tous les personnages y ont conservé les noms que leur avait donnés Matthieu de Vendôme, sauf le mari *Decius*, qui s'y appelle *Nicostrato*. Malheureusement notre édition laissera beaucoup à désirer: nous ne connaissons de la *Lydia* qu'un manuscrit assez difficile à lire, où le texte est trop souvent défiguré par d'évidentes altérations, et la simplicité du rhythme ne saurait être d'un grand secours pour les restitutions. Quoique notre copie ait été faite par un des employés les plus distingués de la Bibliothèque impériale, et collationnée avec beaucoup de soin, nous ne pouvons d'ailleurs y avoir la même confiance que dans la lettre du manuscrit, et la forme des caractères ne nous suggère plus aucune de ces corrections matérielles si précieuses et souvent si nécessaires pour la lecture des manuscrits du moyen âge.

Postquam prima Equitis (2) ludentis tempora risit,
  mox acuit mentem musa secunda meam.
Ut nova Lydiades (3) Veteres imitata placeret,
  finxi femineis quaeque notanda dolis.
Cautius ut fugeres docui quid femina posset;
  esse potest una Lydia quoque tui (*l.* tibi?):
Ludet, et ingrato ridet premiturque cachinno
  qui Pyrrhum nescit vel pira missa piro.
Quis stupet insidias Jovis aut facinus deitatis,

(1) *Decameron*, journée VII, nouvelle 9. Malgré ses recherches étendues, Manni n'a pu en retrouver l'origine: Di questa, e della seguente, che è Lidia moglie di Nicostrato, non ho io fino a qui cosa alcuna da dire; *Istoria del Decamerone*, p. 483.

(2) On lit en marge dans une glose de la même écriture: *In priore libro de Milone.* Ce *Milo* est un petit poème du même genre, publié par M. Haupt, *Exempla poesis latinae medii aevi*, p. 19-29. Il finit par ces quatre vers, qui ne permettent pas de songer à un autre auteur que Matthieu de Vendôme:

Non phalero falsum: Constantinopolis hujus
  se spectatricem jactitat esse rei.
Non levis arbitrium linguae, non livor obumbrat [(*l.* obumbret)
  debile Matthaei vindocinensis opus!

(3) Il y a dans la glose: id est *Comoedia de Lidia facta.* Les noms propres ont partout, dans ce ms., la forme italienne que leur avait donnée Boccace, *Lidia* et *Pirrus*.

si recolit quae sit Lydia quidve potest ?
Quis Jove miratur lusum semel Amphitryona,
cum lusit Decium Lydia fraude quater?
Credere quod nihil est aliquid fuit Amphitryoni,
quod videt (*l.* vidit) Decius credidit esse nihil :
Conveniens parili fraus fraude refellit (1) utrumque ;
lusus uterque dolo non putat esse dolum.
Invide[t] qui palles, negat hic cornicula[m] risum :
qui nitet his plumis est meus ille color.
Invide, ne serpas ; murmur compesce labelli !
crescit et excurrit per mala verba pudor.
Invide, si nescis, ratio non omnis in uno est :
ut labor exquirit unus et alter habet (2).
Se pater Heliadum pennarum ditat honore (3)
et vult phoenicem vivere posse diu.
Psit(t)acus, hoc uno potior, minus invidet illi,
quod canit humanis assimilata modis.
Si labor et studium Graecis praefecit Homerum
nec si (*l.* sibi?) quem voluit alteritate (4) parem,
Huic nostri similis respondet musa Maronis,
arte nec inferior nec ratione minor.
Pyrrhus, eques; Decius dux est et Lydia, conjux ;
est ducis hic fidus ; hic gravis ; ista levis.
Quid gravitas, quid fidus amor valet aut operatur?
Instantem fidei surripit (5) arte (*l.* atque?) gravem ;
Arte, dolo, studio, furit, allicit, insidiatur ;
femina fit virus ut necet illa virum.

(1) *Refellere* ne se trouve avec le sens de Tromper de nouveau, ni dans les écrivains classiques, ni dans le du Cange de M. Henschel ; mais on conserverait le rhythme en écrivant *fefellit*.

(2) *Rationem*, dans la glose.

(3) *Quando mutavit se in cignum*, dit la glose.

(4) Ce mot n'est pas pris ici dans le sens qu'il avait habituellement pendant le moyen âge (voyez du Cange, t. I, p. 211, col. 1), et que Matthieu lui a donné dans un autre vers (voyez ci-dessous, p. 369, v. 25) : nous serions tenté de le remplacer par *nobilitate*.

(5) *instantem* se rapporte à Pyrrhus, et *gravem* à Decius.

Acrius insurgit furor, anxius in mulicre
instat et est praeceps impatiensque morae.
Cum libet illicitum, citius licito properatur;
cumque procul pudor est, fit scelus arte prope.
Stat; cadit; errat; hebet; nunc huc, nunc affluit illuc:
spes, pudor, ingenii (*l.* ingenium), mens vaga, coecus amor.
Cum duce quando sedet, si transit Pyrrhus, et illa
incumbit lateri, languida visa, (1) ducis.
Inter verba frequens Pyrrhi pars nominis haeret:
altera saepe subit, altera saepe cadit.
Nocte vigil, si quando tamen sit victa sopore,
somniat et *Pyr, Pyr* garrula lingua sonat.
Parte thori vacua Decio sine, laetior illa;
sic, cum sola jacet, sic sibi verba jacit:
« Heu mihi! nec morior et sum (*l.* jam quasi) mortua vivo;
« vivo, sed ut peream, Pyrrhe, perire facis.
Sic subit assidue sermo; suspiria ducit,
ingemit, et venis saucia vulnus alit.
Mens tandem melior aegrae sibi contulit artis (*l.* artem?);
invenit ars aditum quo gradiatur amor.
Una ministrarum fidissima ferre jubetur
Pyrrho qui (*l.* quae) Decium verba latere decet.
Vadit et explorat animum blandeque profatur
nuntia, consilium calliditatis habent (*l.* habens).
« Vive, vale, Pyrrhe; te Lydia saepe salutat;
« qua, si vis, poteris saepe salute frui.
« Illa quidem pro te moritur, palletque rubetque,
« et dolor hic animi quaerit amantis opem.
« In te suspirat, in te gemit, et mala sana (*l.* malesana)
« languet, nec [per]patitur vellet ut illa pati.
« Luce vagam, somno stupidam, cum conjuge fictam (*l.* fixam?),
« hanc necat, hanc lacerat, hanc tuus urit amor. »

(1) Peut-être faut-il supprimer la virgule, et lire *duoi* ou *duce*.

Examinant (*l.* Exanimant) Pyrrhum primae praeludia vocis;
verba stupor resecat, corque tremore micat;
Et stupet, et dubitat, et mens a mente vagatur;
hunc (*l.* huc), illuc animum fertque refertque suum.
« Nuntia, me ludis forsan, sed ne male ludas, »
Pyrrhus ait, « ludus sit procul iste tuus (1)!
« Non Decii conjux, Decius mihi mente vagatur;
« hunc amo neque amem que (*l.* nec faciam quod?) sibi turpe
« Lusca, precor, ludus absit quem Lydia poscit! [putet.
« culpatur ludus, si male ludus eat.
« Ut Pyrrhus fidus, sic est sibi Lydia fida. »
(Vel (*l.* Est) modo vel facilis, vel modo nulla fides:
Dux amat hanc, non illa ducem; male ducitur ille;
quo vult, quo non vult Lydia ducit eum.
Mel sibi proponit verbis, rebusque venenum;
quam (2) fido lateri vipera nexa jacet.
Dux, vigila; vigilare decet ne mordeat illa;
quam (*l.* quae) gravius reliquis vipera virus agit;
Et si dux vigilet, vigilantem lambere novit;
ludere dissimulans laedere cauda solet;
Ne se conservet, ne sit sibi com(m)odus ipse,
a se feminea fraude recedit homo.)
« Nuntia, dic dominae, si qua ratione potitur,
« non mihi sed famae consulat aegra suae! »
Dixit et ingemuit et eo sermone resistit
quem solet in media flectere voce dolor.
Lusca redit, secum loquitur: « Pater He(r)cule, non est
« iste furor quis (*l.* qui?) sit in muliere furor. »
Femina fit demens, solaque cupidine fortis
audet et ag(g)reditur, tentat agitque nefas.

(1) Pirro dit aussi dans le *Decameron*, mais en termes beaucoup plus clairs: Lusca, io non posso credere che queste parole vengano dalla mia donna.

(2) *quam* est ici sans doute le signe du superlatif, ou il faut, comme dans le pentamètre suivant, le remplacer par *quae* ou par *haec*.

Haec furit, haec gannit, haec gestit versa lepore;
sumptus agit leporem (1), dum salit ipse pudor.
O faciles mores! uni non sufficit unus;
isti nec Decius, nec puto posse decem.
Omnes sunt tales et, nescio (*l.* rescio), nulla veretur,
nulla timet, nulla denegat, immo petit.
Non habet una modum, nec in omnibus una modesta;
illud quando movet, est modus absque modo.
Turpis, formosa, trux, mitis, dives, egena,
sulcat, arat, vellit, quassat, aduncat, hiat.
Parva puella suos praeludens syncopat (2) annos;
immemor aetatis fervida fervet anus.
Pruritum scit quaeque suum, sudatque lacima (3)
omnibus: ha! pudor est scire pudoris opus.
Miror, et est mirum; quod habet non curat habere
femina; cui res est maxima, parva placet.
Haec grosso graciles praeponit, et, o pudor! illa
usa diu longo, captat habere brevem.
Lydia sic Decio didicit servire parata,
ut probet arte viri quemlibet esse virum.
Femina vile forum de se facit; aut (*l.* haud?) pudor illud;
omnibus est una Lydia, nulla tamen (4).
Aula ducis (5) larga est; quia non pudet, accipit omnes;
janitor (6) invitat, fit via, porta patet.
Unum post animum (*l.* alium), quod adest, de more, vicissim (7);

(1) Dans le sens général de Gibier, et par métaphore, Adorateurs, si ce n'est pas l'accusatif de *Lepor* que la préoccupation du vers précédent aurait fait substituer, malgré sa prosodie, à quelque synonyme, comme *Luxum*, *Plausus*, ou même *Speciem*.

(2) Dans le sens général d'Abréger ou même Avancer: ces deux acceptions ne se trouvent pas dans du Cange.

(3) Nous n'avons trouvé dans aucun dictionnaire ni ce mot ni la correction interlinéaire *Lazima;* mais on lit dans la glose *Zima est fermentum; inde lazima, quod est fermentum lasciviae, interior pars pudibundae partis.*

(4) Il y a une Lydie pour tous, et cependant elle n'existe pas, l'histoire que je rapporte n'est qu'un conte.

(5) Il y a dans la glose: *membrum uxoris suae.*

(6) *uxor*, dans la glose.

(7) Nous croirions volontiers que *vicissim* est une ancienne glose, qui s'est subs-

malleus incude (*l.* incudi ?) terque quaterque sonat ;
Sustinet hos et adhuc aperit fabrilia quassans (1).
Invitat Pyrrhum ut premat ille femur.
Haec rogat, ille negat ; tamen hic quod invidet, optat ;
sollicitatque virum femina falsa viro.
Quid nunc conjugium, quid nunc sponsalia jura,
quid confert socii gratia lege thori?
Nusquam Penelope, nusquam Lucretia dudum ;
utraque nunc neutra quaelibet esse potest.
A simili subit omne malum, repetique videtur
illicita Thaidis altera lege Thais.
Parva fides hodie ; minor est inde (2) in muliere ;
omnes si numeres nulla Sabina manet.
Sola viro fida frons est ; si caetera quaeris,
invenies zephiro blanda veneno (*l.* venena) suo.
Omnia sunt nota Lydiae (3) quae Lydia novit;
femina feminei scit bene quaeque doli.
« Sed mihi (4) quae prodest levitas lascivia confert;
« non tam cara forem, si sibi casta foret.
« Si gravis esset hera, mihi quid gravitate lucrarer?
« Est levis, illius sum levitate potens.
« Parca quidem gravis est, quia nil frons nuda veretur ;
« at lasciva, viri prodiga spargit opes.
« Lydia si ludit, quae cura? Quid inde? Quid ad te?
« Lusca, tace ; scelus hoc quod cupit esse bonum est.
« Vir favet uxori; tibi quid si Lydia ludit?
« Quid tibi si Decius desidiosus adest?
« Et timet (5) et dubitat, quia sum sibi conscia, crimen ;
« fraude licet secum me putat (*l.* putet) ipse loqui,

tituée à un verbe, peut-être *receptat*.

(1) Peut-être le copiste a-t-il passé ici deux vers.

(2) Il y a dans le ms. : minor ē. m̄. ē. m̄. ; probablement le copiste a répété deux fois *est inde*.

(3) Le vers est faux : il faut corriger *Lydiae*, peut-être par *cuique* (mulieri) ou *Lydae*, un nom spécial pour le nom générique.

(4) Lusca, qui reprend ici la parole.

(5) Pyrrhus.

« Me vocat et mecum loquitur luditque loquendo ;
« sum reliquis ludo carior inde suo.
« Velle meum faciunt famulae ; possumque videri
« omnia ; sum Lusca, luscaque jure vocor.
« A simili mihi nomen adest omenque figurat,
« quod praestat stellis praevia luna jubat (*l.* jubar).
« Hic mihi descripsit nuper quod Lydia gessit ;
« nescio quae memorans, sed puto signa poli.
« Lusca, quidem nescis causam cur Lusca voceris ;
« ut reor, a luna nomen et omen habes.
« Quinta fuit, fateor, subducens cornua matris,
« cum redit in lucem parturientis onus (1).
« Esse vagam tua te tibi constellatio praebet :
« hinc pernox vigilas, mobilitate vigil.
« Nocte placet quod agis ; tibi lux est aemula, Lusca ;
« constat servitio nominis umbra sui.
« Claudicat artis opus in te trutinumque (2) trochaeo,
« flexa pedem nervo syllaba longa brevem ;
« Et tamen acta (3) fores facilis vultuque rotunda,
« sed pudor est oculis nec minus alter adest.
« Discite, formosa lupanaris (4) femina nunc est,
« et tamen ad ludum, discite, Lusca valet. »
His incedit ovans dictis dominamque revisit,
expediens blandis singula verba jocis :
« Lydia, perdidimus quia nil maris edit [h]arena ;

(1) Il y a dans ces vers des allusions aux croyances de l'astrologie du temps, qui nous les rendent fort obscurs ; nous supposons cependant que l'auteur a voulu dire : C'était, j'en conviens, le cinquième mois, quand s'alongeaient les cornes de la lune, que débarrassant ma mère de son fardeau, je revins à la lumière. La glose qui se trompe trop souvent et trop grossièrement pour inspirer aucune confiance, explique *matris* par *lucis* id est *sol a quo recipit lumen suum*, et *lucem* par *plenilunium*.

(2) Il faut sans doute lire *trutinam*, quoique la forme masculine se trouve dans le texte et dans la glose.

(3) Ce participe semble pris ici dans un sens obscène.

(4) Le vers est faux et le texte paraît faire un contresens : la glose du vers suivant lui donne aussi un sens contraire, *et modo quamvis non sit pulchra*. Peut-être Matthieu de Vendôme avait-il dit : Discite, pulcra lupanaris haud femina nunc est.

« perdidimus sterili semina lapsa solo.
« Quod cupis ille negat; quod vis non vult; vocat illud
« illicitum sibi, quod non tibi velle licet.
« Obstat amor domini, dominae ne tentet amores;
« praetendit foedus foedere fidus amor.
« Audes, ille timet; properas, sed et ille moratur;
« quod fingis tibi fas, est sibi velle nefas. »
Illa diu cunctata loqui, tristisque repulsa
haeret et interius saucia saepe gemit.
Et rubor et pallor vultum subit, inficit ora:
alterat alterius signa colore color.
Quod (*l.* Qui?) redit insidians, rubor est accessus amoris:
objecti pallor signa pudoris habet.
Invia lascivis vibratur flamma medullis;
ossa quatit, nervos concutit, ora premit.
Si cupit affari, cadit et sua lingua resistit,
insidiansque demit aemula verba pudor.
Nescia quid faciat, in Pyrrho tota vagatur;
motibus his amens, languida fertur amans.
Aegra tamen tacite subit indignatio vocis,
et tandem questu quod fateatur habet.
« Cedamus, Lusca, dum nos urtica perurit;
« ecce tumet tenero laesa rubore cutis:
« Cedamus, violae sordent et lilia madent (*l.* marcent);
« plus rosa vilescit quae pede trita jacet:
« Cedamus; visa forsan Mopso laqueatur (1);
« foedari scorto non pudet, immo juvat.
« Non secus orbe novo rutilantia rura peragrans,
« qui nescit flores foeda lugustra (*l.* ligustra) legit.
« Haec est causa, patet: trepidas Deciumque vereris,
« et te, Pyrrhe, premit non amor (2), immo timor. »

(1) *Mopsum* est ici sans doute le nom d'une courtisane.

(2) Sous-entendu *Decii*.

Utque notat nomen Pyrrhi palletque rubetque ;
sic quo tendit amans insidiatur amor.
Labitur, et lapsae blandus dolor impedit ora,
et quod mente parat languida voce parit.
Passio nulla tamen potuit sopire venenum,
vulnere quin manet quo sit amantis iter.
Ut rediit sibi mens, obliquat lumina Luscae
et sibi consilii, perdita, quaerit opem.
« Scire volo te, Lusca, quidem dum singula lustro ;
« praeter te mihi me reddere nemo potest.
« Consilio solam committo me tibi soli ;
« in te stat vitae spesque salusque meae.
« Ergo precor subeas et adhuc cum milite fare.
« Quid facit in silice stilla rotata semel (1) ?
« Omen inest horis ; haec est felicior illa :
« hoc illo melius tempore tempus abit.
« Sit color in verbis, blando sit risus in ore ;
« sic sta ; sic loquere ; sic tua verba loca.
« Omnia promitte ; promissis multa parantur :
« allude, lucris gratius omnis amans (2). »
Digreditur Lusca : tot murmura Lydia fingit ;
auribus et tacitis instruit acta dolis.
Illa quidem verbis et rebus subdola, risu
praeveniens juvenem, talia voce refert :
« Lydia suspirat et te suspiria produnt,
« Pyrrhe, notis ; aperit lumina coecus amor :
« Corporis enervat vires animumque fatigat ;

(1) Il semble bien difficile de se refuser à croire que Boccace eût notre petit poëme sous les yeux ; car il a fait exprimer à sa Lidia des pensées toutes semblables : Lusca, tu sai che per lo primo colpo non cade la quercia ; perchè a me pare che tu da capo ritorni a colui che in mio pregiudicio novamente vuol divenir leale ; e, prendendo tempo convenevole, gli mostra interamente il mio ardore.

(2) La délicatesse de Boccace ne lui a point permis de mettre de pareilles raisons dans la bouche de Lidia ; mais Lusca dit à Pirro : Quale altro troverrai tu, che in arme, in cavalli, in robe, et in danari possa star come tu starai, volendo il tuo amor concedere a costei ?

« passio debilitat corpora, corda dolor.
« Pallet ebur vultus; marcet decor ille genarum;
« nec flos flore rubet, nec rosa flore nitet.
« Pyrrhe, mihi miles non est qui magna veretur;
« fortior est armis quem suus aptat amor.
« Pyrrhe, potes, si vis, opibus donisque beari,
« et dare militiae facta superba tuae.
« Hic tamen in paribus amor est, parilisque vagatur:
« Pyrrhus ut Hip(p)olytus, Lydia Phaedra manet;
« Tuque dolos animi veteres stimulosque novercae
« nosse potes, Pyrrhe, quaeve carere decet.
« Non saepe Triviae virtus ulciscitur actum
« illicitum; semel est vix redivivus homo.
« Femina multa potest et sic mala multa movere;
« exempla simili quod verearis habes. »
Pyrrhus ut Hip(p)olyti casum letumque retractat;
multa movens imo pectore, tristis ait:
« Vel dux est deses, fateor, vel Lydia demens;
« debilitate viri femina fortis adest.
« Si sedet hoc animo quod poscit Lydia, Lusca,
« dic mihi qua poterit fallere fraude virum. » —
« Quam miranda moves! Mentem gerit illa mariti,
« quaque valet duci scit levitate viri. » —
« Experiar si vera manent quae, Lusca, fateris, »
Pyrrhus ait; « si dux sit sibi nullus homo,
« Augmentum poscat Pyrrhi quod poscit amorem!
« his tribus experiar; » et docet illa tria (1).

(1) Dans le huitième conte des *Sept sages maistres*, p. 45, éd. de M. Leroux de Lincy, et v. 2470-2807 de la version en vers publiée par M. Keller (voyez Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, t. III, p. 177, et Weber, *Metrical romances*, t. III, p. 368), il y a aussi une femme à qui sa mère conseille de ne tromper son mari qu'après avoir éprouvé par trois fois sa patience; mais les épreuves ne sont pas tout à fait les mêmes. Il n'y a au contraire, dans le *Decameron*, aucune différence d'une nature quelconque: E quelle tre cose che io voglio son queste: primieramente, che in presenzia di Nocostrato ella uccida il suo buono sparviere; appresso, ch'ella mi mandi una ciocchetta della barba di Nicostrato; et

« Dux amat accipitrem, nec quid sibi carius illo;
« alludit celebris hac ave cura ducis.
« Hanc volo quod perimat; hanc si non vindicet ille,
« ne credat leviter fallere posse virum :
« Et si quinque pilos barbae de vellere vellat,
« quem trahit his precibus vinctius illa trahet.
« Insuper excutiat quem vult de dentibus unum!
« Si facit haec, faciet digna favore favor.
Lusca redit, properat, currit querit(ur)que morari;
quid (*l.* quod) volat in votis tardat, anhela, mora.
« Jamque habebit (1), habet mea Lydia, jamque jocatur.
« Lusca labore suo jam sibi ponit onus (2). »
Quem (*l.* Quam) procul ut vidit laetam, festina, labore
praeveniens, blandam voce salutat heram :
« Quando salutis opem refero tibi, Lydia, salve!
« En qua salveris digna salute salus!
« Stat ratis in portu; siccatur carbasus unda :
« hac vice sub coelis aura secunda fuit. »
Militis ut mandata legens sibi rettulit, haerens
tota sibi rapitur qua cupit illa rapi.
Mox vigor ut rediit, aperit sua lumina vultus;
inde sequens roseus purpurat ora nitor;
Fitque decens, ridet facies, lux ludit ocellis;
respondis (*l.* responsis) votis, se sibi, laeta, rapit :
« Quod poscit Pyrrhus, quod vult, » ait illa, « probari,
« sit licet hoc gravius quid leve posse mihi?
« Accedat, properet, videat! Placet experiatur
« femina quod possit cum furor angit eam. »
Mens ignara suae praesagia nescia (*l.* nescit praesagia) cladis,

ultimamente, un dente di quegli di lui medesimo de' migliori.

(1) Probablement il n'y avait pas d'élision, quoique la forte articulation du h dût alors allonger la dernière syllabe de *habebit* et qu'on lise également un peu plus bas : praeveniens, blandam voce salutat heram. Nous ferons d'ailleurs remarquer que, comme la plupart des poëtes du XIIe siècle, Matthieu de Vendôme évitait soigneusement les élisions.

(2) *finem*, dans la glose.

nec videt in laetis tristia posse sequi.
Dum Decius ludit, dum tractat seria laetus,
dumque strepit variis motibus aula ducis,
Dumque sonant cytharae, populus dum carminis odas,
dumque mĕlos mulcent consona fila lyrae,
Egreditur thalamo, solemni veste superba,
Lydia; qua sedit, aemula, captat avem:
« Hac ave sum pejor, » inquit, « cruciorque premorque
« nocte, die; pudor est tot mala posse pati.
« Plus thalamo silva placet, ac avis ista cubili;
« plus nemoris saltus quam mea cura duci.
« Non impune feret; meriti ratione probabit
« an potior sibi sit Lydia quam sit avis. »
Dixit et accipitris collum detorquet; anhelant (*l.* anhelans),
ille cadit; Pyrrhus obstupet, ausa notans.
Caetera turba silet; tamen hic succernitur (1) illi;
alter in alterius lumine lumen agit.
Palliat illa dolum subridens, talibus usa:
« Dux, volo sis thalamis; am[m]odo linque nemus. »
Haec memorans, teneris Decio subnectitur ulnis;
more suo ludens, Lydia lambit eum.
Dum ludit lambitque virum, dum Lydia figit
oscula, sentitur barbara barba ducis.
Corruit in vultum, verborum conscia Luscae;
fit memor, et quinos succutit inde pilos.
Dux; velud (*l.* velut) excussus somno, loca laesa pilorum
tractat (*l.* tangit?) et admota tractat agitque manu.
Fraudis, ut astuta, molimine Lydia fari
incipit et solitis occupat acta dolis:
« Intempestivi fallunt [fallunt] tua tempora cani;
« haec tibi, dux, aetas contigit ante diem;

(1) Ce verbe, qui ne se trouve ni dans Facciolati ni dans du Cange, signifie certainement Regarder en dessous. *Cernere sub*, et avait pris sans doute une forme déponente.

« Barba tibi juveni fuerat quae discolor ante
« his tribus ereptis, concolor ecce manet.
Dixit, et emulcens animum sua brachia collo
jactat, et illa premit quae cupit ille premi.
His dux blanditiis et ficto fretus amore,
indulget factis conjugis atque silet.
Hic Pyrrhus risit; hic movit Lydia mentem;
hic successit amor qua fuit ante timor,
Et quamvis taceat, loquitur mens intus et horret,
respondetque malo, conqueriturque dolo.
Femina vipereis crescit blandita venenis;
est miranda suis ipsa Chimaera modis:
Nunc leo, nunc serpens, nunc est capra; trux, vaga, foeda:
hoc monstro triplici fallere fraude triplex.
Artibus, ingenio, vitiis, fidens, vaga (1), plena;
corda trahit, mentem suscitat, ora ligat.
Mira quidem voluit lex, et natura vagatur:
ecce lepus canis est et lupus ipse caper (2);
Musque bovem stimulat (*l.* simulat ?), et simia calva camelum;
deridet lyncis lumina talpa videns.
Aer, terra, mare, mittit miranda; sed unum,
femina, quo moveor, singula monstra movet.
Lydia, sollicitis quanquam sua gaudia curis
praecipit et differt sponte, trahitque virum;

(1) Ce mot n'est peut-être pas très-satisfaisant, mais nous le préférons à *rata*, qui se trouve en interligne.

(2) Ce passage a donné occasion à une glose très-développée qui nous semble bien peu exacte: Per leporem mulierem, per canem virum accipe: canis deberet investigare leporem, sed lepus investigat canem; id est vir deberet esse caput mulieris, sed hic est mulier caput viri. Caper est dux caprarum et factus est lupus quia eas devorat; per caprum virum effeminatum cui uxor dominatur tanquam lupus gregi. Per murem et simiam et talpam mulierem, per bovem et camelum et lyncem virum accipe. Nous acceptons la première explication; mais, si nous ne nous trompons, le loup est ici un symbole de la force brutale de l'homme, et le bouc est déjà pris dans le sens métaphorique de mari trompé et ridicule. Quant au distique suivant, nous y verrions volontiers des allusions à trois fables populaires dont il ne serait pas encore impossible de retrouver quelques traces.

Nocte, die vigilans, magis et magis insidiatur
qua Decii dentem demere fraude queat.
Tandem nacta locum, pubem convenit herilem
cui mos exstiterat pocula ferre duci (1) :
« Vos, » ait, « insignes generosos (*l.* generoso ?) germine sci-
« sed quo nescitis degeneratis eo : [mus ;
« Vos reor hoc sensisse malum verumque pudorem ;
« sed latet, et vitio non strepit urna suo.
« Quae mihi porrigitis vos, putris anhelitus [h]oris
« non modice ferens (*l.* foetens) pocula foeda facit.
« Vos igitur moneo ; mera cum praetenditis illi,
« state retro ; cyathis flectite colla procul,
« Ne possit flatus bromu (*l.* bromii) turbare liquorem,
« et male comperto saeviat ille malo. »
His monitis pubes in se putat esse quod audit ;
vel sit vel non sit, credulitate timet.
Discedit pudor, ora premit, pallentque vicissim ;
vendicat umbra dolum quo trahit ipse dolus (2).

(1) Cette partie de la *Lydia* se retrouve dans une autre histoire qui prouve que la source en était très-connue pendant le moyen âge. Le recueil où figure cette histoire n'a reçu qu'une publicité trop restreinte pour que nous ne la regardions pas à peu près comme inédite : Auditi de quadam mala muliere, cui maritus ejus per omnia credebat. Quae cum ire vellet (ad) adulterum suum, dicebat viro suo : Infirmus es ; intra (in) lectum tuum, et sudabis, et vide ne surgas donec dixero tibi. Tunc illa firmans [h]ostium camerae, et secum clavem portans, ibat, et non revertebatur usque ad vesperam. Ille vero credens se esse infirmum, non audebat de lecto surgere donec rediret uxor ejus, et diceret : Amodo potes surgere : video quod curatus es ab infirmitate. Quadem autem die, cum illa diceret adultero quod diligeret eum plusquam maritum suum, ille respondit : Hoc probabo si verum est quod dicis, quia si meliorem dentem quem habet maritus tuus in ore suo portaveris mihi, credo tibi. At illa ad maritum reversa, coepit flere et tristitiam simulare. Cui maritus ait : Quid habes quare luges ? At illa : Non audeo dicere. Volo, inquit, ut dicas mihi. Cumque ille multum instaret, tandem illa dixit : Tantus foetor ex ore tuo procedit, quod jam non possum sustinere. Ille vero admirans et dolens ait : Quare non dixeras mihi prius ? Possemne aliquod remedium adhibere ? Cui illa : Non est aliquod remedium, nisi ut facias extrahi dentem illum ex quo tantus foetor procedit. Et ita ad exhortationem uxoris fecit extrahi bonum et sanum dentem quem illa ostendit illi, et statim dentem illum asportavit et dedit leccatori ; dans M. Wright, *Selection of latin stories*, p. 20.

(2) Une lacune nous semble encore ici au moins fort probable.

Alter in alterius lustrat quid sentiat ore
et cum nil reperit se reperire refert :
« Sta, tibi corrupto surrepunt foeda palato :
« nil vitiat dentes, sed male lingua tumet.
Hic quatit illius fauces, tandemque profatur :
« Hic ubi dens niger est, nascitur inde malum.
Sufflat in os hujus, sed nil male percipit ille,
et tamen in partis dat sibi parte parem (1).
Sic erroris habet error discrimina, sicque
incipit exemplo quisque timere suo.
Interea pubes Decio servire jubetur ;
forte Jovis aderat laetior alma dies.
Fit strepitus ; tectis luxu patet aula superbo ;
laudatur celebri mensa petita dape ;
Ac servire mero consistit prona juventus,
quaque tenet cyathum torquet abinde caput.
Miratur quicumque videt, Deciumque tacere,
et tremit, et tacite caetera turba votat (*l.* notat).
Dux stupet his visis tociens tociensque videre ;
dissimulat visa quae tamen ipse videt.
Denique (quam non vult quae quia (*l.* qūia quae) secreta latere)
consulit uxorem visaque pandit ei.
Illa foris vultu pallorem suscitat aegra (2) ;
interius servans gaudia, tristis ait :
« Hactenus in thalamo quod novit Lydia sola,
« nunc, » ait, « os populi, nunc quatit aula malum.
« Impedior ; quid agam dubito, sileamve loquarne (*l.* loquarve) ;
« nescio (dux, » inquit Lydia, « parce mihi !),
« Pandam quo vultu, dicam qua voce pudorem
« ipsa tuum (fateor verius immo meum).

(1) Tel qu'il est, ce vers ne forme aucun sens : peut-être, pour le rétablir, suffirait-il de substituer *experta*, *in sana* ou même *impartis* à *in partis*.

(2) Nous serions tenté de transposer *Illa* et *aegra*, et de mettre une virgule après *foris*.

« Vis tamen ut pandam. » — « Volo, » dux ait. Illa gementi
incipit ore loqui, fallere nacta locum :
« Os tibi, dux, olidum foetet ; sentitur, et illum (1)
« testatur pubes ; pube tacente, loquor. »
Miratur Decius ; silet et gemit ; aegra vagatur
vox sine voce ; viam perdidit illa suam.
Saepe manu mulcet fauces ; os pandit et halat ;
vix est dux de se credulus ore sibi.
« Quid mihi consilii dabit (*l.* dabis ?) aut quam, Lydia, mentem?
« Ars quae subveniet, quae medicina mihi ? » —
« Si tibi deus noceat, vellatur, » Lydia dixit ;
« si sit causa mali, cedat ab ore malum. » —
« Fortior accedat ; non nostra vi cadet ille, »
Lusca refert ; aderat his quia Lusca comes.
« Cujus opem petitis, » dux inquit? — Lydia : « Pyrrhi ;
« et tibi sit fidus, et bene fidus adest. »
Accitur Pyrrhus ; pandit quae Lydia tractat
Lusca sibi, qua dux ducitur arte doli.
Succedunt thalamo quo luctans Lydia dentem
succutit et miserum vexat agitque virum.
« Pyrrhe, quid est ? Quid agis? En Lydia lassa laborat ;
« subveniamus ei ! Fac cito, » Lusca movet (2).
En, quantus dolor hunc urget, quantus labor illam !
Dux gemit et, forsan teste cruore, dolet.
Acrius insurgit multo conamine quassus ;
excutitur demum dens et ab ore cadit.
Quae rapuit rebus, sibi (3) dat solatia verbis ;
vitaque ne doleat, plus dolet esse quod est.
Pyrrhus abit, vix ferre valens sua gaudia risu ;
respondet votis, talia voce movens :
« Summe pater Divum, qui pristina saecula perdens,

(1) Il faut sans doute lire *illud*, quoiqu'il y ait dans la glose id est *foetorem*.
(2) *ait*, dit la glose, et nous verrons, huit vers plus bas : respondet votis, talia voce movens,
(3) Decio.

« dans iterum mundum Deucalionis ope,
« Omnia tu nosti forsan, sed Lydia sola
« nota tibi non est, nec sua facta patent.
« Nec tantum fastu Niobe, nec carmina (*l.* carmine) Circe,
« nec Medea malis, nec levitate Lais,
« Nec tantum potuit quae traxit lumina coeco
« a phlegetontaeis murmure mensa vadis (1).
Vix ea sic secum, thalamo cum taedia risus
excutiens exit Lusca levatque manus:
« De duce quid sentis, » inquit; « qua mente moveris?
« Pyrrhe, putasne potest, Lydia, posse? Puta.
« Dente caret Decius; quod plus est, se caret ipso;
« non est quod ludit Lydia, Lusca loquor.
« Ut puto, jam veniet, an mas, an femina tu sis,
« Pyrrhe, probabit opus. » Dixerat; illa venit,
Tyndaridis vultum superans, formosior illa
pro qua nox celebris est geminata Jovi.
Purpurat ora rubor velud (*l.* velut) inter lilia natus,
et gemino coeli sidere visus adest.
Ludit lascivum labris libamen amoris;
ludit et invitat gaudia melle (*l.* mille?) prope.
Arte laborato crinis spatiatur in auro;
certat in alterius alteritate color (2):
Pectore compactum, gemmis rutilansque monile
fulgurat et radiis alterat orbe diem.
Induitur chlamyde[m] rosea[m], cui limbus adhaeret
roseus et gemmis insita gemma micat.
Accedit Pyrrhumque suis furatur ocellis,
et quo jam rapitur sidere, rapta, rapit.
Accedit, faciesque favens blanditur et orat:

(1) Nos souvenirs mythologiques nous ont fait défaut, et nous n'avons pu ni comprendre ni restituer ces deux vers; nous supposons cependant que l'on doit, dans le premier, lire *numina*.

(2) L'auteur a sans doute sous-entendu *auri*, la couleur blonde des cheveux de Pyrrhus.

quidquid inest facie foedera velle facit.
Accedit, Pyrrhumque petit, pignusque salutis
elicit, atque manum comprimit illa manu;
Et progressa parum quo sit secretius illa,
alterius thalami gaudia monstrat ei.
Posthabitis aliis, haec Pyrrhus: « Lydia, miror:
« mira potes, fateor; singula mira facis.
« Dum dubitant aliae, tu, Lydia, nulla vereris;
« tu, quod nulla potest, Lydia, sola potes. » —
« Haec sunt nulla quidem; nihil est quod, Pyrrhe, notasti;
« Lydia quae poterit, Pyrrhe, videbis adhuc.
« Nam scio posse ducem potius per inania duci,
« ipse licet videat, visa putare nihil;
« Quod si me Veneris tecum deprendet in actu,
« non oculis credet; sic volo, sicque veto. » —
« His tribus ergo nihil est actum, si (*l.* ni) tribus addas
« quartum quod superest, Lydia, » Pyrrhus ait.
Quae ratio esse queat et qua scelus arte paretur,
haec scribit tempus et docet illa locum.
Discedunt, iterantque vices: post basia Pyrrhus
hospitium visit; Lydia laeta, ducem.
Hic subitura locum, descendit quaestio quaedam:
densne loco dentis crescere possit adhuc?
Lydia posse negat; sed verum Lusca fatetur
dente virum vetulum sic iterasse negat (*l.* novo?).
Hic ex praemissis concludit Lydia: « Quare
« spes dabitur juveni, si datur illa seni? »
Hac ratione suis dux dat solatia curis,
exspectans votis tempora vana suis.
Talibus expletis, mentitur Lydia morbum (1),

(3) Cette histoire du poirier enchanté qu'ont racontée aussi Boccace, *l. l.*, et La Fontaine, t. II, conte 7, est sans doute d'origine orientale; car elle se retrouve dans le *Bahar Danush*, t. II, p. 64, et quoique le recueil n'ait été rédigé que dans l'an de l'hedschire 1061 (1650 de notre ère), les contes dont il se compose

sponte sua morbi taedia ficta trahens.
Forte salit vena ; palpat, sed physicus haeret :
mentitur medico saepe dolentis amor.
Morbus adest dubius et fallax passio, cum vult ;
illa calet, quando friget, et aegra jacet.
Sic ludens deludit amor, sic Lydia fallit
arte mali medicum, fraude doloque virum.
(H)ortus erat praecinctus aquis, celeberrimus umbris
arboreis, miti germine poma ferens.
Fons fluit in medio ; ramus (*l.* ramis) loca fontis opacat
una pirus, vere gaudia veris habens.
Ut relevet febris aestum vitiique calorem,
huc tendit languens Lydia laeta dolo ;
Et dux et Pyrrhus aegre comita(n)tur euntem :
dextra quod Pyrrho fit, data laeva duci.
Pone subit Lusca ; tacito sibi garrula risu
respondet, gratis fraude favente jocis ;
Rictibus ora trahens, Decioque ciconiat (1) usu :
naribus obductis cimbalat (2) aegra pedem.
Sistitur hic, faciesque loci succinuit amori :
laudantur flores, et placet unda sonans.
Visus velle notat ; facies suspiria prodit ;
dux ait : « Ascende ; collige, Pyrrhe, pira (3).

étaient certainement connus bien auparavant. Nous n'indiquons cette analogie que d'après Schmidt, *Beiträge zur Geschichte der romantischen Poesie*, p. 81, et M. Keller, *Li romans des sept sages*, p. CCII, car nous n'avons pu trouver le travail de Scott dans aucun des dépôts publics de Paris, et nous ne possédons que la réimpression de Weber qui en a rejeté, comme trop libre, tout le *Tirrea Bede*.

(1) Ce verbe, que ne donne pas le du Cange de M. Henschel, se comprend aisément lorsqu'on se rappelle ce passage de Perse, sat. I, v. 58 :

O Jane, a tergo quem nulla ciconia pinsit.
Nec manus auriculas imitata est mobilis albas,
Nec linguae, quantum sitiat canis apula, tantum :

usu signifierait Selon l'usage ; mais nous croirions volontiers qu'au moins ce dernier mot est altéré.

(2) Ce verbe ne se trouve dans aucun dictionnaire, et nous serions tenté d'y voir encore une corruption ; évidemment le poëte a voulu dire : Inclinant la tête en avant, la malade traîne le pied.

(3) Probablement dans ces vers et dans l'avant-dernier de la pièce, *pira* a un double sens trop obscène pour que nous cherchions à l'expliquer : voyez le du Cange de M. Henschel, t. V, p. 266, col. 2.

Pyrrhus ad alta piri surrepit, Lusca profatur:
« Jam meliore piro succute, Pyrrhe, pira. »
Inque piro Pyrrhum succernens Lydia lustrat:
a thoris (*l.* arboris) in fructu fructus amoris erat.
« Parce, precor, » Pyrrhus clamat, « dux, parce pudorem;
« non honor est istis sollicitare locis.
« Hic amor est praeceps; hoc est non sana libido;
« Lydia, dux, alibi posset anhela quati.
« Sunt tibi, dux, thalami; sunt et loca talibus apta;
« fac, sed ne videam rusticitatis opus. »
Miratur Decius quod habent (*l.* habetur); ludicra Lusca
subridens, digitum comprimit ore suum.
« Arbor habet vitium, » suspirans, Lydia dixit,
« alta quidem visum flectere saepe solent. »
Dux inquit: « Descende cito, descende! Quid haeres? »
« In terra poteris parcere, » Pyrrhus ait.
Descendit Pyrrhus, et adhuc: « Dux, parce, » precatur;
et tanquam nolit parcere, « Parce, » rogat.
Dux ait: « Experiar (totiens fantasmata fallunt (1))
« an moveat Pyrrhus ludicra sive pirus. »
Scandit uterque simul, et dux et Pyrrhus anhelans:
hic repit ramis; cruribus ille subit.
Est in utroque labor; laetus tamen iste laborat:
dum quatit iste (*l.* ille) pirum, concutit iste femur.
Miratur Decius et, vix sibi credulus, haeret:
plus stupet incertis, certior illa videns.
Et notat et dubitat, premit et gemit, insidiatur (*sic*);
vix credens oculis desidet ipse suis.
« Aut sic est, aut fallor, » ait, « et visus inane
« ventilat, aut vigilans somnia visa puto.
« Sic mihi, sic illi visum fuit et mihi plus est;
« nescio si lusit, et puto, ludus erat.

(1) Il y a dans le ms.: *fallunt fantasmata*.

« Tot mora damna facit, faciet mihi jam mora damna ;
« ut video ludens, ludor et ipse videns. »
Imputat hoc ramis Decius frangitque quatitque :
« saepe quidem, Pyrrhe (1), sunt pira missa piro. »
Labitur ergo citus, et dux et Pyrrhus, uterque,
alterius studio fallere facta studens.
Dux ait : « Aut furor est, aut hoc molimine fallor. »
Lydia : « Nec Pyrrhus me movet, immo pirus. »
Ut vidit (2) : « Fateor, vidi verumque putavi ;
« sed tamen hic video certius esse nihil.
« Ut dixi tibi, dux, vitium fuit arboris ; illa
« (esse potest) alios ludificabit adhuc. »
« Cujus culpa manet ; quia sic malus error obumbrat,
« sit pirus excisa! » dux jubet ; icta, ruit.
Lusca tegit risum ; Pyrrhus, pira ; Lydia, mentem ;
infelix unus fit sibi fraude trium.

(1) Peut-être faut-il lire *Pyrrho*, au datif. (2) Pyrrhus.

DE PAULINO ET POLLA LIBELLUS[1]

Cedere saepe solet ludo sapientia nostra,

(1) Ce petit poëme dont, si nous ne nous trompons, aucun bibliographe, pas même Fabricius ni Tiraboschi, n'avait encore parlé, jouissait certainement d'une certaine célébrité, puisque l'existence de six manuscrits nous est connue. La B. I. en possède trois : le n° 8409 A et le n° 264 du Supplément latin, d'après lesquels nous avons donné cette édition ; le troisième, le n° 8498, est momentanément égaré, et nous n'avons pu y recourir. Un quatrième est conservé au British Museum dans le fonds de Harley, sous le n° 6298 (*Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum*, t. III, p. 555) ; M. Geel nous a appris qu'il y en avait un cinquième à la B. de l'Université de Leyde (n° 360, fonds nouveau, fol. 45 r°— 63 v° ; *Catalogus librorum manuscriptorum*, p. 100) ; Muratori a dit qu'il en existait aussi un à la B. Ambrosienne (*Antiquitates italicae medii aevi*, t. III, col. 915), et les deux collecteurs italiens dont nous avons si souvent parlé, en ont tiré un grand nombre de sentences. Nous ne savons rien de la vie du poëte que ce qu'il en a dit dans son prologue : il s'appelait *Richardus*, était juge à Vénusium, l'ancienne patrie d'Horace, et vivait sous un empereur Frédéric à qui il a dédié son livre. Il ne peut s'agir que de Frédéric II, qui régna de 1212 à 1250, ou de Frédéric III, qui fut couronné en 1452 et mourut en 1493, et la première conjecture semble d'abord la plus probable ; car tous les poëtes connus qui figurent dans les recueils de Hieremias et de Johannes Grapanis avaient appartenu au XIIe ou au XIIIe siècle. Mais la latinité nous semble généralement trop élégante et la versification trop facile pour remonter à une époque aussi reculée. Les deux mss. dont nous nous sommes servi sont datés, l'un du 3 novembre 1455, et l'autre du 5 avril 1485 : aucune des trois copies sur lesquelles nous possédons quelques renseignements ne peut être antérieure de beaucoup, et nous ne connaissons aucune mention directe ou indirecte qui permette de croire que le poëme fût réellement plus ancien. Enfin le ms. de la B. I., n° 8409 A, le plus moderne des deux, parle de l'auteur comme s'il vivait encore ou n'était mort que depuis quelques années : on lit en tête : *Incipit carmen domini Richardi judicis benignissimi super consponsalibus Paullini et Pollae cum Fulcone tractatis*, et un peu plus bas : *Incipit liber*

cum sibi (1) praecipue tempus et hora favent (2).
Tempus adest aptum quo ludere nostra (3) Camoena
debeat, et curis se leviare suis.
Nam cum saepe jocis sapientum cura levetur,
saepius et sapiens corda jocosa domat.
Est pro discretis opus istud proque jocosis
compositum variis sensibus atque jocis.
Partes quisque suas capiat, vel forte vicissim
alter ab alterius alleviatur (*l.* allevietur) ope!
Hoc acceptet opus Fredericus Caesar, et illud
majestate juvet (4) atque favore suo!
Cujus ad intuitum (5) venusinae gentis alumnus,
judex Richardus, tale peregit opus.
Materiam nostri, quisquis vis, nosce (6) libelli;
haec est : Paulino nubere Polla petit.
Ambo senes; tractat horum sponsalia Fulco:
cujus adit tremulo corpore Polla domum.
Dimisso baculo quo se gradiendo regebat,
dixit ei : « Nostrae lucifer urbis (7), ave.
« Te Venusinorum gens diligit et veneratur;
« altus et inferior te vehementer amat.
« Tu viduis solamen ades, tutela pupillis (8);
« plus prece quam pretio fers miseratus opem.
« Mitibus es mitis; crudis crudelius (9) instas;
« impendens (10) proprium (11), non aliena petis.

compilatus a venerabilissimo viro Richardo. Mais lors même que ces conjectures auraient une certitude que nous sommes loin de leur attribuer, et que ce poëme ne remonterait réellement qu'au milieu du XVe siècle, il n'en serait pas moins encore fort curieux comme un des spécimens les moins imparfaits de la littérature dramatique antérieure à la Renaissance.

(1) *tibi*, dans le ms. 8409 A, que nous désignerons désormais par A.

(2) Ces deux vers manquent dans le ms. de Leyde.

(3) *mea*, dans le ms. de Leyde.

(4) *vivet*, dans le ms. 264 du Supplément latin, que nous désignerons par B.

(5) *intentum*, dans le ms de Leyde.

(6) *cupis nosse*, dans le ms. de Leyde.

(7) *vobis*, dans A.

(8) *puellis*, dans A.

(9) *crudelibus*, dans A.

(10) *impedis*, dans A.

(11) *propria*, dans B.

« Respuis elatos, quia nulla superbia tecum
« participat ; subito quaeque superba cadunt.
« Moribus innumeris tua (1) pectora semper abundant ;
« es (2) bonus exterius interiusque magis.
« Non mare plus pisces, non (3) fert plus sidera coelum
« quam de te laudes publica fama refert.
« Quam fuit o felix genitor qui te generavit,
« et quae lactavit mamma beata fuit !
« Fantia si nobis centum Deus ora dedisset,
« non possent laudes enumerare tuas.
« Desisto, mea ne (4) moveant fastidia verba ;
« sermo brevis longo gratior esse solet (5). »

« Audivi quae dicta refers mihi dantia laudes,
« sed moveor (6) quare talia verba sonas.
« Evenit unde doce quod tantas concinis odas (7);
« me, nisi decipiar (8), infatuare cupis.
« Sic volucrem modulis modulator decipit auceps ;
« sic ratibus Syren saepe nocere solet.
« Fallere debueras alios sermonibus istis,
« quos laudum mendax penna levare solet ;
« Sed pennatorum frustra jactantur ocellis
« retia ; non furi tollere latro potest.
« Quam mihi plus aliis non debeo credere de me (9);
« scit bene vir sapiens quid sua bursa ferat.
« Dotibus innumeris me ditat (10) vestra loquela,
« quas non in nostris noscimus esse bonis (11) ;
« Ergo patet quantum mihi das (12) praeconia vana,

(1) *tu*, dans A
(2) *et*, dans A.
(3) *Nec mare nec pisces nec*, dans A.
(4) *non*, dans B, et *fastigia* au lieu de *fastidia*.
(5) Ce vers est cité par Hieremias, P. III, l. III, ch. 9.
(6) *moneor*, dans A.
(7) *adas*, dans A.
(8) *decipier*, dans B.
(9) Ce vers a été cité par Hieremias, P. III, l. III, ch. 5.
(10) *dotatur*, dans A.
(11) *nescimus esse bonus*, dans A.
(12) *dat*, dans B.

« sed dare sunt soliti frivola verba senes (1).
« Novit adulari seniorum lingua ; pudore
« deposito, satagit sedulo vana loqui.
« Affluis (2) in verbis de fontis more perennis ;
« infinitivi sunt tua verba modi.
« Est aetas annosa (3) loquax, nimis invida, plena
« murmure, laetitiae nescia, pigra satis.
« Vita senum labor est, dolor, iracundia, livor,
« torpor, garrulitas (4), res ratione carens.
« Praeteritum sibi dulce, licet mansisset amarum ;
« praesens nulla seni causa placere potest.
« Formosum deforme, bonum testatur iniquum ;
« in vitium vertit cuncta moderna senex.
« Nulla fides ideo veteranis est adhibenda,
« verbosi quia sunt et ratione carent. »

« Audivi, tamen auditis responsa probabo ;
« me modo permittat gratia vestra loqui !
« Est ratio quare reprobat praesentia, laudat
« prisca senex : aetas prisca jocosa fuit.
« Quicquid agunt juvenes totum sibi dulce videtur ;
« causa, licet tristis, laeta videtur eis.
« In fluvio mellis addatur si quid amarum,
« dulcescit mellis vi dominante sibi.
« Si modicis spargantur aquis incendia magna,
« protinus in flammas humor abibit aquae (5).
« Sic data laetitiae juvenum dum floruit (6) aetas,
« pro nihilo reputat asperitatis onus.
« Econtra maleviva (7) senum lugubrior aetas,
« plena dolore ; quies poena videtur eis.
« Ludere si cupiat, pro crimine ludus habetur ;

(1) *senex*, dans A ; *sones*, dans B.
(2) *Affluit*, dans B.
(3) *onnosa*, dans B.
(4) *garrilitas*, dans B.
(5) *aquae* manque dans B.
(6) *defloruit*, dans B.
(7) *Equa male vina*, dans B.

« est quasi pro monstro ludere velle senem.
« Si demas (1) oleum, fiet tenebrosa lucerna;
« dempto melle, favus absque sapore (2) manet.
« Cum jam desierit (3) aetas florere senilis,
« despicitur, sensu jam vacuata suo.
« Non adeo senior est detestabilis aetas,
« partibus ex (4) cunctis ut fugiatis eam.
« Usus et mores seris formantur ab annis (5);
« de veteri melius est quoque vite merum.
« Annosum plerumque merum nova vina sapore
« vincit, eburque vetus carius esse solet.
« Has propter causas veteranis parcere debes,
« praemeditans (6) fieri te quoque posse senem. »

« Dulcia te multum contemplor (7) dicere verba,
« dummodo non virus sint paritura mihi.
« Cur venias moveor (8) cum nunquam veneris istuc,
« curas quaeque novas causa novella movet:
« Nam vir (9) quando videt quod (10) nunquam viderat ante,
« cogitat id nunquam quod (11) meditatus erat.
« Non (12) lupus insidians sine causa vadit ad urbem,
« nec (13) frustra liquidis mittitur hamus aquis.
« Adventus jam causa tui pandatur, ut inde
« suspectum fugias, fida manendo mihi!
« Quod si te casus ad me fortasse remisit,
« accipe denarii munus amore Dei.
« Denarius bonus est socius; quicquid petis illi,
« dat tibi; denario cuncta patrare potes (14).

(1) *denias*, dans A.
(2) *favore*, dans A.
(3) *deficerit*, dans B.
(4) *hiis*, dans B.
(5) Ce vers se trouve dans Hieremias, P. III, l. III, ch. 2; il y a, dans B, *senis* au lieu de *seris*.
(6) *praemeditas*, dans A.
(7) *compellor*, dans B.
(8) *Cur veniens*, dans B; *miror*, dans A.
(9) *quis*, dans A.
(10) *quem*, dans A.
(11) *hoc nunquam quid*, dans A.
(12) *Nam*, dans A.
(13) *non*, dans B.
(14) Ces deux vers se trouvent dans Hieremias, P. IV, l. II, ch. 1; mais

« Denario veniet tibi piscis ab aequore, monte
« caprea, perdices aere, vepre lepus (1).
« Denario medicus patienti consulit aegro;
« litigiosorum (2) jura patronus agit.
« Laetificat tristes, miseros solatur, inertes
« sollicitat, claudos currere saepe facit;
« Ventre famam (*l.* famem), de pauce (*l.* fauce) sitim, de pec-
« eripit; iratos pacificare solet (3). [tore curas
« Denario stultus sapiens, inhonestus honestus,
« rusticus ingenuus est, reprobusque (4) probus;
« Presbyteros cantare facit solemniter; altam
« ponit eis mensam, deliciosa parat (5).
« Astra prius, quam denarii praeconia, ferrem;
« rejice denarium, gratia quaeque perit (6).
« Ergo datum tibi denarium pro munere tollas,
« hoc sine commemorans orbe valere nihil!

« Vase bono bonus exit odor; sapientis ab ore
« non manare nisi provida verba solent.
« Ut requies fessum recreat, potus sitientem,
« dulcia sic (7) pectus famina vestra meum.
« Ausculto miranda mihi quia denarium tu
« commendas, rectum qui (8) violare solet.
« Hujus avaritia virtus corrumpitur omnis,
« nec pejor clades moribus esse potest;
« Hujus avaritia monachus perjurus habetur,
« juratus proprium nil retinere sibi;
« Hujus avaritia judex discedit ab aequo,
« saepe reos solvens innocuosque ligans;
« Hujus avaritia testis non testificatur

parare y remplace *patrare;* il y a aussi par erreur, dans A, *dant* et *potest.*
(1) *capra* et *lupus*, dans A.
(2) *litigior rursus*, dans B.
(3) *facet*, dans B.
(4) *ingeniosus et est reprobus quoque*, dans A.
(5) Peut-être faut-il lire, comme dans B, *parit.*
(6) *petit*, dans A.
(7) *sit*, dans A.
(8) *quia*, dans A.

« quod debet ; dicit pessima (1) ; vera tacet.
« Denario castella simul produntur (2) et urbes ;
« denario falli saepe puella solet ;
« Denario quondam qui non erat efficitur fur ;
« qui bonus ante fuit (3) incipit esse malus ;
« Denario sedes maculatur pontificalis,
« cum non ex meritis, sed magis aere datur (4).
« Non prodesse solet, potius sed nummus obesse
« moribus ; hoc (5) virtus saepius icta cadit.
« Virtutes habeas, virtutum dote nitescas !
« has retinens, omni tempore dives eris.
« Virtutum titulis qui non splendescit, egenus
« semper erit, dives sit licet aere nimis.
« Non in denariis multis opulentia ; verum
« in (6) cordis potius nobilitate viget (7).
« Semper erit locuples, animo qui (8) dives habetur ;
« cordis egens mediis est sitibundus aquis.
« Moribus ergo magis quam nummis spem tibi pone (9) ;
« denario falli, non probitate, potes. »

« Caprea saepe canem fetum (10) per rura sequentem
« fallit, se mediam dum parat inter eos ;
« Hoc (11) facit ut catulo (12), dimissa prole sequente,
« hinnulus (13) evadat qui capiendus erat.
« Sic (14) me compositis tentas seducere (15) verbis ;
« adventus causam nunc (16) fateare tui ;

(1) *quid.... proxima*, dans A.
(2) *perduntur*, dans B.
(3) *qui bonus ante nimis*, dans B ; *et bonus ante nimis*, dans Hieremias.
(4) Ces six vers ont été cités par Hieremias, P. IV, l. II, ch. 2 ; mais on a imprimé, par erreur, dans l'édition dont nous nous sommes servi, *credatur* au lieu de *aere*.
(5) *haec*, dans A.
(6) *viris sed*, dans A.
(7) *manet*, dans B.
(8) *locuplex animoque*, dans A.
(9) *posse*, dans A.
(10) *secum*, dans B ; *pro* au lieu de *per*, dans A.
(11) *Haec*, dans A.
(12) *cane*, dans B.
(13) *in dumis*, dans A.
(14) *Si*, dans B.
(15) *se dicere*, dans A.
(16) *canum non*, dans B.

» Exprime cur venias; vanum depone timorem :
« saepe timor mentem coecat et ora ligat.
« Causidicus raro timidus placitum (1) superabit,
« et timidus miles vincere raro solet;
« Non navem dubiam timidus bene (2) nauta gubernat;
« non pavidus Veneri gratus amator erit.
« Per mare si Jason transcurrere pertimuisset (3),
« quam retinet famam non habuisset adhuc;
« Hectora si quondam clarum (4) metuisset Achilles,
« currere non tantum laudis inesset ei;
« Si quondam tormenta pati Sancti metuissent,
« non modo gauderent in regione poli.
« Esse scio scriptum : Virtus perfecta timorem
« pellit, et audaces adjuvat ipse Deus :
« Sis audax igitur; vanum depone timorem,
« ut non suspendas pectora nostra diu. »

« Obvia si fertur soli quandoque lucerna,
« lumine privatur protinus illa suo;
« In me si qua fuit mentis discretio, frustra (5);
« eloquii tanto victa nitore (6) tui.
« Credula semper eram quod sit bona causa timere (7);
« raro scolaris erit absque timore bonus;
« Si monachus fuerit expers vacuusque timoris,
« claustrum, contempta relligione, fugit;
« Ni violare viri lectum bona nupta timeret,
« jam fieret meretrix, nomen habendo malum;
« Constructa miles acie nisi jussa regentum
« pertimeat, perdi concio tota potest;
« Ni timor in navi fuerit, dux ut (8) timeatur,

(1) *timendus placidum*, dans A.
(2) *bene* est oublié dans A.
(3) *sic Jason percurrere si timuisset*, dans A.
(4) *contra clarus*, dans B.
(5) *fugit*, dans B.
(6) *victore*, dans A.
(7) *si bona causa timore*, dans A : les abréviations rendent la lecture du dernier mot douteuse dans les deux mss.; mais le sens ne permet aucune hésitation.
(8) *nec*, dans A.

« attinget (1) portus vix ratis illa (*l.* ulla) suos ;
« Urbibus in cunctis ubi non timor esse videtur,
« magna procul dubio damna venire solent ;
« Jussa Dei nostri metuisset si protoplastus (2),
« non gustasset homo pocula dira (3) necis ;
« Denique si nimius timor orbem non cohiberet
« leges cessarent (4), pax probitasque simul.
« Res est sancta timor, reprobos ligat, arcet iniquos (5),
« ad frugem vitae dans melioris eos.
« Sed tamen audivi quoniam servilis avaris (6)
« est timor; hunc debet mittere quisque foras :
« Multus in illorum loculis thesaurus habetur,
« quem ne contingant (7) hic timor arcet eos ;
« Qui sitis atque famis cruciati tabe (8) diurnae,
« formidant (9) opibus se recreare suis.
« Hi non sunt domini, sed servi divitiarum ;
« illas prodesset non habuisse magis :
« Si timor est stimulus, defectus (10) quos patiuntur
« cessarent, corda liberiora forent.
« Hi dum divitiis retinendis, non potiendis (11),
« intendunt, servi constituuntur opum.
« Ne perdantur opes timor hic servilis habetur ;
« hunc debet (12) virtus summa fugare foras.
« Contestarer adhuc de tali plura (13) timore ;
« sed quae sufficiunt (14) ista locuta fui. »

« Non tam consultus de rerum perditione
« quam sibi de facta fraude dolore (*l.* dolere) solet.

(1) *actinget*, dans A.
(2) *prothoplaustus*, dans A.
(3) *dura*, dans B.
(4) *cassarent*, dans A.
(5) Dans Hieremias, p. V, l. 1, ch. 10; il y a par erreur, dans B, *facta* au lieu de *sancta*.
(6) *avari*, dans A.
(7) *quem non*, dans A ; *contingat*, dans B.
(8) *tale*, dans A ; *Quis*, dans B.
(9) *formidat*, dans A.
(10) *defectu*, dans B.
(11) *potuendis*, dans A ; *paciendis*, dans B.
(12) *dat*, dans B.
(13) *Constaret* et *plena*, dans A.
(14) *sufficiant*, dans B.

« Non doleo quod tu nostras intraveris (1) aedes,
« sed quia me, vetula, ludificare studes.
« In calidis frigere nimis, gelidisque calere (2)
« te video; panem postulo (3), vina paras:
« Ire volo Romam, Capuam me mittis ad urbem;
« das mihi quae nolo (4), quae volo (5) cuncta negas.
« Cum tibi sit dictum cur veneris ut mihi pandas,
« me tentas aliis ludificare modis.
« Discedas igitur: veto te mihi dicere plura,
« nam sola (6) vetulae garrulitate vigent.
« Quod si sponte tua non aede recedis ab ista,
« cogam te diris ictibus ire foras. »

« Prodigium foret hoc (7) tenebras si lumina solis
« adjicerent, avibus saeva (8) columba foret;
« Esse solet nunquam feritas (9) crudelis in agno,
« nec miscet mellis pocula dira favus (10).
« Moribus ingenuis (11) cum sis circumdatus, in te
« confido, quia nil rusticitatis (12) habes.
« Non tamen irasci contra me jure videris,
« cum tibi non dederim verba benigna nisi.
« Verbis ira bonis compesci saepius ingens,
« jurgia placari, schisma perire (13) solet.
« Pacem sermo bonus affert (14), et gaudia moestis
« cordibus infundit (15), tristitiamque levat;
« Ignis aqua, verbisque bonis extinguitur ira (16);

(1) *intraveras*, dans B.
(2) *in gelidisque*, dans B; *calere* manque dans A.
(3) *postulas*; dans A.
(4) *peto*, dans A; *volo*, dans B.
(5) *peto*, dans B.
(6) *solae*, dans B.
(7) *has*, dans A.
(8) *si*, dans B.
(9) *seritas*, dans A.
(10) *non miscet.... famis*, dans A.
(11) *ingeniis*, dans A.
(12) *quod nil rusticiatis*, dans B.
(13) *parere*, dans B.
(14) *gignit*, dans Hieremias, P. III, l. v, ch. 11, et dans l'extrait du *Liber virtutum et allegationum auctorum* de Johannes de Grapanis, donné par Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. III, col. 915.
(15) *infundat*, dans B.
(16) Ces trois vers se trouvent dans les deux extraits que nous mentionnions tout à l'heure.

« placatum nobis dant bona verba Deum.
« Sermo bonus quandoque magis quam facta perorat (2);
« nil sermone bono gratius esse solet (3).
« Si mala verba tibi me dicere forte vitasses (*l.* vetasses),
« posses irasci cum ratione mihi.
Sermo quidem pravus homines accendit ad iram (4),
« laetitiam turbat (5), jurgia magna movet;
Mores quippe bonos sermo corrumpit iniquus (6),
« solvit amicitias (7), arma cruenta parat,
Discordare facit concordes, scandala gignit;
« sermo magis pravus quam mala facta nocet (8). »

Haec vetula dicente, domum compellit abire (9)
Fulco foras, illam (10) talia verba loquens:
« Vade foras; desiste loqui; mea tecta relinque;
« amodo (11) te nostra nolo manere domo. »

Quumque (12) foras traheretur anus, discedere nolens,
apprenso banci (13) vertice, dixit ita:
« Si male quid dixi (14), maledictum testificare;
si bene, quid me vis pellere? Crimen habes.
« Ostendi bona verba tibi; cruciabis ob (15) hoc me;
« non poenis, imo munere digna fui. »

« Munere digna fores (16), si munus quaerere velles;
« quis mutus domino vernula gratus erit?

(2) *perorant*, dans Hieremias.
(3) *potest*, dans B: ces deux vers se trouvent aussi dans Hieremias, *l. l.*
(4) *attendit*, dans A; *adiri*, dans Hieremias.
(5) *laetitia trahat*, dans Hieremias.
(6) *iniquis*, dans A; les mots de ce vers sont transposés dans B:

Sermo quippe bonos mores corrumpit iniquus.

(7) *ad accensas*, dans Hieremias.
(8) Ces six vers se trouvent dans Hieremias, P. III, l. v, ch. 17.
(9) *in ira*, dans A.
(10) *illa*, dans A.
(11) *admodo*, dans A.
(12) *Quinque*, dans A; *Qumque*, dans B.
(13) *aprenso baculo*, dans A: *Banc*us n'appartenait pas à la bonne latinité.
(14) *dixit*, dans B.
(15) *ab*, dans A.
(16) *dona foras*, dans A.

« Nil mihi tu quaeris ; quid (1) postulo tu dare non vis ;
« et quia te talem sentio, vade foras. »

« Sponte mea dictura fui tua limina quare
« intravi, tanto non cohibenda metu.
« Vis non est facienda mihi ; confessio per vim
« non tenet ; hoc legum linea sacra docet.
« Non, mox ut veni, decuit me tam properanter (2)
« adventus causam notificare mei :
« Pandere destitui (3) quia festinantia coecos
« saepe parit, catulos (4) saepe nociva vehit.
« Ante suum tempus si festinantia messem (5)
« colligit in foveis, grana perire facit ;
« Nondum maturis mustum properantius uvis (6)
« si ducis (7), Bacchus totus acerbus erit.
« Divitis (8) in mensa sessurus, non properabis
« esse prius manibus quam tibi detur aqua.
« Causidicus sapiens quid dicet cogitat, ante
« quam tractat causas unde decenter agat.
« Cur veniam, cum magna tibi sit scire voluntas,
« pandam (9) ; tunc sapiunt pocula, quando sitis.
« Sit secreta, precor tibi, quam nunc causa revellam (10) !
« Virtus consilium (11) non reserare monet.
« Moribus usque bonis (12) homines sermone ligantur ;
« virtutes socias sermo fidelis habet. »

« Amodo ne (13) dubites ; vanum depone timorem ;

(1) *queras quod*, dans B.
(2) *properanti*, dans B.
(3) *destimui*, dans B.
(4) Dans le sens d'entraves ; Lucilius avait dit dans le même sens, l. XXIX :

Cum manicis, catulo collareque ut fugitivum
Deportem ;

dans Nonius Marcellus, p. 25, éd. de Gerlach.

Voyez aussi Festus, p. 35.

(5) *messam*, dans A.
(6) *properantibus uvis*, dans A.
(7) Par conjecture ; il y a *dulcis* dans A et *dicis* dans B.
(8) *divitiis*, dans B.
(9) *plaudam*, dans A.
(10) *revelo*, dans B.
(11) *consilii* ; dans B.
(12) *Cornibus usque boves*, dans B.
(13) *Admodo*, dans A ; *non*, dans B.

« secretum fido corde tenebo tuum. »

« Est tibi vicinus, Paulinus nomine, qui me
« diligit et nuptam quaerit habere sibi.
« Tempore jam (1) longo sibi me sociare poposcit;
« verum (2) nubendi mens mihi nulla fuit.
« Assigno causam nolebam nubere quare:
« multum longaevi temporis ambo sumus;
« Ambo senes fuimus (3); me namque vetustior (4) ille;
« pauper ego, dives non tamen ille manet.
« Si duo carbones jungantur mortificati,
« ex illis nunquam lumen habere potes.
« Nubere propterea sibi quondam non cupiebam;
« diversa nimium (5) sed modo mente trahor:
« Dictis namque suis me tantum sollicitavit,
« ipsum quod nobis esse peropto virum.
« Non aliter gutta durissima petra cavatur,
« admonitu quam sum mollificata suo.
« Cum mihi sit certum quod tu venereris (6) ab illo
« menteque devota te vehementer amet (7),
« Si placet, haec per te tractetur causa decenter,
« et sim nupta sibi; sit vir et ille (8) mihi!
« Si vestro studio poterit (9) res ista patrari,
« vestris servitiis (10) subdita semper ero. »

Indignatus ait concepto Fulco furore:
« Deberes merito verbera dura (11) pati.
« Non alium nostra stultum specularis in urbe
« me nisi, cui posses ista (12) nefanda loqui.
« Plenis fraude tuis (13) quis posset credere dictis,

(1) *non*, dans A.
(2) *verbum*, dans A.
(3) *sumus*, dans A.
(4) *veterior*, dans B.
(5) *nimirum*, dans B.
(6) *veneris*, dans A.
(7) *amat*, dans A.
(8) *sum... ipse*, dans A; *sit et vir*, dans B.
(9) *possit*, dans A.
(10) *servicis*, dans A.
(11) *dira*, dans A.
(12) *ita*, dans B; *cum posses*, dans A.
(13) *suis*, dans A.

« ut tua nunc aetàs poscat habere virum?
« Ore sonas aliud (1), aliud quoque mente revolvis;
« amodo falsa tacens, vera fatere mihi. »

« Per Salvatorem mundi qui cuncta gubernat
« et qui cuncta regit (2) saecula, juro tibi
« Me tibi vera loqui, mendacia dicere nulla;
« utque meam possis credere praesto fidem,
« Non tibi, sed nobis esset res ista pudori,
« dicere si vellem quae reticenda (3) forent. »

« In vestra nimium cogor dubitare loquela,
« talia Paulinus ut modo vota gerat.
« Ducere non (4) sponsam voluit cum junior esset,
« quando juventutis fervor habebat eum:
« Divitibus potuit mulieribus associari;
« sed sibi mens nuptam ducere nulla fuit. »

« Aeger eget medico, sano non est opus illo;
« non baculum validus, debilis imo petit.
« Per se firmus erat primis (5) Paulinus in annis;
« legitimos ideo fugerat (6) ipse thoros:
« Sed modo cum virtus aetatis deficit illi,
« optat conjugio me sociare suo.
« Ut tamen abscedat quicquid dubitabile credis (7),
« deprecor exploret vox tua velle suum. »

« Pone modo quod te (8) nuptam desideret ille;
« dic mihi quas dotes enumerare potes (9).
« Praecedit dotis numerus sponsalia semper;
« haec res tractari non sine dote solet.

(1) *unum*, dans A, et à la fin *resolvis*.
(2) *cernit cuncta*, dans B.
(3) *quaeque tacenda*, dans A.
(4) C'est la leçon qui se trouve dans A et dans B; peut-être l'auteur avait-il écrit *nam*.
(5) *primus erat firmus*, dans A.
(6) *fugiat*, dans A.
(7) *abcedat*, dans A; *credas*, dans B.
(8) *quare*, dans A; *Bono modo*, dans B.
(9) *velis*, dans A.

« Fit sponsalitiis dos et (1) sponsalia dote ;
« nulla dote data, nubere quaeque potest. »

« Rerum paupertas nil quaerere pauperiei
« debet (2) : inops inopi qualia dona dabit ?
« Haustum quis sitiens in sicco fonte requirit,
« in sterili fructus arbore quisve (3) petit ?
« Hanc dotem numerabo (4) sibi quod moribus ornor ;
« ista quidem dos est primo (5) petenda viris :
« Divitiis probitas, virtus praeponitur auro ;
« non est mendicus qui probitate viget (6). »

« Sit bona, sit sapiens, sit nobilis atque decora,
« despicitur mulier si videatur egens.
« Rustica, deformis, nulla virtute nitescens,
« dum locuples maneat, femina quaeque placet.
« Divitiis hodie virtus subcumbit, honestas
« lucris ; improbitas plus probitate viget.
« Quam numeres (7) igitur Paulino dic mihi dotem ;
« nam vetulae loculos saepe latenter habent :
« Alveoli veteres non melle carere (8) feruntur ;
« tu quoque denarios, ut meditamur, habes. »

« Hoc ego promitto vobis quod (9) quicquid habebo,
« dum sim (10) nupta, sibi mox sine fraude dabo. »

« Non repeti possunt incerta salaria ; lex est :
« nudis ex pactis actio rara (11) venit.
« Exprime propterea quid (12) sis in dote datura,
« ut valeat voto (13) finis adesse tuo. »

(1) *sponsaliis dos non*, dans A.
(2) *debeat*, dans A.
(3) *quidve*, dans A.
(4) *notabo*, dans A ; *quia* au lieu de *quod*, dans B.
(5) *prima*, dans B.
(6) *nitet*, dans B : ces deux vers ont été cités par Hieremias, P. III, l. II, ch. 3.
(7) *dare vis*, dans A
(8) *tacere*, dans A.
(9) *quid*, dans A.
(10) *sum*, dans A.
(11) *rara*, dans B.
(12) *quod*, dans B.
(13) *noto*, dans A.

« Sex ego pensa boni filati (1), brachia centum
« panni subtilis, binaque pepla (2) dabo,
« Septem gallinas cum gallo quae generare
« non cessant; ovis sedulo dives erit.
» Hoc ego polliceor sic ut sandalia, t(h)ecas (3)
« corrigiamque novam deferat ipse mihi.
« Quisquis honorari cupit, idem debet (4) honorem
« hunc aliis gerere quem cupit ipse sibi (5).
« Est honor ille tuus, aliis quem feceris ipse (6);
« proficiens aliis profuit ipse tibi.
« Non est hic mundus alius quam mundus honoris;
« si tollatur honor, verna superstes erit.
« Rusticus et miles, sapiens et stultus, iniquus
« et probus, unius conditionis erunt;
« Tonsuram clerus frustra monachusque cucullam,
« arma feret miles religioque crucem.
« Vestibus ornari pretiosis quilibet optat
« ut bene vestitum vulgus honoret (7) eum.
« Vir geminas vestes quidam gentilis habebat;
« altera solemnis, altera vilis erat;
« Ad mensam regis cum pannis vilibus intrans (8),
« spretus (9), ut ignotus pellitur inde foras:
« Qui mox abjecta sordenti, veste nitenti
« se tegit et coenam quam cito regis adit (10).
« Assurgunt proceres meliori sede recepti;
« submergit (11) brodio tegmina clara dato.

(1) Ainsi qu'on le verra plus loin, ce mot ne signifie pas ici Fil, comme l'italien *Filato*. *Brachia* est pris dans le sens assez inaccoutumé de Brasse qu'a conservé l'italien *Brachio*.

(2) *pipla*, dans A.

(3) *togas*, dans A.

(4) C'est la leçon de Hieremias; il y a *reddat* dans A, et *reddit* dans B.

(5) C'est encore la leçon du *Compendium moralium*; il y a *tibi* dans les mss.

(6) Ces trois vers sont dans le *Compendium*, P. IV, l. III, ch. 15.

(7) *honorat*, dans B.

(8) *intras*, dans A; *vestitus cum vilibus*, dans B.

(9) *sumptus*, dans B.

(10) *scenam*, dans A; *addit*, dans les deux mss.

(11) *subjungit*, dans A; *tegimina*, dans B.

« Inde requisitus faceret cur talia : Vestis,
« non ego, manducet cui dátur, inquit, honor!
« Sic (1) vestis pretiosa decus, vilisque pudorem
« affert, propterea (2) munera dicta peto. »

Misit ad haec Fulco claras quoque quaerere vestes;
audit anum, reddens talia verba sibi :
« Posse meum faciam quicquid petis ut tibi detur,
« dummodo Paulinus talia vota gerat.
« Pande tamen quod nomen habes ut femina quae sis
« Paulinus, dicto nomine, scire queat. »

« Nomine Polla vocor quia polleo moribus altis (3):
« conveniunt rebus nomina saepe suis.
« Texere me telas et adhuc filare decenter,
« prandia multiplici crede (4) parare modo.
« Est modo si rugosa (5) cutis canusque capillus,
« interior virtus mundaque pollet adhuc. »

His dictis, discessit anus quia Fulco volebat
(nam jejunus erat) se recreare cibo.
Manducare volens secum prius ista revolvit :
« Mandatum finem debet habere suum;
« Ergo, mandàtum modo nostra sponte receptum
« si non explerem, posset obesse (6) mihi :
« Nam de segnitie possem fortasse vocari;
« inter adesse suum me cohiberet anus.
« Sed qua de causa me tanto fasce gravari
« quae mihi commoditas utilitasque venit?
« Ecce domus ad agenda meae (7) non sufficiens sum;
« qualiter alterius facta subire volo?
« Insipiens (8) aliena colit propriumque relinquit;

(1) *Si*, dans A.
(2) *praeterea*, dans A.
(3) *locor... alter*, dans A.
(4) *credo*, dans A.
(5) *sic rudis*, dans A.
(6) *abesse*, dans B.
(7) *mihi*, dans A.
(8) *incipiens*, dans A.

« plus alios quam se quis nisi stultus amet (1)?
« Rebus in alterius crebro defectus habetur;
« spes est in propriis rebus habenda magis.
« Ergo meis volo non aliis intendere rebus (2);
« quam nostrum melius dicitur esse meum (3).
« Sed licet in proprium (4) sit plus intendere tutum,
« nos tamen externa saepe juvamur ope.
« Moribus et meritis (5) nemo tam fulget, alius
« quam non interdum sit bonitatis egens.
« Alterius fascem nos mutuo ferre jubemur:
« nam, si stare mea vi puto, saepe cado.
« Jure tenetur homo quicquid petit hoc dare velle
« ac (6) aliis fieri quid cupit (7) ipse sibi.
« Qui serit exspectat quid seminat, ut metat (8) illud;
« qui non mandat humi semina, raro metet (9).
« Ut mala quae facimus non impunita (10) relinqui,
« sic bona dicantur (*l.* dicuntur) praemia digna sequi.
« Expedit ergo mihi mandatum tradere (11) fini;
« ventis promissum mittere (12) nolo meum.
« Sed tamen ignoro jejunus vel dape sumpta
« dicere Paulino talia verba velim.
« Est melius, credo, jejunus ut alloquar illum;
« tunc etenim sensus est melioris homo:
« Tunc solet ingenium subtilius esse poetis;
« causidici (13) lingua gratior esse solet.
« Non nisi jejunos testes jurare videmus;
« sacrificat Domino presbyter ante cibum;

(1) Ces deux vers sont cités dans le *Compendium*, P. IV, l. II, ch. 6.
(2) *factis*, dans B.
(3) *vestrum*, dans A: la leçon que nous préférons se trouve aussi dans le *Compendium*, P. IV, l. II, ch. 6.
(4) *propric*, dans A.
(5) *propriis*, dans B; le copiste y a oublié *tam*.
(6) *hoc*, dans A.
(7) *quod putat*, dans B.
(8) *metet*, dans B.
(9) *metit*, dans B.
(10) *impugnata*, dans A.
(11) *tendere*, dans B.
(12) *tradere*, dans A.
(13) *causidicus*, dans A; *causitici*, dans B.

quem retinens, dicit (1) : « Te nimis oro, mane:
« Ut mecum comedas pro magno munere posco;
« magna dedisse mihi praemia visus eris. »

« Jam manducavi; ventri satis (2) est bene factum:
« omne quod est nimium taedia saepe movet.
« Quas agimus cunctis modus est in rebus habendus (3);
« jus rectumque perit (4), deficiente modo.
« Si dape vel potu monachus quandoque gravatur
« plus justo, vomitum fauce petente parat (5);
« Denique plus justo (6) pondus qui ferre laborat,
« aut sub fasce (7) ruet, rejiciet vel onus.
« Ad mensam redeas, mihi stat bona vestra voluntas;
« profecto (8) veniam te comedente cito. »

Ad mensam rediens assatas ore ferentem (9)
murilegum carnes sparsaque vina videt:
Vociferat, carnes quas fert ut praedo relinquat;
profuit ast (10) illi vociferare nihil.
Post illum lapidem jactando, conterit urnam,
qua fuerant olei quinque duoque cadi.
Fracto vase, liquor olei diffunditur, a quo
foedantur lecti stramina tota sui.
Quo Fulco viso magnam succensus in iram
insequitur furem corpore, voce, petris.
Dum sequitur, pedibus lapis ejus volvitur unus,
quo ruit, et foedam corpore quassat humum (11).
Auxilium clamore cupit (12), sed anhelitus illi

(1) *dixit*, dans B.
(2) *Jam... venter satur*, dans B.
(3) C'est la leçon de Hieremias; P. IV, t. 1, tit. 1. Il y a *habendis* dans B, et dans A :

Quas agimus modicum est in rebus habendum.

(4) C'est encore la leçon de Hieremias, *l. l.* : il y a, dans A et B, *parit*.
(5) *patente*, dans A; *facit*, dans B.
(6) *posse*, dans B.
(7) *falce*, dans A.
(8) *pro facto*, dans B.
(9) *fruentem*, dans A.
(10) *ac*, dans B.
(11) Il y a dans les deux mss.: *foeda... humo*.
(12) *petit*, dans A.

« Hoc ideo sensus quia nostri corporis alvo
« jejunante vigent (1) in meliore statu.
« Saepius audivi quod post convivia non est
« consilium, compos stat bene nemo sui;
« Est hebes ingenium, dape multa ventre repleto (2);
« non est perfectae tunc rationis homo (3):
« Turbatur cerebrum; cessat discretio mentis;
« cum (4) satur est venter spiritus alter inest (5);
« Praecipue Bacchus in venis (6) si dominatur (7),
« cogimur inviti verba stupenda loqui.
« Hunc saltare facit, hunc urget Bacchus ad iram;
« hic furit, hic Baccho saxa jubente jacit.
« Balbutire facit linguas quandoque disertas;
« Baccho plenus, egens regna tenere putat (8).
« Ergo mandati ne fines praetereantur,
« Paulinum vocitans, alloquar ante cibum (9).
« Quo rapior, stultus (10)? Numquid non (11), pacificato
« ventre, voluntatis est melioris homo?
« Jejunus (12) leviter subitam candescit in iram (13),
« torvus in effigie, colloquioque ferus.
« Jejunum dictum quid ei dicturus adire?
« Differ (14); inhumanus tempore degit (15) eo.

(1) *viget*, dans A; *meliori*, dans B.

(2) *multo*, dans B; il y a *recepta* au lieu de *repleto*, dans les recueils de Hieremias et de Johannes de Grapanis.

(3) C'est la leçon des deux recueils; il y a, dans B, *est non*, et dans A, *est tunc perfectae non*.

(4) *cui*, dans Johannes de Grapanis; *cur*, par erreur, dans Hieremias.

(5) Ce vers et les cinq qui le précèdent figurent dans le recueil de Johannes de Grapanis; dans Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. III, col. 915.

(6) *nobis*, dans Hieremias.

(7) *dominetur*, dans A et dans Hieremias, qui cite ce vers et les six précédents; P. III, l. I, ch. 1.

(8) Ce vers est aussi dans Hieremias, P. IV, l. IV, tit. 16.

(9) *paululum*, dans A; *alloquor*, dans B.

(10) *rapiar*, dans A.

(11) Par conjecture : il y a, dans A, *cum non jam*, et dans B, *non quid jam*.

(12) *jejunius*, dans A, et l'on y retrouve, deux vers plus bas, *jejunium*.

(13) Ce vers se trouve deux fois dans le recueil de Hieremias (P. IV, l. IV, tit. 15, et P. V, l. I, tit. 7), et l'on y lit, dans les deux citations, *scandescit*, fréquentatif de *Scandere*, qui n'appartenait pas à la bonne latinité.

(14) *differt*, dans A.

(15) *deget*, dans A.

« Post epulas illum repetas; tua verba libenter
« audiet et votis annuet (1) ipse tuis.
« Laetior omnis homo, postquam manducat, habetur (2);
« laetior ex (3) laeto pectore sermo venit.
« Accipiendo cibum se confortavit Helias,
« immensae (4) peragens mi(l)lia multa viae.
« Confirmat panis hominis cor (5), teste propheta;
« pocula cor vini laetificare solent.
« Effigies semper (h)ilarescens verba loquentis
« adjuvat; auditor gratius (6) audit ea.
« Ergo satisfaciam venter (*l.* ventri) prius, ut meliori (*l.* me-
« cuncta voluntate dicere verba queam. » [liore)

Haec ait, et mensam donis cerealibus, assa
carne, mero, stravit exiguoque sale.
Extracto cultro (7) panem truncare parabat;
tunc Paulinus adest ingrediturque domum.
« Optatus, Pauline, venis; bene veneris, » inquit;
« post epulas habeo dicere multa tibi.
« Manducare veni; rogo te discumbere nobis:
« sufficiens pastus iste duobus erit.
« Jocundus (8) vultus magis invitantis amici
« quam cibus appositus nos recreare solet;
« Multiplici fit (*l.* sit) mensa licet dape splendida, vultu
« deficiente bono, gratia tota (9) perit. »

Reddit ei grates Paulinus vertice pando;
inde pedem retrahens retro redire parat.
Dimissa mensa, Fulco festinat ad illum;

(1) Par conjecture; les deux mss. semblent avoir *animet :* les deux verbes ont été transposés dans B.
(2) Ce vers figure deux fois dans la compilation de Hieremias; P. IV, l. IV, tit. 5 et tit. 16.
(3) *et*, dans A.
(4) *in mensa*, dans A; *in mense*, dans B.
(5) *homines*, dans A.
(6) *gratior*, dans A.
(7) *gladio*, dans A.
(8) *Jocundi*, dans A.
(9) *quaeque*, dans B.

defuerat; verba reddere nulla potest.
Unius spatio jacuit quasi mortuus horae (1),
nullius adjutus advenientis ope.
Denique de terra multo conamine surgens,
hospitium repetit, veste madente luto.
Ingrediens panem videt asportare (2) relictum,
ore canem mappam dilacerare suam.
Ore nihil Fulco, tacito sed pectore, dixit:
« Quam mihi damnosus exstitit iste dies!
« Quam foret o felix qui posset scire futura!
« posset (3) enim multis se leviare malis.
« Sed non est nostrum causas praenosse futuras (4);
« istud (5) in arbitrio creditur esse Dei.
« Vita praesenti firmum nil stare videtur;
« illud quod credis firmius esse, cadit.
« Divitiae fugiunt, quas tu vel deseris; illae
« vel te destituunt ut fugitivus homo.
« Est homo nunc laetus, nunc tristis; pacificatus,
« nunc iratus erit, more moventis aquae.
« Transit honor, pereunt pretiosa, juventa senescit,
« deficiunt vires, gloria quaeque perit (6).
« Omnia ventura veniunt; obsistere fatis
« nemo potest; damnis addere damna nefas.
« Me (7) propter rerum jacturam non macerabo;
« sum melior rebus omnibus ipse meis.
« Rebus homo, non res homini, superesse jubetur (8);
« sunt homini nutu subdita cuncta Dei.
« Non flet in adversis nec prosperitate tumescit
« vir sapiens; aeque damna lucrumque gerit (9). »

(1) *ore*, dans A; *quia mortuus*, dans B.
(2) *apportare*, dans A.
(3) *possit* deux fois, dans B.
(4) Ce vers manque dans B.
(5) *illud*, dans A.
(6) Ces deux vers sont cités par Hieremias, P. V, l. III, tit. 1; nous avons préféré *quaeque* à la leçon des deux mss., *cuncta*.
(7) *Ne*, dans A.
(8) *jubentur*, dans A.
(9) Ces deux vers se trouvent dans

Sic confortatus, coepit detergere vestem
quae fuerat foedo (1) cum maculata (*l.* commaculata) luto.
Qua (2) tersa, Paulinus adest : quem Fulco (3) recepit
ore satis placido, non velut ante tamen.
Ejus (4) non vultum mutavit causa sinistra ;
intimus affectus saepius ore latet.
Corde licet doluit, risum simulavit in ore ;
non veniens animo, risus inanis erit.

Nunc Paulinus ait : « Mihi quae narrare volebas,
« obsecro te, dulci pectore, Fulco, refer.
« Vera tamen referas ; illudere tu mihi noli :
« illudens aliis saepe relusus abit (5).
« Fallitur interdum qui fallere cogitat, atque
« in laqueos proprios quos parat ipse cadit.
« Sermo tuus verax, tua verba fidelia sunto (6) !
« tolle fidem ; vacui corporis umbra sumus.
« Quis bonus absque fide ? Sapiens est quis (7) sine sensu ?
« Est homo vas vacuum, deficiente fide.
« Virtutes alias frustra conaris habere,
« si virtus fidei deficit una tibi (8).
« Quamvis virtutum videaris egens aliarum,
« hac tamen imbutus, omnibus aptus eris ;
« Dat salvum te pura fides ; victoria mundi,
« nostra fides ; animae vita salusque, fides (9).
« Non varii sermonis eris (10) ; regnum variatum
« destruitur, longo tempore stare nequit.
« Linguam falsiloquam disperdit (11) et ora dolosa

Hieremias, P. V, l. III, tit. 1 ; mais il y a dans le premier, *tumet* au lieu de *tumescit*, et dans le second, *aequa* au lieu de *aeque*.
(1) *foeda*, dans A.
(2) Il y a dans les deux mss., *Quae*.
(3) *subito*, dans A.
(4) *Cujus*, dans A.
(5) *alios*, par erreur, dans Hieremias, P. IV, l. III, tit. 7.
(6) *sumpta*, dans A.
(7) *qui*, dans A.
(8) *defficiat*, dans A.
(9) *salus fides est*, dans A.
(10) *erit*, dans A.
(11) *dispargit*, dans A ; *dosa*, dans B.

« Omnipotens ; fraudis non imitator (1) eris.
« Est labor in labiis mendacia composituris (2) ;
« vera locuturis (3) non labor ullus inest (4).
« Sis (5) igitur verax ; mendacia comprime, Fulco ;
« os (6) mendax animam saepe perire facit. »

« Quid sibi vult, tribuit mihi quod (7) fastidia tanta
« iste dies? Somnum (8) quod velit esse puto.
« Ni sopor (9) hic esset, vacuus sic mente fuissem
« providus ut fierem vir generosus ego?
« Ni sopor (10) hic esset, loqueretur tam sapienter
« Paulinus multae simplicitatis homo?
« Unde veniret (11) ei sermones tam sapientes
« dicere? Non posset sanius Hugo loqui (12).
« Inducit leges, Salomonis verba diserti (13)
« praedicat; apparet esse propheta bonus.
« Sed leviter potero cognoscere somnus an hoc sit,
« Paulini palma percutiente genas.
« Ille repercutiet, si(c) me mox evigilabo (14) ;
« si non evigilem, non sopor ullus erit. »

Haec dicens, alapam Paulino praebuit unam,
ex qua Paulini labra cruore madent.

(1) *invitator*, dans A.
(2) C'est la leçon qui se trouve dans Hieremias, P. I, l. III, tit. 12 ; il y a dans A, *composituras*, et dans B, *compositurus*.
(3) Dans Hieremias, *l. l.; loculturus*, dans A et dans B.
(4) *illis inesse*, dans B.
(5) *Sic*, dans A.
(6) *omnis*, dans A.
(7) *tribuitque mihi*, dans A.
(8) *somnus*, dans B.
(9) *sapor*, dans A.
(10) *sapor*, dans A.
(11) Par conjecture ; il y a dans A, *Unde venirent*, et dans B, *Ut venient*.
(12) *nec posset sanus*, dans A. Ce Hugo était sans doute un philosophe ou un jurisconsulte qui jouissait alors en Italie d'une grande renommée, et si on parvenait à le connaître d'une manière certaine, on aurait un précieux renseignement sur l'âge de Richardus ; mais ce sage peut n'avoir eu qu'une célébrité locale, et il n'est pas impossible que ce vers n'ait été qu'un compliment menteur, sans aucune valeur historique. Si Richardus avait vécu au XIIe siècle, il aurait pu penser à Hugues, abbé de Cluny, qui acquit une grande renommée par sa science, sa vie et ses livres, et jouit successivement de la confiance de cinq papes, ou à Hugues de Saint-Victor, qui ne tarda pas à acquérir aussi une célébrité européenne.
(13) *deserti*, dans A.
(14) Ce vers manque dans A.

Nec mora, Paulinus vice versa percutit illum,
dans alapam similem, talia verba loquens :
« In paribus causis par jus procedere debet ;
« legem quam tuleris cogeris ipse pati.
« Quid tamen egisti ? Credo quod daemone plenus (*sic*)
« vel rabie plenus talia, Fulco, facis.
« Hoc mihi post epulas donum donare volebas,
« discuteret (1) dentes ut tua palma meos.
« Numquid detractor aliquis surrexit iniquus,
« dixit de nobis qui (2) mala verba tibi ?
« Non est prudentis vano sermone moveri (3) ;
« est fragilis causa mobilitate frui (4).
« Audisses (5) si me de te dixisse sinistrum,
« dicere debueras primitus ipse mihi.
« Quod si contra te me (6) deliquisse videres,
« me poteras aliis corripuisse modis.
« Plus tamen affligor sine causae cognitione ;
« quam (7) patimur juste non ita poena riget.
« Livor edax igitur nostrum violavit amorem ;
« flebilibus visis hic honorare solet (8) ;
« Ridet ubi dolor est ; in laetis (9) tristificatur ;
« quae videt affligit (10) lumine cuncta suo.
« Non acies est recta sibi ; cum lumine torvo
« cuncta videt ; visa prosperitate, gemit ;
« Et quotiens alios, se laedit primitus ipsa,
« telis dans propriis (11) vulnera coeca sibi.
« Murmura potus ei ; suspiria sunt cibus illi (12) ;

(1) *discutent*, dans A.
(2) *quis*, dans A.
(3) Ce vers est dans Hieremias, P. V, l. 1, tit. 4.
(4) *et fragilis causae*, dans B.
(5) *audiveras*, dans B.
(6) *te me contra*, dans A.
(7) *quid*, dans A : ce vers se trouve dans Hieremias ; P. V, l. 1, tit. 2.
(8) Par conjecture ; il y a dans A, *visus rebus ornare*, et dans B, *visis rebus onare*.
(9) *laetus*, dans A.
(10) *affigit*, dans B.
(11) Par conjecture ; il y a dans les deux mss., *telaque dans propria*.
(12) *Murmur*, dans A ; *suspira*, dans A et B ; *isti*, dans B.

« curis invigilans, usque sopore caret.
« Dicitur invidia spectatas (1) scindere petras,
« messibus et teneris floribus esse nocens.
« Haec tibi si nocuit, hanc tu de corde repellas;
« est virtus vitium posse fugare nocens (2).

Fulco miratur loquitur cur (3) talia verba
Paulinus; somnus cogitat ut sit adhuc.
Talia dum credit, iteratam (4) praebuit illi
in facie (5) palmam qua gena tota rubet.
Nec satis est, per caesariem sed prendidit (6) illum,
opposito satagens sternere posse genu.
Insuper emittit magnas ad sidera voces:
nam putat ut somnus taliter ire queat.
Talibus attonitus factis, Paulinus abire
cogitat et celeri posse latere fuga:
Credit enim factus quod Fulco sit rabiosus,
spiritus et quoniam vexat (*l.* vexet?) iniquus eum.
Morte mori subita metuens, exclamet (7) utrumve
auxilium dubitat sive resistat ei.
Intra se dicebat: « Ero sic (8) forte peremptus;
« esse nocens animae corporis atque puto:
« Non sum confessus culpas, non poenituique;
« non ego quae feci crimina multa (9) lui.
« Non testamentum, sicut mos exigit, ullum (10)
« de rebus recolo constituisse meis.
« Haeredem non constitui succedere nobis,
« qui queat ut vindex sit necis ille meae (11).
» Sic inconfessus, sic (12) intestatus, abire

(1) *spectantis*, dans A.
(2) Hieremias a cité ce vers; P. III', l. II, tit. 3.
(3) *quod*, dans B.
(4) *iterato*, dans A.
(5) *faciem*, dans A.
(6) *prehendit*, dans A.
(7) *exclamat*, dans B.
(8) *si*, dans B.
(9) *cuncta*, dans A.
(10) *jus exigit illum*, dans A.
(11) *judex sit nexis*, dans A.
(12) *sit*, dans A.

« si videar (1), poterit dedecus esse mihi.
« Si pugnare volo, nequeo quia non sinit aetas ;
« deficiunt vires, bellicus usus abest (2).
« Non dabo terga fugae, quoniam contra fugientes
« quisque potest ; animos Fulco resumet eo (3).
« Ergo resistenti tota virtute resistam ;
« audax audacis vim cohibere solet (4) ;
« Eventus pugnae dubius ; victoria belli
« de populo nimio non venit, imo Deo (5).

Haec dicens, baculo, manibus quem forte tenebat,
Fulconem rabidum quem putat esse (6) ferit.
Ictus vibratus in laevam concidit aurem,
expergefactus quo quasi Fulco cadit :
Dumque parat similes ictus ut mactet (7) ibidem,
clamat Fulco : « Manum comprime ; parce, precor.
« Ex odii studio non venit quod (8) modo feci :
« omnia credebam somnus ut ista forent.
« Nos errasse scias in causa ; praefuit (9) error :
« consensum nullus error habere potest.
« Jam quia (10) sum certus quod compos sum rationis,
« quae tibi promisi facta subire volo. »

Dixerat haec ; subito Paulinus alacrior inde
factus, ait secum : « Talia facta placent.
« Jam quod (11) in audaces non est audacia tuta ;
« jam quia vis animi pellitur, ecce patet (12).
« Duritiem (13) ferri quis mollificat nisi ferrum ?

(1) *moriar*, dans A.
(2) *adest*, dans A.
(3) *eos*, dans A.
(4) Ce vers a été cité dans Hieremias ; P. V, l. I, tit. 11.
(5) Ces deux vers se trouvent aussi dans Hieremias ; P. V, l. II, tit. 4.
(6) *ipse*, dans A.
(7) *mactat*, dans les deux mss. ; *Quumque*, dans A.
(8) *quid*, dans A.
(9) *causas profuit*, dans A.
(10) *que*, dans A, et *sis* au lieu de *sum*.
(11) *que*, dans A.
(12) *ipse parit*, dans A.
(13) *duriciam*, dans A.

« frenari feritas a feritate solet (1).
« Non tamen extolli praesenti curo triumpho;
« saepe cadit graviter quando superbit homo (2).
« Quam metui (3) mavult semper consultus amari;
« nunquam verus amor absque timore manet.
« De nunc concessa non prosperitate tumescam:
« ardua namque cadunt et tumefacta crepant (4).
« Non durare potest inflata superbia longe (5);
« cum plerumque putat firma manere, cadit.
« Rebus in humanis est fallax alea semper;
« quae, tibi cum melior esse videtur, obest.
« Ergo superbire (6) successu non placet isto;
« jam satis est faciat quod mihi Fulco preces.
« Quid sit (7) dicturus intendam corde benigno:
« sermo suus (8) poterit utilis esse mihi.
« Non audire tuam deberem, Fulco, loquelam,
« fecisti quoniam turpia probra mihi.
« Caedere me multis alapis non erubuisti,
« turpiter et canos dilacerare meos;
« Sed mala nolo malis, imo bona reddere quaero,
« parcere cum melius quam nocuisse putem.
« Ut dimittamur, dimittere jure tenemur;
« ut sibi parcatur, parcere debet homo.
« Succincto sermone tamen mihi dicito quid vis:
« sermo saepe brevis gratior esse solet. »

« Expedit ut causam certo (*l.* curto) sermone retexam,
« sum quia (9) jejunus afficiorque fame.

(1) Ce vers est cité par Hieremias; P. II, l. I, tit. 2.
(2) Il y a dans B, à la place de ce vers :
me stetit in dubio vincere posse prius.
(3) *metum*, dans A.
(4) Hieremias a inséré ce vers dans son recueil; P. V, l. III, tit. 1.
(5) Ce vers se trouve aussi dans le *Compendium moralium*, P. IV, l. III, tit. 3; mais *longe* y est remplacé par *fili*.
(6) *superbiri*, dans A.
(7) *si*, dans B.
(8) *tuus*, dans A.
(9) *que*, dans A; *cum quia*, dans B.

« Non hodie Cereris, non Bacchi munera sumpsi;
« non cibus intravit ullus in ore meo :
« Quam (1) tu vidisti mensam cattusque canisque,
« me tamen invito (2), diripuere mihi.
« Contra praedones vindictam dum (3) dare quaero,
« addita sunt damnis altera damna meis.
« Est oleum fracto diffusum vase; supellex
« lecti tota mei foeda liquore madet;
« Tandem faece rui (4), magnos dum persequor hostes :
« firmius ut credas, signa videre potes.
« Sed quoniam venter male fert jejunia longa,
« cogitur in panem quilibet ire dolor.
« Ergo famis ne tabe diu tabescere nostra
« membra queant, verbo rem (5) tibi pando brevi.
« Ad me venit anus, quae nomine Polla vocatur,
« notificans quod tu ducere quaeris eam.
« Haec eadem votum cupiens ut (6) sit tibi nupta
« expressit dotem quam dabit ipsa tibi.
« Panni subtilis bene texti brachia centum,
« filatique boni sex tibi pensa dabit,
« Pepla duo, septem gallinas quae generare
« non cessant; gallus adjicietur (7) eis.
« Haec dare promisit sub tali conditione
« ut sibi pro tanta munera dote feras :
« Corrigiam petit ista novam, sandalia, thecam (8),
« ut currant doti talia dona suae.
« Ergo voluntati (9) si causa tuae sedet ista,
« pande mihi quoniam praesto libenter opem. »

(1) *Quem*, dans A.
(2) *invicto*, dans A.
(3) *non*, dans A.
(4) *feci rui*, dans A; *voce petris*, dans B.
(5) *re*, dans A.
(6) *quod*, dans B; peut-être Richardus avait-il dit : *Haec simili voto*, ou, en se rapprochant davantage du texte : *Haec eadem votis*.
(7) *addicietur*, dans A.
(8) *togas*, dans A.
(9) *voluptati*, dans A, et *decet* au lieu de *sedet*.

« Omnia nudari quia debent inter amicos,
« rem de qua quaeris notificabo tibi.
« Tempore praeterito fuerat mihi magna voluntas
« ut possem nuptam consociare mihi;
« Per pluresque vices ad Pollam misimus ipsam:
« non fortuna dedit (1) ut mihi nupta foret.
« Sed cum lapsa meae melior sit portio vitae,
« nulli conjugio subdere colla volo.
« Praecipue quia noster (2) equus calcaribus ullis (3)
« respondere nequit frigiditate sua;
« Esset turpe mihi si, cum mea nupta sitiret,
« non possem medio fonte levare (4) sitim.
« Hunc etenim morbum consultius esse tegendum
« quam patulum fieri publica verba canunt:
« Ergo meum (5) vitium celari, non reserari
« debet, ne (6) sermo gentis in ore cadat. »

« Ut capias nuptam res ingentissima suadet,
« tu quoniam solus nocte dieque manes.
« Carcere deterior est sollicitudo (7) diurna;
« solum dissimilem non reor esse feris.
« Solus enim quam (8) laetitiam, quae gaudia sentit?
« Regna licet teneat, sunt sua regna nihil.
« Rex sine militibus, praesul sine presbyterorum
« collegio, soli nomen inane (9) gerunt.
« Omnes divitias quamvis possederis (10) orbis,
« dum solus maneas nil reputare potes (11):
« Tum male manducas, male dormis; quas cinis escas

(1) *fuit*, dans A.
(2) *non*, dans A.
(3) *ullus*, dans B.
(4) *lavare*, dans A.
(5) *mecum*, dans A.
(6) *nec*, dans A; *cadam*, dans B, au lieu de *cadat*.
(7) Le sens semble exiger *solitudo*, la leçon de B; mais la seconde syllabe est brève, et malgré toutes les libertés que l'on prenait avec la latinité classique pendant le moyen âge, nous ne pouvons croire que Richardus ait écrit, en doublant le T, *solittudo*.
(8) *quam* manque dans A.
(9) *solum* et *in vane*, dans A.
(10) *possidetis*, dans B.
(11) *putes*, dans B.

« amictis (1) ; thorus est sordidus usque tuus.
« Te pannosque tuos aliquo non mundificante (2),
« omnibus appares spurcidus atque miser.
« Vae soli cui cum cadet (3) adjutore carebit !
« Vae soli cui non consiliator adest !
« Es simplex quia (4) dicis equum calcaria nulla
« posse movere tuum, frigiditate tua.
« Assidua gutta bene scis quod (5) petra cavatur ;
« cum ferula forula (6) saepe rotata calet ;
« A ferro ferrum sibi mutuo sumet acumen (7) :
« sic (*l.* si ?) tibi juncta, tuum Polla movebit equum.
« Feminea caro carne viri connupta resumit
« igniculos, quamvis mortificata tremat.
« Femineae carnis tactu non dulcior ullus
« humanis rebus tactus inesse potest (8);
« Crura, pedes quotiens secretaque (9) gaudia tangis (10),
« cessat frigiditas, igne medul(l)a calet (11).
« Ut secum fueris congramineatus (12) in unum,
« crede mihi quod te frigora nulla prement.
« Illius aggrediens certamen deliciosum,
« sponte sua cupiet currere vester equus.
« Sed si tantus inest vestris genitalibus algor,
« hoc ut ad officium sis (13) minus ipse potens,

(1) Dans B ; *Dum... quas cujus escas amictisque*, dans A : on rétablirait le sens en lisant *quas cupis escas amittis* ou *quae cinis escas tunc amicit*. Nous avons corrigé, dans B, *sordibus* au lieu de *sordidus*.

(2) *modificante*, dans A.

(3) *cadit*, dans B.

(4) *quod*, dans B.

(5) *quia*, dans A.

(6) Peut-être, au lieu de ce mot qui n'appartenait pas à la bonne latinité et ne se trouve dans du Cange qu'avec une forme masculine, faut-il lire, comme dans B, *ferula*.

(7) Il y a dans A, au lieu de ce vers : Si ferro ferrum jungas sibi, furit acumen.

(8) Ces deux vers se trouvent aussi dans Hieremias, P. IV, l. v, tit. 1 : B a par erreur, dans le premier, *tactus* au lieu de *tactu*.

(9) *Cura pedes tociens secretum*, dans A.

(10) *tangens*, dans B.

(11) *manet*, dans B.

(12) Dans B ; ce mot, probablement corrompu, ne se trouve dans aucun dictionnaire ; mais le sens en est facile à deviner : il y a dans A, *conquaminatus*.

(13) *sic*, dans A.

« Fomentis calidis, radicibus utilibusque,
« moturus Venerem, vivificatus (1) eris.
« Denique si totus in ea sis parte peremptus,
« inde tamen Pollae non odiosus eris.
« Hoc ad opus nunquam te forsitan illa vocabit (2);
« consimili morbo forte laborat ea.
« Est tibi si facies rugosa, capillus et albens (3),
« est et ei friges (4), frigiditate tremit;
« Non ab ea poteris reprehendi frigiditate,
« de vitio vitium cum sibi praesit (5) idem.
« Est coecum coeco de visus (6) perditione
« improperare (7) nefas: nam sua probra refert.
« Quis non ridebit si claudus dicere claudo (8)
« passibus ut rectis debeat ire, velit?
« Omnia nota tibi feci jam; tu tamen inde
« elige quod (9) valeat aptius esse tibi. »

« Si non credat ei, frustra quis habebit amicum;
« frustra vult factis assit ut ille suis.
« Tu bene scis quoniam tenui te semper amicum,
« usus (10) consiliis nocte dieque tuis:
« Et modo consilium non debeo spernere vestrum;
« velle tuum (11) semper sit (12) volo velle meum.
« Sed tamen est unum sollerter (13) praemeditandum,
« ne sit de lingua Polla proterva nimis.
« Feminea lingua non aspis senior (*l.* saevior) unquam (14)
« esse potest; nullum pejus in urbe (15) malum.

(1) *vivificabis*, dans A.
(2) *ille movebit*, dans A.
(3) *albus*, dans A.
(4) Ce mot, qui ne se trouve pas dans du Cange, est la leçon des deux mss.: si ce n'est pas une simple corruption de *Frigus*, il signifie Froideur, Impuissance ou Paresse, comme l'italien *Freddezza*.
(5) *prosit*, dans B.
(6) *visis*, dans B.
(7) *improbare*, dans B.
(8) *ducere claudos*, dans A.
(9) *quid*, dans A.
(10) *visus*, dans A.
(11) *meum*, dans A.
(12) *fit*, dans B.
(13) *solemne*, dans A.
(14) Ce vers a été transposé dans B, et se trouve dans le distique suivant.
(15) *ore*, dans A; peut-être *orbe*.

« Feminea lingua non succus amarior ullus ;
« cedere dicuntur toxica cuncta (1) sibi :
« Saevitia tigres superat, feritate leonés,
« duritia lapides et levitate not[h]os ;
« Vulpes fraude, lupos rabie catulos (*l.* catulis) viduatos,
« nequitia quicquid vivit in orbe praeit.
« Est mulier linguosa viro pars mortis amarae (2) ;
« nocte dieque modis mille fatigat eum :
« Cum bene prandere, potare, quiescere secum
« optat, tunc illi (3) jurgia saeva parat (4).
« Quae tibi causa placet, quamvis bona, displicet illi ;
« quicquid habes odio, diligit illa nimis.
« Dulce coquinatum tu diligis, illa salatum (5) ;
« tu volucrum carnes appetis, illa caprae ;
« Aequoreos pisces quotiens vis, vult fluviales ;
« tu lucem, tenebras illa tenere cupit ;
« Tu vis ridere, conatur femina flere ;
« ridebit quotiens verba dolentis habes.
« Non mare turbatum magis expugnare carinam
« fertur, quam mulier litigiosa virum (6).
« Asseritur Jesabel multos mactassè prophetas,
« Dalida Sansonem, perfida Scylla patrem (7).
« Omnibus in causis contraria semper habetur ;
« ejus mantellus flamen adesse facit.
« Cum venusina cohors teneat te, Fulco, peritum,
« sic tractes factum possit ut esse bonum (8). »

Qualia Paulino tali sermone loquente,

(1) *Credere* et *juncta*, dans A.
(2) *amara*, dans A ; *Est linguosa mulier*, dans B.
(3) *illi*, dans A et B.
(4) Ces quatre vers sont dans Hieremias ; P. IV, l. VI, tit. 10.
(5) *solatum*, dans A.
(6) Hieremias cite encore ces deux vers, P. IV, l. VI, tit. 10 ; mais en écrivant, par erreur, dans le premier, *pugnare*.
(7) *stilla premet*, dans A ; *perfuda*, dans B, peut-être pour *perfuga :* il s'agit de Scylla, fille de Nisus, qui, par amour pour Minos, arracha à son père le cheveu de pourpre dont dépendait sa destinée : voyez le *Ciris*.
(8) *meum*, dans B.

quod sit adhuc somni visio Fulco putat.
Sed cum sit laesus de somni credulitate,
ut probet an somnus debeat esse timet.
Verbis ergo magis quam respondere feritis (1)
tutius esse putans, talia verba dedit :
« Qui canis a cal[l]ida conspersus erit semel unda,
« frigida si fuerit post modo lympha, timet (2).
« Si tibi consilium possem (3) donare salubre,
« hoc tibi cum laeta, credito, mente darem.
« Sed quod de lingua sit Polla proterva pavescas,
« tempore te nullo desinat (4) iste pavor (5)!
« Cum mare siccatum, ver non florere videbis (6),
« et fluvios versis cursibus (7) ire retro,
« Femina tunc poterit tibi non linguosa videri ;
« hoc etenim telo bella diurna movet.
« Lingua sibi clypeus, cassis, lorica, pharetra,
« hasta, mucro, gladius, clava (8), sagitta, lapis.
« Cum non sit licitum fungi melioribus (9) armis,
« qua se defendit (10) garrula lingua datur.
« Dente quidem porcus, bos cornu, calce caballus,
« femina cum lingua litigiosa gerit (11).
« Non tamen ad linguam consultus vir muliebrem
« intendat ; reputet (12) nil sua verba fore !
« Sunt venti quae verba sonant ; mutabiliter (*l.* mutabilis) ergo
« qui venti levior flamine visus erit.
« Credo tamen quod non poteris, Pauline, timere
« ut sit de lingua Polla molesta (13) tibi.

(1) Par des coups ; *Feritum* a été ajouté par les Bénédictins au glossaire de du Cange, et le vieux-français en avait fait *Fereis*.
(2) Ces deux vers manquent dans B.
(3) *At* et *possim*, dans B.
(4) *namque malo deseret*, dans B.
(5) *labor*, dans A.
(6) *videres*, dans A.
(7) *fontis videris*, dans B.
(8) *clavos*, dans B.
(9) *fingi mulieribus*, dans A.
(10) *deffenderet*, dans A : peut-être faut-il écrire *defendat*.
(11) *ferit*, dans B.
(12) *reputat*, dans B.
(13) *proterva*, dans B.

« Mitis (1) in aspectu paret; sapientia verba
« profert; eloquium rusticitate caret.
« Est quoque matura facies, ut monstrat in annis
« nequitias hominum qui domitare solent.
« Cum tibi tam (2) sapiens annosaque femina nubat,
« de linguae (3) modicum clade timere potes (4).
« Linguam litivomam (5) compescit sensus et aetas;
« ultra (6) propter ea ne titubare velis!
« Denique si nimium linguosam videris ipsam,
« hanc percussuris verberibusque (7) doma;
« Cum baculo, male quum censerent (8) tempora nostra,
« obstet (9) uxori jurgia quando movet. »

« Vestra mihi sunt verba favus; sed nunc videamus (10)
« Polla sit an generis nobilitate nitens.
« Dos est summa viris generosam ducere nuptam;
« illustris mulier aptior esse solet.
« Stirps generosa quidem plerumque fidelis habetur,
« omnibus in causis pectora fida gerens;
« Non variare solet quia non est duplicis oris;
« factum cum verbo consonat usque suo.
« Editus armento quaeri debet generosus
« pullus in alleali (11); virgula, vite bona;
« Accipiturque (*l.* Accipiterque) bono laudatur in aere (12) na-
« ingenuus (13) genitus degenerare nequit: [tus;
« Si cujus de stirpe bona ducatur origo,

(1) *Mitis*, dans A.
(2) *jam*, dans A.
(3) *delinque*, dans A; *de lingua*, dans B.
(4) *potest*, dans A.
(5) *linguosam*, dans A: ce mot, que nous n'avons trouvé dans aucun glossaire, se comprend facilement.
(6) *ultima*, dans B.
(7) *percussurus*, dans B; *verberimus*, dans A.
(8) Par conjecture: *quem senserint*, dans A; *sensent*, dans B.
(9) Dans A; *obses*, dans B: il faut sans doute lire *obsis* ou *obstes*.
(10) *pracvideamus*, dans A.
(11) *pulsus in aleali*, dans B: ce mot, qui manque dans tous les glossaires, semble signifier Entouré de branches (*Halli* en bas-latin, *Haille* en vieux-français), Parc.
(12) *Aire*; du Cange ne donne que les formes *Aera*, *Aerea*, *Aeria* et *Aria*.
(13) B. ajoute ici *natus*: c'est sans doute une réminiscence du vers précédent.

« quin bona permaneat causa stupenda foret.
« Est igitur melius gentilem (1) ducere nuptam
« cum modico, quam quae (2) rustica multa daret.
« Sed quia nunc feci verbum de rusticitate,
« ausculta, quid sit rusticus, aure pia.
« In toto mundo vix pejor bestia vivit;
« reptilibus cunctis vilior ipse manet:
« Tam mala res usquam (3) puto quod non inveniatur;
« aera cum flatu, corpore foedat humum.
« Deterius nihil est toto quam rusticus orbe:
« nam fit de facto pejor honore sibi.
« Quam non extinguit, sitis est mala, copia fontis;
« quam non mollificat, est mala pellis, adeps (4).
« Non homo, sed pecus est qui non perpendit honorem;
« est ideo fatuus (5) quisquis honorat eum.
« Deperit ut pelagi mandatum semen arenae (6),
« factus villano sic perit omnis honor.
« Quando precaris eum, surdescit (7), non habet aures;
« surdior efficitur, te cumulante (8) preces.
« Ad lacrymas flecti non novit rusticus unquam;
« tam pia sit, nulla causa movebit eum.
« Non precibus, sed verberibus, terrore minisque
« rusticus assiduis aggrediendus erit.
« Tunc aures patulas, tunc cor miseranter habebit;
« tunc alacri faciet pectore velle tuum.
« Qui si ditescat vel sublimetur honore,
« astra manu tangens (9), tunc sibi regna petit.
« In turba turbo (10) tunc est, in plebe susurro;
« in dominum surgens, arma minatur ei.

(1) *generosam*, dans A.
(2) *quanquam*, dans A.
(3) *unquam*, dans B.
(4) Ces deux vers manquent dans B, et on y lit à la place du vers suivant:
Nunquam villanus sibi factum pensat honorem.
(5) *facinus*, dans A.
(6) *cepit*, dans B, et *habere*, dans A.
(7) *surdessit*, dans A.
(8) *tumulante*, dans A.
(9) *tengens*, dans A.
(10) *certe*, dans A.

« Nobilior Priamo, prudentior est Salomone;
« condere (1) jura putat garrulitate sua.
« Legibus absistit (2), mores quoque (3) dissipat omnes;
« omnibus in causis verba furentis habet.
« Esse reus mortis deberet quisquis honorat
« villanum, (et?) titulis intitulare studet.
« Est populi clades quotiens ad culmen honoris (4)
« rusticus ascendit; est quoque plaga Dei.
« Ut lapidanda (5) foret quae montibus altior esset
« bestia, villanus qui dominatur ita.
« Ne (6) tibi (*l.* sibi) confidas, ipso jurante frequenter (7)!
« quod petis ut faciat non (8) sacramenta tenet.
« Arbor iniqua bonos nescit producere fructus;
« nunquam villanus novit amare fidem.
« Si de stirpe bona praedicta sit edita Polla,
« nuda licet veniat, sit mihi (9) nupta; placet. »

« Juste nemo tuum posset reprehendere verbum;
« omnes scripturae testificantur ita.
« Sed tamen in mundo quin fallat (10) regula non est;
« aspicitur pungens spina creare (11) rosas.
« Degenerat quandoque Deo Natura volente (12),
« ut sint (13) in cunctis facta stupenda Dei.
« De patre saepe bono soboles (14) descendit iniqua,
« et bona progenies de genitore malo.
« Non attendatur carnis, sed mentis (15) origo!
« ex animo potius nobilitatur homo.
« Natus, ab arce poli veniens, dum (16) sis sine mente,

(1) *quondam*, dans A.
(2) *insistit*, dans B; peut-être faut-il lire *obsistit*.
(3) *que*, dans A.
(4) *honores*, dans A.
(5) *lapidenda*, dans A.
(6) *Nec*, dans A.
(7) *frequentor*, dans A.
(8) *facias ori*, dans B; peut-être faut-il lire à la fin, malgré les deux mss., *tenent*.
(9) *tibi*, dans B.
(10) *fallit*, dans B.
(11) *pupura dare*, dans B.
(12) *jubente*, dans A.
(13) *sunt*, dans A.
(14) *proles*, dans A.
(15) *mentis*, dans B.
(16) *venias et*, dans B.

« jam (1) tua nobilitas est reputata nihil.
« Econtra si natus homo de faece lutoque,
« praeditus ingenio, nobilitate nitet.
« Non genus ingenium, generis sed nobilitatem
« ingenium superat (2) : sic generosus homo (3).
« Non genus in Polla, sed mores (4) discute : mores
« nobilitant nimium (5) femineumque genus.
« Consulo, laudo tibi; Pollam dimittere noli,
« quin sit nupta tibi tuque maritus ei. »

« Concordant mea vota tuis; quia jam placet ista
« causa tibi, debet, Fulco, placere mihi.
« Tu jubeas, et ego faciam tua jussa libenter!
« nolo mandatis obvius ire tuis.
« Ad propriam remeabo domum, tu perfice factum;
« in manibus maneat sors mea tota tuis! »

Nox erat interea Paulinus quando recedens
solus per tenebras arripiebat (6) iter.
Cui comitem se Fulco dedit quia rusticitatem
crederet ut faceret ni sequeretur (7) eum.
Usque domum comitatur eum, dictoque vicissim
laeta voce *Vale*, Fulco reflexit iter.
Dum (8) redit, ecce canes mordaci dente repente
aggrediuntur eum praecipitantque solo;
Dilacerant (9) vestes, dentes in pectore figunt (10);
fuste caret cum quo pellere possit (11) eos.
Mox animum capiens, surgit lapidesque requirit;
quos reperire nequit, nocte nocente sibi.

(1) *dum*, dans A, et à la fin, *mihi*.
(2) *superet*, dans A.
(3) *ero*, dans B.
(4) *cunctos*, dans A.
(5) Dans A ; *virum*, dans B : il faut sans doute lire *hominum*, *nostrum* ou *vireum*, que nous n'avons cependant rencontré nulle part.
(6) *corripiebat*, dans A.
(7) *insequerentur*, dans A.
(8) *Cum*, dans A.
(9) *Dilacerent*, dans A.
(10) *fingunt*, dans A.
(11) *posset*, dans A.

Ante suos vultus (1) opponens brachia, cancri
more retrograditur, ora pavendo canum.
Forte via media, qua pergit, fossa patebat;
in qua retrogradus Fulco repente ruit.
Sordibus atque luto fuerat (2) pars ima (3) repleta;
est ibi (4) crure tenus fixus adusque diem.
Vociferans clamabat (5) opem, sed vociferantem
non sinit audiri garrula turba canum.
Per totam noctem, medio faecisque lutique,
infelix jacuit, sic sua fata (6) gemens:
« Heu miserum! contra Dominum quae crimina feci,
« mitteret ut subito tanta flagella mihi?
« Ecce dies mihi praeteritus, potuque ciboque
« dempto, cum multa perditione fuit!
« Insano similis percussi (7) factus amicum,
« unde repercussa tempora nostra dolent.
« Morsibus inde canum sum totus dilaceratus,
« in foveamque cadens ut miser ecce moror.
« Numquid peccavi quando (8) sponsalia Pollae
« tractabam (9), precibus compatiendo (10) suis?
« Legitimos sociare thoros non crimen habetur:
« copula nam legitur ista sacranda Deo.
« Uxores habuisse lego multos patriarchas,
« deque viris sanctis (11) creditur illud idem.
« Conjugium reor Ecclesiae primum sacramentum:
« est etenim talis pactio grata Deo.
« Hoc nocuisse mihi non ergo cogito, tanta (12)
« ut mihi deberent imminuisse mala.

(1) *oculos*, dans A.
(2) *et steno* (l. *coeno*) *fiant*, dans B.
(3) *una*, dans A.
(4) *quoque*, dans A.
(5) *tunc clamat*, dans A.
(6) *facta*, dans A.
(7) *simili*, dans A; *percussus*, dans B.
(8) *quoniam*, dans B.
(9) *tractando*, dans A.
(10) *continuando*, dans B.
(11) *vivis factis*, dans B.
(12) *non cogito de jure tota*, dans A.

« Forsitan et poterat (1) nobis res ista nocere,
« firmari quoniam cum ratione potest,
« Non desiderio carnis sed spe faciendae
« prolis, conjugium sit, statuente (2) Deo :
« Conjugium Pollae Paulino consociandae
« non sobolis (3), verum carnis amore fuit.
« Nam cum sint steriles, Paulinus nec generare,
« conceptum Polla nec retinere valet :
« Et quia tractabam connubia talia, tantis
« subdita sunt merito corpora nostra malis.
« Mors igitur veniat, animam de corpore nostro
« quae rapiat ! Sed mors, quando vocatur, abest :
« Aures obturat miseris clamantibus illam ;
« afflictos fugiens, cernere spernit eos.
« Nescit adesse locis quibus afferat utilitatem ;
« non prodesse quidem mors, sed obesse solet.
« Est quoque judicium nequam quod (4) judicat illa ;
« nam juvenes perimit decrepitosque sinit.
« Mors optata fugit, sed non optata repente
« irruit, et laetis semper obesse studet.
« Quando manere putas securius, irruit in te
« et tua praecipiti corda dolore replet.
« Jure vocata fuit mors, quae quia (5) morsus amarus
« omnibus est a quo nemo cavere potest.
« Vivere sine mori modo (6) contigit Omnipotenti :
« me commendo Deo ; spes mea (7) tota Deus. »

His verbis aliisque, jacens in faece lutoque,
conqueritur dum (8) sol irradiaret humum.
Consurgente die, surgit vicinia tota,
in foveaeque videt ore latrare canes :

(1) *potuit*, dans A.
(2) *sic statuere*, dans A.
(3) *soboris*, dans A.
(*quid*, dans A.
(5) *quia* manque dans B.
(6) *sive... mihi*, dans B.
(7) *mea* manque dans B.
(8) *obqueritur cum*, dans A.

Credentes ibi stare lupum (1), jaciendo lapillos,
Fulconem lapidant; clamor in urbe sonat:
« Ad captum properate lupum, deferte (2) lapillos,
« ictibus et saevis interimatis eum! »

Tota catervatim ruit urbs commota frequenter,
in foveae fundum projiciendo petras.
Fulco latens nescit taceat vel clamet: Homo sum,
non lupus; a saxis vos cohibete manus.
Infelix tandem percussus (3) mille lapillis (4),
exclamat magna « Parcite » voce « mihi!
« Intus in hac fovea non est lupus, imo misellus:
« est peccator homo res odiosa Deo;
« Nam si non odio me rex divinus haberet,
« non puto, mandasset tanta flagella mihi.
« Vicinus (*l.* Vicinis) sum namque meis derisio factus,
« obprobrium quoque, res prodigiosa nimis. »

Cessat ad hanc vocem strepitus, clamorque quievit;
quae jaceret lapides non manus ulla fuit:
Et cognoverunt hominem velut esse (5) peremptum.
Educunt illum, plebe rogante, foras (6).
Os prope jam fuerat foveae, cum, fune repente
in partes fracto, rursus ad ima cadit.
Deterior primo casus fuit iste secundus:
nam caput in luteo mersit et ora loco (7).
Suspicit (8) infelix; coenoque fluente per ora,
dicere vix poterat; Me trahitote foras!
Educto tandem de tam sordente caverna,
miratur populus de novitate rei.

(1) *lupos*, dans A; *que jacendo*, dans B.
(2) *defferre*, dans A.
(3) *percussis*, dans A.
(4) *feritis*, dans B.
(5) *fore fune* (l. *fere*), dans B.
(6) *preces*, dans B.
(7) *luto*, dans B.
(8) *Suscipit*, dans B: il y a, dans les deux mss., *scenoque fluente*.

Quaerere dum vellet ab eo res qualiter ista
accideral, quidam rusticus ecce venit;
Ad populum verbum faciens: « Intendite, » dixit,
« factum quod vobis notificare (1) volo.
« Hac in nocte casam nostram fregere latrones,
« qui res quas habui subripuere mihi.
« Hic fuit ex illis pravis latronibus unus,
« intus in hanc foveam qui fugiendo ruit.
« Hunc ad praetorem, peto, vos ductate (2) ligatum,
« quas meruit poenas ut patiatur ibi.
« Accusaturus ego sum capitaliter (3) ipsum,
« hoc ausum, fracta pace, patrare scelus.
« Mille talentorum quoque vobis ingero poenam,
« ut vinctum coram praeside detis eum. »
Territa non modicum tanta formidine poenae,
Fulconem coram praeside turba trahit.

Praetoris Fulco dum sisteret ante tribunal,
rusticus assurgens talia verba dedit:
« Sermonem, praetor, si nescio dicere comptum,
« jus non laedatur deprecor inde (4) meum.
« Casibus in multis lex parcit rusticitati,
« ignoscas ideo, lege favente, mihi!
« Ut reprobos homines refrenet (5) condita lex est,
« quilibet ut valeat vivere jure suo;
« Nocturnos fures violatoresque domorum
« quam graviter feriat lex sacra nosce; potes.
« Caesaream (6) pacem frangendo, perfidus iste
« hospitium fodit, nocte silente, meum;
« Me depraedantem (7) canibus sectantibus (8) ipsum,

(1) *testificare*, dans A.
(2) Par conjecture; *ducite*, dans A, et *juvate*, dans B.
(3) *finaliter*, dans A.
(4) *utque*, dans A.
(5) *refrenat*, dans A.
(6) *Caesariam*, dans A.
(7) Par conjecture; *depredente*, dans A, et *deprecantem*, dans B.
(8) *sequentibus*, dans B.

« corruit in foveam, dum fugit ora canum;
« Et quia non debet scelus hoc impune relinqui,
« justitiam fieri deprecor inde mihi. »

Fulco negat totum, sed erant praesagia contra;
nam fuerat dictae proxima fossa casae:
Praetori quoniam talis praesumptio juris
et de jure fuit credita, sanxit (1) ita:
Ingerat ut multis Fulconis poena timorem,
supplicium capitis, jure jubente, ferat.
Raynaldi (2) mox Fulco ducis regnum moderantis
provocat examen, scripta ferenda petens.
Continuo scriptis assignatisque libellis
carpit iter, sibimet talia verba (3) loquens:
« Irrita si fieret in me sententia lata
« ut dux magnificus evacuaret eam,
« Vota Deo voveo quoniam sponsalia Pollae
« perficiam, placeant si tamen illa (4) duci.

Sic in suspenso sponsalis causa remansit,
a duce dum veniens Fulco solutus (5) erit.
Post haec ad patriam redit a duce Fulco solutus,
Paulino Polla nupsit et absque mora (6).

(1) *surgit*, dans A.
(2) *Runaldi*, dans A.
(3) *taliter ipse*, dans B.
(4) *ista*, dans A.
(5) *solitus*, dans A.
(6) Ces deux vers manquent dans B.

APPENDICE

Les deux fables qu'Eschenburg avait publiées comme inédites (1), ont été réimprimées plusieurs fois depuis (2), et sont à présent trop connues pour être ajoutées à une publication de pièces anecdotiques. Mais il n'en est pas ainsi de trois autres fables qui se trouvaient dans quelques-unes des éditions du XVe siècle et n'ont jamais été réimprimées ; elles sont devenues presque aussi inconnues, même aux amateurs de curiosités bibliographiques, que si personne ne les eût encore tirées des manuscrits. Une, *De leonis fallaci conversatione*, a été publiée

(1) L'une, *De capone et accipitre*, se trouve dans le *Kalilah et Dimnah*, ch. II, fable 17, et dans Gladwin, *The persian moonshee*, hist. XXXXI, p. 81, éd. de Calcutta, 1801. L'autre, *De lupo et pastore*, est la XXIe d'Aphthonius, que, dans une de ses Philippiques, Démosthènes avait déjà racontée aux Athéniens. Une autre version s'en trouve dans le *Poetria nova* de Galfridus de Vinosalvo, v. 1564 :

Magnus Alexander cum bella pararet Athenis,
Nulla reformandae placuerunt foedera pacis
In pignus nisi forte datis sapientibus urbis.
Unus prudentum respondit ad istud et istis:
Forte lupus bellum pastori movit: utrinque
Tractatum de paco fuit ; sed formula pacis
Nulla lupo placuit ni pignus et obses amoris
Traditus esset ei custos gregis. Hoc ita facto,
Ante fuit timidus, sed nunc securior, hostis;

dans Leyser, *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 952.

(2) Dans l'édition de Phèdre, imprimée aux Deux-Ponts en 1784 et 1796, et dans celle que M. Dressler a publiée en 1838. Les ressemblances de style sont assez grandes pour qu'on les croie du même auteur que les autres, et elles y sont réunies dans plusieurs mss. : nous ajouterons à ceux que l'on a déjà signalés, un de la B. de Berlin (fonds de Santen, B. 4, XVe siècle), et deux de la B. I. : le n° 8509 (XIVe siècle) et le n° du Suppl. latin 391 (XIIIe siècle). La première se trouve aussi dans le ms. de la B. de Bruxelles, n° 11193 de l'*Inventaire* de M. Marchal ; fol. 85, v°.

dans l'édition in-folio de Bâle, sans date (1), et une autre, *De pueris ludentibus*, faisait partie de l'édition, in-4°, publiée à Milan, en 1474, par Zaroti. Nous possédons une édition de l'Anonyme, qui, si elle n'est pas entièrement inconnue, n'a été décrite que d'une manière insuffisante (2), et ces deux dernières fables s'y retrouvent avec une troisième, *De viro et uxore moecha*, qu'à notre connaissance personne n'avait encore indiquée. C'est un petit in-4° avec signatures, sans réclames, sans lieu d'impression et sans date : elle se compose de vingt feuillets ; la dernière page est restée blanche, et toutes les autres ont, chacune, vingt-neuf lignes. Il y a, pour tout titre, en tête de la première page, *Hic Incipit Liber Magistri Esopi*, et on lit à la fin *Deo Gratias Amen*. Les caractères nous semblent annoncer une origine italienne : comme dans la plupart des manuscrits, l'écrivain a laissé au commencement de chaque fable une place que devait remplir une initiale en couleur, et où ne se trouve qu'une petite lettre, destinée à guider l'enlumineur.

DE PUERIS LUDENTIBUS (3)

Ludentes pueri suspendunt ridiculose
Unum de sociis, et servant absque dolore.
Tunc lupus hac transit; pueri quem praehendere (*l.* prendere)
Sed dolor immensus fuit illis cum redierunt : [currunt;
Cernunt defunctum pueriliter ante ligatum.
Cum quid facturus sis, rerum respice finem ;
Multa quidem risu fiunt portantia mortem.

DE VIRO ET UXORE MOECHA (4)

Absenti fingit dum cornua sponsa marito,
de moecho puerum moecha proterva parit.

(1) C'est, selon toute apparence, celle qui est intitulée dans notre édition, *De leone, lupo et vulpe*.

(2) Elle n'est indiquée ni dans Panzer, ni dans Hain, ni dans Ebert, et on lit seulement dans le *Manuel du libraire*, t. I, p. 34, col. B : Une autre édition ancienne d'Ésope en vers latins sous le titre de *Liber Magistri Esopi*, sans lieu ni date, in-4. de 20 ff. avec des signat. a été payée 81 fr. vente Celotti, à Paris, en 1825.

(3) Cette fable, que nous n'avons rencontrée dans aucun autre recueil, est en hexamètres, et toutes celles de l'Anonyme sont en vers élégiaques : elle se trouve aussi dans l'édition de Milan, 1476, selon M. Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 244, n° CIX.

(4) C'est l'histoire si célèbre de l'Enfant de neige : la plus ancienne version que nous en connaissions se trouve dans

Ecce vir : ecce puer : stupet hic sine semine natum (1);
de nive conceptus fingitur ecce puer.
Mutua fraus sponsi, dum suffert dedecus istud,
in sponsam caute fabricat (*l.* fabricat) arma doli :
Lux mea, deducam puerum; mercator, et haeres
noster erit. Ficta gaudia vultus habet.
Hic abit; illa manet : hic vendit adultera conjunx
quem peperit, subito de nive ficta parens.
Rebus ab augendis idem post multa reversus
ridiculum sponsae narrat in aure suae :
Dum furit in prora violentia potentia solus (2),
deprachendit (*l.* deprendit) puerum : sic liquefecit eum.
Haec lachrymosa manens (*l.* manusque ?) ferit, laceratque ca-
cui suadere volens, vir suus inquit ei : [pillos;
Parce tuo capiti; lachrymas compesce : liquescit
de nive conceptum quidquid ubique patet.
Hoc quia permittit rationis calculus omnis,
fallere fallentem suspicor esse pium.

un ms. du Xe siècle; elle a été publiée par Ebert, *Ueberlieferungen zur Geschichte und Literatur*, t. I, p. 80, et nous l'avons réimprimée dans nos *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*, p. 275. Golfridus de Vinosalvo, qui mourut vers 1245, en a donné, dans son *Poetria nova*, jusqu'à trois versions différentes, qui ont été recueillies par Camden, *Remains concerning Britain*, p. 429 et 430, éd. de 1674; ce qui nous permet de substituer *remorante* au *distante* de l'édition de Leyser :

Rebus in augendis longe remorante marito,
Uxor moecha parit puerum. Post multa reverso
De nive conceptum fingit. Fraus mutua; caute
Sustinet; asportat; vendit; matrique reportans
Ridiculum simile, liquefactum sole refingit.

Vir quia quem peperit genitum nive femina fingit
Vendit, et a simili liquefactum sole refingit.

De nive conceptum quem mater adultera fingit
Sponsus eum vendens; liquefactum sole refingit;

dans Leyser, *l. l.*, p. 901 et 905.

Une version en vers français du XIIIe siècle se trouve dans le ms. de la B. I., n° 7218, fol. 241, v°, col. 1, et a été publiée par Barbazan; t. III, p. 215, éd. de Méon. Il y en a une vieille version en vers allemands dans la curieuse collection de M. von der Hagen, *Gesammtabenteuer*, t. II, p. 383. Un passage du *Ludus Coventriae*, p. 140, prouve que cette histoire jouissait aussi d'une grande popularité en Angleterre :

In ffeyth I suppose that this woman slepte
withowtin alle coverte, whylle that it dede [snowe,
and a flake therof into hyre mowthe crepte,
and therof the chylde in hyre wombe doth [growe.

On la retrouve dans Doni, *Filosofia morale*, fol. 45, v°; Straparola, *Piacevoli notti*, p. 303, trad. fr.; Sansovino, *Cento novelle scelte*, journée IX, nouv. 6; Malespini, *Novelle*, t. I, nouv. 38; *Cent nouvelles nouvelles*, nouv. 19; Grécourt, *Contes*, t. III, p. 67, et *Ernst mit der Wahrheit*, fol. 38, r°. Il en existe, à la B. I., une version en prose latine que nous croyons inédite, fol. 183, d'une copie d'un vieux ms. de Saint-Martin de Tours, qui semble aujourd'hui perdu; Papiers de Baluze, armoire III, paq. 2, n° 3.

(1) Il faut sans doute lire :

Ecce vir, et puerum stupet hunc sine semine na- [tum.

(2) L'auteur avait dit probablement *violenta potentia solis*.

DE LEONE, LUPO ET VULPE (1)

Tractavere lupus, leo, vulpes, foedera viris (*l.* juris) :
hoc est partiri lucra futura simul.
His fortuna bovem, vaccam, vitulumque ministrat :
dividat ista lupus, vult leo ; sicque facit :
Vacca lupi, vitulus vulpis, bos sitque leonis (2).
Arguit acta leo, vulnerat atque lupum.
Post haec : Lucra, leo dixit, nunc divide, vulpes.
Haec : Tibi trado bovem ; vaccam (*l.* vacca) sit ipsa leo (*l.* leae);
Sitque tui nati vitulus, qui parva requirit.
Quis te sic docuit, tunc leo, frater, ei ?
Subdola cui vulpes : Exemplo docta priori,
me lupus hoc docuit, vulnera dira ferens.
Ut tua conserves, domino te subde potenti,
in manibus cujus mors manet atque salus !

(1) Cette fable nous est parvenue en grec : c'est la CIXe de Furia ; la XXXVIIIe de Coray, et la LXIe de la traduction de Rimicius. Les *Pandectes* y font allusion (l. XXIX, ff. *pro socio*) ; nous savons par Scherischi qu'Al-Schaabi en avait composé une sur le même sujet (elle est citée par M. Derenbourg, *Fables de Loqman le sage*, p. 11) ; elle se trouve dans le *Beharistan* de Dschami, et elle est passée dans les romans de Renard : *Reinardus*, l. IV, v. 286 ; *Romans de Renart*, v. 4851 ; *Reineke*, v. 5412. Quoiqu'elle n'ait pas été publiée dans l'éd. de Rochefort, Marie de France semble l'avoir mise en vers (voyez Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, t. IV, p. 360), et l'Archiprêtre de Hita l'avait traduite en espagnol (voyez Böhl von Faber, *Floresta de rimas antiguas*, t. II, p. 121, no 442). Odo de Cerington l'a insérée dans son recueil à l'usage des sermonnaires (B. d'Arras, no 254, fol. 205, vo, col. 1), et c'est le sujet de la fable III de Faërne.

(2) Le datif ne dérangerait pas la mesure ; mais, comme beaucoup d'écrivains même classiques, l'auteur semble avoir réellement préféré le génitif, puisqu'on retrouve quatre vers plus bas :

Sitque tui nati vitulus

ALDA

Nous savons par un passage positif de Pierre de Blois, que son frère Guillaume avait composé un poëme intitulé *Alda* (1), et on en a conclu peut-être avec un peu de hâte, que c'était l'élégie dramatique de ce nom que nous possédons encore. Il est vrai qu'une petite pièce qui la précède dans la publication de M. Wright, se termine par ces deux vers :

Musa Vionensis (*sic*) Guillermi (*sic*) sive Blesensis
scriptores juvenes volt (*sic*), refugitque senes ;

mais elle est imprimée depuis longtemps dans les œuvres de Hildebert (2). Loin d'y reconnaître aucune sorte de liaison avec l'Alda, il est impossible de ne pas y remarquer des différences très-marquées de langue et de versification. Les deux vers de la fin sont évidemment la remarque d'un copiste trop mal instruit et trop jeune, pour qu'on lui accorde une grande autorité, et ne semblent d'ailleurs se rattacher à l'Alda que par une juxtaposition tout accidentelle. La mention d'un badinage sur l'Altercation de la puce et de la mouche (3) est beaucoup plus significative ; car nous savons par le témoignage de son frère que

(1) Nomen vestrum diuturniore memoria quam quatuor abbatiae commendabile reddent tragoedia de Flaura et Marco, versus de Pulice et Musca, comoedia vestra de Alda, sermones vestri et caetera theologicae facultatis opera ; *Epistolae*, let. LXXXXIII, dans le *Maxima bibliotheca Patrum*, t. XXIV, col. 1012.

(2) *Opera*, col. 1544, éd. de Beaugendre, et Hommey, *Supplementum Patrum*, p. 455. Il y a d'ailleurs deux vers :

Accessit damnis novus ille gravisque tyrannus
quo Cenomanorum consule jus periit,

qui s'expliqueraient fort naturellement s'ils étaient de Hildebert, et ne se rapportent à aucune circonstance connue de la vie de Guillaume de Blois.

(3) Versibus ut Pulicis et Muscae jurgia lusi,
occurrit nostro mascula virgo stylo.

Guillaume de Blois avait composé un poëme sur ce sujet (1), et quelque possibles que fussent ces sortes d'erreurs au XIIe siècle, nous ne voudrions pas supposer, sans une raison quelconque, que Pierre de Blois lui attribuait faussement l'ouvrage d'un autre auteur. Mais on se préoccupait si peu encore de l'originalité de l'esprit et de la nouveauté des idées, que les mêmes sujets appartenaient, pour ainsi dire, indistinctement à tous, et qu'au lieu d'inventer à ses risques et périls des choses nouvelles, on se bornait le plus souvent à donner une forme à peu près différente à un récit ou à des pensées qui avaient déjà subi l'épreuve de la célébrité, et jouissaient d'une certaine renommée. Probablement ce petit poëme avait été inspiré par une de ces traditions pseudo-ésopiques si répandues pendant le moyen âge, et vingt autres poëtes pouvaient la mettre en vers comme Guillaume de Blois; mais cette double mention n'en crée pas moins une présomption très-suffisante pour lui attribuer tout d'abord l'Alda. Cependant, sans demander à des hommes du XIIIe siècle la pudeur un peu formaliste et le respect judaïque des convenances, qui caractérisent le XIXe, nous hésitons beaucoup à croire qu'un docteur aussi grave que Pierre de Blois, eût célébré comme le plus beau titre de gloire de son frère, déjà parvenu lui-même à la maturité de l'âge et assez avancé dans la hiérarchie ecclésiastique, une composition d'une nature aussi cruement licencieuse. Il semble d'ailleurs résulter des propres paroles de Pierre de Blois que les œuvres de son frère n'étaient, même de son temps, que très-imparfaitement connues (2), et peut-être aucun poëme du moyen âge ne fut plus répandu et plus souvent cité que l'Alda. Ce qui frappe d'abord dans cette élégie, ce sont d'incontestables analogies avec les pièces que l'on sait être de Matthieu de Vendôme: c'est la même phrase brisée et souvent obscure, la même recherche de jeux de mots et de toutes les affectations du bel-esprit, le même cynisme d'expression et la même crudité de pensée, enfin la même versification un peu plate, quoique plus habile et plus facile, comme il devait arriver à un poëte auquel l'âge aurait donné plus d'habileté et d'expérience. L'auteur de l'Alda cite une femme appelée *Sabine* comme un type de vertu :

Ne matronaret meretrix in verba Sabinae,
sunt sua materiae reddita verba suae,

(1) Voyez la note 1 de la page précédente.

(2) Quae, dit-il à la suite du passage que nous citions tout à l'heure, utinam diffusius essent ac celebrius publicata! mais cette incise pourrait à la rigueur ne se rapporter qu'aux ouvrages théologiques dont il venait de parler immédiatement.

et cette Sabine ne nous est connue que par une allusion du même genre qui se trouve dans une pièce de Matthieu de Vendôme, dans la Lydia :

> Parva fides hodie; minor est inde in muliere;
> omnes si humeres, nulla Sabina manet.

Une dernière circonstance rend ces rapports encore plus dignes de remarque : on n'a jusqu'ici signalé que deux manuscrits où soient conservées les comédies de Matthieu de Vendôme, et l'Alda se trouve dans tous les deux sans qu'aucune indication y avertisse de la différence des auteurs (1). On sait d'ailleurs par un témoignage irrécusable, celui de l'Alda elle-même, que c'était un sujet populaire, qui dut par conséquent exercer l'imagination de plusieurs poëtes :

> Venerat in linguam nuper peregrina latinam
> haec de Menandri fabula rapta sinu :
> Vilis et exul erat, et rustica plebis in ore,
> quae fuerat comis vatis in ore sui.

Il se retrouve avec quelques différences dans le Mischle Sendâbâr (2) et, avec une identité complète, dans un poëme inédit du XIIIe siècle, Floris et Lyriope (3), et dans le Fabliau de Trubert (4), et est passé dans les Contes du sieur d'Ouville, le Don Juan de Lord Byron (5) et le roman licencieux de Louvet de Couvray. Nous possédons même une élégie latine de Guarinus de Vérone, intitulée aussi *Alda*, qui gardait encore pendant le

(1) Peut-être trouverait-on de précieuses indications dans les autres mss. qui l'ont conservée, ne fussent que les pièces qu'on y a réunies; mais nous n'avons pu nous procurer à cet égard que des renseignements bien insuffisants. Le ms. Harléien, n° 3872, d'après lequel M. Wright a publié son édition, ne contiendrait, selon la notice beaucoup trop écourtée du *Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum*, t. III, p. 89, que des classiques, Arator et Prudentius, l'*Elegia de fortunis suis* dont nous parlions tout à l'heure, et *Versus leonini auctoris incerti*. Nous ne connaissons rien du ms. de Lambach, que la mention qu'en a faite M. Mone dans son *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1839, col. 521, et nous n'avons même pu vérifier si, comme nous l'avons vu dans un livre allemand dont le nom nous est sorti de la mémoire, Kropf a véritablement dit, dans son *Bibliotheca mellicensis*, p. 46, qu'un ms. du XVe siècle, de la B. de Mölk, inscrit sous le n° 86, contenait une copie de l'*Alda* commençant d'une manière un peu différente :

Dum parit Aldo, perit; Vitricus pro conjuge nam
Diligit. [tam

(2) P. 138, trad. de M. Carmoly.

(3) B. I., fonds de Sorbonne, n° 1422, p. 528.

(4) Dans Méon, *Nouveau recueil de Fabliaux*, t. I, p. 192: quelque chose de pareil se trouve aussi dans le *Hugdietrichs Brautfart*.

(5) Chant VI.

XVe siècle une certaine célébrité, puisqu'elle fut imprimée plusieurs fois (1), et que nous en connaissons des manuscrits à Berlin (2), à Vienne (3) et à Leyde (4), et il s'y agit également d'une jeune fille innocente, trompée et déshonorée par son amant. Un de ces recueils de beautés poétiques, si précieux pour l'histoire littéraire du moyen âge (5), nous a d'ailleurs conservé quelques fragments d'un autre poëme plus ancien, et si la vague mention d'un Pulex et Musca ne semblait pas une preuve irrécusable, on pourrait sans une conjecture par trop téméraire y voir des restes de la version de Guillaume de Blois, qui aurait péri comme tous ses autres ouvrages: le style en paraît plus élevé; le ton plus grave, plus sententieux, et une forme de versification différente ne permet pas d'attribuer ces extraits à un manuscrit de l'Alda plus étendu que ceux qui nous sont parvenus. Nous citerons ici comme spécimen le fragment le plus considérable qui s'y trouve :

Omnes res vanae: quam frivola gloria rerum!
Quam mundi fugitivus honor! Quam nomen inane!
Praelatus qui prae esse cupit, prodesse recusat.
An nescis longo quod provocat aethera raro
Arborcum robus, firma radice superbum,
Quodque diu crevit, hora exstirpatur in una?
Stultus qui fructum dum suscipit arboris altum,
Non vult metiri; videas sublime cacumen,
Prendere dum tendis, postquam comprenderis illud,
Cum ramis ne forte cadas! Avium fuit esca
Parvarum quandoque leo rex ante ferarum:
Ferrum cuncta donans (*l.* domans) atque omni durius aere
Consumit rubigo vorax. Sub cardine mundi
Tam firmum nihil est cui non metus esse ruinae
Possit ab invalido. Quis non, dum navigat orbem,
Debeat occursum mortisque timere ruinam (6)?

(1) Dans différentes collections, et réimprimées plus tard à part; Leipsick, in-4° sans date; Leipsick, 1511, in-4°, et Bâle, 1517, in-4°.

(2) In-folio latin, n° 49 (XVe siècle).

(3) N° 226 (Endlicher, XVe siècle), fol. 94-96.

(4) N° 142, fol. 40-42, daté de 1464.

(5) B. I., Suppl. latin, n° 264, daté de 1455. On lit en tête:

Auctorum flores sparsos variosque colores
Hic lege collectos, quia mores dant tibi rectos.
Conspicis au(e)tores hic quorum dogmate mores
informare potes, si bene dicta notes;
Hos morum flores si carpseris, ut rosa, flores.

(6) L. I. Pour en donner une idée moins incomplète, nous citerons deux autres passages empruntés au même livre :

Volvitur instabili motu fortuna; secundae
Res ita se praebent ut nulli fas sit in uno
Semper stare gradu. Ne dixeris esse beatum
Qui quo crescit habet nisi quo decrescere possit
Non habeat. Satius est non ascendere quam post
Ascensum regredi: melius non crescere quam
[post
Augmentum minui: gravius torquentur avari
Amissi memores, quam delectentur (*l.* delectan-
[tur) habendo.
Promptus cui cursus, frenum moderare; caduca

Il s'y trouve même aussi un fragment d'un Alda en vers élégiaques, qui ne peut par conséquent appartenir à la même pièce, et il manque entièrement dans l'élégie qui nous est parvenue :

Cernis et (*l.* ut) in duris (et quid bene fortius ?) armis (*l.* annis ?)
fortia taurorum corpora frangat opus.
Attenuant juvenum vigilatae corpora noctes,
curaque, et in magno qui fit amore dolor (1).

Le volume où se trouve l'Alda n'a été imprimé qu'à un petit nombre d'exemplaires pour le Percy Society (2), et, si nous sommes bien informé, des scrupules un peu méticuleux en auraient fait détruire la plus grande partie. On peut ainsi, surtout sur le continent, considérer cette espèce de comédie à peu près comme inédite, et l'intérêt du prologue, l'importance de la pièce tout entière pour l'histoire de la poésie dramatique et la possibilité d'améliorer le texte publié par M. Wright, nous ont déterminé à la réimprimer dans cet appendice. Nous n'avons pas eu seulement d'utiles secours dans deux copies complètes, conservées à la Bibliothèque impériale de Vienne (3); nous avons recueilli de nombreuses citations et trouvé d'heureuses variantes dans trois Flores poetarum. L'un est encore inédit et semble avoir été écrit pendant le XIIIe siècle (4); le second, resté aussi manuscrit, est daté de 1455 (5), et le troisième a été imprimé plusieurs fois, dès la fin du XVe siècle, à Cologne, à Lyon et à Bruxelles.

INCIPIT ALDA

—

Dum parit Alda, perit; Ulfus pro conjuge natam
diligit, atque vices in patre matris agit.
Ne vir eam videat aut ipsa virum, pater illam

Sunt bona fortunae, stabilisque ignara favoris.
. . . . . .
Cum labor et merces aequa sibi lance cohaerent,
Et paribus causis respondent praemia damnis,
Dulcior esso solet fructus majorque secundis
Rebus, et adversis majus solamen haberi.
Nulla rei novitas pervertere fortia debet
Pectora, cum nulla teneatur lege fidelis.

(1) L. VII, non paginé.
(2) N° XXVIII, décembre 1842.
(3) N° 303, fol. 158, r°, et n° 312, fol. 40, v°: ils semblent tous deux du XVe siècle.
(4) B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756.
(5) B. I., Supplément latin, n° 264.

claudit; Pyrrhus eam nomine captus amat.
Servus eam fallit; anus adjuvat; hunc mulierem
mentitum sentit clausa puella marem.
Concipit illa; pater queritur, tandemque reperto
artifici fraudis fit socer: acta placent.

Versibus ut pulicis et muscae jurgia lusi,
occurrit nostro mascula virgo stilo:
Nominis accipio pro nomine significatum;
non potui nomen lege domare pedum (1).
Venerat in linguam nuper peregrina latinam
haec de Menandri fabula rapta sinu (2).
Vilis et exul erat, et rustica plebis in ore,
quae fuerat comis vatis in ore sui.
Dumque novum studium (*l.* vatem?) comoedia quaereret illa,
quem vice Menandri posset habere sui,
Me pro Menandro volui sibi reddere, longe
impar proposito, materiaque minor.
Pro fracta navi dicar simulasse cupressum;
extra propositum musa cucurrit iter.
Exeo comoedum, fines comoedia transit
nostra suos, miscens non sua verba suis.
Inveniet lasciva nimis sibi verba pudicus
lector; materiae, non mea culpa fuit.
Ne matronaret meretrix in verba Sabinae,
sunt sua materiae reddita verba suae.

Fusus in amplexus parientis conjugis Ulfus,
juratos (3) queritur in sua damna deos.
« Accidit, » Ulfus ait, « solummodo prosperitatis

(1) La comédie de Ménandre, que l'auteur de l'*Alda* avait imitée, aurait ainsi porté un nom qui ne pouvait entrer dans la mesure des vers élégiaques et signifiait en latin *mascula virgo*; mais nous ne trouvons dans le catalogue des pièces de Ménandre aucun titre qui se rapproche de Παρθενοσανδοτια, et si précise que soit cette attribution au premier poëte comique de l'Antiquité, nous serions tenté de n'y voir qu'une de ces expressions métaphoriques si communes pendant le moyen âge.

(2) On savait qu'au moins certaines pièces de Ménandre existaient encore dans les premiers siècles du moyen âge, et il ne serait pas étonnant que quelque grec en eût fait une mauvaise traduction latine; mais le mot de *comoedia* n'est pas employé ici dans le sens général qu'on lui donnait quelquefois (voyez nos *Origines latines du théâtre moderne*, p. 35, note 2), et l'on peut conclure de ce passage que l'ancienne forme dramatique n'était plus connue de l'auteur de l'*Alda*.

(3) B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756, fol. 10, v°; *iratos*, dans M. Wright et dans les deux mss. de la B. de Vienne.

« hoc homini quod nil prosperitatis habet (1).
« Non misere miser est, cui nil (2) datur unde nocere
« irati possit numinis ira sibi (3).
« Non misere miser est, cui nil concessit habendum
« casus, cur (4) surdo supplicet ille Jovi.
« Non misere miser est, cui nil auferre valebit,
« quin minus ex damno sit (5) miser ipse suo.
« Nil felicis habet qui felix esse putatur;
« non est quem miserum credimus esse miser.
« Iste (6) stat, et lapsum metuit; jacet, utque resurgat
« exspectans, alter non habet unde cadat.
« Pressus in adversis jam nil timet; imo recursum
« exspectat versae (7) tutior ipse rotae.
« Hunc quem laeta fovent, comes indivisa secundis
« cura vigil macerat, sollicitatque timor.
« Prosperitas igitur est prosperitate carere;
« nam venit ex sola prosperitate dolor.
« Hoc satis experior, cum fit (8) modo summa doloris
« quod modo summa meae prosperitatis erat (9).
« Alterat ecce vices fortuna, meique doloris
« respectu, quaevis (10) tristia, laeta satis.

(1) Dans les deux mss. de la B. de Vienne et dans celui de la B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756. Il y a dans l'édition de M. Wright :

Accidit hoc homini solummodo prosperitatis,
Ullus ait, quod nil prosperitatis habet ;

et dans le *Flores poetarum*, B 1., Supplément latin, n° 264, ainsi que dans l'ouvrage entièrement différent, quoique publié sous le même nom, Cologne, 1472, p. 195, v. 13 :

Accidit in mundo solummodo prosperitatis
hoc homini quod nil prosperitatis habet.

(2) Dans le *Flores poetarum* de Cologne et les quatre mss.; *non*, dans M. Wright.

(3) Dans le *Flores poetarum* de Cologne et les deux mss. de la B. I.; *sui*, dans M. Wright et les deux mss. de Vienne.

(4) Dans le *Flores poetarum* de Cologne et les deux mss. de la B. I.; *cum*, dans M. Wright et les deux mss. de Vienne.

(5) Dans le ms. de la B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756; *fit*, dans M. Wright et les deux mss. de Vienne.

(6) Dans le *Flores poetarum* de Cologne et celui de la B. I., Supplément latin, n° 264; *Ille*, dans M. Wright et nos autres sources.

(7) Dans le ms. de la B. I., fonds de Saint-Victor, n° 756; *subversae expectat*, dans M. Wright; *jam versae expectat*, dans les deux mss. de Vienne; *jam coecae expectat*, dans le *Flores poetarum* de Cologne, et celui de la B. I., Supplément latin, n° 264.

(8) *cum sit*, dans les deux mss. de Vienne; *cui fit*, dans M. Wright et le ms. de la B. I., n° 756.

(9) Il y a ensuite dans M. Wright :

Alda comes, dum sospes eras, comes apta meo-
respectu, quamvis gaudia luctus erant, [rum

et ces deux vers se retrouvent avec deux variantes (*erat* et *quaevis*) dans le ms. de Vienne, n° 512; mais ils manquent dans le ms. de Vienne, n° 305, et ne figurent pas dans les extraits du ms. de la B. I., n° 756.

(10) Dans les deux mss. de Vienne; *quamvis*, dans M. Wright.

« Te vivente, fui felix ; felicior essem
« si pariter possem, te moriente, mori.
« Ha! tunc fata forent pia, si magis impia fata (1)
« protraherent fuso stamina nostra pari.
« Tunc neutri nostrum, quia tunc utrique nocerent ;
« absque dolore foret par in utroque dolor.
« Ut nos integritas unius mentis, et unus
« spiritus univit, auferat una dies!
« Quo sine me, pars magna mei, mea flamma, recedis?
« An sine te vivam pars ego magna tui? »
Imbre suo pietas profuderat ora loquentis,
solatur lacrymas talibus Alda viri.
« Cur ita, fide comes, in mollitiem mulieris
« lapsus es, ut lacrymis diffiteare virum?
« Dat tuus in nostro dolor incrementa dolore ;
« plus quatiunt lacrymae viscera nostra tuae.
« A lacrymis desiste, precor; suspiria claudas!
« non gemitu aut lacrymis sum revocanda tuis.
« Si qua tibi pietas, si qua est compassio nostri,
« si quid habet veri noster amoris amor,
« Quas moriens et amans extremas fundo, benigno
« effectu, studeas exhilarare preces!
« Artificem recolas te materiamque doloris
« istius, et moveat te meus iste dolor!
« Nec moveat tamen, ut doleas nimis acriter (2); imo
« exilis (3) his precibus possit adesse favor!
« Sic obstetricis probat experientia nostrae ;
« filia nascetur, me moriente, tibi.
« Di sensere suum crimen fore, dissociari
« tales, quos unus jungit et unit amor:
« Ergo satisfaciunt nobis, culpamque fatentes,
« damna tibi pensant restituuntque (4) tua.
« Fatorum invidia tua si tibi tollitur Alda,
« aut par aut melior redditur Alda tibi :
« Di bene, qui tibi me communi in prole reservant ;
« inque mea moriens stirpe superstes ero.
« Pullulat in plantam nostrae praemortua vitae
« radix, in foetu multiplicanda suo.

(1) Dans le ms. de Vienne, nº 305 ; *facta*, dans M. Wright et dans le ms. de Vienne, nº 312.

(2) Dans les deux mss. de Vienne ; *tam molliter*, dans M. Wright.

(3) Dans les deux mss. de Vienne ; *ne tuus*, dans M. Wright.

(4) Dans le ms. de Vienne, nº 312 ; *restituant*, dans M. Wright et dans le ms. de Vienne, nº 305.

« Ulfe, meum melius aliam renovatur in Aldam
« esse, meosque sibi mutuat illa dies.
« Transeo, non morior; alios transfundor in artus
« sumptos de nostro corpore deque tuo.
« Pars erit ista tui; prius in patre, de patre fluxit
« in matrem informis massa globusque rudis.
« Est pariter nostra, pariter vivemus in illa
« et per eam potero gratior esse tibi.
« Hanc igitur nostris a visceribus pietatis,
« vir bone, suscipiant viscera blanda tuae!
« Hanc tibi committo tibique committor in illa,
« inque tua uxorem suscipe prole tuam.
« Ne sine me vivas, ego vivo superstes in illa;
« sic me quam rapiunt fata, reservo tibi.
« In patre maternos affectus sentiat illa,
« et pro matre vices in patre matris agas!
« Haeres ista mei (1) succedat amoris; amore
« quo tibi juncta fui, juncta sit illa tibi!
« Exhibeas (precor et fer opem), Lucina, papatrem (2)
« blandum; sisque, precor, in patre mater ei! »
Dixit, et ingeminans vix protulit illa: « Valeto (3)! »
In lucem prodit filia, mater obit.
Et miser, et felix, dolet et laetatur, habetque
vir causam fletus, laetitiaeque pater.
Caro vendit ei patrem jactura mariti;
desistit sponsus esse, fit inde (4) pater.
Maternam redimit et pensat filia mortem,
et quasi pro matre redditur illa patri.
Paulatim matrem furatur filia patri,
immemoremque facit conjugis esse virum.
Totos affectus in se trahit Alda paternos;
hoc (5) sibi pro matris nomine, nomen erat (6).
Quo studio, quanto Natura labore creavit

(1) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., nº 756; *mihi*, dans M. Wright.

(2) Dans le ms. de Vienne, nº 303: *papante*, dans M. Wright, ne fait aucun sens; *papatem*, dans le ms. de Vienne, nº 512, a la première syllabe longue. *Papater* manque dans le du Cange de M. Henschel; mais il doit signifier Père nourricier.

(3) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *vahale*, dans M. Wright et le ms. de Vienne, nº 512 : ce vers manque dans le ms. nº 303.

(4) Dans le ms. de Vienne, nº 303; *unde*, dans M. Wright.

(5) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., nº 756; *haec*, dans M. Wright.

(6) Dans le ms. de la B. I., nº 756, et celui de Vienne, nº 303; *habet*, dans M. Wright.

Aldam, testatur et docet oris honos.
Alba caro, nivibus (1) similisque rosis color esset;
si non illa nives vinceret, ille rosas.
Virginis in facie rosa lilia pingit et ardet,
albet et in teneris purpura nixque genis.
Alta (2) supercilii flexura coronat ocellos,
qui risus signa nocte dieque (3) gerunt.
Aurum mentitur coma; basia forma labrorum
invitat, teneris associata (4) rosis:
Quae castigatus tumor erigit (5), arte studentis
Naturae, ut possint oscula (6) plena capi.
Hanc pater a cunis custos devotus ab omni
affectu prohibet colloquioque viri.
Pingit et incaelat mentem illius, atque figurat
moribus ornatis sollicitudo patris.
Imprimit in tenera matronam virgine, stringit
annos matura sub gravitate leves.
Foedere concordi discordia jungit, amicat
oppositum opposito conciliatque suo.
Conveniunt fragili rigor in sexu, gravitasque
in teneris annis, cumque pudore pudor.
Vim patitur, nec lege sua permittitur uti
aetas nec currit legibus ipsa suis.
Miratur socium fieri sibi forma pudorem,
seque vigere stupet in muliere rigor.
Jam matura thoro (7) plenis adoleverat annis,
nec praeter patrem viderat Alda virum.
Sed licet invideant (8) tantae spectacula formae
luminibus populi causa (*l.* cura) timorque patris,
Fama tamen nullis (9) claustris obnoxia, claudi
Aldam non patitur, clausa sit (10) Alda licet.

(1) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *nivibusque*, dans M. Wright; *nimbus*, dans le ms. de Vienne, n° 312.

(2) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *apta*, dans M. Wright et les deux mss. de Vienne.

(3) Dans le ms. de la B. I., n° 756; il y a dans M. Wright et les deux mss. de Vienne :

qui quaedam risus signa notasque gerunt.

(4) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *assimilata*, dans M. Wright.

(5) Dans le ms. de Vienne, n° 305, et celui de la B. I., n° 756; *egerit*, dans M. Wright.

(6) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *basia*, dans M. Wright.

(7) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., n° 756; *toris*, dans M. Wright.

(8) Dans les deux mss. de Vienne; *inviderant*, dans M. Wright.

(9) Dans les deux mss. de Vienne; *ullis*, dans M. Wright.

(10) Dans les deux mss. de Vienne; *fit*, dans M. Wright.

Aldae fama sonat populi totius in ore;
Alda fit in populo fabula, vera tamen.
Forma quidem superat famam; cum mira loquatur,
vincitur, et veris non valet aequa loqui.
Sollicitant Pyrrhum tantae miracula famae (1):
Aldae non impar sanguine Pyrrhus erat.
Aequat eos aetas et par possessio patrum;
sed mens dispariat dispar utrinque pares (2).
Auditu capitur, et coeco carpitur igne
Pyrrhus, et ignorat quid malesanus amet.
Ignorat quid amat, sed amat pro virgine famam;
sic amat, ut potius non amat, imo furit.
Pyrrho servus erat, et nomen Spurius illi;
nec deerat talis nominis omen ei.
Velleris instar erat scabie concreta tenaci
caesaries, unus (3) tota capillus erat,
Et picturatae caligae mentita colorem
scribitur assiduo tibia rubra foco.
Deturpant oculos frontis sub valle sepultos
silva supercilii continuusque sopor.
Nasus caprizans quasi quodam vulnere fractus
aequatusque genis absque tumore sedet.
Os simul a (4) labiis in latum surgit hiatu
amplo, seque retro flectit, agitque supra.
Morbidat et laedit auras a nare vaporans
pejor quam partis inferioris odor.
Tenditur in ventrem longe post terga relictis
clunibus (5); hunc sequitur lentus, easque trahit.
Venter praecedit, clunesque (6) sequuntur euntem;
sic sequitur corpus et praeit ipse suum.
Nil poterat ventris satiare capacis abyssum
et Bacchi et Cereris exitiale chaos.

(1) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *tanta miracula formae*, dans M. Wright.

(2) Dans le ms. de la B. I., n° 756; il y a dans M. Wright :

sed mens dispar erat, dispar utrique parens.

(3) Dans le ms. de la B. I, n° 756; *intus*, dans M. Wright et les deux mss. de Vienne.

(4) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., n° 756; *in*, dans M. Wright.

(5) Il y a dans les deux mss. de Vienne et dans celui de la B. I., n° 756, *natibus*, quoique la première syllabe soit brève, et le *naribus* de l'édition de M. Wright ne ferait pas un sens satisfaisant : il faut ainsi hasarder cette correction ou supposer que la quantité de *natibus* avait été changée pendant le moyen âge. Nous allons voir tout à l'heure, même dans l'édition de M. Wright, p. 202, v. 30 :

Natibus adducit Spurca, genuque genis.

(6) Il y a également dans toutes les sources que nous connaissons, *nates* ou *nares*.

Jambicat (1) incedens crebrosque ingressibus ejus
longa facit jambos (2) tibia juncta brevi.
Accumulata palus hesternae hodiernа paludi
calciat, et contra frigora munit eum.
Ejus opem Pyrrhus implorat, eique doloris
insinuat causam materiamque sui.
Spurius haec secum: « Vigila; bone Jupiter, iste
« ut sic in longum sit cerebrosus age!
« Non (*l.* Nunc) sine furtiva clavi mihi cuncta patebunt;
« nunc saltem poterit Spurius (3) esse satur.
« Nunc opus arte nova tibi, Spuri: discute, Spuri,
« discute quae stomacho grata sit esca tuo.
« Nunc redimenda tibi jejunia, te quibus olim
« affecit domini parca crumena tui. —
« Pone metum, Pyrrhe: vigilo tibi; » Spurius inquit,
« effectum votis associabo tuis.
« Auditore carens docili doctrina magistri
« ingrata et sterili semina perdit humo:
« Par idemque meae labor artis erit, nisi tota
« instes consilio credulitate meo. »
« Praecipe, » Pyrrhus ait, « quia sum parere paratus,
« pendere de jussu consilioque tuo. »
Laetus ad haec servus: « Nosti, puer optime, nosti,
« scisque quod ipsa etiam numina munus amant.
« Quisquis conciliat sibi numina munere, surdos
« non habet, imo leves in sua vota deos;
« Venalemque Jovis qui non conduxerit aram (4),
« in vacuum vacuus supplicat ille Jovi.
« Ante Jovem causas inhonestas munus honestat,
« absolvitque reos, innocuosque ligat.
« Venditur ante Jovem sceleri (5) pietatis imago,
« empta vestitur sub pietate scelus.
« Jam nihil a Superis gratis datur; omnia magno

(1) Boite, littéralement Fait des jambes; ce verbe, qui manque dans la nouvelle édition de du Cange, est écrit *jambitat* dans le ms. de la B. I., nº 756. Peut-être ce mot n'est-il pas resté sans quelque influence sur la formation de notre langue; car le vieux-français *Gambiller* se prenait aussi quelquefois avec l'acception de Boiter; *Gamby* signifie encore dans le patois du Berry et celui du Jura, Boiteux, et l'on appelle en Normandie *Gambier* Un homme qui a de mauvaises jambes.

(2) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., nº 756; *jambum*, dans M. Wright.

(3) Il y a par erreur, dans l'édition de M. Wright, *Spurius poterit*.

(4) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *aurem*, dans M. Wright.

(5) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *sceleris*, dans M. Wright.

« constant ; magna breve numina munus emit (1).
« Templa locant etiam Superi sua ; pontificatum
« vendit pontifici Jupiter ipse suo.
« Gratia summorum merx est : nam gratia gratis
« non datur ; hanc solum (2) prodigus emptor habet.
« Venditur introitus templi, prohibetque sacerdos
« ante Jovem vacuas munere ferre manus.
« Dat nemo gratis, quia gratis nemo recepit ;
« vendit quisque quia vendidit alter ei.
« Gratia scortatur prostans, turpique reducta
« sub pretio, emptores devovet ipsa suos.
« Omnibus, ut breviter loquar, omnia vendit habendi
« imperiosus amor ; omnia nummus (3) emit.
« Miraris quorsum tendat digressio nostri
« sermonis ; videor currere praeter iter :
« Accipe quo tendat, vel quid velit ambitus iste
« sermonis, nec enim deest sua causa sibi.
« Nam sicut nequeunt sine munere numina flecti,
« sic sine muneribus nulla puella capi :
« Exemplumque mali dociles imitantur, amorque
« muneris, ut vendit caetera, vendit eas.
« Non genus aut formam moresve requirit amantis
« femina ; de pretio est quaestio prima suo.
« Non dantem, sed munus amat ; mentitur amorem
« ex dono ; quantum donat, amatur amans (4).
« Hinc Spureae vilesco meae, quia jam spoliato
« vendere quam possit est toga nulla mihi.
« Fac igitur, mittas Aldae quod fascinet ejus
« fureturque animum, concilietque tibi,
« Primitiasque tui pastillum sumat amoris :
« omen habet, poterit talibus Alda capi.
« Verborum includam (5) quaedam tormenta, novosque
« ignes a nostris sumpserit illa cibis.
« Prodigus in primo sis munere, deque futuro
« spem facient (6) illi munera prima bonam.

(1) Dans le ms. de la B. I.ᵉ, nº 756 ; *munera munus emunt*, dans M. Wright.

(2) Dans le *Flores poetarum*, l. V, ch. III, p. 199, éd. de Cologne ; *solus*, dans M. Wright.

(3) Dans le *Flores poetarum*, l. V, B. I., nº 264, et l'ouvrage publié à Cologne sous le même titre, p. 200 ; *munus*, dans M. Wright.

(4) Il y a dans les deux *Flores poetarum*, que nous citions dans la note précédente, *quantum donat amator, amat*.

(5) Dans les deux mss. de Vienne ; *includas*, dans M. Wright.

(6) Dans les deux mss. de Vienne ; *faciant*, dans M. Wright.

« Sic tibi tunc fuerit geminis astricta catenis,
« muneribusque tuis, carminibusque meis.
« Non est laudandus nec (1) amandus amator avarus (2);
« prodigus esto! » — « Nihil est mihi, » Pyrrhus ait. —
Spurius : « Hoc (3) novi, novi, puer optime, novi;
« te patris improbitas non sinit esse probum.
« Austeri et duri senis inclementia nostri,
« proh pudor! in puero te facit esse senem.
« Lude, satisfacias annis, operosus amator,
« nec senis invigiles moribus ante senem!
« Cum nihil in loculis tibi sit, cum plena laborat
« archa patris, patre divite natus eget.
« Falle senem, fiat tibi clavis adultera! » Pyrrhus
sic agit (4) et loculos sarcinat arte suos.
Spurius accepto pastillum praeparat aere;
ipse sibi doctor, ipse minister erat.
In conum prius erigitur, descendere tandem
cogitur in latum pasta, premente manu;
Figitur in medio massae manus, altera circum
ducit, et extendit, attenuatque globum;
Undique continuus paries ascendit; in amplos
extendit ventrem postea massa sinus.
Sedulus insudat operi, vasisque capacis
instar, formarat figulus ille novus.
Dissecat in partes pullos, carnisque suillae
mixtura impinguat et quasi nutrit eos.
Carnibus ista capax impletur machina, digno
ordine, servatur omnibus ordo suus.
In strue prima piper dat fundamenta; sequuntur
carnes; ille sacro pulvere spargit eos.
Est super expassa pro tegmine (5) crusta; coronat
crusta superficiem tortilis atque ligat.
Spurius abscedit, Pyrrho mittente salutes
Aldae non modicas, innumerasque preces.
Spurius haec secum : « Spuri, genialis agatur
« qua tibi spe melius accidit ista dies!
« Nil ego pastilli nisi crustula sola comedi,

(1) Dans le ms. de Vienne, nº 505 ; *vel*, dans M. Wright.
(2) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *avarus amator*, dans M. Wright.
(3) Dans le ms. de Vienne, nº 505 ; *haec*, dans M. Wright.
(4) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., nº 756 ; *ait*, dans M. Wright.
(5) Par conjecture : il y a *tegimine* dans les deux mss. de Vienne, et *regimine* dans M. Wright.

« coenaque pastillus nunc mihi totus erit.
« Crustula sunt semper mea portio. Cur? Quia nostri
« dentibus emeriti sunt inimica senis.
« Iste mihi luctata diu, tamen ante reliquit,
« conterat ut dentes hac herus arte meos.
« Amodo parco meis ego dentibus, atque terenda
« illis pastilli viscera sola dabo.
« Iste renodabit, iste integrabit amorem,
« Spuri (1), pastillus, restituetque tibi.
« Vultu suspiciar (2) hilari, quem bursa coegit
« excludi; faciens aere (3) plena plicam. »
Plebis in egestu quo vilior angulus urbis,
Spurcae quassa domus, tota ruina, sedet.
Introitum crates spinis crinita tuetur,
tota tribus pendet restibus ista domus.
Spurca domi sola residet, vil(l)osaque orudo (4)
cum sale pannosi suminis exta vorat;
Et fragmenta bibit in pultes jam resoluta,
hesterni juris atque aliunde dati.
Spurius ingreditur, oculorum obliquat in illum
fulmen, et arrepta prosilit illa colo;
Ictibus inculcat ictus: « I, furcifer, exi! »
Clamat, sed profert quae gerit ille (5) sacra.
Placat eam tanti sacri reverentia, *friget*
ira, reformatur gratia, lisque cadit.
Quam circa conviva sedet solemnis uterque:
mensa sibi est pedibus sedula (6) fulta tribus.
Spurius exhilarat furtiva (7) prandia vino,
et sibi festivum praeparat *ille* scyphum.
Tripliciter fractum triplex sutura renodat;
fecerat ista rudi vincula sutor acu.
Filorum claudens vestigia, cannabe factam (8)
cera ligaturam (9) sordida pixque ligant.
Surgitur a coena; congestum stramine pauco

(1) Dans les deux mss. de Vienne; *Spurcae*, dans M. Wright.
(2) Dans le ms. de Vienne, n° 303; *suscipiar*, dans M. Wright.
(3) Dans les deux mss. de Vienne; *aera*, dans M. Wright: il faut sous-entendre *est*.
(4) Dans le ms. de Vienne, n° 303; *cruda*, dans M. Wright.
(5) Dans les deux mss. de Vienne; *illa*, dans M. Wright.
(6) Dans le ms. de Vienne, n° 303; *sellula*, dans M. Wright.
(7) Dans le ms. de Vienne, n° 303; *furtivo*, dans M. Wright.
(8) Dans le ms. de Vienne, n° 303; *facta*, dans M. Wright.
(9) Dans les deux mss. de Vienne; *ligaturum*, dans M. Wright.

sternit amatori Spurca cubile suo ;
Quem super expandit multis attriverat aetas
pannum vulneribus, et male squalor edax.
Squalentem pannum deturpat multa cicatrix ;
totus sutura sive foramen erat.
Defluit in partes, vix pars cum parte cohaeret ;
vix patitur tractus putrida tela leves.
Talis utrumque t(h)orus suscepit ; saccus utrique
tegmen, sed nimium particulare datur.
Abscondit tegmen breve particulariter ambos ;
altera pars tegitur, altera nuda jacet.
Colligit in massam sese, talosque reflexos
natibus adducit Spurca, genuque genis.
Spurius indocilis flecti, quem sarcina ventris
tundit, nil tali proficit arte sibi ;
Dumque latus tegitur, alget male pes, laterique
supplicat, ut modicum compatiatur ei :
Mutuat a latere tegmen ; sed dum latus alget,
pes licet invitus tegmina reddit ei.
Amborum lateri tenuis structura ministrat
algorem pariter duritiamque soli.
Imprimit et scopulos tellus scopulosa sigillat
in latere amborum, seque figurat ibi.
Succurrit fratri laevum latus, inque sinistram
donec dedoleat altera costa jacet.
Carnes culmus arat in rugas, et quasi nata
sint ibi, sic claudit stramina fossa cutis.
Stramineus (1) pannus, quem jam detexuit aetas,
nec bene castigat, nec cohibere potest.
Spurius in mane cristatus stramine surgit ;
fit capiti totum praeda cubile suo.
Hesterni cum parte t(h)ori discesserat hospes
damnosus, Pyrrhum convenit, inquit ei :
« Quantis, Pyrrhe, mihi cutis est attrita flagellis !
« Quot miser accepi verbera, quotque minas !
« Leno compertus, male sum deprensus in ipso
« crimine, nec nostros attigit illa cibos (2).
« Suspires (3) alias, nil profecturus in Alda ! »
Dixerat, at Pyrrhum durius angit amor.
Nulla suis votis blanditur spes, nec in ullo

(1) Dans les deux mss. de Vienne ; *Stramen enim*, dans M. Wright.
(2) Dans le ms. de Vienne, n° 303 ; *cibus*, dans M. Wright.
(3) Dans le ms. de Vienne, n° 312 ; *suspiras*, dans M. Wright.

succurrit ratio consiliumve (1) sibi.
In nulla puero spe respirante, camino
admixtum est oleum, lignaque sicca rogo:
Quo plus cuncta suis videt adversantia votis,
acrius ignescit improba pestis amor.
Mente miser maceratur amans, macilentaque menti
respondet facies, et cutis ossa trahens.
Huic soror est; vultus est fratris in ore sororis,
totaque spectatur fratris in ore soror.
Sic gerit in vultu fratrem soror, ille sororem,
ut solum sexus dividat inter eos;
Jamque tamen non solus agit discrimina sexus,
imo qui pueri languet in ore color.
Languet amans, nec languet amor; ne possit amoris
vis languere gravis, languor amantis agit.
Suscipit augmentum furor a languore furentis;
crescit amor quo plus attenuatur amans.
Instat ei lacrymis, instat prece sedula nutrix,
ut causam morbi detegat ille sui (2).
Vix lacrymis, vix blanditiis detorquet ab illo
quam, quare, quantum, quam malesanus amat.
Mentis ad arcanum fugit, atque recolligit intus
se totam, et secum multa revolvit anus.
Dum bene fecundum solertia pectus anilis
discutit, occurrit quid sibi possit agi.
Aldae fida comes haeret (3) Pyrrhi soror; illa,
quae si non esset femina, Pyrrhus erat.
Aldae tradiderat suus hanc pater, ut, schola morum,
informaret eam moribus Alda suis.
A thalamis Aldae vocat hanc nutrix, quasi quaedam
res secreta domi sit peragenda sibi;
Vestes alternans illis, in fratre sororem
occulit, inque suo est condita fratre soror.
Sic sub veste maris mulierem masculat illa,
et sub feminea feminat ipsa marem.
Cuncta notat, fraudemque suam non comparit (4) ipsa;
fallitur ipsa suo paene magistra dolo:
Paene putat Pyrrhum fieri sine fraude puellam,

(1) Dans les deux mss. de Vienne; *consiliumque*, dans M. Wright.

(2) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., n° 756; *sibi*, dans M. Wright.

(3) M. Wright ajoute ici *et*, qui donne au vers une syllabe de trop: il y a dans le ms. de Vienne, n° 312, *est et*.

(4) Dans les deux mss. de Vienne; *comperit*, dans M. Wright.

paene putat fraudem fraude carere suam.
Qualiter et quare, quid agat; cur, quando loquatur;
quaeque (1) modo puero sedula monstrat anus.
Doctus abit, timet et sperat, dum mente futura
metitur; mixta vota timore tremunt.
Molliter it (2), gressus effeminat, inque minores
passus incessum (3) temperat ille suum.
Ad thalamos venit optatos; secretior Aldam
abscondit thalamus, interiorque domus.
Emungens in pensa colos, in fila rotundans (4)
lanas, impraegnans (5) stamine pensa novo,
Miratur sociae reditum, quae causa moretur;
pro socia socium dans sibi Pyrrhus adest.
Haesit in aspectu primo, quodamque stupore
optati vultus (6) numen adorat amans.
Immotis haeret oculis suspensus in illa,
et tentans (7) ab ea se revocare nequit.
Fascinat et cupidos spectantis inescat ocellos
vernans in tenero virginis ore decor:
Paene recurrentes, indignantesque moveri,
invitos revocat denique Pyrrhus eos.
Rem poterat virgo sensisse, sed adjuvat atque
prosperat ipsa sui simplicitate dolum.
Accedit Pyrrhus propius; vix dulcia differt
oscula, vixque virum dissimulare potest.
Os ori proprius infert, ut ab ore loquentis
verba bibat, quotiens incipit Alda loqui.
Rem peragente loco, fraudi spondente favorem
eventusque bonos tempore, Pyrrhus ait:
« Ne fateatur opus infidam me tibi, fida
« o comes, invideam si tibi scire meum (8);
« Disce quod addidici: mea quod mihi sedula nutrix
« tradidit, hoc tecum participare volo.

(1) Dans le ms. de Vienne, n° 303, *quove*, dans M. Wright.

(2) Dans les deux mss. de Vienne; *mollit iter*, dans M. Wright.

(3) Dans le ms. de Vienne, n° 312, et celui de la B. I., n° 756; *incessum gressus*, dans M. Wright.

(4) Dans les deux mss. de Vienne; *retundans*, dans M. Wright.

(5) Dans les deux mss. de Vienne; *impraegnant*, dans M. Wright.

(6) Dans les deux mss. de Vienne et celui de la B. I., n° 756; *voltus*, dans M. Wright.

(7) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *et templans*, pour *temptans*, dans le ms. de Vienne, n° 303; *contemplans*, dans M. Wright.

(8) Ces deux vers assez inutiles à la suite de l'histoire, manquent dans les deux mss. de Vienne.

« Quod doceo (1) non dissimules narrare frequenter,
« totaque non poteris, dum moriere, mori!
« Vivam servabis tua te post fata, tibique
« ipsa tua magna parte superstes eris. »
Aldae simplicitas docilem se spondet, eique
instat, pollicitum solvat ut ille suum.
« Ne careant fructu documenti semina nostri,
« totam conformes te mihi, » Pyrrhus ait;
« Quod faciam facias, et facta meis tua factis
« succurrant; votis sint tua facta meis! »
Nodat in amplexus igitur, stringitque lacertos,
seque in virgineo colligit ipse (2) sinu.
In nodum pariter collectis Alda lacertis
a collo Pyrrhi nobile pendet onus.
Qualia, quotque (3) dedit, tot, talia suscipit ille
oscula; lascivit ille, nec illa minus.
Virgineum si dente quasi prodente labellum
attingit, morsum suscipit illa parem.
Ebibit alterius alter sugitque (4) labellum;
mutua luxuriant oscula lege pari.
Ludit, et alterius peregrina vagatur in ore,
alternatque suos utraque lingua lares.
Laetior intranti peregrinae assurgit amicae,
inque suos trahit hanc hospita lingua lares.
Dum quodam applausu sibi colluctantur amico
amplexu, linguam lingua ligata ligat.
Sumpta satis Pyrrhus post oscula, caetera sumit;
defloratus obit (5) virginitatis honor.
Crebros (6) in fine salientis senserat Alda
virgae singultus; sedula (7) quaeque notat,
Inque voluptatem Veneris resoluta volutat
secum, quid sit ea cauda vel ille tumor;
Unde voluptatis sit in illo tanta rigore
gratia. Dum secum discutit, inquit ita:
« Quondam cara mihi, sed nunc carissima; quondam
« fida comes, sed nunc fida magistra mihi;
« Obsequiis debebo tuis, quod mortua vivam,

(1) Dans les deux mss. de Vienne; *doces*, dans M. Wright.
(2) Dans le ms. de Vienne, n° 512; *femineo colligit ille*, dans M. Wright.
(3) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *quotve*, dans M. Wright.
(4) Dans le ms. de Vienne, n° 512; *fugitque*, dans M. Wright.
(5) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *abit*, dans M. Wright.
(6) Dans les deux mss. de Vienne; *Crebos*, dans M. Wright.
(7) Dans le ms. de la B. I., n° 756; *singula*, dans M. Wright.

« quodque mihi mea post fata superstes ero.
« Quid tibi pro tantis dignum referam documentis?
« Par erit obsequiis gratia nulla tuis.
« Haec documenta, precor, iteres; iterata secundo
« haerebunt animo firmius illa meo.
« Si decies repetas, decies repetita placebunt;
« nil unquam poterit gratius esse mihi.
« Instrumenta quibus tam dulces utar in usus,
« edoceas ubi sint invenienda mihi!
« Quid sit et unde, refer, tumor inguinis iste rigentis,
« caudaque (1) nescio quae sic (2) operosa tibi. »
Concutit in risum tam simplex quaestio Pyrrhum.
Ludicra respondens fictaque, Pyrrhus ait:
« Accipe, fida comes, quae (3) cauda sit ista vel unde,
« quis (4) sit et unde tumor inguinis iste mei.
« Cum tales multas venales exposuisset
« caudas nuper in hac institor urbe novus,
« In fora colligitur urbs tota, locumque puellae
« stipant; prima novae mercis amore trahor.
« Impar erat pretium pro ponderis imparitate;
« magni magna, minor cauda minoris erat.
« Est minor empta mihi, quoniam minus aeris habebam:
« sedula servitiis institit illa tuis;
« Fecit quod (5) potuit; sed si dimensio major
« esset ei, poterat plus placuisse tibi.
« Tenditur in tumidum si forte superba tumorem,
« exit et a nobis paene revulsa (6) fugit;
« Promptaque luctari, sociam luctaminis ambit;
« quod tecum lusit hoc sibi lucta fuit.
« Post crebros igitur ictus, sudataque multum
« praelia, resudat hausta labore suo.
« Tunc patitur (7) quaedam fastidia, cumque tremore
« victrici solvit digna tributa suae;
« Tunc sedet (8) ille tumor, pendet rigor ante superbus,
« inque suos languet cauda redacta sinus. »

(1) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *que* manque dans M. Wright et dans les deux mss. de la B. I. de Vienne.
(2) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *sit*, dans M. Wright.
(3) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *quid*, dans M. Wright.
(4) Dans le ms de la B. I., nº 756; *quid*, dans M. Wright.
(5) Dans le ms. de la B. I, nº 756; *quae*, dans M. Wright.
(6) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *refulsa*, dans M. Wright.
(7) Dans le ms de Vienne, nº 312; *patiter*, dans M. Wright.
(8) Dans les deux mss. de Vienne; *sedat*, dans M. Wright.

Dixerat, in gemitum pectus trahit Alda, loquentis
vocibus innectit continuatque suas :
« Vae tibi (1), parca nimis ! Pauper feliciter esses,
« si tua caudarum maxima cauda foret (2). »
Jocundos Veneris jam continuarat in usus
septem cum totidem noctibus ille dies ;
Festivum spondens (3) reditum ne tristia laetis
succedant, blandis aspera, Pyrrhus abit.
Quaedam victoris praefert insignia ; quodam
luxuriat fastu frons hilarata novo ;
In facie ridet animus, frontemque serenans
in vultu poterat mens hilarata legi.
Colligit in facie (4) mentem casusque secundos,
arrisisse dolis laeta triumphat anus.
Jam soror exuerat fratrem, fraterque sororem,
nec jam frater erat illa, nec ille soror.
Surgit et in crimen Aldae jam crescit apertum
venter et (5) insolitum viscera tendit onus.
Ipsa sui ridet surgentia crimina ventris,
nec vitium vitio credit inesse suo.
Vera patris ridet (6) mendacia, dum pater illi
objicit attactus colloquiumque viri ;
Se nunquam novisse virum vel nomine solo
asserit, et fallit illa, sed absque dolo,
Veraque non vera veraciter asserit esse,
salvaturque sua simplicitate dolus.
Sic venter mendax fit simplicitate magistra,
quamvis affirmet (7) ille quod illa negat.
Ille suo fructu non respondente labori,
sic secum loquitur conqueriturque sibi :
« Qui prohibere putat (8) pelagus ne fluctuet, ignis
« ne caleat ; studio fallitur ille suo ;
« Stultius insanit qui femineae levitatis

(1) Dans le ms. de la B. I., nº 756 ; *Ventri*, dans M. Wright.

(2) Il y a ensuite dans le ms. de Vienne, nº 312 :

Vae mihi ! vae misero ! Cunctis felicior essem
si mihi caudarum maxima cauda foret.

(3) Dans le ms. de la B. I., nº 756 ; *spondet*, dans M. Wright.

(4) Dans les deux mss. de Vienne ; *faciem*, dans M. Wright.

(5) Dans le ms. de Vienne, nº 303, et celui de la B. I., nº 756 ; *in*, dans M. Wright.

(6) Dans le ms. de la B. I., nº 756 ; *credens*, dans M. Wright.

(7) Dans les deux mss. de Vienne ; *affirmat*, dans M. Wright.

(8) Dans le ms. de la B. I., nº 756 ; *Quis prohibere potest*, dans M. Wright.

« posse putat motum sub gravitate regi (1).
« Non (2) later absque luto, nec serpens absque veneno
« ullus erit, neque fel (3) absque sapore suo;
« Nec vitium causae (4) poterit dediscere sexus
« femineus, nec erit femina casta diu.
« Non est ulterius socianda puella puellis;
« fabricat ipsa sibi de muliere marem.
« Exemplum super hoc cunctis memorabile; nostrae
« virginis implevit mascula virgo sinus.
« Nescio quae mulier vel qui (5) vir quodve neutrum
« fit mihi, seu genera nescio, sive gener.
« Non generum expectans mihi sexu de muliebri,
« non expectato vulnus (6) ab hoste tuli. »
Singula fama loquax excepit ab ore loquentis,
infundens bibulis auribus urbis ea.
Impetit et falsis inhonestat fama sororem
Pyrrhi criminibus, semivirumque vocat.
Errorem famae Pyrrhus falsique sorori
criminis ascriptam senserat esse notam.
Ergo modum fraudis retegit, nomenque sororis
integrat, in famam restituitque bonam.
Acta placent, culpaque sua laudatur uterque,
et deceptoris sponsa fit Alda sui.

(1) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *tegi*, dans M. Wright

(2) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *Nec*, dans M. Wright.

(3) Dans le ms. de la B. I, nº 756; *nec mel*, dans M. Wright: le ms. de la B. I, nº 264, et celui de Vienne, nº 512, ont aussi *fel*.

(4) Dans les deux mss. de Vienne; mais le nº 512 a en interligne vel *commune potest*, et c'est la leçon des deux mss. de la B. I., nº 756 et nº 264 : *commune poterit*, dans M. Wright.

(5) Dans le ms. de la B. I., nº 756; *quis mulier vel quae vir*, dans M. Wright, et comme cette bisarre leçon se trouve aussi dans les deux mss. de Vienne, il est possible que ce soit un jeu d'esprit qui appartienne réellement à l'auteur.

(6) Dans tous les mss. dont nous avons eu connaissance; *volnus*, dans M. Wright.

AULULARIA

Les manuscrits de l'*Aulularia* sont si rares, et l'édition donnée par Commelinus et réimprimée par M. Osann (Darmstadt, 1836), laisse tant à désirer, qu'on regardera peut-être comme de quelque intérêt pour la poésie latine du moyen âge, les variantes souvent fort mauvaises d'un manuscrit de la Bibliothèque de Douai, coté n° 461. Quoiqu'il ne soit que du XVe siècle, l'écriture en est très-soignée et parfaitement distincte; la provenance en est inconnue, et on lit à la fin : *Vitalis gallici blesensis aulularia explicit.* Les différentes scènes y sont marquées comme dans les vraies pièces de théâtre, et, ce que nous n'avons rencontré dans aucun autre manuscrit de ces élégies dramatiques, les noms des personnages qui y figurent sont inscrits en tête. Nous avons ajouté deux variantes du *Flores poetarum* inédit de la Bibliothèque impériale, Supplément latin, n° 264, et toutes celles que nous avons relevées dans les nombreux passages, épars çà et là dans le *Flores poetarum*, imprimé à Cologne en 1472: nous les distinguerons des variantes du manuscrit de Douai par l'indication du livre et du chapitre où elles se trouvent.

V. 1 : *Queroli*, et cette forme se retrouve partout; — v. 9 : *quia reddidit* — v. 13 : *sua est facto* — v. 17 : *mea quod* — v. 25 : *haec jactura* — v. 27 : *Allularia*, et cette forme est constante; — v. 29 : *Querolus fatis* — v. 30 : *numinis auctores* — v. 34 : *de(j)iceretque dolor* — v. 37 : *angustia cunctos* — v. 38 : *durent esse* — v. 41 : *Puraminus* — v. 42 : *dampna Dei* — v. 43 : *sum Querolusque* — v. 45 : *nominis audi* — v. 50 : *vel causam* — On lit après le v. 55, ces deux vers qui manquent dans le texte imprimé :

et nisi cum turba non licet esse michi
Nomen habere nocet cum nomine sum miser ipso

v. 56 : *ipse mei* — v. 57 : *Quam mala conditio* — v. 58 : *quod natis* — v. 59 : *adolesceret* — v. 61 : *augusti nominis* — v. 70 : *esse Deum* — v. 79 : *Scrinia Platonis* — v. 83 : *etiamsi nemo* — v. 87 : *quaeritque quod* — v. 88 : *nexiit infelix* — v. 91 : *innata est* — v. 94 : *Nescit quid* — v. 99 : *Si sapiant* — v. 100 : *pavit homo* — v. 101 : *Aut certe* — v. 102 : *ipse Deus...*

est manque; l. VI, ch. 4 — v. 103 : *mihi nil dedit* — v. 106 : *et titulos* — v. 111 : *vis quaerere ;* aussi l. I, ch. 23 — v. 112 : *moriatur*, n° 264 — v. 115 : *Pancolabum* — v. 122 : *esse cani* — v. 124 : *altera cura* — v. 126 : *ad medicum* — v. 127 : *hic miserae* — v. 129 : *Sic sibi, sic servo* — v. 133 : *fata levat ;* l. IV, ch. 17 — v. 135 : *respondeat ille* — v. 136 : *In misera pejus* — v. 142 : *esse putas miserum non potes esse miser ;* aussi l. I, ch. 27 — v. 143 : *opinio sola ;* l. I, ch. 34 — v. 145 : *monstra videbis* — v. 146 : *nesciat esse* — v. 147 : *se putet ;* l. I, ch. 23 — v. 148 : *innota sorte* — v. 150 : *discere disce* — v. 154 : *facile cuivis* — v. 157 : *quo mentem* — v. 160 : *non errore* — v. 161 . *implicat ordo* — v. 167 : *Quod tibi* — v. 170 : *quod magis* — v. 173 : promissio dure — v. 180 : *inde loqui* — v. 183 : *Sedomitus* — v. 185 : labore senectus — v. 188 : *sedulitate caput* — v. 189 : *aere* — v. 190 : *secretoque* — v. 202 : *nec cuiquam* — v. 208 : *Quam plus amicitias* — v. 209 : *Urget in errorem* — v. 218 : *non de* — v. 221 : *dare dulcibus ;* aussi l. I, ch. 39 — v. 234 : *super hoc* — v. 237 : *quia te indice doctior haeres* — v. 238 : *talenta ferat* — v. 243 : *Reserat in* — v. 246 : *In procurato funere* — v. 249 : *superbus heri* — v. 253 : *terit ille* — v. 257 : *nequid* — v. 258 : *re fruor* — v. 261 : *Dixerat ille mihi* — v. 262 : *aliis qui suus hostis erit ;* cette leçon se trouve aussi l. III, ch. 3 — Au lieu du liber II de l'imprimé, on lit *Sardana Gnatonem Cliniamque amicos convenit* — v. 283 : *servum patriae lux septima nescit* — v. 284 : *qui cupit* — v. 304 : *deprendat quem* — v. 307 : *aptior alter* — v. 309 : *pressus suprema* — v. 312 : *cura quod* — v. 313 : *illa tibi alter* — v. 317 : *Quam putat oblata* — v. 318 : *parantur opes* — v. 319 : *nusquam deterius* — v. 324 : *sors mala* — v. 325 : *Fugite me* — v. 328 : *imperiosa ferat* — v. 332 : *fraus perit ;* l. III, ch. 41 — v. 335 : *sic gressus temperet* — v. 336 : *ut quasi* — v. 343 : *Sed quae melior* — v. 344 : *haec superest vestrae* — v. 347 : *domibus si sederit ille* — v. 349 : *vultus respondeat* — v. 353 : *Praesentes numeros bachi* — v. 354 : *studiosus habe* — v. 355 : *facta cohercent*, et *ficta cohaerent*, l. III, *ch. 22* — *v. 357 : Gnatone magistro* — v. 364 : *ex limis* — v. 366 : *teste geres* — *v. 369 : gressus demetiar* — *v. 376 : hostibus haerebit* — *Au lieu de liber III : Gnato Clinia Querolus* — v. 383 : *ora stuporem* — *v. 384 : quae sint* — *v. 388 : emetitur at haec deprimit ;* l. I, ch. 31 — *v. 392 : Hos probitate ;* aussi l. II, ch. 23, et à la fin *praeire dedit* — *v. 404 : esse suum* — v. 408 : *esse probat* — v. 413 : *Munere dececidit vel numine victus* — v. 415 : *ut laedant ;* l. II, ch. 50 — v. 417 : *Si quid commendat* — v. 419 : *dispendia cursus* — v. 430 : *esse duos* — v. 434 : *alteret esse duos* — v. 435 : *Nulla hominem* — v. 438 : *quodque jubebis* — v. 441 : *quidam dixere ;* l. III, ch. 25 — v. 444 : *sic taceat* — *v. 449 : Quod cadet* — v. 451 : *Clinia surrexit* — v. 457 : *Cliniae virtus* — v. 465 : *quid referam* — v. 467 : *Coronide jurat* — v. 472 : *invicto vel* — v. 476 : *subbibat* — v. 478 : *utrumque latus* — v. 489 : *certius ipso* — Les vers 489 et 490 précèdent les vers 487 et 488 — v. 494 : *ipse facit* — v. 502 : *quolibet ille dolo* — v. 503 : *ausa redire* — v. 504 : *et domus aeternae prosperitatis habet* — v. 507 : *in nomine vires ;* l. VII, ch. 29 — v. 509 : *patriaeque suique* — v. 513 : *Roma Deum* — v. 514 : *prodiga misit* — v. 515 : *graecas* — v. 516 : *debet ut illa* — v. 520 : *saltem ut videam* — v. 521 : *erit in vitio* — v. 526 : *Cum cujus ;* l. I, ch. 25 ; *Dum cuivis*, n° 264 ; *crescet honor* — v. 527 : *cant Clinia* — v. 529 : *sed*

praecipitem — v. 531 : *suae Cliniae* — v. 534 : *dissimulant cursus* — v. 535 : *laevaque manu* — v. 538 : *me calliditas* — v. 539 : *Inclinans* — v. 542 : *aspera Gnathoni* — v. 548 : *potest quartus adesse comes* — v. 550 : *vix mihi dicta prece* — v. 559 : *Accidit audire* — v. 560 : *Forsitan his* — Au lieu de liber IV, *Gnato, Clinia, Sardana Querolus* — v. 564 : *comesque petit* — v. 566 : *manet honor* — v. 567 : *Ignotae notam* — v. 568 : *bilinguis agit* — v. 575 : *Pantolabus* — v. 576 : *quique sit* — v. 583 : *Qua nudam domus interior vestit* — v. 588 : *in alta tulit* — v. 589 : *Aegoceros oriens* — v. 596 : *omen habet* — v. 614 : *relligionis erit* — v. 615 : *Res... nec dextra limina tangat* — v. 620 : *quodlibet omen* — v. 622 manque — v. 625 : *limina Sardana* — v. 627 : *atque tacere ;* manque *ora* — v. 628 : *ut jubeat* — v. 630 : *in hypocrito* — v. 634 : *exclamans Omen in aede bonum* — v. 638 : *jacet olla* — v. 649 : *vacuum levitate* — v. 650 et 651 manquent — v. 655 : *a puncto nec* — v. 661 : *esset agendum* — v. 663 manque — v. 665 : *Et tamen* — v. 666 : *pone seras* — v. 669 : *Si quis* — v. 672 : *atque ita continuis.* Il y a ici l'indication d'une autre scène : *Sardana Gnato Clinia* — v. 678 : *quae mentita* — v. 682 : *legit quae legat an dubitant* — v. 685 : *obtutibus haerent* — v. 688 : *Gnato ait* — v. 691 : *tenet urna* — v. 701 : *quot spatia* — v. 704 : *pereunte perit* — v. 705 : *latebat in* — v. 711 : *quas laesae* — v. 720 : *atque in ari* — v. 724 : *fit dolus ipse* — v. 728 : *urna sonum* — v. 729 : *monstratum transtulit.* Une autre scène est indiquée après le v. 730 : *Pantolabus Gnato Sardana Querolus* — v. 732 : *inquit here* — v. 743 : *rimula visum* — v. 745 : *Hei mihi clamavit* — v. 760 : *exutoque mago.... erat* — v. 763 : *quasi nescius auri* — v. 765 : *tune es ille* — v. 767 : *olla reporta* — v. 770 : *in commissa est fraude.* Il y a ici l'indication d'une dernière scène : *Arbiter Sardana Querolus* — v. 774 : *praemia pande meae* — v. 777 : *Querolo sint* — v. 779 : *sume prius* — v. 785 : *furtumque fidele.*

Nous ajouterons trois vers et un hémistiche d'un quatrième qui sont cités, peut-être par erreur, dans le *Flores poetarum* comme extraits du *Querulus*, et ne se trouvent ni dans le texte imprimé ni dans le manuscrit de Douai :

Non comedit nisi pro pretio parasitus et aere.

L. II, ch. 50.

Il y a *comepit* dans l'édition de Cologne, mais la correction a été faite dans celle de Bruxelles, sans date.

Nolo, refert, gratis dentes digitosque movere.

Ibidem.

Et semel emissum volat irrevocabile verbum.
Qui tacet est melior.

L. III, ch. 29.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 4, note 1, fin : On a vu dans une fable de Baldo, p. 214, et dans la note 2, *Ibidem*, que la croyance à l'intelligence supérieure du serpent se trouvait déjà dans l'Inde à une époque fort reculée, et devint populaire en Europe pendant le moyen âge. Une histoire semblable est attribuée en Chine à un oiseau, et s'y est assez répandue pour avoir fourni une de ces expressions traditionnelles qui rendent la poésie si difficile à entendre : *L'oiseau qui porte la fleur jaune.*

P. 5, note 2 : Le Tasse disait encore du phénix :

> Vola fra gli altri un che le piume hà sparte
> di color vari, e hà purpureo il rostro,
> e lingua snoda in guisa larga, e parte
> la voce si, ch'assembra il sermo nostro.
>
> *Gierusalemme liberata*, ch. XVI, str. 13.

P. 7, note, fin : On lit aussi dans les *Oiseaux*, v. 568 :

κ'ἀν θυη βασιλει κριον, βασιλευς ἐσ' ὁ ὀρχιλος ὀρνις.

D'autres traditions aujourd'hui bien obscurcies, sinon tout-à-fait oubliées, s'étaient aussi certainement rattachées au roitelet. Naguères encore, dans l'île de Man, au sortir de la messe de minuit, le peuple se répandait dans les campagnes pour chercher un roitelet, et après l'avoir tué, l'apportait sur une civière à l'église, avec la plus grande solennité, et l'enterrait en chantant des chansons funèbres en langue manks; Waldron, *Works*, *Description of the Isle of Man*, p. 155. Voyez sur les traditions dont quelque souvenir s'est conservé, Amélie Bosquet, *Normandie romanesque et merveilleuse*, p. 220; Sandys, *Christmas carols*, nº LXV, et J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 647.

P. 11, note 1, l. 6 : p. 559, *lisez* p. 659. Nous ajouterons sept fables aux deux que nous avons indiquées comme se trouvant dans le *Mahâ-Bhârata* : Le crabe et la cigogne; t. I, p. 361 : Les souris choisissant le chat pour roi; t. II, p. 283 : Les colombes; t. III, p. 358 : Le vautour et le chacal; t. III, p. 565 : Le singe et le chacal; t. IV, p. 15 : Le héros et la colombe; t. IV, p. 72 : Vâsa et le vermisseau; t. IV, p. 204.

P. 11, note 1, fin : Dans son *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce*, p. 25, M. Wagener a conclu de différents faits, dont il s'est peut-être cependant exagéré la portée, que le *Pantcha-Tantra* a été recueilli antérieurement à l'année 550 avant l'ère chrétienne.

P. 11, note 2, fin : Le texte du *Pantcha-Tantra* avait été réellement publié à Bonn, par M. Kosegarten, en 1848; mais nous ne l'avions fait chercher qu'à Calcutta et à Londres, et n'avons pu malheureusement nous en servir qu'après avoir terminé l'impression de notre introduction et de presque toutes les fables. M Kosegarten suppose, p. XI de sa préface, que le *Pantcha-Tantra* a d'abord été écrit en vers. S'il entend par là qu'une des formes primitives a été plus mesurée

que les deux rédactions principales qui nous sont parvenues, nous l'admettrions volontiers, au moins pour une partie; mais nous ne saurions croire que le premier travail du recueil ait eu des prétentions littéraires d'aucune sorte. C'était, selon toute apparence, une compilation, sans autre pensée que l'utilité publique, de fables d'une forme d'abord très-simple, que plusieurs remaniments successifs avaient rendues populaires, et qu'on empruntait à des sources diverses. Ainsi, par exemple, la fable VII, celle des colombes, est presque littéralement extraite du *Mahâ-Bhârata*; t. III, p. 558. Selon M. Dubois, il existait aussi une version du *Pantcha-Tantra* en vers sanscrits; *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde*, t. II, p. 150.

P. 12, note 3, dernière ligne: *lisez* Ghantâ-karna. — Cet apologue est passé dans le *Calilah et Dimnah*, ch. II, fable 7; mais les changements qu'il y a subis en ont fait une histoire nouvelle: voyez la traduction que nous en avons donnée, p. 227 et 228.

P. 19, note 7: Lisez à la place de l'indication du *Magasin encyclopédique*: Un choix des fables de Djami ou Dschami a été publié avec une traduction latine dans l'*Anthologia persica*, Vienne, 1778, in-4°.

P. 20, note: Nous regrettons de n'avoir pas encore eu l'occasion de voir dans la traduction éthiopienne du *Livre d'Hénoc*, publiée en 1851 par M. Dillmann, quelle forme avaient pris en éthiopien les noms de *Balaam* et de *Lucaman* ou *Lôqnin*.

P. 20, note 1, avant-dernière ligne: *Sollengre* lisez *Sallengre*.

P. 20, note 4, fin: Cette fable a été rimée aussi dans notre langue par Gilles Corrozet. Comme son *Esope mis en françois* se rencontre assez difficilement, nous la donnerons ici d'après les deux éditions fort incorrectes de Rouen, 1578 et 1587, les seules que nous ayons à notre disposition:

DE LA VACHE ET DU BŒUF

Qui se veut estrangor
du labour ordinaire,
soit maistre ou mercennaire,
il chet en grand danger.

Une vache estant de sejour,
voyant que tout le long du jour,
Le bœuf ne bougeoit du labeur
estima cela grand malheur,
Comme meschant le condamna,
le desprisa et contemna;
Car sans rien faire elle vivoit,
tandis qu'au labeur il servoit.
Mais quand le jour du sacrifice
fut escheu, icelle genisse
Fut mence a l'occision
pour faire l'immolation:
Dont le bœuf se print a sousrire
et en se mocquant luy va dire:
Puis que jamais ne labouras,
comme inutile tu mourras.
Tu t'es de moy cent fois mocquee
mais la peine t'est retorquee;
Je demeure encore vivant,
et la mort t'est de pres suivant.
Ainsi en advient il a ceux
qui sont tardifs et paresseux;
Perilleux danger les ravit,
maigre (*vic*) le laboureur vit.
Celuy n'est pas digne de vivre
qui veut oisiveté ensuivre;
On voit souvent mourir de faim
cil qui ne sçait gaigner leur (*l.* son) pain.

Fable LXXXII.

P. 21, note 4, fin: Sans être aussi affirmatif, d'Herbelot partageait cette opinion: On pourrait dire avec beaucoup de vraisemblance que Lockmann est le même que les Grecs nous ont fait connaître sous le nom de sa nation, en l'appelant *Ésope*, c'est-à-dire Éthiopien; *Dictionnaire oriental*, art. Ésope. Un autre savant orientaliste, Reiske, croyait au contraire qu'Ésope et Joseph, le célèbre ministre de Pharaon, n'étaient qu'une seule et même personne: Haben die Griechen ihren Aesopum von den Juden bekommen, oder haben diese von jenen ihrem Joseph entlehnet?.... Lesen Sie diese neue *Vitam Aesopi* durch und sagen Sie mir hernach, ob Ihnen nicht dünkt, dass Aesop und Joseph wahrscheinlicherweise zwei verschiedene Namen Einer Person sind; *Lettre à Lessing*, du 15 février 1775.

P. 24. Peut-être trouverait-on quelque renseignement plus décisif sur la vraie patrie de Syntipas ou plutôt de ses fables, dans la traduction en grec moderne d'un texte persan, qui doit avoir été imprimée à Venise en 1817, et qu'il nous a été impossible de nous procurer.

P. 26, note 4 : Carmloy *lisez* Carmoly.

P. 31, note 3, *fin* : Socrate ou plutôt Platon reconnaissait aussi positivement, dans le *Phédon*, p. 61, l'origine orientale des fables d'Ésope : Ἐννοησας, ὁτι του ποιητην δεοι, εἰπερ μελλοι ποιητης εἰναι, ποιειν μυθους, ἀλλ' οὐ λογους, και αὐτος οὐκ ἠν μυθολογικος· διοπερ τους προχειρους εἰχον και ἠπιστάμην μυθους τους Αἰσωπου, τουτων ἐποιησα οἰς πρωτοις ἐνετυχον. M. Wagener, dans une dissertation spéciale, *Essai sur les rapports qui existent entre les apologues de l'Inde et les apologues de la Grèce*, et M. Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. II, p. 628-9, sont encore plus positifs : ils attribuent une origine indienne aux fables d'Ésope, et M. Zündell leur croit une source égyptienne : *Aesop in Aegypten*, dans le *Neues Rheinisches Museum*, t. V, p. 422-456.

P. 32. Un écrivain bien plus ancien qu'Ésope, Archiloque, appelle même une de ses fables *Un récit du peuple*, Αἰνος ἀνθρωπων.

P. 33, note 2, fin : La dissertation de M. Welcker, *Aesop eine Fabel*, qu'il a réimprimée dans son *Kleine Schriften*, t. II, p. 228, est de beaucoup la plus remarquable, comme l'indique suffisamment le nom de l'auteur. Mais les recherches les plus profondes et les raisonnements les plus ingénieux ne peuvent, en faisant ressortir les contradictions qui ont successivement pénétré dans une tradition, parvenir à montrer qu'aucune circonstance n'en saurait être vraie. On trouve même déjà dans l'Antiquité la croyance à une renaissance d'Ésope, et par conséquent à l'agglomération, dans la vie d'un seul personnage, de traditions différentes dont quelques-unes devaient se contredire : voyez le Scholiaste d'Aristophane, *Oiseaux*, v. 471 ; *Guêpes*, v. 1251, et Suidas, *sub verbis* Αἰσωπος et Ἀναβιωναι. M. Wagener n'en a pas moins adopté comme des faits démontrés, tous les résultats négatifs auxquels M. Welcker était arrivé, et M. Zündell les a reproduits dans une dissertation qui n'est à vrai dire qu'une sorte de traduction du travail de son savant devancier : *Esope une fable lui-même*, dans la *Revue suisse*, février 1845.

P. 37, note 1, fin : La vraie signification de γελοιον semble aussi avoir été comprise par Avianus, car il dit dans sa préface : Aesopus, responso delphici Apollinis monitus, ridiculo orsus est ut legenda firmaret.

P. 37, note 6, fin : Un second passage des *Oiseaux*, que nous n'avions plus assez présent à la mémoire (οὐδ' Αἰσωπον πεπατηκας, v. 471), nous semble cependant s'entendre beaucoup mieux d'un recueil que d'une simple tradition.

P. 39, note 3 : Nous ajouterons aux mss. d'Ésope que nous ne croyons pas suffisamment explorés : celui de Gotha, que Cyprianus avait indiqué dans ses *Excerpta* ; celui que Hänel a signalé dans la Bibliothèque des chanoines réguliers de Bologne, et le ms. de Meermann, contenant cent trente-huit fables, qui se trouve maintenant à Middlehill, sous le n° 313.

P. 45, note 1, fin : MM. Bergk et Wagener ont supposé que le vers,

Ἐκ δευτερου σοι τηνδε βιβλον ἀειδω,

avait été mal entendu et signifiait, non un second livre, mais une seconde édition. Peut-être en effet le sens philologique des mots favorise-t-il leur interprétation ; mais la place de cette préface et la conservation de la première la rendent déjà assez invraisemblable, et nous avons peine à admettre ces secondes éditions excepté pour les pièces de théâtre, les discours restés incomplets ou imparfaits par des circonstances étrangères à l'auteur, et les ouvrages corrompus que l'on cherchait à restituer après sa mort, en s'aidant de toutes les ressources de la critique.

P. 43, note 3, fin : Un de nos plus savants hellénistes, M. Brunet de Presle, a bien voulu nous indiquer depuis l'impression de cette partie de notre recueil, une note de M. Mynas, d'après laquelle

il serait permis d'espérer encore d'importantes additions à la littérature de Babrius : Ce sont ces adversités qui ont empêché l'édition de Babrias, corrigée et accompagnée de soixante-deux fables découvertes depuis, grâce à M. Melchisédec, le secrétaire du couvent de Laura ; *Diagramme de la création du monde de Platon*, p. 33 ; Paris, 1848.

P. 44, note 8, fin : M. Cobet a déjà relevé beaucoup d'incorrections et de fautes de tout genre dans l'édition de M. Lachmann : voyez son *Oratio de arte interpretandi*, Lugduni Batavorum, 1847.

P. 47, note 2, l. 13 : CXV *lisez* CXVI.

P. 47, note 4, fin : Ce problème historique deviendrait encore plus difficile à résoudre si, comme le croit M. Bergk, Babrius avait réellement écrit avant Callimaque : voyez *The classical Museum*, t. III, p. 126.

P. 48, note 1, l. 5 : XCV *lisez* CIII. Nous citerons encore, comme ne pouvant que difficilement être du même auteur, les fables IV (*Le pêcheur et les poissons*), XVII (*Le coq et le chat*) qui sont excellentes, et les XL (*Le chameau*) et CXVI (*Le mari et l'amant*) qui n'ont de mérite littéraire d'aucune sorte.

P. 49, l. 11 : significatives *ajoutez* qu'on s'est plu à le supposer :

P. 52, note 4, fin : La fable de L'homme à la besace se retrouve dans Babrius, n° LXVI.

P. 53, note 4 : La fable des grenouilles qui demandent un roi figure déjà dans les collections ésopiques : c'est la XXXVIIe de l'édition de Furia, la XXIe de l'Anonyme de Névelet, et on retrouve dans le *Jocalis* :

> Contempto trunco ranarum rege benigno,
> Mittitur imperio rostrata ciconia digno.
>
> B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, c 102, fol. 81, v°.

P. 58, note 3, fin : Nous citerons entre autres *C. Julius Augusti libertus* (dans Gruter, *Thesaurus inscriptionum*, p. 1055, n° x) et *(Au)relius Philetus Aug. lib.*..... (dans Gori, *Symbolarum litterariarum* t. II, p. 148) ; mais il existe aussi deux ou trois inscriptions d'une authenticité incontestable qui rappellent la forme de cet *Explicit*. Telles sont *M. Ulpius Aug. L. Apolaustus Maximus Pantomimorum* (dans Gruter, *Thesaurus*, p. 551, n° VI) et *Hermippo Aug. lib. procuratori) Scaenic(orum)* ; dans Maffei, *Osservazioni litterarie*, t. V, p. 225. Mais nous sommes tenté de ne voir dans *Aug. lib.* qu'un titre honorifique, qui relevait la position d'un artiste aimé du public : au moins tous les personnages dont il est question dans ces inscriptions tenaient-ils d'une manière quelconque au théâtre, et on lit sur une pierre monumentale trouvée à Milan : *Theocriti Augg. lib. Pyladi Pantomimo honorato* ; dans Gruter, *Thesaurus*, p. 1024, n° V. Peut-être aussi cet *Aug. lib.* indiquait-il quelque aggrégation aux Augustaux : au moins au lieu d'*allecto inter juvenes*, Pighi avait-il lu *allecto inter Augustales*, dans une inscription dédiée à un Acilius qualifié également de *M(arci) Aur(elii) Aug usti) Lib(ertus)*, qui a été publiée par Gruter, *Thesaurus*, v. 550.

P. 61, note 1 : *lisez* On a cru cependant y reconnaître quelques traits satiriques, mais

P. 61, note 4, l. 5 : *lisez* τα φυλλα.

P. 67, note 4, fin : Nous devons cependant reconnaître que dans le *Pantcha-Tantra*, ch. IV, fable 2 et 7, et ch. V, fable 7, l'âne paraît déjà comme le plus stupide des animaux, et qu'on lit dans le *Mritchtchakati :* Il est une vérité incontestable, c'est que partout où se trouve une courtisane, un éléphant, un scribe, un mendiant ou un âne, on doit s'attendre à quelque dommage ; *Théâtre indien*, t. I, p. 86, trad. de M. Langlois. L'âne était devenu aussi l'objet de la haine publique en Égypte ; mais la cause en était moins à sa nature qu'à la croyance que Typhon s'était enfui sur un âne après sa défaite : voyez Plutarque, *De Iside et Osiride*, par. XXXI.

P. 71 : Un autre caractère du style de Phèdre, sur lequel nous aurions pu insister d'avantage, est la multiplicité des termes abstraits, et cette affectation propre aux époques de décadence qui ne se retrouve dans aucun auteur latin du siècle

d'Auguste, se comprendrait aisément dans un écrivain grec du même temps.

P. 74, note 4 : Suidas n'est pas seul à parler du φαιδριαδὸς πέτρος ; il en est aussi question dans le Scholiaste d'Eschine, *De falsa legatione*, par. CXLII : voyez l'*Abhandlungen der königlichen Akademie von Berlin*, 1856, p. 248.

P. 102, note 2 : Un dernier témoignage rendra plus sensible encore la pensée satirique de ces poëmes. Il y a dans presque tous les mss. connus du *Poenitentiarius*, v. 385 :

Impietas mansueta lupi, fraus coelica vulpis
sic solvit reprobum, compediendo probum,

et ce distique est remplacé dans la copie qui se trouve à la B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, c. 102 :

Heu! quot in orbe lupi sunt qui bona plurima]spoliant,
et mala, dum locus est, irroverenter agunt!
Heu! quot in orbe manent volpes qui mellia (*sic*)]pronunt
verba palam, celant fellea corda dolum!

M. Sainte-Beuve voit aussi dans les *Romans de Renart*, la parodie de la nature humaine prise dans tous ses vices (*Causeries du lundi*, t. VIII, p. 227); mais c'est leur supposer un caractère beaucoup trop général, et n'en pas reconnaître le côté le plus saillant et le plus curieux, un esprit démocratique qui ne s'attaquait qu'aux premières classes de la Société.

P. 103, note 1, fin : Aristophane disait déjà dans les *Thesmophoriazuses*, v. 1130 :

Μιαρὸς ἀλωπηξ, οἷον ἐπιτηκιζε μοι,

et d'autres preuves de ce symbolisme populaire se trouvent dans la *Paix*, v. 1067-1068, et dans les *Oiseaux*, v. 429.

P. 105, note 4 : Le renard continua à être considéré comme un symbole de l'esprit de ruse, même dans les pays où les *Romans de Renart* avaient acquis moins de popularité. Benedict Edelpock n'était pas seul à dire dans le *Comedie von der freudreichen Geburt Jesu Christi*, v. 1108 :

Ich waiss doin fuchsschwenzen gar wol;

cette idée s'était répandue aussi en Italie. On ne trouva rien de mieux pour caractériser les Tromperies qui figurèrent dans la représentation donnée à Florence, en 1565, à l'occasion du mariage du prince de Florence avec Jeanne d'Autriche : Questi (Inganni) furono agevolmente conosciuti per tali; percioche ciascuno haveva sopra la cappellatura, ma con diversa e graziosa attitudine, una volpe; *Del convito reale*, p. 17, 4e édition. Voyez aussi le *Volpone* de Ben Jonson.

P. 106, note 10 : Cette assimilation du renard avec les esprits méchants se retrouve jusque dans l'Inde : D'étranges figures, semblables à des renards, flottent dans l'air; de ces poils rouges qui couvrent leurs corps maigres et fluets, jaillissent des étincelles; *Mâlati et Mâdhava*; dans le *Théâtre indien*, t. I, p. 315, trad. de M. Langlois.

P. 107, note 2 : On lit également dans *Les trois galants, farce joyeuse à cinq personnages*, p. 17 :

Je voys bien des regnards hermites;

et dans la *Moralité de Charité* :

Le regnart deviendra hermite;

Ancien théâtre françois, t. III; p. 401.

P. 109, note 3 : Les deux éléments du nom d'*Isangrin* se retrouvent même dans la vieille langue française. Estienne Boileau parle dans son *Livre des mestiers*, p. 196, d'un drap grossier et solide appelé *Isenbrun*, et on lit dans le *Coronemens Looys*, v. 90, édition de M. Jonckbloet :

Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
Et l'empereris fu moult grams et iriez.

P. 112, note 2 : Au commencement du Ve siècle, un loup furieux ravageait les environs de Bayeux. Saint Loup, alors évêque, eut pitié de ses diocésains; il s'avança courageusement vers la bête dont la retraite était dans un bois proche la porte Arborée. A son approche, elle resta immobile; il lui passa son étole au cou, la mena sur le bord de la Drôme et la noya dans cette rivière. Si vous doutez de l'histoire, on vous montrera le lieu où saint Loup a jeté la bête, le bas-relief qui est sur la porte de l'église Saint-Loup et un tableau conservé dans l'intérieur qui représentent ce miracle; Plu-

quet, *Essai historique sur la ville de Bayeux*, p. 333.

P. 114, note 9 : Cette personnification des animaux est d'ailleurs trop naturelle, pour ne pas s'être produite spontanément chez plusieurs peuples qui n'exercèrent à cet égard aucune influence les uns sur les autres : ainsi le lion est souvent nommé en sanscrit *Mrigarâga*, Roi des animaux (Lassen, *Indische Alterthumskunde*, t. I, p. 296), et il est habituellement représenté dans l'apologue indien, ainsi que dans nos Romans de Renart, comme un monarque souvent dupé et toujours confiant ; *Ibidem*, p. 297. Selon M. Zündell, *Neues Rheinisches Museum*, 1847, p. 446, Seyffarth aurait fait connaître dans son *Beyträge zur Aegyptischen Litteratur, Kunst*, etc., un papyrus égyptien, conservé au Musée de Turin, où sont représentés des animaux imitant les actions des hommes : ils font un sacrifice, donnent un concert ; des chats sont retranchés dans un château et attaqués par des souris armées d'arcs et de flèches.

P. 115, note 2 : Nous ajouterons une autre analogie au moins singulière : selon de La Loubère, on croyait que Tévetat avait été changé en Rachasi (*l.* Rakschas, Esprit malfaisant) et qu'il lui était resté dans la gorge un os qu'il avait fait retirer par un oiseau ; *Description du royaume de Siam*, t. II, p. 20, éd. de 1714.

P. 124 : Nous ajouterons quelques autres témoignages d'une popularité fort répandue :

> Pluseurs reporlent de Guerart,
> du lou, de l'asne, de renart,
> De faëries et de songes,
> de fantosmes et de mensonges ;
>
> Guyart, *Prologue des Royaux lignages* (fin du XIIIe siècle), p. 5.

> Soubz le soleil n'est rieuz nouvel,
> ne de renart, ne de louvel,
> De mort, de vie ne de guerre ;
>
> *Orologe de la mort*, B. l., n° 7310 (1376), p. 1, col. 1, v. 11.

> Olim cauda lupi piscantis, vulpe docente,
> Stringitur ex (*l.* a *ou* in) glacie ; canibus datur [ergo repente.
>
> *Jocalis* ; B. de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, c. 102, fol. 78, v°.

C'est la branche intitulée dans le roman français : *Si coume Renart fist peschier a Ysengrin les anguilles* ; t. I, p. 44-48. Vulpes, quando esurit, fingit se mortuum, et jacet in plano, et linguam ejicit ; venit corvus vel miivus credens praedam invenire : venit ut rapiat linguam et capitur a vulpe et devoratur ; Odo de Cerington ; B. d'Arras, n° 254, fol. 209, v°, col. 5. Renart fait également le mort, et avec un succès complet, dans la branche intitulée : *Si coume Renart manja le poisson aus charretiers*, t. I, p. 29-35.

P. 128, note 7 : Un autre exemple de cette expression se trouve dans *Le medecin et le badin, farce joyeuse a quatre personnages*, p. 12, et semble plutôt signifier Babil qu'Adresse :

> Tout beau : m'en voys, sans bavoler,
> Cheulx mon compere le surgien.

P. 132 : Plus tard, ces personnifications d'animaux se répandirent aussi certainement en Espagne ; car il s'en trouve dans le *Leon prodigioso* de Gomez Tejada qui fut publié en 1636.

P. 134, note 4 : La fable de Dschami a été publiée avec une traduction latine dans l'*Anthologia persica*, p. 2, édition de Vienne, 1778.

P. 139, note 5 : Cet apologue se retrouve aussi dans une *Moralité joyeuse à quatre personnages*, imprimée dans le t. II du *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, mais le sujet est renversé : c'est l'estomac qui se révolte et qui finit par reconnaître qu'il souffre plus que les membres de sa mauvaise humeur.

P. 142, note : Une autre allusion à une fable ésopique se trouve aussi dans le *Romans de Guillaume au Court-Nez* :

> Vos me véistes ja moult petit tosel,
> Connut vos ai com li leus fot l'aignel ;
>
> *Bataille d'Aleschans*, v. 6285, éd. de M. Jonckbloet.

On lit aussi dans le *Sermon d'un cartier de mouton*, p. 15 :

> Celuy qui n'era jamais fin
> Vous puisse otroyer telle grace
> comme l'escoutte fist au poussin

et le regnard a une oye graco.

Nous ajouterons une fable de Nicolaus Pergaminus d'autant plus curieuse qu'elle se retrouve dans les *Fables d'Esope Phrygien mises en rhythme françoise*, par Gilles Corrozet (c'est la XVe) : Ysopus dicit quod quidam milvus fuit ita rabidus quod rapiebat ubique secus contra ecclesiam, ita quod odiosus omnibus erat quia multa mala faciebat. Tandem infirmatus est usque ad mortem et, compunctus et humiliatus, misit pro matre, dicens : Dulcissima mater, ego infirmus sum et valde timeo mortem quia multos offendi. Vade ergo ad templum deorum, offerrens eis pro evasione hujus infirmitatis, quia paratus sum converti ad meliorem vitam. Cui mater : In vita tua turbasti deos et numina sacra deorum ; justitia deorum reddet unicuique juxta opera sua. In sanitate tua multa mala fecisti ; si evades, Deus s(c)it quod pejor eris, et hoc quod dicis timor mortis facit te dicere. Et sic contristatus obiit; *Dialogus creaturarum;* B. I., n° 8512, p. 26.

P. 143, note 1, l. 2 : qne *lises* que. Ce proverbe se trouve également dans la *Moralité à quatre personnages* (p. 9), imprimée dans le t. III du *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux :*

Tant grate chiévre que mal gist.

P. 154, note. Une autre version du *De homine et uxore litigiosa* se trouve dans le *Dialogus creaturarum :* Unde, cum quaedam mulier assueta cum viro suo litigare transsiens (*l.* transiret ?) per pratum, (et ?) diceret vir quod erat falcatum et illa quod esset (*l.* erat) tons-[s]um, ex hiis, sumpta occasione, processit vir de verbis ad verbera et ei linguam amputavit. Cum autem loqui non posset, digitis quasi forficibus ostendebat pratum fuisse tons[s]um. Simile huic. Quaedam mulier litigans cum viro suo eum vocavit pediculosum. Ille commotus eam correxit et dure verberavit. Sed cum nollet se emendare, venit postea coram vicinis ut eam confunderet et projecit eam in puteum cujusdam, eam conculcans et suffocans. Cum autem loqui non posset, elevatis manibus attritionem pediculorum repraesentabat ; B. I., n° 8512, p. 29.

P. 155. Le concile tenu à Bordeaux en 1585 était encore obligé de défendre aux prédicateurs d'introduire des fables dans leurs sermons : Caveant summopere praedicatores, ne in suis concionibus fabulas, jocos, dicteria et scommata quibus risum (*l.* risus) excitetur, intermisceant: concionatoris enim est, non risum movere, sed lacrymas auditoribus excutere; tit. XX ; dans Labbe, *Conciliorum* t. XV, col. 968.

P. 155, note 5, commencement : Dante disait déjà dans son grand poëme :

Ora si va con motti e con iscede
a predicare, e pur che ben si rida,
gonfia 'l cappuccio, e più non si richiede ;

Del Paradiso, ch. XXIX, v. 115.

P. 163, note : Dans l'*Auctores octo morales*, éd. de Lyon, 1538, on lit, conformément à l'opinion de Lessing, à la fin des fables de l'Anonyme, p. 165: *Finis fabularum Alani.*

P. 190, note 6 : Elle se trouve aussi dans l'Archiprêtre de Hita, st. 720-728.

P. 198, note 1 : La morale d'une autre fable de Nicolaus Pergaminus est à peu près la même : Gallus et cap[p]o in curtivo uno (*l.* una?) morabantur, sed gallus dominabatur gallinis. Cap[p]o autem cum ipsis humiliter pizabat. Accidit quoque quod vulpis cepit gallum ipsumque comedit, sed cristam sive cor[r]onam capitis non tetigit, imo illaesam servavit et ad cap[p]onem eam portavit, dicens : O cap[p]o frater, socius tuus migravit a saeculo ; sed propter nimiam caritatem quam circa te habere cupio, cor[r]onam pulc(h)errimam capitis ejus tibi apportavi : descende igitur ad me et cor[r]onabo te, et postea eris princeps gallinarum ut erat ipse. Cap[p]o audiens hoc, et cupiens dominari super gallinas, de pullinario exivit et ad vulpem accessit. Vulpis vero gaudens ipsum cito cepit (*l.* capit) ac jugulat dicens :

Non est omnibus credendum,
sed a fals[s]is est cavendum ;

B. I., n° 8512, p. 58.

P. 219, note 1 : La concentration de la sagesse en quatre préceptes de con-

duite se trouve aussi dans le *Disciplina clericalis*, ch. XVIII, p. 61, édition de Schmidt, et Petrus Alphonsi l'avait certainement empruntée à une source orientale.

P. 250, note 1 : Cet apologue se trouve aussi dans les *Contes et fables indiennes traduites d'Ali Tchelabi-ben-Saleh*, par Galland et Cardonne, t. II, p. 389.

P. 253, notes, col. 2, l. 3 : rencontré *lisez* rencontrée.

P. 331, note 2, fin : On chante même encore à Aix, le 26 décembre, à la messe matinale dite *du Peuple*, une épître farcie en provençal. M. Raynouard en avait publié une forme conservée dans un ms. daté de 1518 ; mais comme le peuple ne l'entendait plus suffisamment, on la rajeunit en 1655, et M. Rouard a imprimé cette version, encore en usage, dans sa *Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, p. 297. Nous en reproduirons seulement les deux premiers quatrains :

Ausez, Messus, et ayas pax;
ce que diren ben escoutas;
en la lisson de veritat
non l'y a mout de faussetat.

En la lisson que ligiren
das sants Apouestos trataren;
lou dich de sant Luc contaren,
de sant Esteve parlaren.

P. 351, note 8 : Peut-être est-ce le *Poetria* qui se trouve au Hunterian Museum, à Glasgow : au moins le *Catalogue* indique sous le n° Q. 8. 157, un ouvrage intitulé *Summa magistri Vindocinensis de modo dictandi et versificandi*, et le même volume contient un *Summa* (de eadem re) par Gaufridus, qui doit être le *Nova poetria*.

P. 352, note 2 : Nous savons aussi dar l'*Excerpta* de Cyprianus, p. 10, que l'on conserve à la Bibliothèque de Gotha un *Poetria* d'Albericus.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

INTRODUCTION. 1

NOVUS AESOPUS, par Alexander Neckam. 169

I — De lupo et grue 176

II — De verspertilione et avibus. 177

III — De culice et tauro. 178

IV — De ovibus et lupis. 179

V — De cane et asino. 179

VI — De mure et rana. 180

VII — De vulture et aquila. 181

VIII — De leone et asello. 182

IX — De ove et leone et vacca et capella 183

X — De lupo et agno. 184

XI — De stulto et mulis. 185

XII — De pavone et graculo et avibus 186

XIII — De cane et umbra. 187

XIV — De lepore et accipitre et passere. 187

XV — De cane et ove 188

XVI — De serpente et lima. 189

XVII — De latrone et vicinis. 189

XVIII — De rustico et progne. 190

XIX — De musca et calvo. 191

XX — De leone et pastore. 191

XXI — De asino et lupo. 192

XXII — De lupo et bubulco. 193

XXIII — De vulpe et aquila. 194

XXIV — De leone et equo. 195

XXV — De niso et columbis. 196

XXVI — De equo et homine. 197

XXVII — De corvo et vulpe. 198

XXVIII — De duabus canibus 198

XXIX — De formica et cicada. 199
XXX — De grege et lanista 200
XXXI — De verace et fallace. 201
XXXII — De equo forti et asello 202
XXXIII — De cervo et cornibus ejus. 203
XXXIV — De ranis et leporibus. 203
XXXV — De monte praegnante et parturiente murem. . . . 204
XXXVI — De camelo et pulice. 205
XXXVII — De ventre et membris 206
XXXVIII — De pica et cauda sua. 208
XXXIX — De lupo et cane 209
XL — De philomena et pavone. 209
XLI — De leone et mure. 210
XLII — De capella et lupo. 211
Alter Aesopus, par Baldo. 213
I — De cane et umbra praedae. 217
II — De agricola qui thesaurum invenit. 218
III — De fatuo qui sapientiam acquirit 219
IV — De somnolento et fure 220
V — De paupere et fure 221
VI — De fure qui radium lunae equitat. 222
VII — De fraudulento qui sua fraude decipitur. 223
VIII — De simio qui serrare voluit. 225
IX — De duobus ursis et rege eorum. 226
X — De columba, mure, corvo, testudine et capreolo. . 229
XI — De bubonibus et corvis 230
XII — De simia et testudinibus. 232
XIII — De vulpe, leone et asino. 233
XIV — De vulpe et leone. 234
XV — De corvo et angue. 236
XVI — De viro et vase olei 239
XVII — De mure et cato. 243
XVIII — De viro, draccone et simia 244
XIX — De fure in testimonium arborem invocante. . . . 247
XX — De lepore, catto et pardo 249
XXI — De ariete canem simulante. 251
XXII — De lupo et hirco 252

XXIII — De vulpe et gallo 253
XXIV — De leone et mure. 254
XXV — De vulpe et ibide. 255
XXVI — De cervo et equo. 256
XXVII — De mulo et lupo 257
XXVIII — De viro et tigride. 258
NOVUS AVIANUS. 260
Novus Avianus vindobonensis. 268
Astensis poetae novus Avianus. 271
POÉSIES POPULAIRES 277
Chant sur saint Birinus. 277
Chant sur la Nativité. 280
Chant sur la Résurrection. 283
Histoire de Joseph 286
Chant d'amour 294
Noël des écoliers. 295
Autre. 297
Autre. 300
Débat de l'eau et du vin 303
Lamentations d'Œdipe sur le corps de ses fils. 310
Satire contre les différents états. 313
Satire contre le clergé. 326
Cantique de sainte Marie, en provençal. 334
Noël, en langue d'oïl 338
Chanson satirique sur les différents métiers, en vieux-français. 340
COMOEDIA LYDIAE. 350
DE PAULINO ET POLLA LIBELLUS. 374
APPENDICE 417
Fables de l'Anonyme de Névelet. 418
Alda. 421
Variantes de l'Aulularia. 443
Additions et corrections. 446

00101770

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 March, 2016